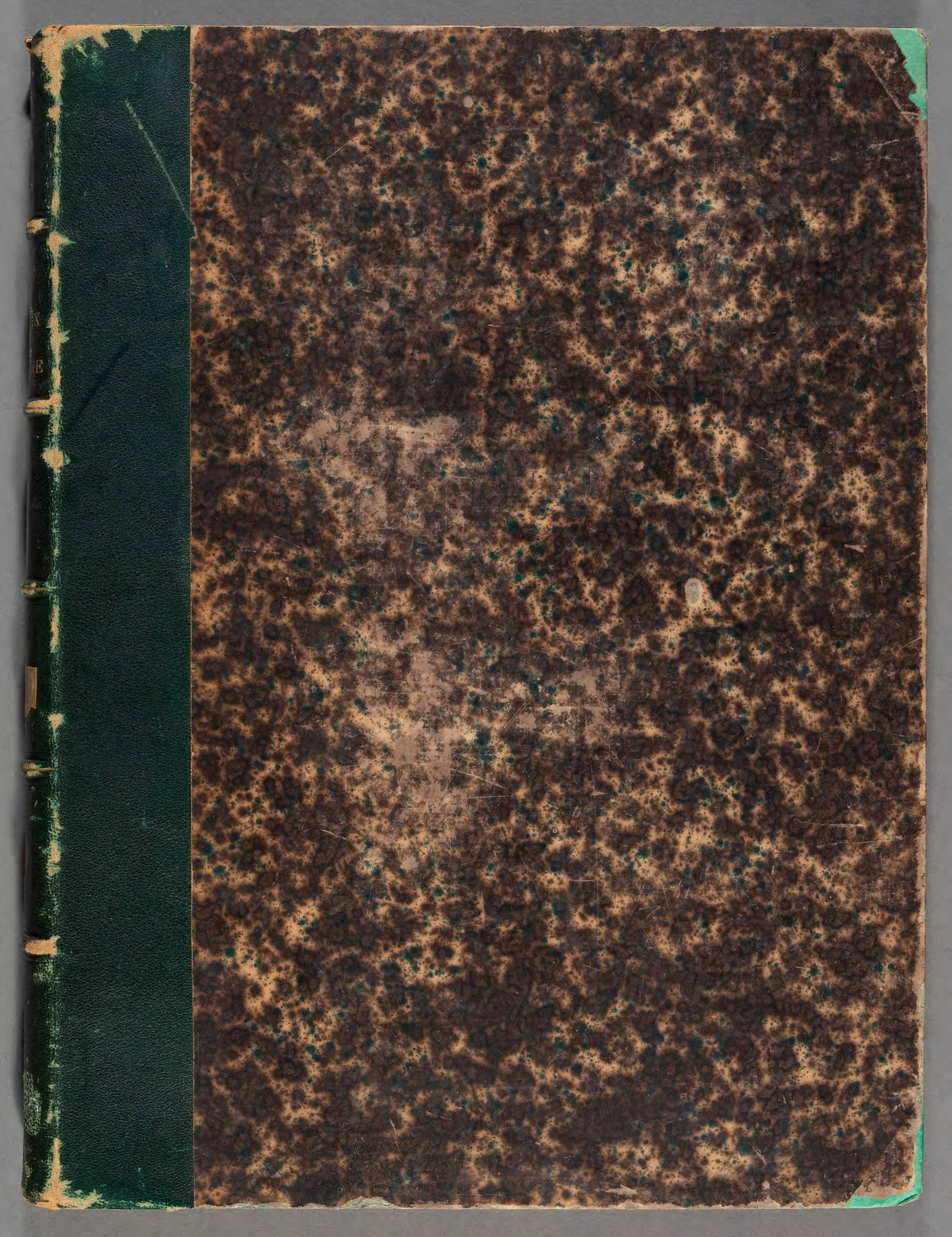
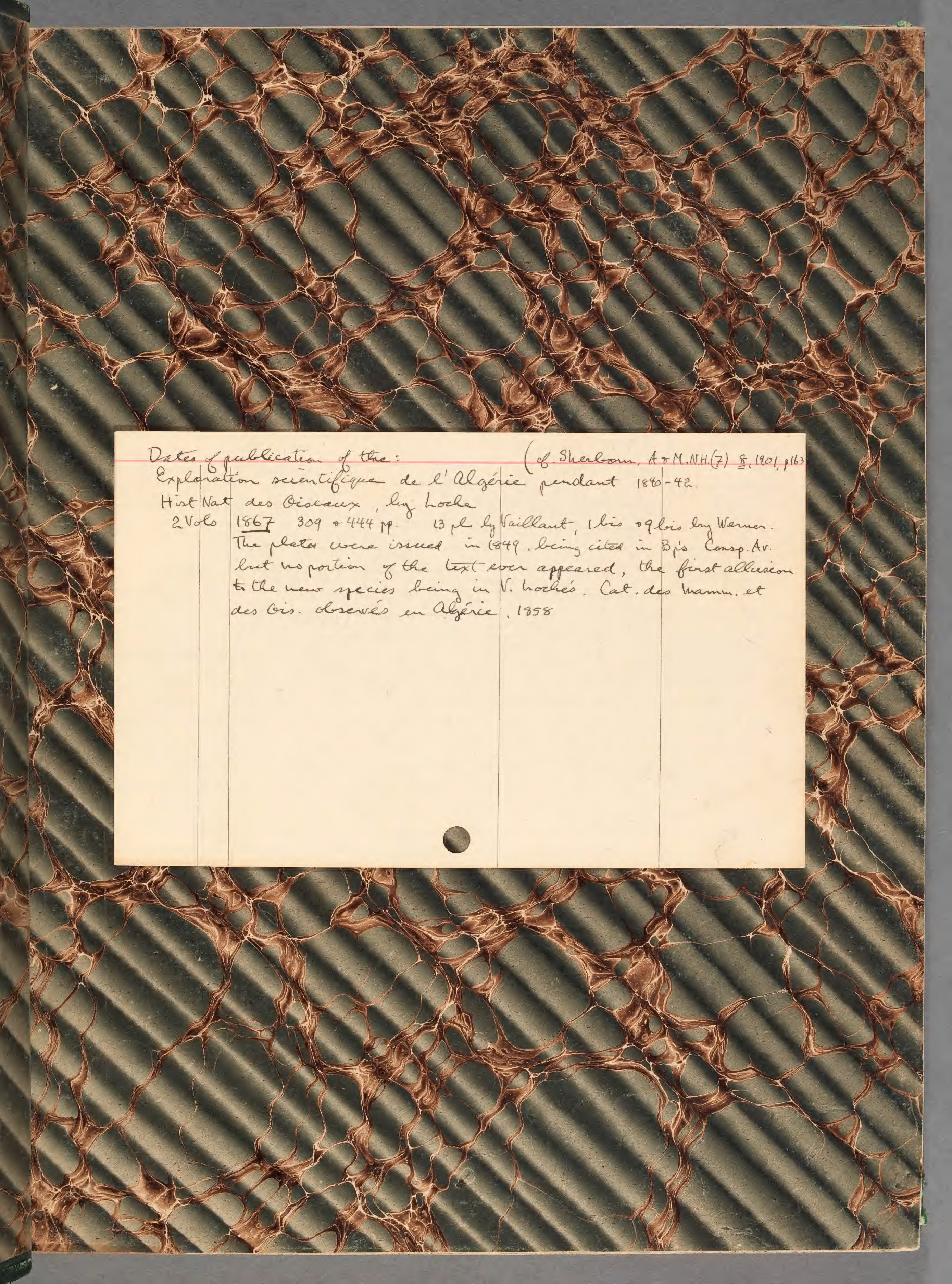
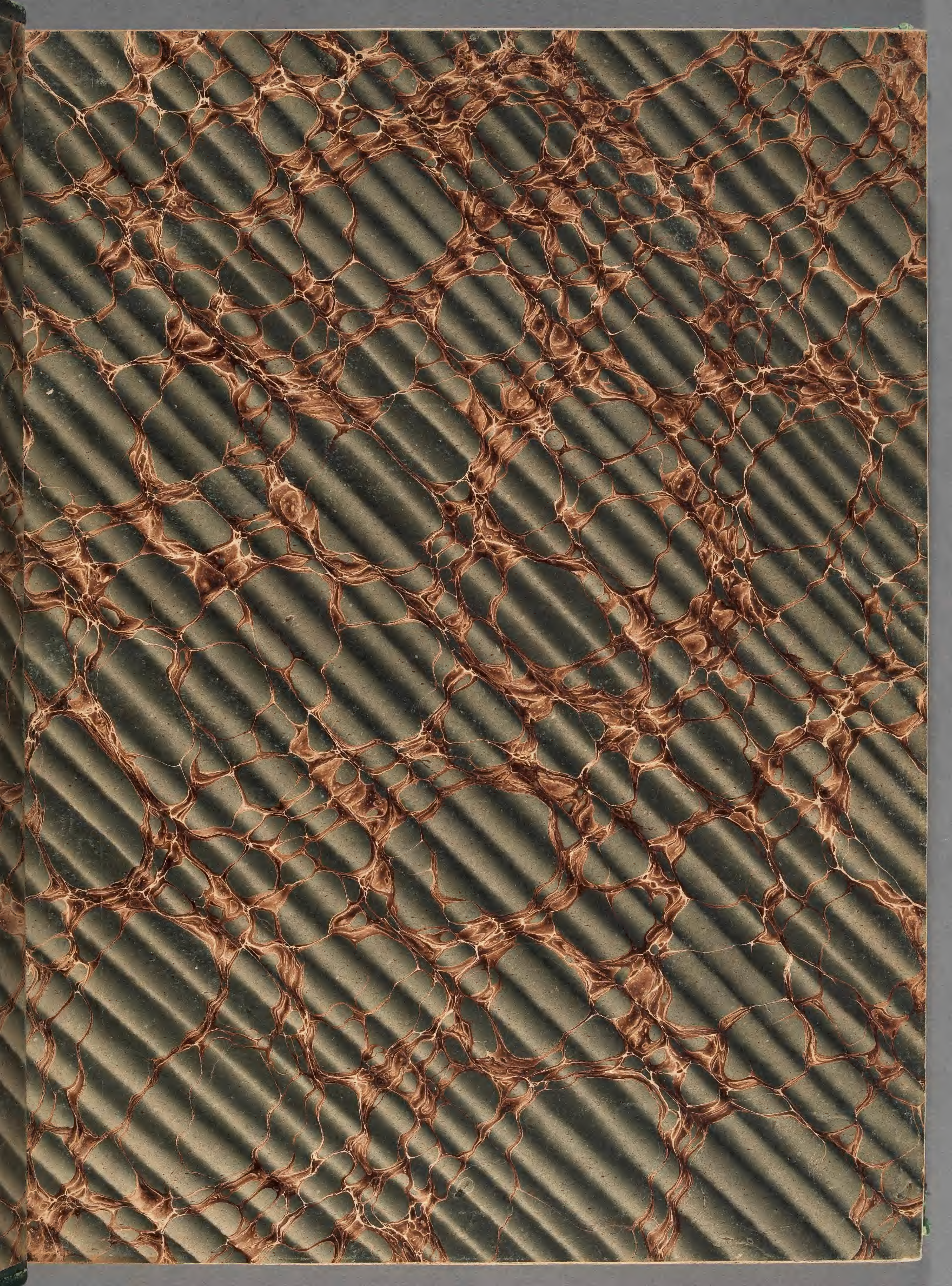




T-AF-A 05
HARVARD UNIVERSITY.
VE RI TAS
SIGILLUM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV. ANG.
CHRISTO ET ECCLESIAE
LIBRARY
OF THE
MUSEUM OF COMPARATIVE ZOÖLOGY
136
GIFT OF
Harvard college library
June 29. 1923
SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE
BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)
27 June, 1878.
Transferred from Harvard College Library



Dates of publication of the: (cf. Sherborn, A & M.N.H. (7) 8, 1901, p163
Exploration scientifique de l'Algérie pendant 1840-42.
Hist Nat des Oiseaux, by Loche
2 Vols 1867 309 & 444 pp. 13 pl. by Vaillant, 1 bis & 9 bis by Werner.
The plates were issued in 1849, being cited in Bp's Consp. Av.
but no portion of the text ever appeared, the first allusion
to the new species being in V. Loche's. Cat. des Mamm. et
des Ois. observés en Algérie. 1858



EXPLORATION

SCIENTIFIQUE

DE L'ALGÉRIE

PENDANT LES ANNÉES 1840, 1841, 1842

EXPLORATION

SCIENTIFIQUE

DE L'ALGÉRIE

PENDANT LES ANNÉES 1840, 1841, 1842

PUBLIÉE

PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT

ET AVEC LE CONCOURS D'UNE COMMISSION ACADÉMIQUE

SCIENCES PHYSIQUES

ZOOLOGIE

PARIS

ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR

LIBRAIRIE MARITIME ET SCIENTIFIQUE

RUE HAUTEFEUILLE, 21.

M DCCC LXVII

187[illegible], June 27.
([illegible] fund.
[illegible] I, II.)
Transferred to
Museum of Comparative Zoology
5 May 1916.

HISTOIRE NATURELLE

DES

OISEAUX

PAR LE COMMANDANT LOCHE

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, DIRECTEUR DE L'EXPOSITION PERMANENTE,
DU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE ET DU JARDIN ZOOLOGIQUE D'ALGER, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

TOME PREMIER

OISEAUX.

HISTOIRE NATURELLE

DES

OISEAUX DE L'ALGÉRIE.

ORDRE DES RAPACES

ACCIPITRES.

FAMILLE DES VULTURIDÉS

VULTURIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES VULTURINÉS

VULTURINÆ.

Genre Gyps — *Gyps,* Savig.

1. Gyps fauve — *Gyps fulvus.*

Gyps fulvus, Ch. Bonap. *Conspect. av.* (1850), p. 10, sp. 1, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 530, sp. 8; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 35, sp. 1.

Vultur fulvus, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. I, p. 462; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 249; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 6; — Cuvier, *Tabl. élém. d'hist. nat.* (1797), p. 190, et *Règ. an.* 2[e] édit. (1829), tom. I, p. 315; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2[e] édit. (1820), tom. I, p. 5; — Vieill. *Faun.*

franç. (1821), p. 2; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXVII; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XII.

Gyps vulgaris, SAVIG. *Syst. des Ois. d'Égypt.* (1809), p. 71.

Vultur leucocephalus, MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 7.

Vultur vulgaris, VIEILL. *Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXV, p. 251.

BUFFON, pl. enlum. 426.

GOULD, *Birds of Eur.* tom. I.

SUSEMIHL, *Vög. Eur.* tab. III, et 3, a.

ENNESSER des Arabes, — VAUTOUR FAUVE ou VAUTOUR GRIFFON des Européens.

Assez généralement connu sous la dénomination de Vautour Griffon, le Gyps fauve a la tête mince et comprimée; le bec assez fort, allongé, légèrement arrondi en dessus, livide, à pointe noirâtre et crochue; la cire couleur de chair; les narines transversales, allongées et elliptiques; les yeux noirs et à fleur de tête; le corps robuste, oblong et massif; le cou long et serpentiforme; les jambes emplumées; les tarses robustes; les ongles courts et très-émoussés; les ailes amples; la queue courte et composée de quatorze pennes; le jabot saillant. Les individus très-adultes ont le dessus de la tête et le cou recouverts de plumes filiformes peu fournies, d'un blanc jaunâtre, ressemblant presque à des poils. La coloration générale du Gyps fauve adulte est un fauve isabelle très-pâle, un peu ardoisé; les rémiges et les pennes de la queue sont d'un brun noir très-intense; le jabot, brun roussâtre foncé, est entouré par une ligne de duvet, long, soyeux et d'un beau blanc, qui le circonscrit; la base du cou est revêtue d'une collerette touffue, composée d'un beau duvet d'une blancheur éclatante et qui, surtout, à l'époque des amours, acquiert un très-grand développement.

La coloration du dessous du corps est d'une teinte un peu plus foncée que celle des parties supérieures; l'extrémité des plumes est arrondie et leur tige d'un jaunâtre pâle.

Les individus moins adultes, ont la tête et le cou recouverts d'un duvet plus fourni et d'un blanc plus jaunâtre; la coloration générale du plumage est d'un roux plus vif; le jabot est moins brun et n'est pas entouré de la jolie ligne de duvet blanc qui le circonscrit. Chez ces mêmes sujets, la collerette, moins touffue, est composée de plumes effilées, d'un blanc jaunâtre; l'extrémité des plumes est moins arrondie, et leur tige est d'une nuance plus claire que les barbes. Taille : $1^{m}15$ à $1^{m}20$.

Les jeunes individus ont toutes les teintes du plumage beaucoup plus foncées que les adultes; les plumes, au lieu d'être arrondies, sont acuminées; la collerette est composée de véritables plumes, longues, effilées, d'un roux plus ou moins vif, avec la tige d'une nuance plus foncée.

Les jeunes naissent couverts d'un duvet épais, d'un blanc grisâtre.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Il existe souvent de notables différences dans la livrée des individus de cette espèce; non-seulement l'âge et la saison y apportent des modifications, mais aussi l'époque plus ou moins éloignée de la mue qui est partielle, ce qui fait qu'il se rencontre souvent des sujets chez lesquels quelques plumes nouvelles tranchent par leur nuance foncée sur la teinte générale d'une livrée déjà plus ou moins décolorée. Nous avons été à même de constater sur un grand nombre d'individus vivants, que nous avons possédés, que le plumage de cet oiseau subit

d'énormes modifications, et il n'est donc point étonnant que l'on ait considéré, comme appartenant à des espèces distinctes, quelques sujets du Gyps fauve.

Très-commun dans les trois provinces de l'Algérie, le Gyps fauve n'y diffère en rien de son congénère d'Europe. C'est toujours dans les montagnes et les rochers les plus inaccessibles qu'il établit son aire. Sa ponte, en Algérie, ne s'effectue que vers le mois de mars, tandis que dans les Pyrénées elle a souvent lieu au commencement de février et même dès la fin du mois de janvier. Ses œufs, au nombre de deux, sont d'un blanc pur, un peu allongés, rudes au toucher, la coquille en est verdâtre à l'intérieur; leur grand diamètre est d'environ 8 à 9 centimètres, le petit de 7 centimètres à 75 millimètres.

Dès le point du jour, les vautours quittent leur aire pour aller à la recherche de leur nourriture; c'est individuellement et par petits groupes de deux ou trois individus qu'ils procèdent à cette recherche, et ils semblent suivre un itinéraire régulier dont ils s'écartent rarement.

Certains points culminants semblent être le but de leurs courses périodiques; ils s'y réunissent en assez grand nombre, et lorsqu'on connaît ces lieux de réunion habituelle, on peut être certain de les y rencontrer chaque jour, car ils y stationnent à l'aller et au retour de leurs chasses.

Le cadavre d'un gros animal les attire très-promptement, guidés qu'ils sont par le sens de l'odorat ou par celui de la vue.

Le développement du sens olfactif, chez les Vautours, a été fort controversé : sans admettre qu'il soit aussi étendu que l'a prétendu Pline, il faut reconnaître qu'il est fort subtil, et en bien des occasions nous avons été à même de le constater.

Une fois connu le lieu de rendez-vous de grands rapaces, nous faisions souvent conduire en ce lieu (toujours fort élevé) un animal qui, le soir après leur départ, était abattu et soigneusement enfoui ou caché, de peur que les Chacals ne vinssent le dévorer pendant la nuit, car il était destiné à servir d'appât pour attirer, à proximité d'une cachette, d'où il était possible de les tirer, des Vautours et des Gypaëtes. Eh bien! lorsqu'il nous est arrivé de ne venir que tardivement, ces Rapaces, que leur odorat seul avait pu avertir (puisque rien extérieurement ne trahissait la présence d'une proie), planaient et tournoyaient déjà avec obstination au-dessus de l'animal enfoui.

Pendant certains jours, on voit ces Oiseaux redoubler d'activité et se jeter avidement sur une nourriture qu'ils ont précédemment dédaignée: on peut alors être assuré qu'une grande perturbation atmosphérique ne tardera pas à survenir, et que, tant que durera le mauvais temps, les Rapaces ne se montreront pas. Servis par un admirable instinct et une prescience qui nous fait défaut, ils se pourvoient ainsi à l'avance pour être en mesure de laisser passer les mauvais jours.

La voracité des Vautours est extrême, mais ils savent supporter une longue abstinence, et un jeûne prolongé ne paraît pas les incommoder.

Les Vautours en général et le Gyps fauve en particulier semblent redouter beaucoup le Gypaëte; aussi, de quelque point éloigné de l'horizon qu'ils aperçoivent un de ces redoutables Oiseaux, ils s'éloignent en hâte et abandonnent à ce puissant rival la proie qu'ils sont en train de dévorer, puis, se plaçant à quelque distance, ils attendent immobiles qu'il plaise au survenant de s'éloigner et de leur permettre ainsi de continuer leur festin. Le Gy-

paëte, lui, sans paraître aucunement s'apercevoir du dérangement qu'il occasionne et de la déférence qui lui est témoignée, mange sans hâte, et, son repas terminé, reprend son vol.

Peu délicats, les Vautours purgent la terre des charognes qui corrompraient l'air; mais ils préfèrent néanmoins une proie fraîche ou dont la décomposition est moins avancée.

« La destinée des Vautours, dit Frédéric Cuvier, est une des plus importantes qu'il soit donné aux Oiseaux de remplir; ils contribuent puissamment à débarrasser la terre des cadavres qui l'empuanteraient et qui pourraient la rendre inhabitable partout où la main de l'homme ne viendrait pas suppléer la nature.

« Un des besoins les plus pressants des sociétés humaines, c'est de se soustraire aux émanations que répandent, en se décomposant, les corps morts des hommes et des animaux, d'éloigner de la vue le triste spectacle de ces êtres sans vie, prêts à vicier l'air de leur infecte odeur. Eh bien! ce besoin ne paraît pas être moins impérieux pour la nature que pour l'espèce humaine; rien n'est plus merveilleux que les moyens qu'elle a mis en usage pour le satisfaire, que la variété de secours qu'elle a su tirer de ses œuvres pour atteindre ce but, que la prévoyance qui, dans cette vue, l'a dirigée lorsqu'elle les créa. Un animal n'a pas plutôt cessé de vivre qu'à l'instant arrivent de toutes parts des milliers d'autres animaux pour le dévorer, des Insectes de tout ordre, des Oiseaux de tous genres, et enfin des Mammifères de plusieurs espèces; mais de tous ces animaux, c'est sur les Vautours que la nature semble avoir le plus compté, surtout dans les pays chauds, car, avertis de très-loin de l'existence d'un cadavre, par leur vue ou par leur odorat, et vivant en troupes, ils arrivent promptement et en grand nombre à la place qu'il occupe. On ne s'étonnera donc pas de la protection que ces animaux ont trouvée chez tous les peuples. Ils furent déifiés chez les Égyptiens; plusieurs nations punissent leur mort comme un crime, et partout ils vivent familièrement au milieu des hommes qui leur rendent en bienveillance ce qu'ils en reçoivent en utilité. »

On a dit que les Vautours, lorsqu'ils étaient posés, avaient beaucoup de peine à prendre leur essor, qu'ils étaient obligés de faire quelques sauts et retombaient plusieurs fois avant de pouvoir s'élever; cela ne peut réellement avoir lieu que lorsqu'ils sont repus outre mesure, car, en tout autre temps, ils s'envolent avec la plus grande facilité et planent avec une aisance et une légèreté que leur lourde apparence, lorsqu'ils sont à terre, ne laisserait pas supposer.

Au repos, le Gyps fauve se tient dans une attitude un peu inclinée, le cou entre les épaules et les yeux à demi fermés. Si, dans ses courses, il a été surpris par un orage, dès que la pluie a cessé de tomber, il se pose sur le sommet le plus élevé d'un rocher, le corps et la tête très-élevés, les ailes étendues horizontalement, et il présente ainsi, de loin, l'apparence d'une croix.

Défiants et patients comme tous les animaux sauvages, ce n'est qu'après avoir longtemps plané au-dessus d'une proie dont ils ne se rapprochent que lentement, que les Vautours finissent par se décider à s'abattre. Le plus petit changement apporté dans la configuration des lieux qu'ils fréquentent, éveille leur inquiétude et les en éloigne parfois pour longtemps.

Doué d'une vitalité très-résistante, le Gyps fauve, lorsqu'il n'est que blessé, devient redoutable. Nous en avons vu se défendre avec énergie contre des chasseurs imprudents, trop

pressés de s'en emparer. Il nous est arrivé, parfois, de trouver le matin, bien vivant, tel Gyps fauve, que nous avions, la veille au soir, rapporté de la montagne où il avait été abattu, et qui, après plusieurs heures de mort apparente et plusieurs chevrotines dans le corps, s'était parfaitement repris à la vie.

En captivité, le Gyps fauve devient assez familier. Cependant quelques-uns en sont fort irrités. Un jeune individu que j'avais donné au commandant Méry de la Canorgue, s'emparait des Chats et des petits Chiens qui passaient à sa portée, et les dévorait tout palpitants. Il finit par devenir épileptique, et il fallut le tuer.

D'ordinaire, le Griffon se résigne à la captivité. Il est très-vorace ; tout lui est bon, et il mange même du poisson et de la viande cuite. Il devient parfois assez doux, mais il conserve toujours une odeur forte et repoussante.

Un grand nombre de Gyps fauves, que j'ai longtemps conservés vivants, et parmi lesquels quelques-uns étaient très-vieux, formaient la plus curieuse collection qu'il fût possible de voir ; il n'en était pas deux exactement semblables. Plusieurs ont pondu en captivité, mais aucune reproduction ne s'en est suivie.

Nous avons rencontré le Gyps fauve dans toutes les montagnes de l'Algérie, mais il affectionne particulièrement celles qui sont fréquentées par les troupeaux.

Les beaux sujets qui font partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger ont été capturés sur le Djurjura et le Djebel Gontas.

Genre Vautour — *Vultur,* Linn.

2. Vautour arrian — *Vultur monachus.*

Vultur monachus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 122 ; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 11, sp. 4, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 530, sp. 15. — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 35, sp. 2.

Vultur cinereus, Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 247 ; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 1 ; — Cuv. *Tabl. d'hist. nat.* (1797), p. 190, et *Règ. an.* 2e édit. (1829), p. 315 ; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 4 ; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* p. XII ; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849) ; tom. I, p. 9.

Ægypius niger, Savig. *Syst. des Ois. d'Égypt.* (1809), p. 74 et pl. 11.

Vultur niger, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXV, p. 253, et *Faun. franç.*, p. 2.

Gyps cinereus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 2 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXVII.

Buffon, pl. enlum. 425.

Gould, *Birds of Eur.*, tab. 2.

Ennesser des Arabes, — Vautour cendré des Européens.

Le Vautour arrian a la tête grosse, large; le bec gros, fort, allongé et crochu à sa pointe qui est noire; la cire est violâtre ainsi que la moitié postérieure du bec; les narines sont arrondies et percées dans la cire; les yeux sont d'un brun foncé et moins saillants que ceux du Gyps fauve; le corps est massif; une partie de la tête et du cou est nue et d'un livide violacé; le vertex est recouvert d'un duvet brun, touffu et serré, formant calotte et qui, plus allongé en arrière, se termine par une espèce de crête transversale; la partie inférieure du cou est entourée de plumes longues, étroites, contournées, formant fraise et remontant des parties latérales du cou vers la nuque; les jambes sont emplumées supérieurement; tarses forts, d'un gris bleuâtre; doigts recouverts de quatre à cinq squamelles et d'écailles irrégulières; ongles un peu recourbés, noirs, robustes et un peu émoussés; les ailes très-amples, longues, obtuses, montrent à leur insertion deux fascicules de plumes longues et effilées qui rejoignent la fraise en arrière, et en avant descendent sur le jabot; la queue noirâtre est courte, arrondie et composée de douze pennes, dont la tige, très-forte et piquante à l'extrémité, dépasse les barbules latérales; la coloration générale du Vautour arrian est un brun foncé noirâtre, d'autant plus pur et plus intense que l'individu est plus adulte et plus rapproché de l'époque où la mue s'est effectuée; cette dernière commence habituellement aussitôt après la nichée, c'est-à-dire après que les jeunes ont quitté le nid, ce qui, en Algérie, a lieu dès le mois de juin ou les premiers jours de juillet.

Dans cette espèce, la femelle est un peu plus grande que le mâle, sa taille atteint 1^{m} 20 à 1^{m} 25.

Les jeunes individus ont la tête et le cou recouverts d'un duvet grisâtre, et les teintes du plumage sont d'un brun moins noir que chez les adultes, chaque plume étant colorée de brun clair à l'extrémité.

Peu commun en Algérie, ce n'est qu'isolément ou par couple que nous y avons rencontré le Vautour arrian.

Plus robuste et plus courageux que le Gyps fauve, le Vautour arrian ne craint pas, lorsque la faim ou les besoins de sa famille le pressent, de s'attaquer aux animaux vivants, mais d'ordinaire il se contente des cadavres qu'il rencontre.

Sa ponte est habituellement de deux œufs, un peu plus gros et plus obtus que ceux du Gyps fauve : comme ceux de ce dernier ils sont blancs et rudes au toucher, mais semés parfois, au gros bout, de points d'un rose vineux; la coquille est verdâtre à l'intérieur; leur grand diamètre est d'environ 9 centimètres et le petit de 75 millimètres.

Les jeunes naissent couverts d'un épais duvet, le mâle et la femelle leur apportent une nourriture abondante, car des débris amoncelés se trouvaient dans toutes les aires que nous avons visitées, notamment dans les Pyrénées françaises et espagnoles, que ces Oiseaux fréquentent à l'époque de la nichée.

Genre Otogyps — *Otogyps*, Gray.

3. Otogyps Nubien — *Otogyps Nubicus.*

Otogyps Nubicus, Ch. Bonap. *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 530, sp. 17; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 36, sp. 3.

Vultur Nubicus, Hamilt. Smith, *Griff. and Kingd.* p. 64; — Ch. Bonap. *Consp.* (1850), p. 10, sp. 2.

Vultur imperialis, Temm. et Laug. pl. col. 426, ad.

Vultur oricou ou Ægypius. Temm. et Laug. pl. col. 407, jun.

Vultur niger et vulgaris. Savig. *Ois. d'Égyp.* pl. 11, fig. jun.

Vultur Ægypius, Rupp. *Neue Wirbelth.* p. 47.

Ennesser des Arabes, — Vautour noir des Européens.

L'Otogyps de Nubie a la tête ronde, grosse et massive; le bec, très-robuste et très-crochu est jaune sur la plus grande partie de son étendue, et noir à son extrémité; les narines percées perpendiculairement à la longueur du bec sont elliptiques; le dessus de la tête est recouvert d'un duvet noirâtre peu touffu; les côtés de la tête et le cou sont nus, et la peau qui recouvre ces parties est d'un rougeâtre bleuâtre un peu violacé; la cire est jaunâtre; les yeux sont arrondis et l'iris d'un brun foncé rougeâtre : quelques replis cutanés près du méat auditif, mais sans appendices sur le cou; quelques cils roides et noirs bordent l'œil, et des poils semblables, mais plus longs, recouvrent sur les côtés la face et le haut du bec; la base du cou est revêtue d'une collerette composée de plumes arrondies, frisées et remontantes; le jabot est recouvert d'un duvet brun foncé, ras, serré et lustré; un bouquet de poils noirs, roides et un peu contournés est implanté sur le milieu du thorax; les cuisses ne sont pas emplumées, mais revêtues d'un duvet noirâtre très-doux et très-touffu; quelques plumes étroites, longues et contournées recouvrent imparfaitement sur la poitrine et sur l'admomen le duvet épais dont ces parties sont revêtues; tarses et pieds très-robustes d'un gris un peu couleur de chair; ongles noirs, larges, recourbés et peu aigus; ailes très-longues, très-amples et dépassant un peu la queue qui est étagée; la coloration générale de l'Otogyps de Nubie est un brun noir, passant au brun de suie; le mâle et la femelle se ressemblent, leur taille varie de $1^{m}20$ à $1^{m}30$.

Les jeunes sont d'une couleur moins foncée et ont toutes les plumes bordées d'une nuance fauve; la tête et le cou sont entièrement recouverts d'un duvet court, fin et serré, et les longues plumes formant collerette n'ont pas encore pris leur développement.

L'*Otogyps Nubicus* se rencontre en Algérie, dans les provinces de Constantine et d'Oran, et dans le sud de la province d'Alger; il a longtemps été confondu avec l'*Otogyps auricularis,* qui n'a jamais, à notre connaissance, été rencontré en Algérie. L'espèce qui nous occupe n'est pas pourvue de l'appendice auriculaire qui a valu son nom à son congénère; mais cette différence, très-apparente chez les individus vivants, est, en raison du raccornissement de la peau, beaucoup plus difficile à constater sur leurs dépouilles. Le prince Ch. Bonaparte

et M. Jules Verreaux ont rectifié l'erreur longtemps accréditée de l'identité de ces deux espèces et en ont débrouillé la synonymie.

L'Otogyps de Nubie se reproduit en Algérie; son mode de nidification est le même que celui des autres Vautours; il établit son aire au sommet de montagnes élevées, dans des anfractuosités difficilement accessibles; sa ponte est de deux œufs obtus, un peu arrondis, presque entièrement recouverts de petites taches et de points d'un brun de terre ou d'un rouge de sang plus ou moins vif, et ayant, en raison de leur forme et de leur couleur, beaucoup plus de ressemblance avec des œufs de Gypaëte qu'avec des œufs de Vautour. Leur grand diamètre est d'environ 8 centimètres, le petit de 7 centimètres.

La ponte a lieu au commencement du mois de mars, et nous avons pris au nid, près de Teniet-el-Had, le 30 juin, deux jeunes individus qui commençaient à être bien revêtus de plumes; élevés en captivité, ils sont devenus assez familiers et aimaient à être caressés, mais ils étaient faciles à effrayer, et alors ils cherchaient à blesser ceux qui les approchaient. Il y avait trois ans que je les possédais; lorsqu'ils semblèrent vouloir nicher, je mis à leur portée divers bûchettes et les matériaux que je crus propres à cet usage, ils s'en emparèrent et établirent leur nid dans un coin obscur, dans un enfoncement ménagé à cet effet dans la grande volière qu'ils habitaient; la ponte avait eu lieu et la femelle semblait couver assez assidûment, lorsqu'un soldat étant entré brusquement, l'effraya et, dans sa précipitation à se jeter sur lui, elle entraîna les œufs qui tombèrent et se brisèrent; depuis lors, des déplacements et d'autres inconvénients m'ont privé de la possibilité de recommencer cette intéressante expérience à laquelle je tenais beaucoup.

Divers individus que j'ai possédés vivants et qui avaient été capturés dans les environs de Boghar étaient de très-grande dimension, leur gloutonnerie était extrême; si l'on excitait leur convoitise en leur montrant un morceau de viande ou une pièce de gibier, ils prenaient des postures grotesques et se contournaient de toutes les façons; lorsqu'ils étaient repus, leur jabot était très-proéminent, et pendant le temps de la digestion ils restaient volontiers immobiles sur leur perchoir, le corps un peu redressé et toute la partie nue de leur cou enfoncée dans les plumes de leur fraise ou collerette, ce qui faisait que leur tête avait l'air de sortir immédiatement de leurs épaules.

Quoique moins rare en Algérie que le Vautour arrian, l'Otogyps Nubien y est infiniment moins commun que le Gyps fauve et ne s'y rencontre qu'accidentellement, bien qu'il y soit sédentaire. Un indivivu d'âge moyen, qui probablement avait été blessé, s'abattit un jour à peu de distance d'Orléansville, au beau milieu d'un escadron de hussards qui y faisait halte en se rendant à Alger; les soldats s'en emparèrent sans trop de peine et l'offrirent à leur colonel, qui le conserva assez longtemps et ensuite l'envoya en France.

Plus robuste et plus fort que le Gyps fauve, l'*Otogyps Nubicus* ne permet guère à ce dernier de s'établir dans son voisinage, mais la voracité de ces Oiseaux est si grande qu'un seul couple suffit pour purger une vaste étendue de tous les cadavres et débris d'animaux que dédaignent les Aigles et les grands Mammifères carnassiers.

Genre Néophron — *Néophron,* Savig.

4. Néophron Percnoptère — *Neophron Percnopterus.*

Neophron Percnopterus, Savig. *Syst. des Ois. d'Égyp.* (1809), p. 76; — Vieill. *Faun. franç.* (1821-23), p. 3; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 29; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 530, sp. 20; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXVII; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 14, sp. 4; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 36, sp. 4.

Vultur Percnopterus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 123; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 249; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 2; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXV, p. 255.

Vultur Ægyptius, Briss. *Ornith.* (1760), tom. I, p. 457, individu d'âge moyen et V. leucocephalos, p. 466, individu non adulte.

Vultur leucocephalus, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 248, jun.

Vultur fuscus, Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 248, jun.; Lath. *Ind. Ornith.*, tom. I, p. 5.

Cathartes Percnopterus, Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 8; Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XI.

Buffon, pl. enlum. 427, jeune, et 429, adulte.

Gould, *Birds of Europ.* pl. 3.

Susemihl, *Vögel Eur.* tab. 4.

Errakhma des Arabes, — Catharte Alimoche des Européens.

Appelé aussi Poule de Pharaon, le Néophron est le Percnoptère des anciens auquel les Égyptiens accordaient les honneurs de la momification.

Cet Oiseau a la tête oblongue; le bec grêle, allongé, comprimé légèrement au-dessus de sa courbure; recouvert par la cire dans les deux tiers environ de sa longueur, robuste à sa pointe; mandibule supérieure crochue; l'inférieure plus courte et obtuse; narines ovalaires, longitudinales, sans cloison; face, joues et gorge dénudés; occiput garni de plumes longues et effilées pouvant se relever en huppe; l'iris est d'un jaune orangé tirant sur le rougeâtre; ailes longues, acuminées, la troisième rémige la plus longue, la première plus courte que la deuxième, toutes sont d'un beau noir; la queue est composée de quatorze pennes; la livrée des adultes est blanche, mais presque toujours salie et maculée par les matières en putréfaction qui forment le fond de sa nourriture et sur lesquelles il aime à se vautrer; le jabot est saillant et d'un beau jaune orangé, ainsi que les parties nues de la tête; tarses peu forts, nus et réticulés, d'un jaune plus ou moins foncé, ainsi que les pieds dont les doigts sont unis à leur base par une membrane; le pouce est court, faible et articulé au-dessus du point d'insertion des autres doigts; la taille de cet Oiseau atteint à peine 75 centimètres. Le mâle et la femelle se ressemblent, mais les jeunes diffèrent entièrement des adultes par la coloration de la livrée, qui chez les très-jeunes individus est d'un brun presque noir, varié de quelques taches de nuance plus claire; les parties nues de la face

sont d'une teinte livide et recouvertes d'un duvet grisâtre; la cire et les tarses sont d'un blanchâtre vineux et l'iris brun noir.

A mesure que l'Oiseau vieillit, le plumage s'éclaircit et passe par toutes les nuances du brun, du fauve et du gris pour arriver au blanc, qui est la livrée des adultes. Les parties nues de la face, du cou, de la tête, le jabot, les tarses et les pieds subissent également des modifications de couleur qui font que les individus de cette espèce diffèrent extrêmement les uns des autres.

Très-commun en Algérie, le Néophron recherche, pour y nicher, les rochers les moins accessibles; son aire est composée de bûchettes, et il y pond, dans le courant du mois d'avril, trois ou quatre œufs qui varient beaucoup par la forme, la grosseur et la couleur; les uns sont presque sphériques, d'autres sont allongés, quelques-uns sont pyriformes, ovalaires, ovés, etc.; la coloration ne diffère pas moins que la forme, car, si chez tous le fond de la coquille est d'un blanc jaunâtre à la surface et dans sa transparence, les taches qui la recouvrent et qui varient d'un brun de Sienne au rouge vif sont parfois tellement rapprochées qu'elles la cachent entièrement et qu'il est très-difficile de décrire toutes les variétés qui en résultent. Nous avons vu de ces œufs qui étaient presque blancs et ne présentaient que quelques taches semblables à du sang desséché; d'autres, d'un roux brun, étaient maculés de taches et de points d'une nuance plus foncée, quelques-uns étaient recouverts de lignes violacées d'un très-joli aspect; chez certains, toutes les taches réunies au gros bout recouvraient entièrement cette partie d'une enveloppe d'un rouge brun luisant chez les uns, terne chez les autres; dans quelques variétés un pointillé, mélangé de quelques petites taches d'un rouge vif, plus multipliées sur le gros bout, laissait bien voir la nuance du fond de la coquille : aucun ne nous a offert cette transparence verdâtre particulière aux œufs du Gyps fauve et de divers Aigles. La grosseur des œufs du Percnoptère varie pour le grand diamètre de 6 à 7 centimètres et pour le petit de 45 millimètres à 55 millimètres.

Quoique très-commun en Algérie, ce n'est jamais en bandes nombreuses que cet Oiseau s'y rencontre, c'est toujours isolé ou par couple qu'on l'y trouve; il vit très-bien en captivité et devient extrêmement familier; sa voix est une espèce de croassement sourd qu'il fait entendre lorsqu'il est irrité; malgré sa saleté, si on a le soin de nettoyer l'endroit qu'il habite et de ne pas laisser à sa proximité les immondices sur lesquelles il se plaît à poser et à se frotter, il finit par perdre la mauvaise odeur qui le rend si repoussant; son plumage acquiert alors une blancheur qui le rend fort remarquable et qui contraste agréablement avec le beau noir de ses ailes et le jaune orangé de son jabot ainsi que de toutes les parties nues de sa tête; j'en ai possédé à la fois plusieurs qui étaient d'âges différents et qui vivaient en fort bonne intelligence, non-seulement entre eux, mais aussi avec tous les autres Rapaces, leurs commensaux; aucun Oiseau ne semble moins délicat ni plus facile à nourrir, mais il est très-sensible au froid, et plusieurs individus que j'emportais en France pendant l'hiver de 1855 pour en faire hommage à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle de Paris ne résistèrent pas à un froid qui, pendant la traversée, descendit au-dessous de 18 degrés : tous moururent.

En liberté, le Percnoptère se nourrit de charognes, de voiries et de toutes sortes d'immondices; il ne dédaigne pas les poissons morts et souvent corrompus que la mer rejette sur ses rivages; mais lorsqu'il a des petits, s'il ne trouve pas ces débris en assez grande

abondance il s'attaque à des animaux vivants de petite taille dont il finit toujours par s'emparer.

Le Percnoptère se laisse difficilement approcher, il est excessivement défiant, et il ne s'accommode du voisinage des lieux habités qu'après s'être bien assuré qu'il n'y sera pas inquiété.

Lorsqu'il prend ses ébats il s'élève dans les hautes régions de l'atmosphère et y décrit en spirale des cercles gracieux; cet Oiseau rend de grands services dans les pays qu'il habite, en les débarrassant des immondices dédaignées par tous les autres Rapaces.

FAMILLE DES GYPAÉTIDÉS

GYPAETIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES GYPAÉTINÉS

GYPAETINÆ.

Genre Gypaète — *Gypaetus,* Storr.

5. Gypaëte barbu — *Gypaetus barbatus.*

Gypaetus barbatus, Cuvier, *Tabl. élément. des anim.* (1797), p. 191, et *Règ. an.* 2ᵉ édit. (1829), tom. I. p. 318; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2ᵉ édit. (1820), tom. I, p. 11; — Ch. Bonap. *Birds of Eur.* (1838), p. 2, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 531, sp. 21; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXVIII; — Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. XIII; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 17, sp. 5; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 36, sp. 5.

Vultur barbatus, Linn. *Syst. nat.* 12ᵉ édit. (1766), tom. I, p. 43.

Vultur niger et aureus, Briss. *Traité d'Ornith.* (1760), tom. I, p. 457 et 458.

Vultur barbarus et barbatus, Lath. *Ind. ornith.* (1760), tom. I, p. 3.

Gypaetos leucocephalus et melanocephalus, Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 9 ad. et p. 10 jun.

Phene ossifraga, Savig. *Syst. des Ois. d'Égypt.* (1809), p. 78; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XXV, p. 212, et *Faun. franç.* p. 5; — Less. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 30.

Temm. et Laug. pl. col. 431, ad.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 4.

Schlegel et Susemihl, p. 19, tab. 5 et 6.

El Ogab des Arabes; Gypaete des Européens.

Le Gypaëte barbu établit le passage des Vautours aux Aigles, et il sert, pour ainsi dire, de transition des uns aux autres. Ce bel Oiseau a la tête forte, assez largement développée postérieurement et recouverte de plumes ainsi que le cou; son bec robuste, couleur de corne, est allongé, comprimé sur les côtés, arrondi en dessus, renflé vers la pointe qui est crochue et entouré en dessus comme en dessous de soies roides; la mandibule inférieure courte, droite et obtuse, est ornée d'un bouquet de poils noirs roides, formant barbiche ou impériale; narines ovales, recouvertes ainsi que la cire par des soies roides et couchées sur la base du bec; ses paupières, d'un rouge de sang que l'Oiseau élargit à volonté et selon les émotions qui l'animent, entourent l'iris qui est d'un beau jaune orangé; le corps est robuste et allongé; les ailes sub-obtuses, et dont la troisième rémige est la plus longue, sont très-allongées et lui donnent une grande puissance pour le vol; les tarses sont courts et entièrement emplumés; les doigts sont réticulés, les antérieurs, réunis à leur base par un repli membraneux, sont garnis au bout de quatre à cinq écailles; les ongles, faiblement crochus, sont plus robustes que ceux des Vautours, mais ne peuvent pas se comparer à ceux bien plus aigus des Aigles; la queue, composée de douze pennes, est longue et en forme de coin, chacune des rectrices latérales allant en augmentant de longueur jusqu'aux deux médianes qui sont les plus longues.

Le Gypaëte barbu, très-adulte, a le vertex d'un blanc un peu jaunâtre, circonscrit vers la partie postérieure par une bande noire, qui vient en s'élargissant entourer les yeux et se confondre avec les poils qui recouvrent le bec; la partie supérieure du cou et toutes les parties inférieures du corps sont d'un blanc plus ou moins jaunâtre, surtout vers le haut du cou et de la poitrine; les plumes des parties supérieures sont d'un brun noir plus ou moins intense et portent sur leur tige une ligne d'un blanc un peu jaunâtre qui, allant en s'élargissant vers leur extrémité, se termine en gouttelette; les rémiges sont noires, les quatre premières sont échancrées; les plumes tibiales sont longues et blanchâtres, et les pieds sont d'un gris bleuâtre.

Le mâle est un peu plus petit que la femelle, la taille de cette dernière atteint $1^{m}25$.

Moins adulte, le Gypaëte a la partie supérieure du cou et toutes les parties inférieures d'un beau roux orangé; le manteau et les couvertures alaires d'un beau brun lustré; la baguette des plumes grisâtre : les rémiges et les rectrices, d'un brun cendré, ont leur tige d'une nuance plus claire.

Les jeunes sont d'un brun noirâtre, plus foncé sur les parties supérieures que sur les inférieures; l'iris est brun et les pieds livides.

Après la première mue, les teintes s'éclaircissent sur les parties inférieures où les plumes rousses commencent à se montrer; le dessus du corps, au contraire, devient d'un brun plus intense, et la nuance claire des baguettes apparaît.

En captivité, les teintes jaunâtres de la tête, du cou et du dessous du corps finissent quelquefois par disparaître entièrement; ces parties deviennent alors d'un assez beau blanc,

ainsi que la tige des plumes des parties supérieures et la petite tache arrondie en forme de gouttelette qui termine ces dernières.

Malgré la rareté de plus en plus grande du Gypaëte en France et en Algérie, nous avons été à même de comparer un assez grand nombre de ces Oiseaux, et, malgré l'autorité des savants naturalistes qui les ont distingués en plusieurs espèces, il nous a été impossible de reconnaître d'autres différences entre les individus provenant de l'Algérie, des Alpes et des Pyrénées, que celles occasionnées par l'âge et la saison.

Un seul individu qui nous fut montré vivant à Toulouse en 1854, par M. le professeur Moquin-Tandon, et qui se trouvait au Jardin botanique, offrait avec ses congénères une différence de taille extrêmement remarquable, car cet Oiseau était à peine aussi grand qu'un Aigle royal, quoiqu'il parût être parfaitement adulte; toutes ses parties supérieures étaient d'un beau noir intense et lustré; le dessus de sa tête, la baguette et l'extrémité des plumes, et toutes les parties inférieures étaient d'un blanc pur et éclatant; il avait les tarses emplumés; ses pieds étaient robustes et il présentait tous les caractères d'un vieil individu. M. Moquin-Tandon le tenait d'un voyageur qui le prétendait originaire d'Afrique, mais de quelle partie de l'Afrique? c'est ce que ni M. Moquin-Tandon ni moi ne pûmes savoir avec certitude.

On a prétendu que le Gypaëte nichant à nu sur les rochers et n'y faisant, pour ainsi dire, pas d'aire, s'imprégnait de leur poussière colorante et ocracée, laquelle devenait pour lui *et aussi pour ses œufs* une couleur d'emprunt! Il est certain qu'en lavant avec soin les plumes d'un Gypaëte on arrive à faire disparaître, au moins en partie, cette couleur ferrugineuse; mais il n'en serait pas moins étrange que des Gypaëtes provenant de localités aussi différentes que l'Algérie, l'Abyssinie, la Sardaigne, la Suisse, le Dauphiné, les Pyrénées françaises et espagnoles, etc., présentassent tous une même coloration d'emprunt!

Quant à la différence de taille et de plumage qui existe parfois d'individu à individu chez ces Oiseaux, le sexe, l'âge et la saison suffisent pour l'expliquer.

Bruce, dans son *Voyage en Nubie et en Abyssinie,* traduction française de Castera, t. IX, p. 316, Paris (1791), dit à propos de la coloration d'un de ces Oiseaux qu'il avait tué en Abyssinie :

« Quand j'allai ramasser ce monstrueux Oiseau, appelé en arabe Nesser ou Aigle d'or, je ne fus pas peu surpris de trouver mes mains couvertes d'une poudre jaune. Je le retournai et je vis que les plumes de son dos rendaient aussi de la poudre brune, c'est-à-dire de la couleur dont elles étaient. Il y avait abondamment de cette poudre; et pour peu qu'on secouât les plumes, la poudre volait comme si on l'avait jetée avec la houppe d'un coiffeur. Les plumes de la gorge et du ventre étaient d'une belle couleur dorée et ne paraissaient avoir rien d'extraordinaire en elles; mais les grandes plumes de dessus les ailes et du haut du dos étaient formées en petits tubes, de manière que quand on les pressait il en sortait de la poudre qui se répandait sur la partie la plus fine de la plume, et cette poudre, ainsi que je l'ai fait remarquer, était brune.

« Il est impossible de dire avec certitude pourquoi la nature a pourvu cet Oiseau d'une aussi grande quantité de poudre. Tout ce qu'on peut faire, c'est de conjecturer qu'elle la lui a donnée, ainsi qu'aux autres habitants ailés de ces hautes montagnes, comme un moyen de résister aux pluies abondantes qui y tombent pendant six mois de l'année. »

Le Gypaëte n'est pas commun en Algérie, il ne s'y rencontre que par couples isolés : comme tous les grands Rapaces il recherche, pour y nicher, les montagnes élevées et les plus escarpées, sa ponte est de deux œufs, souvent même d'un seul; la forme de ces œufs est arrondie, un peu rude au toucher et généralement d'une nuance ferrugineuse plus ou moins foncée, quelques-uns sont blanchâtres; je n'en ai jamais rencontré qu'un seul qui fût d'un blanc pur et portant au gros bout de larges taches d'un rouge brun; la coquille des œufs de Gypaëte est dans sa transparence d'un blanc jaunâtre et jamais verdâtre comme celle des œufs du Gyps fauve et des Aquilinés; leur grand diamètre est de 8 centimètres, le petit de 70 à 75 millimètres.

De tous les Oiseaux qui se reproduisent en Algérie, le Gypaëte est celui dont la nidification est la plus précoce; c'est dès les premiers jours de février que les vieilles femelles commencent à pondre, les jeunes sont un peu plus tardives.

Le Gypaëte est le plus grand et le plus beau des Rapaces de l'Algérie; mieux conformé pour le vol que les Vautours, rien n'égale sa grâce et sa légèreté lorsqu'il plane au haut des airs : par sa tête couverte de plumes et la noblesse de son port; ses yeux que rendent si éclatants le rouge vermillon de la paupière; la barbiche qu'il porte sous la mandibule inférieure; ses tarses emplumés et sa force prodigieuse, il semble le roi de nos montagnes; l'Aigle royal lui-même, quoique armé de serres bien plus robustes, n'a pas sa majestueuse prestance.

Doué d'une grande force musculaire, le Gypaëte attaque souvent des Mammifères d'assez forte taille, et unissant la ruse à l'adresse, il finit toujours par s'en emparer. Planant dans les plus hautes régions de l'atmosphère, il fond inopinément sur les Gazelles ou les Brebis qu'il aperçoit sur le penchant des montagnes, d'un coup d'aile il précipite le malheureux animal dans un ravin, où il va l'achever et s'en repaître. Ce n'est qu'à défaut de proie vivante que le Gypaëte se contente de cadavres, et, lorsqu'il a des petits, ce sont les entrailles de ses victimes et les très-jeunes animaux qu'il leur porte de préférence. J'ai vu un jour un Gypaëte qui venait de précipiter une Brebis dans un précipice, fondre sur elle, lui ouvrir le ventre d'un coup de bec et en arracher un Agneau qu'il emporta dans ses serres.

M. Crespon, dans l'*Ornithologie du Gard,* après avoir fait remarquer que tout décèle dans cette espèce un Oiseau redoutable, raconte qu'un Gypaëte vivant, qu'il possède depuis longtemps, s'irrite à la vue des enfants; qu'il s'élance sur eux en étendant les ailes, et leur présentant la poitrine comme s'il voulait les en frapper : « Dernièrement, ajoute-t-il, j'avais lâché cet Oiseau dans mon jardin; épiant le moment où personne ne le voyait, il se précipita sur une de mes nièces, âgée de deux ans et demi. L'ayant saisie par le haut des épaules, il la renversa par terre. Heureusement que ses cris nous avertirent du danger qu'elle courait; je me hâtai de lui porter secours. L'enfant en fut quitte pour la peur et une déchirure à sa robe. Ce même individu montre peu de courage envers les autres Oiseaux de proie qui habitent avec lui. »

Élevé en captivité, le Gypaëte devient assez familier. Pris vieux, il reste toujours farouche. Nous en avons possédé plusieurs d'âge et de sexe différents, qui vivaient en fort bonne intelligence, non-seulement entre eux, mais aussi avec les autres Rapaces, leurs commensaux. Lorsqu'on leur distribuait leur nourriture, chacun se hâtait de s'emparer d'un mor-

ceau, le tenait vigoureusement entre ses serres et, les ailes et la queue bien étendues, de manière à en dérober la vue, le déchiquetait prestement à grands coups de bec et l'avalait au plus vite. Ces Oiseaux boivent beaucoup en captivité et rejettent souvent les os, les plumes et les autres matières qu'ils ne peuvent digérer, et que leur gloutonnerie leur a fait absorber.

Un jeune individu que j'avais pris au nid, au mois de mai, avait eu, dans les péripéties de sa capture, la mandibule inférieure rompue; voici comment la chose arriva : j'observais depuis quelque temps un couple de Gypaëtes, qui étaient fort actifs, fort affairés et que je voyais souvent emporter de jeunes animaux ou des débris sanglants, lesquels, pendant très-bas, étaient faciles à distinguer. Je finis par découvrir leur aire; elle surplombait un profond ravin et était elle-même dominée par le sommet de la montagne qui l'abritait; il n'était possible d'y atteindre qu'au moyen d'une corde fixée au sommet de la roche, puis de descendre par son moyen, et, une fois arrivé au niveau de l'anfractuosité, d'y atteindre en se balançant; c'est ce que je fis et je m'emparai des deux petits qui étaient dans le nid. Mais au moment où j'essayais de placer le second auprès de celui que j'avais déjà enfermé dans le haut de ma blouse, la mère, furieuse de se voir ravir ses petits, se précipita sur moi, et ma corde qui était neuve acquit un mouvement de rotation si rapide que j'en fus presque étourdi et obligé de lâcher le petit que je n'avais pu encore faire entrer dans ma blouse, n'ayant qu'une main de libre. Le pauvre animal tomba au fond du ravin où sans doute il trouva la mort, tandis que, me débattant contre la mère et ma maudite corde tournant toujours, je fus violemment heurté contre le rocher, et que le jeune Gypaëte que j'emportais s'y brisa une mandibule. Désolé du résultat de cette expédition dont je revins tout contusionné, j'essayai bien, avec des attelles, de maintenir la fracture du bec de cet Oiseau, mais, avec ses pattes, il dérangeait constamment l'appareil. Néanmoins il guérit, mais les deux mandibules, au lieu de retomber l'une sur l'autre, se recroisaient, et il semblait que cela dût beaucoup le gêner pour manger. Pourtant sa croissance fut rapide; je l'avais placé dans une cour de la caserne. Il connaissait très-bien la cantinière chargée de le nourrir, et allait de temps en temps frapper à ses vitres avec son bec. Ayant remarqué, dans la salle d'escrime, un vase contenant de l'eau, c'était là qu'il allait boire de préférence, n'étant nullement intimidé par la présence des soldats qui faisaient des armes. Il aimait beaucoup les officiers qui l'accueillaient toujours avec plaisir lorsqu'il allait à leur rencontre. Il témoignait aussi de l'amitié aux soldats; mais des sous-officiers ayant tenté de lui arracher quelques-unes des belles et longues plumes de ses ailes, d'aussi loin qu'il en apercevait un, il redressait ses plumes, ses yeux s'injectaient et il montrait tous les signes d'un violent courroux, essayant de le frapper de ses ailes. Les Chiens aussi lui étaient fort antipathiques, et il les eût attaqués volontiers si on l'eût laissé faire, tandis que les Chats semblaient lui être indifférents.

Si on l'agaçait, il poussait un sifflement aigu, et, la poitrine en avant, se précipitait sur l'agresseur. Il avait adopté, comme lieu de prédilection, un coin du quartier où se déposaient toutes les immondices de la caserne et où les Rats pullulaient. Il y restait parfois des heures entières, immobile comme une statue, campé sur une de ses pattes, les paupières closes et semblant sommeiller; mais qu'un Rat passât à sa portée, la patte qui semblait enfoncée dans les plumes de son abdomen se détendait comme un ressort et avec la rapi-

dité d'une flèche atteignait le Rongeur imprudent. Muni de cette proie, il s'envolait sur un toit élevé pour la dévorer à son aise.

Jamais il n'a tenté de fuir quoiqu'il fût parfaitement libre et qu'il volât fort bien. Peut-être craignait-il, en raison de l'infirmité de son bec, de ne pas pouvoir subvenir à ses besoins.

J'en ai possédé beaucoup d'autres, mais aucun n'est devenu aussi familier ni ne m'a paru aussi intelligent.

Le Gypaëte doit parvenir à un âge très-avancé; j'en ai vu qui avaient plus de vingt ans et qui semblaient plus vigoureux que jamais.

Comme presque tous les grands Rapaces, sa taille semble un peu diminuer à mesure qu'il avance en âge, ce qui tient à ce que les plumes de la queue et des ailes diminuent un peu de longueur à chaque nouvelle mue. La femelle est toujours d'une taille un peu plus allongée et moins trapue que les mâles.

Nous avons particulièrement rencontré le Gypaëte en Algérie, dans le cercle de Boghar, près de Milianah, dans le Djebel-Arib et dans les environs de Bathna.

Parmi les beaux individus qui ornent les collections de l'Exposition permanente d'Alger, une femelle, tuée près de Coléah, est un don de M. le maréchal Randon, qui, lorsqu'elle fut capturée, était gouverneur général de l'Algérie.

Malgré toutes nos recherches, nous n'avons jamais rencontré en Algérie l'espèce de Gypaëte, distingué par Brehm, sous la dénomination de *Nudioes.*

FAMILLE DES FALCONIDÉS

FALCONIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES AQUILINÉS

AQUILINÆ.

Genre Aigle — *Aquila,* Briss.

6. Aigle fauve ou royal — *Aquila fulva.*

Aquila fulva, Savig. *Syst. des Ois. d'Égypt.* (1809), p. 82; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 14; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1806), tom. I, p. 229, et *Faun. fr.* p. 7; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. VI; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 24, sp. 7;

— Ch. Bonap. *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 531, sp. 25; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. de l'Alg.* (1858), p. 37, sp. 7.

Falco fulvus et chrysaëtos, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 225, ad. et jun.; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 254 et 256; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 10 et 12.

Aquila fusca, Briss. *Traité d'Ornith.* (1760), tom. I, p. 429.

Aquila chrysaëtos, Cuv. *Tabl. élement. d'hist. nat.* (1797), p. 192, et *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 324; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. I, p. 231; — Ch. Bonap. *Birds of Eur.* (1838), p. 2; Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXX.

Falco regalis, Temm. *Man. d'Ornith.* 1re édit. (1815), p. 10.

Falco fulvus, Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 38.

Aquila regia, Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 36.

Buffon, pl. enlum. 409, jun., et 410, ad.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 6.

El Ogab des Arabes, Aigle commun, ou Aigle royal des Européens.

L'Aigle fauve, ou royal, a la tête aplatie au sommet, le bec fort, convexe en dessus, très-recourbé à sa pointe qui est très-acérée et couleur de corne; la cire, qui est jaunâtre, est recouverte de quelques poils; les narines, larges et elliptiques, sont percées obliquement dans la cire; la bouche est fendue jusqu'à l'angle postérieur de l'œil; les commissures du bec et l'iris sont jaunes; les sourcils sont saillants et les yeux un peu enfoncés; la tête et la partie supérieure du cou sont recouvertes chez les adultes de plumes longues et acuminées d'un roux vif et doré avec la tige d'un brun noir; toutes les parties supérieures sont brunes; les petites scapulaires sont d'un roux ardent; le dessous du corps est brun, mais les tarses sont d'une nuance plus claire, variée de teintes roussâtres; les ailes allongées et obtuses dont les quatrième et cinquième rémiges sont les plus longues, n'atteignent pas l'extrémité de la queue et sont noirâtres; la queue est arrondie et d'un gris foncé, varié de bandes brunes. Elle est terminée par une bande de cette dernière couleur. Les tarses sont robustes et emplumés jusqu'aux doigts; les pieds sont nerveux et d'un beau jaune; les doigts, de médiocre longueur sont unis à leur base par un repli membraneux. Tous n'ont que trois écailles sur la dernière de leurs phalanges; les ongles sont puissants, recourbés et acérés; l'interne est le plus fort, les latéraux sont égaux.

L'Aigle fauve, lorsqu'il est moins adulte, a toutes les teintes du plumage, d'une coloration plus uniforme; les plumes du dessus de la tête et du cou sont moins acuminées et de la même couleur que le reste du plumage; les tarses sont d'un blanc faiblement teinté de roux; les plumes tibiales sont moins allongées; la queue blanche dans sa moitié supérieure est brune seulement dans sa partie inférieure. En avançant en âge, le blanc de la queue diminue, les bandes transversales y apparaissent successivement, et l'iris devient d'un jaune plus brillant.

Jeune, l'Aigle fauve a la nuque d'un cendré roussâtre clair, la face interne des jambes et les tarses blancs; tout le surplus du plumage est d'un brun enfumé; la queue est blanche et seulement terminée de noir.

La taille de l'Aigle fauve varie de 80 centimètres à 1 mètre et plus; en Algérie, les sujets

nous ont toujours semblé d'une taille un peu plus petite que celle de leurs congénères d'Europe.

Dans cette espèce, comme chez toutes celles du genre *Aquila*, le mâle et la femelle se ressemblent, mais cette dernière est toujours d'une taille sensiblement plus forte.

L'Aigle fauve, comme la plupart des grands Rapaces, établit son nid dans les endroits les plus inaccessibles des montagnes; son aire se compose de bûchettes, de branchages, d'herbes sèches, etc.; elle a la forme d'un plancher solide et a souvent près de deux mètres de diamètre; les œufs, au nombre de deux et de forme un peu allongée, sont blanchâtres et parsemés de taches rousses, brunes, vineuses, ou couleur de sang desséché, fort irrégulières de forme et de grandeur; tantôt assez étendues et plus nombreuses au gros bout, tantôt très-petites et couvrant toute la surface de l'œuf; quelquefois, les taches d'un rougeâtre pâle ou d'un brun vineux sont diffuses et comme renfermées dans l'intérieur de la coquille; quelques œufs sont recouverts de points très-nombreux d'un roux de rouille et si rapprochés les uns des autres, que l'œuf semble être entièrement de cette couleur.

Le fond de la coquille, dans sa transparence, est d'un beau vert. Les deux œufs trouvés dans la même aire n'ont pas toujours la même coloration ni la même forme; d'ordinaire, l'un est obtus et arrondi, tandis que l'autre est allongé; ce dernier, dit-on, donne naissance à la femelle. Leur grand diamètre est d'environ 7 centimètres, le petit de 6 centimètres à 62 millimètres.

Parmi les très-nombreux individus de cette espèce que nous avons été à même d'examiner, nous en avons rencontré quelques-uns dans les Pyrénées et en Algérie, qui montraient les quelques plumes blanches formant épaulette, qui avaient porté M. Barthélemy-Lapommeraye, conservateur du musée de Marseille, à considérer l'Oiseau présentant cette singularité, comme le jeune de l'*Aquila heliaca*, et à en faire le sujet d'une notice par lui publiée lors du congrès scientifique français de 1846. Depuis lors, M. le docteur Jaubert, dans un opuscule ayant pour titre : *Quelques mots sur l'Ornithologie européenne de M. le docteur Degland*, publié en 1851, et dans la *Revue et Magasin de Zoologie* de Guérin Menneville (1852), p. 445, a spécifié cet Aigle à épaulettes blanches sous la dénomination d'*Aquila Barthelemyi*, ou Aigle Sainte-Victoire. Il nous serait difficile d'admettre cette espèce, car parmi tous les sujets que nous avons eus et qui, plus ou moins, étaient pourvus des quelques plumes que MM. Barthélemy et Jaubert ont regardées comme un caractère spécifique, quelques-uns ne les avaient que d'un seul côté, et la dépouille d'une vieille femelle que nous avons cédée à M. Laurin, de Marseille, était dans ce cas. Chez quelques individus, capturés vivants en Algérie, les plumes blanches tombèrent lors de la mue, et, depuis lors, il ne leur en revint plus de cette couleur. Nous pensons donc qu'il faudrait, avant d'admettre cette espèce, recueillir un plus grand nombre d'observations, car les Oiseaux observés par MM. Barthélemy et Jaubert, aussi bien que ceux que nous avons nous-même étudiés, étaient, à l'exception des quelques plumes blanches mentionnées, si exactement semblables sous le rapport de la taille et de la livrée aux Aigles fauves avec lesquels nous les avons comparés, que nous n'oserions pas les en distinguer. D'ailleurs, ayant tué un jour, sur le cadavre d'une Brebis qu'ils étaient occupés à déchirer, deux Aigles dont l'un était une femelle ayant la moitié de la queue blanche, et l'autre un mâle adulte, la femelle seule offrait cette particularité des épaulettes blanches. Que conclure de ce fait?

L'Aigle fauve est la terreur des Mammifères et des Oiseaux dont il fait son unique nour-

riture; le mâle et la femelle chassent de concert. Ils ne se nourrissent que de proies saignantes, et telle est la puissance de leurs serres qu'ils enlèvent souvent et emportent à leurs petits des animaux d'assez forte taille, tels que des Lièvres, de jeunes Agneaux, des Outardes, etc. Cependant il est difficile de croire, ainsi que l'ont prétendu quelques auteurs, qu'il puisse enlever des enfants déjà grands.

M. Moquin-Tandon a communiqué à l'Académie des sciences de Toulouse le fait suivant : « Deux petites filles du village d'Alesse, canton de Vaud, l'une âgée de cinq ans, l'autre de trois, jouaient ensemble, lorsqu'un Aigle, de taille médiocre, se précipita sur la première et, malgré les cris de sa compagne et l'arrivée de quelques paysans, l'enleva dans les airs. On fit d'actives recherches sur les rochers des environs, recherches qui n'eurent pour résultat que la découverte d'un bas et d'un soulier de l'enfant, puis de l'aire de l'Aigle, dans laquelle étaient deux petits au milieu d'un amas énorme d'ossements de Chèvres et d'Agneaux. Ce fut un berger qui, près de deux mois après l'événement, rencontra, sur un rocher distant d'environ une demi-lieue de l'endroit où l'enlèvement s'était effectué, le cadavre de l'enfant à moitié nu, déchiré, meurtri et desséché. »

Dumont, de son côté, prétend qu'en Écosse il a été trouvé des débris d'enfant dans un nid d'Aigle.

Cependant, lorsque l'Aigle fauve parvient à se rendre maître d'un animal d'assez forte taille, d'une Gazelle, d'une Chèvre, d'un jeune Veau, il s'en rassasie sur place et n'en emporte que des lambeaux dans son aire.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur les mœurs de l'Aigle fauve en captivité. Les uns le prétendent susceptible d'une certaine éducation, les autres affirment que rien ne peut dompter son caractère farouche.

M. Crespon, dans sa *Faune méridionale*, tom. I, p. 131, dit : « L'Aigle royal devient très-docile lorsqu'on le nourrit en captivité; il montre de la reconnaissance et même de l'attachement à ses maîtres. J'en possède un depuis longtemps, qui n'a jamais cherché à fuir, malgré qu'il ait toutes ses ailes et que rien ne puisse l'en empêcher. »

M. Bouteille, dans son *Ornithologie du Dauphiné*, à propos de cet Oiseau, s'exprime ainsi : « J'ai vu quelquefois l'Aigle royal prisonnier, je ne l'ai jamais vu domestique; tout ce qu'on a fait pour l'apprivoiser ne sert qu'à l'effaroucher et à le rendre plus sombre. M. Buquin, de Vif, en nourrit un depuis deux ans dans une pièce assez grande pour qu'il puisse y prendre ses ébats. Quand une personne entre dans cette cage, il saute en bas de son juchoir, vient se poser fièrement devant elle et la frappe souvent de ses ailes et de ses pattes; ces coups de pattes sont si violents, qu'outre l'impression de ses serres, on ressent un engourdissement douloureux, semblable à celui que fait éprouver une forte contusion. Mais c'est surtout quand on lui donne de la proie vivante que sa férocité redouble; alors sa figure terrible, ses yeux flamboyants épouvantent tellement ses pauvres victimes, qu'elles se laissent déchirer sans défense, même lorsqu'elles pourraient l'essayer. »

Sans prétendre vouloir concilier deux opinions aussi opposées, nous ferons observer que c'est surtout l'animal capturé adulte qui se montre rebelle à la domesticité, et que, pris jeune, il n'en est pas de même.

Nous avons possédé et nous possédons encore plusieurs Aigles fauves vivants. L'un d'eux, qui fut pris au nid et élevé sur la terrasse de ma maison, à Alger, est devenu assez familier,

et il semble affectionner tout particulièrement ma femme, par laquelle il se laisse caresser; mais si une autre personne s'approche de lui, il se retire lentement en arrière en la regardant de côté, puis, avec une prestesse incroyable et sans que rien semble dénoter cette intention, il s'élance et la saisit vivement avec une de ses serres, se décidant ensuite difficilement à lâcher prise.

Sur la même terrasse que lui ont longtemps habité d'autres Rapaces; il cherchait constamment à s'en rapprocher. D'une force musculaire incroyable, il parvenait parfois à entraîner le lourd perchoir auquel il était retenu, et alors, très-fier de sa réussite, il se redressait, secouait ses plumes et semblait, par les attitudes les plus bizarres, appeler l'attention de ses voisins, qui étaient loin de partager sa satisfaction, car Percnoptères, Circaëtes, Buses, etc., se hâtaient d'abandonner leurs juchoirs où l'Aigle allait successivement s'établir avec un certain orgueil, mais il se contentait de ce triomphe facile, et n'a jamais cherché à blesser aucun d'eux. Un jeune *Milvus Ægyptius* seul, fort irascible de sa nature, essayait de résister aux empiètements de ce redoutable voisin; il poussait des cris aigus, prenait des attitudes courroucées et essayait par tous les moyens de mettre l'usurpateur en fuite; mais tout cela bien inutilement, l'Aigle semblait mépriser son impuissante colère et ne lui a jamais fait le moindre mal.

Un autre de ces Oiseaux, beaucoup plus âgé et que j'avais gardé longtemps, était aussi devenu un peu familier. J'en ai fait hommage, ainsi que d'une jeune femelle nouvellement capturée, à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Nous avons rencontré l'Aigle fauve dans les trois provinces de l'Algérie et jusque dans le Sahara.

Les beaux individus qui font partie des collections de l'Exposition permanente ont été capturés à Djelfa et dans le Zaccar.

7. Aigle impérial — *Aquila heliaca.*

Aquila heliaca, Savig. *Syst. des Ois. d'Égypt.* (1809), p. 8, pl. 12; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. I, p. 236; Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 325; — Less. *Ornith.* (1831), p. 36; — Ch. Bonap. *Birds of Eur.* (1838), p. 2, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 531, sp. 27; — Degl. *Ornith. Europ.* (1849), tom. I, p. 22, sp. 6; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 37, sp. 7.
Falco imperialis, Bechst. *Tasch. der Deutsch.* (1801), tom. III, p. 553; — Temm. *Manuel d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 36; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 117.
Aquila imperialis, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXX; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. VII; — Malherbe, *Faune Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 5.
Temm. et Laug. pl. col. 151, adult., et 152, jun
Gould. *Birds of Eur.* tab. 5.
El-Ogab des Arabes, — Aigle Impérial des Européens.

L'*Aquila heliaca* est plus trapu que l'*Aquila fulva :* sa queue, plus courte et presque carrée, contribue beaucoup à faire paraître ses formes plus ramassées; ses ailes dépassent à peine la queue. Très-rapproché du précédent, cet Aigle s'en distingue particulièrement par les

plumes des scapulaires qui forment sur le manteau deux taches blanches et allongées qui produisent l'effet de deux épaulettes, et aussi par la dernière phalange de son doigt médian qui, dans l'espèce qui nous occupe, est toujours revêtue de cinq écailles.

Fort rare en Algérie aussi bien qu'en France, nous n'avons été à même d'observer qu'un petit nombre de sujets de l'*Aquila heliaca,* et comme la livrée de ces individus se rapportait fort exactement aux descriptions que le célèbre ornithologiste Temminch a données de cet Oiseau, nous nous bornons à les reproduire :

« L'Aigle impérial a les ailes plus longues, ou de la longueur de la queue, qui est presque carrée; le sommet de la tête et l'occiput garnis de plumes acuminées, roussâtres, bordées de roux vif; tout le dessous du corps d'un brun noir très-foncé, l'abdomen excepté, qui est d'un roux jaunâtre; parties supérieures d'un brun très-foncé et lustré; quelques plumes scapulaires toujours d'un blanc pur, ce qui produit quelques grandes taches sur le manteau; queue d'un gris cendré très-foncé, avec des bandes noires irrégulières; toutes les pennes ont une large bande noire vers le bout, et elles sont terminées de jaunâtre; iris d'un jaune blanchâtre; cire et doigts jaunes. Longueur, 2 pieds 6 pouces; la femelle, 3 pieds, *les vieux.*

« Les jeunes, d'un et de deux ans, ont les parties supérieures d'un brun roussâtre, varié de grandes taches d'un roux très-clair; sur les scapulaires sont quelques plumes à pointes blanches; queue d'un cendré unicolore, maculée de brun vers le bout et terminée de roussâtre; nuque et toutes les parties inférieures d'un jaune roussâtre ou couleur isabelle; les plumes de la poitrine et du ventre étant bordées latéralement et terminées de roux vif; gorge, cuisses et abdomen d'un isabelle sans taches; bec cendré; iris brun; pieds d'un jaune livide. Les individus un peu plus avancés en âge ont des teintes plus foncées; le blanc, sur quelques-unes des plumes scapulaires, est plus marqué, et quelques plumes noirâtres et d'un brun foncé paraissent sur toutes les parties du corps. » (Temminch, *Man. d'ornith.* (1820), tom. I, p. 36 et 37.)

L'Aigle impérial qui, comme nous l'avons dit, est peu commun en Algérie, ne s'y rencontre guère que dans les forêts montagneuses; nous en avons vu un bel individu provenant des environs de Teniet-el-Had et un jeune tué près de Boghar. M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie,* le signale comme fort rare en ce pays, et dit l'avoir reçu de Ghelma, province de Constantine.

Nous en avons vu, au grand séminaire de Bayonne, un magnifique mâle adulte qui avait été tué près de cette ville et qui faisait partie de la collection réunie par M. Labarraque, économe de cet établissement.

Les mœurs et les habitudes de l'*Aquila heliaca* ne diffèrent pas de celles de l'*Aquila fulvus.* Comme lui, il attaque de vive force les animaux vivants. Dédaignant les cadavres, il ne veut d'autre proie que celle qu'il prend lui-même, il fond sur elle comme la foudre, s'abreuve de son sang, en emporte les lambeaux dans son aire et en abandonne les débris aux autres animaux.

Les œufs, au nombre de deux, sont un peu allongés, d'un blanc un peu grisâtre et marqués, surtout au gros bout, de quelques taches d'un rouge brun beaucoup moins nombreuses sur les œufs de cet Oiseau que sur ceux de l'Aigle fauve; leur grand diamètre est de 7 centimètres à 72 millimètres, le petit de 6 centimètres à 62 millimètres.

8. Aigle ravisseur — *Aquila nævioides.*

Aquila nævioides, Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 14, sp. 5, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 531, sp. 28; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1854), p. 38, sp. 8.

Falco nævioides et Senegalla, Cuv. *Règ. an.* (1829), tom. I, p. 326.

Aquila Choka, A. Smith. *Afr. Quart. Jour.* (1830), tom. I, p. 14.

Aquila Vindhiana, Frank, *Proced. zool. soc.* (1830), 317, tom. I, p. 14.

Aquila rapax, Less. *Trait. d'Ornith.* (1831), p. 37, sp. 4; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 6.

Aquila fulvescens, fusca et punctata, Gray, *Ill. Ind. zool.* II, tab. 29, 27, 16.

Falco albicans, Rupp, *Faun. Abyss.* pl. XIII.

Aquila vulturina, Bennett, *Gard. Zool.* II, p. 228 (*nec* Smith).

Falco rapax, Temm, et Laug. pl. col. 455.

Falco Belisarius, Levaillant Jun. *Explor. scient. de l'Alg.* Atl. Ois. pl. 2.

L'Oiseau représenté planche 2, sous le nom de *Falco Belisarius* (Levaillant), a été tué en Algérie, dans les environs de Ghelma, province de Constantine, et donné au Muséum d'histoire naturelle de Paris par M. le commandant Levaillant. C'est un très-vieux mâle dont la mue a eu lieu à une époque très-éloignée de celle où il a été capturé, son plumage est entièrement décoloré, et il est extrêmement rare de le rencontrer sous cette livrée que n'ont pas mentionnée les auteurs qui ont décrit divers sujets de cette espèce sous les noms inscrits plus haut à sa synonymie.

Le sujet figuré planche 2 a toutes les parties supérieures et inférieures d'un blanc assez pur, mais la tige des plumes est brune; quelques plumes sur les ailes, les flancs et les jambes sont encore d'un brun clair à leur centre.

Les grandes couvertures des ailes et les scapulaires sont d'un brun clair, les plumes en sont bordées de grisâtre et terminées de blanc; les rémiges sont noires; les baguettes, blanches à leur base, sont noires sur le surplus de leur étendue; les barbes internes, jusqu'à leur échancrure, sont ondées de gris, de brun et de noirâtre; les rémiges secondaires sont brunes, bordées de grisâtre et terminées de blanc; le dessous des ailes est blanc; la queue est brune, teintée de gris et terminée de fauve, elle est légèrement arrondie, et les ailes en atteignent l'extrémité, mais sans la dépasser. Le bec est assez robuste et d'un noir de corne plus foncé à la pointe; la cire et les doigts sont jaunes, et les ongles aigus et d'un beau noir.

La longueur totale de l'Oiseau monté est de . . .	$0^{m}64$		
— de l'aile fermée	$0^{m}52$		
— de la queue	$0^{m}24$		
— du bec à partir de l'angle	$0^{m}05,08$		
— à partir du front en suivant sa courbure	$0^{m}05,08$		
— du tarse.	$0^{m}08,05$		
— du doigt médian sans l'ongle	$0^{m}04,05$,	et de l'ongle en suivant sa courbure	$0^{m}03,03$
— du doigt externe.	$0^{m}03,04$,	— — —	$0^{m}02,04$
— du doigt interne	$0^{m}03,02$,	— — —	$0^{m}03,04$
— du pouce	$0^{m}02,05$,	— — —	$0^{m}03,08$

Cette description et ces dimensions sont celles prises sur l'individu type figuré sur la planche précitée.

Un sujet adulte, mais dont la mue était moins avancée que celle de l'individu ci-dessus décrit, fut tué par nous le 2 juillet, près de l'Oued-Boutan (Algérie), il avait tout le dessus de la tête recouvert de plumes acuminées d'un brun roux foncé, avec leurs tiges d'un beau noir; au-dessous de cette espèce de calotte, des plumes d'un blanc sale formaient une assez large collerette; toutes les plumes du dos, du dessus des ailes, du croupion et des sus-caudales, brunâtres au centre, étaient bordées de gris fauve très-clair; les scapulaires et les grandes couvertures des ailes, brunes et bordées de grisâtre, se terminaient de blanc; les rémiges primaires, noires sur leurs barbes externes, étaient sur les barbes internes nuancées de gris et de noirâtre avec leur tige blanche à la base, et noire sur le surplus de leur étendue; la queue brune, terminée de blanc, était barrée transversalement par neuf raies grises; les barbes internes des pennes latérales étaient comme moirées de grisâtre et de roussâtre sur un fond brun; toutes les parties inférieures d'un joli fauve isabelle passaient au fauve brun sur le milieu de l'abdomen et des cuisses; la queue était arrondie et les ailes en atteignaient l'extrémité; l'iris, la cire, les tarses et les doigts étaient jaunes, le bec et les ongles noirs.

La longueur totale de l'Oiseau monté était de		0m 67				
—	de l'aile fermée	0m 54				
—	de la queue	0m 26				
—	du bec à partir de l'angle. . .	0m 06				
—	du bec en suivant sa courbure .	0m 06				
—	du tarse	0m 09				
—	du doigt médian sans l'ongle .	0m 05,05,	et de l'ongle en suivant sa courbure			0m 03,03
—	du doigt externe sans l'ongle .	0m 03,05,	—	—	—	0m 02,05
—	du doigt interne sans l'ongle .	0m 03,05,	—	—	—	0m 04,00
—	du pouce sans l'ongle. . . .	0m 02,05,	—	—	—	0m 04,03

Sous la dénomination de petit Aigle du Sénégal, Cuvier donne de cet oiseau cette description succincte :

« Semblable au petit Aigle d'Europe, les narines moins rondes, beaucoup de petites bandes grises sous la queue du jeune. » (Cuv., *Règ. an.*, 2e édit., tom. I, p. 326.)

Puis, sous la dénomination de petit Aigle du Cap, *Falco nævioides* (Cuv.), il le détermine ainsi :

« Varié de brun, de fauve et de grisâtre. » (Cuv., *loc. cit.*)

Temminck, sous la dénomination d'Aigle ravisseur, *Falco rapax* (Temm.), en a donné des descriptions plus étendues et que nous allons transcrire.

« La taille de cet Aigle inédit est plus forte que celle du petit Aigle ou Aigle criard d'Europe (*Falco nævius* et *maculatus*); le bec, comparativement à cette taille, est plus vigoureux que celui de l'Aigle royal; les narines sont arrondies; les pieds abondamment garnis de plumes jusqu'à l'origine des doigts, et les ailes pliées ne dépassent pas la queue.

« Le mâle adulte dont nous donnons ici le signalement est par tout le corps d'une teinte isabelle, café au lait très-clair, sur la tête, le cou et la poitrine; d'une légère teinte brune au ventre, à l'abdomen et aux cuisses; le dos, le croupion et les couvertures des ailes sont de la même teinte que le ventre; les grandes couvertures et les pennes secondaires sont

d'un brun noirâtre à pointe extrême de teinte isabelle; rémiges noires à fine pointe isabelle; queue unicolore, totalement d'un brun couleur de terre d'Ombre; cire et doigts jaunes, longueur totale, 80 centimètres.

« L'individu figuré planche col. 455, est une femelle adulte en mue, revêtue en partie du plumage propre à la dernière mue variable et de quelques plumes de couleur stable de la livrée parfaite; dans le premier état, la teinte du plumage est à peu près la même que celle de la livrée du jeune Aigle criard, c'est un fond brun, marqué de larges mèches et de taches d'un roux plus ou moins doré, quoique sans indices de grandes taches blanches au bout des couvertures des ailes, ni de raies blanchâtres le long des baguettes, comme dans le jeune Aigle criard; le reste du plumage est absolument coloré des mêmes teintes indiquées dans la description que nous venons de tracer du mâle en état parfait. La queue dans l'individu figuré planche 455, est d'un brun teint de violet et barrée irrégulièrement de huit ou neuf raies noirâtres, les dimensions de la femelle sont à peu près d'un quart plus fortes que celles du mâle.

« Un individu en plumage de mue a la tête, le cou et la nuque couverts de plumes rousses, blanchâtres et brunes; celles du manteau portent des stries blanches longitudinales, et elles sont terminées de roux vif; toutes les couvertures des ailes ont des taches irrégulières brunes et rousses et le bord des plumes blanchâtre; les pennes de la queue, au lieu de bandes distinctes, portent des ondes transversales; la gorge est d'un blanchâtre isabelle, et tout le dessous du corps est marqué de longues mèches rousses sur un fond brun et isabelle. Cet individu fait partie du Musée de Paris.

« Nous établissons ici d'une manière très-succincte les différences qui peuvent servir à reconnaître au premier coup d'œil les sujets de l'Aigle ravisseur de ceux des Aigles Bonelli et criard, avec lesquels il serait facile de confondre les différents états de mue de ces espèces voisines.

« L'Aigle ravisseur a le bec à peu près de la force de celui de l'Aigle royal, les serres robustes, mais les doigts courts; toutes (la jambe très-emplumée) les longues plumes forment botte et viennent couvrir de leur pointe la base des doigts.

« L'Aigle Bonelli, proportionnellement a sa taille plus forte que celle de l'Aigle ravisseur, est muni d'un petit bec; ses serres sont puissantes, à peu près de la force de celles de l'Aigle royal; la queue est longue et le tarse garni de plumes très-courtes et très-serrées.

« On trouve l'Aigle que j'ai nommé ravisseur dans les forêts de la partie méridionale de l'Afrique, l'espèce n'a point été vue par Levaillant. Quelques individus ont été adressés au Musée des Pays-Bas par les voyageurs qui parcourent cette partie intéressante du monde. » (Temminck et Meiffren Laugier, pl. col.)

Moins explicite que Temminck, Lesson dit seulement à propos de cet Oiseau :

« *Aquila rapax,* ou Aigle ravisseur. Le mâle a deux pieds quatre pouces de longueur totale; le plumage d'un fauve isabelle clair, brunissant sur l'abdomen et sur le dos; queue brune sans taches; cire et tarses jaunes; narines arrondies.

« La femelle a le plumage brun tacheté de roux doré; huit à neuf raies noirâtres sur la queue en travers. » (Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 37, sp. 4.)

La comparaison que nous avons faite de tous les individus de cette espèce que nous avons capturés en Algérie avec ceux qui, au Musée de Paris, ont servi aux descriptions que nous

venons de transcrire et avec le très-vieux mâle, type de la planche 2, nous a convaincu qu'à chaque nouvelle mue les teintes du plumage vont s'éclaircissant, et que l'extrême vieillesse et l'usure des plumes le conduisent à la si remarquable décoloration du plumage que présente le sujet figuré planche 2. Les quelques plumes dont le centre est resté brun, qui se remarquent sur les ailes, les flancs et les jambes de ce curieux et superbe Oiseau en sont une preuve si évidente qu'elle nous a forcé à ne considérer le *Falco Belisarius* de M. Levaillant que comme un très-vieux mâle de l'*Aquila nævioides* sous lequel nous le rangeons.

M. Jules Verreaux, dont l'opinion est d'un si grand poids et qui a été à même de comparer un grand nombre d'individus provenant de toutes les parties de l'Afrique, nous a assuré les avoir tous trouvés identiques, et nous nous estimons heureux que les opinions d'un observateur aussi éclairé viennent corroborer celles que nous exprimons plus haut.

Dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie,* M. Alfred Malherbe dit aussi, à propos de cet Oiseau : « Un exemplaire que j'ai reçu de la province de Bône (Algérie) et qui se trouve aujourd'hui au Muséum de Mayence sous le nom de *Aquila rapax* (Temm.), ne diffère pas de *Aquila nævioides* (Cuv.) qui est l'*Albicans* (Rupp.) et le *Falco Belisarius* (Levaill. jun., *Explor. scient. de l'Alg. Ois.,* pl. 2). Néanmoins, M. le baron de Müller (*Journ. für. Ornith.,* 1854, p. 388) en fait deux espèces dans son nouveau Catalogue des Oiseaux d'Afrique.

Nous avons cru devoir reproduire *in extenso* tout ce que nous avons pu recueillir dans les auteurs cités relativement à cet Oiseau, dont le principal habitat nous semble être l'Algérie, dans les trois provinces de laquelle il a été rencontré en assez grand nombre.

L'Aigle ravisseur niche sur les rochers et aussi sur des arbres élevés; sa ponte est de deux œufs un peu ventrus, d'un blanc grisâtre et montrant dans l'intérieur de leur coquille des taches d'un rougeâtre pâle ou d'un bleuâtre clair, dont quelques-unes sont à peine indiquées : des taches plus apparentes et d'un rouge brunâtre, d'un brun terreux ou d'un fauve roux de diverses dimensions et plus ou moins rapprochées recouvrent souvent la surface entière de l'œuf, dont le grand diamètre est de près de 7 centimètres et le petit de 6 centimètres.

La ponte de l'*Aquila rapax* est un peu plus tardive que celle de l'*Aquila fulva,* elle a rarement lieu avant la fin du mois de mars.

Les mœurs et les habitudes de cet Oiseau sont les mêmes que celles de ses congénères, il chasse de concert avec sa femelle, l'un bat les buissons et les taillis, tandis que l'autre attend, perché sur un arbre ou sur quelque éminence, que le gibier parte pour s'en saisir et en faire sa proie. Il se nourrit habituellement de Lièvres, de Lapins, de Gerboises, de Perdrix, d'Outardes, etc.

En captivité, l'Aigle ravisseur garde toute la fierté de son caractère et paraît dédaigner les autres Rapaces auxquels il se trouve réuni; jamais il ne cherche à leur faire du mal, mais s'il en est attaqué il se défend vigoureusement; j'en ai possédé qui étaient devenus assez familiers.

Un bel individu, qui fait partie des collections de l'Exposition, a été tué près de Djelfa et offert à cet établissement par M. le docteur Reboud.

9. Aigle criard — *Aquila nævia.*

Aquila nævia, Briss. *Traité d'Ornith.* (1760), tom. I, p. 425; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 5; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 37; — Ch. Bonap. (1838), p. 2, et *Tabl. des Oiseaux de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 53, sp. 30; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXX; — Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. VII; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 30, sp. 9; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 5; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 38, sp. 9.

Falco nævius, Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 258; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 14; — Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 42; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 120, et *Aquila pomarina,* ibid.

Falco maculatus, Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 258; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 15.

Aquila melaneatos, Savig. *Syst. des Ois. d'Égypt.* (1809), p. 81; pl. 1, et 2, fig. 1; — Naum. tab. 342, fig. 1, 2?

Gould, *Birds of Eur.* tab. 8.

Ogab des Arabes, — Aigle criard, Aigle plaintif, petit Aigle, Aigle tacheté des Européens.

L'Aigle criard, que nous avons rarement rencontré en Algérie, semble n'y être que de passage, M. Malherbe l'a reçu des environs d'Oran et de Bône; les sujets peu nombreux, capturés dans les trois provinces de l'Algérie, que nous avons eu la possibilité d'examiner et de comparer, présentaient tous la livrée dont nous allons donner la description et qui est considérée par les auteurs comme étant l'attribut des sujets non adultes.

Tête et parties supérieures du cou recouvertes de plumes acuminées d'un blanchâtre sale et teintées de brunâtre sur leurs barbes externes, avec la baguette des plumes d'un brunâtre clair; dessous du cou d'un blanc jaunâtre sans taches; poitrine, abdomen et flancs recouverts de plumes d'un blanc jaunâtre largement bordées de brun foncé; bas-ventre, sous-caudales et jambes d'un joli fauve isabelle sans tache; les plumes du dessus du dos et des couvertures des ailes sont brunes, avec leur tige d'une nuance plus claire, et au centre de chacune d'elles une ligne blanchâtre; les grandes couvertures sont largement terminées de blanc pur; les rémiges sont brunes; les rectrices sont brunes en dessus et portent sur leur barbes internes sept raies d'une nuance plus pâle et à peine distinctes; elles sont en dessous d'un brun grisâtre lustré, et leur extrémité, sur une étendue de deux centimètres environ, est d'un blanc jaunâtre sale; le bec est très-fort, d'un brun de corne et fendu jusqu'au dessous des yeux, la cire est jaunâtre, les tarses sont courts; les pieds jaunes; la cire d'un jaunâtre clair; l'iris brun roux; la longueur totale de l'Oiseau, du bout du bec à l'extrémité de la queue, mesure 80 centimètres. J'ai possédé un individu qui avait été pris vivant près de Milianah, exactement semblable à celui décrit ci-dessus; il était devenu assez familier et faisait constamment entendre le cri désagréable qui probablement lui a valu son nom. Un autre individu, rapporté de l'Anti-Liban par le nommé Louvain qui me l'a donné vivant, n'offrait aucune différence appréciable avec le précédent.

Ces sujets de grande taille appartiendraient-ils donc à la seconde espèce (ou race) que quelques auteurs ont distinguée? Nous ne possédons pas des éléments d'appréciation suffi-

sants pour nous prononcer à cet égard, et nous nous bornerons à transcrire les descriptions de Temminck, reproduites par beaucoup d'auteurs.

« Tout le corps, la tête, les ailes et la queue d'un brun lustré, tantôt plus clair et plus foncé, suivant les états différents d'âge ou de sexe; ce brun devient plus clair en approchant du croupion et vers la région des cuisses qui, de même que les plumes des tarses et les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun clair; la queue qui est incolore est terminée de roux clair; dans les individus de moyen âge on remarque encore quelques faibles taches presque effacées sur les ailes et sur les scapulaires, mais chez les vieux on n'en trouve plus aucune trace; le plumage est alors unicolore; bec noir, cire et doigts jaunes; longueur, 22 pouces; la femelle mesure 2 pieds au plus. *Les vieux, mâle et femelle, les jeunes de l'année et ceux d'un an* ont tous le plumage, sans exception, d'un brun foncé très-lustré, mais toutes les couvertures des ailes sont marquées vers le bout de grandes taches ovales d'un blanc grisâtre; toutes celles du dessous de la queue, ainsi que les pennes secondaires des ailes, sont terminées par de grandes taches de cette couleur; on en voit encore en nombre plus ou moins considérable en forme de gouttes, sur les flancs et sur les cuisses; plus les individus sont jeunes, plus ces taches sont nombreuses et distinctes; elles se fondent avec l'âge dans la couleur brune et n'existent plus chez les vieux. » (Temminck, *Manuel d'Ornith.*)

L'Aigle criard ne niche pas en Algérie, que nous sachions; d'après les auteurs, sa ponte est de deux œufs arrondis, d'un blanc un peu bleuâtre et parsemés de taches et de raies rougeâtres ou rouge brun plus ou moins foncé, selon l'âge des femelles : leur grand diamètre mesure 6 centimètres, le petit 5 centimètres.

Genre Pseudaète — *Pseudaetus,* Hodgs.

10. Pseudaete Bonelli — *Pseudaetus Bonellii.*

Pseudaetus Bonellii, Ch. Bonap. *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 531, sp. 33; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 38, sp. 10.

Aquila fasciata, Vieill. *Mém. de la Société Linnéenne de Paris* (1822), 2e part. p. 152, et *Faun. Fr.* suppl. p. 144; — Degl. *Ornith. Europ.* (1849), tom. I, p. 28, sp. 8.

Falco Bonellii, Temm. *Man.* 3e part. (1835), p. 19; — De la Marmora, *Mem. dell' Acad. des Scien. di Torino,* tom. XXXVII, p. 10; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 2; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840). p. XXX; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* p. VII; — Malherbe, *Faun. Ornith. de l'Alg.* p. 5.

Aquila intermedia, Boitard.

Temm. et Meiffren Laugier, pl. col. 288, jun.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 7.

Ogab des Arabes, Aigle Bonelli, ou Aigle a queue barrée des Européens.

Le *Pseudaëte Bonellii* a le bec petit, très-crochu et d'un brun de corne; la cire jaunâtre; les narines elliptiques et échancrées à leur centre; la bouche fendue seulement jusqu'à l'angle antérieur de l'œil; le dessus de la tête et du cou sont recouverts de plumes d'un brun noirâtre bordées de brun plus clair; celles du bas du cou sont bordées de blanchâtre; les plumes du dos et des couvertures des ailes sont d'un brun noirâtre et très-légèrement bordées de roussâtre; chez certains individus on voit à la naissance de l'aile quelques plumes blanches formant épaulette, comme chez les sujets de l'*Aquila fulva* décrits sous le nom d'*Aquila Barthélemyi;* les ailes sont noires en dessous; toutes les parties inférieures sont blanches, un peu nuancées de roussâtre sur les côtés du cou, du corps et des jambes; la tige de ces plumes est noire et forme une tache étroite qui s'élargit en flammèche sur l'extrémité de chacune d'elles; les tarses sont longs et vêtus jusqu'aux doigts; la queue, qui dépasse les ailes, est carrée; ses pennes d'un cendré brunâtre en dessus, grisâtre en dessous, sont marquées d'une bande noirâtre et terminées par une bande d'un brun noir; les pieds très-robustes sont jaunes, les doigts sont allongés, le médian porte sept scutelles sur sa dernière phalange, l'interne et l'externe n'en ont, l'un et l'autre, que quatre seulement; les ongles sont noirs, aigus, recourbés et acérés; l'iris est brun clair.

Le mâle et la femelle se ressemblent, et cette dernière est d'une taille un peu plus forte. L'individu sur lequel a été prise la description qui précède était une vieille femelle qui mesurait 72 centimètres.

Les sujets moins adultes ont tout le dessus du corps d'un brun noirâtre plus uniforme, toutes les parties inférieures d'un blanc moins pur et fortement teinté de roussâtre, avec des stries et des taches lancéolées au milieu des plumes; les jambes sont ondées de brun; la queue montre quelques bandes transversales encore apparentes et se termine par un léger liséré d'un blanchâtre fauve; l'iris est brun jaunâtre.

Le jeune a tout le dessus du corps d'un brun clair uniforme, sur lequel tranchent les quelques plumes blanches formant épaulette; toutes les parties inférieures sont d'un roux de rouille très-foncé, surtout sur les côtés de la gorge, du corps et des jambes; les taches allongées du centre des plumes sont plus larges et de formes moins régulières; les rémiges et les scapulaires sont terminées par un bord jaunâtre; la queue est barrée de bandes transversales nombreuses, elle est roussâtre en dessus, grisâtre en dessous, ses bandes sont d'un brun plus ou moins intense et d'une étendue d'autant plus grande que l'individu est plus jeune.

Le plumage du Pseudaëte Bonelli varie tellement selon l'âge de l'individu ou la saison de l'année, qu'il serait difficile de décrire toutes les livrées dans lesquelles on le rencontre et toutes les transformations qu'il subit : ce sont surtout les parties inférieures du corps qui présentent les plus remarquables modifications, car, d'une couleur de rouille très-foncée, elles arrivent, en passant par toutes les dégradations de nuances, jusqu'au blanc pur, mais en conservant néanmoins toujours, quoique sur une étendue plus restreinte, la tache noire lancéolée qui occupe le centre de chacune des plumes qui recouvrent ces parties.

La taille est également très-variable chez les individus de cette espèce : nous possédons la dépouille d'une vieille femelle qui ne mesure pas moins de 75 centimètres, tandis que celle d'une autre femelle également très-adulte n'en mesure que 67.

Le Pseudaëte Bonelli, que M. Malherbe, qui l'avait reçu de Bône, a dit être rare en Algérie

y est au contraire très-répandu; nous en avons rencontré de nombreux individus dans les plaines du Chélif et de la Mitidja, dans le Djébel Beni-Moussa et dans bien d'autres localités.

Cet Oiseau se reproduit en Algérie, il y niche sur les rochers ou sur des arbres élevés; sa ponte n'est habituellement que de deux œufs, un peu arrondis et d'un blanc un peu grisâtre, ordinairement sans taches et quelquefois présentant des taches peu nombreuses et peu apparentes à l'intérieur de la coquille, dont la transparence est verdâtre; leur grand diamètre est de 65 millimètres, le petit de 54 à 55 millimètres.

La ponte a lieu dans le courant du mois de mars; nous avons déniché, le 7 juin, chez les Beni-Sliman, un jeune Aigle Bonelli qui n'était recouvert que de duvet; à côté était un œuf dans lequel le petit était mort; nous avons, le 15 juillet, rencontré dans les environs de Teniet-el-Had, une aire de Bonelli contenant deux jeunes Oiseaux déjà bien emplumés et qui, sous peu de jours, auraient pu voler; nous avons également, dans la forêt de Boghar, capturé jusque vers la fin de juillet, des individus de cette espèce qui n'avaient pas encore quitté le nid. Le Pseudaëte Bonelli doit être sédentaire en Algérie, car nous l'y avons rencontré en toutes saisons; sa nourriture consiste particulièrement en Oiseaux et en petits Mammifères; pendant les sécheresses il se rapproche des lacs, dont les bords marécageux lui fournissent une ample provision de Poules d'eau, Grèbes, Canards, etc.; dans les moments de disette il ne dédaigne même pas les Couleuvres, dont j'ai parfois trouvé des tronçons dans son tube digestif. D'ordinaire, le Pseudaëte Bonelli dévore sur place l'animal dont il a fait la capture, et ce n'est qu'à l'époque des nichées qu'on le voit en emporter des débris; son vol est très-léger et il s'élève dans les plus hautes régions de l'atmosphère en décrivant des cercles très-étendus; il est très-défiant, très-rusé, et il est excessivement difficile de s'en approcher.

Un jour de la fin de septembre, par un temps très-orageux, j'aperçus deux de ces Oiseaux sur la cime d'un rocher; pendant que je réfléchissais à la manière dont je pourrais m'en approcher sans les mettre en fuite, un violent coup de tonnerre, succédant à un éclair qui m'avait presque aveuglé, me les fit perdre de vue, une partie du rocher frappée par la foudre s'était écroulée et mes deux Oiseaux avaient disparu. Cependant je croyais être certain qu'ils ne s'étaient pas envolés; aussi je bravai la tempête pour aller reconnaître l'endroit où je les avais remarqués, je les y trouvai, morts tous les deux : c'étaient deux jeunes individus; le mâle était à moitié brûlé, la femelle ne présentait aucune trace du fluide électrique, et j'ai pu en conserver la dépouille.

En Europe, le Pseudaëte Bonelli n'a guère été signalé qu'en Sardaigne et en Espagne, en Grèce et dans quelques parties méridionales de la France. M. Crespon dit qu'il se reproduit sur les montagnes de la Crau, en Provence, et M. le docteur Verdot sur les rochers des environs de Salon. Quant à nous, ce n'est qu'en automne que nous avons rencontré quelques individus de cette espèce dans les départements du Gard et des Bouches-du-Rhône, et ces individus n'avaient pas encore revêtu la livrée des adultes.

M. Crespon, dans sa *Faune méridionale,* a dit en parlant de cet Oiseau : « Son naturel est féroce et peu sociable; j'en ai conservé un vivant pendant plusieurs années, et je n'ai jamais pu le caresser sans courir les risques de ses serres.

J'ai possédé, en Algérie, de nombreux sujets vivants de cette espèce, tous sont devenus

plus ou moins familiers, et quelques-uns tout à fait sociables; ils vivaient en très-bonne intelligence avec les Buses et les Milans, avec lesquels ils étaient enfermés, mais à la condition que ces derniers ne leur disputeraient pas la nourriture : ils préféraient à toute autre chose les Oiseaux et les petits Mammifères, et ne mangeaient la viande de boucherie que lorsqu'elle n'avait aucune mauvaise odeur.

Genre JERAETE — *Jeraetus,* Kaup.

11. Jeraëte botté — *Jeraetus pennatus.*

Jeraetus pennatus, KAUP. *Monog. des Falcon. Jard. Cont. Ornith.* (1850), p. 69; — CH. BONAP. *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 537, sp. 204; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. de l'Alg.* (1858), p. 38, sp. 11.

Falco pedibus pennatis, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, Suppl. p. 22.

Falco pennatus, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 272; — LATH. *Ind. Ornith.* (1760), tom. I, p. 19; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 44; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 121.

Aquila pennata et minuta, BREHM, *Leehr der Nat. aller Europ. Vög.* (1823), tom. I, p. 20, et *Lehrbuch,* tom. I, p. 20.

Aquila pennata, VIEILL. *Faun. fr.* Suppl. p. 415; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 37; — CH. BONAP. *Birds of Eur.* (1838), p. 2, et *Rev. crit. de l'Ornith. Eur.* p. 128, sp. 11; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXX; — SCHLEG. *Rev. crit.* (1844), p. VII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 33, sp. 10; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 6.

TEMM. et MEIFFREN LAUG. pl. col. 33, mâle ad.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 9.

AIGLE BOTTÉ, PETIT AIGLE BOTTÉ, ou AIGLE PATTU des Européens.

Le Jeraëte botté a la tête forte, son bec courbé presque dès la base est robuste, acéré et crochu, d'un gris bleuâtre sur la plus grande partie de son étendue et d'un beau noir à la pointe; la cire est d'un jaune verdâtre; les individus adultes ont les parties supérieures de la tête et du cou d'un fauve clair avec la tige des plumes d'un brun noirâtre; les plumes du dessus des ailes sont brunes, bordées de roux; à l'insertion des ailes quelques plumes d'un blanc pur forment épaulette; les rémiges sont d'un brun noirâtre; le dos et le dessus du croupion sont bruns; les sus-caudales sont bordées de roux; toutes les parties inférieures sont blanches, avec la baguette des plumes d'un brun foncé vers le haut de la poitrine, et d'un brun plus clair au cou et aux jambes; ces dernières sont rayées de petites bandes transversales peu apparentes, d'un roux très-clair; la queue est brune en dessus et terminée par une petite bordure d'un gris roussâtre; en dessous elle est moirée et d'un brun grisâtre moins foncé; l'iris est d'un brun tirant sur le roux; les tarses sont

forts et totalement emplumés, les doigts sont d'un jaune verdâtre et le médian porte trois scutelles élargies sur sa dernière phalange; les ongles sont noirs, forts et très-acérés; le mâle et la femelle se ressemblent, mais cette dernière est toujours de taille un peu plus forte que le mâle; les dimensions des plus grands individus que j'aie vus n'excédaient pas 50 centimètres; c'est le plus petit de tous nos Aigles.

Moins adulte, le Jeraëte botté a tout le dessus du corps d'un brun roussâtre, un peu plus vif sur la tête et le cou; les parties inférieures sont d'un roux clair et chaque plume est marquée à son centre d'une ligne brune longitudinale très-étroite; épaulettes blanches; queue d'un brun foncé en dessus, d'un brun gris en dessous et portant vers son extrémité une bande assez large d'un brun noirâtre, terminée par un liséré jaunâtre; la cire et les pieds sont jaunes; l'iris brun clair.

Les jeunes de l'année ont le front noir; le dessus de la tête et l'occiput d'un roux foncé; tout le dessus du corps et les parties inférieures d'un brun foncé, qui va s'éclaircissant un peu vers la région anale; la gorge d'un noir profond; les épaulettes sont blanches; la queue, noirâtre en dessus, est en dessous d'un brun tacheté de gris et terminée par une bande noire lisérée de blanchâtre; les grandes couvertures des ailes sont bordées de blanc jaunâtre, l'iris est brun, la cire et les pieds jaunâtres.

Le Jeraëte botté est assez rare en Algérie où cependant il se reproduit. M. Malherbe qui l'a reçu de Bône et des frontières du Maroc dit: « il est assez rare. » Le docteur Tristram ne l'a rencontré en Algérie que dans les environs de Médéah; nous l'avons rencontré dans le cercle de Boghar, à Teniet-el-Had et près de Messad. Un bel individu que j'ai longtemps conservé vivant a été capturé dans les gorges de la Chiffa; malgré sa petite taille il était très-courageux et attaquait souvent des individus beaucoup plus forts que lui en apparence; c'est dans un de ces combats, qu'il fut si cruellement blessé par un Aigle ravisseur qu'il en mourut.

Le Jeraete botté niche dans les montagnes ou sur des arbres isolés et très-élevés; sa ponte est habituellement de deux œufs, rarement de trois, d'un blanc bleuâtre et quelquefois jaunâtre, ordinairement sans taches ou n'en ayant qu'un petit nombre qui sont peu apparentes; l'intérieur de la coquille est d'un beau vert; les œufs que j'ai dénichés en Algérie ne diffèrent pas de ceux que j'avais capturés dans les Pyrénées; leur grand diamètre est de 54 millimètres, le petit de 47 millimètres.

Il est supposable que la petite taille de cet Oiseau l'aura fait confondre par les Arabes avec les Buses, car ceux auxquels je l'ai montré n'ont pas semblé le connaître et n'ont pu, par conséquent, m'indiquer sous quelle appellation il était désigné en ce pays.

Le tube digestif de ceux que j'ai capturés contenait des débris d'Oiseaux et de petits Mammifères tels que Gerboises et Gerbilles.

Genre Pygargue — *Haliaetus,* Savig.

12. Pygargue ordinaire — *Haliaetus albicilla.*

Haliaetus albicilla, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 3, sp. 11, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 531, sp. 37; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXX; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. VIII; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 38, sp. 11; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 39, sp. 12.

Vultur albicilla, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 123, et *Falco ossifragus, loc. cit.* p. 124.

Aquila albicilla et ossifraga, Briss. *Ornith.* (1760), tom. I, p. 427 et 437.

Falco albicilla, ossifragus et albicaudus, Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 253, 255 et 258.

Falco albicilla et ossifragus, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 9 et 12.

Haliaetus nisus, Savig. *Syst. des Ois. d'Égypt.* (1809), p. 86; — Vieill. *Dictionnaire d'hist. nat.* (1819), tom. XXVIII, p. 27, et *Faun. fr.* p. 10; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 40.

Falco albicilla, Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 49.

Falco ossifragus, Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 119.

Buffon. pl. enlum. 412, jeune, et 415, individu plus âgé.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 10.

Susemihl, *Vög. Eur.* tab. 25 et 26.

Confondu avec les Aigles par les Arabes sous le nom générique d'El-Ogab.

Grand Aigle de mer, Aigle pêcheur, Pygargue et Orfraie des Européens.

Le Pygargue a la tête arrondie; le bec, robuste dans toutes ses parties, est très-élevé à sa base, un peu comprimé sur les côtés, recourbé à la pointe et à bords mandibulaires légèrement festonnés; la cire est jaune; les narines sont larges et ouvertes obliquement dans la cire; les ailes sont longues et aiguës, elles atteignent le plus souvent l'extrémité de la queue, surtout chez les vieux individus; la queue est ample et cunéiforme; les tarses vêtus seulement à leur partie supérieure sont nus, réticulés et à demi écussonnés sur le surplus de leur étendue, ils sont de la longueur du doigt médian; les doigts sont entièrement séparés, allongés et recouverts de larges scutelles, au nombre de six sur la dernière phalange du doigt médian; le doigt externe est versatile; les ongles sont épais, recourbés, aigus et très-redoutables; celui du pouce est le plus long et égale presque la longueur de ce doigt; la taille du Pygargue varie de 85 centimètres à 1 mètre; le mâle et la femelle se ressemblent, mais la livrée varie extrêmement selon l'âge des individus et l'époque plus ou moins éloignée où la mue s'est effectuée. N'ayant rencontré en Algérie qu'un très-petit nombre de sujets appartenant à cette espèce et pas un seul individu tout-à-fait adulte, nous nous bornerons à reproduire les descriptions qui en ont été données par Temminck, le docteur Degland et M. Tyzenhauz.

« Aigle pygargue, *Falco albicilla* (Lath.). Plumage d'un brun très-clair, taché de brun foncé; bec et iris presque noirs dans le jeune âge; plumage brun, cendré, uniforme et iris brun très-clair dans l'âge adulte; queue ne dépassant jamais les ailes.

« Tout le plumage du corps et des ailes d'un brun sale, ou brun cendré sans aucune tache; tête et partie supérieure du cou d'un cendré brun, assez clair; la queue d'un blanc pur; bec presque blanc; cire et pieds d'un blanc jaunâtre très-clair; iris d'un brun clair. Longueur du mâle, 2 pieds 4 pouces au moins; la femelle 2 pieds 10 pouces au plus. *Les très-vieux même à l'âge de dix ans.*

« *Les jeunes de l'année :* Tête et cou d'un brun foncé; extrémité des plumes d'une teinte plus claire; dos et ailes couleur de café grillé; les plumes de ces parties plus claires vers leur origine portent une tache longitudinale à leur pointe; les rémiges noires; le dessous du corps brun avec des taches plus foncées, souvent varié de plumes blanches; queue d'un gris blanchâtre à son origine avec des taches irrégulières brunes, disposées sur les barbes externes des pennes, dont la pointe est d'un brun sans taches; bec noirâtre, base et cire jaunâtres; iris d'un brun très-foncé, pieds d'un jaune assez vif. » (Temm., *Man. d'Ornit.*, p. 49 et 50.)

« *Les vieux individus, mâle et femelle,* dit le docteur Degland, ont les parties supérieures et inférieures et les couvertures alaires d'un brun cendré uniforme moins foncé à la tête, au cou, et tirant sur le gris blanchâtre à la face; sus-caudales blanches sans taches; sous-caudales, jambes et partie emplumée des tarses brun cendré rembruni; rémiges brunes avec les baguettes des primaires blanc jaunâtre; queue d'un blanc pur; bec jaune pâle; iris jaune brillant; cire, partie nue des tarses et des doigts jaune citron.

« *A l'âge de sept ou huit ans :* Plumage brun cendré, plus foncé et roussâtre en dessus, avec les plumes de la tête et du cou terminées de cendré clair; celles du dos et des parties inférieures marquées plus ou moins de teintes blanchâtres vers leur pointe; sus-caudales blanches, celles du milieu terminées de brun; sous-caudales, jambes et partie vêtue des tarses brun roussâtre; couvertures alaires terminées et plus ou moins bordées d'une teinte blanchâtre; queue d'un blanc pur; bec et cire jaunâtres; iris jaune; partie nue des tarses et doigts blanc jaunâtre.

« *Sujets avant l'âge adulte et jeunes de l'année :* Tête et cou brun foncé, avec la pointe des plumes d'une teinte plus claire; dessus du corps, sus-caudales couleur de café légèrement torréfié, avec une grande tache plus foncée à l'extrémité des plumes; dessous du corps brun roux maculé de brun foncé, souvent varié de blanchâtre; sous-caudales, jambes et partie vêtue des tarses d'une teinte plus rousse, portant aussi de grandes taches brunes à l'extrémité des plumes; couvertures alaires pareilles au manteau, mais avec des teintes plus claires; rémiges brun noir, à baguette brun de corne; rectrices noirâtres en dehors et à leur pointe, avec leurs barbes internes cendré roussâtre, et, après quelques mues, tachetées plus ou moins de blanc grisâtre; bec et cire noir bleuâtre; iris brun foncé; partie nue des tarses et doigts jaune pâle dans les individus les plus jeunes; dans ceux plus âgés, bec et cire d'une teinte jaunâtre plus prononcée; iris brun clair.

« Dans les jeunes sujets, les ailes sont plus longues que dans les adultes, les grandes rémiges sont pointues, lanciformes, et la queue dépasse sensiblement les ailes.

« Après plusieurs mues, le plumage s'éclaircit, les sus-caudales et les rectrices blanchissent, l'extrémité des rémiges s'arrondit, la queue devient moins longue, de sorte qu'elle ne dépasse plus l'extrémité des ailes lorsque l'Oiseau a atteint l'état adulte; le bec, la cire,

le bas des jambes et les doigts passent du noir au brun, du jaunâtre au jaune. » (Degland, *Ornith. Eur*, tom. I, p. 38 et 39.)

Les transitions consécutives de livrée jusqu'à l'âge adulte, observées chez une femelle Pygargue gardée en captivité par M. Constantin Tyzenhauz pendant vingt-quatre ans, ont ainsi été décrites par lui :

« Première année. Tout le ptilose noir vers la moitié terminale des plumes, blanc près du corps; les plumes dorsales, les scapulaires et les couvertures alaires terminées de brun foncé; bec et cire d'un noir bleuâtre; queue noire saupoudrée de blanc sur les barbes intérieures des rectrices.

« Deuxième année. Ptilose brun roussâtre, les bouts de toutes les plumes noirs.

« Troisième année. Du blanc par taches sur les pennes de la queue.

« Quatrième année. Tête et cou gris brun uniforme, beaucoup de blanc parmi les plumes du dos et des parties inférieures; la cire du bec devient jaunâtre; l'iris, de noir qu'il était, passe au brun ; les deux rectrices médianes blanches avec les bouts noirs.

« Cinquième année. Le bec jaunit.

« Sixième année. Le bec totalement jaune, tout le ptilose brun, sans taches, plus foncé sur les parties inférieures, beaucoup de blanc sur la queue.

« Septième année. Les plumes de la tête et du cou prennent une teinte plus pâle, iris couleur noisette, queue blanche avec un peu de brun sur les rectrices externes.

« Huitième année. Aucun changement.

« Neuvième année. Toutes les rectrices blanc pur, une partie des couvertures caudales blanches avec les bouts noirs.

« Dixième année. Les couvertures supérieures de la queue entièrement blanches, excepté celles du milieu à pointes brunes. Depuis cette époque jusqu'à vingt-trois ans, les nuances ont été presque imperceptibles, mais vers la fin le ptilose devint gris brun uniforme, beaucoup plus clair sur la tête et come marbré sur les ailes; la queue et ses couvertures d'un blanc parfait, iris brun jaunâtre toujours d'un beau jaune chez les adultes en liberté. » (Tyzenhauz, *Rev. et Mag. de Zool.*, 1846, p. 325 et 326.)

Le genre de vie du Pygargue paraît varier selon les localités qu'il habite, il fréquente de préférence les pays montueux qui bordent les côtes de la mer, et les forêts qui avoisinent les lacs et les rivières; c'est un grand destructeur de Poissons et de gibier d'eau; mais lorsque cette nourriture qu'il préfère lui fait défaut, il se rabat sur les Mammifères et les Oiseaux, et, en temps de disette, il se jetterait même, dit-on, sur de grands animaux; lorsque la proie vivante lui manque absolument, il se repaît des cadavres de Poissons et de Mammifères.

Le Pygargue niche sur des rochers escarpés ou sur des arbres; son aire est très-vaste; ses œufs, au nombre de deux, sont blancs et sans taches lorsqu'ils sont frais pondus, mais le contact des plumes abdominales de l'Oiseau, constamment empreintes de la matière visqueuse des Poissons qui font sa principale nourriture et des débris humides avec lesquels ils se trouvent en contact leur donne bientôt une couleur jaunâtre parfois maculée de roux vineux; leur grand diamètre est d'environ 7 centimètres, le petit de 6 centimètres. Ces œufs sont un peu obtus.

Genre Balbusard — *Pandion,* Savig.

13. Balbusard fluviatile — *Pandion haliaetus.*

Pandion haliaetus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 3, *Conspect. Av.* et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 5, p. 532, sp. 48; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 45, sp. 13; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 39, sp. 13.

Falco haliaetus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 129; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 17; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 47.

Aquila marina, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. I, p. 440.

Falco haliaetos, Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 263.

Aquila haliaetus, Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1840), tom. I, p. 23.

Pandion fluvialis, Savig. *Syst. des Ois. d'Égypt.* (1809), p. 96; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816). tom. III, p. 161, et *Faun. fr.* p. 111; Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 45.

Pandion haliaetos, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. 29; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* p. VIII.

Pandion albicollis? Brehm, Ch. Bonap. *Tabl. des Ois. de Proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 532, sp. 48.

Buffon, pl. enlum. 414.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 12.

Bou-Khatem des Arabes Marocains, — Aigle balbusard des Européens.

Le Balbusard a le bec recourbé presque dès la base, à arête arrondie et renflée, à bords festonnés, à pointe très-longue, très-crochue et très-acérée, d'un noir de corne; la cire bleuâtre est parsemée de poils; les narines sont lunulées et obliques; le sommet de la tête et la nuque sont variés de blanc, de brun et de roussâtre, les plumes étant brunes à leur centre et blanches et roussâtres sur leurs bords; toutes les parties supérieures sont d'un brun cendré un peu moins foncé sur le bord des plumes; les plumes de l'occiput sont effilées; les ailes qui dépassent la queue sont longues et pointues; les rémiges dont les deuxième et troisième sont les plus longues sont noirâtres; les côtés de la tête, la gorge et le devant du cou sont d'un blanc pur; une bande longitudinale brune part de l'œil et descend vers le manteau; l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur; le haut de la poitrine porte un assez large plastron de plumes striées de brun et de roussâtre; la queue, dont les rectrices sont égales, est de moyenne longueur; les tarses, courts, robustes et musculeux, sont garnis jusqu'au dessous de l'articulation tibio-tarsienne seulement, de plumes courtes et serrées et sur le surplus de leur étendue d'écailles nues, épaisses et rugueuses imbriquées de haut en bas, sur le devant, ainsi que cela se remarque chez tous les autres Rapaces, et de bas en haut, en arrière, ce qui n'a lieu chez aucun d'eux; les doigts, chose remarquable, n'ont pas de membrane à leur base, le médian excède à peine les deux autres en longueur, l'externe est entièrement versatile, c'est-à-dire susceptible de se diriger en avant et en arrière; les doigts, qui sont bleuâtres, sont pourvus en dessous, ainsi que la plante des pieds, de petites pelotes rugueuses et de granulations spiniformes; les ongles sont grands, très-aigus, en demi-cercle, non creusés en gouttières, mais lisses et arrondis en dessous; l'iris est jaune; le mâle et la femelle se ressemblent, leur taille atteint 60 centimètres au plus.

Les jeunes se distinguent par les teintes roussâtres de toutes leurs parties supérieures; les taches plus foncées et plus larges des plumes du bas du cou et de la poitrine; la teinte jaunâtre des sous-caudales; les rectrices et les rémiges terminées de roussâtre, et la couleur moins foncée des tarses et des doigts.

Le Balbusard n'est pas très-commun en Algérie, c'est habituellement par couple qu'on l'y rencontre; essentiellement organisé pour la pêche qui est son principal moyen d'existence, la nature l'a pourvu des instruments les plus propres à la rendre fructueuse; l'absence d'une membrane interdigitale pouvant donner de la résistance à l'eau lorsqu'il y plonge les pattes pour saisir le Poisson, la disposition des écailles du tarse, les protubérances aiguës du dessous des pattes et l'extrême versatilité du doigt externe donnent au Balbusard toute facilité pour s'emparer de sa proie et la retenir malgré sa viscosité; à défaut de Poisson, le Balbusard ne dédaigne pas le gibier d'eau.

C'est près de l'Oued Boutan que nous avons capturé les sujets qui figurent dans les galeries de l'Exposition permanente d'Alger. M. Malherbe en a reçu de Bône.

Le Balbusard niche dans les crevasses des rochers élevés ou sur de grands arbres; la ponte qui a lieu vers la fin de mars ou les premiers jours du mois d'avril est de trois ou quatre œufs et parfois seulement de deux, qui sont en Algérie d'un blanc un peu bleuâtre et parsemés de taches irrégulières plus nombreuses au gros bout: ces taches sont d'un rouge pâle et rarement d'un rouge brun foncé; elles sont beaucoup moins étendues et moins rapprochées que sur les œufs de Balbusard qui nous ont été envoyés d'Allemagne, et leur coloration est aussi beaucoup moins foncée; leur grand diamètre est de 53 millimètres, le petit de 37 millimètres, leur forme est un peu obtuse.

Nous nous sommes demandé si le Balbusard que nous avons rencontré en Algérie et dont nous venons de décrire les œufs n'appartiendrait pas à l'espèce que le pasteur Brehm a nommée Albicollis et que le Prince Ch. Bonaparte, dans son *Tableau des Oiseaux de proie*, publié dans la *Revue zoologique* de M. Guérin Menneville, a également considérée comme espèce distincte, et indiquée dans le Catalogue Parzudaki comme se trouvant en Algérie. Les individus que nous avons été à même d'examiner sont trop peu nombreux, surtout en l'absence des moyens de comparaison avec l'individu type, qui a servi à M. Brehm et au Prince à établir cette espèce, pour que nous osions nous prononcer pour l'affirmative, nous nous bornons à émettre un doute que le temps et des observations suivies permettront sans doute de résoudre par la suite.

Genre Circaète — *Circaetus,* Vieill.

14. Circaëte Jean-le-Blanc — *Circaetus gallicus.*

Circaetus Gallicus, Vieill. *Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. VII, p. 137, et *Faun. fr.* p. 113; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 328; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 47; — Degl. *Ornith. Eur.*

(1849), tom. I, p. 49, sp. 14; — Ch. Bonap. *Conspect. Av.* (1850), p. 16, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 532, sp. 54; — Malherbe, *Faune Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 6; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 39, sp. 14.

Aquila Pygargus, Briss. *Ornith.* (1760), tom. I, p. 127.

Falco Gallicus, Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 259; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 15.

Aquila brachydactyla, Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 21.

Falco brachydactylus, Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 46.

Circaëtos Gallicus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 3; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXX; — Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. IX.

Buff, pl. enlum. 413.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 13.

Susem. *Vög. Eur.* tab. 22 ad., et 23 jun.

Ogab des Arabes, — Aigle Jean-le-Blanc des Européens.

Le Circaëte Jean-le-Blanc a la tête grosse, large et arrondie; le bec robuste, épais à sa base, convexe en dessus, comprimé sur les côtés, à bords à peine festonnés et à pointe très-crochue; d'un brun de corne sur toute son étendue; la bouche est très-fendue; cire jaune; narines ovalaires, transversales percées au bord de la cire et recouvertes, ainsi que cette dernière, de poils courbés d'arrière en avant; yeux très-grands et d'un jaune brillant; au-dessous des yeux on remarque un espace garni de duvet blanc; le dessus de la tête, les joues, la gorge, la poitrine et le ventre blancs, variés de taches d'un brun clair, l'origine des plumes étant d'un blanc pur et leur partie terminale marquée au centre d'une ligne d'un brun plus ou moins clair qui suit la tige des plumes; une ligne brune déliée forme au-dessus des yeux un sourcil bien marqué; manteau et couvertures alaires d'un gris brun cendré; ailes longues, aiguës, les troisième et quatrième rémiges les plus longues et d'un brun noirâtre; queue carrée d'un gris brun, rayé de brun plus foncé en dessus, blanche en dessous; plumes tibiales allongées et pendantes; tarses longs, forts et entièrement réticulés, d'un gris bleuâtre ainsi que les doigts; ces derniers sont courts et presque égaux, couverts d'écailles dans la dernière moitié de leur longueur, le médian et l'externe sont unis à leur base par une membrane; les ongles sont courts, peu crochus et d'un beau noir.

La taille du Circaëte, mâle adulte, sur lequel a été prise la description qui précède est, du bout du bec à l'extrémité de la queue, de 63 centimètres.

La femelle dont la taille est la même que celle du mâle, a toutes les teintes du plumage un peu plus rembrunies; ayant moins de blanc à la tête et au cou et des taches plus étendues à la poitrine et au ventre.

Les jeunes sujets ont, comme les adultes, toutes les plumes d'un blanc pur à leur origine, mais sur une moindre étendue; tout le dessus du corps d'un brun plus ou moins roussâtre selon leur âge, la poitrine et le ventre variés de brun et de roux; les tarses, les pieds et la cire d'un gris jaunâtre; les bandes de la queue sont très-peu apparentes.

Le Circaëte Jean-le-Blanc est commun en Algérie, dans les trois provinces, il niche sur des arbres élevés; ses œufs, au nombre de deux seulement, sont rudes au toucher, d'un blanc un peu bleuâtre et très-poreux; très-gros relativement à la taille de l'Oiseau, ces

œufs sont également arrondis par les deux bouts et un peu renflés; leur grand diamètre est de 7 centimètres, le petit de 6 centimètres.

La ponte a lieu, en Algérie, au commencement du mois de mars. La nourriture du Circaëte varie, en Algérie, suivant les saisons; le Gibier, les petits Mammifères, les Oiseaux aquatiques, les Reptiles et les Insectes la composent : ceux que j'ai dépouillés au printemps avaient dans l'estomac des débris de Rongeurs, de Perdrix ou d'Oiseaux aquatiques; à l'automne, j'y trouvais plus fréquemment des fractions de Reptiles et d'Insectes à élytres.

En captivité, le Jean-le-Blanc devient très-sociable, et serait, je crois, susceptible d'une certaine éducation; j'en ai conservé plusieurs vivants qui étaient devenus extrêmement familiers, mais un très-vieux mâle, qu'étant à la chasse j'abattis d'un coup de fusil, et qui n'avait qu'une jambe brisée, devint, sous ce rapport, excessivement remarquable.

J'étais peu éloigné de chez moi lorsque je fis cette capture, je rentrai immédiatement, l'animal avait le pied entièrement coupé et saignait abondamment; ma femme en eut pitié, et me pria de le soigner; pour lui complaire, je fis la résection de la jambe brisée et la cautérisai; mais l'Oiseau, avec son bec, défaisait constamment la ligature qui enveloppait son moignon; ne sachant plus comment arrêter le sang, ma femme s'avisa de gâcher du plâtre et d'en appliquer une certaine épaisseur sur le membre malade, qui, sous cet appareil improvisé, se cicatrisa promptement; le Circaëte se montra fort reconnaissant des bons soins qu'il recevait; d'aussi loin qu'il apercevait ma femme il poussait une espèce de sifflement aigu et agitait ses plumes; aussitôt qu'elle l'approchait il lui tendait sa tête et aimait qu'elle la lui caressât; longtemps il fut nourri avec de la viande coupée en morceaux, assez petits pour qu'il n'eût pas besoin de les diviser; mais un jour que deux moineaux en se battant vinrent tomber près de lui, il en saisit un et l'eut si promptement déchiqueté avec son bec que, depuis lors, on lui donna sa pâture d'un seul morceau, et il en venait parfaitement à bout. Il se tenait habituellement sur un perchoir, appuyé sur sa bonne patte et la jambe mutilée cachée entre les plumes de son abdomen. Toutes les personnes qui l'ont vu chez moi ont été frappées de sa singulière figure et de la bizarrerie de quelques-uns de ses mouvements. Un Anglais qui m'était recommandé par un ami commun et auquel ma femme, qui savait qu'il s'occupait d'histoire naturelle, montra son Circaëte, qu'elle aimait beaucoup, fut si étonné qu'il demanda s'il était vivant! Pour bien le lui prouver on donna à manger à l'Oiseau, qui ensuite se laissa caresser par le gentleman, qui, lui, ne se lassait pas de l'examiner. De fait, il était réellement étrange, ce Circaëte, dont les yeux énormes, d'un jaune extrêmement brillant et fixes comme ceux d'un Hibou, vous regardaient attentivement, tandis que sa tête, entourée d'une espèce de collerette que lui formaient des plumes très-allongées et pointues, mue par un mouvement de rotation imperceptible, se dirigeait en arrière, de façon à ce que le bec se trouvât entre les deux épaules, sans que le surplus du corps fût sorti de la plus complète immobilité; aussi, l'Anglais se contenta-t-il de secouer la tête sans rien dire; mais, m'ayant rencontré à quelque distance de la maison, me parla de l'Oiseau qu'il venait de voir, et finit par me dire qu'il était persuadé qu'on lui avait changé la tête.....

Cet Oiseau eût été une véritable fortune pour un bateleur.

SOUS-FAMILLE DES BUTÉONINES

BUTEONINÆ.

Genre Buse — *Buteo,* Cuvier.

15. Buse vulgaire — *Buteo cinereus.*

Buteo cinereus, Ch. Bonap. *Conspect. av.* (1850) p. 18; sp. 1, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 532, sp. 64; — Loche, *Cat. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 40, sp. 15.

Falco Buteo, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 217; — Brunn. *Ornith. boréale* (1764), p. 5; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 265; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 23; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 36; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 63.

Buteo, Briss. *Ornith.* (1760), tom. I, p. 406.

Buteo vulgaris, Ray. *Sinops.* (1713); — Bechst.; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 3; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. 30; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. IX; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 53, sp. 15; — Malherbe, *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 8.

Buteo mutans et fasciatus, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. IV, p. 469, et *Faun. fr.* p. 17 et 18.

Buffon, pl. enlum. 419.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 14.

Susemihl, *Vög. Eur.* tab. 33.

Buse commune, Buse vulgaire des Européens.

La Buse a la tête grosse, assez large, arrondie; le bec court, large, courbé subitement dès la base, à arête arrondie, d'un brun de plomb, à bords mandibulaires festonnés, et fendu jusque sous les yeux; l'espace entre le bec et l'œil est couvert de poils; les narines large ouvertes et arrondies sont percées au milieu de la cire et garnies de poils en arrière; toutes les parties supérieures sont d'un brun foncé avec les bordures des plumes d'une nuance un peu plus claire; les ailes sont longues, les quatre premières rémiges sont échancrées sur leurs barbes internes, la première est courte, et ce sont les quatrième et cinquième qui sont les plus longues; la gorge est blanche, rayée longitudinalement de brun; le dessous du corps est d'un gris brunâtre varié de taches, les unes d'un brun plus sombre, les autres blanches et rousses, qui, par leur réunion, forment quelquefois des bandes transversales; les sous-caudales sont blanchâtres, plus ou moins barrées de brunâtre; la queue un peu arrondie est brune et traversée par des bandes au nombre de douze à quatorze, d'un gris cendré plus foncé en dessus qu'en dessous; le corps est ramassé et trapu; les tarses sont allongés, robustes, entièrement nus et écussonnés; les doigts sont courts, le médian est uni à l'externe par une membrane; les pieds et les tarses sont d'un beau jaune; les ongles sont

crochus, acérés et d'un beau noir; la taille des individus adultes atteint de 54 à 58 centimètres. La Buse vulgaire varie tellement pour la coloration, d'individu à individu, qu'il faudrait en quelque sorte une description spéciale pour chacun des sujets de cette espèce.

Les jeunes Buses sont en naissant couvertes d'un duvet long, blanc sur tout le corps et grisâtre sur la tête; leurs premières plumes sont d'un brun clair varié de fauve et de blanchâtre avec des taches longitudinales, ovales ou en cœur, au cou et à la poitrine; en vieillissant, le plumage subit une foule de transformations et passe par toutes les nuances et tous les bariolages que peuvent produire le brun et le blanc.

La Buse vulgaire est très-répandue en Algérie, sa nourriture consiste en gibier de toute sorte et en petits Rongeurs; elle dévaste souvent le nid des autres Oiseaux et à défaut de gibier se rabat sur les Sauterelles, les Grenouilles et divers insectes.

C'est sur des rochers ou des arbres élevés que la Buse construit son aire, qui est composée de petites branches et garnie à l'intérieur de laine, de plumes, de duvet et d'autres matières molles; la ponte qui a lieu dans la seconde quinzaine du mois de mars ou la première quinzaine d'avril est de trois ou quatre œufs de forme ovale, un peu renflés au centre, d'un blanc un peu jaunâtre, et parsemés de petites taches et de petits points d'un brun rougeâtre clair, et d'un brun de rouille très-pâle, qui laissent très-bien voir dans leurs intervalles la couleur blanche de la coquille; leur grand diamètre est de 5 centimètres, le petit de 47 millimètres.

Les individus que nous avons longtemps eus vivants en captivité étaient devenus extrêmement familiers et vivaient en fort bonne intelligence avec les divers rapaces enfermés avec eux.

Buffon a cité le fait suivant, relatif à une Buse vulgaire, à l'appui de ses réflexions sur l'instinct et l'éducabilité de ces Oiseaux :

« On m'apporta, dit M. Fontaine, curé de Saint-Pierre de Belesme, en Perche (dans une lettre qu'il adressait le 28 janvier 1778 à l'illustre naturaliste), une Buse prise au piége; elle était d'abord extrêmement farouche et même cruelle; j'entrepris de l'apprivoiser et j'en vins à bout en la laissant jeûner et la contraignant à venir prendre sa nourriture dans ma main; je parvins par ce moyen à la rendre très-familière, et, après l'avoir tenue enfermée pendant environ six semaines, je commençai à lui laisser un peu de liberté, avec la précaution de lui lier ensemble les deux fouets de l'aile; dans cet état elle se promenait dans mon jardin et revenait quand je l'appelais pour prendre sa nourriture. Au bout de quelque temps, je me crus assuré de sa fidélité, je lui ôtai ses liens, je lui attachai un grelot d'un pouce et demi de diamètre au-dessus de la serre, et lui appliquai une plaque de cuivre sur le jabot, où était gravé mon nom; avec cette précaution je lui donnai toute liberté, et elle ne fut pas longtemps sans en abuser, car elle prit son essor et son vol jusque dans la forêt de Belesme; je la crus perdue, mais quatre heures après, je la vis fondre dans ma salle, qui était ouverte, poursuivie par cinq autres Buses qui lui avaient donné la chasse, et qui l'avaient contrainte à venir chercher son asile. Depuis ce temps elle m'a toujours gardé fidélité, venant tous les soirs coucher sur ma fenêtre : elle devint si familière avec moi, qu'elle paraissait avoir un singulier plaisir dans ma compagnie; elle assistait à tous mes dîners sans y manquer, se mettait sur un coin de la table et me caressait très-souvent avec sa tête et son bec, en jetant un petit cri aigu, qu'elle savait pourtant quelquefois adoucir. Il est

vrai que j'avais seul ce privilége; elle me suivit un jour, étant à cheval, à plus de deux lieues de chemin en planant. Elle n'aimait ni les Chiens, ni les Chats; elle ne les redoutait aucunement; elle a eu souvent, vis-à-vis de ceux-ci, de rudes combats à soutenir, elle en sortait toujours victorieuse; j'avais quatre Chats très-forts que je faisais assembler dans mon jardin en présence de ma Buse; je leur jetais un morceau de chair crue; le Chat qui était le plus prompt s'en saisissait, les autres couraient après, mais l'Oiseau fondait sur le corps du Chat qui avait le morceau, et avec son bec lui pinçait les oreilles, et avec ses serres lui pétrissait les reins de telle force, que le Chat était forcé de lâcher sa proie; souvent un autre Chat s'en emparait dans le même instant, mais il éprouvait aussitôt le même sort, jusqu'à ce qu'enfin la Buse, qui avait toujours l'avantage, s'en saisît pour ne pas la céder; elle savait si bien se défendre, que, quand elle se voyait assaillie par les quatre Chats à la fois, elle prenait alors son vol avec la proie dans ses serres, et annonçait par son cri le gain de la victoire; enfin les Chats, dégoûtés d'être dupes, ont refusé de se prêter au combat.

« Cette Buse avait une aversion singulière; elle n'a jamais voulu souffrir de bonnets rouges sur la tête d'aucun paysan; elle avait l'art de le leur enlever si adroitement qu'ils se trouvaient tête nue sans savoir qui leur avait enlevé le bonnet; elle enlevait aussi les perruques sans faire aucun mal, et portait ces bonnets et ces perruques sur l'arbre le plus élevé d'un parc voisin, qui était le dépôt ordinaire de tous ses larcins. Elle ne souffrait aucun autre Oiseau de proie dans le canton; elle les attaquait avec beaucoup de hardiesse, et les mettait en fuite; elle ne faisait aucun mal dans ma basse-cour; les volailles, qui dans le commencement la redoutaient, s'accoutumaient insensiblement avec elle; les Poulets et les petits Canards n'ont jamais éprouvé de sa part la moindre insulte; elle se baignait au milieu de ces derniers; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle n'avait pas cette même modération chez les voisins. Je fus obligé de faire publier que je payerais les dommages qu'elle pourrait leur causer; cependant elle fut fusillée bien des fois, et a reçu plus de quinze coups de fusil sans avoir aucune fracture; mais un jour il arriva que, planant dès le grand matin au bord de la forêt, elle osa attaquer un Renard. Le garde de ce bois la voyant sur les épaules du Renard leur tira deux coups de fusil; le Renard fut tué et ma Buse eut le gros os de l'aile cassé; malgré cette fracture elle s'échappa des yeux du chasseur et fut perdue pendant sept jours; cet homme s'étant aperçu par le bruit du grelot que c'était mon Oiseau, vint le lendemain m'en avertir; j'envoyai sur les lieux en faire la recherche; on ne put le trouver, et ce ne fut qu'au bout de sept jours qu'il se retrouva; j'avais coutume de l'appeler tous les soirs par un coup de sifflet auquel elle ne répondit pas pendant six jours, mais le septième, j'entendis un petit cri dans le lointain que je crus être celui de ma Buse; je le répétai alors une seconde fois et j'entendis le même cri; j'allai du côté où je l'avais entendu, et je trouvai enfin ma pauvre Buse qui avait l'aile cassée et qui avait fait plus d'une demi-lieue à pied pour regagner son asile dont elle n'était pour lors éloignée que de cent-vingt pas; quoiqu'elle fût extrêmement exténuée, elle me fit cependant beaucoup de caresses. Elle fut près de six semaines à se refaire et à se guérir de ses blessures, après quoi elle recommença à voler comme auparavant, et à suivre ses anciennes allures pendant environ un an, après quoi elle disparut pour toujours. Je suis très-persuadé qu'elle fut tuée par méprise, elle ne m'aurait pas abandonné par sa propre volonté. »

16. Buse d'Algérie — *Buteo Cirtensis.*

Buteo Cirtensis, Ch. Bonap. *Tabl. des Ois. de proie*, *Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 532, sp. 67; — 2e de Verreaux; — Loche, *Catalogue des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 40, op. 16. (*nec leucurus*, Naum.).

Falco Cirtensis, Levaillant jun. *Explor. scient. de l'Alg.* Atl. Ois. pl. 3.

L'Oiseau figuré planche 3 et qui semble être une vieille femelle a été tué dans la province de Constantine par M. le commandant Levaillant et fait partie des collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Cette Buse a toutes les parties supérieures de la tête d'un brun lavé de roux; avec les parties latérales d'un roux plus net; l'occiput d'un brun presque uniforme, et le surplus de la tête, de la face et du cou fortement lavé de blanc flamméché de roux, le centre de ces flammèches est d'un brun foncé; les plumes du bas du cou et de presque toutes les parties supérieures sont brunes et plus ou moins bordées de roux, surtout les scapulaires et les petites couvertures alaires; les ailes sont brunes, et les grandes couvertures alaires légèrement bordées de roux; les rémiges primaires noirâtres sont traversées intérieurement par quelques bandes foncées; leurs barbes internes sont blanches, et la baguette des rémiges, blanchâtre sur la plus grande partie de son étendue, est noire vers sa pointe; le fouet de l'aile et le rebord sont d'un blanc flammé de brun et de roussâtre; les couvertures inférieures des ailes sont d'un blanc fauve, strié de brun sur les plus grandes et de roussâtre sur les petites; l'intérieur des rémiges sur environ les trois quarts de leur étendue à partir de leur base est d'un blanc pur, le surplus est d'un brun noirâtre; toutes les parties inférieures sont blanches, striées longitudinalement de lignes rousses étroites, qui, peu apparentes sur le jabot et sur le ventre, disparaissent tout-à-fait sur le bas-ventre et les sous-caudales qui sont d'un blanc uniforme; les cuisses sont rousses, les plumes qui les recouvrent sont tachetées, terminées de roux clair et comme rayées de cette dernière couleur; la queue d'un roux pâle, lavé de grisâtre, est traversée vers son extrémité par une bande brune assez diffuse; les pennes latérales sont chinées d'un grisâtre peu visible et les deux externes sont bordées de gris; toutes les pennes ont leur tige blanche jusqu'à environ 4 centimètres de leur extrémité; leur partie inférieure est d'un blanc lavé de grisâtre et de roussâtre; les bandes transversales y sont peu visibles, même la principale, celle de l'extrémité, qui se distingue si bien sur la partie supérieure; le croupion est d'un brun uniforme; les couvertures supérieures de la queue sont brunes et terminées de roux; le bec est noir; la cire, les tarses et les doigts d'un jaune pâle; les ongles sont noirs; les ailes atteignent presque l'extrémité de la queue qui est arrondie.

La longueur totale de l'Oiseau monté est de .	0m49
— de l'aile fermée	0m36
— de la queue	0m20
— du bec à partir de l'angle . . .	0m03,06
— du bec en suivant sa courbure .	0m03,02
— du tarse	0m07

La longueur du doigt médian sans l'ongle est de	0m 03,01,	et de l'ongle en suivant sa courbure			0m 01,03
— du doigt externe	0m 03,02,	—	—	—	0m 01,05
— du doigt interne	0m 02,00,	—	—	—	0m 02,01
— du pouce.	0m 01,07,	—	—	—	0m 02,07

La livrée est la même pour les deux sexes, seulement les couleurs du mâle sont un peu plus nettes et la taille de la femelle un peu supérieure à celle du mâle.

Une jeune femelle, que j'ai tuée le 12 octobre près d'Aïn Benian, a toutes les plumes des parties supérieures d'un brun luisant et largement frangées de roux vif; celles du dos ont une bordure plus étroite et d'un roux moins brillant; celles du croupion sont grises, barrées et terminées de roux; les sous-caudales sont d'un beau roux de rouille uniforme; les rémiges primaires ont leur baguette et leurs barbes internes blanches à la naissance, et d'un brun foncé sur le surplus de leur étendue; le bord externe des quatre premières est d'un gris brillant; le haut des troisième, quatrième, cinquième et sixième est taché extérieurement et comme lavé de roux vif; les rémiges secondaires sont brunes en-dehors et vers le bout; leur pointe extrême est d'un blanc sale; leurs barbes internes sont barrées près de la tige de cinq raies brunes assez larges sur un fond gris qui passe au fauve roux uniforme sur le bord de ces barbes; les scapulaires et les couvertures des ailes sont brunes, bordées et terminées de roux vif; les côtés et le dessous du bec sont d'un brun légèrement bordé de fauve clair; les côtés du cou et de la poitrine sont d'un roux extrêmement vif; quelques plumes ont à leur centre des flammèches brunes; les plumes de la poitrine et de l'abdomen sont rousses, leur baguette est brune; le bas-ventre est d'une teinte plus claire, et les sous-caudales sont d'un isabelle fauve sans taches, les flancs, les cuisses et les jambes sont d'un roux brun doré, très-foncé et dont les nuances sont confondues; les rémiges sont d'un brun noir en-dehors et vers leur extrémité avec les barbes internes à partir de la base jusqu'à l'échancrure d'un blanc teinté de fauve pâle; les couvertures de la base des rémiges sont brunes; celles qui sont au-dessus sont brunes et rousses, et toutes les autres d'un roux vif ont leur tige brune; la queue est en dessus d'un roux de cannelle, barrée de dix à douze raies d'un brun intense; la bande la plus rapprochée de l'extrémité et qui s'en trouve à environ 2 centimètres est sensiblement plus large que les autres; les rectrices latérales sont bordées et teintées de gris extérieurement et comme ondées et moirées intérieurement de fauve, de gris et de blanc, surtout vers la base; toutes ont la baguette blanche jusqu'à environ 4 centimètres de leur extrémité; le dessous de la queue est d'un gris fauve plus prononcé vers le bout et sur lequel se distinguent assez bien les barres transversales extérieures.

L'ensemble général du plumage est un roux doré très-vif, maculé de brun; les ailes atteignent presque l'extrémité de la queue, cette dernière est légèrement arrondie; le bec et les ongles sont noirs; les tarses, les doigts et la cire sont jaunes.

La longueur totale de l'Oiseau monté est de .	0m 52		
— de l'aile fermée	0m 38		
— de la queue	0m 21		
— du bec à partir de l'angle . . .	0m 04		
— du bec en suivant sa courbure .	0m 04		
— du tarse	0m 08		
— du doigt médian sans l'ongle .	0m 03,04,	et de l'ongle en suivant sa courbure	0m 02,00

La longueur du doigt externe est de . . .	0m 02,04,	et de l'ongle en suivant sa courbure				0m 01,09
— du doigt interne	0m 02,02,	—	—	—		0m 02,04
— du pouce	0m 02,	—	—	—		0m 02,09

Cette Buse venait de se porter sur une meule de foin qui avoisinait un ruisseau, où de petits Oiseaux venaient boire ; je l'y avais déjà aperçue plusieurs fois; lorsqu'elle s'envolait, c'était presque toujours en rasant le sol, et par ce manége elle s'approchait des passereaux et souvent en saisissait quelqu'un, puis elle disparaissait derrière la montagne, et quelques minutes après revenait prendre son poste.

Les individus de cette espèce varient peu entre eux; tous ceux que j'ai été à même d'observer étaient ou exactement semblables aux sujets décrits ci-dessus, ou n'en différaient que fort peu.

Moins commune en Algérie que la Buse vulgaire, nous avons néanmoins rencontré plusieurs individus de cette espèce dans les provinces d'Alger et de Constantine.

Le bel individu qui figure dans les collections de l'Exposition permanente d'Alger a été tué par nous dans les environs de l'Arba.

M. Malherbe, dans sa *Faune Ornith. de l'Algérie,* mentionne cette espèce, mais sans aucune désignation de localité.

Le Prince Ch. Bonaparte, dans le Catalogue de Parzudaki, indique comme espèces algériennes le *Buteo ferox,* Thien. ex Gmel., et le *Poliornis rufipennis*, Bp. ex Strickl.; nous n'avons pas eu des éléments de comparaison et d'appréciation suffisants, pour nous prononcer au sujet de ces deux Oiseaux, mais nous sommes persuadé qu'un examen plus attentif et des recherches plus étendues augmenteraient de beaucoup le nombre des espèces aujourd'hui reconnues comme appartenant à la Faune de l'Algérie.

Genre Bondrée — *Pernis,* Cuv.

17. Bondrée commune — *Pernis apivorus.*

Pernis apivorus, G. Cuv. *Règ. an.* 2e édit. tom. I, p. 335; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 3, *Conspect. av.* p. 20, sp. 1, *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 534, sp. 108, et *Cat. Parzad.* sp. 14; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. 29; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. IX; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 58, sp. 17.

Falco apivorus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 130; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 267; — Lath. *Ind.* (1790), tom. I, p. 25; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 39; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 67; — Schinz. *Faun. Eur.* (1840), tom. I, p. 127.

Buteo apivorus, Briss. *Ornith.* (1760), tom. I, p. 410; — Vieill. *Dict. d'hist. nat.* tom. IV, p. 479, et *Faun. fr.* p. 20.

La Bondrée, Buff. pl. enlum. 420.
Gould, *Birds of Eur.* tab. 16.
Susem. *Vög. Eur.* tab. 34.

La Bondrée qui ne se rencontre que très-accidentellement en Algérie, a le bec un peu allongé et d'un brun jaunâtre à la base, comprimé sur les côtés, à dos saillant, recourbé depuis la base jusqu'à la pointe qui est crochue; les narines ovalaires sont ouvertes obliquement sur le bord de la cire qui est brune et nue; les lorums sont couverts de petites plumes serrées et écailleuses; le dessus de la tête est d'un gris cendré bleuâtre, les parties supérieures sont d'un brun un peu varié de roussâtre, les bordures des plumes étant d'une nuance plus claire; les ailes sont allongées, les troisième, quatrième et cinquième rémiges sont les plus longues; les primaires sont brunes en dedans, lavées de cendré en dehors et terminées de blanchâtre; les secondaires, rayées de brun, de noirâtre et de gris bleuâtre, sont aussi terminées de blanchâtre; la gorge est blanche, avec la baguette des plumes d'un roux brun; le cou et la poitrine sont d'un blanc marqué de taches triangulaires brunâtres; abdomen, jambes et sous-caudales d'un blanc sale, barrés de brun roussâtre; flancs brunâtres; la queue longue et un peu arrondie est ondulée de brun et de gris en dessus et traversée par trois bandes noires, placées à distances inégales; elle est en dessous de teintes beaucoup plus claires, et terminée de blanc sale; les tarses, qui sont courts et médiocrement robustes, ne sont emplumés que sur un tiers environ de leur longueur, et réticulés sur le surplus de leur étendue; les doigts sont jaunes, courts et écaillés dans la dernière moitié de leur longueur jusqu'à l'ongle, le médian est uni à l'externe par un repli membraneux; les ongles sont noirs et acérés, celui du pouce est le plus long et le plus fort; la taille de la Bondrée est d'environ 52 centimètres; le plumage de cette espèce est fort variable d'individu à individu; quelques vieilles femelles sont d'un brun roussâtre, plus foncé sur la tige des plumes, avec le front bleuâtre; les jeunes sont généralement d'une teinte plus foncée et uniformément fuligineuse.

La Bondrée ne fait très-probablement que des apparitions accidentelles en Algérie à l'époque de ses migrations, car dans le midi de la France elle est de passage régulier au printemps et en automne, et elle y a parfois été rencontrée en bandes nombreuses, ce qui n'a jamais, que nous sachions, eu lieu en Algérie où sa présence n'a été constatée que par quelques rares captures.

L'individu qui fait partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger, a été tué par nous à Cheraga, tout près d'Alger, et nous avons vu un autre sujet qui vers la même époque fut capturé dans les environs de Tipaza.

Les mœurs de la Bondrée sont timides, elle est peu méfiante et peu farouche; sa nourriture principale consiste en insectes, reptiles et petits Mammifères; elle est très-friande de Guêpes et d'Abeilles, ainsi que de leurs larves. M. Gerbe, si excellent observateur, a trouvé dans un nid de Bondrée, contenant deux œufs, un jeune Canard et un poisson au milieu d'un assez grand approvisionnement de nourriture; d'après lui, le mâle pourvoit aux besoins de la femelle, pendant que celle-ci couve. La Bondrée niche sur des arbres élevés; son nid se compose de bûchettes et de feuilles sèches; la ponte est de trois ou quatre œufs recouverts de taches d'un rougeâtre assez intense, et tellement rapprochées, surtout vers

le gros bout, que souvent elles recouvrent entièrement la coquille; leur grand diamètre est d'environ 5 centimètres, le petit de 4 centimètres à 42 millimètres.

La Bondrée se distingue des Buses par ses mœurs, son régime, ses formes moins massives et la légèreté de son vol.

SOUS-FAMILLE DES FALCONINÉS

FALCONINÆ.

Genre Faucon — *Falco,* Linn.

18. Faucon commun — *Falco communis.*

Falco communis, Brisson, *Ornith.* (1760), tom I, p. 341; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 270; — Savig. *Syst. des Ois. d'Égyp.* (1809), p. 101; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 320; — Less. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 88; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. II; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 23, sp. 1, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 535, sp. 1; — Loche, *Cat. des Mamm. et des. Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 40, sp. 17.

Falco peregrinus, Briss. *Ornith.* (1760), tom. I, p. 341; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 272; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 33; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 55; — Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 22; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. II, p. 86, et *Faune fr.* p. 29; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXVIII; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 102, sp. 35.

Buff. pl. enlum. 421, Mâle ad. sous le nom de Faucon; 430, Fem. ad. sous celui de Lanier; 469 sous celui de Faucon noir, et 470 sous celui de Faucon sors.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 21.

Schleg. *Fauconn.* fig. optima.

Susem. *Vög. Eur.* tab. 8.

Taïr-el-Hor des Arabes, — Faucon commun ou Faucon pèlerin des Européens.

Le Faucon commun a, comme tous les Falconinés, le bec court, robuste, recourbé dès la base; la mandibule inférieure échancrée au bout pour recevoir la partie crochue de la supérieure, cette dernière munie d'une échancrure profonde en forme de dent; les narines nues et arrondies avec un tubercule isolé au centre sont percées dans la cire.

Le Faucon commun a le dessus de la tête et du cou d'un blanc noirâtre; toutes les parties supérieures d'un gris bleuâtre avec la tige des plumes noire, des bandes transversales noires sur le dos et les couvertures des ailes; ces dernières sont longues et aboutissent à

l'extrémité de la queue; les rémiges, brunes et nuancées de noirâtre, sont terminées par un petit liséré grisâtre; la première, la plus longue, est échancrée à son extrémité; les joues sont noires; la gorge, le devant et les côtés du cou blancs; une longue et large moustache noire qui prend son origine à la racine du bec s'étend et se prolonge sur les côtés du cou; la poitrine d'un blanc roussâtre rosé est variée de petites stries longitudinales noires; l'abdomen, les cuisses et les sus-caudales sont rayées alternativement en travers de bandes noires et cendrées; les tarses ne sont vêtus que sur leur tiers supérieur; la queue est coupée de nombreuses bandes transversales noires et cendrées; les pieds sont jaunes, robustes, recouverts d'écailles irrégulières; le doigt médian est un peu plus long que le tarse; les doigts antérieurs sont réunis à leur base par un repli membraneux; les ongles sont noirs, vigoureux, recourbés et très-acérés, surtout le postérieur; le bec d'un noir bleuâtre est armé d'une forte dent; le tour des yeux et l'iris sont d'un beau jaune.

La femelle qui est toujours plus grande que le mâle, d'environ un huitième, a toutes les teintes du plumage plus pâles et moins nettes; sa taille atteint jusqu'à 45 centimètres, et celle du mâle 40 centimètres tout au plus.

Les jeunes ont leurs parties supérieures d'un brun foncé, tacheté de roux, les plumes étant toutes terminées de cette dernière couleur; la moustache est noirâtre, et toutes les parties inférieures sont longitudinalement rayées de brun et de roux clair; la queue est barrée et terminée de roussâtre; l'iris brunâtre; le bec bleuâtre; la cire et les pieds jaunâtres.

L'âge des individus et l'état plus ou moins avancé de la mue, comme aussi le sexe des sujets, apportent de très-grands changements dans la livrée.

Le Faucon commun se reproduit en Algérie; nous l'avons rencontré dans les trois provinces; il niche dans les rochers; sa ponte est de trois à quatre œufs de forme ovalaire, d'un brun rouge ou d'un brun de bistre, laissant rarement apercevoir le blanc de la coquille; quelquefois les œufs montrent de larges taches plus ou moins foncées et rapprochées, d'un brun jaunâtre ou d'un roux de rouille grivelé; leur grand diamètre est d'environ 50 millimètres, le petit de 43 millimètres.

Sous la dénomination de Tair-el-Hor, les Arabes comprennent les Laniers et le Faucon commun; dressant indifféremment pour la chasse les uns et les autres, ils ne les regardent tous que comme des variétés de l'espèce, et ils arrivent par une patience et une adresse merveilleuse à soumettre à toutes leurs exigences le caractère farouche des Rapaces qui peuvent être considérés comme les Oiseaux de proie par excellence; car robustes, agiles, ardents, admirablement armés et n'aimant que la chair palpitante, leur audace et leur adresse sont si grandes, qu'ils manquent bien rarement leur proie; supérieurement organisés pour le vol, ils peuvent s'élever dans les plus hautes régions des airs et suivre, même au besoin dans leurs migrations, les bandes d'Oiseaux voyageurs pour choisir parmi eux leurs victimes. Les Faucons planent en décrivant des cercles, ils semblent étourdir et fasciner les malheureux Oiseaux sur lesquels ils ont jeté leur dévolu et ils les forcent en quelque sorte à s'abaisser, tandis que, rétrécissant insensiblement leurs circonvolutions, ils finissent, lorsque l'animal s'est timidement réfugié vers la terre, par se précipiter sur lui et l'enlever rapidement.

Les Lièvres, les Lapins, les Gangas, les Pigeons, les Cailles, les Perdrix et même les Outardes sont le gibier de prédilection des Falconinés; pressés par la faim, ils vont com-

mettre leurs déprédations jusque dans les basses-cours; ils ne dédaignent pas non plus quelques Rongeurs et en particulier les Gerboises.

En Algérie, la ponte des Falconinés n'a lieu que vers les derniers jours du mois de mars ou les premiers jours du mois d'avril; les petits naissent couverts d'un duvet blanc assez long et très-fourni. Le père et la mère ont grand soin de leurs petits et ne cessent de s'en occuper que lorsqu'ils sont assez forts pour pourvoir à leurs besoins et être à même de se défendre.

Les Falconinés reviennent habituellement chaque année occuper l'aire ou le trou dans lequel ils ont déjà niché, et les Arabes, qui au commencement du printemps rendent la liberté à leurs Faucons captifs, pour qu'ils aillent vaquer en liberté à leur reproduction, mettent à profit cette circonstance pour essayer de s'emparer à nouveau de leurs anciens pensionnaires, lorsque l'éducation des jeunes est terminée, et ils réussissent assez fréquemment à en ressaisir quelques uns.

Genre Lanier — *Gennaja,* Kaup.

19. Lanier sacre — *Gennaja sacer.*

Gennaja sacer, Ch. Bonap. *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 535, sp. 148; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 41, sp. 18.

Falco sacer, Belon, 2e *Liv. de la Nat. des Ois.* (1555), p. 110; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. II, et *Fauconn.* fig. optim.; — Degland, *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 99, sp. 33; — Ch. Bonap. *Conspect. av.* (1850), p. 24, sp. 13; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 6.

Buff. *Hist. nat. des Ois.* pl. 14.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 20.

Susem. *Vög. Eur.* tab. 7, ad. et jun.

Schleg. *Fauconn.* fig. optima.

Le Sacre, Belon, Levaillant jun. *Explor. scient. de l'Alg.* atl. pl. 1 bis, jun.

Taïr-el-Hor des Arabes, — le Sacre des Européens.

Cet Oiseau a les plumes du dessus de la tête brunes au centre et frangées de roussâtre; le front d'un blanc sale, ainsi qu'une raie sourcillère de même couleur, qui part du front et au-dessous de laquelle s'étend une ligne brune qui recouvre le méat auditif; le bec est bleuâtre et armé d'une dent; l'iris est brun; les plumes du dessus du corps sont brunes et bordées de roux peu apparent; les rémiges d'un brun grisâtre ont sur leurs barbes internes des taches ovoïdes d'un roux blanchâtre; la queue, brune en dessus et terminée de roussâtre, est en dessous barrée alternativement de grisâtre et de brunâtre; ses deux pennes médianes sont d'un brun uniforme, tandis que les latérales également brunes sont marquées

sur leurs barbes externes de huit taches arrondies, d'un roux blanchâtre, et de huit autres taches plus élargies, mais également d'un roux blanchâtre sur les barbes internes; la gorge et les côtés du cou sont blanchâtres et striés longitudinalement de brun; des moustaches brunes, peu apparentes, partent de la commissure du bec; toutes les parties inférieures sont blanchâtres et flammechées de brun; ces flammèches sont plus larges à leur extrémité et plus rapprochées les unes des autres sur le bas-ventre; les cuisses sont blanches et légèrement flammechées de brun; les pieds sont bleuâtres; les ailes dépassent la queue de 3 centimètres.

La longueur totale de l'individu est de . . .	0^m55					
— de l'aile fermée	0^m40					
— de la queue	0^m22					
— du bec, à partir de l'angle . .	$0^m02,09$					
— du bec en suivant sa courbure .	$0^m03,03$					
— du tarse	0^m06					
— du doigt médian sans l'ongle .	$0^m05,00$,	et de l'ongle	en suivant	sa courbure	$0^m02.05$
— du doigt externe	$0^m03,05$,	—	—	—	$0^m01,08$
— du doigt interne	$0^m03,04$,	—	—	—	$0^m02,04$
— du pouce.	$0^m02,04$,	—	—	—	$0^m02,05$

M. le commandant Levaillant nous a assuré que l'Oiseau qui figure dans les collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris et qu'il a pris pour type de la planche 1 *bis*, est exactement semblable à un jeune individu qu'il avait capturé en Algérie et longtemps conservé vivant, mais qu'il n'a pas pu figurer en raison du mauvais état de son plumage. C'est donc sur l'individu du Musée de Paris, qui d'après son étiquette provient du Musée de Vienne, que nous avons établi la description qui précède.

Un bel individu que nous avons été assez heureux pour abattre auprès de Biskra, dans le Sahara algérien, et qui figure dans les riches collections de l'Exposition permanente d'Alger, a les plumes du sommet de la tête brunes, bordées de roussâtre; celles de l'occiput d'un roux clair, avec leur tige d'une nuance un peu plus foncée; le front est blanc ainsi que la raie sourcillère; une ligne d'un brun très-foncé recouvre le méat auditif et descend en s'élargissant pour former une espèce de cercle, se terminant en pointe en avant sur les côtés de la gorge et se confond en arrière dans les nuances foncées du manteau; le bec est d'un gris bleuâtre en dessus, jaunâtre en dessous et noir à la pointe; l'iris est brun clair; toutes les plumes des parties supérieures sont brunes, avec leur extrémité d'une teinte un peu plus claire; les rémiges sont brunes et portent sur leurs barbes internes des taches ovalaires d'un roux qui va en s'éclaircissant sur la partie la plus éloignée de la tige; la queue est d'un brun lavé de grisâtre avec son extrémité bordée de roussâtre; la baguette des plumes qui est d'un brun luisant, se termine en pointe assez aiguë et dépassant les barbes de près de 1 centimètre; les pennes médianes sont d'un brun grisâtre et très-légèrement frangées d'une teinte plus claire; la penne la plus externe a sur ses barbes en-dehors, et à peu de distance de son extrémité, une petite tache ronde d'un beau roux; la suivante a deux taches semblables; toutes les latérales ont leurs barbes internes marquées de huit à dix bandes transversales d'un roussâtre pâle, et, à l'exception des deux plus externes, leurs barbes extérieures sont brunes bordées de fauve; en dessous, la queue est d'un brun glacé de gris, et ses pennes sont

marquées de huit à dix taches sur leurs barbes internes; la gorge et les côtés du cou sont blancs; les moustaches, très-étroites, sont d'un brun noir et très-apparentes; la poitrine, l'abdomen et les flancs sont bruns, variés de blanchâtre, toutes les plumes étant bordées de cette dernière couleur, et plus largement sur la poitrine que sur les autres parties, les cuisses sont roussâtres avec des flammèches brunes, les sous-caudales sont d'un roussâtre blanchâtre sale, avec la tige des plumes d'une teinte un peu brunâtre; la queue dépasse les ailes seulement de 2 centimètres; les pieds sont jaunâtres, les ongles noirs.

La longueur totale de l'individu est de . .	0^{m} 44		
— de l'aile fermée	0^{m} 32		
— de la queue	0^{m} 17		
— du bec à partir de l'angle . .	0^{m} 02		
— du bec, en suivant sa courbure .	0^{m} 02,01		
— du tarse	0^{m} 05 00		
— du doigt médian sans l'ongle .	0^{m} 04,00,	et de l'ongle en suivant sa courbure	0^{m} 02,00
— du doigt interne sans l'ongle .	0^{m} 02,05,	— — —	0^{m} 01,02
— du doigt externe sans l'ongle .	0^{m} 02,03,	— — —	0^{m} 01,03
— du pouce sans l'ongle	0^{m} 01,08,	— — —	0^{m} 02,00

Les différences les plus importantes entre l'individu, type de la planche, et celui que nous venons de décrire en dernier lieu se remarquent d'abord, dans la taille, le nôtre n'ayant que 44 centimètres, tandis que celui du musée de Paris mesure 55 centimètres. Cette différence semble énorme, même en tenant grand compte du sexe ou de l'infériorité de taille que présentent, comparés à leurs congénères d'Europe, presque tous les Oiseaux algériens; le bec de notre sujet est jaunâtre en dessous et présente même sur les côtés de la mandibule supérieure et à son sommet des indices de cette couleur, au lieu d'être entièrement bleuâtre; le front, la gorge et les côtés du cou sont d'un blanc pur chez l'individu qui nous occupe, et sans aucunes stries longitudinales brunes; les moustaches, sans être plus étendues, sont plus apparentes; tout le dessus du corps est d'un brun plus uniforme; le bas-ventre et les cuisses sont roussâtres et non blanchâtres, et les pieds sont jaunâtres au lieu d'être bleuâtres.

La synonymie du Sacre a été fort embrouillée avec celle du Lanier: Pallas, Temminck et les auteurs allemands ont beaucoup contribué à cette confusion que Schlegel et le prince Ch. Bonaparte se sont efforcés de faire cesser.

Belon qui, un des premiers dans son livre *De la Nature des Oiseaux,* chap. XIII, liv. II, p. 110, a décrit le Sacre, s'exprime ainsi à son sujet :

« Le Sacre est de plus laid pennage que nul des Oiseaux de fauconnerie, car il est de la couleur comme roux et enfumé, semblable à un Milan.

« Il est court empietté, ayant les jambes et les doigts bleus, ressemblant en quelque chose au Lanier. Il seroit quasi pareil au Faucon en grandeur, n'étoit qu'il est compassé plus rond. Il est oiseau de moult hardi courage, comparé en force au Faucon pellerin, aussi est Oiseau de passage, et est rare de trouver homme qui puisse se vanter d'avoir vu l'endroit où il fait ses petits. Il y a quelques fauconniers qui sont d'opinion qu'il vient de Tartarie et de Russie et devers la mer Majeure, et que, faisant son chemin pour aller vivre certaine partie de l'an vers la partie du midi, est pris au passage par les fauconniers qui les aguet-

tent en divers îles de la mer Egée, Rhodes, Carpento, Cypre, Candie, Naxie. Et combien qu'on fasse de hauts vols avec le Sacre et le Milan, toutefois on le peut aussi dresser pour le gibier et pour la campagne à prendre Oies sauvages, Outardes, Faisans, Perdrix, Lièvres et à toute autre manière de gibier. Encores reste à parler de son Tiercelet que nous nommons un Sacret. Donc tout ainsi que l'on peut avoir son opinion que le Sacre étoit anciennement nommé Triorchis, aussi pourroit-on penser que le Sacret est celui qu'Aristote a nommé Hypotriorchis, lequel Pline tourne en latin *Subbuteo,* le Sacret étant le mâle et le Sacre sa femelle, entre lesquels il n'y a d'autre différence, sinon du grand au petit, car, comme nous avons dit ailleurs, nous voyons en plusieurs Oiseaux de rapine que les mâles sont plus petits que les femelles. »

Schlegel, dans la *Revue critique des Ois. d'Eur.,* pp. 9 et 10, a dit à propos du Sacre :

« Le Sacre, une des espèces de Faucon les plus rares, manque à la plupart des collections d'histoire naturelle. Il n'existe dans aucun des musées de l'Angleterre. Les deux exemplaires qu'en possède le musée de Berlin ont été recueillis par MM. Hemprich et Ehrenberg, près de Tor en Arabie. Il paraît que les individus conservés dans les autres cabinets du continent de l'Europe, proviennent tous du musée de Vienne.

« Les Sacres, que les fauconniers allaient autrefois chercher en Grèce, ainsi que ceux rapportés de l'Arabie par les voyageurs berlinois, étaient probablement des individus pris lors du passage. »

Confondu, comme nous l'avons dit, avec les autres Faucons chasseurs par les Arabes, le Sacre est fort estimé par eux. Cet oiseau se reproduit en Algérie et nous avons obtenu de jeunes individus qui avaient été pris au nid par un fauconnier qui s'était emparé de la mère, dont probablement la nichée avait été retardée par quelque accident, car, à l'époque de leur capture, tous leurs congénères étaient déjà depuis longtemps hors du nid; l'un de ces deux petits figure, ainsi que l'individu que nous avons décrit plus haut, dans les galeries de l'Exposition d'Alger.

Les œufs du Sacre, que nous n'avons vus qu'en petit nombre (la difficulté de leur capture se compliquant du soin jaloux avec lequel les fauconniers surveillent les nids qu'ils connaissent), sont un peu moins obtus que ceux de toutes les autres espèces de Faucon qui nichent en Algérie; ils sont un peu plus pointus à un bout qu'à l'autre; la coquille est presque entièrement recouverte par des petites taches irrégulières et d'innombrables petits points d'un roux brunâtre chez les uns et d'un roussâtre terne chez les autres.

Leur grand diamètre est de 5 centimètres, le petit de 42 milimètres.

20. Lanier vulgaire — *Gennaja Lanarius.*

Gennaja Lanarius, Ch. Bonap. *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 435, sp. 150, et Catal. Parzud. p. 2, sp. 22; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 41, sp. 19.

Le Lanier, Belon, 2e *Liv. de la Nat. des Ois.* (1555), p. 123; — Buffon, *Hist. nat. des Ois.* édit. in-4° (1770), tom. I, p. 246.

Falco Feldeggi, Schleg. *Abhandl. aus dem Geb. der Zool.* (1829), tab. 10 et 11, ad. et jun.

Falco Lanarius, SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. II; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 101, sp. 34; — CH. BONAP. *Consp. av.* (1850), p. 24, sp. 15.

BUFF. pl. enlum. 470, jun.

SUSEM. *Vög. Eur.* tab. 8 a.

SCHLEG. *Traité de Fauconn.* fem. ad. fig. pulcherr.

TAIR-EL-HOR des Arabes, — LANIER des Européens

Le Lanier a le vertex et l'occiput d'un roux fauve clair teinté de rosé; le front, les joues et la gorge d'un blanc pur; une bande brune, partant de l'angle de l'œil, se prolonge sur le cou et encadre la région occipitale; les moustaches à peine apparentes sont d'un brun terne; le bec, bleuâtre en dessus et noir à sa pointe, est jaune en dessous; la cire est jaunâtre; tout le dessus du corps est d'un gris brun varié de bandes transversales d'un roussâtre clair; les rémiges d'un noir brun ont leurs barbes internes marquées de nombreuses taches transversales roussâtres; les plumes du dessous du corps, brunes à leur centre, sont largement bordées de blanc; sur les cuisses, les taches brunes prennent la forme de gouttelettes; la queue, qui dépasse à peine les ailes, est rayée de brun et de roux pâle; les pieds sont jaunâtres.

La femelle se distingue du mâle par sa taille plus forte d'environ un huitième, la couleur un peu plus rembrunie des parties supérieures et l'étendue plus grande des taches brunes du dessous du corps; sa taille est d'environ 40 centimètres, celle du mâle de 35 centimètres.

Un individu avec lequel nous avons chassé à Biskra, qui est mort accidentellement et dont la dépouille figure dans les galeries de l'Exposition d'Alger, a le dessus de la tête un peu varié de brun; les plumes du dessus du corps sont bordées de roussâtre, surtout vers le sommet de l'aile; les taches brunes des parties antérieures sont très-larges, et les cuisses, au lieu de lunules, ont sur chaque plume un trait brun allongé et étroit; le bec est varié de jaunâtre et de bleuâtre; la cire et le tour des yeux sont d'un beau jaune, et les pieds sont d'un gris jaunâtre.

Fréquemment confondu avec le Sacre et avec le jeune du Faucon commun, le Lanier a la même manière de vivre que ces Oiseaux; comme eux il se reproduit en Algérie et il semble y être un peu plus commun. Ses œufs, au nombre de trois ou quatre et souvent même de deux seulement, sont plus arrondis que ceux du Sacre, et recouverts de taches et de points brunâtres qui laissent bien voir le fond de la coquille qui est blanchâtre; leur grand diamètre est de 47 millimètres, le petit de 43 millimètres.

Schlegel, dans sa *Revue crit. des Oiseaux d'Europe,* dit en parlant de cet Oiseau; « *Falco Lanarius* est le véritable Lanier des fauconniers et des traités de fauconnerie : le Lanier n'ayant plus été apporté au centre de l'Europe depuis le déclin de la fauconnerie, cette espèce demeurait ignorée des naturalistes et ce ne fut qu'en 1829 que M. de Feldegg en fit pour ainsi dire de nouveau la découverte lors de son séjour en Dalmatie. Prise par feu Natterer pour le Faucon pélérinoïde, j'introduisis erronément cette espèce parmi les Oiseaux d'Europe. Je reconnus ensuite, après avoir examiné les nombreux échantillons rapportés par M. de Feldegg qu'ils appartenaient à une espèce inconnue des naturalistes sans me douter que cette espèce fut assez bien connue des fauconniers et que Belon l'avait

déjà décrite d'une manière assez reconnaissable. Ayant reconnu notre erreur nous nous hâtons de rendre à cette espèce le seul nom qui lui convienne à juste titre. » (Schleg., *Rev. crit.*, p. II.)

Cuvier, dans son *Règne animal*, dit, après avoir parlé du Faucon pèlerin ou Faucon commun : « Il existe une autre espèce le Lanier (*Falco Lanarius*, L. F. Sacer, Naum. pl. 23,) qui paraît venir de l'orient plutôt que du nord et dont le plumage est à peu près celui du jeune Faucon, si ce n'est que sa moustache est plus étroite, moins marquée et sa gorge mouchetée ; elle se rapproche du Gerfaut par sa queue qui dépasse les ailes. » (Cuv., *Règ. an.* (1829), p. 321.)

M. le colonel Ducourret a rencontré le Lanier en Tunisie près de la limite tripolitaine et en a rapporté de Sfax quelques dépouilles.

En Algérie il semble un peu plus répandu dans le sud que du côté du littoral.

21. Lanier de Barbarie — *Gennaja Barbara.*

Gennaja Barbara, Ch. Bonap. *Tabl. des Ois. de proie*, *Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 535, sp. 151, et Catal. Parzud. p. 18, sp. 5 ; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 41, sp. 20.

Falco Barbarus, Linn. édit. Gmel. (1788), tom. I, p. 272 ; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 24, sp. 16; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 20.

Falco Alphanet, Schleg. *Abhandl. aus dem Geb. der Zool.* tab. 14.

Falco Punicus, Levaillant jun. *Explor. scient. de l'Alg.* atl. Ois. pl. 1.

Tair-el-Hor des Arabes, leur Faucon chasseur par excellence.

L'Oiseau qu'a fait figurer M. le commandant Levaillant semble être un individu non adulte, qui aurait toutes les parties supérieures d'un brun grisâtre; les couvertures des ailes et les scapulaires bordées de fauve clair, un petit sourcil blanc au dessus de l'œil, dont la peau nue serait d'un beau jaune; une large moustache brune partant de la commissure du bec, descend sur la gorge, se prolonge sur les côtés du cou en formant deux pointes en avant, et va se confondre en arrière dans les teintes brunâtres du manteau; la gorge, le devant et les côtés du cou, blancs, sont légèrement teintés de roussâtre; la poitrine et le haut de l'abdomen d'un roussâtre fauve montrent quelques taches ou flammèches très-espacées et d'un brun vif, et dans l'intervalle qui les sépare d'autres taches de forme arrondie et d'un brunâtre pâle et comme effacé ; les plumes du bas de la poitrine et de l'abdomen frangées très-légèrement de ce même brunâtre peu apparent, le ventre et les cuisses d'un roussâtre fauve portent des taches d'un brun vif très rapprochées et de diverses formes, en barres, semi-lunaires, quelques unes arrondies et les autres en fer de lance; ces dernières se remarquent particulièrement sur les cuisses; le bas-ventre et les sous-caudales d'un roussâtre plus pâle sont également variés de taches semblables, mais de nuances plus pâles; la queue, dont les ailes atteignent presque l'extrémité, est marquée de nombreuses bandes transversales brunes et grisâtres, et terminée de roussâtre; les pieds sont jaunes; le bec, bleuâtre en dessus et à sa pointe, est jaune pâle en dessous ainsi que la cire; les ongles sont noirâtres et l'iris d'un brun roux.

Le Muséum d'histoire naturelle de Paris ne possédant pas le sujet qui a servi de type au dessinateur, et toutes nos démarches auprès de M. le commandant Levaillant, pour obtenir quelques renseignements, ayant été infructueuses, il nous a été impossible de comparer son individu type à ceux que nous possédons et qui nous semblent appartenir à la même espèce. Nous avons cru devoir, ainsi que l'ont fait le prince Ch. Bonaparte et M. Malherbe, quoique avec doute, rapporter le *F. Punicus* de Levaillant au *F. Barbarus* de Linn., *F. Alphanet* de Schleg., et *Gennaja Barbara* de Ch. Bonap.

Nous avons vu, vivant dans une fauconnerie à Biskra, un individu qui nous a semblé exactement semblable à l'oiseau figuré par M. Levaillant, mais nous n'avions pas malheureusement alors avec nous la planche où il est représenté; d'autres individus plus adultes, dont nous avons rapporté les dépouilles et dont l'un, une femelle très-belle, figure dans les galeries de l'Exposition, répondent à la description suivante.

Vertex et occiput d'un roux très-vif; les plumes de la partie antérieure de la tête portent sur leur baguette une longue ligne noirâtre qui devient de moins en moins apparente en descendant vers le cou, dont la partie supérieure est d'un roux très-vif; toutes les parties supérieures sont d'un brun grisâtre; les couvertures des ailes sont brunes, bordées légèrement de fauve; les grandes scapulaires, brunes et bordées de fauve très-pâle, sont marquées de plusieurs bandes transversales grisâtres; toutes les rémiges sont brunes et très-finement lisérées de grisâtre en dehors; elles portent sur leurs barbes internes des taches transversales d'un grisâtre lavé de fauve et elles sont bordées de grisâtre; le tour nu de l'œil est d'un beau jaune; la moustache qui part de la commissure du bec est brune, un peu mélangée de roux, elle n'est pas très-large, elle se bifurque en descendant sur la gorge et forme sous les yeux une ligne brunâtre qui se prolonge sur les côtés du cou qu'elle contourne, et formant deux pointes, elle se perd en arrière dans le brun grisâtre des parties supérieures; la gorge, le devant et les côtés du cou sont d'un beau blanc; la poitrine, l'abdomen et toutes les parties inférieures sont blanches lavées d'un fauve un peu rosé; un petit trait brun, très-délié, suit la tige des plumes sur la poitrine, et se termine en s'élargissant à leur extrémité en une petite tache arrondie ou conique; ces mêmes taches se remarquent sur l'abdomen, les cuisses et les flancs, moins nombreuses et plus effacées sur le bas-ventre et les jambes, plus élargies et d'un brun beaucoup plus intense sur les flancs; les sous-caudales d'un blanc à peine teinté de fauve en montrent aussi des indices; la queue, d'un brunâtre glacé de grisâtre, a toutes ses pennes latérales et ses couvertures supérieures traversées par de nombreuses raies d'un fauve pâle; ces bandes transversales moins nombreuses sur les latérales y sont d'une nuance plus effacée, toutes les pennes de la queue sont terminées par une bande d'un blanchâtre sale; les ailes en atteignent presque l'extrémité, les pieds et la cire sont jaunes; les ongles noirâtres, l'iris brun clair; le bec, bleuâtre en dessus et à la pointe, est jaunâtre en dessous.

La longueur totale de l'individu est de	. .	$0^{m}50$
—	de l'aile fermée.	$0^{m}36$
—	de la queue	$0^{m}19$
—	du bec, à partir de l'angle . .	$0^{m}02{,}07$
—	du bec en suivant sa courbure .	$0^{m}03{,}00$
—	du tarse	$0^{m}05{,}04$

La longueur du doigt médian sans l'ongle	. 0m 04,08,	et de l'ongle en suivant sa courbure			0m 02,01
—	du doigt externe	0m 03,01,	—	—	—	0m 01,03
—	du doigt interne	0m 02,08,	—	—	—	0m 01,04
—	du pouce	0m 02,00,	—	—	—	0m 02,01

Les différences, qui se remarquent entre l'individu que nous venons de décrire et celui de la planche sont celles que l'âge apporte ordinairement dans la livrée de tous les Falconinés, et nous sommes persuadé qu'elles n'ont pas d'autres causes et que les deux individus appartiennent certainement à la même espèce.

Le prince Bonaparte, dans son *Conspectus*, à la suite des synonymes du *Falco Barbarus*, qu'il indique comme espèce africaine, puis avec un point de doute comme de l'Europe méridionale orientale, dit : *F. Lanario similis, sed magis et ex toto rufescens.*

Schleg., dans sa *Rev. crit. des Oiseaux d'Europe*, après avoir décrit le *F. Sacer*, ajoute : « Il existe en Nubie et en Abyssinie une espèce voisine du Sacre, recueillie en assez grand nombre par Ehrenberg, Ruppel et le prince Paul de Würtemberg ; cette espèce ressemble, notamment au jeune âge, beaucoup au Sacre, mais elle est de taille moins forte ; ses tarses sont couverts d'écailles plus grandes et plus rudes au toucher et de couleur jaune, même au jeune âge ; la distribution des teintes enfin présente, particulièrement dans les adultes, des disparités assez marquantes. »

M. Malherbe, dans sa *Faune ornith. de l'Algérie*, citant *F. Punicus*, Levaill., ajoute : « lequel paraît être le jeune de *Falco Barbarus*, Linn. »

Le Lanier de Barbarie est le Faucon par excellence des Arabes, l'espèce à laquelle il appartient est la plus répandue en Algérie, et toutes les autres ne sont considérées par les fauconniers indigènes que comme des variétés sans importance également susceptibles d'éducation et pouvant rendre les mêmes services; néanmoins, lorsque le choix leur est possible, c'est au Barbarus qu'ils accordent la préférence sur tous ses congénères, et ils arrivent à des résultats vraiment surprenants, si l'on considère le peu de temps que dure l'éducation ; car, comme nous l'avons dit, tous les ans, au printemps, et, à très-peu d'exceptions près, tous les Faucons sont remis en liberté pour aller vaquer aux soins de la reproduction et à l'élevage de leurs petits ; ce n'est donc que vers la fin du mois de juin et même en juillet que les fauconniers arrivent à se procurer le nombre d'Oiseaux nécessaire pour reformer leurs équipages. Lorsqu'ils réussissent à ressaisir quelques-uns des Faucons qui ont déjà été en fauconnerie (et ils les reconnaissent au premier coup d'œil), leur travail est énormément simplifié, mais ils ne dédaignent pas non plus les jeunes, appelés Faucons niais ni ceux qui, adultes, n'ont jamais chassé, et qui sont nommés Faucons hagards; ils prennent les uns et les autres et aussi des jeunes avant la première mue, ou Faucons sors, et, selon qu'ils appartiennent à l'une ou l'autre de ces catégories distinctes, les Oiseaux sont réunis ou mis à part, et reçoivent une éducation spéciale.

La fauconnerie, qui jadis a été en Europe une des somptuosités de la féodalité, y est presque tombée en désuétude, et ce n'est plus guère qu'en Angleterre et en Hollande qu'elle est encore pratiquée. Il n'en est pas de même chez les Orientaux qui considèrent toujours la chasse au vol comme un des plus nobles passe-temps qu'ils puissent se donner.

En Algérie, il n'y a que les chefs des très-grandes maisons, ceux dont l'incontestable

noblesse est rehaussée par une grande fortune ou un haut emploi, qui osent avoir une fauconnerie. Un chef de petites tentes ou un fonctionnaire de basse extraction, quelle que fût sa fortune et son état de maison, se couvrirait du plus immense ridicule et serait hautement méprisé et vilipendé par ses compatriotes s'il se hasardait à avoir un équipage de vol; personne au monde ne poussant plus loin que les Arabes du Sud le respect des prérogatives nobiliaires.

Les Arabes chassent au Faucon la Perdrix, le Lièvre, le Lapin, mais c'est surtout l'Outarde houbara, que les Arabes nomment simplement Habara, qui est par excellence la chasse au Faucon; c'est, en effet, un beau spectacle que le vol de l'Outarde houbara, et il faut en avoir eu la vue pour s'en faire une idée. Il n'est pas moins curieux de voir un beau Faucon enchaperonné, au poing d'un grand chef arabe qui, fier et superbe, semble montrer avec orgueil l'audacieux tyran des airs qu'il a su façonner à ses exigences.

Les mœurs, les habitudes et le mode de nidification du Lanier de Barbarie sont les mêmes que ceux des autres Laniers, comme eux il vit exclusivement de chasse et ne dévore sa proie que fraîche et palpitante. Sa ponte a lieu vers la fin du mois de mars; elle est de trois ou quatre œufs et assez fréquemment de deux seulement; ils sont un peu arrondis et recouverts de taches irégulières et de petits points rougeâtres tellement rapprochés qu'ils laissent peu apercevoir la coquille; leur grand diamètre est de 45 millimètres, le petit de 43 millimètres.

Genre Chiquera — *Chiquera*, Ch. Bonap.

22. Chiquera macrodactyle — *Chiquera macrodactyla* ?

Chiquera macrodactyla, Ch. Bonap. *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 535, sp. 155, et Catal. Parzud. p. 18, sp. 6.

Falco Chiquera, Daud. *Trait. Ornith.* (1800), II, p. 121; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 25, sp. 19.

Falco macrodactylus, Swains. *Classif. of Birds* (1837), II, p. 212.

N'ayant opéré la capture du Falconide dont nous allons donner la description, que depuis la publication de notre Catalogue des Mammifères et des Oiseaux de l'Algérie, et alors que nous nous trouvons ici privé des moyens de comparaison et des ouvrages qui seuls pourraient nous faire reconnaître avec certitude si l'espèce qui nous occupe est réellement nouvelle, ou doit être rapportée à celle que, sous le nom de *Chiquera macrodactyla*, Bp. et Swains. *F. Chiquera*, Daud., le prince Ch. Bonaparte a comprise dans la liste des espèces algériennes non européennes du catalogue Parzudali, nous avons préféré adopter la dernière hypothèse, plutôt que d'infliger une nouvelle dénomination à notre Oiseau et d'encombrer ainsi la science d'une appellation nouvelle qu'un examen attentif obligerait peut-être à en retrancher.

La description qui va suivre est celle d'un jeune mâle non encore adulte que nous avions obtenu déjà depuis quelques mois et que nous avons eu le regret de voir périr ainsi que les 180 Accipitres de l'Algérie que nous possédions vivants et que nous conservions avec le soin le plus attentif dans l'espoir que l'étude des modifications successives de leur livrée nous mettrait à même d'arriver à une détermination spécifique rigoureuse de chacun d'eux. Malheureusement quelques minutes ont suffi pour mettre à néant nos espérances. Une trombe a occasionné la chute d'un mur immense, au-dessous duquel était notre fauconnerie, et a enseveli sous ses débris les précieux Oiseaux que nous avions mis dix ans à réunir.

L'Oiseau qui nous occupe a tout le dessus de la tête d'un beau brun; une moustache d'un brun foncé part de la commissure du bec et descend sur la gorge qu'elle circonscrit, cette moustache se bifurque et va rejoindre en arrière, en formant une large bande au-dessous de l'œil, un collier étroit d'un roux très-vif qui occupe le bas de la nuque : une raie d'un beau roux vif prend naissance en arrière de l'œil et va aussi aboutir au collier; le bec est couleur de corne et armé d'une dent; la cire est grisâtre, la peau nue du tour de l'œil est très-étroite et d'un beau jaune orangé; l'iris est brun; toutes les parties supérieures sont d'un brun foncé lustré; les plumes des couvertures des ailes sont légèrement bordées de roux très-foncé, ainsi que celles des petites scapulaires; les grandes scapulaires sont lisérées finement de roux vif et terminées de cette dernière couleur; les rémiges sont noires et marquées sur les barbes internes de taches transversales ovalaires d'un beau roux de rouille vif; la gorge est d'un fauve un peu plus pâle au centre que sur les côtés; toutes les parties antérieures sont d'un fauve très-vif, surtout sur l'abdomen et les flancs où cette teinte devient très-foncée; toutes les plumes de ces parties sont marquées à leur centre par une tache longitudinale d'un beau brun foncé plus large sur les flancs que sur les autres parties; les plumes, qui recouvrent les cuisses, d'un beau roux vif, sont marquées de quelques taches longitudinales et de taches transversales d'un brun moins intense; les sous-caudales sont d'un joli fauve, et quelques-unes montrent des taches brunes en fer de lance; la queue longue est en dessus d'un brun foncé lustré; toutes les pennes sont marquées sur leurs barbes internes de taches ovalaires transversales d'un beau roux vif, et sur leurs barbes externes, à l'exception des deux plus latérales, de taches arrondies d'un roux très-vif; les ailes n'atteignent que les deux tiers de la queue; les pieds sont d'un gris jaunâtre ; les doigts sont longs.

La longueur totale de l'individu monté est de	0m40		
— de l'aile fermée	0m26		
— de la queue	0m16		
— du bec, à partir de l'angle . .	0m02		
— du bec en suivant sa courbure .	0m02,01		
— du tarse	0m04,02		
— du doigt médian sans l'ongle .	0m05,00,	et de l'ongle en suivant sa courbure	0m02,00
— du doigt externe sans l'ongle .	0m03,05,	— — —	0m01,03
— du doigt interne sans l'ongle .	0m03,02,	— — —	0m01,05
— du pouce sans l'ongle	0m02,00,	— — —	0m02,00

Nous avons rencontré un second sujet exactement semblable à celui dont nous venons

de donner la description, nous en avons préparé la dépouille qui figure actuellement dans les collections que nous avons réunies à l'Exposition permanente d'Alger.

Genre Hobereau — *Hypotriorchis,* Boie.

23. Hobereau Éléonore — *Hypotriorchis Eleonoræ.*

Hypotriorchis Eleonoræ, Ch. Bonap. *Conspect. av.* (1850), p. 25, sp. 1, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 535, sp. 156; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 41, sp. 21.

Falco Eleonoræ, Géné, *Mem. dell' Acad. di Torino* (1840), pl. 1 et 2; — Ch. Bonap. *Icon. della faun. ital.* pl. 25, jun.; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. 111; — Degland, *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 108, sp. 37.

Falco concolor, V. de Muhle (nec Temm.), *Beitr. zur Ornith. Griech.*

Falco Arcadicus, Linderm. *Ois. de Gr. Isis* (1843), p. 330, pl. 1.

Susem. *Vög. Eur.* tab. 53 et 54, fig. 1, 2, 3 et 4, mal. fem. et var.

El' Aram des Arabes, — le Faucon Éléonore des Européens.

Le Hobereau Éléonore adulte est d'un brun noirâtre fuligineux uniforme ; son bec, d'un noir bleuâtre ainsi que la cire, est recourbé dès la base, un peu déprimé et armé d'une dent; ses formes générales sont élancées ; ses ailes, dont la deuxième rémige est la plus longue, atteignent l'extrémité de la queue; cette dernière est marquée de quatorze à quinze bandes transversales d'un fauve clair en dessus et d'un brunâtre fauve en dessous ; les serres peu robustes sont bleuâtres, l'iris est brun roux.

Le mâle et la femelle se ressemblent, mais cette dernière est toujours de plus forte taille ; ses dimensions atteignent environ 40 centimètres, celles du mâle 35 centimètres.

Moins adulte, l'Éléonore est d'un brun un peu plus terne avec les plumes des flancs et des cuisses bordées de roussâtre.

Les individus d'âge moyen sont d'un brun uniforme en dessus; les parties inférieures sont d'un brun roussâtre, surtout à la gorge et à la poitrine avec des moustaches très-peu distinctes ; les tarses et la cire sont d'un gris jaunâtre.

Les jeunes ont toutes les parties supérieures d'un brun varié de jaunâtre ; le sommet de la tête est d'un fauve roussâtre pointillé de brun ; la gorge est rousse, cette couleur s'étend sur les côtés du cou et forme une espèce de collier qui, en arrière, est pointillé de brun; des moustaches noirâtres peu étendues descendent sur les côtés du cou ; toutes les parties inférieures sont d'un brun mélangé de roussâtre, chaque plume brune au centre étant bordée de roussâtre ; la queue est rayée transversalement de bandes brunes et fauves, les serres sont d'un gris verdâtre.

Selon l'âge et la saison, la livrée plus ou moins usée présente des teintes assez variables, mais qui finissent par devenir unicolores chez l'individu très-adulte.

Le Hobereau Éléonore n'est pas très-commun en Algérie, c'est dans la province de Constantine et sur la frontière tunisienne qu'il a été plus particulièrement rencontré. Il niche dans les rochers et aussi sur les arbres peu élevés qui s'y trouvent; ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont blanchâtres et parsemés de points et de taches irrégulières d'un rouge un peu brunâtre, rapprochées au petit bout et plus espacées sur le surplus de la coquille; leur grand diamètre est d'environ 4 centimètres, le petit de 3 centimètres à 3 centimètres 1/2.

Ce Falconide a dû être souvent confondu en Algérie avec le Concolor et aussi avec l'espèce que nous avons décrite sous le nom de *Chiquera Macrodactyla,* la livrée, si variable chez ces Oiseaux, offrant des analogies qui ne permettent de les distinguer que par la comparaison d'un assez grand nombre d'individus de chacune de ces espèces à leurs divers âges.

24. Hobereau concolor — *Hypotriorchis concolor.*

Hypotriorchis concolor, Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 25, sp. 2, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 535, sp. 157; — Loche, *Catalogue des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858). p. 42, sp. 22.

Falco concolor, Temm. et Meiff. Laug. pl. col. 330.

Gould. *Birds of Eur.* tab. 25.

Swains. *Birds of West Af.* I, pl. 3.

Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* p. 17.

Susem. *Vög. Eur.* tab. 9, fig. 2.

El' Aram des Arabes, — le Faucon concolor des Européens.

Le Hobereau concolor est de taille bien inférieure à celle de H. Éléonore; comme chez ce dernier, les ailes aboutissent à l'extrémité de la queue, le bec est un peu comprimé, et les serres sont peu robustes. Cet Oiseau est uniformément d'un gris brun, un peu bleuâtre, les pennes de la queue sont variées transversalement de dix bandes d'un gris fauve beaucoup plus apparentes en dessous qu'en dessus; une teinte un peu roussâtre se montre sur la tête, et souvent une strie d'un noir bleuâtre recouvre la tige des plumes; la cire, le tour des yeux et les pieds sont d'un assez beau jaune.

Le mâle et la femelle se ressemblent, mais les dimensions de cette dernière dépassent toujours celles du mâle et atteignent environ 36 centimètres, celles du mâle n'étant guère que de 32 centimètres.

Les formes du H. Concolor sont moins élancées que celles du H. Éléonore, sa queue étant proportionnément moins longue.

Le plumage des jeunes individus est d'un brun terne et ne montre pas les teintes bleuâtres qui se remarquent chez les adultes; le bec est noirâtre, les pieds, la cire et le tour des yeux jaunâtres.

Peu commun en Algérie, le H. Concolor se rencontre plus particulièrement dans la province de Constantine; ses mœurs et ses habitudes sont les mêmes que celles de ses congénères, sa ponte est de trois à quatre œufs recouverts de très-petits points roussâtres et brunâtres si rapprochés qu'ils ne laissent pas apercevoir le fond de la coquille, leur grand diamètre est d'environ 38 à 39 millimètres, le petit de 30 à 33 millimètres.

25. Hobereau commun — *Hypotriorchis subbuteo.*

Hypotriorchis subbuteo, Boie, *Isis* (1828), p. 314; — Ch. Bonap. *Consp. Av.* (1850), p. 25, sp. 3, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 535, sp. 160; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 42, sp. 23.

Falco subbuteo, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 127; Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 283; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 47; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 59; — Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 25; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 96, et *Faun. fr.* p. 31; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 321; — Lesson. *Trait. d'Ornith.* (1831), p. 92; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), tom. I, p. 113; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. 3; — Degland, *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 106, sp. 36; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 7. — Strickl. and Jard. *Ornith. Synon.* (1855), tom. I, p. 85, sp. 139.

Dendrofalco, Briss. *Ornith.* (1760), tom. I, p. 375.

Æsalon subbuteo, Kaup. *Monog. Falk.* cont. orn.

Buff. pl. col. 432.

Nauman, tab. 26.

Gould, *Birds of Eur.* t. 22.

Susem. *Vög. Eur.*, tabl. 10, fig. 1.

El' Aram des Arabes, — le Faucon Hobereau des Européens.

Le Hobereau commun, que les Arabes nomment el' Aram, ainsi que toutes les petites espèces de Falconinés, se rencontre dans les trois provinces de l'Algérie en plus grand nombre que les espèces précédentes, avec lesquelles il est souvent confondu; le sexe, l'âge et la saison occasionnant dans la livrée des dissemblances assez importantes.

Le mâle adulte, en été, a toutes les parties supérieures d'un cendré bleuâtre un peu foncé, varié de roussâtre au front et au vertex, avec deux taches d'un roux vif à la nuque; la gorge et les côtés du cou sont blancs; les joues et les moustaches sont noires; ces dernières, étroites et pointues, se prolongent du bec aux parties latérales du cou; la poitrine et l'abdomen sont d'un blanc roussâtre et marqués de nombreuses taches longitudinales noires, un peu plus larges à l'extrémité de la plume qu'à la naissance; le bas-ventre, les sous-caudales et les cuisses sont d'un roux vif; les ailes dépassent légèrement le bout de la queue; les rémiges sont brunes et terminées par un petit liséré grisâtre; la queue est brune et variée de nombreuses bandes transversales, rousses en dessus et cendrées en dessous; le bec est bleuâtre; la cire, les paupières et les pieds jaunes; l'iris brun très-clair; les pieds sont grêles et les doigts allongés.

Moins adulte, les parties supérieures sont d'un brun à peine teinté de bleuâtre ; les taches de la nuque sont d'un roux moins vif; les taches des parties inférieures sont d'un brun noirâtre et plus étendues que chez les très-vieux individus.

La taille du mâle est d'environ 30 centimètres, celle de la femelle de 33 à 34 centimètres. Outre sa taille plus forte, la femelle diffère encore du mâle par les teintes plus brunes du dessus du corps et celles des parties inférieures qui sont d'un roux moins vif.

Les jeunes ont toutes les plumes du dessus du corps d'un brun fuligineux et bordées de jaune roussâtre, particulièrement à la tête et aux ailes ; celles des parties antérieures ont des taches brunes et sont bordées de roux obscur ; le blanc de la gorge est moins pur et les moustaches sont moins apparentes ; la queue est terminée par une bande roussâtre ; la cire et les pieds sont d'un jaune un peu verdâtre ; l'iris est brun.

En Algérie, le Hobereau fait une grande destruction de petits Oiseaux, particulièrement de ceux qui se tiennent habituellement à terre, comme le font les Cailles, les Turnix, les Merles, les Alouettes, etc. : il les guette en se tenant immobile sur une motte de terre, quelquefois pendant de longues heures ; il ne dédaigne pas non plus les Insectes. M. Bouteille dit, dans son Ornithologie du Dauphiné, en avoir vu une bande de cinq à six qui pêchaient fort adroitement des Grenouilles, dans une flaque d'eau, près du Drac, où il les fusilla pendant plusieurs heures, sans que les survivants se soient en rien dérangés de leur manége.

Cet Oiseau a le vol facile et gracieux; sa souplesse, sa légèreté et son audace, lui permettent de poursuivre sa proie aussi bien en plaine qu'au milieu des bois, et il la manque rarement. Assez indocile et difficile à dresser, les Arabes, pour ces motifs et aussi rapport à sa petite taille, n'estiment pas beaucoup le Hobereau comme Oiseau de fauconnerie, cependant nous en avons vu quelques-uns qui chassaient très-bien, mais ce n'est qu'accidentellement qu'il est admis en Algérie à l'honneur de figurer en fauconnerie.

Le Hobereau niche sur les arbres ou dans les fentes des rochers ; ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont d'un blanc roussâtre semé de taches peu étendues et de points nombreux d'un fauve rougeâtre, d'un rouge brunâtre ou d'un brunâtre sale : leur grand diamètre est de 34 à 35 millimètres, le petit, de 30 à 31 millimètres.

L'individu qui fait partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger a été tué dans les environs de Birkadem, province d'Alger. M. Malherbe en a reçu divers sujets de la province de Constantine, et l'indique comme se trouvant dans tout le nord de l'Afrique.

Genre Émerillon — *Æsalon,* Gr.

26. Émerillon ordinaire — *Æsalon Lithofalco.*

Æsalon Lithofalco, Ch. Bonap. *Tabl. des Oiseaux de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 535, sp. 164; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 42, sp. 24.

Lithofalco et Æsalon, Brisson, *Ornith.* tom. I, p. 349 et 382, mâle et fem.

Falco Æsalon et Lithofalco, Gmel. *Syst. nat.* (1788), p. 278 et 284, mâle et fem.; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 47 et 49.

Falco Smerillus, Savig. *Syst. des Ois. d'Égypt.* (1809), p. 100.

Falco cæsius, Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 60.

Falco Æsalon, Temm. *Man.* 2ᵉ édit. (1820), tom. I, p. 27; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 4; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXVIII; — Schleg. *Rev. crit.* (1844), p. III; — Malherbe, *Faune Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 7.

Falco Lithofalco, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 94; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 94; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 109, sp. 38.

Hypotriorchis Lithofalco, Gr. d'ap. Ch. Bonap. *Rev. crit. de l'Ornith. d'Eur. du Dʳ Degl.* (1850), p. 131.

Hypotriorchis Æsalon, Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 26, sp. 10.

Buffon, pl. enlum. 447 et 448, mâle sous le nom de Rochier, et fem. sous celui d'Émerillon.

Pallas, *Zoog. Ross. Asia*, pl. 7.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 24.

Susemihl, *Vög. Eur.* tab. 10, fig. 2 et 3.

L'Émerillon est le plus petit des Falconinés algériens; son bec, d'un bleu de corne, est médiocre; ses ailes n'atteignent qu'aux deux tiers de sa queue; il a les doigts grêles et allongés, les ongles acérés et les moustaches presque nulles; la livrée du mâle adulte est sur tout le dessus du corps d'un beau bleu cendré avec la baguette des plumes noire; les ailes, dont les deuxième et troisième rémiges sont les plus longues, ont toutes les couvertures de la même couleur que le manteau; les rémiges sont brunes et terminées de blanchâtre, la première est bordée de blanc en dehors; toutes les plumes du dessous du corps sont d'un jaunâtre très-pâle à la gorge et d'une nuance plus vive sur toutes les autres parties, ces plumes sont marquées de taches longitudinales noires se terminant en forme de larmes; les joues et les côtés du cou sont variés, sur un fond blanc, de taches d'un brun roux, formant de faibles moustaches; l'iris est brun, la cire et le tour des yeux sont jaunes; les pennes de la queue, d'un beau gris bleu comme les parties supérieures, sont variées de taches noires, isolées, qui forment cinq raies irrégulières; une large bande noire se voit vers l'extrémité de la queue qui est terminée par une bande blanche très-étroite; les pieds, dont le doigt médian est aussi long que le tarse, sont d'un beau jaune.

Moins adulte, cet oiseau a les parties supérieures nuancées de brunâtre, surtout à la tête et sur le haut du dos; des taches rousses derrière le cou; le roux des parties inférieures est plus pâle et les taches en forme de larmes un peu plus étendues. La taille du mâle n'est guère que de 25 centimètres, celle de la vieille femelle en mesure jusqu'à 30. Cette dernière, outre la différence de taille, diffère encore du mâle par les teintes de sa livrée; les parties supérieures sont chez elle d'un gris brunâtre; les parties inférieures d'un blanc roussâtre; la gorge et le cou sont blancs et striés de brun; toutes les taches des parties inférieures sont plus étendues; la queue est barrée de roux et de brun sur les pennes latérales, et de gris et de brun sur les médianes: pour le surplus elle ressemble au mâle.

Les jeunes ont les plumes des parties supérieures d'un brun foncé avec une bordure rousse; les parties inférieures blanchâtres avec des taches longitudinales brunes plus ou

moins larges selon l'âge, mais toujours plus étendues que chez les individus adultes; en arrière du bec, une étroite bande brune est semée de taches blanches; la cire et le tour des yeux sont d'un jaune verdâtre; les rémiges sont rayées sur leurs barbes internes de roux foncé; la queue noirâtre est rayée de cinq bandes rousses et terminée de cette dernière couleur; la taille seule chez les jeunes individus permet de distinguer les sexes, la femelle étant toujours beaucoup plus forte.

Répandu en Algérie dans les localités boisées, l'Émerillon se rencontre plus fréquemment au printemps et en automne que dans les autres saisons, cependant il est sédentaire en ce pays, et nous l'avons trouvé à l'époque de la nichée en Kabylie et dans les environs de Boghar. Il niche dans les bruyères et les arbustes peu élevés qui croissent dans les rochers. Sa ponte est de quatre à cinq œufs arrondis et recouverts de taches très-rapprochées d'un rouge brun plus ou moins foncé sur toute leur surface et d'un brun noirâtre à l'un des bouts; leur grand diamètre est de 32 à 33 millimètres, le petit de 30 à 31 millimètres.

Quoique le plus petit des Falconinés algériens, l'Émerillon n'en fait pas moins une guerre destructive au gibier et aux petits Oiseaux, car, malgré sa faiblesse apparente, sa force, son audace et son adresse sont incomparables, et il ne craint pas d'attaquer des Oiseaux dont la taille est bien supérieure à la sienne, et qu'il enlève et va dévorer sur les rochers voisins. En captivité il devient très-familier et très-docile, mais quoiqu'il soit excessivement facile à dresser, les Arabes, qui prisent particulièrement la force et la taille de leurs Faucons chasseurs, s'en servent très-peu pour la chasse, et ce n'est que très-accidentellement qu'ils l'admettent dans leurs fauconneries ainsi que le Hobereau et les autres petites espèces de Falconinés.

Jadis, l'Émerillon était fort estimé et en grand honneur auprès des fauconniers qui le dressaient particulièrement pour le vol de la Caille, de l'Alouette et du Merle.

Genre Crécerelle — *Tinnunculus,* Vieill.

27. Crécerelle vulgaire — *Tinnunculus alaudarius.*

Tinnunculus alaudarius, Briss. *Ornith.* (1760), tom. I; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 27, sp. 1, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 536, sp. 168; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 42, sp. 25.

Falco Tinnunculus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 127; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 278; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 41; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 62; — Savig. *Ois. d'Égypt.* (1809), p. 99; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 91, et *Faun. fr.* p. 34; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 322; — Less. *Trait. d'Ornith.* (1831), p. 93; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXIX; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 14, sp. 40; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* p. 7.

Cerchneis Tinnunculus, Boie, *Isis* (1828), p. 314; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 5

Buffon, pl. enlum. 401 et 411, mâle et fem.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 26.

Susem. *Vög. Eur.* tab. 11.

La Crécerelle vulgaire a le bec bleuâtre; la cire et les paupières jaunes; l'iris brun noisette; les ailes n'aboutissent qu'aux trois quarts de la queue; les pieds sont grêles, les doigts courts, les ongles noirs ; les moustaches sont presque nulles, le tarse est emplumé dans son tiers supérieur; les ailes et la queue sont longues; le port général de l'Oiseau est élancé.

Le mâle adulte a le front roussâtre ; le dessus de la tête et du cou, les joues et la queue d'un joli cendré bleuâtre ; le dessus du corps et des ailes d'un brun rougeâtre vif, varié de taches angulaires noires ; les rémiges sont brunes, bordées en dehors et terminées de gris roussâtre; les deuxième et troisième sont les plus longues, la première égale la quatrième; le devant des yeux est d'un blanc jaunâtre ; la gorge, ainsi que les cuisses et les sous-caudales sont d'un roux clair ; la poitrine, d'une nuance un peu plus vive, est maculée de taches longitudinales brunes, les flancs et l'abdomen, également roux, sont parsemés de taches arrondies et ovalaires d'un brun foncé; la queue, très-étagée et coupée vers son extrémité par une large bande noire, est terminée de blanchâtre; les pieds sont jaunes, le doigt médian est de la longueur du tarse ; la taille du mâle est d'environ 35 centimètres; celle de la femelle de 38 à 40 centimètres.

La femelle, outre la différence de taille, diffère encore du mâle par sa coloration, car elle a les parties supérieures d'un brun rouge avec des stries longitudinales brunes sur la tête et le cou et des taches angulaires brunes sur le manteau ; les parties inférieures, d'un roux plus clair vers la gorge, et les sous-caudales sont variées de taches brunes très-nombreuses qui forment par leur réunion des espèces de bandes transversales; la queue, rayée alternativement de roux et de brun, a vers son extrémité une large bande d'un noir moins pur que chez le mâle.

Les jeunes ont toutes les teintes du plumage moins pures que celles de la femelle adulte, mais ils lui ressemblent.

La Crécerelle, très-commune en Algérie, y niche sur les arbres, dans le creux des rochers ou dans des vieilles murailles; ses œufs, au nombre de trois ou quatre, varient de forme, de grandeur et de couleur; le plus habituellement, ils sont recouverts de petites taches et de points d'un rouge brun, d'un jaunâtre ferrugineux, d'un rougeâtre pâle ou d'un gris fauve ; leur grand diamètre de 34 millimètres à 39 millimètres, le petit de 30 à 36 millimètres.

Sa nourriture consiste en petits Oiseaux et en petits Mammifères; elle ne dédaigne pas non plus les Insectes et surtout les grosses Sauterelles qui sont malheureusement parfois si communes en Algérie, mais ce n'est que pressée par la faim qu'elle se rabat sur les Reptiles.

Cet Oiseau paraît aimer à vivre en société, car on en rencontre souvent vers le soir des bandes assez nombreuses; son vol est élégant et gracieux; il rase la surface du sol en volant, saisit sa proie et s'élève rapidement en poussant de petits cris. Quelquefois il

semble être dans une immobilité complète et plane doucement sans mouvement apparent.

Quoique la Crécerelle soit moins bien armée et moins robuste que les autres Falconinés, elle n'est pas moins hardie et moins courageuse. En captivité, elle s'apprivoise facilement et devient très-familière; j'en ai eu qui ont pondu en captivité, mais divers accidents arrivés aux œufs en ont empêché l'éclosion.

M. Crespon, dans son *Ornithologie du Gard* et dans sa *Faune méridionale*, rapporte d'après M. de Roussel « que, dans un bois appartenant à ce dernier et appelé la Pinette, près d'Aigues-Mortes, les Crécerelles s'emparaient des nids de Pies et mettaient à mort ces dernières lorsqu'elles se refusaient à les céder; qu'il est arrivé ainsi à des Crécerelles de couver des œufs de Pie en même temps que les leurs et de soigner les petits, une fois éclos, comme leur propre progéniture. »

Le prince Ch. Bonaparte, dans le catalogue de Parzudaki, indique dans l'Appendix pour les Oiseaux de l'Algérie non compris dans le catalogue des Européens, page 18, sp. 7 : *Tinnunculus guttatus*, Bp. et Swains, *Falco rupicola?* Rupp. *nec* Daud., *Tinnunculus guttatus Brehm*, Ch. Bonaparte, *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 536, sp. 170.

Cette Crécerelle mouchetée différerait particulièrement de la Crécerelle vulgaire par les taches du dos qui seraient plus larges et la coloration plus accentuée de toute sa livrée, ce qui lui donnerait beaucoup de ressemblance avec l'espèce figurée par Smith, *Ill. s. af. Birds,* tab. 92. Les quelques sujets que nous aurions pu rapporter à cette espèce, comparés avec des individus appartenant incontestablement à la Crécerelle vulgaire, ne nous ont présenté que des différences qu'il nous serait difficile de considérer comme spécifiques.

Nous nous bornerons donc à signaler l'introduction faite par le prince Ch. Bonaparte du *Tinnunculus guttatus* parmi les Oiseaux de l'Algérie, sans prendre sur nous de l'infirmer ni de l'approuver avant que de nouveaux documents nous aient mis à même d'établir notre conviction, et nous appellerons l'attention de toutes les personnes à même d'en vérifier l'identité, sur nos espèces algériennes, qu'il est encore bien nécessaire d'étudier avant d'arriver à la connaissance de nos vraies richesses ornithologiques.

8. Crécerelle crécerellette — *Tinnunculus cenchris.*

Tinnunculus cenchris, Ch. Bonap. *Conspect. av.* (1850), p. 27, sp. 9, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 536, sp. 179; — Loche, *Catalogue des Mamm. et des Ois. obs. en Algérie* (1858), p. 43, sp. 26.

Falco Tinnuncularius, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), t. XI, p. 93, et *Faun. fr.*, p. 36; — Savi. *Ornith.* tom. I, p. 49.

Falco Tinnunculoides, Temm. *Man.* 2e édit. (1820), t. I, p. 31; — Schinz, *Faun. fr.* (1840), t. I, p. 115; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 7.

Falco cenchris, Naum. *Vög. Deutschl.* tom. I, p. 318, d'ap. Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 322; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXIX; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* p. IV; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 116, sp. 41.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 41.

Bory, *Expédition de Morée*, pl. 2 et 3, mâle et fem.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 27.

Susem. *Vög. Eur.* tab. 12.

Habituellement désigné sous le nom de Crécerellette, l'Oiseau qui nous occupe se distingue particulièrement de la Crécerelle vulgaire par l'infériorité de sa taille et par la couleur des ongles qui, chez la Crécerellette, est d'un blanc jaunâtre au lieu d'être noire comme pour ceux de la Crécerelle vulgaire.

Le mâle adulte a le bec bleuâtre; la cire et les paupières jaunes; le front roussâtre; dessus de la tête, nuque et côtés du cou d'un joli cendré clair sans taches; dessus du dos et petites couvertures alaires d'un brun rougeâtre sans aucunes taches; grandes couvertures alaires de la même couleur que le dos, mais terminées de cendré. Ailes longues aboutissant à l'extrémité de la queue; la première rémige de la longueur de la troisième. Toutes les rémiges sont brunes, mais les secondaires ont un peu de cendré à leur extrémité; toutes les parties inférieures sont d'un roux rougeâtre avec quelques petites taches noires sur l'abdomen et sur les flancs; tout le dessus de la queue est d'un joli gris cendré clair; variée d'une large bande noire vers son extrémité, la queue se termine par une petite bande blanche; les pieds sont jaunes et grêles, les doigts courts, le médian est moins long que le tarse; les ongles sont blanchâtres et les moustaches nulles. La taille du mâle est d'environ 28 à 29 centimètres, celle de la femelle de 31 à 32; cette dernière a toutes les parties supérieures d'un brun rougeâtre, rayées longitudinalement de brun sur la tête et le cou, et avec des taches plus élargies sur le dos, quelques-unes en forme de fer de lance; toutes les parties inférieures sont d'un roux rougeâtre, plus clair vers la gorge et les sous-caudales et semé sur les autres parties de petites taches flammechées noires; la queue est barrée alternativement sur toute sa hauteur de brun et de rougeâtre, elle porte vers son extrémité une large bande d'un noir brun, et elle est terminée de blanchâtre; comme chez le mâle, ce n'est guère que par la différence de taille et par ses ongles blanchâtres qu'elle se distingue de la femelle de la Crécerelle vulgaire; les jeunes des deux espèces offrent aussi la même analogie.

La Crécerellette est moins commune en Algérie que la Crécerelle vulgaire; comme cette dernière, elle se nourrit de petits Mammifères, d'Oiseaux, d'Insectes et, pressée par la faim, de petits Reptiles. Elle niche dans les rochers et les vieilles murailles, sa ponte est de trois à quatre œufs d'un blanchâtre sale, parsemés d'une multitude de petits points et de quelques taches d'un roussâtre brun, ou d'un rouge de brique ou d'un brunâtre terne. Leur grand diamètre est de 33 à 34 millimètres, le petit de 31 à 32 millimètres. Nous en avons déniché dans les environs de Boghar.

La Crécerellette en Algérie ne se rencontre jamais en bandes nombreuses, mais seulement individuellement ou par couple isolé; ses jolies nuances et l'élégance de ses formes, la légèreté de son vol et sa petite taille élancée font de cet Oiseau un de nos plus jolis Rapaces algériens; en captivité, elle devient très-familière et, malgré ses faibles dimensions, elle sait se faire respecter par ses compagnons de réclusion.

Genre Érythrope — *Erythropus*, Brehm.

29. Érythrope Kobez — *Erythropus vespertinus*.

Erythropus vespertinus, Ch. Bonap. *Consp. av.* 1850), p. 26, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 136, sp. 187; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 43, sp. 27.

Falco vespertinus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 129; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 282; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 46; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 64; — Vieill. *Faun. fr.* p. 32; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXIX; — Degl. *Ornith. Europ.* (1849), tom. I, p. 111, sp. 39; — Malherbe, *Faune Ornith. Alg.* (1855), p. 7.

Falco rufipes, Beseck, *Vögel Kurlands*, p. 13; — Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 33; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 97; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), p. 222; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. IV.

Falco rubripes, Less. *Ornith.* (1831), p. 93.

Cerchneis vespertinus, Boie.

Tinnunculus vespertinus, Gr. Gen. B. fol., sp. 13.

Variété singulière du Hobereau, Buff. pl. enlum. 431.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 34, 35, 36, 37 et 38.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 23.

Naum. tab. 28.

Susem. *Vög. Eur.* tab. 13.

Vulgairement *Kobez* ou *Faucon à pieds rouges*.

L'Érythrope Kobez a le tour des yeux, la cire et les pieds rouges; le bec noirâtre vers la pointe; les ailes atteignant l'extrémité de la queue; les pieds grêles; les doigts courts; le doigt médian moins long que le tarse; les ongles jaunes; le tarse emplumé seulement dans sa partie supérieure; les moustaches nulles ou très-peu apparentes.

Le mâle adulte a toutes les parties supérieures et la poitrine d'un cendré bleuâtre sans aucune tache; les rémiges d'un gris de plomb, la deuxième la plus longue; le ventre, les cuisses et les sous-caudales d'un beau roux marron vif; sa taille est d'environ 26 à 27 centimètres.

La femelle, un peu plus grande que le mâle, a le gris des parties supérieures d'une teinte plus pâle que ce dernier; le front blanchâtre; l'œil est entouré d'un espace brun qui semble un commencement de moustache; le vertex et le derrière du cou roux; la queue et les ailes rayées de brun noirâtre; la gorge et le devant du cou sont roussâtres; la poitrine, l'abdomen, les cuisses et les sous-caudales sont d'un roux ardent; le tour des yeux, la cire et les pieds sont d'un rouge moins vif que chez le mâle.

Les jeunes des deux sexes, jusqu'à la seconde mue, ressemblent à la femelle, mais ils ont la tige des plumes des parties supérieures brune, le dos strié de brun; les parties inférieures maculées de taches longitudinales brunes, plus larges sur les cuisses; une large tache noirâtre irrégulière entoure les yeux; la cire et les pieds sont d'un jaune orangé.

De nombreuses variétés de livrée provenant de l'âge ou du sexe des individus se produisent chez le Kobez, mais elles se rapportent toutes plus ou moins aux descriptions qui précèdent.

Assez répandu en Algérie, cet Oiseau s'y rencontre par petites troupes de cinq à six individus, il recherche de préférence les endroits marécageux, le voisinage des lacs et des étangs et le littoral de la mer; sa nourriture principale consiste en Insectes coléoptères, et en Sauterelles fort communes en Algérie et qu'il est très-habile à saisir.

L'Érythrope Kobez se reproduit en Algérie dans les joncs et les broussailles qui avoisinent les lacs; sa ponte est de quatre œufs assez gros, un peu courts, d'un blanc roussâtre, recouverts de petits points rougeâtres et de taches étendues d'un rouge brun plus ou moins foncé et tellement rapprochées, à l'un des bouts, qu'elles y recouvrent parfois entièrement la coquille; leur grand diamètre est d'environ 33 millimètres, le petit, de 30 millimètres.

Cet Oiseau s'habitue très-bien à la captivité et devient assez familier : je ne l'ai jamais vu dans les fauconneries arabes, il me semble cependant susceptible d'éducation; mais, comme je l'ai déjà dit, les Arabes n'apprécient et ne recherchent pour la chasse que les grands Faucons.

Les beaux individus, mâle et femelle, qui font partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger, proviennent des environs de Staouëli. M. Malherbe en a obtenu des environs de Bône.

SOUS-FAMILLE DES ACCIPITRINÉS

ACCIPITRINÆ.

Genre Autour — *Astur,* Becht.

30. Autour ordinaire — *Astur palumbarius.*

Astur palumbarius, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 5.; — *Consp. av.* (1850), p. 31, sp. 6, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 538, sp. 228; — Keys et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXI; Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1840), p. IV; — Degland. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 88, sp. 29; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 43, sp. 28.

Falco palumbarius, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 130; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 260; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 29; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 49; — Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 55

Falco gentilis, Linn. *Faun. Suec.* p. 20, n° 58, jun.

Falco gallinarius, Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 266.

Accipiter Astur, Pallas, *Zoog. Rus. Asiat.* tom. II.

Dedalion palumbarius, Savig. *Syst. des Ois. d'Égyp.* (1809), p. 94.

Sparvius palumbarius, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), t. X, p. 331, et *Faun. fr.* p. 38, pl. 18, fig. 1 et 2.

Astur, Briss. *Ornith.* (1760), tom. I, p. 317.

Buff. pl. enlum. 418, 423 et 461, ad. et jun.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 17.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 45.

Susemihl, *Vög. Eur.* tab. 28.

L'Autour des Européens.

L'Autour n'est que de passage accidentel en Algérie, et ce ne sont jamais que des individus non adultes qui y ont été rencontrés.

Cet Oiseau a le bec d'un noir bleuâtre, recourbé dès la base, comprimé sur les côtés. à tranche fortement festonnée et à pointe aiguë; les narines sont basales et ovalaires; la cire est d'un jaune verdâtre; les ailes puissantes et arrondies n'atteignent qu'à la moitié de la queue, cette dernière est longue et arrondie; les tarses sont robustes, écussonnés, vêtus dans leur tiers supérieur; les doigts sont longs et vigoureux, l'externe est uni au médian par une légère membrane; les ongles sont longs, robustes, arqués et acérés. La femelle est plus grande que le mâle. Taille : 50 à 60 centimètres.

Temminck, dans son *Manuel d'Ornithologie*, donne de cet Oiseau les descriptions suivantes : « Le mâle adulte a les parties supérieures du corps d'un cendré bleuâtre; au-dessus des yeux, un large sourcil blanc; les parties inférieures portant sur un fond blanc, des raies transversales et des bandes étroites longitudinales d'un brun foncé; queue cendrée, rayée de quatre ou cinq bandes d'un brun noirâtre; bec noir bleuâtre; cire vert jaunâtre; iris et pieds jaunes.

« La femelle a le dessus du corps moins nuancé de bleuâtre, mais plus coloré de brun; elle a de petites bandes brunes sous la gorge.

« Varie, avec la tête blanche, ou totalement blanc; souvent les parties supérieures variées de brun ou de blanc jaunâtre; sur la queue, des bandes presque imperceptibles, ce qui la fait paraître unicolore.

« Les jeunes de l'année diffèrent considérablement; la cire et les pieds d'un jaune livide; l'iris d'un gris blanchâtre; la tête, les côtés et le cou roussâtres, avec des taches longitudinales d'un brun foncé; la nuque variée de larges taches de la même couleur; parties inférieures d'un roux blanchâtre, varié de longues taches lancéolées d'un brun foncé; queue d'un gris brun, avec quatre bandes très-larges, d'un brun plus foncé, et toutes les pennes terminées de blanc. »

L'Autour ne se reproduit pas en Algérie. En Europe, il niche sur des arbres très-élevés dans les forêts de haute futaie; ses œufs, au nombre de quatre, sont ovales et d'un blanc un peu azuré; leur grand diamètre est d'environ 46 à 48 millimètres, le petit de 45 millimètres.

Cet Oiseau robuste, courageux, bien armé et plein d'adresse, est un des Rapaces les plus redoutables; farouche et sanguinaire, il était regardé par les anciens fauconniers comme d'un maniement difficile, cependant j'en ai vu qui, en captivité, témoignaient une certaine affection à leur maître. Les mœurs de l'Autour se rapprochent de celles des Faucons;

comme ces derniers, il a le vol rapide et élevé, comme eux aussi, il ne se nourrit que de proies palpitantes : ses victimes les plus ordinaires sont les petits Mammifères, les Oiseaux et même les volailles de basse-cour, car il ne craint pas de se rapprocher des habitations qui avoisinent les bois dans lesquels il habite.

Buffon, qui a pendant longtemps fait nourrir chez lui des Autours, décrit ainsi leurs habitudes.

« On a remarqué que, quoique le mâle fût plus petit que la femelle, il était plus féroce et plus méchant. Ils sont tous deux assez difficiles à priver; ils se battent souvent, mais plus des griffes que du bec, dont ils ne se servent guère que pour dépecer les Oiseaux ou autres petits animaux, ou pour blesser et mordre ceux qui veulent les saisir. Ils commencent par se défendre de la griffe, se renversent sur le dos en ouvrant le bec, et cherchent beaucoup plus à déchirer avec les serres qu'à mordre avec le bec. Jamais on ne s'est aperçu que ces Oiseaux, quoique seuls dans la même volière, aient pris de l'affection l'un pour l'autre; ils y ont cependant passé la saison entière de l'été, depuis le commencement de mai jusqu'à la fin de novembre où la femelle, dans un accès de fureur, tua le mâle dans le silence de la nuit, à neuf ou dix heures du soir, tandis que tous les autres Oiseaux étaient endormis. Leur naturel est si sanguinaire que, quand on laisse un Autour en liberté avec plusieurs Faucons, il les égorge tous les uns après les autres; cependant il semble manger de préférence les Souris, les Mulots et les petits Oiseaux. Il se jette avidement sur la chair saignante et refuse assez constamment la viande cuite; mais, en le faisant jeûner, on peut le forcer à s'en nourrir. Il plume les Oiseaux fort proprement, et ensuite les dépèce avant de les manger, au lieu qu'il avale les Souris tout entières. Ses excréments sont blanchâtres et humides; il rejette souvent par le vomissement les peaux roulées des Souris qu'il a avalées. »

Genre Épervier — *Accipiter*, Brisson.

31. Épervier vulgaire — *Accipiter Nisus*.

Accipiter Nisus, Pallas, *Zoog. Russ. Asiat.* (1811), tom. I, p. 370, n° 37; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 5, *Conspect. av.* p. 32, sp. 4, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 538, sp. 253; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 44, sp. 29.

Falco Nisus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 130; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 280; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 44; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 52; — Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 56; — Malherbe, *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 7.

Dadalion fringillarius, Savig. *Syst. des Ois. d'Égypt.* (1809), p. 94.

Sparvius Nisus, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. X, p. 319, et *Faun. fr.* p. 37.

Nisus communis, Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 333.

Astur Nisus, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXI; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. V; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 83, sp. 27.

Buffon, pl. enlum. 467 et 412; mâle ad. et vieille fem.

Gould, *Birds of Europ.* tab. 18.

Susem. *Vög. Eur.* tab. 29.

Épervier ou Émouchet des Européens.

L'Épervier a le bec bleuâtre à la base, noir sur le surplus de son étendue, comprimé latéralement, recourbé et très-crochu, à bords festonnés; les narines sont médianes, elliptiques et en partie recouvertes par les barbules sétacées du front; la cire est d'un jaune verdâtre; l'iris jaune; toutes les parties supérieures sont d'un gris cendré ardoisé avec une tache blanche à la nuque; les parties inférieures sont blanches avec des stries longitudinales brunes sous la gorge, des raies transversales brunes et rousses sur la poitrine, l'abdomen, les flancs et les cuisses, avec un trait brun sur la tige des plumes; les joues et les côtés du cou sont nuancés de roux; les sous-caudales sont d'un blanc pur; les ailes sont courtes, elles dépassent le croupion et ont leurs quatrième et cinquième rémiges les plus longues; la queue très-longue et arrondie, brune en dessus, grise en dessous, est coupée par cinq bandes transversales, noirâtres et terminées de blanc; les tarses, à peine vêtus supérieurement, sont longs, minces et scutellés sur le devant; les doigts sont grêles, les ongles du doigt interne et du pouce sont égaux et les plus forts; les pieds sont d'un jaune citron. Les formes de l'Épervier sont minces, sveltes et élancées. La femelle adulte ne diffère du mâle que par sa taille beaucoup plus forte, les nuances un peu plus ternes de son plumage et un petit sourcil blanc strié de brun; la taille du mâle est d'environ 30 à 32 centimètres, celle de la femelle de 36 à 38 centimètres.

Les jeunes ont les plumes des parties supérieures brunes et bordées de roux; les parties inférieures sont roussâtres avec des taches brunâtres en forme de fer de lance à la poitrine, à l'abdomen et aux jambes; le devant et les côtés du cou striés de brun; les joues variées de brun et de roussâtre; une raie sourcillère d'un blanc roussâtre; les rémiges primaires terminées de blanchâtre, et les secondaires de roussâtre; la queue porte cinq ou six bandes transversales noirâtres, elle est terminée de cendré; les sous-caudales sont blanches et terminées de roussâtre. Les sexes ne se distinguent que par la différence de taille. Les jeunes varient beaucoup selon l'âge.

L'Épervier est très-commun en Algérie: malgré la petitesse de sa taille et ses formes grêles et peu robustes en apparence, ce petit Rapace est courageux, hardi et extrêmement sanguinaire; la légèreté et la rapidité de son vol secondent son intrépidité, et il est fort redouté des Oiseaux et des petits Mammifères dont il fait sa principale nourriture, et auxquels il fait une chasse continuelle; il s'attaque souvent à des Oiseaux plus gros que lui, tels que les Pigeons, mais c'est surtout aux diverses espèces de Fringillés qu'il paraît donner la préférence; pressé par la faim, il se nourrit aussi de Reptiles et d'Insectes.

Les Arabes ne dressent pas l'Épervier pour la chasse, autrefois les fauconniers s'en servaient pour le vol de la Caille, de la Grive et de l'Alouette.

Cet Oiseau niche dans les rochers ou sur des arbres très-élevés; sa ponte est de trois ou quatre œufs d'un blanc quelquefois un peu azuré et marqué de taches irrégulières d'un rouge brunâtre, ou d'un brun roussâtre, plus nombreuses au gros bout; leur forme est

courte et arrondie; leur grand diamètre est d'environ 30 millimètres; le petit, de 33 à 34 millimètres.

MM. Becker et Meissner ont décrit sous le nom de *Falco Nisus major, Vög. der Schweitz*, p. 21; et M. le docteur Degland, sous le nom d'*Astur major, Ornith. Eur.*, p. 86, sp. 28, un Épervier de forte taille, que d'autres auteurs, et en particulier le prince Ch. Bonaparte, ne considèrent pas comme une espèce distincte, mais seulement comme une très-vieille femelle de l'*Accipiter Nisus;* cependant M. Hardy, de Dieppe, très-bon observateur, a affirmé à M. Degland avoir préparé un mâle, tué en mai, dont la taille égalait celle des plus grandes femelles, et M. de Tarragon, dont l'opinion doit être prise en sérieuse considération, l'admet comme espèce incontestable. Nous allons transcrire la description et les observations que M. de Tarragon a publiées dans la *Revue et Mag. Zool.* (1854), p. 692, sur cet Oiseau, que nous avons rencontré en Algérie et que nous avons compris dans notre Catalogue des espèces algériennes à titre de variété, et désigné ainsi :

Accipiter Nisus, A. major? Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Algérie* (1858), p. 44.

Falco Nisus major, Beck. et Meiss. *Vög. der Schweitz*, p. 21, d'après Temm., *Man.*, 3e part. (1835), p. 29.

Astur major? Degl., *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 86, sp. 28.

Des descriptions, selon moi imparfaites, dit M. de Tarragon, *loc. cit.*, ayant été faites, de l'*Épervier major*, je vais donner une description exacte d'un mâle et d'une femelle qui viennent d'être tués sous mes yeux planant sur leur nid et au milieu de leurs petits.

« Le mâle et la femelle diffèrent peu pour la taille : le premier peut avoir de 36 à 38 centimètres de longueur; la seconde, de 38 à 40 centimètres. Les ailes et les tarses sont proportionnellement plus courts chez le mâle que chez la femelle. Chez le premier, un blanc d'argent couvre toutes les parties inférieures du plumage, depuis le menton jusqu'à l'extrémité des couvertures inférieures de la queue; des stries transversales d'un brun noirâtre sont répandues sur ce fond blanc et prennent sur la poitrine la forme d'un fer de lance, comme dans certains Faucons très-adultes. Ces stries ont une légère teinte marron sur les côtés de la poitrine et du cou; elles descendent en s'éloignant jusqu'à l'origine des couvertures sous-caudales, qui sont d'un blanc pur sans tache. Toutes les parties supérieures sont d'un cendré brunâtre, tachées de blanc à la nuque; deux larges taches blanches forment sourcils. La queue est barrée transversalement. L'iris, les tarses et la cire sont jaunes.

« La femelle a toutes les parties inférieures blanches, teintes de roux sur les côtés du cou et de la poitrine. Les stries sont plus noires, plus larges et plus abondantes que chez le mâle; elles ne se terminent point en fer de lance sur la poitrine, mais sont comme échancrées vers leur milieu supérieur. Enfin, elles descendent beaucoup plus bas sur les couvertures sous-caudales. Les taches de la nuque et des sourcils sont moins sensibles que chez le mâle, mais elles sont cependant très-apparentes. Cette espèce, par la taille, tient le milieu entre l'Autour et l'Épervier ordinaire.

« Quand on considère avec les yeux de la science le mâle et la femelle, il est impossible de douter un seul instant que ce ne soit une espèce bien déterminée.

« Voici quelques détails sur ses mœurs : le couple que je possède avait construit son nid sur un chêne distant d'environ cent cinquante mètres d'une vaste habitation. Chaque jour, le mâle ou la femelle venaient plusieurs fois, et avec une hardiesse incroyable, sa ir

au vol des Hirondelles dans la cour même de l'habitation, malgré de nombreux coups de fusil qui leur avaient été tirés. Enfin, comme je l'ai dit plus haut, ils furent tués, planant au-dessus de leur nid, le 23 et le 26 août, après avoir élevé leurs petits. Ces derniers, que je n'ai pu encore me procurer, semblent d'une teinte généralement plus rousse. Le cri des vieux ressemble à s'y méprendre au cri d'un jeune Chat ; ils le font entendre continuellement et à de courts intervalles. Tous les environs de l'arbre où ils ont bâti leur demeure sont parsemés de plumes et d'ossements de différents Oiseaux de forte taille, entre autres de Poules.

« Le nid est un amas confus de branches enlacées les unes dans les autres, quelques-unes de la grosseur du pouce ; cette espèce d'aire, dont le sommet est plat, est en petit celle de l'Aigle ; sa dimension est d'environ soixante-dix centimètres de large ; l'intérieur ou plutôt la plate-forme est tapissée d'une multitude d'ossements appartenant à des Oiseaux de toute espèce.

« Ce nid était placé sur une forte branche appuyée au tronc d'un chêne, à environ trente pieds de hauteur.

« Je dois ces deux Oiseaux, et une grande partie des observations, au zèle persévérant de l'un de mes frères qui les a suivis et observés pendant environ deux mois. J'ai tout lieu d'espérer qu'il parviendra à me procurer quelques jeunes. »

Le prince Ch. Bonaparte, dans le catalogue Parzudaki, mentionne dans l'Appendix pour les Oiseaux de l'Algérie non compris dans le catalogue des Européens, p. 18, sp. 8, *Micronisus Gabarr. A. niger,* Bp. ex Vieill. ; *Falco carbonarius*, Licht.

N'ayant jamais rencontré cet Oiseau en Algérie, nous nous bornerons à indiquer sa synonymie.

Genre Micronisus — Gr.

Micronisus niger, Ch. Bonap. *Conspect. av.* (1850), p. 33, sp. 6, *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 538, sp. 266, et *Cat. Parzud.* p. 18, sp. 8.

Sparvius niger, Vieill. *Encycl. méth.* p. 3, p. 1269, *Gal. des Ois.* pl. 22.

Astur Nisus niger, Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 334; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 59.

Accipiter niger, Gould, *Synops.* B. Aust. III, fig. 1; — Strickl. and Jard. *Ornith. synon.* (1855), tom. I, p. 113, sp. 183, A.

Falco carbonarius, Lich. *Verg. Samml. Säugth.* p. 11.

Astur gabar? Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. V.

Le *Micronisus niger,* dont l'habitat principal serait l'Afrique méridionale, aurait, selon l'assertion de quelques personnes, été plusieurs fois capturé en Algérie ; n'ayant point encore été à même de confirmer la vérité de cette assertion, nous ne pouvons pas comprendre cette espèce, qui est peut-être de passage accidentel en ce pays, parmi nos espèces algériennes, mais nous appelons sur elle l'attention des observateurs.

M. Schlegel, dans sa *Revue crit. des Ois. d'Europe*, cite comme se trouvant au Musée des

Pays-Bas et à celui de Mayence des individus du Gabar, qui auraient été tués en Grèce; diverses captures auraient aussi été faites à Malte; il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que cet Oiseau eût été rencontré en Algérie; c'est souvent à la suite des nombreuses bandes de Pigeons de passage, que l'on remarque une quantité inaccoutumée d'Éperviers dans le sud de l'Algérie, et il ne semble pas improbable que des *Micronisus Gabar* et *niger*, à la poursuite de ces Columbidés, aient pu s'avancer en les suivant dans leurs migrations jusque dans nos contrées.

SOUS-FAMILLE DES MILVINÉS

MILVINÆ.

Genre Milan — *Milvus,* Brisson.

32. Milan royal — *Milvus regalis.*

Milvus regalis, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. I, p. 41; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XX, p. 559, et *Faun. fr.* p. 114; — Less. *Ornith.* (1831), p. 70; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 4; *Consp. av.* (1850), p. 21, sp. 1, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 534, sp. 100; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXX; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. X; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 62, sp. 18; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 44, sp. 30.

Falco Milvus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 126; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 261; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 20; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 25; — Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 59.

Milvus ictinus, Savig. *Syst. des Ois. d'Égypt.* (1809), p. 88.

Buffon, pl. enlum. 422.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 28.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 26 et 27.

Essaf des Arabes, El-Siouna des Marocains, le Milan Royal des Européens.

Le Milan a le bec recourbé dès sa base, court, rétréci, un peu anguleux en dessus, à arête vive et à bords festonnés, d'un brun de corne et à pointe noire; les narines ouvertes sur la marge de la cire, qui est jaune, sont obliques et elliptiques; l'iris est jaune; les ailes sont longues et étroites; les rémiges sont échancrées, la quatrième est la plus longue; la queue, très-longue, est très-fourchue; les tarses courts, réticulés et écussonnés sont emplumés dans leur moitié supérieure; les pieds sont jaunes, les doigts médian et externe sont unis à leur base par un repli membraneux; les ongles sont noirs, courts, faibles et pointus.

Le mâle adulte a la tête et le cou recouverts de plumes longues, effilées, blanchâtres et striées longitudinalement de brun; le dessus du corps est d'un roux ardent mélangé de brun, cette dernière couleur occupant le centre des plumes; les rémiges sont noires; les parties inférieures sont d'un beau roux de rouille, flammé de brun, avec des petits traits longitudinaux noirs au centre des plumes; la queue roussâtre est coupée de bandes brunes plus apparentes sur les pennes latérales.

La femelle adulte a les plumes de la tête plus courtes et d'un blanchâtre moins marqué de brun au centre des plumes; les parties supérieures sont d'un brun varié de roussâtre, les bordures des plumes étant d'un roux fauve; les parties inférieures sont d'un roux un peu moins vif que chez le mâle.

La taille des vieux individus est d'environ 60 à 65 centimètres.

Les jeunes ont les plumes de la tête moins longues et d'un roux pâle terminé de blanc; le dessus du corps est plus roux que chez les adultes : le bas du cou est parsemé de taches blanches.

Très-commun en Algérie, le Milan royal n'y diffère de son congénère d'Europe que par sa taille un peu inférieure à celle de ce dernier; il se nourrit de petits Mammifères, d'Oiseaux et de Reptiles et, pressé par la faim, il se rabat sur les cadavres des animaux morts. Il niche sur les arbres élevés et sur les rochers; ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont ovalaires, d'un blanc un peu teinté de bleuâtre et parsemés de taches rougeâtres ou d'un brun de Sienne léger; plus nombreuses et plus étendues au gros bout; leur grand diamètre est d'environ 52 à 55 millimètres, le petit de 43 à 46.

Le Milan royal a été considéré par quelques auteurs comme un Oiseau lâche et vorace; moins bien armé que les Faucons, il ne peut pas montrer la même intrépidité, mais il ne manque pas d'une certaine hardiesse dans l'occasion. Son vol est élevé, léger et rapide, ses évolutions pleines de grâce, il plane au haut des airs en décrivant lentement de grands cercles et en agitant pour ainsi dire à peine ses ailes.

Nous avons rencontré le Milan royal dans toutes les parties de l'Algérie. M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de l'Alg.*, l'indique aussi comme très-commun en ce pays; nous avons trouvé en avril des nids de cet Oiseau dans les rochers des environs de Boghar : ils étaient construits avec peu de soin et composés seulement de quelques bûchettes; ils recélaient des débris de petits Rongeurs et d'Oiseaux; nous avons pris une femelle sur ses œufs.

En captivité, le Milan royal devient très-familier.

33. Milan noir. — *Milvus niger.*

Milvus niger, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. I, p. 413; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 4, *Consp. av.* (1850), p. 21, sp. 3, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 534, sp. 103; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. 31; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 64, sp. 19; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 45, sp. 31.

Falco ater, Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 262; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 21; — Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 60.

Falco fusco-ater, MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 27.

Milvus Ætolius, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XX, p. 562, et *Faune franç.* p. 15; — LESS. *Ornith.* (1831), p. 70; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. X.

BUFFON, pl. enlum. 472.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 29.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 28.

ESSAF des Arabes, le MILAN NOIR ou ÉTOLIEN des Européens.

Le Milan noir a le bec jaunâtre à sa base et noir sur le surplus de son étendue ; la cire jaunâtre ; les plumes de la tête, du cou et de la gorge sont d'un gris blanchâtre et marquées sur leur tige d'un trait brun ; toutes les parties supérieures du corps sont d'un brun enfumé avec quelques teintes moins foncées à l'extrémité des plumes ; la poitrine et l'abdomen, d'un gris terreux, sont variés de flammèches d'un brun foncé ; les tarses ne sont vêtus que dans leur tiers supérieur et les plumes qui les recouvrent sont d'un roux ferrugineux avec leur baguette brune ; les pieds sont jaunes; le doigt interne est plus court que l'externe et ce dernier dépasse un peu le milieu du médian ; la queue, peu fourchue, est brune en dessus, grise en dessous et traversée par des bandes d'un brun noirâtre.

La femelle ne diffère du mâle que par sa taille un peu plus forte et ses teintes plus ternes.

La taille des vieux individus est d'environ 54 à 58 centimètres.

Les jeunes ont les plumes de la tête, du cou et du corps bordées et terminées de blanchâtre ; la queue rayée; le bec corné ; les tarses jaunâtres; l'iris noisette.

Le Milan noir est répandu en Algérie sur tout le littoral des trois provinces, il fréquente particulièrement les bords de la mer et des lacs; sa nourriture principale se compose de Poissons et de Reptiles, il ne dédaigne pas non plus les petits Mammifères et les Oiseaux et, au besoin, il se rabat sur les charognes.

Cet Oiseau niche dans les rochers : ses œufs sont un peu plus petits que ceux du Milan royal et un peu plus teintés de bleuâtre, mais ils sont également variés de taches rougeâtres, brunes et jaunâtres plus nombreuses à un des bouts ; leur grand diamètre est d'environ 5 centimètres, le petit de 40 à 43 millimètres.

En captivité, le Milan noir se prive très-facilement et devient assez docile ; il préfère le Poisson à toute autre nourriture et s'en montre très-avide.

34. Milan Égyptien. — *Milvus Ægyptius.*

Milvus Ægyptius, GRAY, *List. B. Brit. Mus.* (1848), p. 44, et *Gen. Birds*, fol. app. p. 2; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 65, sp. 20; — CH. BONAP. *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 534, sp. 104; LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 45, sp. 32.

Falco Ægyptius, FORSKAL, *Faune Arab.* (1775), p. 1 ; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 261.

Falco Forskal, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 263 ; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. 1, p. 20 ; — SHAW. *Zool.* VII, p. 78.

Milvus Ætolius, SAVIG. *Syst. des Ois. d'Égypt.* (1809), p. 89, et pl. 3, fig. 1.

Milvus parasiticus, SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. X; — CH. BONAP. *Consp. av.* (1850), p. 21, sp. 5.

Milvus Forskalii, STRICKL. *Ornith. synon.* (1855), tom. I, p. 134, sp. 225.

ESSAF des Arabes, MILAN D'ÉGYPTE des Européens.

Moins répandu en Algérie que les espèces précédentes, le Milan d'Égypte a été souvent confondu avec le Milan noir et avec le Milan parasite; le prince Ch. Bonaparte l'en a distingué dans le Tabl. des Ois. de proie, publié en 1854, dans la Revue zoologique et dans le catalogue de Parzudaki.

Le *Milvus Ægyptus* adulte a le bec jaune; la cire d'un gris verdâtre; l'iris d'un jaune roussâtre; les plumes de la tête et du cou, assez larges à leur base, terminées en pointe, sont blanches, bornées de brunâtre avec la tige de cette dernière couleur : les plumes des parties supérieures du corps sont d'un brun noirâtre un peu reflétant avec la tige des plumes noirâtre et les bordures d'un fauve un peu cendré; les plumes de la poitrine, de l'abdomen et des flancs longues, larges, terminées en pointe sont blanches à leur centre et bordées de brun; celles des cuisses sont d'un roux ferrugineux très-vif; le bas-ventre et les sous-caudales d'un roux moins ardent; la queue moins fourchue que celle du Milan royal est plus échancrée que celle du Milan noir; elle est brune en dessus, d'un gris fauve en dessous, terminée par une bande fauve peu étendue et variée de bandes d'un brun noirâtre; les tarses plus courts et plus robustes que ceux du Milan noir sont vêtus sur la moitié de leur étendue; les doigts sont d'un jaune verdâtre, l'interne est plus court que l'externe et ce dernier dépasse de beaucoup le milieu du médian. Le mâle et la femelle se ressemblent; leur taille est d'environ 52 centimètres.

Les jeunes individus ont le bec noirâtre; la cire bleuâtre; l'iris brun clair; les plumes de la tête et du cou sont courtes, larges et pointues; leur tige est brunâtre, leurs barbes sont blanches, bordées de brun terne; les plumes du manteau sont d'un brun terne, elles sont terminées de roussâtre et leur tige est noirâtre; les petites couvertures des ailes sont d'un brun vif varié de blanc et de roussâtre; les scapulaires et les rémiges secondaires sont brunes avec une nuance rousse à leur extrémité qui est terminée de blanc, et leur tige noire; les grandes rémiges sont noires; les joues sont grisâtres; la gorge et les côtés du cou sont d'un blanchâtre uniforme; les plumes de la poitrine, de l'abdomen et des flancs, larges et pointues, sont blanches et bordées de brun terne; les sous-caudales et les cuisses sont d'un roux pâle; la queue, presque carrée, est brune en dessus, grisâtre en dessous et terminée de roussâtre; quelques bandes brunes apparentes en dessous seulement se remarquent à la queue; les pieds sont d'un jaune pâle, les ongles noirs.

Le Milan d'Égypte se rencontre moins fréquemment sur le littoral de l'Algérie que le Milan noir; sa nourriture consiste principalement en Oiseaux et en petits Mammifères et plus accidentellement en Reptiles et en Poissons auxquels il préfère la chair même corrompue.

Cet Oiseau niche comme ses congénères sur les arbres ou dans les rochers; sa ponte n'est que de deux à trois œufs d'un blanc un peu bleuâtre, quelques-uns sans taches, d'autres montrant quelques taches et quelques points peu apparents et comme fondus

dans la coquille d'une nuance rougeâtre; on en voit aussi qui ont des taches d'un rouge pâle, d'un brun rougeâtre ou d'un brun clair, peu nombreuses et très-espacées; leur grand diamètre est d'environ 5 centimètres, le petit de 40 à 43 millimètres.

Le Milan d'Égypte, quoique de bien plus petite taille que le Milan royal et même que le Milan noir est beaucoup plus courageux qu'eux; il pousse l'audace jusqu'à venir enlever sous les yeux du chasseur la proie qu'il convoite; d'un naturel vorace, adroit et effronté, il se laisse rarement intimider. Nous avons longtemps conservé en captivité des individus de cette espèce qui faisaient la loi aux autres Milans avec lesquels ils vivaient et qui ne se laissaient même pas intimider par un Aigle royal qui était avec eux; criards et peu endurants, il suffisait de les approcher pour leur faire pousser des cris aigus, et lorsque l'Aigle semblait vouloir venir près d'eux, ils prenaient une attitude courroucée, relevaient leurs plumes et, par leur criailleries, semblaient vouloir le mettre en fuite.

J'ai porté en France au Musée d'histoire naturelle de Paris plusieurs individus vivants qui se voient dans la ménagerie de cet établissement, et qui sont trop différents du Milan noir pour qu'ils puissent n'en pas être distingués à première vue par les personnes qui prennent la peine de les comparer.

Nous avons réuni dans les galeries de l'Exposition permanente d'Alger les trois espèces de Milan qui se rencontrent en ce pays.

M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*, ne mentionne pas le Milan d'Égypte.

Les Arabes ne distinguent pas entre elles les différentes espèces de Milans, non plus que les Buses, les Busards et, probablement aussi, l'Autour et la Bondrée, qu'ils nomment indifféremment Essaf ou Siouna.

Genre Elanion — *Elanus,* Savigny.

35. Élanion blac — *Elanus cæruleus.*

Elanus cæruleus, Bp. ex Desfont. Ch. Bonap. *Catal. Parzud.* (1856), p. 2, sp. 37; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 45, sp. 35.

Falco melanopterus, Daud. *Traité d'Ornith.* (1800), tom. II, p. 152; — Lath. *Ind. Ornith.* suppl. (1802), p. 6; — Temm. *Man. d'Ornith,* 3ᵉ part. (1835), p. 33; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 125; — Malh. *Faune Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 7.

Elanus cæsius, Savig. *Syst. des Ois. d'Égypt.* (1809), p. 98; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXIX.

Elanus melanopterus, Leach, *Zool. Misc.* (1814-1817), III, tab. 122; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 4, *Consp. av.* (1850), p. 22, sp. 1, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 534, sp. 124; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XI; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 68, sp. 22.

Elanoides cæsius, Vieill. *Tabl. encycl.* (1823), 1ʳᵉ part. p. 1206.

Levaillant, *Ois. d'Af.* pl. 36 et 37.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 31.

L'Élanion blac a le bec noir, faible, comprimé et fortement recourbé; la cire étroite et velue; les narines ovalaires et garnies de soies; la bouche très-fendue avec les bords mandibulaires garnis d'un feston très-prononcé; les ailes longues et pointues; les deuxième et troisième rémiges les plus longues; queue très-légèrement échancrée; tarses courts, emplumés dans leur moitié supérieure, réticulés sur le surplus de leur étendue ainsi que les doigts; ces derniers sont courts, gros et séparés, l'externe beaucoup plus court que l'interne; les ongles sont noirs, assez robustes et recourbés, celui du pouce est le plus fort.

L'Élanion adulte a le dessus de la tête et du corps d'un joli gris cendré; le front et toutes les parties inférieures d'un blanc pur; un petit espace en avant des yeux, paupières et partie supérieure des ailes d'un beau noir; grandes scapulaires et rémiges secondaires gris cendré; rémiges primaires noires; pennes médianes de la queue d'un gris fauve; les latérales d'un blanc roussâtre; l'iris et les pieds sont d'un jaune orangé. Le mâle et la femelle se ressemblent, la taille est d'environ 30 centimètres.

Les jeunes ont toutes les teintes du plumage moins pures; les plumes du dos sont bordées et terminées de brunâtre; celles du dessous du corps sont flammechées de brun; la queue, d'un gris sale, est terminée de blanchâtre, ainsi que les rémiges; l'iris et les pieds sont d'un jaune foncé.

Les petits sont en naissant couverts d'un duvet gris fauve et ils ont, en quittant le nid, les parties supérieures d'un fauve grisâtre; les parties inférieures d'un blanc roussâtre; la poitrine d'un roux assez vif; le bec noirâtre; les pieds et l'iris jaune.

Temminck, dans la troisième partie de son *Manuel d'Ornithologie* donne de l'Élanion blac, *Falco melanopterus,* Lath., la description suivante :

« Sommet de la tête, nuque, dos, scapulaires et croupion d'un beau gris cendré, plus clair à la tête que sur le dos; front, joues, toutes les parties inférieures et couvertures intérieures des ailes d'un blanc parfait; un petit cercle noirâtre autour de l'orbite, accompagné d'une tache noire en avant des yeux; ailes d'un cendré foncé, qui prend une teinte noirâtre vers le bout des rémiges, mais les barbes intérieures de toutes les pennes d'un blanc pur; queue légèrement échancrée; les deux pennes du milieu cendrées; les autres blanches à bout terminal cendré et à barbes intérieures d'un blanc sale; toutes les petites et une partie des grandes couvertures des ailes d'un noir parfait, mais le poignet et le bord de l'aile d'un blanc pur; bec et ongles noirs; iris et pieds orange.

« Les jeunes ont toutes les parties supérieures d'un brun cendré terne, à bordure des plumes plus ou moins roussâtre; les ailes couleur ardoise, et toutes les pennes et les couvertures terminées de blanc; les petites couvertures noirâtres et terminées de blanc roussâtre; les parties inférieures d'un blanc terne ou grisâtre et chaque plume marquée longitudinalement par de larges mèches brunes; ces mèches prennent la forme de stries plus ou moins larges, suivant l'âge des individus; toutes les pennes de la queue d'un cendré foncé, mais leurs barbes intérieures toujours blanchâtres; les pennes latérales d'un cendré très-foncé vers le bout, dont la pointe terminale est d'un blanc pur. »

Assez répandu en Algérie, l'Élanion blac y fait une guerre continuelle aux Sauterelles, aux Mantes et aux Insectes coléoptères dont il fait sa principale nourriture; dans le voisinage des lacs et des étangs, il recherche les Grenouilles et les petits Reptiles, mais ce n'est

que pressé par le besoin qu'il se rabat sur les petits Rongeurs; cet Oiseau a le vol rapide et léger et c'est un de nos plus gracieux Oiseaux de proie; il n'aime pas à voir d'autres Oiseaux dans son voisinage et il poursuit et met en fuite les Pies-grièches et même les Milans qui s'avisent de vouloir chasser sur le même terrain que lui; son cri est excessivement perçant, et en volant il le répète fréquemment. En captivité, l'Élanion se montre assez farouche et l'on parvient difficilement à le rendre un peu sociable; je nourrissais ceux que j'ai possédés avec des petits morceaux de viande coupée, quand je n'avais pas de Reptiles ou de Sauterelles à leur offrir, mais ils n'acceptaient cette nourriture que pressés par le besoin; ils buvaient fréquemment.

L'Élanion niche en Algérie, car nous avons trouvé des jeunes qui n'étaient que depuis peu de jours sortis du nid. M. Malherbe dit, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie,* avoir reçu des environs de Bône des jeunes et des adultes, quant à moi, je n'ai qu'une seule fois trouvé un nid que j'ai cru appartenir à cette espèce; mais il ne m'a pas été possible d'en acquérir la certitude, malgré la longue station que je fis à quelque distance de l'arbre sur lequel il était placé; les parents n'y vinrent point; l'endroit étant assez découvert, il est probable qu'ils m'aperçurent et attendirent mon départ pour y revenir. Ce nid, assez grand et construit avec peu de soin, était à l'intérieur garni de mousse et de quelques plumes; il ne contenait que deux œufs assez gros, d'un blanc un peu grisâtre, l'un sans taches et l'autre ayant au petit bout quelques taches très-déliées, d'un rouge pâle; leur grand diamètre était de 47 millimètres, le petit de 40 millimètres.

SOUS-FAMILLE DES CIRCINÉS

CIRCINÆ.

Genre Busard — *Circus,* Lacépède.

36. Busard des marais — *Circus æruginosus.*

Circus æruginosus, Ch. Bonap. *Birds of Eur.* (1838), p. 5; *Consp. av.* (1850), p. 34, sp. 1, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 539, sp. 267; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXI; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 8; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 45, sp. 34.

Falco æruginosus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 130; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 267, et *Falco rufus,* p. 266.

Circus palustris et rufus, Briss. *Ornith.* (1760), tom. I, p. 401 et 402.

Falco rufus et æruginosus, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), p. 25; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 43.

Circus æruginosus et rufus, Savig. *Syst. des Ois. d'Égypt.* (1809), p. 90 et 91; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. IV, p. 451 et 457, et *Faun. franç.* p. 24 et 25; — Cuv. *Règ. an.* 2ᵉ édit. (1829), tom. I, p. 538; — Lesson, *Ornith.* (1831), p. 86.

Circus rufus, Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. V; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 71, sp. 23.

Buff. pl. enlum. 460, 424, 423.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 32.

Le Busard des marais a le bec médiocre, comprimé sur les côtés, presque droit, élevé à sa base et pourvu d'un léger feston; la cire, étendue, est recouverte entièrement par de longs poils; les narines ovalaires sont percées longitudinalement dans la cire et cachées par les poils qui la recouvrent; elles se dirigent en avant. Adulte, le Busard a les parties supérieures d'un brun plus ou moins roux; la tête et le cou d'un roussâtre pâle, varié au centre des plumes de taches longitudinales brunes; une tache blanchâtre ou jaunâtre à la nuque; les ailes sont longues et larges; les grandes couvertures et les rémiges secondaires sont d'un gris cendré; les rémiges primaires sont blanches à leur origine et noires sur le surplus de leur étendue, la troisième est la plus longue; gorge et haut de la poitrine d'un blanchâtre sale avec des taches longitudinales brunes au centre des plumes; abdomen, cuisses et sous-caudales d'un roux ferrugineux; croupion unicolore; queue longue, ample et arrondie, d'un gris bleuâtre en dessus, d'un gris roussâtre en dessous; tarses allongés, grêles, comprimés, scutellés en avant et réticulés en arrière; doigts médiocres armés d'ongles noirs et très-aigus; le bec est brun de corne; l'iris brunâtre; les pieds jaunes. La femelle ne diffère du mâle que par les plumes des parties supérieures qu'elle a bordées de roux à la pointe, et par une taille un peu plus forte. Svelte et très-allongé, le Busard mâle mesure environ 50 centimètres.

Les jeunes sont en général d'un brun un peu rougeâtre sur les parties supérieures, avec une bordure roussâtre aux plumes des ailes et de la queue; le haut de la tête, l'occiput et la gorge d'un roussâtre sale; iris brun; pieds jaunâtres; collerette à peine sensible.

Le Busard des marais varie singulièrement sous le rapport des couleurs et de la taille, ce qui a porté beaucoup d'ornithologistes à faire deux espèces de l'Oiseau qui nous occupe, sous les noms de Busard des marais et Busard harpaye (*Circus rufus et æruginosus*); mais Temminck, qui a suivi les changements de livrée sur des individus conservés en captivité aux diverses époques de leur âge, les a ramenés à l'espèce unique, dont il a donné, dans son *Manuel d'Ornithologie*, les descriptions que nous allons reproduire:

« *Falco rufus*, tête, cou et poitrine d'un blanc jaunâtre, avec de nombreuses taches longitudinales brunes; celles-ci occupent le centre de chaque plume; les scapulaires et les couvertures des ailes d'un brun roussâtre; rémiges blanches à leur origine et noires sur le reste de leur longueur; pennes secondaires et pennes de la queue d'un gris cendré; partie interne des ailes d'un blanc pur; ventre, flancs, cuisses et abdomen d'un roux de rouille marqué de quelques taches jaunâtres; bec noir; cire jaune verdâtre; iris jaune rougeâtre; pieds jaunes (l'Oiseau adulte et vieux).

« *Les jeunes de l'année* ont le plumage d'un brun foncé ou couleur de chocolat; les petites et les grandes couvertures des ailes, les rémiges et les pennes caudaires terminées de brun jaunâtre, le haut de la tête, l'occiput et la gorge d'un brun jaunâtre plus ou moins clair, sans aucune tache; quelquefois de grandes taches rousses sur la poitrine et sur le pli des ailes, souvent aussi sur le haut du dos; iris brun noirâtre.

« *Après la seconde mue,* le haut de la tête, l'occiput et le devant du cou se colorent d'un blanc jaunâtre, parsemé de quelques taches longitudinales brunes; toutes les autres parties supérieures sont d'un brun cendré, plus clair sur les pennes caudaires; la partie interne des ailes et l'origine des rémiges d'un brun grisâtre; les parties inférieures du corps d'un brun roux, quelquefois avec des taches plus claires, disposées sur le cou et sur la poitrine, le tout suivant l'âge de l'individu; iris brun clair.

« *Le mâle, à l'état intermédiaire*, porte six à sept bandes plus ou moins distinctes sur les pennes caudales, d'abord rousses, ensuite cendrées; ces bandes s'effacent totalement chez les vieux.

« J'ai obtenu, quoique rarement, une variété à peu près d'un roux ardent sur tout le corps; la queue roussâtre rayée; la tête blanchâtre, avec des stries roussâtres; la queue est d'un cendré uniforme chez le mâle dans l'extrême vieillesse. »

Nous avons été à même de vérifier en Algérie, où le Busard des marais est commun, l'exactitude des descriptions que nous avons transcrites. Comparé à ses congénères d'Europe, notre Busard algérien n'en diffère que par les teintes plus pures de son plumage et par une taille un peu inférieure.

C'est surtout dans le voisinage des grands lacs et des rivières que le Busard des marais se rencontre en Algérie; sur les bords du Chelif, de l'Harrach, de la Seybouse et des lacs Halloula, Fetzara, etc. Il fait une grande destruction de Foulques, de Poules d'eau et de Bécassines; il établit son nid sur les bords des lacs, dans les roseaux et particulièrement dans les parties un peu élevées qui se trouvent former des espèces d'îles; ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont d'un blanc azuré sans taches, leur grand diamètre est d'environ 5 centimètres, le petit de 4 centimètres.

Le Busard doit à sa forme svelte et élancée une grande légèreté de vol; c'est du haut des airs que son œil perçant aperçoit le Reptile ou l'Oiseau dont il fait sa principale nourriture; il fond sur lui avec rapidité et l'emporte, s'il est de petite dimension, pour aller le dévorer à son aise, ou, s'il est de grande taille, il s'en repaît sur place après s'être bien assuré qu'aucun danger ne le peut menacer, car il est soupçonneux et méfiant à l'excès, et nous avons souvent passé des journées entières dans le voisinage de son nid, dans lequel étaient des petits déjà gros, et réclamant à grands cris la pâture, sans qu'il s'en soit rapproché assez pour que nous puissions le tirer; nous le voyions décrire, à une hauteur énorme, de grands cercles concentriques au-dessus de son nid, puis s'en éloigner, raser à grande distance la surface du lac; se relever, disparaître, revenir par un vol lent et mesuré, mais en se tenant toujours hors de portée, et malgré le soin que nous prenions de nous cacher le mieux possible, et les appels pressants de sa progéniture, ne se décidant pas à lui apporter le Reptile ou l'Oiseau que nous apercevions dans ses serres tant que nous restions dans son voisinage. Ayant déniché plusieurs de ces Oiseaux vers la fin de juin, époque où ils étaient tous prêts à quitter le nid, nous les avons conservés plusieurs années

en captivité, nous les nourrissions de Couleuvres, de Grenouilles, de Poissons, d'Oiseaux et de petits Rongeurs; à défaut, nous leur donnions des entrailles de gibier, ou de la viande de boucherie; ils s'accommodaient de tout et étaient devenus excessivement familiers; la musique semblait produire sur eux un effet singulier, ils exécutaient en l'écoutant des mouvements cadencés fort bizarres et si divertissants pour les spectateurs, qu'un de mes amis prenait la peine de venir jouer du violon auprès d'eux pendant de longues heures pour jouir du curieux spectacle de ce qu'il appelait leur danse.

Ces Oiseaux vivaient entre eux en assez bonne intelligence, mais je fus obligé de les éloigner des Buses et des Milans avec lesquels ils se battaient sans cesse; pour se défendre, les Busards se mettaient sur le dos et cherchaient plutôt à blesser leurs adversaires avec les griffes qu'avec le bec.

Genre Strigiceps — *Strigiceps*.

37. Strigiceps Montagu — *Strigiceps cineraceus*.

Strigiceps cineraceus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 5. *Consp. av.* (1850), p. 35, sp. 7, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 539, sp. 275; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 46, sp. 35.

Falco cineraceus, Montagu, *Transact. of the Linn. Soc.* tom. IX, p. 188; — Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 76; — Schinz, *Faun. Eur.* (1840), tom. I, p. 131.

Circus Montagui, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXI, p. 411, et *Faun. fr.* p. 27; — Less. *Ornith.* (1831), p. 84.

Circus cineraceus, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXI; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. VI; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 76, sp. 25; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 8.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 34.

Naumann, tom. 40.

Susem. *Vög. Eur.* tab. 38.

Polydore Roux. *Ornith. Prov.* pl. 18 et 19.

Une collerette plus ou moins apparente et la coloration générale du plumage qui, chez les Strigiceps, affecte particulièrement les nuances grises sur les parties supérieures, et blanches sur les inférieures, distingue facilement ces Oiseaux des Busards, avec lesquels ils ont de grandes analogies.

L'espèce qui nous occupe a, chez le mâle adulte, tout le dessus de la tête et du corps d'un gris cendré bleuâtre foncé; les ailes, de la même couleur que le dessus du corps, sont traversées obliquement par deux bandes noires, dont une seule est visible lorsque l'aile est fermée; les ailes atteignent le bout de la queue et leur troisième rémige est la plus longue; la gorge et la poitrine sont d'un gris bleuâtre clair; le ventre et les cuisses sont blancs, avec

des raies longitudinales d'un beau roux ardent sur le milieu des plumes; la queue est cendrée et variée de quelques bandes transversales d'un fauve blanchâtre; l'iris et les pieds sont jaunes; le bec d'un noir brunâtre; les tarses sont grêles et les doigts courts; la collerette peu apparente.

La femelle adulte a les parties supérieures d'un brun terne, varié à la tête, au cou, sur le dos et sur les ailes de nombreuses taches rousses; la région ophthalmique est blanchâtre; le dessous du corps est d'un fauve pâle avec des taches longitudinales d'un roux vif au centre des plumes; sa taille, un peu supérieure à celle du mâle, est d'environ 42 centimètres, celle du mâle est de 40 centimètres.

Les jeunes ont toutes les parties supérieures d'un brun très-foncé, mais les plumes sont bordées et terminées de roux clair; la face est blanchâtre; une tache assez étendue d'un fauve roux, avec quelques stries brunes sur le derrière de la tête; toutes les parties inférieures sont d'un roux ferrugineux, avec la tige des plumes brunâtre, l'iris est brun noisette, les pieds jaunâtres.

Cet Oiseau offre beaucoup de variations de plumage, surtout pour les parties inférieures du corps où les taches longitudinales rousses sont plus ou moins foncées et quelquefois à peine apparentes.

Une variété fort remarquable de cette espèce, dont on a voulu faire une espèce, sous le nom de Busard Cafre, très-nombreux en France, particulièrement dans le département de Saône-et-Loire, se montre aussi quelquefois en Algérie, ce qui est assez digne d'attention, car en ce pays, les variétés accidentelles montrent beaucoup plus de tendance vers l'albinisme que vers le mélanisme.

Nous avons rencontré le Strigiceps Montagu dans plusieurs localités de la province d'Alger. M. Malherbe l'indique comme assez rare dans la province de Constantine, d'où il l'a reçu. Il est supposable qu'il a dû souvent être confondu avec les *Strigiceps Swainsoni et cyaneus*. Ses mœurs et ses habitudes ne nous ont pas paru autant différer de celles de ses congénères que quelques auteurs l'ont prétendu. Comme eux, il se nourrit de Reptiles, d'Insectes, d'Oiseaux et de petits Mammifères; j'en ai dépouillé, dans l'estomac desquels j'ai trouvé des débris de Gerbilles, de Sauterelles et de Grenouilles mêlés à des fragments de coquilles d'œufs. Cet Oiseau niche à terre parmi les herbes dans le voisinage des lacs, sa ponte est de quatre œufs d'un blanc un peu grisâtre, leur grand diamètre est d'environ 45 millimètres, le petit de 34 millimètres.

M. Barbier-Montaut, dans la *Revue Zoologique* (1838), p. 121 et suivantes, a donné sur cet Oiseau des détails intéressants que nous allons transcrire.

« Le Montagu arrive dans nos contrées (département de la Vienne) vers la mi-avril, à l'époque où le Cyaneus nous quitte; il s'établit de suite dans des landes d'une grande étendue. Contrairement aux autres Oiseaux de proie, il aime à vivre en société, et on en trouve souvent une grande quantité réunis. C'est au milieu des coupes de bois, sur les tas de fagots qu'ils aiment à se poser, pour de là épier leur proie; rarement ils se perchent sur les grosses branches des arbres. Ils chassent de préférence en tout temps les Insectes, mais surtout dans les mois d'août et de septembre. Ils se nourrissent de Sauterelles, du moins ceux que j'ai ouverts à ces époques (peut-être une cinquantaine), n'avaient dans l'estomac que des Sauterelles et toujours en grande quantité: on peut juger par là de ce qu'ils en

détruisent. Bientôt après leur arrivée ils s'apparient et placent à terre leur nid très-grossièrement construit en bûchettes; plusieurs nichées s'établissent dans le même bois, le mâle et la femelle ne se quittent guère alors, et reviennent souvent dans la journée au lieu qu'ils ont choisi. Munis de moyens puissants de vol, l'air semble être leur élément; ils planent presque continuellement, et à peine aperçoit-on un léger mouvement dans leurs longues ailes; comme les Oiseaux nocturnes, ils ne font aucun bruit en volant. Par une belle matinée de printemps, le mâle et la femelle aiment à se livrer à mille évolutions; on les voit s'élever en tournoyant à des hauteurs prodigieuses, en faisant entendre un léger piaffement, puis redescendre bientôt après au même lieu, en faisant mille culbutes et pirouettes. A certaines heures du jour, ils quittent l'intérieur du bois pour faire des excursions dans la campagne; leur vol est bas et longtemps soutenu. Si cet Oiseau aperçoit quelque objet qui le frappe, il reviendra plusieurs fois dessus, quelquefois à le toucher presque. Caché un jour dans un endroit fréquenté par ces Oiseaux, je plaçais près de moi une Effraie empaillée (*Strix flammea*). Aussitôt qu'un Montagu l'apercevait, il venait voltiger à l'entour, et de la sorte, en très-peu de temps, j'en tuai une vingtaine.

« A la mi-août, les couvées sont terminées, toutes les nichées se réunissent alors pour passer la nuit ensemble; c'est le marais que ces Oiseaux choisissent pour cela.

« Lorsque le soleil commence à descendre vers l'horizon, on voit arriver de tous côtés une grande quantité de Montagus qui viennent s'appuyer dans les champs qui entourent le marais; ils se posent sur une motte, sur le haut d'un sillon et attendent le crépuscule; ils se lèvent alors et se dirigent droit au marais, choisissant toujours pour passer la nuit les endroits où l'herbe est la moins haute. Je me suis quelquefois placé à l'endroit même où ils couchent, je les voyais voltiger autour de moi par centaines, je pourrais dire par milliers, tant le nombre en était grand; ils sont peu défiants dans ce moment, les coups de fusil les épouvantent à peine, et toujours j'en tuais un grand nombre. Ils quittent leur retraite au grand jour, et cherchent près de là les endroits à l'abri, où ils puissent jouir des premiers rayons du soleil pour sécher leur plumage. Proche le marais existe un superbe tumulus entouré de dolmen: tous les matins, en août et septembre, ils sont couverts du côté du levant d'une multitude de Montagus. Il existe dans cette espèce une variété entièrement noire que je n'ai trouvée décrite nulle part. Cette variété est peu rare et se reproduit tous les ans dans notre localité. Les vieux nous quittent vers le commencement de septembre, les jeunes restent jusqu'au 20 ou au 25 de septembre. »

M. le docteur Montessus, de Chalon-sur-Saône, dans une lettre adressée à M. Gerbe, et citée par M. Dégland, dans son *Ornithologie européenne*, donne sur la variété noire du Strigiceps Montagu les détails suivants:

« Jeunes de l'année; d'un noir profond et général; l'iris brun noirâtre d'abord, prend peu à peu une teinte plus claire, pour devenir jaune en dernier lieu.

« Tous les petits d'une même nichée se ressemblent. *Jamais* les noirs ne se rencontrent dans le même nid avec ceux dont le plumage est roussâtre.

« Les vieux (père et mère) appartiennent ou n'appartiennent pas à cette variété. Ainsi le mâle peut avoir, comme dans l'espèce ordinaire, le ventre blanc moucheté de taches rousses, ou bien offrir un plumage généralement de couleur plombée, même sous le ventre, mais dont la nuance est plus ou moins foncée et tourne plus ou moins à l'ardoise ou au cendré.

« La femelle peut aussi porter les attributs d'une femelle ordinaire ; mais quelquefois son plumage est généralement d'un noir obscur, tirant sur le marron, même sur toutes les parties inférieures. »

M. le docteur Montessus possédait deux femelles qui présentaient cette dernière couleur. L'une avait des points noirs et était accouplée avec un mâle à ventre blanchâtre moucheté de roux ; l'autre avait des œufs ; le mâle n'a pu être capturé.

M. de La Fresnaye, dans le *Dictionnaire d'histoire naturelle*, à l'article Busard, dit que cette variété s'accouple indifféremment, soit avec des individus noirs comme elle, soit avec d'autres ayant le plumage ordinaire, et que l'on trouve dans le nid *des petits en livrée noire et d'autres en livrée normale*. N'ayant pas été à même de vérifier les faits, nous avons cru devoir mentionner ces assertions contradictoires.

Nous n'avons jamais possédé en assez grand nombre des individus de l'espèce qui nous occupe pour contrôler l'assertion de M. Descourtils-Bessy qui, ayant eu ensemble plusieurs jeunes individus dans la même volière, dit « qu'ils finirent par s'entre-tuer et se dévorer. Une femelle qui avait mangé ses frères et sœurs succomba quelques jours après des suites de ses blessures. » Ce fait confirmerait l'opinion de M. Nordmann qui donne cet Oiseau comme féroce et excessivement vorace.

Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'en captivité les Rapaces n'obtenant pas toujours la nourriture à laquelle ils sont habitués (surtout ceux qui ne se nourrissent en liberté que de proies vivantes), se précipitent, lorsqu'on leur distribue leur repas, sur les aliments qu'ils préfèrent, et cela engendre des disputes dans lesquelles quelques-uns sont blessés ; ces derniers deviennent alors le plus souvent victimes des appétits sanguinaires de leurs compagnons de captivité, car parmi les animaux sauvages ou domestiques, la faiblesse n'inspire aucune pitié : tous se réunissent contre le débile ou le malade qui est ainsi fatalement destiné à périr.

38. Strigiceps pâle — *Strigiceps Swainsoni.*

Strigiceps Swainsoni, Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 35, sp. 8, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 539, sp. 276 ; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. de l'Alg.* (1858), p. 46, sp. 36.

Circus Swainsoni, Smith, *Illustr. Zool. South-Africa Birds,* pl. 43, fig. 1 et 2, et pl. 44.

Circus pallidus, Sikes, *Proced. of the zool. Soc.* (1832), april 10 ; — Keys et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXI ; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 80, sp. 26.

Falco Dalmatinus, Rupp. *Mus. Senkenb.* (1834), II, p. 177.

Strigiceps pallidus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 5.

Falco pallidus, Temm. *Manuel,* 4e partie (1840), p. 593 ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 130 ; — Crespon, *Faun. mérid.* (1844), tom. I, p. 144.

Circus cineraceus pallidus, Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. VI.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 34.

Susem. *Vög. Eur.* tab. 39.

Le Strigiceps pâle a sur les côtés de la face une collerette demi-circulaire composée de petites plumes rondes et frisées qui donne à cet Oiseau, et particulièrement à la femelle, un faux air de parenté avec les Striginés, aussi forme-t-il avec l'espèce qui va suivre le passage très-naturel des Oiseaux de proie diurnes aux Accipitres nocturnes. Le Strigiceps pâle, ainsi que l'indique son nom, a toutes les teintes du plumage beaucoup moins vives que celles de ses congénères. Le mâle adulte a toutes les parties supérieures d'un gris pâle, plus ou moins varié de brunâtre au vertex et à la nuque ; les ailes sont de la même couleur que le dessus du corps ; les rémiges sont brunes, les trois premières sont variées de cendré, la troisième est la plus longue et la première égale à peu près la sixième ; toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur ; la queue est d'un cendré bleuâtre avec des bandes transversales brunâtres peu apparentes et plus pâles en dessous qu'en dessus ; le bec est noirâtre ; l'iris jaune ; les pieds d'un jaune clair ; les tarses sont grêles ; les doigts courts ; les ongles noirs ; la taille du mâle est d'environ 44 centimètres, celle de la femelle d'environ 47. Cette dernière est brune en dessus ; la collerette est bordée de blanchâtre ; le vertex et la nuque sont variés de roussâtre ; les parties inférieures sont rousses, variées de flammèches brunes au centre des plumes ; le croupion est blanc, la queue est rayée transversalement de roux et de noir ; le bec est noirâtre ; l'iris roux ; les pieds jaunes.

Les jeunes avant la mue se ressemblent et ont à peu près le même système de coloration que la femelle ; on ne peut guère les distinguer des jeunes des autres espèces de Strigiceps, auxquels ils ressemblent extrêmement, que par la longueur respective des rémiges. Ce n'est également que par la différence des rémiges et des dimensions que les femelles de nos trois espèces de Strigiceps algériens se distinguent respectivement.

L'âge, le sexe et la saison apportent beaucoup de changements dans la livrée de cette espèce : chez les mâles non encore entièrement adultes, les parties supérieures sont plus ou moins mélangées de roussâtre et de brunâtre, le gris est moins pur ; les parties inférieures sont flamméchées de brun ; les joues, la gorge, le haut de la poitrine sont d'un gris bleuâtre, avec quelques stries brunâtres ; les bandes de la queue sont plus prononcées et au nombre de six.

Nous avons rencontré plus fréquemment le *Strigiceps Swainsoni* que le *S. cineraceus* dans la province d'Alger, la seule où nous l'ayons capturé. Les individus que nous avons donnés à l'Exposition permanente proviennent des environs de Crescia et de Hussein-Dey. M. Malherbe n'a pas mentionné cette espèce dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie.*

Les mœurs et les habitudes du Strigiceps pâle sont les mêmes que celles de ses congénères ; il se nourrit d'Oiseaux, de Reptiles, d'Insectes et ne dédaigne pas non plus les petits Rongeurs.

Une habitude assez générale en Algérie est, à l'arrière-saison, de mettre le feu aux broussailles afin de préparer pour l'hiver un pacage abondant aux bestiaux ; à peine ces incendies sont-ils éteints que l'on voit accourir les *Strigiceps Swainsoni* et *Cyaneus* qui dévorent avec avidité les Reptiles, les Turnix et les autres petits animaux à demi brûlés qui se rencontrent parmi les débris non consumés de la broussaille.

Nous n'avons jamais rencontré en Algérie le nid du S. pâle, il est supposable cependant que cette espèce y niche, car nous avons capturé de jeunes individus qui, d'après l'état

peu avancé de leur livrée, devaient y être nés. M. le docteur Tristram nous a montré un jeune individu tué par lui, ainsi qu'un adulte, en Tunisie, ce qui confirme notre supposition.

39. Strigiceps Saint-Martin — *Strigiceps cyaneus.*

Strigiceps cyaneus, Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 35, sp. 6, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 539, sp. 277; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 46, sp. 37.

Falco cyaneus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 226; — Gmel, *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 276; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 39; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), t. I, p. 45; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 72; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 129.

Falco Pygargus? Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 226; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 277, et *Bohemicus, Albicans, Griseus* et *Montanus, loc. cit.*

Circus Gallinarius, Savig. *Syst. des Ois. d'Égypt.* (1809), p. 91; — Vieill. *Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. IV, p. 459, et *Faun. fr.* p. 26; — Less. *Ornith.* (1831), p. 84.

Cyrcus Pygargus et cyaneus, Cuv. *Rég. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 337.

Circus cyaneus, Bechst. *Ornith. Taschenb.* p. 25; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. 31; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. VI; — Malherbe, *Faune Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 8.

Buff. pl. enlum. 443.

Naumann, tab. 38 et 39.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 28, fig. 16 et 17.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 33.

Susem. *Vög. Eur.* tab. 37.

Le Strigiceps Saint-Martin a le bec bleuâtre à sa base et noir à la pointe; la cire verdâtre; l'iris jaune; la tête, le cou, le dos, les ailes et la poitrine cendré bleuâtre; la collerette est très-prononcée; le centre des plumes de la nuque et du vertex est souvent strié de brun longitudinalement; les grandes rémiges sont blanches à leur origine et noires sur le reste de leur étendue, les troisième et quatrième sont les plus longues; les ailes atteignent le tiers postérieur de la queue; l'abdomen, les cuisses, les couvertures de la queue sont blanches; croupion également blanc ou légèrement varié de taches rousses; queue cendrée en dessus, blanche en dessous sans bandes transversales; pieds d'un jaune citron; tarses et doigts assez grêles, ongles noirs. Le mâle, moins adulte, a le gris bleuâtre des parties supérieures maculé de brunâtre, de roussâtre et de blanchâtre; le bas de la poitrine et l'abdomen présentent des lignes courbes d'un brunâtre pâle et quelques flammèches de cette dernière couleur sur les flancs. La taille du mâle est d'environ 44 centimètres, celle de la femelle de 50. Cette dernière a les parties supérieures d'un brun terne varié de roux à la tête, au cou, aux ailes et sur le dos; les parties inférieures sont roussâtres avec de larges taches longitudinales brunes; la région ophthalmique blanchâtre; les grandes rémiges sont rayées de noir; le croupion est blanc et la queue, d'un gris brun, est barrée de roussâtre et de grisâtre; les pieds sont jaunes et l'iris brunâtre.

On rencontre, mais moins communément que chez le Strigiceps Montagu, des individus à plumage noir.

Très-commun en Algérie, le Strigiceps Saint-Martin y fait une grande destruction de petits Rongeurs et d'Oiseaux; il recherche avidement les œufs des Perdrix et des Cailles; il chasse en rasant le sol et particulièrement au crépuscule. Un vieux mâle que je tuai à Kouba dans un brûlis venait de se repaître d'un Turnix dont je trouvai les ailes toutes emplumées dans son tube digestif. Cet Oiseau se reproduit en Algérie, il niche à terre dans les joncs et les roseaux. Sa ponte est de quatre œufs d'un blanc bleuâtre, le plus souvent sans taches, mais montrant quelquefois des points ou de petites taches rougeâtres; leur grand diamètre est de 45 à 46 millimètres, le petit de 35 millimètres.

Bien que se reproduisant en Algérie, on rencontre fort rarement en ce pays de jeunes individus de l'espèce qui nous occupe, tandis que les adultes sont au contraire fort communs. Il est supposable qu'aussitôt qu'ils sont en état de se suffire, les jeunes sujets émigrent vers d'autres contrées.

Nous avons longtemps conservé en captivité des individus de cette espèce, ils montraient un caractère peu sociable et se tenaient le plus souvent dans un des coins de la grande volière qu'ils habitaient sur une espèce de plateforme ou sur le rebord du bassin, mais ils n'occupaient jamais les perchoirs élevés.

FAMILLE DES STRIGIDÉS

STRIGIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES STRIGINÉS

STRIGINÆ.

Genre Effraie — *Strix,* Linn.

40. Effraie commune — *Strix flammea.*

Strix flammea, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 133; — Gmel. *Syst nat.* (1788), tom. I, p. 293; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 60; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), t. I, p. 79; — Savig. *Ois. d'Egyp.* (1809), p. 113; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 91; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), t. VII, p. 28, et *Faun. fr.* p. 46; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 342; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 112; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 7; *Consp. av.* (1850), p. 55, sp. 11, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 540, sp. 297; —

KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXI; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XV; — DEGLAND, *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 137, sp. 51; — MALHERBE, *Faune Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 8; — LOCHE, *Catal. des Ois. obs. en Algérie* (1858), p. 47, sp. 38.

BUFF. pl. enlum. 440.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 36.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 54 et 55.

L'EFFRAIE ou FRESAIE des Européens.

L'Effraie a la tête arrondie; le disque facial très-développé, fortement échancré sur le front et presque triangulaire, par son rétrécissement au-dessous du menton; la conque auditive évasée est munie d'un large opercule qui s'ouvre et se ferme à volonté, et permet ainsi, soit de percevoir les moindres sons, soit de se soustraire au bruit; le bec long, droit à sa base, recourbé à la pointe, qui est crochue, est comprimé latéralement et à moitié caché par les plumes du disque; les narines sont en partie recouvertes par une membrane operculaire de forme linéaire, parallèles à la direction du bec et en partie cachées par les poils et les plumes de la base du bec; les yeux sont saillants; l'iris noir; le plumage très-moelleux est, sur les parties supérieures d'un fauve très-clair, varié de gris et de brun glacé, pointillé de noir et de blanc; disque facial et gorge blancs avec le tour des yeux d'un brun roussâtre; parties inférieures blanches, parsemées sur les flancs d'un nombre plus ou moins grand de petites taches brunes arrondies; les ailes sont allongées, les deuxième et troisième rémiges sont les plus longues; la queue est courte et légèrement barrée de brun; les tarses longs, minces, comprimés, sont emplumés jusqu'à la naissance des doigts, ceux-ci sont longs, réticulés et garnis de quelques poils rares; les ongles sont minces, arqués, tranchants, aigus et cannelés inférieurement des deux côtés de leur surface. Le mâle et la femelle se ressemblent, leur taille est d'environ 35 centimètres.

On rencontre parfois des variétés entièrement blanches ou d'un roux vif.

Les jeunes diffèrent peu des adultes, leur taille est plus petite et leur plumage plus soyeux.

Au nid, les petits sont couverts d'un duvet blanc et fourni.

Assez commune en Algérie, l'Effraie recherche le voisinage des lieux habités; elle niche dans les trous des rochers, des vieilles murailles et même dans les greniers des habitations isolées; sa ponte est de trois à quatre œufs un peu allongés, d'un blanc mat, sans aucune nuance ni tache; elle craint beaucoup la grande lumière et reste cachée tant que dure le jour dans des lieux obscurs et presque inaccessibles; sa nourriture principale consiste en Insectes et surtout en petits Rongeurs, dont elle fait une énorme destruction, ce qui devrait lui valoir les sympathies des cultivateurs dont elle protége les récoltes; mais, loin de se montrer reconnaissants des services qu'elle leur rend, ils la considèrent comme un Oiseau de mauvais augure et, lorsqu'ils peuvent s'en emparer, ils la clouent impitoyablement aux portes des fermes, souvent même avant qu'elle ait rendu le dernier soupir, méconnaissant ainsi un de leurs plus utiles auxiliaires et rendant le mal pour le bien!

Un couple d'Effraies avait établi son nid dans les combles d'une habitation située dans la plaine de la Mitidja et appartenant à M. le docteur Guyon, inspecteur médical de l'armée en Algérie, ayant, à l'occasion de réparations qu'il faisait effectuer, pénétré dans le réduit obscur où ces Oiseaux avaient niché, il y trouva trois petits au milieu d'un amas consi-

dérable de débris de Rongeurs, tels que Rats, Souris, Gerboises, Gerbilles, etc.; il me prévint immédiatement et nous allâmes examiner ces détritus, parmi lesquels nous trouvâmes plusieurs espèces nouvelles; ayant pris le plus grand soin de ne pas déranger les petits, les parents ne les abandonnèrent pas et continuèrent à pourvoir si largement à leurs besoins, que nous trouvions parfois, le matin, quinze à vingt petits Rongeurs non encore dévorés qui leur avaient été apportés dans le courant de la nuit, et parmi lesquels nous pouvions parfois prélever quelques espèces intéressantes; pendant plusieurs années ces Oiseaux restèrent fidèles au domicile qu'ils avaient choisi, le docteur ayant expressément défendu de les inquiéter.

L'Effraie est le plus nocturne de tous les Oiseaux; son plumage doux, soyeux et duveté, la fait paraître, comme tous les autres Strigidés, beaucoup plus grosse qu'elle ne l'est en réalité; l'appareil du vol n'a pas une grande force chez ces Oiseaux, les plumes des ailes, à barbules fines et lâches, n'offrent que peu de résistance à l'air; mais il résulte de cette organisation un vol silencieux, doux et saccadé qui se prête admirablement au genre de chasse qu'ils effectuent; c'est avec les serres que l'Effraie saisit sa proie, et, ainsi que tous les Strigidés, elle a la faculté de rejeter, à un très-court intervalle de leur absorption, et sous forme de pelotes plus ou moins allongées, les os et les poils des animaux dont elle a fait sa nourriture; douée, comme tous les Accipitres nocturnes, d'une ouïe d'une subtilité extrême, et que Buffon a considérée comme étant peut-être supérieure à celle de tous les autres animaux, par suite de l'immense développement de l'appareil auditif et de la faculté qui est fournie par la membrane qui recouvre l'oreille, de la fermer ou de l'ouvrir à volonté, ce qui n'est donné à aucun autre animal. Nous transcrirons quelques-unes des lignes que cet éminent naturaliste a consacrées à cet Oiseau.

« L'Effraie, qu'on appelle communément la Chouette des clochers, effraye en effet par ses cris âcres et lugubres et sa voix entrecoupée, qu'elle fait souvent entendre dans le silence de la nuit. Elle est pour ainsi dire domestique et habite au milieu des villes les mieux peuplées. Les tours, les clochers, les toits des églises et des autres bâtiments élevés, lui servent de retraite pendant le jour, et elle en sort à l'heure du crépuscule. Son soufflement, qu'elle réitère sans cesse, ressemble à celui d'un homme qui dort la bouche ouverte; elle pousse aussi, en volant et en se reposant, différents sons aigus, tous si désagréables, que cela, joint à l'idée du voisinage des cimetières et des églises et encore à l'obscurité de la nuit, inspire de l'horreur et de la crainte aux enfants, aux femmes et même aux hommes soumis aux mêmes préjugés, et qui croient aux revenants, aux sorciers, etc.; ils regardent l'Effraie comme l'Oiseau funèbre, comme le messager de la mort; ils croient que quand il se fixe sur une maison, et qu'il y fait retentir une voix différente de ses cris ordinaires, c'est pour appeler quelqu'un au cimetière. »

Nous avons possedé en captivité plusieurs Effraies, nous les nourrissions avec des petits Rongeurs ou avec des fragments de viande de boucherie, elles ne mangeaient que la nuit et devenaient alors fort actives; mais, tant que durait le jour, elles se confinaient dans le coin le plus obscur du réduit qui leur servait d'habitation, les yeux fermés et semblant ne se soutenir qu'avec peine sur leur perchoir. Si quelque circonstance les forçait à rester exposées à la lumière, leurs yeux ne pouvant en soutenir l'éclat, elles prenaient les postures les plus grotesques pour essayer de s'y soustraire.

Le prince Ch. Bonaparte, dans son *Tableau des Oiseaux de proie*, *Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 140, sp. 298, et Catalogue Parzudaki, appendix pour les Oiseaux de l'Algérie, non compris dans le Catalogue des Européens, mentionne, p. 18, sp. 9, *Strix Africana,* Bonap., *Strix flammea*, Hartl.; *Strix splendens*, Brehm.

Cette espèce, essentiellement africaine, différerait particulièrement de l'Effraie commune par la dimension et la proportion des rémiges et de la queue. Nous n'avons pas trouvé entre les sujets que nous avons été à même d'examiner, des différences assez caractéristiques pour établir une distinction spécifique; un examen plus étendu et un plus grand nombre de sujets nous permettront plus tard, nous l'espérons, de mieux asseoir notre opinion sur la valeur réelle de cette espèce et de quelques autres que nous ne pouvons jusqu'à présent qu'indiquer, sans oser encore les admettre.

Genre Chouette — *Syrnium,* Savig.

41. Chouette hulotte — *Syrnium aluco.*

Syrnium aluco, Savig. *Syst. des Ois. d'Égyp.* (1809), p. 112; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 343; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 113; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 6, *Consp. av.* (1850), p. 51, sp. 1, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 541, sp. 317; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* 1858, p. 47, sp. 39.

Strix aluco, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 132; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), p. 292; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 59; Mey. et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 75; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. VII, p. 30, et *Faune fr.* p. 44; — Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 89; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XVI; — Degl. *Ornith. Eur.* tom. I, p. 130, sp. 47; — Malh. *Faune Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 8.

Strix stridula, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), p. 133; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 294; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom I, p. 58; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. VII, p. 23, et *Faune fr.* p. 45.

Ulula, Briss. *Ornith.* (1760), tom. I, p. 507.

Syrnium ululans, Savig. *Égyp.* vol. 23, p. 299.

Ulula aluco, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXIII.

Strix stridulum, Brehm.

Buffon, pl. enlum. 441 et 437, ad. et jun.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 47.

Bourourou des Arabes, Chat-huant des Européens.

La Hulotte est très-commune en Algérie, elle a la tête grosse, sans aigrette, aplatie d'arrière en avant; le disque facial complet; le bec médiocre, court, jaunâtre, large à sa base, à demi caché dans les plumes du front; comprimé sur les côtés et courbé dès son

origine jusqu'à la pointe, qui est aiguë; les narines basales et ovalaires; les yeux saillants, la pupille dilatée; l'iris brun foncé; la conque de l'oreille, réduite à une cavité ovalaire, n'occupe guère que la moitié de la hauteur du crâne; les ailes sont arrondies, les quatrième et cinquième rémiges sont les plus longues; la queue est courte et arrondie; les tarses courts et robustes sont entièrement emplumés ainsi que les doigts; les ongles sont longs, minces, fortement recourbés et aigus; la face est d'un gris bleuâtre, avec des raies circulaires brunes; tout le fond du plumage est d'un grisâtre marqué de brun au centre des plumes et à dentelures transversales; avec des taches blanches et rousses en dessus; les rémiges et les rectrices sont rayées transversalement de brun et de roux; le dessous du corps est varié et rayé transversalement de blanc roussâtre et de brun avec des taches d'un brun foncé qui suivent la direction des tiges des plumes; la taille est d'environ 40 centimètres.

La femelle est un peu plus grosse que le mâle, sa face est roussâtre et variée de brun; le fond du plumage est d'un roux ferrugineux; les barres des ailes et de la queue sont alternativement rousses et brunes; l'iris est brun.

Les jeunes sont un peu plus roux que la femelle; et, petits, leur duvet est gris ou roussâtre.

Rien n'est plus variable que la livrée de la Hulotte, et il est rare de rencontrer plusieurs individus exactement semblables.

Buffon croyait à l'existence de deux espèces différentes, qu'il distinguait sous les noms de Hulotte et de Chat-Huant, qui sont toutes les deux réunies aujourd'hui en une seule.

La Hulotte, qui niche et se reproduit en Algérie, habite particulièrement les forêts, elle se nourrit de Rats, de Souris, de Gerbilles, de Gerboises, de Chauves-Souris, de Sauterelles et de petits Reptiles; elle pond trois ou quatre œufs obtus et d'un blanc pur, dont le grand diamètre est d'environ 45 millimètres, le petit de 40 millimètres.

Cet Oiseau vit très-bien en captivité et il s'apprivoise assez facilement, mais ses habitudes nocturnes le rendent inactif pendant le jour, et il reste constamment réfugié dans la partie la plus obscure de sa volière jusqu'à ce que le crépuscule vienne lui rendre toute sa vivacité.

Nous avons rencontré cette espèce dans toutes les localités boisées de l'Algérie. M. Malherbe dit qu'elle est commune dans les forêts de l'Edough et les ravins.

Un individu que nous avons capturé en Algérie nous semble offrir des différences si prononcées avec la véritable Hulotte, que nous n'hésiterions pas à l'en distinguer spécifiquement, si nous n'étions pas aussi complétement privé des moyens de nous assurer qu'il ne doit pas être rapporté à quelque espèce africaine déjà décrite, mais nous nous proposons à la première occasion de vérifier la valeur spécifique qu'il peut avoir et d'en donner alors la description exacte.

SOUS-FAMILLE DES ULULINÉS

ULULINÆ.

Genre Hibou — *Otus,* Cuv.

42. Hibou commun — *Otus vulgaris.*

Otus vulgaris, Fleming, *Phil. of Zool.* II, p. 236; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 7, *Consp. av.* (1850), p. 50, sp. 1, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 541, sp. 336; — Malherbe, *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 9; — Loche, *Catalogue des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 47, sp. 40.

Strix Otus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 132; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 53; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 72; — Temm. *Man.* 1re édit. (1815), p. 44, et 2e édit. (1820), tom. I, p. 102; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. VII, p. 39, et *Faun. fr.* p. 42; —Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 144, sp. 55.

Bubo Otus, Savigny, *Egyp.* vol. 23, p. 293; — Boie.

Otus Europeus, Stephens, *Gen. zool.* (1826).

Otus communis, Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 110.

Ægolius Otus, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. 32.

Otus Otus, Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XIV.

Buffon, pl. enlum. 29.

Polydore Roux, *Ornith. Provenc.* pl. 47.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 39.

Vulgairement Hibou moyen, Duc et Chat-Huant des Européens.

Le Hibou commun a la tête arrondie; le disque facial complet; deux aigrettes placées au-dessus des yeux et composées chacune de six plumes longues et noires; la conque de l'oreille s'étend en demi-cercle depuis la base du bec jusque vers le sommet de la tête; le bec, court, brun, comprimé sur les côtés, recourbé dès la base, est caché par les plumes discales qui n'en laissent apparaître que la pointe; les narines médianes sont recouvertes par les poils de la base du bec et les plumes du disque; toutes les parties supérieures sont d'un roux jaunâtre varié irrégulièrement de gris et de brun, avec des taches longitudinales et des raies ondulées transversales; les yeux sont ronds à pupille dilatée, mais pouvant se contracter; l'iris est jaune orange; les ailes sont longues, les deuxième et troisième rémiges sont les plus grandes; la face est variée de roussâtre, de gris et de brun; les plumes des parties inférieures d'un roux plus clair que celui des parties supérieures sont flamméchées de brun à leur centre et ondulées de quelques raies d'une nuance plus claire; la queue, médiocrement longue, est rousse en dessus avec des bandes brunes et grises en

dessous et rayée de brun; les tarses, de la longueur du doigt médian, sont recouverts, ainsi que ceux-ci, de plumes duveteuses d'un roux clair; les ongles sont noirs, arqués et aigus; la taille est d'environ 34 centimètres.

La femelle, un peu plus forte que le mâle, n'en diffère guère que par des teintes un peu plus claires et sa gorge blanche; souvent chez elle, les aigrettes sont peu apparentes.

Les jeunes ressemblent à la femelle, mais avec plus de noir à la face, surtout près des yeux; ils naissent couverts d'un duvet d'un gris noirâtre mélangé de roussâtre.

Très-répandu en Algérie, le Hibou commun s'y rencontre partout, mais en plus grand nombre encore dans les localités montueuses et boisées; il niche dans les fentes des rochers, dans les trous des arbres ou dans un nid construit sans beaucoup de soin, sur des arbres élevés; sa ponte est de trois à quatre œufs, un peu arrondis et d'un blanc pur, dont le grand diamètre est d'environ 35 millimètres, le petit de 30 millimètres.

La nourriture de cet Oiseau consiste principalement en petits Mammifères rongeurs et il fait une grande destruction de Rats, Souris, Gerbilles, Gerboises, Cténodactyles, Loirs, etc.; il mange aussi des Sauterelles et quelques autres Insectes. Ce n'est guère qu'après le coucher du soleil que le Hibou commun se livre à la recherche de sa proie. On le rencontre souvent par petites troupes de six à huit individus, qu'on effarouche facilement en chassant au bois et qui alors se dispersent en tous sens, mais qui ne tardent pas à se réunir lorsqu'ils croient le danger passé.

Le Hibou commun vit très-bien en captivité; on se sert de cet Oiseau ainsi que de quelques autres nocturnes, pour attirer, à la pipée, les Oiseaux et particulièrement les Merles, les Motteux, les Alouettes et bien d'autres espèces qui toutes témoignent une très-grande antipathie pour les individus de la famille des Strigidés.

Genre Brachyote — *Brachyotus,* Boie.

43. Brachyote ordinaire — *Brachyotus ægolius.*

Brachyotus ægolius, Ch. Bonap. *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 541, sp. 343; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en. Alg.* (1858), p. 48, sp. 41.

Strix brachyotos, Forster, *Philos. transact.* tom. LXII, p. 284, n° 2; — Gmel. *Syst.* (1788), tom. I, p. 289; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 55; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 73; — Temm. *Man.* 2e édit. tom. I, p. 99; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. VII, p. 36, et *Faun. Fr.* p. 43; — Degland, *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 139, sp. 52.

Strix ægolius, ulula et accipitrina, Pallas, *It.* v. 1, p. 455.

Strix ulula, Gmel. *op. cit.* p. 294; — Lath. *op. cit.* p. 60.

Strix palustris, Siemess, *Vög. Mecklenb.* — Schinz, *Eur. Faun.* tom. I, p. 139.

Strix tripennis, Schranks. *Faun. boica,* p. 112, n° 64.

Strix brachyra, Nilsson, *Faun. Suec.* v. 1, p. 62, sp. 27.

Otus Brachyotus, Cuv. *Règ. an.* (1829), tom. I, p. 341; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XIV; — Malh. *Faune ornith. de l'Alg.* (1855), p. 9.

Brachyotus palustris, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 7, et *Consp. av.* (1850), p. 51, sp. 1.

Buff. pl. enlum. 438.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 49.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 40.

Vulgairement le Hibou brachyote ou Hibou a huppes courtes des Européens.

Le Brachyote ordinaire a la tête petite; le disque facial complet; deux aigrettes courtes, peu distinctes et composées seulement de deux ou trois plumes; l'œil d'un beau jaune doré; les plumes rayonnantes du disque facial sont variées de gris, de roux et de brun, tirant sur le noirâtre autour des yeux; toutes les parties supérieures sont d'un jaune d'ocre varié sur le centre des plumes de la tête et du cou, de flammèches brunes, sur le dos de taches irrégulières de la même couleur, et sur les ailes de taches blanches; les parties inférieures, d'un blanc plus ou moins roussâtre, sont flammées de brun à la poitrine, et au cou et rayées sur l'abdomen et les flancs de brun; les ailes sont longues, la queue médiocre est rousse avec des taches et quatre ou cinq bandes brunâtres; les tarses et la plus grande partie des doigts sont couverts de plumes soyeuses et qui deviennent de plus en plus courtes en approchant de leur extrémité; ces derniers portent deux écailles nues sur leur dernière phalange, les ongles sont noirs, robustes et acérés; la taille est d'environ 35 centimètres.

La femelle, un peu plus forte que le mâle, n'en diffère que par des teintes plus claires et des aigrettes plus courtes quoique toujours apparentes.

Les jeunes ont les teintes du plumage plus blanchâtres que les adultes, mais ils ont toujours la face beaucoup plus rembrunie, surtout autour des yeux.

Le Brachyote diffère particulièrement du Hibou commun par ses aigrettes courtes et rapprochées, la petitesse de sa tête, le beau jaune doré de ses yeux, et les scutelles de ses doigts; sa nourriture consiste en petits Mammifères rongeurs et en Grenouilles dont il est très-friand; il ne dédaigne pas non plus le Poisson et comme il recherche de préférence, pour son habitat, les localités basses et marécageuses, il lui arrive parfois de s'en procurer abondamment. Le Brachyote a des habitudes presque terrestres et souvent il descend à terre soit pour se reposer, soit pour guetter les petits Rongeurs dont il fait sa nourriture; dans la saison des pluies il chasse pendant le jour et on le rencontre souvent, dans les localités boisées voisines des lacs où des grands Oueds, par petites bandes de six à huit individus; il se rapproche rarement des habitations.

Très-commun en Algérie, le Brachyote niche, soit dans les excavations des berges des Oueds, soit dans les roseaux très-touffus des bords des lacs, soit dans les buissons ou le creux des vieux arbres. Sa ponte est de trois ou quatre œufs blancs, dont le grand diamètre est d'environ 34 millimètres, le petit de 28 millimètres.

Le Brachyote qui vit très-bien en captivité est employé pour la chasse à la pipée, il devient assez familier, mais lorsqu'on l'irrite il se renverse sur le dos et joue très-activement des griffes pour se débarrasser de son agresseur.

Genre Phasmoptynx, Kaup.

44. Phasmoptynx Capensis — *A. tingitanus.*

Phasmoptynx Capensis, Ch. Bonap. *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 541, sp. 347, et *Phasmoptynx Capensis A. tingitanus, Catal. Parzud.* (1856), p. 2, sp. 49; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 48, sp. 42.

Otus Capensis, Smith, *S. Afr. Quart. Journ.* (1835), p. 106, et *Ill. S. Afr. Zool.* t. 67; — Gray, *List. B. Brit. Mus.* (1848), p. 108.

Brachyotus Capensis, Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 51, sp. 4.

La Phasmoptynx Capensis n'avait pas encore, que nous sachions, été rencontrée en Algérie lors de la capture que nous fîmes près de l'Harrach des deux individus de cette espèce, dont nous allons donner la description; tous les deux étaient adultes, l'un était un mâle et l'autre une femelle; leur livrée était semblable et leur taille ne différait pas sensiblement.

Cet Oiseau a la tête volumineuse; deux petites aigrettes peu distinctes; le disque facial arrondi; le bec noir, allongé, est en partie caché sous les plumes piliformes qui entourent sa base; l'oreille est munie d'un opercule très-étendu; les yeux sont bruns; les plumes rayonnantes du disque sont d'un gris enfumé avec la tige brune; elles sont rayées légèrement de brunâtre vers le cou; celles qui entourent les yeux sont noires et forment un large cercle; les plumes sétacées qui recouvrent le bec sont noires à leur pointe extrême; celles du dessous du bec sont blanches, et celles de la gorge brunes, semées et comme pectinées de taches d'un fauve clair; la poitrine est d'un brun très-enfumé varié de zigzags et de raies roussâtres peu apparentes; l'abdomen et les flancs sont d'un fauve ochracé, rayé et tacheté de brun et de blanchâtre, chaque plume ayant vers son extrémité deux grandes taches, très-apparentes d'un blanc sale; le bas ventre et les sous-caudales sont d'un fauve clair et ces dernières transversalement barrées de roux et de brun à quelque distance de leur extrémité qui est blanchâtre; toutes les parties supérieures sont d'un brun enfumé, mais varié à la tête, près du cou et sur le haut du dos de lignes grises et rousses un peu confondues; les petites aigrettes sont brunes au centre des plumes et comme chinées d'un brun plus clair, de gris et de fauve; le dos est d'un brun uniforme; le dessus des ailes, les couvertures alaires et les scapulaires sont d'un brunâtre pointillé, chiné et vermiculé de roux fauve; quelques taches, les unes rousses, les autres d'un blanc sale, sont répandues sur le fouet de l'aile et sur les scapulaires; les rémiges sont brunes et largement tachées de roux de rouille; ces taches par leur réunion forment, surtout sur les rémiges primaires, trois bandes irrégulières qui s'amoindrissent sur les suivantes; ces dernières, à mesure qu'elles s'éloignent des primaires, sont maculées de gris et d'un brunâtre qui passe successivement au fauve et au blanchâtre; les rémiges secondaires sont terminées de blanc fauve; le dessous des ailes est d'un joli fauve clair lustré, rayé et tacheté par plaques irrégulières d'un brun noirâtre luisant; les ailes sont longues et atteignent presque l'extrémité de la queue; cette dernière est longue et arrondie, elle montre six barres irrégulières alternativement brunes et roussâtres,

les quatre rectrices médianes étant d'un brun glacé de fauve et des taches rousses y formant trois raies transversales irrégulières; les latérales d'un brun plus maculé de fauve sont barrées de trois larges raies d'un roux qui passe au blanchâtre sur les pennes les plus extérieures; une large bande d'un blanc sale termine toutes les latérales; les mêmes bandes et les mêmes taches existent en dessous comme en dessus, seulement elles sont plus pâles et plus effacées quoique très-distinctes; les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun enfumé et varié de lignes d'un fauve brunâtre terne; les cuisses et les jambes sont recouvertes de plumes soyeuses et duvetées, d'un joli isabelle très-affaibli; ces plumes deviennent de plus en plus courtes en approchant des doigts, ces derniers sont emplumés à leur base, mais ils ne sont recouverts en dessus que de poils clair-semés; le doigt externe est uni au médian par un petit repli membraneux; ils sont noirâtres et portent deux écailles nues sur leur extrémité; les ongles sont acérés et d'un brun de corne.

La longueur totale de l'Oiseau monté est de . . .	0m38		
— de l'aile fermée	0m31		
— de la queue	0m16		
— du bec, à partir de l'angle.	0m028		
— — à partir du front.	0m030		
— du tarse.	0m050		
— du doigt médian sans l'ongle	0m035,	et de l'ongle en suivant sa courbure	0m021
— du doigt externe.	0m022,	— — —	0m018
— du doigt interne	0m029,	— — —	0m019
— du pouce	0m027,	— — —	0m017

Cet Oiseau, que nous supposons seulement de passage en Algérie, s'y rencontre particulièrement dans les joncs et les endroits très-couverts; nous ne savons rien de précis sur ses mœurs et ses habitudes et nous n'avons trouvé dans l'estomac de ceux que nous avons capturés que des débris de petits Mammifères.

L'Exposition permanente d'Alger possède le sujet type de cette description, dont nous avons été heureux d'enrichir ses galeries.

M. Malherbe, dans sa Faune ornithologique de l'Algérie, non plus que M. Wagner, et les autres auteurs qui ont écrit sur ce pays, n'a mentionné cette espèce, dont un nouvel individu vient d'être tué ces jours derniers, par un chasseur qui, dans un fourré, poursuivait des Bécasses.

Genre Duc — *Bubo,* Cuv.

45. Grand-Duc — *Bubo maximus.*

Bubo maximus, Sibbald, *Scot. illustr.* II, liv. 3, p. 15; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 6, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 541, sp. 348; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXIII; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 48, sp. 43.

Bubo athemensis, Aldrovande, Daudin et Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 48, sp. 3; — Malh. *Faun. ornith. de l'Alg.* (1855), p. 9.

Bubo, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. I, p. 477.

Strix Bubo, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 131; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 286; — Lath. *Ind. ornith.* (1790), tom. I, p. 70; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 70; — Temm. *Man. d'Ornith.* 1re édit. (1815), p. 53, et 2e édit. t. I, p. 100; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. VII, p. 41, et *Faun. Fr.* p. 40; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 141, sp. 53.

Bubo Europæus, Lesson, *Man. d'Ornith.* (1831, p. 115.

Otus Bubo, Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XIII.

Le Grand Duc, Buff. pl. enlum. 435.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 37.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 46.

Vulgairement le Grand-Duc ou le Hibou Grand-Duc des Européens.

Le Grand-Duc a la tête ornée de deux aigrettes longues, étagées, épaisses, écartées et implantées sur les côtés du front, les plumes qui composent ces aigrettes sont noirâtres au centre et rousses sur leurs bords; le bec noir et fort est aux deux tiers caché dans les plumes discales; les narines marginales, larges et arrondies, sont entièrement recouvertes par les plumes de la base du bec; ce dernier est recourbé jusqu'à sa pointe qui est crochue et à ses bords mandibulaires légèrement festonnés; les yeux sont très-grands, arrondis et d'un beau jaune orangé vif; le disque facial est médiocrement developpé ainsi que la conque de l'oreille; la tête est brune, bariolée de gris; tout le plumage en dessus est varié de gris et ondulé de noir sur un fond roux; les ailes sont médiocres et ont leurs deuxième, troisième et quatrième rémiges les plus longues; gorge et côtés des joues blanchâtres; dessous du corps d'un roux jaunâtre clair, varié de taches brunes longitudinales au centre des plumes et de points et de raies transversales ondulées d'un brun plus ou moins intense; la queue est courte et arrondie; les tarses et les doigts sont recouverts de plumes épaisses d'un roux clair; les ongles sont noirs, robustes, longs, fortement recourbés et très-aigus.

La femelle, un peu plus forte que le mâle, a les teintes du plumage plus claires et moins de blanc à la gorge : la taille est d'environ 60 centimètres.

Les jeunes ont toutes les teintes du plumage moins nettes et le blanc de la gorge teinté de roussâtre.

On trouve souvent des sujets dont la livrée a des teintes blafardes, qui indiquent ou un commencement d'albinisme ou l'usure extrême des plumes.

Assez commun en Algérie, le Grand-Duc s'y rencontre particulièrement dans les localités abruptes, montagneuses et boisées; M. Malherbe dans sa Faune ornithologique de l'Algérie, le dit commun dans les forêts et les lieux escarpés de la subdivision de Bône; nous l'avons également rencontré dans les environs de Teniet-el-Had, de Boghar et dans le Djebel-Gontas. Cet Oiseau fait une assez grande destruction de Lièvres, Lapins, Outardes, Perdrix, Gerboises, Gerbilles, Reptiles et Insectes; il attaque même les jeunes Gazelles et dispute quelquefois à de grands Oiseaux de proie diurnes la victime dont ils viennent de s'emparer, car il est courageux et plein d'audace.

Le Grand-Duc niche et se reproduit en Algérie, c'est habituellement dans les profondes excavations des rochers les plus inaccessibles qu'il établit son nid, qui n'est composé que de quelques feuilles sèches et de brins d'herbes, réunis sans beaucoup de soin; la ponte n'est que de deux œufs arrondis d'un blanc pur et dont le grand diamètre est d'environ 50 millimètres, le petit de 45 millimètres.

Le cri du Grand-Duc est très-fort et les animaux qui l'entendent s'en épouvantent, car il est toujours le signal du carnage et de la destruction; sa voracité est très-grande et souvent l'aire où sont déposés les petits recèle un amas considérable de petits Mammifères, d'Oiseaux, de Serpents, de Crapauds et de lambeaux de chair de toute sorte.

Dans son *Ornithologie Européenne,* M. Degland rapporte « que cet Oiseau est fort courageux qu'il ne craint pas le Chien; qu'attaqué et pressé de trop près il se place sur le dos et se défend avec ses ongles, et, d'après lui, un auteur aurait été témoin d'un combat entre un Aigle et un Grand-Duc, dans lequel ce dernier aurait été vainqueur, mais il s'était si fortement attaché avec ses serres au corps de son adversaire qu'on put le prendre vivant. »

Le Grand-Duc vit très-bien en captivité; s'il y trouve l'abondance et s'il a été pris jeune il devient même assez familier; son naturel alors semble doux et tranquille : ceux que nous avons possédés étaient très-voraces. Lorsqu'on les approchait ils se ramassaient en boule en hérissant leurs plumes et se balançaient en faisant claquer fortement leur bec à plusieurs reprises; s'ils avaient à repousser une agression, c'était à coups d'ailes et avec les serres qu'ils se défendaient à la manière des Aigles.

Nous n'avons constaté aucune différence entre nos individus Algériens et ceux d'Europe.

Les beaux sujets dont nous avons enrichi les galeries de l'Exposition permanente proviennent des environs de Teniet-el-Had.

Genre Ascalaphe — *Ascalaphia,* Is. Geoff.

46. Ascalaphe Savigny — *Ascalaphia Savignyi.*

Ascalaphia Savignyi, Geoffroy Saint-Hil. *Expéd. Égypt. Ois.* tab. III, 2; — G.-B. Gray, *Gen. of Birds* (1841), p. 7; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 48, sp. 1, et *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 542, sp. 366; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 48, sp. 44.

Bubo Ascalaphus, Savig. *Syst. des Ois. d'Égyp.* (1809), p. 110.

Strix Ascalaphus, Vieill. *Tabl. encyclop.* (1823), 1re part. p. 1276; Temm. *Man.* 3e part. (1835), p. 52; — Degl. *Ornith. Europ.* (1849), tom. I, p. 143, sp. 54.

Otus Ascalaphus, Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 341; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 109; — Schleg. *Revue crit.* (1844), p. XIII.

Expéd. Égypt. *Ois.* tab. 3, fig. 2.

TEMM. et MEYFFREN-LAUGIER, pl. col. 57.
GOULD, *Birds of Eur.* tab. 38.
Vulgairement l'ASCALAPHE ou le HIBOU ASCALAPHE des Européens.

L'Ascalaphe a la tête moyenne, assez bien proportionnée et ornée de deux aigrettes courtes, situées en arrière des yeux; le bec grêle et noir est caché dans les plumes discales; les yeux sont grands, arrondis et d'un beau jaune; la conque de l'oreille est peu étendue; le disque facial est incomplet; tout le plumage est d'un roux blanchâtre varié de différentes nuances, avec des taches et des raies noirâtres, lancéolées à la tête et à la nuque, par grandes masses sur les ailes, en bandes larges et en zigzags étroits sur les rémiges et les rectrices, en mèches allongées sur la poitrine et en zigzags transversaux très-déliés sur le reste des parties inférieures; la gorge, le milieu de la poitrine et le dessous de la queue sont blancs; les sous-caudales sont barrées de cinq ou six raies noirâtres; les tarses sont longs et couverts, ainsi que les doigts, de plumes duveteuses blanchâtres; deux écailles glabres révêtent l'extrémité des doigts, les ongles sont noirs, arqués et aigus. La taille est d'environ 45 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent, les jeunes ont les teintes moins vives.

Au nid les petits sont couverts d'un duvet blanc, épais, fin et très-doux au toucher.

Les mœurs et les habitudes de l'Ascalaphe sont les mêmes que celles du Grand-Duc; comme ce dernier il se nourrit de Mammifères, d'Oiseaux, de Reptiles et d'Insectes, mais sa force n'égale pas celle du Grand-Duc. En liberté il est très farouche et excessivement difficile à approcher. Cet Oiseau semble à peu près aussi répandu en Algérie que le Grand-Duc; nous l'avons rencontré dans les environs de Bouçaada, sur le Zaccar, sur le Djebel Balaret et dans quelques autres localités montagneuses et boisées.

M. Malherbe ne le mentionne pas dans sa Faune ornithologique de l'Algérie, cependant il niche et se reproduit en ce pays ainsi que nous avons pu nous en assurer, mais il a probablement été confondu avec le Grand-Duc bien que sa taille soit fort inférieure à celle de ce dernier.

L'Ascalaphe niche dans les anfractuosités des rochers, sa ponte est de deux œufs d'un blanc pur et presque ronds leur grand diamètre est d'environ 45 millimètres, le petit de 42 à 43 millimètres.

En captivité, l'Ascalaphe conserve un peu son naturel farouche; il est vorace et semble toujours prêt à repousser tout ce qui tend à l'approcher; il fait claquer son bec, hérisse ses plumes, se ramasse en boule ou se rejette en arrière en projetant en avant ses griffes aiguës dès qu'un autre Oiseau passe à sa portée. La lumière ne paraît pas l'incommoder, et la nuit il est assez tranquille.

L'Ascalaphe a la faculté, comme la plupart des Rapaces diurnes et nocturnes de rejeter à un très-court intervalle de leur absorption, et sous forme de pelotes plus ou mois allongées, les os, les poils ou les plumes des animaux dont il a fait sa nourriture.

Nous avons capturé près de Bouçaada le bel individu qui fait partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger.

Nous avons vu quelques sujets provenant de Sfax, de la Tunisie et de la frontière Tripolitaine; ils étaient absolument identiques avec ceux que nous nous sommes procurés en Algérie.

L'âge et la saison apportent quelques changements dans les teintes du plumage, ces teintes sont d'autant plus vives et brillantes que l'époque à laquelle la mue s'est accomplie est plus récente; lorsque le plumage est usé, ses nuances se ternissent.

SOUS-FAMILLE DES SURNINÉS

SURNINÆ.

Genre Scops — *Scops*, Savigny.

47. Scops Petit-Duc — *Scops zorca.*

Scops zorca, Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 47, sp. 15, et *Tabl. des Ois. de proie, et Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 543, sp. 388; — Malh. *Faun. ornith. de l'Alg.* (1855), p. 9; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 49, sp. 45.

Strix Scops, Linn. *Syst. nat.* 12ᵉ édit. (1766), tom. I, p. 132; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 290; — Lath. *Ind. ornith.* (1790), tom. I, p. 56; — Temm. *Man. d'ornith.* 2ᵉ édit. (1820), tom. I, p. 103; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. VII, p. 47, et *Faun. Fr.* p. 42; — Schinz, *Eur. faun.* (1840), tom. I, p. 140; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 145, sp. 56.

Strix zorca et carniolica, Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 98, sp. 21 et 22.

Scops Aldrovandii, Ray; — Fleming, *Brit. an.* — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 6.

Scops ephialtes, Savig. *Syst. des Ois. d'Égyp.* (1809), p. 107.

Scops Europœus, Less. *Man. d'Ornith.* (1831), p. 106.

Bubo scops, Boie, *Isis*.

Ephialtes Scops, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXIII.

Otus Scops, Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XIV.

Buff. pl. enlum. 436.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 48.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 41.

Vulgairement le Scops, le Petit-Duc ou le Hibou Scops des Européens.

Le Scops a la tête petite; le disque facial incomplet; le bec noir, court, comprimé sur les côtés, élevé à sa base et presque entièrement caché par les plumes discales; les narines marginales, ovalaires et tout à fait cachées par les plumes basales; les oreilles sont à fleur de tête; les yeux sont jaunes; les aigrettes, à fleur de tête, sont composées chacune de huit plumes; toutes les parties supérieures sont brunâtres, variées de gris, de roux, et de blan-

châtre, avec des traits longitudinaux noirâtres au centre des plumes, des raies vermiculées transversales et des taches irrégulières noires, rousses et cendrées sur les scapulaires; les ailes sont colorées comme le manteau, elles sont allongées et ont leurs deuxième, troisième et quatrième rémiges les plus longues; les parties inférieures sont d'un brunâtre clair, rayées transversalement de cendré et de roussâtre et variées de mèches longitudinales d'un brun noir vif; la queue courte et carrée est variée de six ou sept bandes transversales roussâtres; les tarses sont courts et emplumés, les doigts sont nus et réticulés; les ongles sont assez forts et recourbés.

La taille du Scops n'est guère que de 17 à 18 centimètres.

La femelle est un peu plus forte que le mâle, ses nuances semblent un peu plus grises, mais, suivant les différentes époques de l'année, la livrée du Scops présente des teintes plus ou moins rousses.

Le Scops qui niche et se reproduit en Algérie y est commun, cependant M. Malherbe, qui l'a reçu des forêts de la Calle, le dit, dans sa *Faune Ornithologique de l'Algérie,* assez rare dans la Province de Constantine; quant à nous, nous l'avons rencontré dans les trois Provinces, mais plus communément dans celle d'Alger.

La nourriture du Scops consiste en petits Mammifères, Oiseaux et Insectes. Il niche tard, et nous avons trouvé des femelles sur leurs œufs, à la fin de juin. Le nid se compose de débris de mousse, d'herbe séchée et de laine entassés dans quelque trou d'arbre et sur lesquels la femelle dépose trois ou quatre œufs arrondis et d'un blanc pur; leur grand diamètre est d'environ 28 millimètres, le petit de 25 millimètres.

Buffon a dit, en parlant de cet Oiseau : « Quoique les Scops habitent de préférence les terrains élevés, ils se rassemblent volontiers dans ceux où les Mulots se sont le plus multipliés, et y font un grand bien par la destruction de ces Animaux, qui se multiplient toujours trop, et qui dans de certaines années, pullulent à un tel point, qu'ils dévorent toutes les graines et toutes les racines des plantes les plus nécessaires à la nourriture et à l'usage de l'homme. On a souvent vu dans les temps de ce fléau, les Petits-Ducs arriver en troupes, et faire si bonne guerre aux Mulots, qu'en peu de jours ils en purgeaient la terre ».

Le Scops se plaît dans le voisinage des habitations, et il n'est pas rare pendant les premières heures des soirées du printemps, d'entendre sa voix plaintive et monotone, partir de quelque grand arbre touffu, dans le feuillage duquel il se tient caché, accroupi, en quelque sorte, sur une des grosses branches, et dans une position parallèle à celle qu'elle suit; il n'est pas farouche, mais si on l'inquiète même en plein jour il s'envole sans hésitation, et se réfugie dans un arbre voisin.

Le Scops s'élève facilement en captivité et fait utilement la chasse aux Souris; on s'en sert aussi pour la chasse à la pipée.

Dans son *Ornithologie Européenne,* M. le Docteur Degland, à propos de cet Oiseau, a dit:

« De tous les Rapaces nocturnes, le Scops est celui qui devient le plus familier. Il arrive à la voix de celui qui l'élève. Nourri en liberté, il revient fidèlement au lieu où l'on a fait son éducation. Mais, aussitôt les époques des migrations arrivées, il n'est plus possible de le retenir; ni l'abondance de nourriture qu'on lui fournit, ni les soins qu'on lui prodigue ne peuvent le déterminer à rester. Il faut l'enfermer alors, si on veut le conserver. Son départ

a lieu régulièrement en septembre, et son retour au printemps. Il est probable qu'il passe l'hiver en Afrique et en Asie.

Nous avons en toutes saisons rencontré le Scops en Algérie, c'est dans les environs de Drariah que nous avons capturé celui qui fait partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger.

Genre Chevèche — *Athene,* Boie.

48. Chevèche Numide — *Athene Persica.*

Athene Persica, Ch. Bonap. *Tabl. des Ois. de proie, Rev. et Mag. de Zool.* (1854), p. 543, sp. 415, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 3, sp. 54; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 49, sp. 46.

Strix noctua, Forskal. *Faun. arab.* (1775), p. 8; — Malh. *Faun. ornith. de l'Alg.* (1855), p. 8.

Noctua glaux, Savig. *Descript. de l'Égyp.* (1809), vol. 23, p. 287.

Strix Meridionalis? Risso, *Hist. de l'Eur. mérid.* tom. III, p. 32.

Strix noctua passerina, Rupp. *Neue Wirbelth. Vögel,* p. 45.

Strix Bactriana, Hutton. *Plat. asiat. jour. Mad. jour.*

Strix Nilotica, P. Wurt.

Strix Pharaonis, V. Muller.

Strix Numida, Levaillant jun. *Explor. scient. de l'Alg.* Atl. Ois. pl. 4.

Mouka ou Iouka des Arabes et des Marocains, la Chevèche numide des Européens.

L'Oiseau figuré, pl. 4, sous la dénomination de *Strix Numida* (Levaill.), est repandu dans toute l'Algérie où il semble être le représentant de l'*Athene noctua* d'Europe, qui n'y a pas encore été rencontré jusqu'ici, à notre connaissance.

L'*Athene Persica* a la tête petite; le disque facial incomplet; le bec jaune, court et en partie caché, par les plumes sétiformes qui en garnissent la base, recourbé sur toute son étendue et à pointe aiguë; les narines sont marginales; elliptiques et tubulaires, les yeux sont jaunes; tout le dessus de la tête est d'un brun roux marqué de taches longitudinales roussâtres; la face est variée de brun et de gris jaunâtre; le tour des yeux, les sourcils, la gorge et le haut de la poitrine sont d'un blanc assez pur; ces deux dernières parties sont séparées par un étroit collier roussâtre qui devient plus étendu et plus brun à mesure qu'il remonte vers le dos avec lequel il finit par se confondre; le dessus du corps, les couvertures alaires et les scapulaires sont d'un brun roux, varié de taches grises, rousses et blanches, ces dernières très-apparentes, surtout sur le haut du dos et les ailes; les rémiges sont d'un brun grisâtre, les barbes externes sont marquées de taches d'un blanc roussâtre, et les barbes internes de taches, d'un blanc assez pur; les troisième et quatrième sont les plus longues; le bas de la poitrine, l'abdomen et les flancs, sont blancs tachetés de mèches longitudinales

brunes et roussâtres, vives et fort apparentes sur la poitrine et les flancs, moins distinctes et comme effacées sur les parties inférieures; la queue courte et carrée est rayée transversalement de cinq bandes rousses, sur un fond brun roussâtre, les rectrices latérales sont terminées de blanc sale, les ailes n'atteignent pas l'extrémité de la queue; les sous-caudales et les cuisses sont d'un blanc légèrement teinté de fauve; les tarses sont blancs et emplumés jusqu'aux doigts; ces derniers sont couverts de poils roides et clair-semés; les ongles sont longs, recourbés et aigus.

La longueur totale de l'individu monté était de		0m 21				
—	de l'aile fermée	0m 150				
—	de la queue	0m 075				
—	du bec, à partir de l'angle . .	0m 018				
—	du bec, à partir du front en suivant sa courbure	0m 016				
—	du tarse	0m 034				
—	du doigt médian sans l'ongle .	0m 019,	longueur de l'ongle en suivant sa courbure			0m 013
—	du doigt externe.	0m 014,	—	—	—	0m 010
—	du doigt interne	0m 017,	—	—	—	0m 008
—	du pouce	0m 009,	—	—	—	0m 009

La femelle un peu plus grande que le mâle a les teintes du plumage moins vives.

La Chevèche numide est peu farouche, elle se plaît particulièrement dans les localités élevées et boisées; pendant la plus grande partie de la journée elle aime à rester dans le creux des arbres et dans une immobilité complète, blessée sans doute par le trop grand éclat de la lumière solaire; sa nourriture consiste en petits Rongeurs et en Insectes, elle déchire sa proie pour s'en nourrir à la manière des Accipitres diurnes, et lorsqu'elle parvient à se saisir d'un Oiseau, avant de le manger, elle le dépouille préalablement de ses plumes.

Nous avons rencontré la Chevèche numide, dans toutes les provinces de l'Algérie, et M. Malherbe en a reçu des environs de Bône plusieurs exemplaires sous le nom de *Strix choucou*.

Cette Chevèche niche dans les trous des rochers et des berges escarpées des rivières, sa ponte est de trois ou quatre œufs d'un blanc pur et presque ronds, dont le grand diamètre est d'environ 32 millimètres, le petit de 26 millimètres, la nichée n'a guère lieu qu'au mois de mai.

On se sert en Algérie, de cette jolie Chevèche pour la chasse à la pipée. Sa petite taille et la facilité avec laquelle elle s'habitue à la captivité la font particulièrement rechercher pour ce genre de chasse fondé sur l'antipathie que les petits Oiseaux éprouvent pour tous les Nocturnes; elle devient très-familière. Ses mouvements sont vifs et pleins de grâce lorsqu'une lumière trop éclatante ne l'offusque pas, mais elle prend parfois des postures très-bizarres : quand on s'en approche, elle se baisse tout à coup puis se relève avec non moins de vivacité, en accompagnant ces saluts grotesques, de petits cris et aussi d'un claquement du bec très-précipité qui ferait croire qu'elle est fort en colère, si on ne la voyait pas immédiatement recommencer les sauts et les gambades par lesquels elle témoigne au contraire d'ordinaire sa satisfaction.

ORDRE DES PASSEREAUX

PASSERES.

TRIBU DES OSCINÉS

OSCINÉS.

SECTION DES CULTRIROSTRÉS

CULTRIROSTRES.

FAMILLE DES CORVIDÉS

CORVIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES CORVINÉS

CORVINÆ.

Genre CORBEAU — *Corvus,* Linn.

49. Corbeau ordinaire — *Corvus corax.*

Corvus corax, LINN. *Syst. nat.* 12ᵉ édit. (1766), tom. I, p. 155; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 364; — LATH. *Ind. ornith.* (1790), tom. I, p. 150; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 93; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2ᵉ édit. (1820), tom. I, p. 107; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. VIII, p. 18, et *Faun. fr.* p. 112; — CUV. *Règ. an.* 2ᵉ édit. (1829), tom. I, p. 420; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 328; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 28, et *Consp. av.* (1850), p. 387, sp. 25; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLVI; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 142; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 310, sp. 135; — MALH. *Faun. ornith. de l'Alg.* (1855), p. 19; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 49, sp. 47.

Corvus, BRISSON, *Ornith.* (1760), tom. II, p. 8.

Corvus maximus, SCOPOLI, *Ann. hist. nat.* et *Del Faun. insul.*

Corvus clericus, SPARM. *Mus. Carl.*

Le Corbeau, BUFF. pl. enlum. 495.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 129.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 220.

EL GHORAB des Arabes; le GROS CORBEAU des Européens.

Le Corbeau ordinaire a le bec plus long que la tête, gros, robuste, très-bombé à sa base, à bords tranchants et courbé vers sa pointe ; les narines basales et arrondies sont recouvertes par des poils dirigés en avant ; tout le plumage est d'un beau noir lustré à reflets pourprés sur les parties supérieures, et verdâtres sur les inférieures ; les ailes sont acuminées, les troisième et quatrième rémiges sont les plus longues, la première et la huitième sont égales ; la queue arrondie est composée de douze pennes ; les tarses sont annelés, longs et forts ; les pieds, assez robustes, ont trois doigts devant et un derrière, presque entièrement divisés ; le doigt du milieu est moins long que le tarse ; le bec et les pieds sont noirs et l'iris d'un brun noirâtre, la taille est d'environ 60 centimètres.

La femelle, un peu moins forte que le mâle, a le plumage moins reflétant.

Les jeunes ont le plumage d'un noir terne, les petits, à leur naissance, sont blanchâtres.

On rencontre parfois des individus dont la livrée est variée de roux, ou de blanc ou entièrement de nuance isabelle.

Le Corbeau ordinaire se rencontre dans toutes les parties de l'Algérie, mais les individus de cette espèce y sont peu nombreux et affectionnent particulièrement les localités montueuses et boisées dans lesquelles ils restent sédentaires, et où ils se reproduisent. C'est particulièrement dans les rochers escarpés qu'ils établissent leur nid composé extérieurement de rameaux, de racines d'arbres et intérieurement d'herbes sèches ou de mousses, et construit avec assez peu de soin ; la ponte a lieu dès le mois de mars et n'est guère que de deux à quatre œufs, d'un verdâtre clair bleuâtre ou jaunâtre et parsemé de taches irrégulières et de traits d'un brun foncé et roussâtres ; ces œufs sont allongés et plus pointus à un bout qu'à l'autre ; leur grand diamètre est d'environ 46 millimètres et le petit de 33 à 34 millimètres.

Le Corbeau est omnivore, tout ce qu'il trouve est bon pour satisfaire son appétit : petits Mammifères, Oiseaux, Poissons, Insectes, charognes, fruits, graines ; il ne dédaigne rien. néanmoins, il préfère la chair au grain lorsqu'il a la faculté de choisir ; il attaque et s'empare souvent, lorsqu'il est pressé par la faim, de jeunes Mammifères, tels que Levrauts, Lapereaux, Cténodactyles, etc. Les Perdreaux et même les jeunes volailles ne sont pas non plus à l'abri de ses déprédations ; le Corbeau rejette souvent sous forme de petites pelotes oblongues les poils et les os des animaux qu'il a dévorés, bien qu'il ait soin d'ordinaire de diviser ses aliments solides et de les rendre ainsi plus faciles à assimiler.

Le Corbeau a une odeur désagréable et repoussante qui communique à sa chair un très-mauvais goût et qui ne semble guère pouvoir être attribuée qu'à son genre de nourriture, puisqu'elle n'existe pas chez les espèces de la famille des Corvidés qui se nourrissent exclusivement de Fruits, de Graines, de Vers et d'Insectes.

Le Corbeau ordinaire a le vol élevé et facile ; la démarche grave et posée ; sa vue est excellente, son odorat très-subtil ; aussi le voit-on promptement apparaître dans les localités où se trouvent quelques cadavres abandonnés. Courageux, intelligent, rusé, patient et défiant, il évite facilement les piéges qui lui sont tendus.

L'union du mâle et de la femelle dure, dit-on, autant que leur existence, laquelle est fort longue et dépasserait parfois un siècle ; leur attachement réciproque est très-vif ; pendant l'incubation, le mâle prodigue à la femelle les soins les plus empressés et couve alternativement avec elle pendant toute sa durée qui est de vingt jours ; l'éducation des petits est

longue et ne se termine guère qu'au commencement de juin, époque à laquelle ils commencent à quitter le nid, mais ils restent dans son voisinage et ne s'en éloignent que lorsqu'ils peuvent eux-mêmes se procurer leur nourriture. Le mâle pourvoit aux besoins de la famille et la défend avec courage, luttant même, pour ce faire, avec les Oiseaux de proie; il cherche alors à gagner le dessus et frappe l'ennemi du bec et des ailes avec un tel acharnement que parfois les deux combattants se laissent tomber de lassitude sans s'être lâchés.

Le Corbeau vit très-bien en domesticité, il est susceptible d'une certaine éducation, retient facilement les mots et prononce même quelques courtes phrases; il vit en bonne intelligence avec les autres animaux domestiques et se défend très-bien contre les Chats et les Chiens, il se fait même redouter des enfants; mais il est susceptible d'attachement et témoigne souvent de l'affection aux autres commensaux du logis où il a été élevé.

Même, pris vieux, les Corbeaux peuvent être apprivoisés. Les Romains faisaient grand cas de ces Oiseaux, les élevaient en grand nombre et leur apprenaient à parler. Pline dit qu'un Corbeau qui se promenait tous les matins dans Rome, dans ses excursions sur les places publiques, saluait Tibère, Germanicus, Drusus et le peuple romain. A la même époque, un certain Craterus s'était rendu habile dans l'art de dresser le Corbeau pour la chasse.

Aulu-Gelle mentionne un trait de dévouement d'un Corbeau pour Valerius, son maître, dont cet Oiseau fut l'heureux auxiliaire dans un combat singulier.

L'histoire est pleine du rôle que, dans ses rapports avec l'homme, cet Oiseau a joué, et Scaliger prétend que le roi Louis XII en avait dressé pour la chasse aux Perdrix : le même auteur dit en avoir entendu un qui, lorsqu'il avait faim, appelait par son nom le cuisinier de la maison.

Les aruspices romains lui attribuaient une connaissance profonde des secrets de l'avenir, et employaient le Corbeau dans leurs opérations augurales : son vol, suivant sa direction était considéré comme d'un bon ou d'un mauvais présage. Suivant Porphyre, des anciens ont été jusqu'à manger le cœur et les entrailles du Corbeau dans l'espoir de s'approprier ses qualités prophétiques. Combien de gens, encore aujourd'hui, redoutent sa rencontre ou s'effrayent de son croassement! Son plumage lugubre, sa voix rauque, sa mauvaise odeur inspirent la répulsion et le font considérer comme un messager de malheur et un Oiseau de mauvais augure; cependant il nous rend d'immenses services en purgeant le sol des immondices et des cadavres en putréfaction qui vicieraient l'air, et en extrayant de la terre des milliers d'Insectes qui détruiraient les récoltes.

Prévoyant comme beaucoup d'autres Oiseaux les perturbations atmosphériques, les Corbeaux deviennent très-actifs à l'approche des tempêtes; lorsque le temps est serein, ils volent très-haut en poussant un cri qui s'entend de fort loin.

M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*, dit que cet Oiseau ne se trouve qu'en petit nombre en ce pays, ce que nous avons reconnu très-exact. C'est particulièrement dans les environs de Boghar, de Teniet-el-Had et dans l'Atlas que nous avons rencontré cette espèce. Les individus qui figurent dans la galerie zoologique de l'Exposition permanente d'Alger proviennent du Djebel Zaccar.

Sous-genre Corneille — *Corone,* Kaup.

50. Corneille noire — *Corvus corone.*

Corvus corone, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 155; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 365; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 151; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 94; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 108; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. VIII, p. 29, et *Faun. fr.* p. 113; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 421; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 328; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 28, et *Consp. av.* (1850), p. 386, sp. 16; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLVI; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 142; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LIII; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, pag. 317, sp. 137; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 19; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 50, sp. 48.

Cornix, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. II, p. 12.

La Corbine ou *Corneille noire,* Buff. pl. enlum. 495.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 130.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 221.

La Corneille a le bec à peine aussi long que la tête, il est emplumé à sa base et moins arqué que celui du Corbeau; son plumage est entièrement noir à reflets violets particulièrement aux ailes; ces dernières ont leurs troisième et quatrième rémiges les plus longues; la queue composée de douze pennes est arrondie et dépasse un peu les ailes; le bec et les pieds sont noirs; l'iris est couleur de noisette; la taille est d'environ 50 centimètres. La femelle un peu plus petite que le mâle a le plumage aussi reflétant lorsqu'elle est adulte. Les jeunes ont leur livrée plus terne.

Les mœurs et les habitudes de la Corneille diffèrent peu de celles du Corbeau: comme ce dernier, elle se nourrit de viande corrompue, d'Insectes, de Fruits, de Graines, de petits Oiseaux et d'Œufs; on prétend qu'elle a l'adresse d'introduire dans les œufs de Perdrix, de Gangas, etc., l'extrémité de son bec et de les emporter ainsi dans son nid.

La Corneille se réunit quelquefois en bandes très-nombreuses et effectue des migrations de la montagne à la plaine; en été, elle préfère les régions montueuses et boisées et c'est sur la cime des arbres les plus élevés, dans les trous des rochers ou des berges élevées des Oued qu'elle construit son nid composé de menues branches reliées ensemble par de la terre èt tapissé intérieurement de petites racines, de fibrilles et de mousse; sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un bleu verdâtre parsemé de taches irrégulières et de points gris, bruns, olivâtres et noirâtres; ils sont alternativement couvés par la femelle et par le mâle qui l'un et l'autre manifestent pour leurs petits une grande tendresse; la durée de l'incubation est de vingt jours; à la sortie du nid, les jeunes vivent en famille avec les parents jusqu'au mois d'octobre, époque à laquelle les Corneilles se réunissent en bandes nombreuses; au déclin du jour, elles gagnent ensemble les bois et font retentir l'air de leurs croassements; quelquefois sur un seul arbre on peut compter plus de cinquante Corneilles.

L'union du mâle et de la femelle est de très-longue durée et leur affection réciproque est très-vive.

La Corneille est d'un naturel méfiant et rusé, néanmoins elle s'apprivoise facilement et, comme au Corbeau, on peut lui apprendre à prononcer quelques mots.

Cet Oiseau est très-commun dans les parties boisées de l'Algérie.

51. Corneille mantelée — *Corvus Cornix.*

Corvus Cornix, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 156, n° 5; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 366; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), p. 153; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 95; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 109; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. VIII, p. 37, et *Faun. Fr.* p. 115; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 421; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 328; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 28, et *Consp. av.* (1850), p. 386, sp. 17; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLVI; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 143; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LIV; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 314, sp. 138; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 19; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 50, sp. 49.

Cornix cinerea, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. II, p. 19.

La Corneille mantelée, Buff. pl. enlum. 76.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 131.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 222.

La Corneille mantelée ou a manteau gris des Européens.

La Corneille mantelée a la tête, la gorge, le devant du cou, la poitrine, les ailes et la queue d'un beau noir à reflets bronzés; le dessus du cou, le dos, le bas de la poitrine et le ventre sont d'un gris cendré; le bec et les pieds sont noirs; l'iris est brun foncé; sa taille est d'environ 50 centimètres.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, elle a les reflets des ailes et de la queue moins vifs et les parties grises nuancées de roussâtre.

La Corneille mantelée n'est que de passage accidentel en Algérie où on en rencontre parfois quelques rares individus au milieu des troupes de Corneilles noires; sa nourriture consiste principalement en Grains, Insectes, Larves, Limaçons, Grenouilles, Poissons morts ou vivants; elle ne dédaigne pas non plus la chair corrompue; elle a une odeur forte et désagréable; plus confiante que la Corneille noire, on peut facilement l'approcher à portée de fusil; sa véritable patrie semble être le nord de l'Europe; elle ne niche pas en Algérie. Dans les pays où elle se reproduit, elle place, au dire des auteurs, son nid sur de grands arbres, sa ponte est de cinq à six œufs d'un vert bleuâtre avec des taches peu nombreuses d'un brun foncé; on assure que la femelle se laisserait plutôt tuer que d'abandonner sa couvée.

En captivité, la Corneille mantelée devient très-familière.

On a remarqué que, comme chez la plupart des Oiseaux voyageurs, son vol est très-élevé quand le temps est calme et beau, tandis qu'il est bas par les mauvais temps.

M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*, ne mentionne pas la Corneille mantelée. Les sujets qui figurent dans la Galerie zoologique de l'Exposition permanente d'Alger, ont été tués par nous dans la plaine de Chélif.

Sous-genre Freux — *Trypanocorax*, Ch. Bonap.

52. Freux vulgaire — *Trypanocorax frugilegus*.

Trypanocorax frugilegus, Ch. Bonap. *Ann. des. Scienc. nat.* (1854), vol. I, p. 113, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 3, sp. 64; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 50, sp. 50.

Corvus frugilegus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 156, n° 4; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 366; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 152; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 97; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. VIII, p. 33, et *Faun. Fr.* p. 116; — Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 110; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 421; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 329; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 27, et *Consp. av.* (1850), p. 384, sp. 4; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLVI; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 144; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LIV; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 316, sp. 139.

Cornix frugilega, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. II, p. 16.

Le Freux ou *Fragonne,* Buff. pl. enlum. 484 et 483.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 131, fig. 1, jun., et fig. 2, tête d'adulte.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 224.

Le Freux, le Corbeau Freux des Européens, en vieux français Graye.

Le Freux adulte a le bec un peu plus long que la tête et dénudé à la base; les narines, le devant de la gorge et du cou sont également dépourvus de plumes, et la peau qui recouvre ces parties est calleuse et blanchâtre; tout le plumage est d'un noir profond à reflets pourpres et violets, très-brillants en dessus, moins éclatants en dessous, le bec, l'iris et les pieds sont d'un noir grisâtre. La taille est d'environ 50 centimètres.

La femelle est un peu plus petite que le mâle et son plumage est moins brillant.

Les jeunes, avant leur première mue, ont la base du bec, le devant de la gorge et du cou recouverts de plumes et ce n'est qu'au commencement de l'automne que ces parties commencent à se dégarnir: à la fin de l'hiver, on ne distingue plus les jeunes des vieux, les uns et les autres ont alors la peau qui environne le bec blanchâtre et comme farineuse.

Le Freux n'est pas carnassier; il se nourrit principalement de Grains, de Fruits, de Vers et d'Insectes, aussi sa chair n'a pas de mauvaise odeur ni de goût désagréable; les jeunes passent même pour être un manger agréable.

Cet Oiseau ne se rencontre qu'accidentellement en Algérie en compagnie de Corneilles noires et quelquefois de Corneilles mantelées.

M. de Selys Longchamps, dans sa *Faune belge,* dit, page 69, qu'à la fin de mars les Freux se réunissent par milliers dans certaines localités de la Belgique et que, soit dans les bois, soit dans des prairies entourées d'arbres, ils construisent souvent quarante nids sur le même peuplier blanc; qu'on voit parfois une demi-douzaine de Freux travailler au même nid; qu'une fois établis, il est inutile de chercher à les déloger même à coups de fusil; qu'ils reconstruisent sans cesse les nids qu'on abat. Ces Oiseaux semblent former une véritable république, et la société est pour eux un besoin, même dans la saison des amours, époque ou la plupart des autres Oiseaux aiment à s'isoler. Une habitude assez originale qui a été remarquée chez ces Oiseaux, c'est que pendant la construction des nids, l'un des deux individus qui composent le couple reste à garder l'édifice commencé pendant que l'autre va chercher les matériaux destinés à l'achever; cette précaution aurait pour but, assure-t-on, d'empêcher un des couples voisins de s'en emparer, ce qui ne manquerait pas d'arriver sans cette singulière précaution. Le nid est composé à peu près des mêmes matières que celui des autres Corvidés; la ponte se compose de trois à cinq œufs qui varient beaucoup pour la forme et la couleur; ils sont plus ou moins oblongs ou arrondis; les uns sont verdâtres, d'autres olivâtres, quelques-uns d'un blanc verdâtre, bleuâtre ou grisâtre; les uns ont des taches irrégulières, grandes et petites, brunes et olivâtres, d'autres n'ont qu'une couronne; quelques-uns sont presque entièrement recouverts de taches si rapprochées que l'œuf semble entièrement brun, tandis qu'il s'en trouve qui n'ont que quelques taches peu apparentes. D'après M. Hardy de Dieppe, les œufs blancs ou bleuâtres sont plus arrondis, plus petits et toujours clairs : on les trouve souvent dans les nids avec des petits déjà prêts à voler.

M. Malherbe n'a pas mentionné cet Oiseau dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie.*

Genre Choucas — *Monedula,* Brehm.

53. Choucas vulgaire — *Monedula turrium.*

Monedula turrium, Brehm, d'ap. Ch. Bonap. *Catal. Parzud.* (1856), p. 3, sp. 62; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 50, sp. 51.

Corvus Monedula, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 156; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 367;— Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 154; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 99; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 111; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* tom. VIII, p. 41, et *Faun. Fr.* p. 117; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 421; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 229; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 27; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XVI; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 144; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LIV; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 318, p. 140; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 19.

Monedula, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. II, p. 24.

Lycos Monedula, Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 384, sp. 1.
Le Choucas, Buff. pl. enlum. 523.
Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 133.
Gould, *Birds of Eur.* tab. 223.

Le Choucas a le bec court et couleur de corne; le sommet de la tête d'un noir à reflets violets; l'occiput et la partie supérieure du cou d'un cendré perlé luisant; toutes les autres parties supérieures, vertex, dos, croupion, ailes et queue, sont noires à reflets verdâtres, grisâtres ou violacés; les pennes de la queue sont coupées carrément et les ailes, dont la troisième rémige est la plus longue, n'atteignent pas son extrémité; les parties inférieures sont d'un noir foncé peu lustré; les pieds sont noirs; l'iris est blanchâtre; la taille est d'environ 40 centimètres.

La femelle a le cendré du cou moins étendu; les parties supérieures d'un noir à reflets moins brillants que chez le mâle et les parties inférieures d'un gris noirâtre.

Les jeunes n'ont pas de gris au cou et leur plumage est sans reflets.

Comme dans toutes les autres espèces de Corvinés, on rencontre parfois des individus dont le plumage est plus ou moins varié de blanc ou de roussâtre, on en a vu d'entièrement blancs, d'autres complétement noirs.

Le Choucas se rencontre en Algérie en troupes assez nombreuses dans les forêts de la Calle, de l'Edoug, de Boghar et de bien d'autres localités; il niche dans les crevasses des rochers ou quelquefois sur les arbres; la ponte est de quatre à cinq œufs d'un blanc un peu bleuâtre avec des taches noirâtres et brunâtres plus nombreuses au gros bout; leur grand diamètre est d'environ 33 à 34 millimètres, le petit, de 25 à 26 millimètres; le mâle partage avec la femelle les travaux de l'incubation, tous les deux ont l'un pour l'autre une grande affection, qu'ils se témoignent par des caresses à peu près semblables à celles que se prodiguent les Tourterelles; leur union est de très-longue durée et leur tendresse pour leurs petits est extrême.

La nourriture du Choucas consiste principalement en Fruits, Graines, Semences, Vers et Insectes; son naturel est doux et susceptible d'éducation, il vit très-bien en captivité, apprend facilement à parler et s'accommode à merveille de toute espèce de régime; il aime à cacher le surplus de sa nourriture et à dérober, comme les Pies et les Corbeaux, les objets brillants, aussi Buffon prétend-il que ce sont des domestiques infidèles et très-peu utiles.

C'est dans les environs d'Aïn-Sultan que nous avons capturé l'individu qui fait partie des collections zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger.

SOUS-FAMILLE DES FREGILINÉS

FREGILINÆ.

Genre Crave — *Fregilus*, Cuv.

54. Crave à bec rouge ou Coracias — *Fregilus Graculus*.

Fregilus Graculus, Cuv. *Règ. an.* 2[e] édit. (1829), tom. I, p. 438; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 28 et *Consp. av.* (1850), p. 388; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLVI; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LVI; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 51, sp. 52.

Corvus Graculus, Linn. *Syst. nat.* 12[e] édit. (1766), tom. I, p. 158, n° 18; Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 377; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 165; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 101; — Temm. *Man.* 1[re] édit. (1815), p. 72.

Coracia, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. II, p. 3.

Coracia erythroramphos, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. VIII, p. 2, et *Faun. Fr.* p. 125.

Pyrrhocorax Graculus, Temm. *Man. d'Ornith.* 2[e] édit. (1820), tom. I, p. 112.

Fregilus Europæus, Lesson, *Man. d'Ornith.* (1831), p. 324; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 148; — Bailly, *Ornith. de Savoie,* tom. II, p. 140.

Coracia Graculus, Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 324, sp. 143.

Le Coracias, Buff. pl. enlum. 255.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 137.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 219.

O'Grieb N'Sara ou Corbeau des Nazaréens des Arabes.

Le Crave, le Coracias, le Crave a bec rouge des Européens.

Le Crave a le bec de la longueur de la tête, grêle, effilé, pointu surtout à son extrémité, arrondi, arqué et d'un beau rouge vermillon ; les narines sont arrondies et recouvertes par des plumes sétacées dirigées en avant et formant autour du bec une espèce de bourrelet ; tout le plumage est d'un beau noir à reflets brillants, verts, bleus et pourprés ; les ailes sont longues et ont leur quatrième rémige la plus longue de toutes ; la queue est médiocre et carrée ; les pieds sont d'un beau rouge vermillon comme le bec ; les tarses sont scutellés et de la longueur du doigt médian; le pouce est robuste et les ongles crochus ; l'iris est brun, la taille est d'environ 40 centimètres.

La femelle est de la même grandeur que le mâle, mais elle a le bec moins gros et moins effilé ; les pieds moins robustes et le plumage plus terne.

Les jeunes, avant la première mue, ont le bec et les pieds noirâtres et le plumage sans reflets.

Ce n'est guère que sur les montagnes les plus élevées de l'Algérie que nous avons ren-

contré le Crave, que M. Malherbe ne mentionne pas dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*, nous avons capturé cet Oiseau dans les environs de Djelfa, et il niche dans les montagnes du cercle de Boghar, dans les anfractuosités des roches les plus escarpées, son nid est composé de petites bûchettes et de fibrilles, et garni à l'intérieur d'herbes fines et sèches; ses œufs, au nombre de deux à quatre, d'un blanchâtre sale, sont parsemés de taches brunes et fauves plus ou moins étendues; leur grand diamètre est d'environ 34 à 35 millimètres, le petit de 25 à 26 millimètres.

La nourriture du Crave consiste en Insectes de toutes sortes, en Fruits, Baies et Graines; dans la mauvaise saison, il descend quelquefois en plaine pour y chercher sa nourriture.

Le naturel de cet Oiseau est vif, inquiet et turbulent; pris jeune, il s'apprivoise assez facilement et devient familier; Belon dit qu'il apprendrait même à parler; sa taille est élégante, son cri aigre et sonore; les Arabes le nomment le Corbeau des chrétiens.

Aldrovande dit avoir vu à Bologne un Crave qui, pour entrer du dehors dans la maison de son maître, avait la singulière habitude de briser les carreaux, lorsqu'il ne trouvait pas les fenêtres ouvertes. Buffon prétend que des Craves privés, en enlevant du foyer des morceaux de bois allumés, par suite de leur goût pour les objets brillants, ont mis le feu à des maisons. Salerne parle de deux Craves qui, à Paris, vivaient en bonne intelligence avec des Pigeons de volière.

M. Bailly, dans son *Ornithologie de la Savoie*, dit, en parlant de cet Oiseau : « Après leur éducation, les petits vivent encore avec leurs parents dans la plus parfaite intelligence. On les voit, dans les belles journées de juillet et d'août, réunis tous ensemble, sur quelque point élevé, se réjouir, s'agacer mutuellement, courir l'un après l'autre, comme s'ils se défiaient à la course ou bien au vol, se becqueter, quand ils s'atteignent; puis, revenir se poser tout près de leurs parents qui semblent même les exciter tour à tour par quelques cris brefs, mais prompts, à se combattre aussi innocemment. Après ces évolutions, la famille se met pêle-mêle à chercher dans les prés, autour des pierres et des arbustes, sur le bord des sentiers, auprès des mares et des sources, même au milieu du bétail, des Vers qu'elle extrait de terre à l'aide du bec, des Insectes, des Limaçons, des Baies, des Fruits pour sa subsistance. Quand la famille est ainsi réunie, on s'approche toujours avec peine jusqu'à la portée du fusil; d'ailleurs le père et la mère qui veillent constamment sur elle, jettent le cri d'alarme à la vue du chasseur et emmènent plus loin leur progéniture. »

FAMILLE DES GARRULIDÉS

GARRULIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES GARRULINÉS

GARRULINÆ.

A. — PICACEÆ.

Genre Pie — *Pica,* Brisson.

55. Pie de Mauritanie — *Pica Mauritanica.*

Pica Mauritanica, Malh. *Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Metz* (1843), *Catal. des Ois. d'Alg.* p. 7, et *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 19; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 383, sp. 6; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1859), p. 51, sp. 53.

Pica Mauritanica (Malh.), Levaillant, jun. *Explor. scientif. de l'Alg.* Atl. Ois. pl. 8.

El Agaag des Arabes, la Pie de Mauritanie ou Pie d'Algérie des Européens.

La Pie de Mauritanie, figurée pl. 8, a le bec médiocre, droit, convexe, émoussé, à bords tranchants, un peu échancré à sa pointe et de la longueur de la tête; sa base est garnie de plumes sétacées; les narines sont oblongues et cachées sous les poils de la base du bec; toutes les parties supérieures du corps sont d'un beau noir à reflets métalliques; la tête, le cou et la poitrine sont également noirs à reflets métalliques d'un vert brillant; la tige des plumes de la face antérieure du cou est très-lustrée; une plaque nue derrière l'œil est d'un beau bleu indigo; le bas de la poitrine et l'abdomen sont d'un blanc pur; le bas-ventre, les cuisses et les sous-caudales sont noirs; les ailes sont courtes et dépassent à peine le croupion; les plumes qui les recouvrent sont noires à reflets verts et bleus, selon l'incidence de la lumière; les scapulaires sont d'un beau blanc; les rémiges primaires sont, en dehors et à leur extrémité, d'un noir verdâtre à reflets, et blanches sur leurs barbes internes; la queue, qui est longue et très-étagée, est d'un noir à reflets bleus, verts et pourprés; les tarses sont allongés; les doigts sont robustes et scutellés, le médian et l'externe sont unis à leur origine; le bec, les pieds et l'iris sont noirs.

La longueur totale de l'individu monté est de	$0^m 51$
— de l'aile fermée	$0^m 18$
— de la queue	$0^m 28$
— du bec, à partir de l'angle . .	$0^m 046$
— du bec en suivant sa courbure .	$0^m 030$
— du tarse	$0^m 053$

La longueur du doigt médian sans l'ongle	.	0m 025,	et de l'ongle en suivant sa courbure			0m 014
—	du doigt externe	0m 019,	—	—	—	0m 012
—	du doigt interne	0m 015,	—	—	—	0m 011
—	du pouce.	0m 015,	—	—	—	0m 018

La femelle, un peu plus petite que le mâle, a les teintes du plumage moins brillantes.

Les jeunes sont d'un noir un peu fuligineux; leurs parties blanches sont parfois teintées de roussâtre; la queue est moins longue et moins reflétante que chez les adultes.

Ce joli Oiseau, qui remplace en Algérie la *Pica caudata* d'Europe, se rencontre particulièrement dans les parties boisées des trois provinces; les environs de Boghar, Teniet-el-Had, la Calle, Philippeville, Tlemcen, Oran, etc., possèdent la Pie de Mauritanie; sa nourriture se compose de Fruits, de Graines, de Vers, d'Insectes, de débris de chair et de voiries; elle est très-vorace, et, en recherchant avec avidité les œufs et les petits des autres Oiseaux, elle commet dans leurs nids de grands dégâts; elle aime à accumuler les provisions et elle entasse d'ordinaire dans quelque arbre creux tous les produits de ses déprédations: fruits, grains, os, objets polis ou brillants, tout lui est bon, et son penchant pour le vol n'est pas moindre que celui de sa congénère d'Europe; elle est adroite et rusée, sa méfiance est excessive, ses mouvements sont brusques et ses allures turbulentes; elle marche en sautillant et en haussant et baissant presque continuellement sa longue queue; elle est toujours en action et on la voit souvent voler d'un arbre à l'autre en poussant son cri, agas-agaz, qui en Algérie, l'a fait désigner par les Arabes sous le nom d'El-Agaaz, dénomination presque semblable à celle d'Agasse sous laquelle les paysans désignent en France la *Pica caudata*.

C'est sur des arbres élevés que la Pie de Mauritanie construit son nid, qui est composé de petites branches d'arbres, de racines, de feuilles, d'herbes, de terre et qui, à l'intérieur, est garni d'herbes fines, de mousse, de fibrilles et de duvet; sa ponte est de trois à cinq œufs d'un blanchâtre sale, parsemé de taches brunâtres et roussâtres très-nombreuses; leur grand diamètre est d'environ 31 à 32 millimètres, le petit de 22 à 23 millimètres.

Le mâle partage avec la femelle les soins de l'incubation, la mère élève ses petits avec une grande sollicitude et elle lutte souvent pour les défendre contre des Oiseaux beaucoup plus gros qu'elle, mais lorsqu'elle craint d'être impuissante à les éloigner, elle ameute par ses cris toutes les Pies du voisinage, qui viennent l'aider à mettre en fuite l'ennemi commun. En toute saison, cet Oiseau se rencontre par couples, sa vie est très-longue, car nous en avons possédé une, que nous avions gardée en captivité pendant près de dix ans et qui fut tuée par accident. En captivité, la Pie de Mauritanie devient très-familière, très-confiante et très-douce, seulement elle conserve son penchant pour le vol, ce qui la rend parfois très-incommode; on peut facilement lui apprendre à prononcer quelques mots et à imiter le cri de quelques animaux.

C'est sur le territoire des Beni-S'liman que nous avons capturé les sujets qui font partie des collections zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger.

M. Malherbe, qui le premier a distingué la Pie de Mauritanie de la *Pica caudata*, en a donné, dans les *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Metz* (1843), la diagnose suivante;

« Pica Mauritanica, Pica rostro pedibusque nigris; regione ophthalmica infra et postea « oculos, cœrulea nigricante et tota plumis denudata; gula jugulo pectore; ventre, collo,

« dorso, tergo, uropigio et caudæ rectricibus, superioribus nigerrimis; capite nigro ad « virescens, vergente, epigastrio, inferiore scapularibusque pure niveo albis; alarum « tectricibus superioribus totis ac remigibus extus et apice æneo virescentibus, intus pure « albis, nigro terminatis; secundariis cyaneo-resplenditibus, rectricibus omnibus subtus « totis nigris, supra æneo viridibus, ante apicem metallice purpurino-violaceo resplendi- « tibus intus virescenti-nigricantibus. »

« Cette espèce de Pie, que j'ai reçue d'Algérie (dit M. Malherbe), ressemble beaucoup au premier aspect à notre Pie commune d'Europe, mais elle en diffère par les caractères suivants :

« 1° Au-dessus de l'œil, la peau est entièrement nue et d'un bleu foncé. Cet espace nu s'étend jusqu'à 18 millimètres en arrière de l'œil et à 7 ou 8 millimètres au-dessus.

« 2° La bande blanche de l'abdomen qui, dans notre Pie commune d'Europe, a 7 à 9 centimètres de hauteur, et couvre l'épigastre, ainsi que la moitié du ventre, n'a que 4 à 6 centimètres de hauteur chez la Pie de Mauritanie, le blanc ne couvrant que le bas de l'épigastre et le haut du ventre.

« 3° Le bec est un peu plus long, les doigts beaucoup plus longs et plus forts dans l'espèce d'Algérie.

« 4° Elle a plus de blanc aux scapulaires.

« 5° L'aile, enfin, paraît constamment plus courte.

« Longueur totale de plusieurs sujets adultes, 0^{m} 496 et 0^{m} 475. »

B. — GARRULEÆ.

Genre Geai — *Garrulus,* Brisson.

56. Geai cervical — *Garrulus cervicalis.*

Garrulus cervicalis, Ch. Bonap. *Compt. rend. de l'Acad. des Scienc.* (1854), tom. XXXVII, p. 828; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 52, sp. 54.

Garrulus melanocephalus, Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 19.

Garrulus atricapillus (Is. Geoff.), Levaillant jun. *Explor. scientif. de l'Alg.* Atl. Ois. pl. 6.

Djirire des Arabes, et Derraz des Marocains.

Le Geai cervical, figuré pl. 6, sous la dénomination de *Garrulus atricapillus*, a le bec brun de corne, moins long que la tête, robuste, droit, comprimé, à bords tranchants et courbé brusquement à sa pointe, qui est légèrement dentée; ses narines sont ovalaires et recouvertes par les plumes sétacées de la base du bec; l'iris est d'un blanc bleuâtre; les plumes du

dessus de la tête sont noires, longues et forment une sorte de calotte; les joues, la gorge et une partie de la face antérieure du cou sont d'un blanc pur; les moustaches sont noires; le dessus et les côtés du cou, d'un roux vif, forment une sorte de collier interrompu sur la poitrine; le dessus du dos et des ailes est d'un gris vineux ardoisé; les ailes sont médiocres, à penne bâtarde allongée et arrondie; les rémiges primaires sont brunes, lisérées de blanc en dehors; les secondaires blanches sur la moitié extérieure de leur étendue, à partir de la base, sont noires sur le surplus de leur longueur; quelques-unes sont variées de brun roussâtre sur leur page interne; les couvertures des ailes rayées transversalement de bleu clair, de bleu foncé et de noir, forment sur le bord de l'aile un joli miroir; la poitrine et l'abdomen sont d'un gris vineux; les flancs sont roux; le croupion, les sus et sous-caudales sont d'un blanc pur; la queue arrondie a sa penne la plus latérale de chaque côté d'un gris brun, les autres sont noirâtres, finement lisérées de bleuâtre en dehors et barrées transversalement de bleuâtre, surtout vers leur base; les pieds, d'un brun jaunâtre, sont nus et scutellés, le tarse est un peu plus long que le doigt médian.

La longueur totale de l'individu monté est de	.	0^m 36				
—	de l'aile fermée	0^m 19				
—	de la queue	0^m 16				
—	du bec, à partir de l'ongle	0^m 041				
—	du bec en suivant sa courbure	0^m 032				
—	du tarse.	0^m 040				
—	du doigt médian sans l'ongle	0^m 025,	de l'ongle en suivant sa courbure			0^m 021
—	du doigt externe	0^m 018,	—	—	—	0^m 017
—	du doigt interne	0^m 017,	—	—	—	0^m 016
—	du pouce	0^m 012,	—	—	—	0^m 014

La femelle a les mêmes dimensions que le mâle et n'en diffère que par des teintes moins vives.

Les jeunes ont les teintes plus rembrunies, mais elles vont en s'éclaircissant à mesure qu'ils avancent en âge; le dessus de leur tête est plus ou moins varié de blanc avant la première mue.

Le *Garrulus cervicalis* est commun en Algérie, il se plaît particulièrement dans les contrées montagneuses recouvertes de chênes liéges ou de chênes verts; il est connu des Européens sous la dénomination de Geai à calotte; sa nourriture se compose principalement de Glands, de Fruits dont il est très-friand et de Baies, mais il mange aussi des Vers et des Insectes; ce Geai semble remplacer en Algérie le *Garrulus glandarius*, qui n'y a pas été rencontré. Comme ce dernier, il a les mouvements brusques et pétulants et un cri désagréable qu'il répète fréquemment comme pour appeler les autres individus de son espèce, quand il se croit menacé de quelque danger, tous les Geais qui se trouvent dans le canton arrivent en effet très-promptement à cet appel, et par leurs cris et leur agitation essayent d'éloigner l'ennemi commun. Son antipathie pour la Chouette est extrême, et on met à profit sa haine contre cet Oiseau pour lui tendre des piéges, dans lesquels il donne le plus souvent, car il n'est méfiant que par nécessité; aussi curieux que la Pie, il n'a ni la ruse, ni la prudence de cette dernière, il est impatient et colère, et cependant il supporte

très-bien la captivité, il apprend même facilement à parler ou à chanter, et si sa volière est vaste, il finit par s'y plaire et s'accommode de toute espèce de nourriture.

Le *Garrulus cervicalis* niche sur les arbres élevés; son nid, en forme de demi-sphère, est composé de petites branches, de racines entrelacées et n'est pas revêtu à l'intérieur de matières douces et molles; les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont d'un gris un peu verdâtre, avec de nombreuses taches d'un brun roussâtre, très-rapprochées, surtout au gros bout; leur grand diamètre est d'environ 32 à 33 millimètres, le petit, de 22 à 23 millimètres.

Nous avons capturé sur le Djebel-Zaccar les individus qui font partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger.

M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie,* indique cet Oiseau sous la dénomination de *Garrulus melanocephalus* (Géné, Tem.), *G. atricupillus* (Is. Geoff. Saint-Hil.), *Explor. scient. Alg. Ois.*, pl. VI, et il le dit commun dans les forêts de chênes verts et sur les plateaux élevés.

Son Altesse le prince Ch. Lucien Bonaparte, auquel est due la distinction de cette espèce, dans les Comptes rendus de l'Académie des Sciences (1854), tom. 37, p. 828, a dit en parlant de cet Oiseau :

« Les vrais Geais sont tous, comme on sait, de l'ancien monde. Aux races que j'ai toutes décrites avec soin, il faut ajouter *Garrulus cervicalis*, Bonap., Mus. de Paris, d'Algérie. J'ai en effet reconnu que ce Geai, figuré, par le commandant Levaillant, à la table 6 de l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, diffère encore de celui de Syrie, auquel se rapportent les noms de *G. atricapillus*, Is. Geoff., 1832; *G. melanocephalus,* Bonellii, 1834; *Stridens*, Ehrenberg; *illicettii*, Lichst., comme aussi la phrase latine de mon *Conspectus*. C'est donc celle du véritable *melanocephalus* (intermédiaire à notre *cervicalis* et au *Krinickii,* figuré dans le *Bulletin* de l'Académie de Moscou, 1839, tom. XIV), qu'il nous convient de donner.

« *G. vinaceus*, dorso orbitisque concoloribus, pileo nigro, plumis elongatis; subtus « griseo-vinaceus; fronte late, genis, gulaque albis; mystacibus apice dilatatis (nec atte- « nuatis), rostro robustiore. »

« Un magnifique exemplaire du Musée de Francfort, venant de Syrie, est remarquable par le blanc éclatant et étendu de ses ailes; la gorge, et surtout le crissum, sont d'un blanc de neige contrastant avec le noir de velours des rémiges et de la queue, qui n'offre aucune trace de stries bleues; malgré tous ces caractères qui prouvent son âge avancé, le front et les joues ne sont pas du blanc pur qui distingue notre *Garrulus cervicalis*. Ce dernier est d'ailleurs d'un gris moins roux que notre Geai commun d'Europe (qui l'est lui-même moins que le *melanocephalus*) et son collier châtain-vineux tranche d'autant plus sur la nuque qu'il envahit et recouvre. »

57. Geai minule — *Garrulus minor.*

Garrulus minor, Jules Verreaux, *Rev. et Mag. de Zool.* (1857), p. 439, pl. 14; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 52, sp. 55.

Djirire des Arabes, Derraz des Marocains.

Le *Garrulus minor* a le bec noir, épais et assez fortement denté, ses narines sont recouvertes de plumes sétacées blanches et légèrement terminées de noir; les plumes du dessus de la tête sont longues, soyeuses et susceptibles de se relever en huppe à la volonté de l'animal; d'un blanc pur au front, elles passent au gris vineux sur le vertex et sont marquées à leur centre de larges taches longitudinales noires; des moustaches noires assez amples occupent les joues sur les côtés et en arrière du bec; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc pur; les côtés du cou et de la poitrine d'un joli roux vineux; l'occiput et la partie supérieure du cou d'un roux vineux foncé; dessus du dos d'un brun vineux ardoisé; les ailes, de moyenne longueur, ont toutes leurs rémiges primaires bordées de blanchâtre; les secondaires, blanches à leur partie supérieure, sont noires sur le surplus de leur étendue et forment sur le milieu de l'aile une grande tache longitudinale d'un beau blanc; les scapulaires sont d'un beau noir; les petites couvertures sont rayées transversalement de bleu, de noir et de blanc bleuâtre sur le pli antérieur de l'aile; les autres tectrices sont d'un brun vineux très-foncé; le bas du cou, la poitrine et le haut de l'abdomen sont d'un joli roux vineux qui devient plus foncé sur les flancs; le bas de l'abdomen, le croupion, les sus et sous-caudales sont d'un blanc pur; les cuisses sont d'un blanc teinté de rose; la queue arrondie est noire et porte quelques traces de bandes transversales d'un bleuâtre foncé sur la base de ses rectrices; les pieds sont d'un brun clair, le tarse est plus long que le doigt médian; les ongles sont noirâtres; sa taille est d'environ 27 centimètres.

Beaucoup plus rare en Algérie que le *Garrulus cervicalis*, le *Garrulus minor* ne semble pas en différer par les mœurs et les habitudes; nous ne l'avons encore rencontré que dans le sud de la province d'Alger.

M. Jules Verreaux en a donné, dans la *Revue zoologique* (1857), p. 439, pl. 14, la description que nous allons reproduire, et qui a été prise par lui, sur l'individu type, dont nous avons fait hommage à l'Exposition permanente d'Alger.

« Description d'une nouvelle espèce de Geai, découverte par M. le capitaine Loche en Algérie, par M. Jules Verreaux.

« *Garrulus minor*. — Cinereo vinaceus; pileo albo, plumis elongatis, medio nigris,
« nec fasciolatus; macula mysticali nigra; gula, jugulo, abdomine postico, rectricibusque
« caudalibus candidis; alis caudaque nigris; tectricibus minoribus cæruleo, albo nigroque
« absolute fasciatis; speculo alarum longitudinali niveo. — Pl. XIV. »

« Plumes des narines très-rigides, blanches, légèrement terminées de noir, celles du front et de la partie antérieure du vertex d'un blanc pur, devenant d'un gris vineux sur les longues plumes qui forment la huppe, où le noir qui colore le centre est plus large et plus foncé, ne laissant aucune trace des raies transversales qui s'observent dans notre *Garrulus glandarius;* occiput, cou et côtés de la poitrine d'un roux vineux plus foncé en dessus et sur les flancs; bas du cou et reste des parties inférieures d'une teinte plus claire; rachis des plumes pectorales blanchâtre; une large moustache noire sur les joues; gorge et devant du cou, bas de l'abdomen, couvertures, sus et sous-caudales blanc pur; cuisses ayant une légère teinte rosée; dos gris brun sur un fond vineux; ailes et queue noires; petites rectrices alaires d'un vineux encore plus foncé et plus lavé de brun à partir de la base; les autres, rayées transversalement de bleu, de blanc bleuâtre et de noir; une grande tache longitudinale d'un beau blanc sur le milieu de l'aile, surmontée de quelques bandes

de même coloration que les grandes tectrices; toutes les rémiges primaires bordées de blanchâtre, quelques traces de bandes transversales de bleu foncé sur la base des rectrices; couvertures inférieures des ailes de la même teinte que le dessous du corps; bec noir, fort, avec une échancrure plus forte que dans notre espèce européenne; tarses brun clair, ongles plus foncés, queue plus arrondie.

« *Garrulus minor.*		« *Garrulus glandarius.*	
Longueur totale.	0m 270	Longueur totale.	0m 350
— de l'aile fermée. .	0m 143	— de l'aile fermée. .	0m 180
— de la queue. . .	0m 132	— de la queue. . .	0m 144
— du bec en dessus. .	0m 024	— du bec en dessus .	0m 027
— de l'ongle. . . .	0m 027	— de l'ongle. . . .	0m 034
— du tarse. . . .	0m 036	— du tarse	0m 045
— du doigt externe .	0m 020	— du doigt externe .	0m 023
— du médian . . .	0m 020	— du médian. . . .	0m 026
— de l'externe. . .	0m 015	— de l'externe. . .	0m 024
— du pouce. . . .	0m 015	— du pouce. . . .	0m 015

« Cette description repose sur un sujet adulte, tué en Algérie par l'infatigable chasseur, M. le capitaine Loche, qui, par son zèle pour l'histoire naturelle, nous fait espérer encore bien des nouveautés, rien qu'à en juger par celles que nous avons sous les yeux, et dont un Félis admirable qu'il se propose de publier dans cette *Revue*.

« Cette charmante espèce ne se distingue pas seulement du *Garrulus glandarius* par sa taille, mais elle offre, comme il est facile de le voir, une coloration également plus sombre et assez différentielle pour nous autoriser à la considérer comme distincte. »

FAMILLE DES STURNIDÉS

STURNIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES STURNINÉS

STURNINÆ.

Genre Étourneau — *Sturnus,* Linn.

58. Étourneau vulgaire — *Sturnus vulgaris.*

Sturnus vulgaris, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 290; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 801; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 321; — Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 132;

— VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. X, p. 515, et *Faun. Fr.* p. 109; — CUV. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 419; — LESSON, *Man. d'Ornith.* (1831), p. 427; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 28, et *Consp. av.* (1850), p. 421, sp. 1; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLVI; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LVII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 341, sp. 150; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 20; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 52, sp. 56.

Sturnus varius, MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 208; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 158.

Sturnus domesticus, sylvestris, septentrionalis et nitens, BREHM.

L'Étourneau ou *le Sansonnet,* BUFF. pl. enlum. 75.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 128.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 210.

ZERZOUD des Arabes.

L'Étourneau vulgaire a le bec presque aussi long que la tête, droit et un peu déprimé à la pointe, sa base forme un angle rentrant dans les plumes du front; les narines sont à moitié fermées par une membrane voûtée et saillante; le mâle adulte en été a le bec jaune et tout le plumage d'un noir lustré à reflets verts, bleus, pourpres et cuivrés très-éclatants et marqué plus ou moins de petites taches triangulaires fauves à l'extrémité des plumes des parties supérieures, et blanchâtres sur celles du cou et des parties inférieures; les plumes qui recouvrent la tête et le cou sont longues et étroites; les ailes sont allongées, pointues, à penne bâtarde très-étroite; les deuxième et troisième rémiges sont les plus longues et égales entre elles; la queue, courte et légèrement échancrée, est composée de douze pennes; les rémiges et les rectrices sont extérieurement bordées de roussâtre; les tarses sont robustes, nus et scutellés; les pieds sont à trois doigts devant et un derrière, l'externe est uni au médian jusqu'à la première phalange par une membrane, le doigt médian est long, et l'ongle du pouce est robuste; les pieds sont couleur de chair et l'iris brun noisette.

La taille de l'Étourneau est d'environ 22 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent, mais cette dernière a des taches plus nombreuses et plus étendues. Le plumage est beaucoup plus brillant et plus reflétant au printemps et en été qu'en automne.

Les jeunes sont d'un brun cendré sans reflets avec un peu de blanchâtre sur la gorge et le ventre; le bec est brunâtre, comme celui des adultes en automne; les pieds sont bruns.

On rencontre souvent des variétés accidentelles, blanchâtres, jaunâtres, ou entièrement noires.

Très-commun en Algérie, surtout aux époques de passage où ses bandes nombreuses obscurcissent parfois la clarté du jour; l'Étourneau s'en éloigne à l'époque des nichées et ce n'est que très-accidentellement qu'on en rencontre un couple se livrant aux soins de la reproduction; ces individus isolés, que quelque circonstance involontaire (maladie ou infirmité) a sans doute empêché de participer à la migration générale, placent leur nid dans le creux d'un arbre ou d'un rocher; ce nid est composé de paille, d'herbes, de feuilles sèches et de mousse; la femelle y pond cinq ou six œufs, d'un verdâtre ou d'un bleuâtre pâle, sans taches, et dont le grand diamètre est d'environ 27 à 28 millimètres, le petit de

20 millimètres; le mâle couve alternativement avec la femelle, et partage avec elle les soins à donner aux petits.

C'est particulièrement dans le nord de la France, en Hollande, en Belgique que se reproduisent les Étourneaux. M. Toussenel dit : « qu'une coutume invariable chez toutes les espèces de ce genre, est de se rendre chaque soir au milieu des roseaux des étangs, afin d'y prendre gîte pour la nuit. Une longue expérience semble leur avoir démontré la parfaite sécurité de cet asile qui leur offre d'abord une complète garantie contre les assauts de l'homme et des quadrupèdes carnivores, plus l'égide du brouillard contre les Oiseaux de nuit. Cette habitude de prudence et beaucoup d'autres pratiques analogues qui sont particulières aux Étourneaux, prouvent, ajoute cet auteur, que ces Oiseaux n'ont rien fait pour mériter d'être appelés d'un nom qui, dans notre langue, est synonyme de celui d'étourdi. »

La nourriture de l'Étourneau consiste principalement en Larves, Insectes, Chenilles, Vers, Limaçons, Fruits et Graines, qu'il recherche jusque dans la fiente du bétail; il fait une grande consommation d'Olives et de Raisins, mais la perte qu'il occasionne est bien largement compensée par les services qu'il rend à l'agriculture en dévorant une innombrable quantité d'Insectes et surtout de Sauterelles qui, en ce pays, sont un trop véritable fléau; cependant, sans avoir égard à son utilité, on fait, en Algérie, à ce malheureux Oiseau, une guerre acharnée : ce qu'on en détruit chaque année, surtout à l'époque du passage d'automne, est prodigieux; car l'on en voit alors constamment sur les marchés de nos villes, même des plus petites, des centaines de douzaines. C'est ainsi que l'homme détruit lui-même les auxiliaires qui lui ont été providentiellement donnés, et qu'il accuse ensuite la nature, sans se douter que, dans son ignorance, il a voué à la mort les amis qui lui seraient devenus les plus précieux.

Le vol des Étourneaux est très-rapide et paraît soumis à une véritable stratégie à l'aide de laquelle ils échappent souvent aux attaques des Oiseaux de rapine; en effet, par l'irrégularité et la rapidité des mouvements, un vol d'Étourneaux offre l'image d'un tourbillon évoluant sur lui-même et soumis à la fois à un mouvement concentrique et un mouvement excentrique; le premier, provenant de l'habitude qu'ont ces Oiseaux de se tenir le plus possible rapprochés les uns des autres, et le second, tenant à la rapidité du vol : aussi les Rapaces arrivent-ils difficilement à saisir une proie au milieu de ces épais tourbillons; mais par contre, le plomb du chasseur trouvant un but facile dans ces énormes rassemblements, y exerce en grand la destruction.

L'Étourneau est naturellement confiant et très-facile à apprivoiser; il est susceptible d'attachement et d'une certaine éducation domestique, apprend facilement à chanter, à siffler et même à prononcer quelques phrases. Son chant naturel est un babil continuel assez monotone. La chair de cet Oiseau est médiocre et un peu amère; on dit qu'elle est de moins mauvais goût, si la tête a été retranchée.

C'est surtout aux alentours des lacs Halloula et Fetzara que nous avons rencontré de prodigieuses quantités d'Étourneaux.

---

59. Étourneau unicolore — *Sturnus unicolor.*

Sturnus unicolor, De la Marmora, *Mem. del. Acad. di Torino* (1819); — Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 133; — Savi, *Ornith. Tosc.* (1827), p. 196; — Vieill. *Faun. Fr.* (1828), p. 111; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 28, et *Consp. av.* (1850), p. 421, sp. 3; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 158; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 343, sp. 151; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 20; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 53, sp. 57.

Sturnus vulgaris unicolor, Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LVII.

Ch. Bonap. *Icon. del Faun. Ital.* tab. 33, fig. 1.

Temm. et Laug. pl. col. 111.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 211.

Zerzour des Arabes qui le confondent avec l'Étourneau vulgaire.

L'Étourneau unicolore a le bec noirâtre à sa base et jaune à sa pointe; tout son plumage est d'un noir brillant à reflets pourprés, plus éclatants sur les parties supérieures du corps que sur les inférieures; les plumes du vertex et du jabot sont longues et effilées; l'iris est brun et les pieds d'un brun jaunâtre; la taille est la même que celle du *Sturnus vulgaris.*

La femelle a les plumes du dessus de la tête et du jabot moins effilées et les reflets moins éclatants. En hiver, le mâle et la femelle ont quelquefois de petites taches blanches peu nombreuses sur l'abdomen et sur le dos.

Les jeunes sont d'un brun plus enfumé que chez les jeunes du *Sturnus vulgaris.*

L'Étourneau unicolore a été distingué de l'Étourneau vulgaire, dont il a les mœurs et les habitudes, par M. le chevalier de La Marmora, qui affirme que cet Oiseau, qui est sédentaire en Sardaigne, ne s'accouple pas avec le *Sturnus vulgaris* et ne s'éloigne guère des lieux qui l'ont vu naître; beaucoup moins commun que l'Étourneau vulgaire dans les provinces d'Alger et d'Oran, il se montrerait, au contraire, en aussi grand nombre, au dire de M. Malherbe, dans celle de Constantine; le même auteur dit : « que ses œufs sont gris avec des taches vertes. » Selon quelques autres observateurs, ils seraient semblables à ceux du *Sturnus vulgaris* ou un peu plus petits, mais de la même couleur.

C'est près du lac Halloula que nous avons capturé le bel individu dont nous avons enrichi la galerie zoologique de l'exposition permanente d'Alger.

Genre Martin — *Pastor,* Temminck.

60. Martin roselin — *Pastor roseus.*

Pastor roseus, Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 236; — Lesson, *Man. d'Ornith.* (1831), p. 404; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 159; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LVIII; —

Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 346, sp. 152; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 421, sp. 1; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* p. 19; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 53, sp. 58.

Merula rosea, Aldrov. *Ornith.* (1637-46), tom. II, p. 626; — Brisson, *Ornith.* (1760), tom. II, p. 250; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLVII.

Turdus roseus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 294; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 819; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 344; — Meyer et Wolf, *Tasch der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 201; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XX, p. 284, et *Faun. Fr.* p. 165.

Turdus seleucis, Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 837.

Sturdus roseus, Scopol. *Ann.* I, n° 191.

Acridotheres roseus, Ranzani, *Élém. de Zool.* (1819), tom. III, p. 177; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 28.

Gracula rosea, Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 378.

Le Merle couleur de rose, Buff. pl. enlum. 251.

Levaillant, *Ois. d'Afr.* pl. 96.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 177 et 177 *bis*.

Ch. Bonap. *Faun. Ital.* tab. 33.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 112.

Le Martin roselin a le bec en cône allongé, droit, comprimé, légèrement arqué vers la pointe qui est un peu échancrée; la mandibule supérieure formant un angle rentrant et aigu dans les plumes du front; les narines sont basales, ovoïdes et a moitié fermées par une membrane couverte de petites plumes; les adultes ont le bec jaune-rosé et noir la pointe; la tête, le cou et le haut de la poitrine sont d'un noir à reflets violets; les plumes de la tête sont longues, effilées et retombent en huppe sur la nuque; le dos, le croupion, les sus-caudales et l'abdomen sont d'un rose tendre; les ailes assez longues, à penne bâtarde presque nulle, et dont la deuxième rémige est la plus longue, sont d'un brun à reflets verts; le bas-ventre et les jambes sont noirs; la queue carrée et composée de douze pennes, est brune à reflets verdâtres; les sous-caudales sont noires et terminées de blanchâtre; les pieds sont jaunâtres et robustes; les tarses sont nus, annelés et un peu plus longs que le doigt médian; ce dernier est uni à sa base avec l'externe; la taille est d'environ 22 centimètres.

La femelle a toutes les couleurs du plumage moins vives que celles du mâle, et les plumes de la huppe beaucoup moins longues.

Les jeunes n'ont pas de huppe, tout le dessus du corps est, chez eux, d'un brun isabelle; les ailes et la queue sont brunes, frangées de blanc et de cendré; la gorge et le milieu de l'abdomen sont d'un blanc plus ou moins pur; le bec est brun jaunâtre à sa base et noir à sa pointe; les pieds sont d'un brun jaunâtre et l'iris est brun foncé.

Le Martin roselin n'est que de passage accidentel et très-irrégulier en Algérie; c'est assez habituellement au printemps et en troupes nombreuses qu'il arrive en ce pays; cependant on en rencontre parfois quelques individus parmi des vols d'Étourneaux; habitant les parties chaudes de l'Asie et de l'Afrique, ce serait, d'après les auteurs, en poursuivant les Insectes dont il se nourrit, qu'il visiterait l'Algérie et les contrées tempérées de l'Europe. M. Nordman, dans une excellente notice sur cet Oiseau (*Catalogue raisonné de la Faune pontique*), assure qu'il niche en grand nombre dans les provinces méridionales de la Russie, et

que vers la mi-juin, on voit arriver dans le Jardin botanique d'Odessa des jeunes, auxquels la mère donne la becquée. Le Martin roselin, d'après cet auteur, est un véritable bienfait de la providence pour la Russie méridionale qu'il débarrasse des nuées de Sauterelles qui y pullulent.

La nourriture principale du *Pastor roseus* consiste en Insectes de toutes sortes et particulièrement en Sauterelles; il mange aussi des Fruits et des Graines; c'est sans doute à l'habitude qu'il a de s'abattre sur le dos des bestiaux et de les délivrer des larves qui s'engendrent dans l'épaisseur de leur peau, que les noms de *Pastor*, *Pecuarius, Boscis*, etc., sous lesquels il est plus particulièrement connu, lui ont été donnés. C'est, dit-on, dans des trous d'arbres ou des fentes de murailles ou de rochers que nicherait le Martin roselin, dont la ponte serait de cinq à six œufs, dont on n'indique ni la couleur ni la grosseur.

Cet Oiseau, qui joint à l'élégance des formes un plumage très-agréable, s'apprivoise assez facilement, ses mouvements sont vifs, il est continuellement en mouvement et fait entendre très-fréquemment son ramage, qui est un peu sourd; toute nourriture lui est bonne; il se précipite sur les aliments qu'on lui présente avec beaucoup de vivacité et en éloigne à grands cris et à coups d'ailes les autres Oiseaux qui cherchent à s'en approcher. En liberté il se laisse facilement surprendre.

C'est près de Médéah que nous avons capturé l'individu qui fait partie des collections zoologiques de l'Exposition permanente.

SECTION DES CONIROSTRÉS

CONIROSTRES.

FAMILLE DES FRINGILLIDÉS

FRINGILLIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES PASSERINÉS.

PASSERINÆ.

Genre Moineau — *Passer,* Brisson.

61. Moineau domestique — *Passer domesticus.*

Passer domesticus, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. III, p. 72; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XL; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXIV; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I,

p. 204, sp. 83; — CH. BONAP. *Consp. av.* (1850), p. 509, sp. 9; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 53, sp. 59.

Fringilla domestica, LINN. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 323; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 925; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 432; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 156; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 350; — VIEILL. *Dict. d'hist. nat.* tom. XII, p. 189, et *Faun. Fr.* p. 71; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 242.

Pyrgita domestica, CUV. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 439; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 31.

Le Moineau, BUFF. pl. enlum. 6, fig. 1, mâle en été, et 55, fig. 1, en automne.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 80, 81, 82.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 184, fig. 1.

ZAOUCH des Arabes, BORTHAL des Marocains, MOINEAU FRANC OU DOMESTIQUE, MOINEAU DES TOITS, PASSEREAU, PIERROT des Européens.

Le Moineau domestique a, ainsi que ses congénères, le bec court, un peu bombé et incliné à la pointe, avec les bords de la mandibule supérieure rentrants ; ses narines sont basales et arrondies : le dessus de la tête est d'un cendré bleuâtre ; le derrière des yeux et la partie supérieure du cou sont d'un beau marron pur ; l'espace entre le bec et l'œil, la gorge et le devant du cou sont d'un noir profond ; la région parotique et les côtés du cou sont blancs ; le dessus du corps est marron, parsemé de flammèches noires ; les ailes, qui sont médiocres et dont la troisième rémige est la plus longue, sont traversées par une bande blanche ; les couvertures alaires sont pareilles au manteau ; les rémiges sont brunes et lisérées, en dehors, de marron clair ; le bas de la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un gris blanchâtre ; les flancs grisâtres sont unicolores ; le croupion et les sus-caudales sont cendrés ; la queue est moyenne et un peu échancrée, ses pennes sont brunes ; les tarses sont nus et annelés, les pieds sont d'un brun rougeâtre, le bec est noir et l'iris brun noisette ; la taille est d'environ 15 centimètres.

La femelle n'a pas de noir à la gorge, elle a le dessus de la tête d'un brun cendré ; le dessus du corps, d'un cendré rougeâtre, est parsemé de taches longitudinales noirâtres ; la gorge, les côtés et le devant du cou sont blanchâtres ; la bande transversale des ailes est jaune d'ocre ; la poitrine et l'abdomen sont d'un cendré un peu roussâtre. En automne et en hiver, les teintes du mâle et de la femelle sont moins pures. Les jeunes ressemblent à la femelle ; la bande des ailes est peu marquée ; le bec est blanchâtre avec les commissures jaunâtres et saillantes.

On rencontre des variétés accidentelles, blanches, grises, isabelles, noires, ou tapirées, de ces diverses couleurs.

Peu répandu en Algérie, le Moineau domestique ne s'y rencontre guère que dans le voisinage des villes où il se mêle aux nombreuses bandes du *Passer salicicola* avec lequel il vit en bonne intelligence.

La nourriture du Moineau consiste particulièrement en Grains, Fruits, Insectes, Larves, Chenilles, etc. S'il fait quelque tort aux cultivateurs par les grains qu'il consomme, il les en dédommage bien amplement par la destruction des chenilles, qu'il effectue surtout à l'époque des nichées ; car Bradley, d'après des observations minutieusement poursuivies, évalue à quarante par heure, quatre cent vingt par jour, trois mille trois cent soixante en une semaine, la quantité détruite par un seul couple de ces Oiseaux.

Les Moineaux domestiques recherchent surtout les habitations humaines pour se livrer à la reproduction de leur espèce; ils y établissent leurs nids dans les trous des murs, dans les chenaux, sous les tuiles des toitures, partout où ils peuvent s'installer facilement; quelques-uns cependant choisissent quelque grand arbre et y construisent un nid assez grossier, de forme arrondie et ouvert latéralement; ce nid se compose de paille, de brins d'herbes, de racines, de crins assez mal entrelacés; il est garni à l'intérieur de laine, de plumes et de duvet; la ponte est de quatre à six œufs oblongs, d'un cendré blanchâtre, tacheté de brun; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 14 à 15 millimètres.

Le mâle et la femelle concourent à l'érection du nid et à l'éducation des petits, si, comme il arrive fréquemment, un nid est détruit, le couple auquel il appartient se hâte de le reconstruire : c'est à une faculté prolifique extraordinaire et à la multiplicité des pontes qui sont souvent de trois ou quatre dans la même année, qu'il faut attribuer, la conservation des espèces du genre Moineau, malgré l'énorme destruction qui en est faite constamment, au moyen d'engins de toutes sortes et particulièrement à l'aide des armes à feu; car, intelligent et rusé, le Moineau se laisse difficilement prendre aux piéges.

L'humeur jalouse et querelleuse des mâles, amène souvent, entre eux, des disputes qui dégénèrent en combats si acharnés, qu'il n'est pas rare de voir cinq à six individus se porter des coups furieux, et, se tenant par le bec ou avec les ongles et dans la chaleur et l'aveuglement du combat, se précipiter en tournoyant dans quelque lieu habité où ils sont retenus captifs.

Le vol du Moineau est rapide, court et bruyant; à terre ils marchent en sautillant.

Ces Oiseaux ont l'habitude de se réunir le soir, pendant la belle saison, sur les arbres, et lorsqu'ils sont rassemblés, ils piaillent tous en même temps avant de se livrer au repos, exécutant ainsi un concert ou plutôt un charivari étourdissant, qu'ils recommencent au lever du soleil avant de reprendre leurs excursions quotidiennes.

En hiver, les Moineaux se réunissent en très-grandes bandes et se mêlent à d'autres individus de la même famille pour aller à la recherche de leur nourriture; c'est alors qu'on les voit entrer hardiment dans les lieux habités et jusque dans les maisons. En Algérie, le Moineau domestique est sédentaire dans le voisinage des villes; la durée de sa vie est de sept à huit ans. En captivité il s'apprivoise très-facilement surtout s'il est pris jeune; il est susceptible d'attachement envers les personnes qui l'ont élevé, et nous en avons possédé qui quittaient la maison pendant la journée, mais ne manquaient pas d'y revenir aux heures des repas et pour y coucher. Buffon prétend qu'on peut leur apprendre à répéter quelques chants et même des mots; selon lui, l'intelligence que montrent ces Oiseaux tiendrait à l'espèce de demi-domesticité où ils vivent avec l'homme, car ils sont parvenus à tirer de cette position de très-grands avantages sans rien perdre de leur indépendance.

L'utilité des Moineaux a, comme celle de beaucoup d'autres espèces d'Oiseaux, été fort controversée. Pline ne les considérait que comme des parasites fâcheux. « Leurs plumes, dit cet écrivain, ne servent à rien, leur chair n'est pas bonne à manger, leur voix blesse l'oreille, leur familiarité est incommode, leur pétulance grossière est à charge; ce sont de ces êtres que l'on trouve partout et dont on n'a que faire; si propres à donner de l'humeur que dans quelques endroits on les frappe de proscription en mettant à prix leur vie.

« Ce qui les rendra éternellement incommodes, c'est non-seulement leur nombreuse multiplication, mais encore leur défiance, leur finesse, leur ruse et leur opiniâtreté à ne pas désemparer des lieux qui leur conviennent. Ils suivent les laboureurs dans le temps des semailles, les moissonneurs pendant la récolte, les batteurs dans les granges, la fermière lorsqu'elle jette le grain à la volaille ; ils le cherchent dans les colombiers et jusque dans le jabot des jeunes Pigeons qu'ils percent pour l'en tirer ; ils mangent les Mouches à miel et détruisent ainsi les seuls Insectes qui nous soient utiles. »

Ailleurs cet éloquent auteur se plaint de ce que le soufre (moyen de destruction fort vanté) a inutilement été employé par lui pour les éloigner de ses volières qu'ils attristaient en répétant leur désagréable *tui-tui* et en troublant le chant de ses Oiseaux.

Valmont de Bomare, Rougier de la Bergerie, Bosc et quelques autres écrivains demandaient qu'on fît une guerre d'extermination aux Moineaux dont les dégâts, disaient-ils, s'élevaient pour la France seule à plus de dix millions de boisseaux de blé par an, sans compter les dommages qu'ils faisaient subir aux Raisins, aux Cerises et aux ruches d'Abeilles ce qui justifiait, selon eux, la proscription dont ils voulaient qu'ils fussent frappés.

Par contre, le célèbre Nauman, le docteur Glogel, le baron de Muller, M. Guérin-Menneville, Toussenel, V. Chatel, le docteur Mercadet, et tant d'autres savants observateurs, se sont élevés avec force, contre ces antipathies et ces préventions ; ils ont cherché à ramener l'opinion publique égarée par ces injustes déclamations et à réhabiliter le Moineau dans l'esprit de l'agriculteur en prouvant qu'il rendait, en réalité, plus de véritables services qu'il ne causait de préjudices ; la meilleure preuve qui puisse en être fournie l'a été par l'Angleterre et par l'Allemagne qui, après avoir mis à prix la tête de ces Oiseaux, se sont vues forcées de les rappeler pour qu'ils vinssent détruire les Insectes qui en leur absence s'étaient multipliés au point de tout ravager et de menacer ces pays de disette et de famine ! Que pourrions-nous ajouter de plus concluant ?

A. — TINGITANUS.

Passer domesticus. A. *Tingitanus*, Ch. Bonap. *Catal. Parzud.* (1856), p. 18, sp. 12 ; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 54, v. d.

Le *Passer Tingitanus* diffère du *Passer domesticus* par la couleur du dessus de la tête qui, dans l'espèce qui nous occupe, est d'un gris brunâtre foncé et non pas d'un cendré bleuâtre comme chez le *domesticus;* en outre, le noir du cou et de la gorge est plus étendu chez le *Tingitanus*.

Comme chez l'espèce type, cet Oiseau offre des variétés accidentelles et parmi les sujets dont nous avons enrichi la galerie zoologique de l'Exposition permanente, se trouve un individu presque blanc.

Les mœurs, les habitudes et le genre de vie du *P. Tingitanus* sont les mêmes que celles du *P. domesticus* aux troupes duquel on le trouve souvent mêlé. Nous avons rencontré cet Oiseau dans les trois provinces de l'Algérie, mais plus abondamment dans la province d'Alger.

M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*, n'a mentionné ni le *Passer domesticus*, ni le *P. Tingitanus*, ni le *P. Italiæ*, mais seulement *Passer Hispaniolensis*.

62. Moineau italien — *Passer Italiæ.*

Passer Italiæ, Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 509, sp. 10; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 54, sp. 60.

Fringilla Italiæ, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XII, p. 199.

Fringilla cisalpina, Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 351; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 242.

Pyrgita Italiæ, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 31.

Passer domesticus, var. italicus, Keys et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XL.

Passer domesticus cisalpinus, Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXIV.

Passer italicus, Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 207, sp. 84.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 82 *bis.*

Gould, *Birds of Eur.* tab. 185, fig. 2.

Zaouch des Arabes, Moineau des Européens qui ne le distinguent guère des autres Moineaux.

Le Moineau italien a le bec noir, le dessus de la tête et du cou marron vif; les lorums noirs, surmontés d'un petit trait blanc; la région parotique et les côtés du cou d'un blanc pur; le devant du cou et le haut de la poitrine d'un noir profond; le dessus du corps marron avec des raies longitudinales noires; les ailes, dont la deuxième rémige est la plus longue, sont traversées, comme chez le Moineau domestique, par une large bande blanche; les petites couvertures alaires sont d'un marron vif; les moyennes sont brunes et terminées de blanc, ce qui forme par le rapprochement des plumes la bande transversale dont il est question plus haut; les grandes couvertures sont noirâtres et assez largement bordées de fauve; les rémiges sont brunes et lisérées de roux en dehors; les sus-caudales sont brunes et bordées de cendré roussâtre; la queue est d'un brun clair; les flancs sont d'un grisâtre unicolore; le bas de la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un gris blanchâtre; les pieds sont rougeâtres et l'iris est brun. Sa taille est d'environ 15 centimètres.

La femelle, assez difficile à distinguer de celle du Moineau domestique, a le dessus de la tête et du cou d'un brun clair; la gorge et le devant du cou blanchâtres et toutes les parties inférieures d'un gris blanchâtre sale; la bande de l'aile est d'un blanc jaunâtre; les joues sont d'un gris cendré.

Ce n'est qu'après la première mue que l'on peut distinguer les jeunes de ceux du Moineau domestique.

Peu répandu en Algérie le *Passer Italiæ* se rencontre moins dans le voisinage des villes que dans les campagnes, il est sédentaire en ce pays où il niche et se reproduit sur les arbres ou dans les trous des rochers. Son nid, de même structure et de même forme que celui du Moineau domestique, est souvent placé sur le même arbre que celui de ce dernier. Sa ponte est de quatre à six œufs d'un blanc verdâtre avec des taches assez nombreuses d'un brunâtre plus ou moins foncé; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 14 à 15 millimètres.

Le Moineau italien est si voisin du Moineau domestique que beaucoup d'auteurs ne l'ont considéré que comme une race locale de cet Oiseau; mais si, par sa taille, sa voix et ses mœurs, il se distingue peu du Moineau domestique, il a avec lui des différences assez tranchées pour être admis comme espèce caractérisée, surtout si l'on considère qu'en Algérie où ces Oiseaux vivent en quelque sorte en commun, les deux espèces se conservent parfaitement distinctes.

M. Malherbe n'a pas indiqué le *Passer italiæ* dans la *Faune ornithologique de l'Algérie.*

63. Moineau espagnol — *Passer salicicola.*

Passer salicicola, CH. BONAP. *Consp. av.* (1850), p. 509, sp. 11; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 54, sp. 61.

Fringilla hispaniolensis, TEMM. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 353; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 243.

Pyrgita salicaria, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 31; — DURAZ. *Uccel. lig.* (1840), p. 52.

Passer domesticus, Y. salicarius, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XL.

Fringilla sardoa, SAVI.

Passer salicarius, SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXIV.

Passer hispaniolensis, DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 209, sp. 85; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 20.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 84.

GOULD, *Birds of Eur.* tabl. 185, fig. 1.

ZAOUCH des Arabes (nom générique), MOINEAU ESPAGNOL des Européens.

Le Moineau espagnol a le bec noir en dessus et sur les côtés, jaunâtre en dessous, couleur de corne à la pointe et bien plus robuste et plus allongé que celui du Moineau domestique; le dessus de la tête et du cou sont d'un beau marron vif; les sourcils d'un blanc pur; les lorums et une tache sur l'oreille noirs, la région parotique et les côtés du cou d'un blanc pur; le dessus du corps noir, un peu varié de fauve et de grisâtre, les plumes étant légèrement bordées de ces deux couleurs; les plumes scapulaires, d'un beau roux marron bordées de roussâtre et variées de quelques longues taches noires; les petites couvertures des ailes sont d'un roux brun uniforme; une bande transversale blanche sur l'aile; rémiges brunes lisérées de roussâtre; la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine sont d'un noir profond; le bas de la poitrine et les flancs sont d'un blanc lavé de cendré et flamméché de nombreuses taches longitudinales noires qui descendent jusque sur le haut de l'abdomen; bas de l'abdomen et sous-caudales d'un blanc un peu teinté de jaunâtre; sus-caudales d'un brun cendré; queue brunâtre très-légèrement lisérée de grisâtre; les pieds sont d'un jaune rougeâtre; l'iris est noirâtre; la taille est d'environ 15 centimètres.

La femelle a la tête et le dessus du cou gris-brun; les plumes du dessus du corps, du manteau et des ailes grisâtres et bordées de jaunâtre; tout le dessous du corps d'un blanchâtre sale avec des taches brunâtres peu prononcées à la poitrine; les flancs, d'un blan-

châtre lavé de cendré et de roussâtre sont maculés de flammèches brunâtres; le bec brunâtre en dessus est jaunâtre en dessous et à la pointe.

En automne, le mâle a les plumes de la région parotique lavées de cendré ainsi que celles du cou et de la poitrine, et le bec d'un brun jaunâtre.

Les jeunes ressemblent à la femelle, mais leurs teintes sont plus pâles et ils ont les commissures du bec jaunes et saillantes.

On rencontre chez cette espèce comme chez les précédentes des variétés blanches, isabelles, etc.

Le Moineau espagnol est en Algérie extrêmement commun. Il niche sur les arbres et jamais dans les maisons; son nid, plus artistement construit que celui du Moineau domestique, se compose de tiges d'herbes et de fibrilles soigneusement entrelacées; il n'est pas rare de rencontrer sur le même arbre une trentaine de nids de ces Oiseaux; c'est seulement à partir du mois de mai que les Moineaux espagnols commencent à vaquer aux soins de la reproduction et c'est alors qu'on voit arriver dans des localités, où précédemment on n'en apercevait que quelques rares individus, d'innombrables quantités de ces Oiseaux; près d'Ameur-el-Aïn, j'ai vu une meule de foin disparaître en quelques heures, enlevée brin à brin par des Moineaux espagnols qui étaient venus envahir tous les arbres de cette localité. Dans la plaine du Chélif, où les *Aquila rapax* et *Bonellii* se reproduisent, nous avons souvent trouvé sur des grands arbres, où ces Accipitres avaient établi leur aire, une vingtaine de nids de *P. salicicola;* ces derniers étaient placés à l'enfourchure des branches servant de base au nid de l'Aigle et semblaient s'être ainsi placés sous sa protection; il est de fait que les Aigles n'exerçaient aucune déprédation dans les nids des Moineaux et que leur nombreuse progéniture y prospérait à merveille.

La ponte du Moineau espagnol est habituellement de six œufs oblongs, d'un blanc légèrement verdâtre, semé de taches et de points bruns et noirâtres plus rapprochés au gros bout où, le plus souvent, ils forment une couronne; leur grand diamètre est d'environ 21 millimètres, le petit de 15 à 16 millimètres.

La nourriture du Moineau espagnol consiste principalement en Graines, Fruits et Insectes, et ce n'est pas seulement à l'époque des nichées qu'il fait une guerre acharnée à ces derniers, ainsi que nous avons pu nous en convaincre, non pas seulement en préparant ses dépouilles, mais en maintes circonstances, dont nous ne citerons que la suivante. Vers la fin du mois de décembre, de nombreux sacs de blé avaient été déposés sur le quai pour être embarqués, ils attirèrent une nuée de Moineaux qui les envahirent presque aussitôt. Les gardiens, supposant que ces Oiseaux pillaient les grains, s'efforçaient de les mettre en fuite, lorsque nous leur fîmes remarquer des myriades de Charançons, qui recouvraient les sacs et que les Moineaux picoraient; ils reconnurent bientôt que, si ces Oiseaux avaient enlevé quelques grains, ce n'était qu'une bien petite rémunération du service rendu par eux, car une fois les sacs embarqués, l'emplacement qu'ils avaient occupé était recouvert d'une épaisse couche de Charançons, et les Moineaux ne disparurent qu'après l'entière destruction de ces pernicieux Insectes! Pourtant de peu s'en était fallu qu'ils n'eussent payé de la vie leur bienfaisante intervention!

M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*, a dit à propos du *Passer salicicola :* « C'est la seule espèce de Moineau observée jusqu'ici en Algérie, et elle y est très-répandue.

Selon M. Blith, elle est identique avec la race de l'Afghanistan. Voy. *J. asiat. soc. Bengal.* (1849), Cat. mus. Calcutta. » (Malh., *Faun. ornith. de l'Alg.*, p. 20.)

64. Moineau à poitrine rousse — *Passer rufipectus.*

Passer rufipectus, Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 509, sp. 12, et *Catal. Parzud.* (1856), Append. pour les Ois. de l'Alg. p. 18, sp. 13.

Nous n'avons été à même d'examiner que deux seuls exemplaires de cet Oiseau qui nous semble être peu commun en Algérie et qui diffère particulièrement du Moineau espagnol par sa poitrine d'un beau roux marron et les flammèches de ses flancs qui sont d'un brun roux. Divers auteurs ne l'ont considéré que comme une variété du *Passer salicicola*, quelques-uns comme un hybride; le prince Ch. Bonaparte, dans son *Conspectus avium*, l'inscrit comme espèce distincte et en donne la diagnose suivante : « *Passer rufipectus*, Bp. (*Fringilla Hispanio-* « *lensis ex Ægypto, auct.*) Exped. Egypt. tab. 5.7.? ex Ægypto, medius quasi inter *P. Italiæ* et « salicicolam! *sed dorso pure* castaneo, postice tantum maculato; et pectore (*gutture nigro*) castaneo undulato; superciliis albis, angustissimis. (Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 509, sp. 12.)

C'est seulement à titre de renseignement que nous indiquerons l'espèce ou variété suivante :

Passer arboreus, Rupp. var. *A. castanæus*, P. Wurt, *Catal. Parzud.* (1856), Appendix pour les Oiseaux de l'Algérie, p. 18, sp. 14.

N'ayant point jusqu'ici rencontré cet Oiseau en Algérie, nous nous bornerons à transcrire les quelques lignes que le prince Ch. Bonap. a consacrés au *P. arboreus* dans son *Conspectus avium.*

« *Passer arboreus*, Licht. (*Domesticus ex Afr. or.*, Rüpp.) Mus. Berol. Lugd. et Paris. ex « Sennaar. *A. P. domestico*, vix distinctus genis albis, *nec cinereis;* rostro graciliore; colo- « ribus vegetioribus. » (Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 510, sp. 13.)

Quelques personnes nous ont affirmé avoir tué cet Oiseau en Algérie, mais nous étant imposé la loi de ne comprendre dans cet ouvrage que les espèces dont nous aurions nous-même constaté la présence en ce pays, nous nous abstiendrons jusqu'à plus ample informé d'entrer dans d'autres détails sur cet Oiseau.

Genre Friquet — *Pyrgita*, Cuvier.

65. Friquet vulgaire — *Pyrgita montana.*

Pyrgita montana, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 31, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 3, sp. 78; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 54, sp. 62.

Passer montana, ALDROV. *Ornith.* (1637), p. 560; — CH. BONAP. *Consp. av.* (1850), p. 508, sp. 1.

Passer campestris, BRISSON, *Ornith.* (1760), tom. III, p. 82, sp. 3.

Fringilla montana, LINN. *Syst. nat.* 12e édit. (1786), tom. I, p. 324; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 925; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 432; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 158; — TEMM. *Man. d'hist. nat.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 354; — VIEILLOT. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XII, p. 196, et *Faun. Fr.* p. 72; — CUV. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 408; — LESSON, *Man. d'Ornith.* (1831), p. 439; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 243.

Loxia hamburgia, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 854, sp. 68.

Passer montanus, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXIX; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXIV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 211, sp. 86.

Le Friquet, BUFFON, pl. enlum. 267.

NAUMANN, *Vög. Deutschl.* tab. 116.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 83.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 184, fig. 2.

Vulgairement : le FRIQUET, le MOINEAU FRIQUET, le MOINEAU DES BOIS; n'est pas distingué, par les Arabes, des autres Moineaux pour lesquels ils n'ont qu'une seule appellation, ZAOUCH.

Le Friquet vulgaire a le bec noir; le sommet de la tête, l'occiput et une partie de la nuque de couleur baie; la région parotique et les côtés du cou sont blancs; les lorums et les plumes de l'orifice de l'oreille noirs; le bas de la nuque, le haut du dos et les scapulaires sont d'un roux marron, tacheté longitudinalement de noir; les ailes, de la couleur du dos, sont traversées par deux petites bandes blanches, la première, qui est la plus large, est surmontée d'une ligne noire; les rémiges noirâtres sont bordées de roux en dehors; le bas du dos et les sus-caudales sont d'un cendré rougeâtre avec une teinte brune sur la partie moyenne de ces dernières; la queue brune est très-faiblement lisérée de roussâtre; la gorge et le devant du cou sont noirs; le dessous du corps est blanchâtre lavé de brunâtre sur les flancs et les sous-caudales; les pieds sont d'un gris jaunâtre; l'iris est brun; la taille est d'environ 13 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par des teintes plus pâles; le noir du cou moins étendu, et le collier blanc qui est moins apparent; les jeunes ressemblent à la femelle.

Le Friquet présente quelquefois des variétés accidentelles, blanches, isabelles, ou variées de ces deux couleurs.

C'est sur l'identité de livrée qui existe chez les individus d'âges divers, que les auteurs ont établi le caractère différentiel des Friquets d'avec les Moineaux, sur lequel repose le genre Pyrgita de Cuvier.

Le Friquet est assez rare en Algérie, et il se rapproche rarement des lieux habités, il se tient de préférence dans les champs ou sur la lisière des bois; on en rencontre parfois en hiver quelques individus mêlés aux bandes de Pinsons ou de Bruants, en compagnie desquels il recherche les Insectes, les Baies et les Graines dont il fait sa principale nourriture.

Cet Oiseau établit son nid dans les trous ou sur les branches des arbres; ses œufs, au nombre de cinq à six, sont plus petits et moins allongés que ceux des Moineaux, ils sont polis

et lustrés, et leur couleur varie du gris pâle au brun clair ou au brun foncé avec une multitude de petites taches ou de stries violâtres ou noirâtres.

D'un naturel plus farouche que celui des Moineaux, le Friquet vulgaire s'apprivoise cependant facilement et conserve en captivité la vivacité, la gaieté et la gentillesse qui le caractérisent. En liberté, il est sans cesse en mouvement et on le voit continuellement tourner, frétiller, hausser et baisser la queue; lorsqu'il est perché sur un arbre ou sur un buisson, il y saute de branche en branche en criant et piaillant; son chant est insignifiant, mais n'a heureusement pas de rapport avec les criailleries désagréables des Moineaux; son vol est toujours rapide et son activité incessante. Cet Oiseau semble fuir le séjour et la rencontre des Moineaux, probablement parce que ces derniers sont plus robustes et plus méchants que lui.

Nous avons rencontré le Friquet plus particulièrement dans la province d'Alger que dans les autres parties de l'Algérie, celui qui fait partie des collections de notre Exposition permanente a été capturé dans les environs de Milianah.

Genre Corospiza — *Corospiza,* Ch. Bonap.

66. Corospiza du désert — *Corospiza simplex.*

Corospiza simplex, Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 511; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 55, sp. 63.

Fringilla simplex, Licht. nec Swains.

Pyrgita simplex, Lesson.

Pyrrhulauda simplex, Gray.

Passer simplex, Ch. Bonap. nec Gr.

Temm. et Laug. pl. col. 358, fig. 1, mâle, fig. 2, fem.

Vulgairement Moineau du désert ou Friquet des palmiers.

Le Corospiza du désert a le bec bombé, incliné à la pointe et à bords rentrants; les mandibules, blanches à leur base, sont d'un brunâtre clair sur les côtés et à la pointe; le mâle a le dessus de la tête et du corps d'un joli grisâtre très-clair légèrement lavé d'isabelle; l'espace entre le bec et l'œil, l'orifice de l'oreille, la gorge et le devant du cou sont d'un noir profond; les ailes, dont les deuxième et troisième rémiges sont les plus longues, sont d'un blanc teinté d'isabelle et traversées par une bande brune surmontée d'une bande d'un blanc pur; les petites tectrices alaires sont brunes; les rémiges et les grandes scapulaires également brunes sont largement bordées d'un blanchâtre teinté d'isabelle; les côtés du cou et de la gorge sont d'un blanc pur; les flancs, l'abdomen, le croupion, les sus et les sous-caudales sont d'un joli blanchâtre glacé d'une nuance isabelle très-pâle; la queue

longue et très-peu échancrée, a toutes ses pennes d'un brunâtre plus foncé vers leur extrémité; les plus externes sont lisérées de blanc, et toutes les autres de blanchâtre isabelle: les tarses sont longs et jaunâtres ainsi que les pieds; l'iris est noir; la taille est d'environ 14 centimètres.

La femelle est entièrement d'une jolie nuance isabelle excessivement douce à l'œil, avec la gorge blanche; les rémiges et les rectrices sont, comme chez le mâle, brunes et bordées d'isabelle très-pâle; les pieds sont couleur de chair.

Les jeunes ressemblent à la femelle.

Ce joli Oiseau, dont rien n'égale la gentillesse et la vivacité, ne se rencontre guère en Algérie que dans le M'zab et il y niche sur les palmiers; son nid est composé de fibrilles, d'herbes fines, de poils et de plumes; sa ponte est de quatre œufs d'un blanc légèrement azuré, parsemé de petites taches peu nombreuses, grisâtres ou brunâtres, qui forment parfois une espèce de couronne au gros bout.

La nourriture du Corospiza consiste en Insectes, Graines et Fruits, particulièrement en Dattes, dont il est très-friand; on rencontre rarement ces Oiseaux en troupes nombreuses, mais seulement en petits groupes de cinq à six individus; leur vol est rapide et serré, et, quand arrive le soir, ils se tiennent très-rapprochés les uns des autres sur les branches des palmiers.

La jolie couleur, si caractéristique de cet Oiseau, le fait reconnaître tout d'abord pour un habitant du Sahara; sa livrée est en harmonie si parfaite avec la coloration du sol, que, sans la grande vivacité de ses mouvements, il serait difficile de l'en distinguer.

C'est près de Gardheia que nous avons capturé le beau mâle adulte qui fait partie des collections zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger, et sur lequel a été établie la description qui précède.

Le prince Ch. Bonap. *Conspect. av.* (1850), p. 511, donne de cet Oiseau la diagnose suivante : « Cinereo-isabellina ; subtus albicans; remigibus, rectribusque fuscis isabellino-limbatis ; mandibula basi alba.

« *Mas* vitta oculari et gutture medio nigris; genis albicantibus.

« *Fœm.* Rufo-isabellina, gutture albo.

« Ex Afr. or. Nubia. »

Le *Corospiza simplex* n'avait pas encore, que nous sachions, été rencontré en Algérie, lorsque nous le capturâmes dans les Oasis du M'zab, en 1856; ni M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique*, ni aucun des auteurs qui se sont occupés de l'histoire naturelle de ce pays, ne l'avaient mentionné dans leurs catalogues, et M. le docteur Tristram, auquel je fus heureux de pouvoir en offrir un bel exemplaire, l'a infructueusement cherché pendant l'exploration qu'il a effectuée, en 1857, dans le sud des provinces d'Alger et de Constantine.

SOUS-FAMILLE DES FRINGILLINÉS

FRINGILLINÆ.

Genre Gros-Bec — *Coccothraustes,* Brisson.

67. Gros-Bec vulgaire — *Coccothraustes vulgaris.*

Coccothraustes vulgaris, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. III, p. 219; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* tom. XIII (1818), p. 519, et *Faun. Fr.* p. 67; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 30, *Rev. crit. de l'Ornith. Eur. de M. le Dr Degland* (1850), p. 166, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 3, sp. 80; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLII; — Schleg. *Rev. crit. des. Ois. d'Eur.* (1844), p. LXV; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 196, sp. 80; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 55, sp. 64.

Loxia coccothraustes, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 299; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 844; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 371; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p, 143.

Fringilla coccothraustes, Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 344; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), p. 240.

Coccothraustes Europeus, Selby, *Brit. Ornith.* (1833).

Coccothraustes deformis, Kock.

Coccothraustes atrigularis, Macgill.

Le Gros-bec, Buff. pl. enlum. 99 et 100.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 75 et 76.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 199.

Vulgairement le Gros-bec, le Pinson royal.

Le Gros-bec vulgaire est surtout remarquable par les énormes proportions de son bec, qui est presque aussi gros que sa tête, bombé, épais, pointu et à mandibules supérieures entamant les plumes du front; les narines sont basales, petites, rondes et en partie cachées par les plumes frontales; le mâle a le dessus et les côtés de la tête d'un marron assez clair en devant et foncé en arrière, avec le capistrum, les lorums et la gorge d'un beau noir; une espèce de collier d'un gris cendré entoure le cou, mais en se rétrécissant beaucoup en devant au-dessous de la gorge; le dessus du corps est d'un brun roux foncé; les ailes moyennes pointues et dont les trois premières rémiges sont les plus longues sont traversées sur le haut par une bande longitudinale blanche; les rémiges secondaires les plus rapprochées du corps sont noires, à reflets violacés et coupées carrément à leur extrémité; les quatre premières rémiges entières sont noires avec une tache blanche assez étendue sur les barbes internes; les petites couvertures sont d'un roux noirâtre; le croupion est d'un brun roux marron; la poitrine et les flancs sont d'un roux vineux; le bas-ventre et les sous-caudales

sont d'un blanc pur et les sus-caudales rousses; la queue est courte, noire et terminée par une tache blanche qui se prolonge sur les barbes internes des pennes, à l'exception des médianes, qui sont d'un brun roux et terminées de blanc; les tarses sont courts; le doigt médian et l'externe sont unis à leur base par une membrane; les pieds sont couleur de chair; l'iris est rougeâtre; le bec, d'un noir ardoisé en été, est d'un gris jaunâtre en hiver; le corps est robuste et ramassé; la taille a environ 17 centimètres.

La femelle a les couleurs moins vives que le mâle et davantage de gris dans la livrée; les sous-caudales, les barbes externes des rémiges primaires et les rémiges les plus rapprochées du corps sont d'un gris cendré; le blanc des ailes est teinté de gris; le bec est d'un brun grisâtre et ne présente jamais l'apparence nacrée qui se remarque sur celui du mâle.

Les jeunes, avant la première mue, ont le dessus de la tête varié de teintes jaunes, toutes les parties inférieures sont d'un blanchâtre sale tacheté de brun; la gorge est jaunâtre; le bec est d'un brun blanchâtre avec sa pointe d'une teinte plus foncée.

On trouve quelques variétés accidentelles, blanches, jaunâtres, ou variées de ces deux couleurs.

Le Gros-bec vulgaire se rencontre particulièrement en Algérie pendant l'hiver, et ce n'est qu'accidentellement qu'il se reproduit en ce pays où ses migrations sont fort irrégulières; sa nourriture principale consiste en Baies, Semences et Fruits à noyau, qu'il casse facilement avec son bec robuste; mais dans son jeune âge, les parents le nourrissent avec des Chenilles et des Insectes; ils lui dégorgent aussi des Graines et des Semences, après les avoir laissé macérer et réduire en pâte dans leur jabot. Cet Oiseau se plaît particulièrement dans les forêts de pins et de sapins, dont il mange les fruits et les bourgeons, ce qui donne à sa chair un goût d'amertume tout particulier; son nid, construit avec art et qu'il place habituellement sur les plus hautes branches des arbres de la forêt, est composé de brins de bois sec entrelacés avec des racines et garni à l'intérieur de mousse et de lichen; ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont un peu allongés et d'un blanc grisâtre ou d'un gris sombre et parsemés de raies, de taches et de points bruns et noirâtres; leur grand diamètre est d'environ 25 millimètres, le petit de 16 à 17 millimètres.

La grosse tête, le formidable bec, la taille courte et ramassée de cet Oiseau, ainsi que la singulière disposition de ses rémiges secondaires, coupées carrément, reflétantes et comme gaufrées, lui donnent un aspect étrange et fort remarquable; il n'est guère recherché qu'à cause de son joli plumage, car son chant est sans agrément, et son cri, qu'il fait entendre en volant ou lorsqu'il se pose sur l'extrémité de quelque arbre élevé, ressemble au grincement d'une lime, et peut se rendre par la syllabe *zir, zir,* plusieurs fois répétée. Son naturel est doux, silencieux et peu défiant: susceptible d'une certaine éducation, il serait un des plus agréables hôtes de nos volières, s'il était possible de l'y conserver en compagnie d'autres Oiseaux; mais, sujet par moments à de singuliers accès de fureur, il est dangereux de le laisser en contact soit avec des individus d'espèces différentes, soit même avec ceux de sa propre espèce, car des luttes sanglantes s'en suivraient, ce qui force à le tenir isolé.

M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*, n'a point mentionné cet Oiseau, que nous avons rencontré dans les trois provinces et dont quelques individus sont chaque année capturés par des oiseleurs dans les environs d'Alger.

Genre Pinson — *Fringilla,* Linn.

68. Pinson des montagnes — *Fringilla montifringilla.*

Fringilla montifringilla, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 318; — Brisson, *Ornith.* tom. III, p. 155, — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 902; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 439; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 151; — Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 360; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XII, p. 226, et *Faun. Fr.* p. 74; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 409; — Lesson, *Man. d'Ornith.* (1831), p. 440; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 31, et *Consp. av.* (1850), p. 507, sp. 1; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLII; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 244; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXI; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 219, sp. 88; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 55, sp. 65.

Fringilla flammea, Beseke, *Vög. Curl.* p. 79.

Le Pinson d'Ardennes, Buff. pl. enlum. 54, fig. 2.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 87, fig. 1 et 2, et pl. 88.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 188.

Vulgairement Pinson de montagne ou Pinson des Ardennes — sans dénomination spécifique chez les Arabes.

Le Pinson des montagnes a le bec assez allongé, conique, fort et presque droit, les bords des mandibules sont infléchis en dedans, d'un bleu noirâtre en été, le bec devient jaunâtre en automne, mais en toutes saisons, la pointe en est noire; les narines sont arrondies et cachées par les plumes du front; la tête, les joues, les côtés et le dessus du cou ainsi que les parties supérieures du corps sont d'un noir de jais, à reflets bleuâtres; les ailes sont allongées et traversées par une bande blanchâtre, les trois premières rémiges sont entièrement noires, les autres sont noires également, mais bordées de jaunâtre; les petites couvertures alaires sont blanches; les scapulaires sont d'un jaune orangé, ainsi que le haut des ailes; le croupion est d'un blanc pur; les sus-caudales sont noires; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un roux tirant sur l'orangé; l'abdomen, les sous-caudales et les flancs sont d'un blanc un peu lavé de roussâtre avec quelques taches ou lunules noirâtres sur ces derniers; la queue, qui est noire, longue et fourchue, a la rectrice la plus externe de chaque côté blanche dans ses deux tiers supérieurs, et noire sur le surplus de son étendue et sur les barbes internes; les tarses sont médiocres et les ongles comprimés, celui du pouce est plus court que ce doigt, les pieds sont d'un brun olivâtre pâle; l'iris est brun; la taille est d'environ 18 centimètres.

En hiver, l'extrémité des plumes a une bordure roussâtre qui disparaît à l'approche du printemps.

La femelle a la tête, le dessus du cou et toutes les parties supérieures du corps d'un brun cendré roussâtre, une bande noire descend des yeux sur les côtés et le derrière du cou et encadre l'occiput; les joues et les côtés du cou sont d'un brun cendré clair; le dessous du corps est d'un roux orangé plus pâle et plus terne que chez le mâle; ainsi que les ailes, les flancs sont sans taches.

Les jeunes ressemblent à la femelle et n'ont pas de bande blanche sur les ailes; leur bec est brun; ils prennent de très-bonne heure leur robe d'hiver et ont alors toutes les plumes bordées de roussâtre.

On rencontre des variétés accidentelles, blanchâtres, jaunâtres, noirâtres ou maculées de blanchâtre et de nuances citrines.

Le Pinson des montagnes, qui habite en été les régions septentrionales de l'Europe, arrive en Algérie dès le commencement de l'hiver; son naturel est peu méfiant, et il se laisse assez facilement approcher; il disparaît habituellement de ce pays au commencement de février et c'est par petites troupes serrées que voyagent ces Oiseaux; lorsqu'ils se posent, ils se rapprochent le plus possible les uns des autres; ils se réunissent parfois à d'autres Fringillés; leur vol est rapide et serré, et ils se groupent souvent sur le même arbre pour y passer la nuit. En cherchant leur nourriture dans les champs, ils se livrent à peu près à la même manœuvre que les Pigeons. Leurs évolutions alors sont continuelles, et si quelques-uns se portent en avant, ils sont aussitôt suivis par toute la troupe; les derniers s'efforçant toujours de se placer en tête de la bande. En captivité, on les nourrit avec une grande facilité de différentes graines; mais ils se montrent particulièrement friands de Faînes et d'Insectes; ils ne semblent pas beaucoup regretter leur liberté, et deviennent assez familiers; ils s'approprient même très-rapidement le ramage des autres Oiseaux avec lesquels ils sont placés. En liberté, leurs allures et leur chant ont quelque analogie avec ceux du Soulcie vulgaire; ils répètent de temps à autre en volant, un petit cri monotone et assez doux; lorsqu'ils sont à terre, ils font entendre, à voix basse, une espèce de piaulement, et il est supposable qu'ils ont un chant particulier dans la saison des amours. Leur chair est un peu amère, mais meilleure que celle du Pinson vulgaire. Belon dit que ces Oiseaux se défendent jusqu'à la dernière extrémité, en pinçant fortement leurs adversaires avec leur bec qui est très-fort.

Les auteurs s'accordent à dire que les Pinsons des montagnes choisissent, pour nicher, les parties les plus touffues des sapins et des autres arbres résineux, que leur nid est formé, à l'extérieur, avec la longue mousse de ces arbres, et garni, à l'intérieur, de laine, de plumes, etc.; que les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un blanc grisâtre, nuancé de verdâtre et varié de taches irrégulières brunes, qui forment une couronne au gros bout; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 15 à 16 millimètres.

Les individus qui font partie des collections de notre Musée, ont été capturés près d'Alger et de Milianah.

69. Pinson vulgaire — *Fringilla cœlebs.*

Fringilla cœlebs, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 318; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 901; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 437; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 150; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 357; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XII, p. 221, et *Faun. Fr.* p. 73; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 409; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 440; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 31, et *Consp. av.* (1850), p. 507, sp. 2; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 216, sp. 88.

Fringilla, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. III, p. 148.

Le Pinson, Buff. pl. enlum. 54, fig. 1.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 85 et 86.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 187.

Vulgairement le Pinson, le Gros-bec pinson, sans dénomination spéciale chez les Arabes algériens.

Le Pinson vulgaire a le bec bleuâtre; le front noir; le dessus de la tête, le derrière et les côtés du cou sont d'un bleu cendré pur, qui s'étend en avant vers la poitrine en forme de demi-collier; le dessus du dos et les scapulaires sont d'un roux châtain, un peu lavé d'olivâtre; les ailes, de moyenne longueur, sont noires et traversées par deux bandes blanches; toutes les rémiges sont finement lisérées de blanchâtre ou de jaunâtre; la région des yeux et des oreilles, les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine et l'abdomen sont d'un roux vineux; le bas-ventre et les sous-caudales sont blancs; le croupion et les sus-caudales sont d'un vert un peu teinté d'olivâtre; la queue est noire avec de grandes taches blanches aux deux pennes extérieures, et parfois une petite tache sur la troisième; les pieds sont brunâtres; l'iris est brun; la taille est d'environ 17 centimètres.

La femelle a le dessus et les côtés de la tête d'un gris brunâtre; le dessus du corps et les scapulaires sont d'un gris olivâtre; les bandes de l'aile sont moins étendues et d'un blanc moins pur que chez le mâle; tout le dessous du corps est d'un gris blanchâtre plus foncé sur la gorge et la poitrine que sur l'abdomen; le bec, les pieds et l'iris sont brunâtres.

En automne, le mâle et la femelle ont des teintes moins pures, les plumes sont bordées de grisâtre, bordure qui disparaît à mesure que l'on approche du printemps, par l'usure des plumes appelée *mue ruptile*.

Les jeunes ressemblent à la femelle; mais, dès la fin de l'été, les mâles prennent le plumage des adultes, et au printemps suivant il est difficile de les distinguer des vieux.

On rencontre des variétés plus ou moins grises, blafardes ou tapirées.

Le Pinson vulgaire, que nous n'avions pas encore rencontré en Algérie lorsque nous publiâmes le catalogue des Oiseaux de ce pays, est une espèce de plus à ajouter à celles qui nous visitent accidentellement; car, presque toutes les années, au passage d'automne, quelques Pinsons vulgaires se trouvent parmi les bandes de Bruants, de Verdiers et autres Fringillidés, qui fuient les rigueurs de l'hiver européen. En décembre 1859, plusieurs de ces Oiseaux furent pris aux gluaux, près d'Alger et dans les orangeries de Sidi-Moussa.

En Europe, où le Pinson vulgaire est fort répandu, c'est dès la fin de septembre qu'il commence à effectuer ses migrations; ne formant jamais des troupes nombreuses et compactes comme celles des Moineaux, les Pinsons volent, au contraire, un peu éloignés les uns des autres et à la file, ne prenant leur essor que successivement et en poussant un petit cri d'appel. Leur vol, qui est saccadé, s'effectue par élans répétés; leur nourriture ordinaire consiste en menues graines; telles que Navette, Lin, Salade, Moutarde, Millet; ils mangent aussi des Insectes, des Graines de chanvre et des Semences de sapin, qu'ils savent très-bien dépouiller de leur péricarpe, au moyen de leur bec, qui est fort et tranchant; une habitude particulière aux Pinsons, c'est qu'ils marchent bien plus souvent qu'ils ne sautent, et qu'en marchant ils relèvent fréquemment les plumes de leur front, en forme de huppe.

La gaieté du Pinson a donné lieu au proverbe si connu, *Gai comme un Pinson;* de tous

les granivores, les Pinsons sont les premiers qui entrent en amour, et souvent les mâles se livrent des combats pour la possession des femelles ; une fois appariés, les couples s'occupent de la construction du nid, qu'ils placent sur des arbres, dans les bois ou les vergers, à une hauteur médiocre, et qui artistement construit en forme de coupe, est composé en dehors de mousses et de lichens et garni à l'intérieur de laine, de crins, de plumes et de toiles d'araignées; la femelle y dépose quatre ou cinq œufs d'un bleuâtre clair ou d'un blanc grisâtre, avec des taches brunâtres ou d'un rouge brique pâle ; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 15 à 16 millimètres. Les petits naissent au bout de quinze jours d'incubation, pendant lesquels le mâle se tient près du nid; la nourriture des jeunes consiste en Insectes, Chenilles et petites graines que le père et la mère leur apportent tour à tour après leur avoir fait subir un commencement de décomposition dans leur jabot. Ces Oiseaux feraient, dit-on, deux pontes par an.

Le chant du Pinson se compose, selon Frisch, de sept notes différentes en descendant et d'une finale de deux autres notes; ce chant, qui est éclatant et sonore, se termine par une roulade et est répété par l'Oiseau à des intervalles à peu près égaux. Le docteur Degland dit « que, dans les environs de Lille, il existe des amateurs passionnés pour cette espèce et que la gloire d'avoir le Pinson qui chante le plus souvent, n'est comparable qu'à celle d'avoir le coq le plus terrible dans les combats; il ajoute que, dans une lutte de Pinsons qui eut lieu à Tournay en 1846, trois de ces Oiseaux se firent entendre 1,118 fois en une heure; l'un 420 fois, un autre 368 fois et le troisième 330, et que pour les rendre moins distraits, à cette fin qu'ils répètent plus souvent leur chant favori, on a la cruelle habitude de les priver de la vue. »

En Provence, c'est surtout pour servir d'appeau que les chasseurs, au poste, recherchent cet Oiseau, et pour en obtenir tout le service qu'ils en attendent, après les avoir habitués à prendre leur nourriture dans l'obscurité, ils les aveuglent en réunissant les deux paupières et en en cicatrisant les bords au moyen d'un fil de métal rougi au feu.

M. de Selys-Longchamps dit qu'en Belgique on réunit des Pinsons les jours de fête sur les places publiques pour comparer leur chant, et que parfois l'émulation et la jalousie de ces Oiseaux est tellement excitée, que beaucoup d'entre eux s'égosillent et perdent la voix; dans ce cas, leur impitoyable propriétaire les étrangle séance tenante.

M. Toussenel, dans son *Ornithologie passionnelle*, dit, à propos de cet Oiseau :

« Le Pinson est un Oiseau éminemment cauteleux, qui ne saurait se passer de la société ni des applaudissements de l'homme, mais qui sait parfaitement que tout n'est pas profit dans ses relations. De là, sa défiance légitime.Aucune femelle d'Oiseaux ne fabrique un nid avec plus d'art que la Pinsonne et surtout ne s'entend à le cacher comme elle. Ce nid est un chef-d'œuvre d'élégance et de dextérité... Mais il ne lui suffit pas, à elle, que sa progéniture adorée repose sur la couche la plus molle, dans le berceau le plus splendide! Sa tendresse maternelle a besoin de lui assurer la sécurité, avant tout. Dans ce but, l'ingénieuse femelle commence par choisir, pour emplacement de la bâtisse, quelque enfourchure de maîtresse branche, sur un pommier moussu, un poirier ou un chêne. Elle en pose les assises dans la concavité du lieu, et à mesure que la bâtisse s'élève, elle en couvre la muraille extérieure d'un placage de mousse jaunâtre ou de lichen argenté, qu'elle détache du tronc même de l'arbre où elle a établi ses pénates. Elle pratique cette soudure de l'écorce du nid et de celle

de la tige avec tant d'habileté, et elle donne si bien aux deux surfaces, par cet ajustement, le cachet du même âge, qu'il est presque impossible de ne pas voir dans l'une la continuation de l'autre. »

70. Pinson d'Afrique — *Fringilla spodiogena.*

Fringilla spodiogena, Ch. Bonap. *Rev. zoolog.* (1841), p. 146, sp. 2; *Consp. av.* (1850), p. 507, sp. 3, et *Catal. Parzud.* append. pour les Ois. de l'Alg. p. 18, sp. 15; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 20; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 55, sp. 66.

Fringilla Africana, Levaillant jun. *Explor. scient. de l'Alg.* Atl. pl. 7, fig. 1, le mâle, fig. 2, la fem.

Vulgairement Pinson d'Afrique ou Pinson aux joues grises.

L'Oiseau figuré pl. 7, assez commun en Algérie, où il semble être le représentant du *Fringilla cœlebs*, dont il a les mœurs, a le bec d'un blanc jaunâtre, un peu noirâtre à la pointe et plus fort, plus épais et plus allongé que celui de ce dernier; l'espèce qui nous occupe a le front noir; le dessus de la tête, les joues, la région des yeux et des oreilles, le dessus et les côtés du cou d'un joli gris de plomb; les paupières sont blanches et très-étroites; le dessus du dos, le croupion et les sus-caudales sont d'un vert olivâtre; les ailes sont brunes et portent deux bandes blanches, ainsi qu'un petit miroir de cette couleur, qui est formé par les quatrième, cinquième, sixième et septième rémiges qui sont blanches à leur base; les rémiges primaires noirâtres sont finement lisérées de blanc ou de jaunâtre en dehors; les secondaires sont frangées de blanchâtre; les petites couvertures alaires sont blanches; les moyennes et les grandes sont noires, bordées de blanc, et les scapulaires sont du même gris de plomb que la tête; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut de l'abdomen sont d'un joli roussâtre vineux ou rosé; le bas-ventre et les sous-caudales sont blancs; la queue a ses trois pennes les plus externes de chaque côté noires à leur base et blanches sur le surplus de leur étendue; elles portent sur l'extrémité de leur face externe, une longue tache noire; la quatrième est noire avec une tache blanche sur les barbes internes; la cinquième est d'un brun noir uniforme, ainsi que les deux médianes; les pieds et l'iris sont bruns; la taille est d'environ 16 centimètres.

La femelle a les parties supérieures nuancées de brun et d'olivâtre; les bandes de l'aile peu étendues et le dessous du corps d'un cendré un peu jaunâtre.

Les jeunes ressemblent à la femelle.

En automne, les adultes ont comme les jeunes, les plumes bordées de roussâtre, bordure que l'usure des plumes fait disparaître au printemps.

Comme son congénère d'Europe, le Pinson d'Afrique se nourrit de grains, d'Insectes et de Chenilles; son chant est aussi à peu près le même, mais un peu plus fort et plus rude; outre ce chant qu'il fait entendre dans la saison des amours, le mâle pousse, dans les moments de danger, un cri plaintif très-bref; en automne, le mâle et la femelle font entendre aussi un cri un peu aigu; ces Oiseaux aiment à nicher sur des arbres de moyenne éléva-

tion, sur lesquels ils placent un nid, construit avec autant d'art que celui du *F. cœlebs;* les œufs, au nombre de quatre, sont bleuâtres avec des taches brunâtres un peu rougeâtres sur leurs bords; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 15 millimètres.

Le Pinson d'Afrique est gai, insouciant et assez familier; il s'élève facilement en captivité et ne manque pas d'intelligence; la durée de sa vie est de sept à huit ans; sa chair n'est pas bonne et la chasse assidue qui lui est faite est plutôt en vue de le capturer vivant pour nos volières que pour en faire un aliment. Dieu merci, on ne s'est pas encore avisé, en Algérie, d'appliquer à cet ami du laboureur, à ce chantre des campagnes, qu'il égaye par son ramage, la barbare coutume pratiquée en France, et si le pauvre Oiseau perd souvent sa liberté, du moins il conserve la vue!

Le prince Ch. Bonaparte qui, le premier, a décrit le *Fringilla spodiogena*, dit à propos de cet Oiseau :

« *Fringilla spodiogenis.* — Capite genisque plumbeis, fronte nigra, macula superciliari « alba; dorso virescente; subtus pallide vinacea; remigibus secundariis, rectricibusque late- « ralibus utrinque quatuor fere omnino albis.

« Cette jolie espèce, qui habite la régence de Tunis, vers la limite Tripolitaine et notamment Sfax, appartient au genre *Fringilla* dans le sens le plus restreint que nous lui avons assigné. Sa taille est plus forte d'un huitième que le Pinson commun, dont elle diffère principalement par l'absence de roux sur les joues et sur le dos, et parce qu'elle porte beaucoup plus de blanc sur les ailes et sur la queue. Il est curieux de remarquer que les trois espèces normales de Pinson peuvent se distinguer par la couleur des joues. Ainsi, comme l'espèce dont nous parlons est le *Pinson aux joues grises* ou *plombées*, le Pinson commun pourrait s'appeler le *Pinson aux joues rousses*, et le Pinson d'Ardennes, le *Pinson aux joues noires.* Il est à remarquer aussi que ce dernier n'a de blanc qu'à la plume extérieure de la queue, tandis que le commun a les deux pennes extérieures blanches, et cette nouvelle espèce, les quatre de chaque côté; c'est-à-dire toutes, à l'exception des quatre du milieu. » (Note sur deux Oiseaux nouveaux du musée de Marseille, *Revue zool.* — 1841, p. 145 et suivantes.)

Contrairement à ce qui a été avancé par le célèbre auteur que nous venons de citer, la taille du *Fringilla spodiogena* est inférieure à celle du *F. cœlebs;* nous avons été à même de comparer un très-grand nombre de sujets, et nous n'avons jamais rencontré un Pinson d'Afrique, dont la taille dépassât celle du Pinson commun; ce dernier, au contraire, nous a toujours offert des dimensions un peu plus fortes que celles de son congénère, et nous sommes porté à croire que ce peut bien être par suite d'une faute d'impression que le mot *forte* aurait été substitué au mot *faible* dans la note insérée dans la *Revue.*

M. Malherbe, en inscrivant le *F. spodiogena*, dans son catalogue, ne l'accompagne d'aucune diagnose.

Genre Soulcie — *Petronia,* Kaup.

71. Soulcie vulgaire — *Petronia rupestris.*

Petronia rupestris, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 30, et *Consp. av.* (1850), p. 513, sp. 3; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 56, sp. 67.

Fringilla petronia, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 322; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 919; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 435; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 160; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 348; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XII, p. 236, et *Faun. Fr.* p. 70; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLII; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 241.

Passer sylvestris, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. III, p. 88.

Coccothraustes petronia, Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 413; — Lesson, *Man. d'Ornith.* (1831), p. 447.

Passer petronia, Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXV; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 213, sp. 87.

Le Moineau des bois ou *Soulcie,* Buff. pl. enlum. 225.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 79.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 86.

Vulgairement : le Soulcie des champs, le Gros-bec soulcie, le Moineau soulcie.

Le Soulcie vulgaire a le bec robuste, légèrement bombé, un peu incliné à la pointe et à bords mandibulaires rentrants; les narines sont basales et arrondies; le dessus de la tête est d'un blanc grisâtre avec deux bandes latérales d'un brun foncé; les yeux sont surmontés d'un sourcil blanchâtre qui se prolonge un peu en arrière; le dessus du corps est d'un brun cendré clair varié de taches longitudinales brunes et noirâtres avec la bordure des plumes d'une teinte plus claire; les ailes sont colorées comme le dessus du corps; les rémiges sont brunes et lisérées de gris roussâtre en dehors; les couvertures sont brunâtres et terminées de grisâtre; les scapulaires sont terminées de blanc; le croupion et les sus-caudales sont d'un cendré brun jaunâtre, plus clair sur le bord des plumes; les côtés de la tête et du cou sont d'un brunâtre clair; toutes les parties antérieures sont d'un blanc terne avec des taches grisâtres et brunâtres particulièrement sur les flancs et les sous-caudales; une tache d'un jaune vif occupe le devant du cou; la queue, large et arrondie, est brune et très-faiblement lisérée de roussâtre en dehors; chacune de ses pennes, à l'exception des deux médianes, est terminée par une tache blanche, arrondie, située sur les barbes internes; les pieds sont roussâtres; l'iris brun; le bec est brun en dessus et jaunâtre en dessous; la taille est d'environ 16 centimètres.

La femelle diffère à peine du mâle par la tache jaune du cou, un peu moins étendue, et les nuances un peu moins vives de sa livrée.

En automne, le mâle et la femelle présentent des teintes un peu plus rembrunies qu'en été, la bordure des plumes est plus étendue et de nuance moins pure.

Les jeunes n'ont pas la jolie tache jaune du cou, si remarquable chez les adultes.

En captivité, la tache jaune du cou et la bande sourcilière blanchâtre disparaissent souvent après la mue.

Le Soulcie est très-commun en Algérie, et on le rencontre particulièrement en hiver dans les plaines cultivées et dans les localités un peu montueuses et boisées; il forme alors des réunions très-nombreuses. Sa nourriture consiste principalement en graines, mais il mange aussi des fruits et des Insectes, et c'est habituellement en marchant, et non pas en sautillant comme le font les Moineaux, qu'il procède à sa recherche. Au printemps, beaucoup de ces Oiseaux viennent nicher sous les toits de nos habitations, et lorsque nous habitions Milianah, nous avons vu durant les mois de mai et de juin un grand nombre de Soulcies établir leurs nids sous les combles de la caserne, mais sans perdre pour cela la défiance qui est au fond de leur caractère farouche; jamais ils ne descendaient dans les cours, comme le faisaient les Moineaux et, aussitôt que les jeunes étaient en état de voler, ils disparaissaient ainsi que les parents, et jusqu'au printemps suivant aucun d'eux ne se montrait plus.

Les Soulcies nichent aussi dans le creux des arbres; les nids assez semblables à ceux des Moineaux sont composés de foin, de tiges de graminées, de crin, de laine et de beaucoup de plumes; la ponte est de quatre ou cinq œufs oblongs, blanchâtres et variés de taches allongées et irrégulières, brunes, noirâtres ou grisâtres, plus rapprochées au gros bout où elles forment souvent une sorte de couronne : leur grand diamètre est d'environ 24 millimètres; le petit de 14 à 15 millimètres. Ces Oiseaux ne font qu'une ponte par an et ne commencent à se livrer aux soins de la reproduction que dans le courant du mois de mai; leur vol est rapide et serré, et s'exécute en droite ligne jusqu'à ce que les individus cherchent à se poser; alors ils tournent en planant, puis finissent par s'abattre sur quelques branches où ils se tiennent très-serrés les uns contre les autres. Le cri d'appel que cet Oiseau fait entendre en volant a quelque analogie avec celui du Friquet, mais il est plus aigu et peut se rendre par la syllabe *gnée* plusieurs fois répétée; son ramage est une espèce de gazouillement continu entrecoupé de notes assez aiguës.

Le Soulcie vit très-bien en captivité, et, contrairement à ce que ferait supposer *a priori* son naturel défiant, il devient très-familier; nous en avons possédé qui ont niché dans une très-grande volière où ils vivaient en compagnie d'autres Fringilles.

M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*, n'a pas mentionné cet Oiseau qui est cependant sédentaire en ce pays où l'espèce est nombreuse.

Genre Verdier — *Chlorospiza*, Ch. Bonap.

72. Verdier ordinaire — *Chlorospiza chloris.*

Chlorospiza chloris, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 30, et *Consp. av.* (1850), p. 514, sp. 2; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 199, sp. 81; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 20; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 56, sp. 68.

Loxia chloris, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 304; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 853; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), p. 382.

Fringilla chloris, Illiger, *Prodrom. Syst. Mamm. et Av.* (1811), p. 222; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 342; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XII, p. 138, et *Faun. Fr.* p. 69; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLII; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 240; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXI.

Coccothraustes chloris, Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 413; — Lesson, *Man. d'Ornith.* (1831), p. 447.

Le Verdier, Buff. pl. enlum. 267, fig. 2.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 77 et 78.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 200.

Vulgairement le Verdier ou Verdon, sans dénomination spécifique chez les Arabes algériens.

Le Verdier a le bec fort, épais à sa base, un peu comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure un peu recourbée, pointue et plus longue que l'inférieure ; les narines sont arrondies, basales et cachées par les plumes du front; la tête, le dessus et les côtés du cou, le dos, les scapulaires et les petites couvertures des ailes sont d'un vert jaunâtre, ce qui, très-probablement, l'a fait nommer Verdier; la bande sourcilière est d'un jaune pur ; les ailes sont allongées et pointues ; les rémiges, dont la deuxième est la plus longue, sont noirâtres en dedans et jaunes en dehors ; les secondaires sont terminées par un liséré blanchâtre ; les moyennes couvertures alaires sont cendrées ainsi que les rémiges les plus rapprochées du corps, et leurs barbes internes sont d'un brun noirâtre ; la gorge, le milieu de l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaune pur; la poitrine est d'un jaune lavé d'olivâtre ; les flancs sont d'un cendré un peu brunâtre glacé de jaunâtre; le bas-ventre et les sous-caudales sont blancs; le croupion est d'un vert olive uniforme, la queue de longueur moyenne est fourchue; les rectrices latérales sont jaunes sur environ la moitié de leur étendue à partir de leur base, brunes sur le surplus de leur étendue et sur la tige, et finement lisérées de gris brunâtre; les médianes sont d'un brun noirâtre bordé d'olivâtre extérieurement et de grisâtre sur leur page interne et à leur extrémité ; les tarses sont médiocres et couleur de chair; le doigt médian est aussi long que le tarse; le bec est couleur de chair; l'iris est brun foncé; la taille est d'environ 15 centimètres.

La femelle est d'un brun cendré nuancé d'olivâtre sur toutes les parties supérieures du corps ; la gorge et le milieu de l'abdomen sont d'un vert jaunâtre ; le jaune des ailes et de la queue a moins d'étendue et n'est pas aussi vif de nuance que chez le mâle ; le bas-ventre et les sous-caudales sont d'un blanc nuancé de jaunâtre.

Les jeunes avant la première mue ont les parties supérieures d'un brun varié de verdâtre ; les parties inférieures sont grisâtres et jaunâtres flamméchées longitudinalement de brunâtre au centre des plumes, le jaune des ailes et de la queue est plus pâle que chez les adultes. Le bec, l'iris et les pieds sont bruns.

En automne et en hiver, le plumage des adultes est teinté de grisâtre ou de brunâtre.

On rencontre quelques variétés accidentelles plus ou moins blanchâtres, isabelles, ou maculées de blanc et de jaunâtre.

Le Verdier est très-répandu en Algérie où il est sédentaire ; il se plaît particulièrement

dans les endroits ombragés dont il recherche les arbres verts. Sa nourriture principale consiste en graines de toutes sortes, il mange aussi des pepins de raisins, des Insectes, des Sauterelles et semble très-friand des bourgeons des jeunes plantes; cet Oiseau niche indifféremment sur les arbres, les arbustes ou les buissons; c'est dès le mois d'avril que la femelle procède à l'érection du nid qui est construit avec assez d'art et composé extérieurement de paille, d'herbes sèches et de mousse; l'intérieur en est garni de laine, de poils et de plumes; la ponte est de quatre à cinq œufs d'un blanc un peu jaunâtre ou légèrement azuré avec de petites taches et des points rougeâtres, bruns ou fauves, plus rapprochés au gros bout : leur grand diamètre est d'environ 19 millimètres, le petit de 15 millimètres. Le mâle pendant toute la durée de l'incubation ne quitte les alentours du nid que pour aller à la recherche de sa nourriture et à celle de la femelle qu'il lui rapporte et lui dégorge comme le font les Pigeons; le père et la mère témoignent une très-grande affection à leurs petits et l'on voit souvent le mâle voltiger autour de l'arbre qui les récèle, s'élevant par petits bonds pour retomber au point de départ en battant des ailes et en faisant entendre son ramage plein de gaieté. Sa voix est douce et éclatante, et si, en liberté, il ne la fait entendre que dans la saison des amours, en captivité son ramage est continuel; aucun Oiseau ne s'habitue plus vite à la perte de sa liberté. Son naturel est si doux et si sociable, qu'il devient bientôt familier au point de venir manger dans la main, et s'il habite une volière assez vaste et qu'il trouve à sa portée des matériaux convenables; il y niche et s'y reproduit. Buffon dit qu'il apprend à prononcer quelques mots.

73. Verdier orangé — *Chlorospiza aurantii ventris.*

Chlorospiza aurantii ventris, Bp. *ex Cabanis Mus. Berol.*; — Ch. Bonap. *Comptes rendus de l'Acad. des Sciences* (1859), p. 916, et *Catal. Parzud.* Appendix pour les Oiseaux de l'Algérie (1856), p. 18.

C'est avec doute, nous devons l'avouer, que nous admettons cette espèce qui ne diffère de celle qui précède que par le jaune plus foncé et les teintes plus pures et plus éclatantes de sa livrée.

Le prince Ch. Bonaparte, dans les Comptes rendus de l'Acad. des sciences, séance du 19 décembre 1853, p. 916, s'exprime ainsi au sujet de cet Oiseau : « *Chlorospiza aurantii ventris.* « C'est un Verdier fort semblable au commun, mais suffisamment distinct pour en être séparé : Similis Chlorospizæ chlori, sed minor, rostro robustiore magis compresso, « colore vegetiore, abdomine medio aurantio-chromico. » Cabanis, *Mus. Berol.*

M. le docteur Jaubert, dans ses lettres sur l'ornithologie de la France méridionale, *Revue et Mag. de Zool.* (1855) p. 441, dit qu'il regrette que le prince se soit borné à citer Cabanis, sans dire de quelle source ce dernier tenait cet Oiseau; il ajoute qu'ayant obtenu de la province de Constantine (Algérie) des individus de cette espèce (qu'il considère comme distincte et qui lui semble y remplacer le Verdier commun), tandis qu'il l'a infructueusement cherchée en Provence, il regarde le *Chlorospiza aurantii ventris* comme un Oiseau d'Afrique désigné à tort comme se trouvant en Europe.

Nous avons capturé en Algérie des individus se rapportant exactement au type du Verdier commun des auteurs et d'autres que nous avons tout d'abord attribués au Verdier à ventre orangé, mais ayant aussi recueilli de nombreux sujets qui participaient de l'un et de l'autre de ces Oiseaux, nous n'aurions pas cru pouvoir les distinguer spécifiquement, surtout en considérant les mœurs, le genre de vie, la nourriture et le mode de nidification qui sont identiques, et reconnaissant qu'à mesure qu'on s'éloigne du littoral pour s'enfoncer dans le sud de l'Algérie, les nuances de cet Oiseau, que nous avons rencontré jusque dans le désert, deviennent de plus en plus nettes et tranchées.

Genre Tarin — *Chrysomitris,* Boie.

74. Tarin vulgaire — *Chrysomitris spinus.*

Chrysomitris spinus, Boie, *Isis* (1828), p. 322; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 33, et *Consp. av.* (1850), p. 515, sp. 2; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 56, sp. 69.

Fringilla spinus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 322; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 914; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 452; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 170; — Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 371; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XII, p. 171, et *Faun. Fran.* p. 80; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 411; — Lesson, *Man. d'Ornith.* (1831), p. 442; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLI; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 249; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XLIII.

Carduelis spinus, Stephens, *Gen. Zool.;* — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 247, sp. 92.

Le Tarin, Buff. pl. enlum. 485, fig. 3.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 95 et 96.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 197.

Vulgairement le Tarin, le gros bec Tarin, le Turin.

Le Tarin a le bec court, presque aussi haut que large à la base et comprimé à la pointe qui est mince et aiguë; les narines sont un peu recouvertes par les plumes du front, le dessus de la tête est d'un noir profond; le dessus du corps est d'un vert olivâtre, varié de noir et de cendré; les joues, les sourcils et le devant du cou sont d'un jaune citron; la gorge est d'un beau noir; les ailes, qui sont pointues, dépassent le milieu de la queue; toutes les rémiges, à l'exception des trois premières, sont largement tachées de jaune à leur base, et noires sur le surplus de leur étendue; les ailes sont brunes et variées de deux bandes transversales, l'une jaune et l'autre noire; la poitrine et l'abdomen sont d'un jaune nuancé d'olivâtre tacheté de brunâtre sur les flancs; le croupion est d'un jaune citron un peu lavé d'olivâtre; la queue, qui est large et échancrée, a sa moitié supérieure jaune et le reste brun; les tarses sont courts et grisâtres ainsi que les pieds; le bec est brun en dessus et à sa pointe, en dessous il est blanchâtre; l'iris est brun; la taille est d'environ 12 centimètres.

La femelle qui n'a point de noir à la gorge ni sur la tête, a toutes les parties supérieures d'un gris olivâtre avec des taches longitudinales noires; le jaune des ailes est moins vif et moins étendu que chez le mâle; le dessous du corps est blanc nuancé de jaune sur le cou, dont les côtés ainsi que les flancs sont variés de taches longitudinales noirâtres qui occupent le centre des plumes.

Les jeunes, avant la première mue, ressemblent à la femelle et ne prennent la livrée parfaite des adultes que la seconde année.

En automne et en hiver, le plumage des adultes est plus rembruni et les plumes de la tête et de la gorge sont bordées de grisâtre.

Comme dans les espèces précédentes, on trouve des variétés blafardes ou tapirées.

Le Tarin n'est que de passage accidentel et fort irrégulier en Algérie où il apparaît par petites bandes plus ou moins nombreuses, selon les années, et le plus souvent en hiver, en 1839, en décembre, il y en eut un passage assez abondant; au mois de janvier 1856, nous en avons rencontré quelques-uns; et, pendant le mois de novembre 1857, il en fut pris un certain nombre au trébuchet; pendant les années intermédiaires, nous n'en aperçûmes pas un seul. En Europe, les Tarins nichent sur les pins, les sapins et sur les aunes, ils ont pour les semences de ces arbres un goût très-prononcé et ils se suspendent aux branches dans les positions les plus difficiles pour arriver à les extraire; ils mangent aussi les bourgeons des aunes et la graine du houblon. En Allemagne, on reconnaît, dit-on, leur passage à la quantité de feuilles qu'ils font tomber à terre, en prenant leur nourriture dans les houblonnières. Cet Oiseau place d'ordinaire sur les sommités des arbres verts son nid qui est petit, sphérique, construit avec soin, caché par de jeunes rameaux ou de la mousse, et fort difficile à trouver; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un blanc grisâtre avec quelques petites taches d'un rouge brun; leur grand diamètre est d'environ 15 millimètres, le petit de 10 à 11 millimètres.

Le Tarin n'est point défiant et se laisse prendre à tous les piéges, même les plus grossiers; en captivité, sa familiarité devient excessive, ses allures sont vives et gaies, il est toujours le premier éveillé de la volière et le premier à mettre les autres en train de gazouiller en leur donnant l'exemple; son chant, sans être très-mélodieux, ne manque pas d'agrément et il s'approprie facilement celui des Oiseaux placés dans le même local que lui. Cet Oiseau se reproduit en captivité.

D'après Buffon, le Tarin se fait toujours un ami dans une volière parmi les individus de son espèce et à leur défaut parmi d'autres Oiseaux; il lui donne la becquée comme il le ferait à un de ses petits. Les Tarins peuvent s'apparier avec le Chardonneret, le Cini et le Serin des Canaries; les métis qui proviennent de ces unions tiennent des deux espèces, sont de très-bons chanteurs, mais inféconds.

Genre Chardonneret — *Carduelis,* Briss.

75. Chardonneret élégant — *Carduelis elegans.*

Carduelis elegans, Stephens, *Gen. Zool.* (1826); — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 33, et *Consp. av.* (1850), p. 518, sp. 1; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 225, sp. 91; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 20; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 57, sp. 70.

Fringilla carduelis, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 318; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 903; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 449; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 167; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 376; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XII, p. 157, et *Faun. Fr.* p. 82; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLI; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 245; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXIII.

Carduelis nobilis, Alb. Magn. *De anim.* lib. XXIII, fol. 187.

Le Chardonneret, Buff. pl. enlum. 4, fig. 1 et 2 var.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 97 et 98.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 196.

Moknin des Arabes, Chardonneret des Européens.

Le Chardonneret a le bec en cône allongé, très-légèrement fléchi et comprimé vers la pointe, qui est très-aiguë, avec le bord de la mandibule inférieure, formant vers sa base un angle saillant; les narines sont à peine recouvertes par les plumes du front; toute la face est d'un beau rouge cramoisi; l'espace entre le bec et les yeux est occupé par une petite bande noire; les joues et le devant du cou sont d'un blanc pur; une plaque d'un beau noir s'étend sur le vertex, se prolonge jusqu'à la nuque et descend sur les côtés du cou où elle forme une sorte de demi-collier; le dessus du dos et les scapulaires sont d'un brun roux clair; les ailes, longues, pointues et dépassant le milieu de la queue, sont d'un noir à reflets veloutés et traversées diagonalement par une bande d'un beau jaune; toutes les rémiges, à l'exception de la première, qui est entièrement noire, sont tachées de jaune vif vers le milieu de leur longueur et terminées de blanc; les côtés de la poitrine et les flancs sont d'un brun fauve clair; le milieu de la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont blancs; les sus-caudales sont nuancées de blanc et de roussâtre; la queue, qui est moyenne, fourchue et d'un beau noir, a sur les barbes internes de ses trois rectrices latérales une tache blanche presque ovoïde; les rectrices médianes sont noires et terminées de blanc; les plumes tibiales descendent seulement jusqu'à l'articulation tibio-tarsienne; les tarses sont courts et minces; le pouce est plus court que le doigt du milieu; les ongles sont médiocres et comprimés; le bec est blanchâtre à la base et noirâtre à la pointe; les pieds sont brunâtres; l'iris est brun; la taille est d'environ 13 centimètres.

La femelle a le rouge de la face moins vif et moins étendu; le noir de la tête et des ailes moins intense; le blanc des joues est un peu lavé de roussâtre et le jaune des ailes moins vif.

Les jeunes n'ont point de rouge à la tête, et leur plumage est varié de brunâtre et de grisâtre; ce n'est qu'à leur deuxième année qu'ils prennent la livrée des adultes.

Le plumage du Chardonneret est sujet à varier, on trouve des sujets entièrement blancs, d'autres avec la tête blanche, il en est qui sont presque entièrement noirs, ce qui est, dit-on, occasionné par une nourriture trop exclusivement composée de chènevis.

Le Chardonneret est très-commun en Algérie à toutes les époques de l'année, mais surtout à l'automne, où nous en voyons arriver des bandes considérables, qui se répandent dans nos plaines pour y chercher leur nourriture, qui consiste principalement en graines de chanvre, de chardon, de millet, de chicorée sauvage et de diverses plantes de la famille des synanthérées; il ne dédaigne pas non plus les Insectes; ce charmant Oiseau se plaît dans les vergers et les jardins, il établit volontiers son nid sur les orangers, les mûriers et les grenadiers; la femelle le construit avec beaucoup d'art et de solidité en forme de coupe peu profonde, il est composé de brins d'herbes et de petites racines à l'extérieur, de laine, de crins et de coton à l'intérieur, le tout formant un tissu compacte et serré; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont un peu oblongs, d'un blanc légèrement azuré ou un peu verdâtre avec des taches et des points rougeâtres ou bruns vers le gros bout; leur grand diamètre est d'environ 16 à 17 millimètres, le petit de 13 à 14 millimètres. La femelle paraît seule chargée de l'incubation, et son affection pour sa couvée est telle qu'aucun danger ne la lui fait abandonner. Sonnini, tome 48 de son édition de Buffon, dit que, dans une affreuse tempête qui ravagea les environs de Nancy, une femelle de Chardonneret ne quitta son nid que lorsqu'il eut été mis en lambeaux par l'ouragan. Le mâle se tient habituellement pendant la durée de l'incubation, sur l'arbre où est le nid ou sur un arbre voisin; il y chante des heures entières et très-agréablement, car son ramage est très-gai, très-varié, plein de vivacité et de mélodie; le mâle veille à la sûreté de sa compagne pendant qu'elle couve et à celle des petits pendant que la mère va chercher sa nourriture. Le vol du Chardonneret est bas, mais suivi et droit.

Ce joli et coquet Oiseau vit très-bien en captivité, il devient très-familier et très-obéissant, il s'approprie facilement le chant des autres Oiseaux parmi lesquels il est placé, et son accouplement avec une femelle de Serin des Canaries est fécond; les petits qui en proviennent ressemblent davantage au père qu'à la mère par la forme du corps et les couleurs de la tête et des ailes, leur chant est très-agréable et a plus de force que celui des deux espèces dont ils offrent le mélange; on prétend qu'ils peuvent se multiplier.

Si le Chardonneret était plus rare, il serait probablement fort recherché, car gracieux, élégant, agréable chanteur, intelligent et sociable, il réunit toutes les qualités et tous les charmes qui font payer bien cher des Oiseaux qui ne le valent pas et dont le principal mérite est souvent de venir de loin !

Genre Venturon — *Citrinella,* Ch. Bonap.

76. Venturon ordinaire — *Citrinella Alpina.*

Citrinella Alpina, Ch. Bonap. *Catal. metod. degl. uccel. Europei* (1842), p. 48, et *Consp. av.* (1850), p. 520, sp. 3; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 57, sp. 71.

Fringilla citrinella, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 320; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 908; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 455; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 175; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XII, p. 174, et *Faun. Fr.* p. 76; — Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 370; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 411; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLI; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 249; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXII; — Crespon, *Faun. mérid.* (1844), tom. I, p. 280.

Fringilla Alpina, Scopoli, *Ann. hist. nat.* (1768).

Citrinella Serinus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 34.

Cannabina Citrinella, Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 234, sp. 95.

Le Venturon, Buff. pl. enlum. 658, fig. 2.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 90.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 198.

Vulgairement le Venturon, le Venturon de Provence, le Venturon d'Italie.

Le Venturon a le bec un peu plus court que la tête, aussi haut que large et comprimé vers la pointe; la mandibule supérieure dépasse l'inférieure; les narines sont cachées par les plumes du front; le front, la gorge et le tour des yeux sont d'un jaune verdâtre assez brillant et le dessus de la tête, du cou et du corps, d'un gris vert jaunâtre; les ailes, allongées et aiguës sont traversées par deux bandes obliques d'un jaune verdâtre; les rémiges sont noirâtres et bordées de verdâtre en dehors; les petites couvertures des ailes et le croupion sont d'une teinte plus jaune que celle du dos; la poitrine et l'abdomen sont d'un joli jaune verdâtre; la queue est fourchue et ses rectrices sont noirâtres et bordées de verdâtre en dehors; les tarses sont robustes et rougeâtres; le bec est brun, l'iris est d'un brun jaunâtre; la taille est d'environ 13 centimètres.

La femelle a le plumage plus rembruni que le mâle, elle a moins de jaune en dessous, et les bandes transversales des ailes sont blanchâtres.

Les jeunes ont les parties supérieures d'un cendré un peu roussâtre, avec une tache longitudinale noire au centre des plumes; les ailes, d'un cendré noirâtre, ont leurs couvertures largement bordées et terminées de blanc jaunâtre formant deux bandes transversales; les parties inférieures sont d'un blanc roussâtre avec de nombreuses taches brunes clair-semées et plus prononcées sur les flancs et la poitrine que sur le milieu de l'abdomen; la queue est brune, bordée et terminée de cendré blanchâtre; après la mue, les jeunes ressemblent aux adultes.

Le Venturon, qui habite les régions montagneuses des parties méridionales de l'Europe, est assez rare en Algérie, où nous ne l'avons rencontré qu'accidentellement; sa nourriture la plus ordinaire consiste en graines, en bourgeons et en jeunes pousses des arbres et des plantes alpestres; pendant l'hiver, il recherche les graines de la lavande commune (*Lavandula spica*); il mange aussi quelques Insectes; son chant est agréable et varié, et suivant Guys, la femelle chante presque aussi bien que le mâle; elle établit son nid sur les sapins élevés et le construit avec du crin, de la laine et des plumes entremêlés avec assez d'art, les œufs, au nombre de cinq ou six, sont blanchâtres et parsemés de taches d'un brun plus ou moins rougeâtre dont quelques-unes sont linéaires et ramassées vers le gros bout.

Le Venturon est d'un naturel doux, timide et peu farouche, il s'accommode très-bien de la vie de volière, surtout si l'on a soin de varier un peu sa nourriture et de lui donner de la verdure; selon M. Crespon, cet Oiseau peut se reproduire avec le Serin des Canaries.

Nous avons capturé ceux qui font partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger, dans les environs de la Calle. M. Malherbe ne le mentionne pas dans sa *Faune Ornithologique de l'Algérie.*

Genre Serin — *Serinus,* Boie.

77. Serin Cini — *Serinus meridionalis.*

Serinus meridionalis, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 34, et *Consp. av.* (1850), p. 523, sp. 8; — Brehm, *Handb.* p. 255; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 20; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 57, sp. 72.

Fringilla Serinus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 320; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 908; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 454; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 146; — Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 356; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XII, p. 185, et *Faun. Fr.* p. 80; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 411; — Crespon, *Faun. mérid.* (1844), tom. I, p. 273.

Pyrrhula Serinus, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLI; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXVI; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 192, sp. 78.

Le Cini et *le Serin de Provence,* Buff. pl. enlum. 658, fig. 1.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 94.

Ch. Bonap. *Faun. Ital.* pl. 5, fig. 1 et 2.

Naumann, taf. 123.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 195.

Bou Fesquou des Arabes, Cini ou Serin Cini des Européens.

Le Serin Cini, que Buffon considérait comme si près du Serin des Canaries, qu'il n'a fait qu'un article de l'histoire de ces deux Oiseaux, a le bec conique, plus court que la tête et recourbé dès la base; ses narines sont en partie recouvertes par les plumes du front; le front, les sourcils, le vertex, une sorte de demi-collier au bas du cou et le croupion sont d'un beau jaune jonquille; toutes les parties supérieures sont olivâtres avec des taches longitudinales noires au centre des plumes; les joues et les côtés du cou sont verdâtres, variés de cendré et de jaunâtre; les ailes, pareilles au manteau, sont médiocres et traversées par deux petites bandes jaunâtres; les rémiges sont brunes, bordées de jaunâtre; la deuxième est la plus longue, la première et la troisième sont égales; la gorge, la poitrine et l'abdomen sont d'un jaune jonquille verdâtre; le bas-ventre et les sous-caudales sont blancs; les flancs sont d'un jaune blanchâtre et variés, ainsi que les côtés de la poitrine,

par des traits longitudinaux foncés qui occupent le centre des plumes; la queue est médiocre et très-fourchue, toutes ses rectrices sont brunes et bordées en dehors de jaune verdâtre, puis lisérées de grisâtre à leur extrémité et sur leurs barbes internes; les tarses, de la longueur du doigt médian sont brunâtres; l'ongle du pouce est presque aussi long que ce doigt; le bec est corné en dessus, jaunâtre en dessous, l'iris est brun; la taille est d'environ 11 à 12 centimètres.

La femelle a moins de jaune dans le plumage, davantage de noir en dessus, et les taches brunes du dessous du corps plus étendues.

Les jeunes, avant la première mue, sont variés de gris et de verdâtre, avec un grand nombre de flammèches brunes en dessous.

En automne, les adultes, par suite du renouvellement des plumes, ont le plumage mélangé d'un cendré jaunâtre terne que l'usure de la livrée fait disparaître au printemps.

Ce charmant petit Oiseau est surtout commun en Algérie aux époques des passages, cependant beaucoup d'individus sont sédentaires en ce pays, où ils se reproduisent, et en hiver il s'en prend aux gluaux d'innombrables quantités dans les environs d'Alger. Sa douceur, sa gaieté, son aimable caractère et son chant, plein d'agrément, le font tout particulièrement rechercher pour les volières; la nourriture habituelle du Cini se compose de petites graines et des jeunes pousses des herbes communes; les graines du plantain, du seneçon et de la lavande semblent lui être plus particulièrement agréables; il établit sur nos grands arbres son nid qu'il construit avec assez d'art au moyen de petites herbes sèches, de laine, de crin, de coton et de plumes entremêlés; la ponte est de quatre ou cinq œufs, un peu obtus, blanchâtres et variés vers l'extrémité de taches, de stries et de points bruns, rougeâtres et violacés peu nombreux; leur grand diamètre est d'environ 14 millimètres, le petit de 10 millimètres.

Le mâle est plein d'attention pour sa femelle et pendant le cours de l'incubation il lui apporte sa nourriture, vole en chantant autour d'elle ou se soutient en l'air au-dessus du nid, en décrivant des cercles; il s'élève aussi par petits bonds et retombe sur la branche d'où il est parti, en battant des ailes et en faisant entendre son ramage qui a de la force et de la variété dans les intonations; outre son chant, qu'il fait surtout retentir au temps des amours, cet Oiseau a un cri d'appel et aussi un cri particulier d'effroi et d'inquiétude.

Le Cini se reproduit en captivité et s'apparie même, à défaut d'individus de son espèce, avec la femelle du Serin des Canaries; les métis qui résultent de ces accouplements sont d'excellents chanteurs.

M. Malherbe, dans sa *Faune Ornithologique de l'Algérie*, dit que le Serin Cini est assez rare en Algérie; peut-être n'a-t-il pas été à même de constater les passages considérables qui ont lieu tous les ans, et sa phrase se rapporterait alors seulement aux individus sédentaires en ce pays.

Les individus qui font partie des collections zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger proviennent des environs de Crescia.

Genre Bouvreuil — *Pyrrhula,* Briss.

78. Bouvreuil vulgaire — *Pyrrhula vulgaris.*

Pyrrhula vulgaris, Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 338; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 38; — Schinz, *Faun. Eur.* (1840), tom. I, p. 238; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXVI.

Loxia Pyrrhula, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 300; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 846; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 387; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* tom. I, p. 147.

Fringilla Pyrrhula, Temm. *Man.* 1re édit. (1815), p. 200.

Pyrrhula Europæa, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. IV, p. 286, et *Faun. Fr.* p. 64; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 449; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 185, sp. 73.

Pyrrhula rubicilla, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXX.

Le Bouvreuil, Buff. pl. enlum. 145, fig. 1 et 2.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 73 et 74.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 209.

Vulgairement le Bouvreuil, le Bouvreuil ébourgeonneur, sans désignation chez les Arabes.

Le Bouvreuil vulgaire, qui ne se rencontre que très-accidentellement en Algérie, a le bec gros, court, bombé en tous sens, presque rond, avec les bords de la mandibule inférieure relevés en avant; les narines sont basales, petites, arrondies et recouvertes en partie par quelques petites plumes dirigées en avant; le dessus de la tête, le tour du bec et le haut de la gorge sont d'un beau noir profond et comme satinés; le dessus du corps est d'un joli gris cendré; les ailes médiocres, sub-aiguës, et dont les troisième et quatrième rémiges sont les plus longues, sont traversées par une bande grisâtre; les rémiges sont noires sur leur partie supérieure, d'un brun grisâtre vers l'extrémité et sur leurs barbes internes et finement lisérées de blanchâtre en dehors; les petites couvertures des ailes sont du même gris que le dos; les grandes, noires à leur partie supérieure, sont terminées de gris blanchâtre, ce qui produit sur l'aile la barre transversale mentionnée plus haut; les joues, les côtés et le devant du cou, la poitrine, les flancs et l'abdomen sont d'un joli rouge de minium; le croupion, le bas-ventre et les sous-caudales sont d'un blanc pur; la queue, assez longue et un peu échancrée, est d'un beau noir lustré à reflets violets; les tarses sont courts et à peu près de la longueur du doigt médian, le pouce est plus court que le doigt interne, et l'externe est légèrement soudé à sa base avec le médian; les pieds sont bruns et scutellés; les ongles moyens et comprimés; le bec est d'un beau noir; l'iris est noirâtre; la taille est d'environ 16 centimètres.

La femelle a les teintes des parties supérieures moins pures que le mâle, moins de blanc sur le croupion, et le bas-ventre et toutes les parties inférieures d'un gris brun rougeâtre.

Les jeunes, avant la mue, ressemblent à la femelle, à l'exception de la tête qui est grise en dessus.

Le Bouvreuil, qui est un habitant des régions septentrionales et montagneuses de l'Europe, ne fait en Algérie que des apparitions accidentelles et fort rares. Chassés sans doute par des froids exceptionnels, quelques rares couples de ces Oiseaux viennent chercher un refuge sous notre ciel constamment estival. C'est ainsi qu'à la fin de décembre 1859, nous rencontrâmes, sur notre marché, deux beaux individus qui venaient d'être pris aux gluaux, et dont nous fûmes heureux d'enrichir nos volières, car la nature a bien traité le Bouvreuil en lui donnant la beauté du plumage, un naturel doux, confiant, affectueux, et une heureuse aptitude à imiter le ramage des autres Oiseaux, les airs joués par divers instruments et même la voix humaine; on lui apprend, sans beaucoup de peine, à prononcer quelques phrases auxquelles il donne un accent pénétrant et une expression qui feraient croire qu'il les comprend!

En Europe, les Bouvreuils nichent sur les buissons ou sur des arbres; leur nid, en forme de coupe, est composé de petites branches entrelacées et de mousse, construit extérieurement sans beaucoup d'art; l'intérieur en est revêtu de matières molles; les œufs au nombre de quatre ou six, sont d'un blanc un peu bleuâtre, ayant au gros bout une zone de taches brunes et violettes formant couronne; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 15 millimètres.

La femelle, pendant l'incubation, est l'objet de soins attentifs de la part du mâle, qui, d'après Linné, lui apporte des Araignées et continue à lui rester attaché même après que l'éducation des petits est terminée. Ces Oiseaux dégorgent la nourriture à leurs petits ainsi que le font les Chardonnerets et les Linottes.

La nourriture du Bouvreuil consiste en toutes sortes de graines; il mange aussi des baies et des Insectes, mais il a malheureusement un goût prononcé pour les bourgeons de différents arbres, tels que trembles, chênes, aunes, et aussi pour ceux des arbres fruitiers, d'où lui est venu son nom d'ébourgeonneur.

Le Bouvreuil se reproduit en captivité, et Dumond prétend qu'on est parvenu à apparier des Bouvreuils mâles avec des femelles de Serins; Buffon confirme ce fait et ajoute que ces unions sont fécondes.

La chair du Bouvreuil est amère, et sa vie en captivité n'est guère que de cinq à six ans; peu d'Oiseaux s'apprivoisent aussi bien et sont aussi susceptibles d'attachement pour leur maître, ils reconnaissent la voix de celui qui les a élevés longtemps après en avoir été séparés, et accourent à son appel; Buffon dit que leur mémoire est excellente, et il cite à l'appui de cette opinion un Bouvreuil dont la cage avait été renversée par des hommes du peuple mal vêtus, et qui, depuis lors, tombait en convulsions toutes les fois qu'il voyait des gens en haillons.

Le chant naturel du Bouvreuil n'est pas très-agréable; il ressemble à des coups de sifflet séparés par de courts repos et auxquels succède un gazouillement à voix basse et assez doux; il exécute en outre sans aucun mouvement apparent du bec ni du gosier, mais avec un mouvement sensible des muscles de l'abdomen, un petit cri intérieur sec et coupé fort aigu, et en même temps excessivement doux et ressemblant à celui d'un ventriloque.

La femelle, aussi bien que le mâle, a la faculté de s'approprier par imitation les chants et les airs qu'elle entend.

M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*, n'a pas mentionné cet Oiseau.

SOUS-FAMILLE DES LOXINÉS

LOXINÆ.

Genre Bec-Croisé — *Loxia*, Briss.

79. Bec-Croisé des Pins — *Loxia curvirostra.*

Loxia curvirostra, Linn. *Syst. nat.* 12ᵉ édit. (1766), tom. I, p. 299; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 843; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 370; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 140; — Temm. *Man.* 2ᵉ édit. (1820), tom. I, p. 328; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. III, p. 399, et *Faun. Fr.* p. 61; — Cuv. *Règ. an.* 2ᵉ édit. (1829), tom. I, p. 414; — Lesson, *Man. d'Ornith.* (1831), p. 451; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 38, et *Consp. av.* (1850), p. 227, sp. 2; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXII; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 234; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XLVIII; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 176, sp. 69; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 58, sp. 73.

Crucirostra abietina, Meyer, *Vögel Lief- und Esthlands*, p. 72.

Loxia crucirostra, Pallas, *Zoog. Russo-Asiat.* tom. II, p. 4, sp. 177.

Le Bec croisé, Buff. pl. enlum. 218.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 69, 70 et 71.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 202.

Naumann, *Vög.* tab. 110.

Ch. Bonap. et Schleg. *Monog. des Loxiens*, pl. 2 et 3.

Vulgairement le Bec-Croisé des Pins, le Bec-Croisé vulgaire, sans dénomination parmi les Arabes.

Le Bec-Croisé a le bec de la longueur de la tête, robuste, élevé, comprimé, à mandibules pointues et recourbées en sens inverse, la supérieure dépassant de beaucoup l'inférieure, et la pointe de cette dernière se logeant tantôt sur le côté droit, tantôt sur le côté gauche de la mandibule supérieure; ses narines tout à fait rapprochées du front, sont petites, arrondies et recouvertes par des plumes roides et dirigées en avant; le vieux mâle est d'un beau rouge cramoisi avec les ailes et la queue noires; le bas-ventre et les sous-caudales sont d'un blanc varié de brun au centre des plumes; les ailes, qui sont aiguës ont leurs trois premières rémiges presque d'égale longueur, et recouvrent plus de la moitié de la queue; cette dernière est courte et fourchue; les tarses sont courts et forts; les doigts,

de moyenne longueur, sont vigoureux, le postérieur et le médian sont très-courbes et plus longs que les latéraux, tous sont armés d'ongles crochus, forts et assez longs; les pieds sont bruns et pourvus à la plante de protubérances assez développées; l'iris est brun; le bec est brunâtre et varié de blanchâtre à la mandibule inférieure; la taille est d'environ 16 centimètres.

Moins adultes, les mâles sont d'un rouge terne varié de jaune et de grisâtre, les ailes et la queue sont lisérés de brunâtre, l'abdomen et les sous-caudales sont blancs.

La femelle a les parties supérieures d'un gris brunâtre lavé de vert et de jaunâtre, varié de taches longitudinales verdâtres; les couvertures alaires sont bordées de jaunâtre; le devant du corps et le croupion sont d'un gris verdâtre lavé de jaunâtre; le ventre et les sous-caudales sont d'un grisâtre tacheté de brun.

Les jeunes sont en dessus d'un gris brun varié de taches longitudinales verdâtres; en dessous ils sont blanchâtres avec des mèches brunes formant des espèces de raies.

Le plumage de ces Oiseaux est excessivement variable; il s'en rencontre chez lesquels le rouge est plus ou moins intense et passe du cramoisi au rouge brique, et même au jaune plus ou moins pur ou varié de gris; il est probable que la mue a lieu, chez ces singuliers Oiseaux, à des époques différentes selon l'âge des individus, et qu'il en est de même pour l'époque des nichées, car tout semble étrange en eux; leurs formes massives, lourdes et ramassées, leurs couleurs vives leur donnent une physionomie de Perroquet; leurs migrations irrégulières et la ponte qui s'effectue aussi bien en hiver que dans les autres saisons sont autant de singularités remarquables.

Habitant des parties septentrionales de l'Europe, ce n'est qu'accidentellement et fort rarement que le Bec-Croisé des pins visite l'Algérie, où il arrive parfois en bandes assez considérables; vers le commencement du printemps de 1855, les Becs-Croisés se montrèrent à la fois dans plusieurs localités et séjournèrent assez longtemps dans celles où existent des forêts de cèdres, de pins et d'autres arbres résineux. Ces Oiseaux semblaient pleins de confiance et de bonhomie, ils se laissèrent approcher et ne se montraient nullement inquiets des coups de fusil qui leur étaient tirés; leur nourriture consiste principalement en semences d'arbres résineux qu'ils savent extraire des cônes avec une dextérité sans pareille; leur bec, en apparence difforme, crochu en haut et en bas, et courbé à ses extrémités en deux sens opposés, semble fait tout exprès pour détacher et enlever les écailles des pommes de pin et en tirer la graine qui s'y trouve cachée, car l'Oiseau plaçant le crochet inférieur de son bec au-dessous de l'écaille pour la soulever, il la sépare avec le crochet supérieur et répète cette manœuvre jusqu'à ce qu'il ait extrait toutes les semences du cône dont il s'est emparé; outre les semences des arbres résineux, ces Oiseaux mangent des graines de chanvre, de millet, de tournesol, etc., ils ne se posent jamais par terre que pour aller boire et y sautillent assez lourdement, ils grimpent avec une facilité étonnante en s'accrochant aux branches à l'aide de leur bec, comme le font les Perroquets; leur vol est rapide pour des Oiseaux aussi pesants; ils font entendre, en volant d'un arbre à l'autre, un cri doux, assez bien exprimé par les sons *guip*, *guip*, *guip;* leur chant est varié et leur cri d'appel fort et sonore; ils placent leur nid sur une branche de pin ou de sapin, à une hauteur assez considérable du sol et près du tronc de l'arbre; ce nid est construit avec des petits morceaux de bois, des racines, du lichen et de la mousse; la ponte, qui a

lieu du mois de janvier au mois de juillet, est de trois ou quatre œufs oblongs, d'un blanc teinté de bleuâtre ou de verdâtre, avec des taches et des points peu nombreux, bruns et rougeâtres. Ces Oiseaux font, dit-on, plusieurs pontes. La femelle, dès qu'elle a pondu le premier œuf, ne quitte plus son nid, et le mâle pourvoit à sa nourriture.

La captivité ne semble pas être pénible au Bec-Croisé des pins; il s'y habitue dès le premier jour et devient familier à l'excès. En 1855, M. Vacherot, employé au secrétariat général, acheta deux individus de cette espèce qui venaient d'être pris vivants aux gluaux près d'Alger, il les conserva longtemps en cage, où leur passe-temps continuel était de se suspendre aux barreaux de leur volière dans les positions les plus bizarres; ils aimaient à être caressés, et à l'automne toutes les teintes de leur plumage devinrent plus nettes et plus uniformes.

M. Malherbe, dans la *Faune ornithologique de l'Algérie,* n'a pas mentionné cet Oiseau, dont un assez grand nombre de captures ont été opérées dans les forêts de Boghar, de Teniet-el-Had, de Bathna, de Belezma, d'Ammi-Moussa et dans les Babors, depuis la publication de cet ouvrage. L'individu qui fait partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger provient des environs de Djelfa, où nous l'avons tué.

Genre Roselin — *Rhodopechys,* Caban.

80. Roselin Phénicoptère — *Rhodopechys Phœnicoptera.*

Rhodopechys Phœnicoptera, Ch. Bonap. *Catal. Parzud.* (1856), p. 4, sp. 102; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 58, sp. 74.

Erythrospiza Phœnicoptera, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 34, et *Consp. av.* (1850), p. 535, sp. 2.

Rhodopechys Phœnicoptera, Cabanis, *Consp. syst. Ornith.* (Genera), p. 12, Genus 414, A.

Fringilla Rhodoptera, Licht. *Mus. Berol.*

Montifringilla sanguinea, Gould, *Proced.* (1837), p. 127.

Bonap. et Schleg. *Monog. des Lox.* pl. 30 et 31.

Le Roselin Phénicoptère a le bec court, conique, à mandibule supérieure un peu voûtée; le dessus de la tête est d'un noir brunâtre; les côtés de la tête, le cou, le manteau et les couvertures des ailes sont d'un roux cannelle nuancé de rouge sur le bord des plumes, avec des taches longitudinales noirâtres sur le milieu; une raie sourcilière d'un blanc grisâtre passe au-dessus des yeux et se prolonge sur la nuque, qui est d'un gris blanc nuancé de brun jaunâtre; les ailes sont allongées et pointues, les deux premières rémiges sont les plus longues, la troisième est un peu plus courte que la deuxième; les rémiges primaires sont noires sur les barbes internes, et sur les barbes externes d'un rose qui passe au rouge de sang sur le bord; les rémiges secondaires sont terminées de blanc; les

grandes couvertures sont en dehors d'un rose rouge qui, sur le bord, est beaucoup plus foncé que près de la baguette; la poitrine et le ventre sont d'un blanc lavé de rose; les plumes des flancs, couleur de cannelle, sont nuancées de rouge sur leurs bords, et marquées au centre de taches longitudinales noirâtres; le croupion est d'un jaune brunâtre fauve; les sus-caudales sont d'un rose plus ou moins carminé; les sous-caudales sont blanches; la queue, qui est médiocre et échancrée, a sa rectrice la plus externe, de chaque côté, d'un blanc uniforme, la suivante est terminée de blanc à la pointe, toutes les médianes blanches à leur base sont noires dans leur moitié terminale, toutes sont lisérées en dehors de rose carminé; les tarses sont robustes et plus longs que le doigt médian; les ongles sont assez robustes; le bec est jaunâtre, les pieds rougeâtres, les ongles d'un brun jaunâtre, l'iris brun; la taille est d'environ 16 centimètres.

La femelle a toutes les parties supérieures d'un jaune brunâtre fauve uniforme; les parties inférieures sont d'un blanc plus ou moins lavé de roussâtre; les rémiges et les rectrices sont bordées d'un rose plus pâle que chez le mâle, et terminées par une large bordure d'un jaune brunâtre; la taille est un peu plus faible que celle du mâle, et le bec est moins vigoureux.

Le Roselin Phénicoptère ne se rencontre que dans les parties les plus méridionales de l'Algérie. Nous en avons vu une dépouille rapportée de la frontière tunisienne par M. le docteur Buvry, et un autre individu, en très-mauvais état, qui provenait des environs de Zaatcha. Les mœurs et les habitudes de cette belle espèce nous sont entièrement inconnues, et MM. Hemprich et Ehrenberg, qui en ont rapporté quelques sujets, tués par eux sur le mont Liban, nous ont seulement appris que ce bel Oiseau fréquente les environs d'Erzeroum depuis le mois de mai jusqu'au mois de septembre.

Genre Bucanète — *Bucanetes,* Cab.

81. Bucanète Githagine — *Bucanetes Gythagineus.*

Bucanetes gythagineus, Ch. Bonap. *Catal. Parzud.* (1856), p. 4, sp. 103; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 58, sp. 75.

Pyrrhula Payraudæi, Audouin, *Descrip. de l'Égyp.* (1810), pl. 5, fig. 8; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 22.

Fringilla githaginea, Licht. *Catal. des Doubl. du Mus. de Berlin* (1823), p. 24, n° 242.

Pyrrhula githaginea, Temm. *Man.* 2e édit. (1835), 3e part. p. 250; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXXI; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 239; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXVI; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 188, sp. 75.

Erythrospiza githaginea, Ch. Bonap. *Osserv. sulla sec. edit. del Règne an. d. Cuvier*, p. 80, sp. 3; *Birds* (1838), p. 34, et *Consp. av.* (1850), p. 535, sp. 3.

Temm. et Laug. pl. col. 400, fig. 1 et 2.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 74 *bis.*

CH. BONAP. *Iconogr. della Fauna Ital.* I, pl. 35, fig. 3.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 208.

BONAP. et SCHLEG. *Monog. des Lox.* pl. 33, fig. 1 et 2.

Vulgairement le BOUVREUIL GITHAGINE, la TROMBETTIÈRE DES MALTAIS, le BOUVREUIL ROSE.

Le Bucanète githagine a le bec très-court, robuste, bombé, conique et comprimé à la pointe des mandibules qui sont d'égale hauteur; la supérieure est légèrement carénée et un peu recourbée à son extrémité; le front et le tour du bec sont d'un rose vif; le dessus de la tête est d'un joli gris cendré pâle; la nuque, le dos et les couvertures des ailes sont d'un joli grisâtre isabelle teinté de rose; les ailes sont longues et pointues, la première rémige est la plus longue, la deuxième et la troisième sont presque égales; les rémiges primaires sont d'un brun un peu roussâtre et qui tire au noirâtre vers leur extrémité; elles sont lisérées en dehors de rose vif; les rémiges secondaires sont semblables aux primaires, mais terminées par un liséré grisâtre; les tertiaires ont leur extrême pointe blanchâtre; les couvertures et les scapulaires sont d'un brunâtre isabelle clair teinté de rose avec les bordures externes d'un rose plus foncé; les côtés de la tête et du cou, la gorge et la poitrine sont d'un rose grisâtre pâle; le bas de la poitrine, l'abdomen et le croupion sont d'un rose plus vif; les flancs sont un peu lavés d'isabelle; les sus-caudales et les couvertures inférieures de la queue sont d'un rose un peu teinté de gris jaunâtre avec la baguette des plumes brunâtre; la queue qui est très-peu fourchue a toutes ses pennes brunâtres, lisérées de rose en dehors et terminées par un liséré d'un blanc un peu jaunâtre; les tarses sont d'un rougeâtre un peu brunâtre; le doigt postérieur est plus long que l'interne; l'ongle du pouce et celui du doigt médian sont robustes, recourbés et à peu près égaux; le bec est d'un jaune rougeâtre vif et l'iris d'un brun rougeâtre; la taille est d'environ 14 centimètres.

La femelle a toutes les teintes du plumage de cette nuance gris jaunâtre pâle si caractéristique des oiseaux du désert, avec des teintes d'un rose un peu jaunâtre sur le bord des ailes et le dessous du corps, et d'un rose un peu plus foncé à l'abdomen et au croupion; les rémiges et les rectrices, sont brunâtres, lisérées de rosé en dehors, avec leur extrême pointe d'un brun roussâtre.

Les jeunes ressemblent à la femelle, ils ont quelquefois des teintes plus rembrunies mais qui vont s'éclaircissant à mesure qu'ils avancent en âge.

Ce charmant petit oiseau ne se rencontre en Algérie que dans le Sahara, et les K'sours; le premier individu de cette espèce que nous ayons vu, provenait du général Cavaignac qui l'avait rapporté de son expédition dans les K'sours d'Aïn Sefra en 1847; depuis lors, nous avons capturé plusieurs de ces Oiseaux, dans le M'Zab, à partir de Ras Nili jusqu'à Ouargla, extrême limite de nos possessions sahariennes. La gentillesse et la vivacité de ce joli Oiseau sont fort remarquables, et son ramage égaye les vastes et tristes solitudes où il réside, car outre le chant qui lui a valu son nom de trombettière, et qui en effet imite la trompette, il a un autre petit gazouillement très-harmonieux, dont le charme est d'autant plus pénétrant qu'il vient faire diversion à la tristesse dont on est insensiblement saisi au milieu de ces contrées désertes, avec lesquelles ses nuances sont dans une si parfaite

harmonie, qu'il faut l'attention la plus obstinée pour l'en distinguer. La nourriture du Bacanète githagine se compose des petites graines sauvages des eruca, des stipa, de l'arthraterum pungens, nommée loul par les indigènes; il mange également les sommités de quelques plantes, telles que les arthemesia, les ephedra et sans doute aussi quelques Insectes; son nid qu'il établit sur les tamarix, les pistacia atlantica, les retama rætam, les rhus oxiacanthoides, etc., est composé de petites branches, de fibrilles, de débris de plantes, et revêtu à l'intérieur de matières molles; la ponte est de trois ou quatre œufs un peu allongés, d'un blanc azuré lorsqu'ils sont frais pondus, et d'un blanc jaunâtre lorsque l'incubation est un peu avancée; ces œufs sont variés vers le gros bout de petites taches peu nombreuses d'un brun rougeâtre, et ils semblent très-gros, relativement à la taille de l'Oiseau; leur grand diamètre est d'environ 22 millimètres, le petit de 16 millimètres.

Ce gracieux petit Oiseau vit très-bien en captivité et devient très-familier, mais il craint extrêmement le froid.

Genre Linotte — *Linota*, Ch. Bonap.

82. Linotte ordinaire — *Linota cannabina.*

Linota cannabina, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 34, et *Consp. av.* p. 339, sp. 1; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 59, sp. 76.

Fringilla cannabina, Linn. *Fauna Suec.* (1746), sp. 240, et *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 322; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 916; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 458; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 163; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 364; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XII, p. 200, et *Faun. Fr.* p. 77; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLI; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 246; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXII.

Linaria et *Linaria rubra major*, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. III, p. 131, sp. 29, et p. 135, sp. 30.

Fringilla Linota, Gmel. *Syst. nat.* (1788), p. 916; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), p. 457.

Ligurinus cannabinus, Kock, *Baier. Zool.* (1816), tom. I, p. 231, sp. 145.

Passer cannabina et papaverina, Pallas, *Zoog. Ros. Asiat.* tom. II, p. 26 et 27.

Cannabina Linota, G.-R. Gray, *Gen. of Birds* (1841); — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 230, sp. 93.

Linaria cannabina, Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 20.

La Linotte, Buff. pl. enlum. 151, fig. 1 et 2, *Linotte des vignes*, pl. 485, fig. 1.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 91 et 92.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 191.

Naumann, pl. 121.

Bonap. et Schleg. *Monog. des Lox.* pl. 48.

Vulgairement la Linotte, la Linotte des vignes, le Gros-Bec Linot.

La Linotte a le bec petit, droit, conique, à pointe peu aiguë, renflé au niveau et au-delà des narines et à bords rentrants; ceux de la mandibule inférieure, formant, sur ce point un angle mousse; les narines sont petites, arrondies et en partie recouvertes par les plumes du front; au printemps le mâle a le front, le vertex et une partie de la poitrine d'un rouge sanguin ou cramoisi plus ou moins vif; l'occiput, la nuque, les joues et les côtés du cou sont d'un gris cendré un peu lavé de jaunâtre; une raie sourcilière, une tache au centre des joues et la gorge sont d'un blanc jaunâtre; le dessus du corps, les scapulaires, les couvertures de l'aile et les rémiges tertiaires sont d'un brun marron; les rémiges primaires sont noires et lisérées de blanc sur leurs barbes externes, la première et la deuxième sont les plus longues, mais elles ne dépassent la troisième que de trois millimètres; les ailes sont de moyenne longueur et atteignent le milieu de la queue; le milieu de la gorge est traversé par deux petites raies longitudinales d'un gris noirâtre; l'abdomen et les sous-caudales sont blanchâtres; les côtés de la poitrine et les flancs sont d'un brun rougeâtre plus foncé au centre des plumes que sur les bords; le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un noirâtre varié de blanc sur le bord des plumes; la queue, qui est très-échancrée, a toutes ses pennes noirâtres et bordées de blanc, les bords des barbes internes sont très-larges; les tarses, médiocres et légèrement emplumés au-dessous de l'articulation, sont à peine de la longueur du doigt médian; celui-ci est plus long que le pouce; les ongles sont médiocres et comprimés; les pieds sont rougeâtres; le bec est brun en dessus et bleuâtre en dessous; l'iris est brun; la taille est d'environ 14 centimètres.

En automne, le rouge du jabot et de la tête n'occupe que la base des plumes; ces dernières ont leur extrémité d'un gris roussâtre, qui cache le rouge de la partie supérieure; toutes les teintes du plumage sont alors moins pures et ne reprennent leurs jolies nuances qu'au printemps, lorsque l'usure des plumes a fait disparaître leur bordure rousse.

La femelle n'a point de rouge à la tête ni à la poitrine, le dessus de la tête est d'un gris cendré tacheté de noir; toutes les parties supérieures et la poitrine sont roussâtres et variées de brun. En hiver les plumes sont bordées de roussâtre clair.

Les jeunes ressemblent à la femelle et ce n'est qu'au printemps suivant, qu'on peut distinguer les sexes; l'époque plus ou moins avancée de la saison et la mue ruptile apportent de très-grandes différences dans la livrée des individus. On trouve aussi des variétés accidentelles blanchâtres, noirâtres, de couleur isabelle ou variées de ces diverses couleurs.

La Linotte est assez commune dans les trois provinces de l'Algérie, elle est sédentaire et de passage en ce pays : à la fin de l'automne nous en voyons arriver des bandes considérables; mais, outre ces visiteurs, nous rencontrons toute l'année ce gentil petit Oiseau qui niche et se reproduit partout où se trouvent des broussailles; son nid qu'il place sur les arbustes et les petits arbres ressemble un peu à ceux du Pinson et du Chardonneret, mais il est moins délicatement construit; des petites racines, des feuilles, de la mousse en forment l'extérieur, et l'intérieur en est garni de laine, de crin et de plumes; la ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc un peu bleuâtre, qui sont tachetés de rougeâtre, de noirâtre et de gris violet. D'ordinaire, la femelle fait deux pontes par an et dégorge à ses petits la nourriture qu'elle a à demi digérée dans son jabot. La nourriture de la Linotte consiste principale-

ment en petites graines de toutes sortes telles que Lin, Millet, Chènevis, Rabette, etc., elle mange aussi des bourgeons et quelques petits Insectes.

La Linotte est d'un naturel très-doux, son ramage est agréable, varié et sonore, les femelles ne font entendre qu'un petit gazouillement très-faible. La voix d'appel des deux sexes est un son dur, bref, plusieurs fois répété, qu'ils font entendre même en volant; la marche de ces Oiseaux est sautillante, lorsque dans les champs ils sont à la recherche de leur nourriture; si quelque chose vient les effrayer, ils partent tous à la fois, volent en troupe serrée, et finissent par s'abattre très-près les uns des autres; ils se réunissent sur les arbres les plus feuillus pour passer la nuit.

En captivité, la Linotte montre beaucoup de douceur et de docilité, le chant du mâle est susceptible de perfectionnement et on lui apprend facilement à articuler quelques mots, mais pour cela il est nécessaire de commencer son éducation au sortir du nid. Buffon parle d'une Linotte à laquelle on avait appris à prononcer si distinctement les mots anglais *pretty Boy,* que beaucoup de curieux firent exprès le voyage de Londres à Kensington pour avoir la satisfaction de l'entendre. Dainas Barrington prétend que les Oiseaux n'ont pas de chant inné, que le ramage propre aux diverses espèces et ses variétés ont à peu près la même origine que les langues des différents peuples et leurs dialectes divers, et il cite à l'appui de son opinion les expériences qu'il a effectuées sur de jeunes Linots, qui élevés par des Alouettes avaient pris le chant de leurs institutrices et non pas celui de leur père, et n'avaient conservé que ce qu'il nomme le petit cri d'appel propre à leur espèce et qu'ils avaient dû entendre avant d'avoir été séparés de leurs parents; il mentionne aussi un Moineau, enlevé du nid lorsque ses plumes commençaient à se former, qui fut mis avec un Linot et un Chardonneret et se fit un chant qui était un mélange de celui du Linot et du Chardonneret. Quoi qu'il en soit, chez la Linotte il n'y a que le mâle qui chante et apprenne à chanter, et l'on a remarqué qu'il chantait davantage lorsqu'il était renfermé dans une petite cage que dans une grande.

Les accouplements de la Linotte et du Serin des Canaries sont féconds, et les métis peuvent se reproduire, assure-t-on.

SOUS-FAMILLE DES EMBÉRIZIENS

EMBERIZINÆ.

Genre Proyer — *Cynchramus,* Ch. Bonap.

83. Proyer vulgaire — *Cynchramus miliaria.*

Cynchramus miliaria, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 35, et *Consp. av.* (1850), p. 463, sp. 1; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 59, sp. 77.

Emberiza miliaria, Linn. *Syst. nat.* 12ᵉ édit. (1766), tom. I, p. 308; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 868; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 402; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 180; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2ᵉ édit. (1820), tom. I, p. 306; — Vieill *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. IV, p. 399, et *Faun. Fr.* p. 92; — Cuv. *Règ. an.* 2ᵉ édit. (1829), tom. I, p. 405; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 436; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXIX; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 224; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXI; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), p. 270, sp. 113; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 20.

Le Proyer, Buff. pl. enlum. 108.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 108.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 171.

Derris des Arabes, le Proyer des Européens, le Chi-Perdrix des Provençaux.

Le Proyer a le bec gros, court arqué en dessus, la mandibule supérieure plus étroite que l'inférieure et munie au palais d'un tubercule gros et saillant appelé grain d'orge ; toutes les parties supérieures sont recouvertes de plumes brunes au centre et bordées de grisâtre ; celles des parties inférieures sont également brunes au centre et sont plus largement bordées de blanchâtre, ce qui forme sur ces parties des taches grivelées peu nombreuses à la gorge, arrondies ou triangulaires sur le cou, allongées et nombreuses sur la poitrine et les flancs; les ailes sont moyennes, les deuxième et troisième rémiges sont les plus longues, toutes sont d'un brun roux et liserées de roussâtre ; le croupion et les couvertures de la queue sont d'un cendré roussâtre clair ; la queue qui est assez longue, ample et échancrée a toutes ses pennes brunâtres et lisérées de blanc jaunâtre; les tarses sont de la longueur du doigt médian, les ongles sont médiocres, comprimés, arqués et aigus ; les pieds sont d'un brun jaunâtre; l'iris est brun ; le bec est bleuâtre et jaunâtre sur ses bords; la taille est d'environ 19 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par ses teintes moins pures et des taches moins nombreuses encore à la poitrine.

Les jeunes ont le plumage plus roux en dessus et des taches plus élargies en dessous.

En automne, le plumage des adultes est varié en dessus de brun et de roussâtre, les parties inférieures sont blanchâtres avec des taches élargies et assez nombreuses au cou et à la poitrine.

L'ensemble du plumage du Proyer a de très-grandes analogies avec celui de l'Alouette des champs, de la Cochevis huppée ou de la Calandre.

Le Proyer est très-commun en Algérie où il porte parmi les Arabes, le nom de Derris, son vol est rapide et bruyant, son naturel méfiant et farouche, et il recherche de préférence les plaines et les marais dans lesquels on le rencontre souvent en bandes nombreuses, les individus qui les composent, vivent rapprochés les uns des autres et même en volant s'écartent fort peu les uns des autres; la nourriture principale du Proyer consiste en diverses graines, mais il mange aussi des petits Limaçons ; c'est à terre dans les herbes ou dans les buissons qu'il place son nid composé d'herbes sèches, de petites racines, et garni à l'intérieur d'un peu de laine et de duvet, le tout assez mal assemblé; la ponte est de quatre ou cinq œufs un peu allongés et d'un blanc cendré roussâtre, varié de zigzags, de taches et

de points d'un rouge brun ou d'un brun noirâtre; leur grand diamètre est d'environ 25 millimètres, et le petit de 18 millimètres.

Les petits quittent le nid avant de pouvoir s'envoler; le père et la mère continuent à pourvoir à leur nourriture et à les surveiller jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour se nourrir eux-mêmes. Le Proyer n'a qu'un cri monotone et peu harmonieux qui peut s'exprimer par le mot répété de *tri, tri, tri,* auquel succède invariablement celui de *triririzitz*, comme finale. Buffon assure que la femelle, lorsque ses petits sont élevés, chante comme le mâle, mais aussi peu agréablement; il ajoute que, lorsque cet oiseau s'élève de terre pour aller se poser sur un arbre, ses pieds sont pendants et que ses ailes sont agitées par une espèce de trépidation propre à la saison des amours; que, dans les autres saisons, il vole très-vite et s'élève à une assez grande hauteur.

Les Proyers s'habituent difficilement à la captivité, et l'on a beaucoup de peine à les faire vivre en cage; il n'est pas rare de voir ces oiseaux se briser la tête contre les barreaux de leur prison dans les efforts impuissants qu'ils font pour en sortir.

Genre Bruant — *Emberiza,* Linn.

84. Bruant jaune — *Emberiza citrinella.*

Emberiza citrinella, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 309; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 870; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 400; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 171; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 304; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. IV, p. 384, et *Faun. Fr.* p. 89; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 404; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 436; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 36, et *Consp. av.* (1850), p. 465, sp. 10; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXIX; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 223; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXVIII; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 244; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 59, sp. 78.

Le Bruant de France, Buff. pl. enlum. 30, fig. 1.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 104.

Naumann, *Nat. Neue Augs.* tab. 102.

Gould, *Birds of Eur.* tabl. 173.

Vulgairement le Bruant jaune, sans appellation chez les Arabes algériens.

Le Bruant jaune a le bec robuste, conique, comprimé, pointu, de la moitié de la longueur de la tête, à bords des mandibules rentrants, à commissure oblique, à mandibule supérieure plus étroite que l'inférieure et munie d'un tubercule osseux au palais; les narines, basales et arrondies, sont en partie recouvertes par les plumes du front; la tête et le devant du cou sont d'un beau jaune; le vertex, la nuque et la région parotique sont variés de jaune et de brun; les plumes du dessus du corps sont noirâtres au milieu et roussâtres sur leurs bords; les ailes, de moyenne longueur, et dont les deuxième et troisième rémiges sont les

plus longues, ont toutes les couvertures et les scapulaires noirâtres et largement bordées de roux; les rémiges sont brunes et finement lisérées de jaune en dehors; toutes les parties inférieures sont d'un jaune plus ou moins pur; la poitrine, à sa partie supérieure, est d'un vert olivâtre; le bas de la poitrine et les flancs sont tachetés de rougeâtre et de marron; le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un joli marron clair; l'abdomen et les sous-caudales sont d'un beau jaune; la queue est allongée et fourchue, toutes les rectrices sont brunes et lisérées de jaunâtre en dehors; les deux plus externes sont marquées d'une tache conique blanche sur leurs barbes internes; les tarses sont de la longueur du doigt médian; les ongles sont comprimés, légèrement arqués et aigus, celui du pouce est de la longueur de ce doigt, les latéraux sont égaux; le bec est bleuâtre, l'iris brun, les pieds jaunâtres; la taille est d'environ 16 centimètres.

La femelle est un peu moins grande que le mâle; elle a un peu moins de jaune à la tête, au cou et aux parties inférieures; le dessus du corps est varié de taches plus nombreuses et d'un brun olivâtre.

En automne et en hiver, toutes les teintes du plumage sont moins pures.

Les jeunes ressemblent à la femelle, mais n'ont pas de jaune à la tête.

Le plumage de cet Oiseau est sujet à varier; on trouve, mais rarement, des individus entièrement jaunes ou blancs et d'autres qui sont variés de ces deux couleurs.

Le Bruant jaune n'est pas commun en Algérie, il s'y rencontre plus fréquemment en hiver que dans les autres saisons, et le plus souvent mêlé aux bandes de Moineaux et de Pinsons; sa nourriture principale consiste en graines farineuses; mais il mange aussi des baies, des Mouches et divers petits Insectes; son vol est court et rapide; sa voix est peu agréable, mais assez éclatante; son cri d'appel peut se rendre par le mot *chiriz*, *chiriz*, qu'il fait entendre en volant; son chant consiste dans une suite de sons dont le dernier est très-aigu; le tout a une expression de tristesse très-marquée; il niche d'ordinaire dans un buisson, une touffe d'herbe ou à terre; son nid, assez peu soigné, est composé de fibrilles, de feuilles, de laine et de crin; la ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc plus ou moins roussâtre ou violacé, avec des taches, des points et des lignes d'un brun noirâtre; leur grand diamètre est d'environ 22 millimètres, le petit de 16 millimètres.

La femelle, qui fait plusieurs pontes par an, montre pour sa progéniture une si grande affection qu'elle se laisserait plutôt prendre à la main que de l'abandonner.

La chair du Bruant jaune est estimée; mais elle est toujours d'une couleur jaune peu appétissante. Cet Oiseau vit très-bien en captivité.

M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie,* ne mentionne pas cet Oiseau, que nous avons rencontré fréquemment dans la province d'Alger, notamment sur le Zaccar, d'où proviennent les individus qui font partie des collections du musée d'Alger.

85. Bruant Zizi — *Emberiza cirlus.*

Emberiza cirlus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 311; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 879; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 401; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 185; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 313; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist.*

nat. (1816), tom. IV, p. 384, et *Faun. Fr.* p. 91; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 404; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 436; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 36, et *Consp. av.* (1850), p. 465, sp. 16; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXVIII; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 228; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXVIII; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 247, sp. 100; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 21; Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 59, sp. 79.

Emberiza sepiaria, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. III, p. 263.

Emberiza eleothorax, Bechst. *Taschenb. Deutsch.* (1807), p. 134, sp. 5.

Le Zizi ou *Bruant des haies,* Buff. pl. enlum. 653, fig. 1 et 2.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 105, 106 et 107.

Naumann, *Nat. Neue Ausg.* tab. 102.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 175.

Vulgairement le Bruant des haies, le Bruant Zizi, le Chi des Provençaux.

Le Bruant Zizi a le bec gros, conique, comprimé, pointu, avec une saillie osseuse au palais; le dessus de la tête et du cou sont olivâtres et variés, au centre des plumes, de taches longitudinales noirâtres; un trait noir, qui part de l'angle du bec, traverse les yeux, ce trait est surmonté par une ligne d'un jaune brillant qui forme un large sourcil aboutissant à la nuque; une autre bande, également jaune, passe sous les yeux et va se réunir en arrière à celle qui forme sourcil; le dos est roux-marron légèrement varié de brun; les ailes sont moyennes; les rémiges sont brunes, frangées en dehors de jaunâtre et la deuxième est la plus longue; les couvertures alaires sont brunes, bordées de cendré et de roussâtre; la gorge et le haut du cou sont d'un beau noir; le bas du cou est d'un beau jaune pur; la poitrine est d'un cendré verdâtre avec du marron vif sur les côtés; l'abdomen et les sous-caudales sont d'un jaune clair; le croupion est olivâtre moucheté de noir; les pennes caudales sont brunes et finement lisérées en dehors de gris-verdâtre, la plus latérale de chaque côté ayant une longue tache blanche qui occupe les deux tiers inférieurs des barbes internes, et la suivante une tache moins étendue; les pieds sont d'un brun rougeâtre; le bec est d'un brun cendré; l'iris est brun; la taille est d'environ 16 centimètres.

La femelle n'a pas de point noir à la gorge, ni de jaune au-dessus et au-dessous des yeux; ses parties supérieures sont variées de taches plus larges et plus nombreuses; le dos et la poitrine ont moins de roux, et les parties inférieures, d'un gris jaunâtre, ont un grand nombre de stries longitudinales noires.

En hiver, les adultes ont les teintes moins pures, toutes les plumes étant largement bordées de roussâtre.

Les jeunes ressemblent à la femelle, mais sont d'une teinte plus grise.

Les mœurs et les habitudes de cet Oiseau sont à peu près les mêmes que celles du Bruant jaune; ainsi que l'indique son nom, il se plaît dans les haies et les broussailles, et, en Algérie, on le rencontre le plus souvent en compagnie de ce dernier ou de Pinsons, dont il imite le chant; le sien n'a rien d'agréable. Sa nourriture, comme celle de ses congénères, consiste en semences de diverses espèces et en Insectes; il niche dans des buissons ou sur les arbustes peu élevés. La ponte est de quatre ou cinq œufs grisâtres, variés de taches, de lignes

et de points noirs et cendrés, leur grand diamètre est d'environ 22 millimètres, le petit de 16 millimètres.

Le Bruant Zizi est peu méfiant et s'apprivoise facilement; il peut vivre plusieurs années en cage; sa chair est assez délicate lorsqu'il est gras.

86. Bruant fou — *Emberiza cia.*

Emberiza cia, LINN. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 310; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 878; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 402; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 186; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 315; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. IV, p. 973, et *Faun. Fr.* p. 94; — CUV. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 404; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 436; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 36, et *Consp. av.* (1850), p. 466, sp. 17; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), tom. I, p. 229; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXIX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 250, sp. 102; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 60, sp. 80.

Emberiza pratensis, BRISSON, *Ornith.* (1760), tom. III, p. 266.

Emberiza Lothoringica, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 882.

Emberiza barbata, SCOPOLI.

Le Bruant des prés de France, BUFF. pl. enlum. 3, fig. 2, et *l'Ortolan de Lorraine,* pl. enlum. 511, fig. 1.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 111 et 112.

NAUMANN, *Nat.* Neue Ausg. tab. 104, fig. 1 et 2.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 179.

Vulgairement le BRUANT FOU, le BRUANT DES PRÉS, le CHI-GRIS des Provençaux.

Le Bruant fou a le haut de la tête et la nuque d'un cendré bleuâtre irrégulièrement tacheté de noirâtre; une bande noire traverse les yeux, encadre la région des oreilles et s'unit à une moustache également noire qui, partant de la base du bec, s'étend sur les côtés du cou; un large sourcil d'un blanc pur qui passe au-dessus des yeux, est surmonté par un trait noir qui se prolonge jusqu'à la nuque; les plumes du manteau sont brunes, bordées de roux et de cendré; les ailes, dont la quatrième rémige dépasse la première, sont traversées par deux bandes blanchâtres; le poignet de l'aile est d'un joli gris cendré; les couvertures sont variées de taches longitudinales noirâtres sur fond roux et bordées de grisâtre; les rémiges sont noirâtres et finement lisérées de gris blanchâtre en dehors; la gorge est blanche; les joues, le devant du cou et la poitrine sont d'un beau cendré bleuâtre; le ventre et les flancs sont d'un beau rouge vif, moins foncé sur la partie médiane que sur les côtés; le croupion est d'un beau roux marron, la queue est noirâtre, avec les deux pennes médianes largement bordées de roux et les deux plus externes marquées d'une large tache blanche sur leurs barbes internes; le bec est brun en dessus et d'un gris jaunâtre en dessous; les pieds sont brunâtres, l'iris est brun; la taille est d'environ 15 centimètres.

La femelle a toutes les teintes plus ternes, les traits moins bien dessinés et des taches brunes sur le devant du corps.

En automne, les adultes ont les bandes de la tête variées de brunâtre, et toutes les teintes plus cendrées.

Les jeunes diffèrent beaucoup des adultes; ils ont le dessus de la tête et du cou cendré, avec un trait noir au centre de chaque plume; le manteau varié de roux et de brunâtre; la gorge, le cou et la poitrine grisâtres variés de taches noires; le ventre et les flancs d'un blanc roussâtre; le croupion est roux, mais avec des taches longitudinales brunes.

Buffon prétend que l'épithète de fou, qui a été donnée à ce Bruant, provient de l'étourderie avec laquelle il donne dans tous les piéges qui lui sont tendus et qu'elle lui est beaucoup plus applicable que celle de Bruant des prés sous laquelle il est parfois désigné, attendu que les chasseurs le rencontrent plus rarement dans les prés que partout ailleurs.

La nourriture de cet Oiseau, comme celle de ses congénères, consiste en graines et en Insectes; il niche aussi comme eux dans les buissons, et pond quatre ou cinq œufs blanchâtres, parsemés de traits longs et déliés d'un noir plus ou moins pur qui occupent surtout le gros bout, où ils forment une sorte de couronne; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 15 millimètres.

Le Bruant fou est peu répandu en Algérie; nous ne l'avons rencontré encore que dans la province d'Alger, aux environs de Médéah; son chant a quelque rapport avec celui du Bruant jaune. On assure qu'il vit très-bien en captivité et recherche les autres Bruants enfermés avec lui. Sa chair passe pour délicate.

D'après Buffon, le Bruant fou est commun en Italie, en Espagne, dans les vallées du Rhin et du Necker, et rare dans le nord de la France et de l'Allemagne. Temminck dit en avoir reçu de beaux sujets, en livrée parfaite de printemps, du Japon, où il porte le nom de Cozusème.

M. Malherbe ne le mentionne pas dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*.

87. Bruant nain — *Emberiza pusilla.*

Emberiza pusilla, PALLAS, *Voy.* (1776), tom. VIII de l'édit. franç. in 8°, append. p. 63; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXI; DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 268, sp. 112; — CH. BONAP. *Consp. av.* (1850), p. 464, sp. 4; — JAUBERT, *Lettres sur l'Ornith. de la France mérid. Rev. et Mag. de Zool.* (1855), p. 172.

Emberiza Lesbia, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 882; — TEMM. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 317; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 21.

Emberiza Durazzi, CH. BONAP. *Faun. Ital.* (1832), tab. 36, fig. 1; — DURAZZI, *Uccel. Lig.* (1840), p. 49, pl. 1 et 2.

Buscarla Provincialis, Lesbia et pusilla? Catal. Parzud. (1856), p. 4, sp. 125, 126 et 127.

Ce joli petit Oiseau, qui est le nain du genre, n'avait pas encore été rencontré par nous en Algérie, lorsque nous avons publié le catalogue des espèces que nous avions observées en ce pays, et malgré l'autorité de M. Malherbe, qui l'avait compris dans sa *Faune ornitho-*

logique, nous aurions continué à nous abstenir de le mentionner, si une capture récente n'était venue nous prouver qu'il était parfois de passage accidentel dans ce pays.

Peu d'Oiseaux ont donné lieu à autant d'erreurs que le Bruant nain et sa synonymie n'est pas encore bien définitivement établie. M. Jaubert nous semble avoir bien étudié tout ce qui se rapporte à cet Oiseau, dont il a possédé un certain nombre d'exemplaires capturés à différents âges et auxquels il a vu prendre en captivité la livrée d'adultes. Cet auteur en a donné, dans la *Revue zoologique* de M. Guérin-Menneville, de 1855, pages 175 et suivantes, une description que nous croyons devoir reproduire, n'étant pas à même d'en fournir une plus complète.

« Mâle adulte : ligne médiane du dessus de la tête occupée par une bande longitudinale d'un brun de rouille rougeâtre, limitée sur les côtés par deux autres raies noirâtres qui, partant de la naissance des narines, vont, en divergeant, se perdre sur le derrière du cou; espace entre le bec et l'œil, ainsi qu'un large sourcil, qui accompagne en dehors la raie noire dans toute sa longueur, d'un brun de rouille jaunâtre; joues de cette couleur, mais plus foncée, limitées en arrière et en bas par une étroite bande noirâtre qui, avec la bande occipitale, encadre à son tour le sourcil; gorge, poitrail, devant et côtés du cou d'un blanc légèrement roussâtre, traversés par une série de petits points bruns formant deux étroites moustaches qui vont se fondre sur la poitrine avec les petites mèches brunes qui y occupent le centre des plumes; parties inférieures blanches légèrement nuancées de roussâtre sur les flancs, où s'allongent de nombreuses mèches brunes, chaque plume étant d'un beau noir au centre, entourée d'une teinte de rouille frangée de roux clair; rémiges brunes, bordées de roux; cette teinte plus vive sur le bord des grandes couvertures et plus pâle chez les petites et sur le pommeau de l'aile; deux petits miroirs blanchâtres coupant l'aile; la queue, très-fourchue, est brune, bordée de roux en dessus; la rectrice la plus externe est diagonalement coupée par un large espace blanc qui se réduit à une simple baguette sur la seconde; bec couleur de corne, brun en dessus, plus pâle en dessous; tarses brun clair, iris brun.

« La femelle adulte est sensiblement plus pâle, et le blanc, chez elle, est plus pur.

« Les jeunes, en automne, présentent la même distribution générale des couleurs; seulement les teintes sont moins vives; les deux raies noires caractéristiques du dessus de la tête, moins larges et moins pures que chez l'adulte, encadrent une ligne médiane d'un roux grisâtre; toutes les plumes du manteau présentent beaucoup plus de gris, les bordures des plumes étant de cette couleur; les teintes des parties inférieures sont, comme chez l'adulte, quelquefois d'un blanc pur à la gorge, mais parsemées de taches brunes beaucoup plus nombreuses formant de larges moustaches et un large poitrail; l'aile et la queue sont d'un brun plus foncé, bordées de roux plus pâle; le bec et les tarses plus grêles que chez l'adulte.

« L'œuf de l'*E. pusilla*, donné dans la *Naumania* (Stuttgard, 1854, pl. 1, f. 5), est un petit œuf fond blanc, teint de vineux, avec des taches rousses et brun foncé inégalement disséminées et plus nombreuses vers le gros bout. » (Jaubert, sixième lettre sur l'Ornithologie de la France méridionale, *Revue et magasin de zoologie*, 1855, pages 167 et suivantes.)

Les mœurs, les habitudes, le chant et la propagation de cet Oiseau nous sont inconnus. M. Malherbe, qui l'a reçu des environs de Bône, le dit rare dans cette province.

Cet Oiseau, que Pallas a observé en grand nombre en Daourie, serait, d'après lui, originaire de Sibérie. M. Durazzo croit qu'il niche en Ligurie, dans les montagnes, et Temminch l'indique comme se trouvant au Japon, en Crimée, en Grèce, en Italie et en Provence. D'après les savantes observations de M. Jaubert, dont nous avons souvent été à même de reconnaître l'ingénieuse perspicacité, il serait de passage périodique dans cette dernière contrée, et sa véritable patrie serait la Sibérie et le nord de l'Europe.

Genre Schenicole — *Schœnicola,* Ch. Bonap.

88. Schenicole des roseaux — *Schœnicola arundinacea.*

Schœnicola arundinacea, Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 463, sp. 1; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 60, sp. 81.

Emberiza Schœniclus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 311; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 881; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 402; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 381; — Temm. *Man.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 307; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. IV, p. 400. et *Faun. Fr.* p. 95; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 404; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 436; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 36; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXIX; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 225; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXX; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 260, sp. 108; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 21.

Emberiza arundinacea, Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 871.

Cenhcramus Schœniclus, Kaupman (1829); — Chenu, *Encycl. d'hist. nat. Ois.* 5e part. (1858), p. 259.

L'Ortolan des roseaux ou *la Coqueluche*, Buff. pl. enlum. 247, fig. 2, et 497, fig. 2.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 113 et 114.

Naumann, *Nat.* Neue Ausg. tab. 105.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 183.

Vulgairement Bruant des roseaux, sans dénomination chez les Arabes algériens.

Le Schenicole des roseaux a le bec conique, pointu, moins long que la tête; la mandibule supérieure échancrée seulement à la pointe et sans tubercule osseux au palais; les narines sont basales, arrondies et engagées en partie sur les petites plumes du front; le dessus de la tête est d'un beau noir brillant; un large trait blanc, partant de la base du bec, s'étend sur le cou et forme en arrière un large collier; la paupière supérieure est blanche; les joues sont noires; la gorge et le devant du cou sont occupés par une grande plaque noire qui se termine en pointe sur la poitrine; cette plaque est entourée par le blanc qui part de la base du bec et la circonscrit sur les côtés et les parties inférieures; le dessus du corps est noir, varié de roux vif; les scapulaires sont d'un beau roux varié de taches noires; le poignet des ailes est d'un beau roux, sans taches; les ailes sont amples et subobtuses, la troisième

est la plus longue et la première égale la quatrième; toutes sont brunes et lisérées en dehors de blanchâtre; toutes les parties inférieures sont d'un blanc luisant un peu lavé de grisâtre et variées sur les flancs de mèches longitudinales noires et rousses; le croupion est cendré, avec quelques flammèches noirâtres; la queue est noire; une grande tache blanche occupe les deux tiers de la penne la plus externe de chaque côté et une autre de moindre étendue occupe le tiers inférieur de la suivante; les tarses sont minces et de la longueur du doigt médian; les doigts sont grêles et allongés; les ongles sont minces, longs, effilés et aigus; celui du pouce est le plus long, le plus fort et le plus crochu; les pieds sont d'un brun clair, le bec noirâtre; l'iris est brun foncé; la taille est d'environ 15 centimètres.

La femelle a le dessus de la tête d'un brun foncé un peu varié de roux; pas de collier autour du cou; deux traits jaunâtres partent de la base du bec pour passer, l'un au-dessus, l'autre au-dessous des yeux; la gorge est brunâtre, mouchetée de roux; le dessus du corps est comme chez le mâle, mais les teintes en sont moins pures; les parties inférieures sont grisâtres et tachetées longitudinalement de brun roussâtre.

Les jeunes diffèrent peu de la femelle, mais leurs teintes sont plus pâles et leur taille moins forte.

En automne, jeunes et vieux ont les plumes de la tête variées de gris et de roux, sur un fond noir; celles du dessus du corps sont bordées de roux; celles de la gorge terminées de blanchâtre; toutes les parties inférieures sont d'un blanc roussâtre, avec la poitrine et les flancs flammés de brunâtre.

Le Schœnicole de roseaux est commun dans toutes les parties marécageuses de l'Algérie; on le rencontre particulièrement dans le voisinage des lacs, où il trouve en abondance les graines des plantes aquatiques et les Insectes dont il fait sa principale nourriture; il est peu farouche et se laisse facilement approcher; cependant il semble toujours avoir l'œil au guet, et, quand il aperçoit un chasseur, il pousse un cri qu'il répète sans cesse et qui a quelque rapport avec celui du Moineau; il grimpe très-bien le long des tiges des roseaux et des joncs en s'aidant de ses ailes; il aime à s'y balancer et s'élance avec beaucoup d'adresse sur les Insectes que ce manége fait envoler. Cet Oiseau a un mouvement de queue, de haut en bas, vif et saccadé et plus brusque que celui des Bergeronnettes; il s'éloigne peu de terre et ne se perche guère que sur les buissons. C'est toujours par petites bandes de trois ou quatre individus qu'on le rencontre, et jamais en troupes nombreuses.

Le Schœnicole niche près de l'eau, dans les roseaux, ou entre les racines des arbustes aquatiques; il construit son nid avec des herbes, des petites racines, de la laine et quelques plumes; la ponte est de quatre ou cinq œufs d'un gris brunâtre un peu violacé, avec des raies en zigzag et des taches noirâtres; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 15 millimètres.

Dans la saison des amours, le Schœnicole a un chant assez agréable, et il le fait entendre, dit Bechstein, alternativement à demi voix et renforcé; trois ou quatre tons simples, mêlés de temps en temps d'un *R* aigu, le distinguent de tout autre. La voix de la femelle est plus faible que celle du mâle.

Cet Oiseau vit très-bien en captivité; il est grand amateur de musique et s'approche volontiers de la personne qui joue d'un instrument; il témoigne sa joie en agitant ses ailes et sa queue très-précipitamment et se familiarise très-promptement.

La chair de cet Oiseau est estimée, et sa délicatesse est comparable à celle de l'Ortolan, lorsqu'à l'automne il a pris beaucoup de graisse.

Genre Ortolan — *Hortulanus*, Briss.

89. Ortolan ordinaire — *Hortulanus chlorocephalus.*

Hortulanus chlorocephalus, Ch. Bonap. *Catal. Parzud.* (1856), p. 4, sp. 130; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 60, sp. 82.

Emberiza hortulana, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 309; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 859; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 399; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 183; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. IV, p. 393, et *Faun. Fr.* p. 97; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 404; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 436; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 36, et *Consp. av.* (1850), 2e part. p. 465, sp. 14; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth. Eur.* (1840), p. XXXVIII; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 228; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXIX; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 254, sp. 104.

Glycyspina hortulana, Caban. *Mus. Orn. Hein.* part. I, Osc. (1850), p. 128.

L'Ortolan, Buff. pl. enlum. 247, fig. 1.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 115, fig. 1 et 2.

Naumann, *Nat.* Neue Ausg. tab. 103.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 176.

L'Ortolan, le Bruant Ortolan des Européens.

L'Ortolan a le bec plus court que la tête, conique, comprimé, pointu, entamant par une languette étroite les plumes du front; la mandibule supérieure est sans échancrure et aussi large que l'inférieure; les narines sont basales et arrondies; les plumes qui recouvrent la tête, le cou, les joues et la poitrine sont d'un gris cendré un peu lavé d'olivâtre; le tour des yeux, la gorge et les moustaches sont d'un beau jaune paille; les plumes qui recouvrent le dos et les scapulaires sont noires au centre et roussâtres sur leurs bords; les ailes suraiguës ont leurs deux premières rémiges égales et dépassant un peu la troisième, toutes sont brunes et lisérées de blanchâtre en dehors; l'abdomen est d'un roux vif, les sous-caudales sont roussâtres; le croupion et les sus-caudales sont d'un gris roux; la queue qui est noirâtre a ses deux pennes médianes frangées de roussâtre, les deux les plus latérales sont marquées sur leurs barbes internes, d'une tache blanche qui occupe les deux tiers inférieurs de la première et le tiers inférieur de la seconde; les tarses sont minces et à peine de la longueur du doigt médian; les doigts sont grêles; les ongles sont assez longs, minces, recourbés et aigus; celui du pouce est le plus long et le plus crochu; les latéraux sont égaux et plus courts que celui du doigt médian; les pieds sont rougeâtres; l'iris est brun; le bec est rouge en dessus et en dessous; la taille est d'environ 15 à 16 centimètres.

La femelle a toutes les teintes moins vives; moins de jaune à la gorge; des taches brunes flamméchées se voient sur les côtés du cou et de la poitrine; les plumes de l'abdomen sont d'un roux pâle et variées d'un trait brun à leur centre.

En automne toutes les teintes du plumage des adultes sont plus ternes qu'au printemps; les plumes des parties supérieures sont bordées de roux; les côtés du cou, le haut de la poitrine et les flancs sont maculés de taches noirâtres.

Les jeunes ressemblent beaucoup à la femelle en livrée d'automne.

L'Ortolan est parfois atteint d'albinisme partiel ou total, et aussi de mélanisme; ce dernier cas est généralement attribué à une nourriture trop exclusivement composée de graines de chanvre.

Peu répandu en Algérie, c'est particulièrement dans le Sahel que nous avons rencontré l'Ortolan, soit isolé, soit par petites bandes de quatre ou cinq individus; sa nourriture est la même que celle des autres Embériziens et se compose en liberté de graines farineuses et d'Insectes; son nid qu'il établit indifféremment, selon les localités, dans les broussailles, les buissons ou dans les champs cultivés est composé de petites racines, d'herbes sèches, de crin et de quelques plumes; la ponte est de quatre ou cinq œufs un peu courts, d'un blanc mat ou d'un blanc rosé, avec des raies, des taches et des points noirâtres et d'un rouge vineux. La femelle couve avec une grande assiduité et le mâle en veillant près de sa couvée fait entendre, même pendant la nuit, sa voix douce et flûtée qui a quelque rapport avec celle du Bruant jaune, mais dont les dernières notes sont plus graves. Aussitôt que la couvée est élevée, le mâle cesse de chanter, mais continue à vivre en famille jusqu'à l'époque de la pariade, c'est-à-dire jusqu'aux premiers jours de mars, car c'est dès cette époque que les couples se réunissent et commencent à se livrer aux soins de la reproduction.

L'Ortolan est le plus célèbre de tous les Embériziens et on lui fait en Italie et dans le midi de la France, à l'époque de ses passages, une chasse assidue. Tout le monde connaît l'Ortolan pour un mets recherché et le gibier par excellence; sa délicatesse est proverbiale, mais seulement lorsqu'il a été engraissé au point de ne plus présenter d'autre apparence que celle d'une pelote de graisse, aussi est-ce aux gluaux ou à la nappe qu'on essaye de prendre les Ortolans, puis on les nourrit de millet en les tenant soit dans des volières, soit dans des chambres obscures, qu'on maintient éclairées jour et nuit au moyen de lanternes, à la clarté desquelles ces Oiseaux ne cessent pas de manger et prennent en peu de temps tellement de graisse qu'ils en périraient si on ne se hâtait de leur ôter la vie lorsqu'on les juge arrivés au point où ils sont le plus estimés; huit jours suffisent d'ordinaire pour obtenir ce résultat. L'on prétend que les Ortolans des environs de Toulouse sont meilleurs que ceux d'Italie. Du temps de Buffon on les expédiait à Paris dans des boîtes remplies de millet, et, vers 1760, un Ortolan gras se payait 3 livres.

En Lombardie, non seulement on engraisse des Ortolans pour la table, mais on en nourrit pour le chant, ce qui fait que ces derniers n'étant pas excédés de nourriture ont une vie plus longue et sont doucement traités. On assure qu'en les prenant jeunes, et en les faisant vivre avec d'autres Oiseaux, ils prennent quelque chose de leur chant.

M. Malherbe n'a pas mentionné cet Oiseau dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*.

Genre Fringillaire — *Fringillaria,* Swainson.

90. Fringillaire cendrillard — *Fringillaria cœsia.*

Fringillaria cœsia, Gray; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 466, sp. 1, et *Revue crit. de l'Ornith. Eur. de M. le doct. Degl.* p. 165, sp. 246; — Chenu, *Encycl. d'hist. nat. Ois.* 5e part. (1858), p. 266.

Emberiza cœsia, Cretzschmar, in Rupp. *Reis. Nord. Afr.* (1826) *Vög.*, p. 17, tab. 10 B; — Temm. *Man. d'Ornith.* (1835), 3e part. p. 235; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXIX; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXIX; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 256, sp. 105.

Emberiza rufibarbata, Hemp. *Symb. Phys.* (1820-45), *Aves.*

Hortulanus cœsius, Ch. Bonap. *Catal. Parzud.* (1856), p. 4, sp. 131; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 60, sp. 83.

Glycyspina cœsia, Caban, *Mus. Orn. Hein.* part. I, Osc. (1850), p. 129.

Bruant fou variété, Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 112 *bis.*

Rupp. *Atl.* tab. 10 B, f. b.

Erman. *Verz.* tab. 8, fig. 1 et 2.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 181.

Le Fringillaire cendrillard a le bec presque aussi long que la tête, conique et aigu, la mandibule supérieure est munie sur les bords et vers le milieu de sa longueur d'un faible renflement qui s'emboîte dans une échancrure correspondante de la mandibule inférieure; les narines basales et latérales sont engagées dans les plumes du front; la tête, le cou et la poitrine sont d'un joli gris cendré; le front, les lorums, les moustaches et la gorge sont roussâtres; le dessus du corps est d'un roux olivâtre, varié de taches longitudinales noirâtres; les ailes médiocres et sur-aiguës sont noirâtres et frangées de grisâtre, les deux premières rémiges sont égales et les plus longues; la région du croupion est d'un gris cendré roussâtre; le dessous du corps est d'un roux vif; la queue est noire, allongée et a toutes ses rectrices bordées de roux; les deux plus latérales de chaque côté sont marquées d'une longue tache blanche et la troisième d'une tache plus petite; les tarses sont minces et de la longueur du doigt médian; les doigts sont peu robustes; les ongles sont courts et aigus; les pieds, le bec et l'iris sont d'un brun rougeâtre; la taille est d'environ 15 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par ses teintes un peu plus ternes.

Les jeunes ont quelques stries brunes sur la tête et toutes les plumes bordées de brunâtre.

Ce n'est que dans le sud de l'Algérie que le Fringillaire cendrillard, dont la patrie doit être orientale a été rencontré jusqu'ici, il semble beaucoup plus répandu en Nubie, en Égypte et dans les parties méridionales de la Tunisie que dans ce pays où il peut bien n'être que de passage, comme en Grèce et dans le midi de la France. Sa nourriture consiste en petites graines et en menus Insectes; son chant est peu varié et son cri d'appel a quelque analogie avec celui de l'Ortolan; sa propagation nous est inconnue.

M. Malherbe n'a pas mentionné cet Oiseau dans la Faune ornithologique de l'Algérie.

91. Fringillaire striolé — *Fringillaria striolata.*

Fringillaria striolata, Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 647, sp. 2, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 4, sp. 132; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 61, sp. 85; — Chenu, *Encycl. d'hist. nat. Ois.* 5e part. (1858), p. 267.

Fringilla striolata, Lichtenstein, *Catal. des doubles du Mus. de Berlin*, n° 245, sp. 24.

Emberiza striolata, Cretzschmar in Rupp. *Reise, Nord-Afr. Vögel* (1826), Atl. p. 15, tab. 10 A; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. 4e part. (1840), p. 640; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXIX; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXIX; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 257, sp. 106; — Des Murs et Lucas, *Rev. et Mag. de Zool.* (1851), p. 31; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 21.

Polymitra striolata, Caban, *Mus. Orn. Hein.* part. I, Osc. (1850), p. 129.

Rupp. *Atl.* tab. 10 A.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 152.

Le Fringillaire striolé a le dessus de la tête et du cou d'un joli gris cendré bleuâtre, varié de taches longitudinales noires; toutes les parties supérieures sont d'un roux rougeâtre très-légèrement nuancé de brunâtre; les ailes sont sub-obtuses et de médiocre longueur, toutes les rémiges sont noirâtres et bordées de roux en dehors, la première est plus courte que la cinquième, les troisième et quatrième sont les plus longues; la poitrine est d'un gris bleuâtre et variée de flammèches noires; l'abdomen et le ventre sont d'un roux vif; les flancs sont grisâtres et tachetés de brun; la région du croupion est rousse; les pennes de la queue sont noirâtres et bordées de roussâtre; les pieds sont médiocres et d'un brun jaunâtre; l'iris est brun; le bec, brun en dessus, est jaunâtre en dessous; la taille est d'environ 14 centimètres.

La femelle a le dessus de la tête et du cou variés de brun et de roussâtre, et toutes les teintes du plumage plus ternes que chez le mâle.

Les jeunes ressemblent à la femelle, mais ils ont les pieds d'une nuance plus claire.

M. Schousboë, interprète principal de M. le gouverneur général de l'Algérie, qui a eu de nombreuses occasions d'observer cet Oiseau, assure qu'il est extrêmement familier, qu'il s'écarte rarement des lieux habités, et que, comme notre Moineau domestique il vit sous les toits et dans les trous des murs, dans les villes de Mogador et de Maroc, ainsi que dans tous les villages situés sur les pentes du grand Atlas, dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres au sud de la dernière de ces villes où il est excessivement commun; mais qu'on ne le rencontre plus à quelques lieues au nord des mêmes localités.

Son chant, qu'il répète souvent, est peu varié, il peut se rendre par le mot *tibbid* fréquemment répété en traînant sur la dernière syllabe, et c'est probablement ce qui lui a valu le nom de Tib-bib que lui donnent les Arabes marocains.

C'est dans les parties les plus méridionales de l'Algérie que nous avons de notre côté rencontré cet Oiseau, et M. Malherbe l'indique comme se trouvant sur les pentes de l'Atlas. M. Ruppel l'a rapporté d'Égypte et il serait, dit-on, commun en Andalousie.

92. Fringillaire du Sahara — *Fringillaria Sahara.*

Fringillaria Sahara, Ch. Bonap. *Catal. Parzud.* (1856), Append. pour les Ois. de l'Alg. p. 18, sp. 17; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 61, sp. 84.

Emberiza Sahari, Levaillant jun. *Explor. scient. de l'Alg.* Atl. Ois. pl. 9 *bis,* fig. 2; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 21.

Le Fringillaire du Sahara représenté pl. 9 *bis,* fig. 2, a les plumes du dessus de la tête d'un gris brunâtre, chacune est plus ou moins bordée de blanchâtre et variée au centre par une flammèche d'un brun foncé; un sourcil blanchâtre passe au-dessus des yeux et se prolonge en arrière jusqu'à la nuque; deux autres traits également blanchâtres prennent naissance à la base de la mandibule inférieure, l'un passant au-dessous de l'œil et sur l'oreille et l'autre s'étendant sur le bas des joues; le dessus et les côtés du cou sont d'un brun un peu lavé de roussâtre; la gorge, le devant du cou et le thorax sont d'un gris cendré très-clair mélangé de blanc sur la partie antérieure et varié de quelques petites flammèches brunes peu apparentes; tout le dessus du corps est d'un joli roux vif assez foncé; les ailes, qui sont allongées, ont toutes leurs rémiges brunes et bordées en dehors du même roux que le dessus du corps, les deuxième, troisième et quatrième sont les plus longues, et la première égale la cinquième; les flancs, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un roux plus pâle que celui des parties supérieures, la queue est longue et un peu échancrée; la penne la plus latérale est brune sur ses barbes internes et rousse sur ses barbes externes, toutes les autres sont brunes et lisérées de roussâtre en dehors; les tarses et les doigts sont jaunâtres; les ongles sont d'un brun clair; l'iris est d'un brun roux; le bec est brun en dessus et jaunâtre en dessous ainsi que sur les bords des mandibules; la taille est d'environ 13 centimètres. La femelle ne diffère du mâle que par ses teintes moins pures.

Le *Fringillaria Sahara,* par l'ensemble de sa coloration, se rapproche des *F. Septemstriata,* Rupp., et *Tahapisi,* Smith, dont il diffère cependant d'une manière assez tranchée pour en être facilement distingué. Le sujet qui a servi de type à la planche 9 *bis,* fut tué près de Ghelma, province de Constantine, par M. le commandant Levaillant et figure dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Ce joli Oiseau, dont nous avons été assez heureux pour capturer plusieurs sujets pendant l'exploration que nous avons effectuée en 1856-57, habite la région saharienne comprise entre Gardaïa et Ouargla, il est peu craintif et se laisse assez facilement approcher; sa vivacité est extrême et il aime à se tenir dans les oasis ou dans les broussailles des dahias; sa nourriture consiste en petites graines de graminées sauvages et en Insectes, son ramage est assez doux et son cri de rappel, qu'il répète plusieurs fois de suite, est bref et éclatant. C'est dans les dahias que le Fringillaire saharien construit son nid qu'il compose de fibrilles, d'herbes sèches, de crin et d'un peu de laine; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un blanc roussâtre et parsemés de petites taches de points et de raies d'un rouge brun

et d'un gris violacé; leur grand diamètre est d'environ 18 millimètres, le petit de 13 à 14 millimètres.

C'est près de Gardaïa que nous avons tué le joli sujet qui fait partie des collections zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger.

Nous n'avons jamais rencontré cette jolie petite espèce par bandes nombreuses, mais seulement par petites compagnies de quatre à six individus.

FAMILLE DES TURDIDÉS

TURDIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES TURDINÉS

TURDINÆ.

Genre GRIVE — *Turdus,* Linn.

93. Grive Draine — *Turdus viscivorus.*

Turdus viscivorus, LINN. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 291; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 806; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 326; — MEYER et WOLF, *Tasch. der. Deutsch.* (1810), tom. I, p. 191; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 160; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XX, p. 228, et *Faun. Fr.* p. 157; — CUV. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 369; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 408; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 17, et *Consp. av.* (1850), p. 269, sp. 1; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LI; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 160; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXIX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 467, sp. 207; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), tom. I, p. 61, sp. 86.

Turdus major, BRISSON, *Ornith.* (1760), tom. II, p. 200.

Sylvia viscivora, SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 208.

BUFF. pl. enlum. 489.

NAUMANN, *Vög. Eur.* tab. 66, fig. 1.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 162 et 163.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 77.

Vulgairement la GROSSE GRIVE, la DRAINE, la GRIVE DU GUY, la TOURDE.

La Grive Draine a le bec de la longueur de la tête, aussi haut que large à la base et comprimé; la mandibule supérieure est échancrée à sa pointe et courbée dans toute sa longueur,

l'inférieure est presque droite; quelques poils isolés se voient autour du bec; les narines, de forme ovoïde, sont basales et à moitié fermées par une membrane nue; le dessus de la tête et du corps est d'un brun cendré olivâtre; le tour des yeux est cendré; les joues et les côtés du cou sont d'un gris cendré lavé de jaunâtre et varié de taches brunâtres; les ailes sont pareilles au manteau, leur penne bâtarde est presque nulle et la première grande rémige égale la quatrième; les petites couvertures sont terminées de blanc; les moyennes et les grandes couvertures sont bordées de blanchâtre; les rémiges sont brunâtres et bordées en dehors de cendré roussâtre; tout le dessous du corps est d'un blanc roussâtre, avec un trait brun sur les plumes de la gorge et du cou, et des taches triangulaires, ovalaires et arrondies, d'un brun noirâtre à la poitrine, à l'abdomen et sur les sous-caudales; le croupion est d'un gris roussâtre; la queue, qui est allongée, et dont les ailes pliées atteignent la moitié, a ses rectrices bordées en dehors d'une teinte d'un gris roussâtre; les trois plus externes de chaque côté sont terminées de blanc; les tarses sont allongés, de la longueur du doigt médian et recouverts d'une seule squamelle; les doigts latéraux sont presque égaux, l'externe est soudé jusqu'à sa première phalange avec le doigt médian; les pieds sont jaunâtres; les ongles sont noirs, minces, comprimés et faiblement arqués; le bec est brun et l'iris noir; la taille est d'environ 30 centimètres.

La femelle diffère peu du mâle; elle a seulement les teintes plus rousses.

Les jeunes ont le dessus du corps tacheté de jaunâtre et les bordures des ailes et de la queue roussâtres.

La Grive Draine n'est pas commune en Algérie où elle n'est probablement que de passage; sa nourriture consiste principalement en Vers, Insectes et baies; elle mange aussi des Limaces et des Colimaçons; sa voix est forte et son chant peu varié; son vol est ample et soutenu; son naturel est assez farouche et on ne la rencontre guère que par couple ou par petites bandes de cinq ou six individus; elle aime à se percher sur la cime des arbres, d'où elle fait entendre au printemps un chant assez agréable, mais composé de phrases musicales qui se succèdent rarement dans le même ordre; à la moindre apparence de danger, elle s'envole en poussant un cri qui lui a vraisemblablement valu le nom de Draine, sous lequel elle est si connue.

Cet Oiseau niche dans diverses contrées de l'Europe; en France il se reproduit dans plusieurs départements et quelques individus sont sédentaires en Provence, où l'espèce est cependant beaucoup plus commune depuis l'automne jusqu'au printemps que durant l'été. C'est dès le mois de mars que la Grive draine commence à nicher; son nid, qu'elle établit à l'enfourchure de quelque grosse branche sur les pins ou sur les chênes est assez artistement construit avec de petites bûchettes, des racines, des herbes et des feuilles sèches entrelacées et liées ensemble au moyen de terre gâchée qui forme une espèce de mastic; l'intérieur est revêtu d'herbes fines et de duvet, les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont oblongs, d'un brun verdâtre ou grisâtre, avec des taches d'un brun rouge, violâtres ou roussâtres, peu nombreuses; leur grand diamètre est d'environ 30 millimètres, le petit de 20 millimètres.

Les parents nourrissent leurs petits avec des Insectes et des Limaçons.

De toutes les Grives qui nous visitent, la Draine est celle dont la chair est la moins délicate.

Guéneau de Montbelliard considère la Draine comme un Oiseau très-pacifique, tandis qu'au contraire Levaillant affirme qu'il n'est pas d'Oiseau plus querelleur et plus hargneux; il l'est au point, dit-il, que « quand il s'en trouve plusieurs de réunis dans le même arrondissement, ils se poursuivent continuellement en criant et en se battant jusqu'à ce que les plus faibles aient abandonné le canton; et cette animosité n'est pas seulement contre leur espèce, elle s'étend sur tous les Oiseaux un peu forts qui s'approchent du lieu où ils sont fixés. Enfin les Ramiers, les Tourterelles, les Corbeaux, les Coucous, les Loriots, les Pies-Grièches et les Chouettes redoutent la Draine qui les poursuit : elle ose même braver les serres des Éperviers, des Crécerelles et des Émérillons; il n'y a pas jusqu'à la Buse et au Milan que je n'aie vu fuir lâchement à son approche. Il est bon de dire que quand l'ennemi qui se présente paraît redoutable, ces Oiseaux, oubliant leur haine particulière, se réunissent plusieurs pour tomber dessus, et leurs cris aigus *crrrrre, crrrrre, crrrrre, grrrrre, grrrrre, trrrré, trrrré, trrré, tré, tré* répétés sur tous les tons et avec l'accent que leur imprime la colère ne contribuent pas peu à l'épouvante qu'inspirent ces Oiseaux naturellement vindicatifs. » (Levaillant, *Histoire naturelle des Oiseaux d'Afrique.*)

Malgré son naturel un peu sauvage, la Grive Draine, prise jeune, vit très-bien en captivité et devient même assez douce, on la nourrit avec des baies, des figues et du pain trempé.

94. Grive Litorne — *Turdus pilaris.*

Turdus pilaris, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 291; — Briss. *Ornith.* tom. II, p. 214; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 807; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 330; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 193; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 163; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XX, p. 234, et *Faun. Fr.* p. 158; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 369; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 408; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 17, et *Consp. av.* (1850), p. 269, sp. 5; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LI; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 160; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXIX; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 471, sp. 209; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 61, sp. 87.

Sylvia pilaris, Savi, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 209.

Arceuthornis pilaris, Kaup. *Nat. Syst.* (1829), p. 33.

La Litorne, Buff. pl. enlum. 490.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 164.

Naumann, *Vög. Eur.* tab. 67.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 76.

Vulgairement la Grive Litorne, la Litorne, la Quiaquia.

La Grive Litorne a le dessus de la tête et du cou d'un joli cendré bleuâtre, varié sur la tige des plumes de légères stries brunes; un petit sourcil blanc surmonte les yeux; l'espace entre le bec et l'œil est noir; le dos et les grandes couvertures des ailes sont d'un brun chatain; les ailes, dont la penne bâtarde est presque nulle, ont leur première rémige plus

longue que la quatrième; les rémiges sont brunes, les primaires sont bordées de cendré et les secondaires de roux; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un roux plus ou moins vif avec des taches longitudinales noires; le ventre est blanc, les plumes anales, également blanches, sont tachetées de brun; le croupion est gris cendré; la queue est en dessus d'un brun noir et en dessous d'un gris cendré; les deux pennes latérales de chaque côté sont bordées de gris et terminées de blanc; les pieds sont bruns, l'iris est brunâtre; le bec est d'un beau jaune avec la pointe noire; la taille est d'environ 27 centimètres.

La femelle a les nuances un peu moins vives, le dessus de la tête plus marqué de brun et la gorge blanche.

En automne, les nuances de la livrée des adultes sont plus ternes, et les jeunes leur ressemblent.

Les Anciens avaient nommé cet Oiseau *Turdus pilaris* en raison des longs poils qui garnissent les deux côtés de son bec; son plumage est sujet à varier; on rencontre des individus tapirés de blanc et de roux; d'autres sont presque entièrement noirs.

De même que l'espèce précédente, ce n'est qu'accidentellement que nous avons rencontré cette Grive en Algérie, particulièrement sur les pentes du Zaccar. Originaire du nord de l'Europe et de l'Asie septentrionale, cet Oiseau est de passage périodique en France pendant l'hiver et c'est aussi dans cette saison que quelques individus viennent nous visiter; mais, contrairement à ce qui a lieu en France, où le passage de ces Oiseaux s'effectue par bandes très-nombreuses, ce n'est jamais que par très-petites troupes que nous les voyons en Algérie, où ils fréquentent les bois et les broussailles, se nourrissant d'Insectes, de Vers, de baies de lentisque et de myrte.

Le seul chant que ces Oiseaux fassent entendre est un petit gazouillement; leur cri, qu'ils répètent plusieurs fois en volant, leur a valu ce nom de *Quia-Quia*, qui l'exprime assez bien.

La Litorne niche, suivant quelques auteurs, sur de hauts arbres, selon quelques autres sur des arbustes, et particulièrement dans les grandes bruyères; elle compose son nid de fibres radicales, de petites tiges d'arbustes résineux et de terre mouillée, gâchée et battue; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un gris bleuâtre ou verdâtre et pointillés de roux; leur grand diamètre atteint de 27 à 28 millimètres, le petit 20 millimètres.

Des circonstances exceptionnelles obligent seules cet Oiseau à séjourner en Algérie pendant l'été.

M. Malherbe n'a mentionné, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie,* ni cette espèce de Grive ni la précédente.

95. Grive de vigne — *Turdus musicus.*

Turdus musicus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 292; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 809; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 327; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 195; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 164; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XX, p. 223, et *Faun. Fr.* p. 135; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 369; — Lesson, *Man. d'Ornith.* (1831), p. 408; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 17, et *Consp. av.* (1850)

p. 270, sp. 9; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LI; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 161; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XL; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 465, sp. 206; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 18; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 62, sp. 88.

Sylvia musica, SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 211.

La Grive, BUFF. pl. enlum. 406.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 159 et 160.

NAUMANN, *Vög. Deutsch.* tab. 66, fig. 2.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 76, fig. 1.

Vulgairement la GRIVE, la GRIVE DE VIGNE, la GRIVE CHANTEUSE, la TOURDRE, la GROSSE GRIVE.

La Grive de vigne a le dessus de la tête et du corps d'un gris brun nuancé d'olivâtre; les lorums et le tour des yeux sont jaunâtres; les côtés de la tête, du cou et de la poitrine sont d'un blanc roussâtre varié de taches noirâtres; les ailes, pareilles au manteau, ont quelques taches roussâtres à l'extrémité des petites et moyennes couvertures; la penne bâtarde est courte; la première rémige est plus longue que la quatrième; les deuxième et troisième sont égales et les plus longues; la gorge est d'un blanc roussâtre sans tache; l'abdomen est d'un blanc pur avec des taches noirâtres peu étendues et moins nombreuses que sur les côtés de la poitrine; les flancs sont grisâtres; les sous-caudales, d'un blanc sale, sont tachetées de gris et de roux; la queue est d'un gris brun un peu olivâtre; les pieds sont gris brun; l'iris est noirâtre; le bec est d'un brun plus foncé en dessus qu'en dessous; la taille est d'environ 24 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent; ils ont les teintes du plumage plus claires au printemps qu'en automne, et quelques individus varient du blanc parfait au brun et à l'isabelle plus ou moins tapiré de blanc ou de brun.

La Grive de vigne, dont la chair est délicate et fort estimée, est très-commune en automne dans toutes les localités boisées de l'Algérie; sa nourriture, comme celle des autres espèces de Grives, consiste en Insectes, en baies et en fruits divers; son goût prononcé pour le raisin, qui lui a fait donner le nom de Grive de vigne, lui est tout particulièrement fatal, car, dans les pays de vignobles, on lui fait une guerre acharnée soit au fusil, soit au moyen d'une foule d'engins destructeurs, en tête desquels il faut placer les gluaux, les filets et les lacets; l'excellence de sa chair est encore pour ce pauvre Oiseau une cause terrible de destruction; nulle part nous n'avons vu la chasse aux Grives organisée comme en Provence et particulièrement aux environs de Marseille : poste à feu, cabane au vif, appelants, tout est mis en œuvre contre lui pendant ses passages, qui durent environ un mois, et l'on se demande comment un seul de ces Oiseaux peut échapper, dans cette inhospitalière contrée, aux convoitises des habitants. L'Algérie, quoique fort rapprochée de Marseille, n'a pas encore, fort heureusement, imité tous ces savants procédés de capture, et si quelques individus tombent sous le plomb du chasseur, le plus grand nombre peut retourner dans des contrées plus septentrionales, pour y vaquer aux soins de la reproduction. Le nid de la Grive de vigne a été décrit avec autant d'exactitude que de charme par un auteur qui est aussi spirituel écrivain que savant observateur et auquel nous laissons la parole. « Le nid de cette espèce, dit-il, est un des plus merveilleux spécimens de l'art archi-

tectural des Oiseaux. Il est ordinairement placé dans les embranchements des pommiers et des poiriers sauvages ou des arbres à épines. Ce nid, assez semblable à celui du Merle, quant à l'apparence extérieure, étant, comme celui-ci, revêtu d'une large ceinture de mousse verte; mais il en diffère complétement quant au système de la bâtisse intérieure. La conque du nid du Merle est tout simplement bâtie en pisé humide, déposé en couches fort épaisses au dedans de la muraille de mousse, et l'Oiseau, pour garantir ses œufs de l'humidité de ce lit, est obligé de le couvrir d'une forte paillasse d'herbes sèches, ce qui en réduit considérablement la profondeur et nuit à son élégance. La conque du nid de la Grive, au contraire, a la forme d'un verre à boire d'une profondeur convenable et d'une élégance parfaite, dont les parois intérieures sont nettes et polies comme si on les avait taillées au ciseau dans un cylindre de buis. Les œufs reposent à nu sur cette surface polie et sans interposition de matelas d'aucun genre. La matière de cette paroi intérieure est une simple couche de stuc ou de carton, faite de bois mort pétri avec la salive de l'Oiseau et plaqué avec économie et adresse sur une muraille de fumier de vache suffisamment consistante et qui relie suffisamment les trois parties de la bâtisse. Il n'y a pas de nid qui puisse rivaliser avec celui de la Grive pour la distinction des formes et pour l'originalité du travail. Cinq œufs charmants, d'un bleu d'azur profond tiqueté de points noirs, occupent dignement leur place au fond de cette coupe antique.

« Il est digne de remarque que les modernes, qui ont donné une si grande attention au nid de la Pie et à celui de tant d'autres Oiseaux, n'aient jamais songé à admirer le nid de la Grive, qui est unique en son espèce et dont la construction savante avait frappé jadis Aristote, Pline, Aldrovande. » (Toussenel, *Ornithologie passionnelle*, page 256.)

La Grive de vigne a un chant doux et agréable, qui jouit d'une certaine réputation, elle se place, pour le faire entendre, au sommet des arbres, et au printemps surtout elle chante pendant des heures entières. Cet Oiseau a, en outre, un petit cri d'appel particulier, qui peut se rendre par les syllabes *sik, sik, siki, tsac, tscar,* qui exprime la surprise, la crainte et peut-être la joie; ce cri, par sa faiblesse, ne paraît pas en rapport avec la taille de l'Oiseau.

Malgré l'estime toute particulière que nous faisons de la chair de la Grive, surtout lorsqu'elle s'est nourrie de certaines baies et particulièrement de celles du genièvre, les Romains l'appréciaient encore bien davantage, et l'on ne saurait croire combien ils prenaient de soin des volières où ils conservaient ces Oiseaux en si grand nombre que la fiente de Grive était l'objet d'un commerce important; on l'employait pour fertiliser les terres et même aussi pour engraisser les Cochons.

Varron (*De re rusticâ*) dit que chaque Grive, hors du temps de passage, se vendait jusqu'à trois deniers romains (environ deux francs). Ces Grives étaient conservées dans des espèces de volières, dont chacune en renfermait des milliers. Il y avait aux environs de Rome et au pays des Sabins un nombre considérable de ces volières dans lesquelles les Grives trouvaient une nourriture abondante et choisie; elles semblaient prendre leur servitude en gré, mais elles ne pondaient point en captivité. Leur prison était une sorte de pavillon voûté, garni en dedans d'une quantité de juchoirs et qu'on tapissait de ramée et de verdure fréquemment renouvelée. Un filet d'eau courante traversait la volière, dont la porte et les fenêtres étaient basses et tournées de manière à ôter aux prisonniers la vue de la cam-

pagne, des bois et des autres Oiseaux volant en liberté, afin de ne pas exciter de regrets qui auraient pu nuire à l'engraissement des pauvres recluses. On ne leur laissait donc de jour que juste ce qu'il en fallait pour qu'elles pussent distinguer les choses nécessaires à leurs besoins. Une pâtée faite avec des figues broyées et mélangées de farine, des baies de lentisque, de myrte, de lierre, du millet, etc., servaient à leur nourriture. Vingt jours avant de les prendre pour les manger, on augmentait leur ordinaire, qu'on rendait de plus en plus délicat; on poussait l'attention jusqu'à faire passer doucement et avec précaution les Grives grasses et bonnes à prendre dans un petit réduit d'où on ne les retirait qu'après avoir soigneusement refermé la communication, afin que celles qui restaient ne fussent pas inquiétées, ce qui aurait pu les faire maigrir. Les Grives nouvellement prises étaient gardées quelque temps dans de petites volières séparées, en compagnie de quelques individus déjà habitués à la reclusion; mais, malgré tons ces soins, on n'est jamais parvenu à faire de la Grive un Oiseau vraiment privé.

On prétend que la Grive de vigne fait plusieurs pontes par an, que le mâle et la femelle couvent tour à tour et s'occupent ensuite de l'éducation des jeunes; les petits suivent leurs parents jusqu'à ce qu'ils puissent eux-mêmes pourvoir à leurs besoins.

La Grive de vigne n'est pas un Oiseau rusé et elle se laisse facilement prendre aux piéges qui lui sont tendus. Son vol est rapide et puissant, et ses bandes nombreuses franchissent souvent à tire-d'ailes, pour effectuer les migrations périodiques, des espaces considérables pendant les nuits calmes et bien éclairées par la lune.

96. Grive mauvis — *Turdus iliacus.*

Turdus iliacus, LINN. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 292; — BRISSON, *Ornith.* (1760), tom. II, p. 208; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 808; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 329; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 196; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 165; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XX, p. 236, et *Faun. Fr.* p. 159; — CUV. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 370; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 17, et *Consp. av.* (1850), p. 270, sp. 10; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. L; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 162; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XL; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 473, sp. 210; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 18; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 62, sp. 89.

Turdus illas, GESNER, *Av.* p. 760; — PALLAS, *Zoog. Ros. Asiat.* (1811), tom. I, p. 456.

Sylvia iliaca, SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 215.

Le Mauvis, BUFF. pl. enlum. 51.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 561.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 78, fig. 2.

Vulgairement la MAUVIS, la GRIVE MAUVIS, la PETITE GRIVE, la GRIVE GAVOTTE.

La Grive Mauvis a toutes les parties supérieures d'un brun olivâtre; les sourcils sont blanchâtres; l'espace entre le bec et l'œil est jaunâtre; les ailes dont la penne bâtarde est très-courte et dont la première rémige est plus longue que la quatrième ont l'extrémité de

leurs moyennes couvertures un peu variée de blanc roussâtre; les rémiges et quelques grandes couvertures sont bordées en dehors de gris cendré; le dessous du corps est d'un blanc pur nuancé de roussâtre sur les côtés du cou ainsi que sur la poitrine et varié de taches oblongues, d'un brun noirâtre excepté au milieu du ventre; les flancs sont d'un roux ardent; les sous-caudales sont blanches, variées de mèches brunes; la queue est d'un brun olivâtre uniforme; les pieds sont grisâtres, l'iris est noir; le bec est noirâtre en dessus et jaunâtre en dessous à sa base; la taille est d'environ 22 centimètres.

La femelle a les grivelures des parties inférieures plus étendues que chez le mâle et la bande sourcilière moins prononcée.

Le plumage de cette espèce, comme celui de toutes ses congénères, est fort sujet à varier.

La Grive Mauvis est la plus petite des Grives qui visitent l'Algérie; elle y arrive en automne par bandes nombreuses et y séjourne seulement pendant deux ou trois mois; elle se tient de préférence dans les localités boisées; sa nourriture, comme celle de ses congénères, consiste principalement en Insectes et en baies; son vol est très-rapide; son chant n'est qu'une espèce de gazouillement qui ne manque pas d'agrément et qu'elle ne fait guère entendre que durant les belles journées et alors que beaucoup de ces Oiseaux sont réunis sur le même arbre; son cri d'appel n'est pas très-étendu; sa chair est aussi délicate que celle de la Grive de vigne.

La patrie de la Grive Mauvis est tout à fait boréale; elle niche, assure-t-on, en Suède, en Norvége, en Sibérie, sur les aunes, les sorbiers et les sureaux, dont elle aime beaucoup les graines; sa ponte est de cinq ou six œufs d'un bleu verdâtre, avec des points noirâtres assez gros et peu nombreux sur le gros bout; leur grand diamètre est d'environ 26 millimètres, le petit de 18 millimètres.

Genre Merle — *Merula,* Ray.

97. Merle à plastron — *Merula torquata.*

Merula torquata, Gesner, *Av.* (1555), p. 607; — Boie, *Isis* (1822), p. 552; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 17, et *Catal. Parzud.* p. 5, sp. 153; — Durazzo, *Ucc. lig.* (1840), p. 32; — Bouteille, *Ornith. du Dauph.* (1843), tom. I, p. 170; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 62, sp. 90.

Turdus torquatus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 296; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 832; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 343; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 198; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 166; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XX, p. 277, et *Faun. Fr.* p. 162; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 368; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 408; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LI; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 163; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XLI; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 458, sp. 201; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 18.

Merula montana, Briss. *Ornith.* (1760), tom. II, p. 250.
Copsychus torquatus, Kaup, *Nat. Syst.* (1829), p. 157.
Sylvia torquata, Savi, *Ornith. Tosc.* (1829), tom. I, p. 206.
Le Merle à collier blanc, Buff. pl. enlum. 516.
Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 171 et 172.
Naumann, *Vög. Eur.* tab. 70.
Gould, *Birds of Eur.* tab. 73.
Vulgairement Merle a plastron, Merle a collier blanc. Djahmouma des Arabes.

Le Merle à plastron a le bec un peu plus long que celui des Grives, rentrant un peu plus dans les plumes du front et terminé en pointe à peine crochue et faiblement dentée, les narines sont latérales, ovalaires et bordées par les plumes du front; toutes les parties supérieures sont d'un brun noir enfumé; les ailes à penne bâtarde presque nulle et dont la deuxième rémige est la plus longue, sont semblables au manteau, avec les petites et moyennes couvertures bordées de gris blanc et la plupart des rémiges frangées de grisâtre; la gorge, le devant du cou, l'abdomen et le reste des parties inférieures sont d'un brun noirâtre avec les plumes bordées de gris blanchâtre; un large plastron blanc ceint le haut de la poitrine; la queue, ample, et dont les pennes sont carrées au bout avec une petite pointe saillante au milieu, est d'un brun noir enfumé; les tarses sont grêles, scutellés et, ainsi que les doigts, d'un brun noir; le bec est jaunâtre à sa base et noir sur le reste de son étendue; l'iris est noisette; la taille est d'environ 28 millimètres.

En automne, les plumes du plastron sont d'un blanc moins pur qu'au printemps et quelques-unes sont variées de brunâtre; le bec est noirâtre et la bordure des plumes des parties inférieures est d'un gris plus foncé.

La femelle a le plastron roussâtre; tout le dessus du corps, d'un brun fuligineux, avec la bordure des plumes grisâtre; le devant du cou blanc et tacheté longitudinalement de brun; les plumes des parties inférieures sont d'un brun enfumé et bordées de brun roux; le bec est noirâtre.

Les jeunes ont les plumes des parties supérieures variées d'un trait longitudinal d'un blanc roussâtre qui suit la baguette des plumes; la gorge est d'un blanc jaunâtre avec quelques taches noirâtres; le plastron, très-étroit, est à peine apparent et d'une teinte roussâtre variée de brunâtre; le parties inférieures sont d'un brun terne et largement bordées de gris; les pennes de la queue ont à leur extrémité une tache arrondie et blanchâtre; le bec est brunâtre.

Le Merle à plastron varie accidentellement, on en rencontre de tapirés, ou d'entièrement blanchâtres.

Cet Oiseau, peu répandu en Algérie, ne s'y rencontre guère que dans les parties montagneuses et boisées, et il est rare de le trouver dans les plaines; il se nourrit particulièrement d'Insectes, de Vers, de baies et de fruits; son naturel est peu méfiant et il se laisse assez facilement approcher; c'est toujours isolément ou par petites familles qu'on le rencontre; il niche de bonne heure; son nid, qu'il place à terre dans l'épaisseur d'un buisson, sur les branches basses d'un sapin ou sur une roche couverte d'arbustes, est un amas assez grossier de mousse, de fibres radicales, de feuilles mortes et d'herbes sèches, qu'un peu de

terre pétrie consolide et qui, à l'intérieur, est revêtu de brindilles, d'herbes fines et d'un peu de duvet; les œufs, au nombre de quatre, sont d'un joli vert bleuâtre et parsemés de taches brunes ou rougeâtres peu nombreuses et plus rapprochées vers le gros bout; leur grand diamètre est d'environ 30 millimètres, le petit de 22 millimètres.

M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*, indique cet Oiseau comme ayant été observé en mai, sur le mont Edough, près Bône; nous l'avons rencontré à diverses époques dans le Djebel Arib et dans les environs de Boghar; son chant est dur et peu agréable, son vol est élevé et rapide.

98. Merle noir — *Merula vulgaris.*

Merula vulgaris, GRAY, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 17, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 5, sp. 154; — DURAZZO, *Ucc. lig.* (1840), p. 32; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 62, sp. 91.

Turdus Merula, LINN. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 295; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 831; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 340; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 199; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 168; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XX, p. 244, et *Faun. Fr.* p. 161; — CUV. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 368; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 408; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LI; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 163; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XLI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 456, sp. 200; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 18.

Merula Merula, BOIE, *Isis* (1826), p. 972.

Sylvia Merula, SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 205.

Le Merle commun, BUFF. pl. enlum. 2 mâle, et 555, femelle.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 166, 167, 168, 169 et 170.

NAUMANN, *Vög. Eur.* tab. 71.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 72.

Vulgairement le MERLE NOIR, le MERLE COMMUN. El DJAHMOUMA des Arabes.

Le Merle noir est entièrement d'un beau noir profond, avec les paupières d'un beau jaune; les ailes sont à penne bâtarde petite; les deuxième, troisième et quatrième rémiges sont les plus longues; la queue, qui est ample et arrondie, est d'un noir profond, comme tout le plumage de cet Oiseau; les pieds sont noirs; l'iris est d'un brun noir; le bec est jaune, ainsi que l'intérieur de la bouche et du gosier; la taille est d'environ 26 centimètres.

La femelle est d'un brun de suie en dessus; d'un brun grisâtre tacheté longitudinalement de brun au devant du cou, la poitrine est roussâtre et variée de noirâtre; l'abdomen est d'un cendré brunâtre avec des traits longitudinaux bruns sur la tige des plumes; les pieds et l'iris sont noirâtres; le bec est brun.

Les jeunes ont tout le plumage d'un brun enfumé, avec une tache roussâtre sur le milieu de chaque plume; les pieds, l'iris et le bec sont bruns.

Les variétés accidentelles sont assez fréquentes chez cette espèce, et la couleur blanche

n'est pas aussi rare chez elle que le ferait supposer un proverbe fort connu; on rencontre des individus blancs, d'autres isabelles. M. Moufle a enrichi les galeries de l'Exposition permanente d'Alger d'un sujet très-agréablement varié de blanc pur et de noir.

Cet Oiseau est très-commun toute l'année en Algérie; il se plaît particulièrement dans les environs des ruisseaux boisés, et se rapproche souvent des lieux habités; il a la vue perçante et ne manque pas d'une certaine finesse; le chant du Merle est un sifflement éclatant, et sa voix puissante est une des premières qui se font entendre au printemps; il commence à nicher dès le mois de février et fait plusieurs pontes par an; le mâle et la femelle concourent à l'érection du nid, qui, construit en forme de coupe évasée, est ordinairement placé dans un buisson touffu, sur un arbre peu élevé et quelquefois à terre; les matériaux qui entrent dans sa construction sont des mousses, des petites racines, des herbes sèches, le tout réuni au moyen de terre détrempée; l'intérieur en est garni d'herbes fines et sèches et de crins; la femelle couve seule, mais le père et la mère pourvoient à la nourriture des jeunes en leur apportant des Larves et des Insectes; dès que les petits mangent seuls, ils quittent leurs parents et cherchent eux-mêmes leur subsistance. Les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un vert bleuâtre ou d'un gris verdâtre avec des taches assez nombreuses, brunes, rousses ou noirâtres; leur grand diamètre est d'environ 30 millimètres, le petit de 22 millimètres.

Les jeunes vivent en compagnie jusqu'au commencement de l'automne, époque où ils se séparent pour vivre isolément ou par couples. Buffon a remarqué que les petits éprouvent plus d'une mue dans la première année et que la couleur noire des plumes et la couleur jaune du bec se foncent avec l'âge.

Le Merle se tient presque constamment à terre, cherchant dans le sol humide, sous les buissons et sous les feuilles tombées les Vers et les Insectes dont il se nourrit; ses mouvements sont assez brusques; son mode de progression le plus habituel est la marche, et il imprime à sa queue un mouvement assez vif de haut en bas; il est friand de baies et recherche celles du myrte, du lentisque, du cyprès; il aime beaucoup à se baigner; son vol est court, rapide et peu élevé; c'est surtout le soir et le matin, depuis le commencement du printemps jusqu'à l'automne, que le Merle fait entendre son chant, qui semble prendre plus d'intensité lorsque le temps est humide.

Aucun Oiseau n'est plus facile à élever en captivité; il retient facilement les airs qu'on lui apprend et devient susceptible d'une certaine éducation. Il s'accommode très-bien en captivité de viande cuite et hachée, de cœur de bœuf coupé en filets minces, de pain et de différents fruits. Les Merles aiment les cerises, les baies et les olives; ils boivent souvent et se baignent fréquemment; mais comme ils deviennent très-turbulents et très-inquiets, il n'est pas bon de tenir dans la même volière qu'eux des Oiseaux plus faibles, car ces derniers seraient tourmentés et poursuivis par les Merles, qui se rendraient promptement leurs dominateurs.

La chair du Merle est estimée, surtout à l'automne, lorsque ces Oiseaux ont mangé des olives, des baies de myrte, et qu'ils ont acquis un certain embonpoint.

SOUS-FAMILLE DES SAXICOLINÉS

SAXICOLINÆ.

Genre Petrocincle — *Petrocossyphus,* Boie.

99. Petrocincle bleu — *Petrocossyphus cyaneus.*

Petrocossyphus cyaneus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 16, et *Consp. av.* (1850), p. 297, sp. 3; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 63, sp. 92.

Turdus cyaneus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 296; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 834; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 345; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 203; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 174; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XX, p. 251, et *Faun. Fr.* p. 163; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 168; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XLII.

Merula cærulea, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. II, p. 282.

Turdus solitarius, Gmel. *loc. cit.;* — Lath. *loc. cit.* p. 345.

Petrocossyphus cyanus, Boie, *Isis* (1826), p. 972.

Petrocincla cyanea, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. L; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 479, sp. 213; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 18.

Le Merle bleu ou *le Merle solitaire*, Buff. pl. enlum. 250.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 174.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 87.

Vulgairement le Merle bleu. Sans dénomination spécifique chez les Arabes algériens.

Le Pétrocincle bleu a le bec robuste, plus large que haut à sa base, à arête légèrement recourbée et entamant les plumes du front; les narines sont latérales, ovoïdes et à moitié fermées par une membrane; la langue est bifurquée et munie de deux muscles recourbés derrière la tête; le dessus de la tête et du cou sont d'un joli bleu vif à reflets; le dessus du corps est d'un bleu plus foncé et moins reflétant; les ailes, dont la penne bâtarde est assez longue, ont leur première grande rémige plus courte que la quatrième, les deuxième et troisième sont les plus longues; toutes les rémiges sont noires; les couvertures et les scapulaires sont du même bleu que le dessus du corps; la gorge, le dessous et les côtés du cou sont d'un bleu clair; la poitrine, l'abdomen et les flancs sont d'un bleu un peu plus foncé; le bas-ventre et les sous-caudales, d'un bleu plus terne, sont variés à l'extrémité des plumes de croissants grisâtres; la queue, qui est longue, ample et un peu arrondie, a toutes ses pennes d'un beau noir et finement lisérées de bleu; les pieds sont assez robustes et d'un beau noir luisant; le bec est noir; l'iris est brun foncé; la taille est d'environ 24 centimètres.

La femelle a toutes les parties supérieures d'un bleu moins vif et mélangé de grisâtre et de roussâtre; les parties inférieures sont variées de taches et de raies roussâtres et grisâtres, les rémiges et les rectrices sont d'un brun noirâtre; les pieds sont d'un noir moins intense que chez le mâle.

Les jeunes sont brun cendré en dessus avec la bordure des plumes grisâtre et une teinte bleuâtre sur le cou et le dos; les parties inférieures sont d'un gris bleuâtre varié de taches brunâtres, blanchâtres et noirâtres, les ailes et la queue sont d'un brun terne.

Avant d'arriver entièrement à l'état adulte, toutes les plumes, bleues à leur base, sont ensuite brunâtres, puis noirâtres, et terminées de blanchâtre, surtout à la poitrine et sur les parties inférieures; le dessus de la tête est d'un brun enfumé, varié de bleuâtre; les ailes et la queue sont brunâtres; les rémiges sont bordées de grisâtre; l'usure des plumes fait insensiblement disparaître toutes ces teintes sombres, et au printemps de sa deuxième année, le jeune ressemble entièrement aux adultes.

Le Pétrocincle bleu ne se rencontre en Algérie que dans les contrées montagneuses, et jamais en très-grand nombre; sa nourriture consiste principalement en Insectes; il fait une grande destruction de Sauterelles, et ce n'est qu'à défaut de cet aliment de prédilection qu'il mange des baies et des fruits. C'est dans les anfractuosités des rochers les plus inaccessibles qu'il place son nid, qu'il compose de petites racines d'herbes, de bourre et de crins; la ponte est de quatre œufs d'un bleu pâle, sans taches, et dont le grand diamètre est d'environ 28 millimètres, le petit de 20 millimètres.

Les parents ont le plus grand soin de leurs petits, qu'ils nourrissent de Vers, d'Insectes et de Larves; ils les défendent avec courage contre les ravisseurs et les Oiseaux de rapine. D'un naturel assez sauvage, le Pétrocincle bleu se laisse assez difficilement approcher; toujours posté sur les points culminants des rochers escarpés, il voit de loin venir l'ennemi, et dès qu'on s'avance un peu trop, il part et va se poser sur quelque autre point élevé et peu accessible. Sa voix est fort douce et très-agréable; il la fait surtout entendre au lever du soleil et le soir avant son coucher. Le roi François Ier prenait plaisir à entendre chanter cet Oiseau. Un mâle appprivoisé se vendait fort cher à Genève, à Milan, et beaucoup plus cher encore à Smyrne et à Constantinople, à l'époque où écrivait Buffon. Pour les élever en cage, il est nécessaire de prendre les Pétrocincles au nid, car dès qu'ils ont fait usage de leurs ailes, ils ne supportent plus la captivité; lorsqu'on a pu s'en procurer une nichée, ce qui n'est pas sans périls, car c'est toujours dans des endroits fort dangereux que ces Oiseaux cachent leurs nids, on peut leur donner la même pâtée qu'aux Rossignols; ils aiment aussi les Vers et les œufs de fourmis.

Le Pétrocincle bleu est sédentaire en Algérie où il se reproduit, les jeunes restent longtemps avec les parents, et ne s'en séparent qu'au printemps suivant.

Genre MONTICOLE — *Monticola,* Boie.

100. Monticole de roche — *Monticola saxatilis.*

Monticola saxatilis, BOIE, *Isis* (1822), p. 552; — CH. BONAP., *Ann. des Scienc. nat.* (1854), 4e série (Zoologie), vol. I, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 5, sp. 156; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 63, sp. 93.

Turdus saxatilis, LINN. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 294; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 833; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 336; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 200; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 172; — VIEILLOT. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XX, p. 281, et *Faun. Fr.* (1828), p. 163; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 411; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), p. 167; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XLII; — CRESPON, *Faun. mérid.* (1844), tom. I, p. 178.

Merula saxatilis, BRISSON, *Ornith.* (1860), tom. II, p. 238; — BOUTEILLE, *Ornith. du Dauph.* (1843), tom. I, p. 171.

Lanius infaustus, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 310.

Petrocincla saxatilis, VIGORS, *Gen. of Birds* (1825), p. 396; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 16, et *Consp. av.* (1850), p. 297, sp. 1; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. L; — DURAZZO, *Ucc. lig.* (1840), p. 42; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 477, sp. 212; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 18.

Petrocossyphus saxatilis, BOIE, *Isis* (1826), p. 972.

Le Merle de roche, BUFF. pl. enlum. 562.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 175, 176.

NAUMANN, *Vög. Eur.* tab. 73.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 86.

Le Monticole de roche a le bec robuste, droit, sub-cylindrique, allongé, à arête légèrement recourbée, plus large que haut à sa base et à bords de la mandibule inférieure taillés vers la pointe, dans le sens de la courbure de la mandibule supérieure; les narines sont basales, arrondies et à moitié fermées par une membrane; la tête et le cou sont d'un bleu cendré; le dos est noir tacheté d'un peu de blanc au milieu, et d'un blanc pur vers le croupion; les ailes, à penne bâtarde très-courte, ont leur première grande rémige beaucoup plus longue que la troisième, toutes sont brunes; les couvertures des ailes sont d'un brun noirâtre, quelques-unes sont bordées et terminées de grisâtre; la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un roux vif; les sus-caudales les plus près du dos sont d'un noir bleuâtre varié de roussâtre, les autres sont d'un roux ardent; la queue, qui est courte, a les deux rectrices médianes brunes et un peu plus courtes que les autres; toutes les pennes latérales sont d'un roux très-ardent; les pieds sont noirs ainsi que le bec; l'iris est brun clair; la taille est d'environ 20 centimètres.

La femelle a toutes les parties supérieures d'un brun terne, nuancé de cendré et varié de petites taches d'un brun noirâtre, plus apparentes sur le vertex; la gorge et le devant du

cou sont d'un blanc jaunâtre lavé de grisâtre, les plumes de ces parties sont lisérées de cendré; les ailes semblables au manteau, ont les couvertures terminées de blanchâtre; le croupion est jaunâtre; les sus-caudales sont d'un roux vif; la poitrine et l'abdomen sont d'un roux clair avec des raies onduleuses transversales brunes et blanchâtres; la queue d'un roux moins ardent que chez le mâle, a les deux pennes médianes d'un brun terne.

Les jeunes ont les parties supérieures d'un brun clair cendré; chaque plume est traversée par une tache d'un blanc grisâtre; les couvertures des ailes sont bordées de gris et terminées de blanc; les parties inférieures sont blanchâtres et marquées de taches d'un gris roussâtre assez foncé; la queue est semblable à celle de la femelle; les pieds, le bec et l'iris sont brunâtres.

Le Monticole de Roche est sédentaire en Algérie, dans les contrées montagneuses; l'espèce y est peu nombreuse en individus; cet Oiseau est d'un naturel sauvage et très-méfiant; il aime à se tenir sur les pointes des rochers ou sur la cime des arbres morts, et il se laisse très-difficilement approcher; sa nourriture consiste en Sauterelles et autres Insectes; mais il mange aussi des baies, particulièrement celles du pistachier lentisque; son nid, qu'il cache avec grand soin en l'établissant dans les trous des rochers les plus escarpés, est composé de fibres radicales, de mousse, d'herbes fines et de feuilles; sa forme est celle d'une coupe déprimée; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un vert bleuâtre pâle, sans taches ou variés de quelques points brunâtres vers le gros bout; leur grand diamètre est d'environ 27 millimètres, le petit de 19 millimètres.

Le chant du Monticole de Roche, très-doux et très-agréable, a quelque rapport avec celui des Fauvettes, il le fait entendre dès le point du jour, en débutant par des préludes éclatants, il chante aussi au coucher du soleil.

Buffon assure qu'élevé jeune et en captivité, cet Oiseau peut s'approprier le chant des autres Oiseaux et imiter le son de quelques instruments de musique; mais pour pouvoir le conserver captif, il est nécessaire de le prendre au nid avant qu'il ait pu essayer ses ailes et pris possession de l'air; car d'un naturel farouche et sauvage, s'il est capturé adulte, il refuse toute nourriture et ne survit pas à la perte de sa liberté.

Genre Rieur — *Dromolæa,* Cabanis.

101. Rieur vulgaire — *Dromolæa leucura.*

Dromolæa leucura, Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 303, sp. 1, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 5, sp. 157; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 63, sp. 94.

Turdus leucurus, Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 820; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 344; — *Faun. Arrag.* p. 72.

Œnanthe leucura, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXI, p. 422, et *Faun. Fr.* p. 188.

Saxicola cachinnans, TEMM. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 236; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 170; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXIV; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 16.

Vitiflora leucura, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 16.

Saxicola leucura, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LX; — LICHT. *Cat. des doubl. du Mus. de Berl.* p. 32; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 491, sp. 219; — BUVRY, *Zeitschr. f. allg. Erdk.* Neue Folge, Bd. XI, *Mitth. aus Alg.* (1856), p. 309.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 197.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 88.

BOU-AOUD des Arabes, le TRAQUET RIEUR des Européens.

Le Rieur vulgaire a le bec grêle, allongé, plus haut que large à la base, qui est garnie de quelques poils ; la mandibule supérieure un peu obtuse, est échancrée et un peu courbée à sa pointe; les narines sont basales ovalaires et à moitié fermées par une membrane; tout le plumage du mâle adulte est d'un noir profond, à l'exception des couvertures supérieures et inférieures de la queue qui sont blanches ; les deux pennes médianes de la queue sont blanches à leur origine et noires sur le surplus de leur étendue; toutes les autres caudales sont blanches avec une bande noire à leur extrémité ; les tarses sont longs, grêles, comprimés, de la longueur du doigt médian et recouverts d'une seule plaque; les doigts sont médiocres, les latéraux sont égaux, le pouce est assez long ; les ongles sont faiblement courbés et aigus; celui du pouce est le plus robuste; la queue est composée de douze pennes; les ailes n'atteignent que le milieu de la queue ; les pieds, le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 19 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par la teinte de son plumage qui, au lieu d'être d'un noir profond, est d'un noir de suie.

Les jeunes sont d'un noir enfumé avec les plumes de l'abdomen nuancées de roux; les couvertures alaires sont bordées de gris cendré ; les rémiges sont brunes et bordées de gris; les pennes caudales sont terminées de blanc et ont la bande noire un peu plus étendue que chez les adultes.

Le Rieur vulgaire se rencontre en Algérie, dans les parties montueuses de ce pays et particulièrement sur les confins du petit désert ; il est d'un naturel farouche et défiant, se tenant toujours sur les pointes des collines nues et rocailleuses, dans les sites les plus déserts ; dès qu'on fait mine de vouloir l'approcher, il part et va se poser à quelque distance sur un autre point élevé, et là, si rien ne l'inquiète, il restera des heures entières immobile; son vol est court et peu élevé ; il court à terre avec une certaine rapidité et fait sa principale nourriture de Sauterelles, d'Araignées, d'Insectes et de Vers ; il mange aussi des baies, mais seulement lorsque les Insectes lui font défaut ; comme tous les Saxicolinés, il imprime à sa queue, lorsqu'il est posé, un mouvement assez vif; il niche dans des trous de rochers, sous de grosses pierres ou dans les rocailles, son nid est composé de fibrilles, de petites racines, d'herbes sèches, de laine et de crins; ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un blanc un peu bleuâtre avec quelques taches roussâtres et rougeâtres peu étendues et plus rapprochées au gros bout; leur forme est un peu allongée ; leur grand diamètre est d'environ 23 millimètres, le petit de 18 millimètres.

Nous n'avons jamais rencontré en Algérie le Rieur vulgaire sur le littoral, mais seulement dans les parties méridionales de la province d'Alger et dans le Sahara. M. Malherbe l'indique dans sa *Faune ornith. de l'Algér.* comme se trouvant sur les confins du petit désert; l'individu qui fait partie des collections zoologiques de l'Exposition permanente a été capturé par nous, près de Laghouat, et c'est aussi dans les environs de cette localité que nous avons trouvé le nid de cet Oiseau.

102. Rieur à tête blanche — *Dromolœa Monacha.*

Dromolœa Monacha, Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 302, sp. 4, et *Rev. et Mag. de Zool.* (1857), p. 60; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 64, sp. 95.

Saxicola pallida, Rupp. *Atl. Reis. Nord-Afr.* (1826), tab. XXXIV, fig. 1.

Saxicola Monacha, Rupp. *Syst. Uebers. Vög.* (1845), pl. XXXIV, fig. 1; — Buvry, *Zeitschr. f. allg. Erdk.* Neue Folge, Bd. XI, *Mitth. aus Alg.* (1856), p. 309.

Saxicola gracilis, Licht. *Catal. des doubl. du Mus. de Berl.* p. 32.

Saxicola isabellina, Temm. pl. col. 172, fig. 1 (Jun.).

Temm. pl. col. 359, fig. 1.

Bou-Aoud des Arabes du sud de l'Algérie.

Le Rieur à tête blanche n'avait pas encore été indiqué comme se trouvant en Algérie lorsque nous le capturâmes, en 1856, dans les environs d'Ouargla, sur l'extrême limite de nos possessions sahariennes. Cet Oiseau a le bec mince, très-étroit et très-fendu; la mandibule supérieure est échancrée et courbée à la pointe; tout le dessus de la tête est d'un beau blanc pur formant calotte; le front et tout le plumage sont d'un beau noir profond, à l'exception du croupion et des sus-caudales qui sont d'un blanc pur; les ailes sont à penne bâtarde médiocre; la première grande rémige est plus longue que la cinquième; les deuxième et troisième sont égales et les plus longues, mais dépassent de peu la quatrième; la queue est longue et les ailes en atteignent le tiers inférieur; les deux pennes médianes de la queue sont blanches à leur partie supérieure et noires sur le surplus de leur étendue, c'est-à-dire sur environ la moitié de leur longueur, mais la baguette est noire sur les deux tiers de leur hauteur et n'est blanche qu'à leur base; toutes les autres rectrices sont d'un blanc pur, ainsi que les couvertures inférieures de la queue; les plumes des cuisses sont variées de noirâtre et de blanchâtre; les pieds et le bec sont d'un beau noir luisant; l'iris est noir; la taille est d'environ 19 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par le blanc de la calotte, qui est un peu moins pur, et par le noir de la livrée, qui est moins profond.

Les jeunes ont le dessus de la tête d'un blanc roussâtre, les teintes noires de la livrée sont d'un brun foncé enfumé; les rémiges sont d'un brun plus clair, et les deux pennes du milieu de la queue sont terminées de roussâtre.

Le Rieur à tête blanche a les mœurs et les habitudes du Rieur vulgaire, comme lui il est défiant et farouche et recherche les lieux déserts et rocailleux; sa nourriture se compose de Sauterelles, d'Insectes, de Vers et de quelques baies, qu'il ramasse à terre et sur les

feuilles; dans les oasis des Beni M'zab, où nous avons trouvé le nid de cet Oiseau, nous avons admiré l'adresse avec laquelle le mâle cherchait à nous éloigner du nid dans lequel la femelle était occupée à couver; placé sur un petit monticule élevé, à peu de distance de ce nid, aussitôt qu'il nous voyait approcher, il partait, allait se poser à quelque distance, courait pendant quelques instants, puis repartait pour s'éloigner encore un peu, et recommençait ce manége tant qu'il croyait sa nichée menacée; mais si nous faisions mine de nous éloigner sans nous retourner, il prenait sa volée en cercle et regagnait rapidement sa place primitive. Le nid, construit sans beaucoup de soins, est placé entre deux pierres ou dans le creux des rocailles, il est composé de feuilles, de racines, de fibrilles, de laine, de crins et de quelques plumes, le tout assez mal entrelacé. Les œufs, au nombre de quatre au plus, sont d'un blanc un peu plus bleuâtre que ceux du Rieur vulgaire et parsemés de points et de très petites taches d'un brun rouge, disposés en forme de couronne sur le gros bout; leur grand diamètre est d'environ 22 millimètres, le petit de 17 millimètres.

Le Rieur à tête blanche, outre son cri qui est éclatant et qu'il fait entendre en balançant sa queue et ses ailes, a un chant très-agréable, quoique peu étendu; son vol est rapide, mais peu élevé; lorsqu'il marche, il remue les ailes et imprime à sa queue une secousse assez vive. C'est surtout au lever et au coucher du soleil qu'il fait entendre son chant.

M. Malherbe n'a pas mentionné cet Oiseau dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie* et M. le docteur Tristram ne l'a rencontré dans le Sahara que postérieurement à la publication de notre *Catalogue des Mammifères et des Oiseaux de l'Algérie,* dans lequel nous signalions cette espèce et quelques-unes de celles qui vont suivre, comme se trouvant dans nos possessions méridionales.

103. Rieur noir — *Dromolæa nigra*, Loche.

Bou-Aoud des Arabes sahariens.

Le Rieur noir, originaire des mêmes contrées que l'espèce précédente, n'en diffère que par la coloration de sa tête qui est du même noir brillant que le dessus du corps; les ailes sont d'un noir un peu teinté de brunâtre; les grandes scapulaires et les rémiges sont terminées par un petit liséré grisâtre; le croupion et les couvertures inférieures et supérieures de la queue sont d'un blanc pur; cette dernière, qui est longue et carrée, a les deux pennes médianes blanches sur la moitié de leur étendue, à partir de leur base, et noires sur le surplus de leur longueur; les autres rectrices sont entièrement blanches, mais la plus externe de chaque côté, ainsi que la plus rapprochée des médianes, portent chacune sur l'extrémité de leurs barbes internes une tache noire de forme ovalaire; la taille est d'environ 19 centimètres.

Si nous n'avions pas capturé de jeunes individus du Rieur à tête blanche, nous aurions été tenté de considérer le Rieur noir comme appartenant à cette dernière espèce; mais les sujets jeunes du Monacha ont le dessus de la tête d'un blanc roussâtre et non pas d'un noir

profond, comme l'Oiseau qui nous occupe. Le système de coloration de la queue de notre Rieur noir ne permet pas non plus de le confondre avec le Rieur vulgaire.

Les mœurs et les habitudes de cet Oiseau sont les mêmes que celles du *D. Monacha;* comme lui il habite les oasis des Beni M'zab et les parties montueuses du Sahara.

Le sujet qui fait partie des collections zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger a été capturé par nous à M'guet-el-Fetz, près l'Oued M'zab.

104. Rieur à tête grise — *Dromolæa Isabellina.*

Dromolæa isabellina, Ch. Bonap. *Rev. et Mag. de Zool.* (1857), p. 60; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 96.

Saxicola isabellina, Rupp. *Zool. Atlant.* tab. XXVIII, 2.

Bou-Aoud des Arabes sahariens, qui confondent tous les Rieurs sous cette dénomination.

Le Rieur à tête grise a le bec robuste et beaucoup moins effilé que celui du Rieur à tête blanche; le dessus de la tête est d'un gris cendré un peu lavé de roussâtre; le front est d'un blanc pur, ainsi qu'une large raie qui part de la base du bec, passe sur les yeux et descend en arrière sur l'occiput, où elle se confond avec le gris blanchâtre qui recouvre le bas de la nuque; la gorge, le devant et les côtés du cou, ainsi que les côtés de la poitrine, sont d'un noir intense; le dos est d'un noir teinté de gris ardoisé; les ailes, à penne bâtarde un peu allongée, ont leur première grande rémige aussi longue que la cinquième; les deuxième et troisième sont égales et les plus longues; toutes sont d'un brun roussâtre clair et finement liserées en dehors de blanchâtre; les secondaires sont frangées de blanchâtre à leur extrémité; les scapulaires et les petites couvertures des ailes sont brunes et frangées de blanc plus ou moins pur; la poitrine, l'abdomen et toutes les parties inférieures du corps sont d'un blanc pur; le croupion, les sus-caudales et les couvertures inférieures de la queue sont d'un joli fauve isabelle; la queue, longue et très-légèrement arrondie, a toutes ses pennes d'un beau roux ardent à leur base sur environ le tiers de leur étendue, le surplus est d'un brun foncé; les tarses sont très-longs; les doigts sont médiocres; les ongles sont aigus et un peu courbés; les pieds, le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 19 centimètres.

La femelle a le dessus de la tête et du cou d'un joli fauve isabelle, la gorge et le dessus du cou d'un blanchâtre sale, le dessus du corps d'un grisâtre lavé d'isabelle, le milieu de la poitrine et de l'abdomen d'un blanchâtre fortement teinté de roussâtre; les côtés de la poitrine sont d'un grisâtre fauve; les ailes sont d'un brunâtre terne; toutes les rémiges sont bordées en dehors de gris roussâtre et terminées de roussâtre pâle; les scapulaires et les couvertures des ailes sont d'un brun foncé largement frangé de roussâtre plus ou moins foncé; le croupion et les sus-caudales sont d'un roux isabelle vif; les sous-caudales sont d'un fauve clair; la queue, dont les deux pennes médianes sont brunes, hors à leur base qui est rousse, a toutes ses autres rectrices rousses sur la moitié de leur étendue

à partir de leur naissance; leur moitié terminale est d'un brun terne; la plus externe de chaque côté est en dehors finement lisérée de roussâtre.

Les jeunes ont toutes les teintes moins pures que celles des adultes, mais reproduisant les mêmes dispositions que celles affectées par le plumage des vieux, ce qui permet de distinguer les sexes même dès le jeune âge.

Le Rieur à tête grise que nous avons rencontré dans les environs de Guet-es-tel en 1856, et que nous avons alors communiqué au prince Ch. Bonaparte, n'avait pas encore été indiqué comme se trouvant en Algérie, et c'est après l'avoir soigneusement examiné que ce savant auteur, dans la *Revue zoologique* de Guérin Menneville (février 1857, p. 60), le mentionne comme devant être ajouté à la liste des Oiseaux d'Algérie non compris dans le catalogue des Européens de M. E. Parzudaki.

Ce Rieur, comme tous ses congénères, se plaît dans les lieux arides et solitaires; nous l'avons observé dans le Sahara algérien, entre Balloh et Sedret-Ent-Alla, ainsi que dans les environs de Gardahia, où il se reproduit; ses mœurs, ses habitudes et sa manière de vivre sont les mêmes que celles des autres espèces de ce genre ; cependant il nous a semblé un peu moins farouche que le Rieur à tête blanche; son nid, qu'il place dans des lieux incultes et à l'abri de quelque rocaille, est composé de racines, de feuilles, d'herbes sèches et de bourre ; sa ponte est de quatre œufs, rarement de cinq; ces œufs, d'un blanc bleuâtre, sont un peu allongés et variés, sur le gros bout, de taches peu nombreuses d'un brunâtre plus ou moins foncé; leur grand diamètre est d'environ 23 millimètres, le petit de 17 à 18 millimètres.

Le chant du Rieur isabelle est agréable, et son cri, qu'il fait entendre en partant, est un peu traînant; si on le poursuit, il fait quelques petits vols successifs, puis disparaît au milieu des accidents du sol, avec lequel ses nuances s'harmonisent si parfaitement qu'il est difficile de l'en distinguer.

Le mâle et la femelle dont nous avons enrichi les galeries de l'Exposition permanente d'Alger, ont servi de types à nos descriptions.

Genre Motteux — *Saxicola,* Bechst.

105. Motteux vulgaire — *Saxicola OEnanthe.*

Saxicola Œnanthe, Bechst. *Ornith. Tasch.* (1802), tom. I, p. 217; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 251; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 257; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 382; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 413; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LIX; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 170; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXIII; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 482, sp. 214; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 303, sp. 1; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 16; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 64, sp. 97.

Motacilla Œnanthe, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 332; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 966.

Sylvia Œnanthe, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 529; — Temm. *Man. d'Ornith.* 1re édit. (1815), p. 135.

Œnanthe cinerea, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXI, p. 418.

Vitiflora Œnanthe, Boie, *Isis* (1822), p. 552; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 16.

Le Motteux ou *Vitrec*, Buff. pl. enlum. 554.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 198.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 90.

Vulgairement le Traquet Motteux, le Motteux, le Cul-blanc.

Le Motteux vulgaire a le bec droit, grêle, très-fendu, plus large que haut à sa base, qui est garnie de quelques poils; la mandibule supérieure, un peu obtuse, est échancrée et courbée seulement à la pointe; les narines sont ovalaires et à moitié fermées par une membrane; le dessus de la tête, du cou, du dos et les scapulaires sont d'un joli gris cendré; une bande d'un beau noir part du bec, encadre l'œil et recouvre toute la région parotique; le front et les sourcils sont d'un blanc pur; les ailes sont noires, longues et dépassent le milieu de la queue; la penne bâtarde est très-courte et très-étroite; la première grande rémige égale la quatrième; les deuxième et troisième sont les plus longues; les couvertures secondaires sont terminées de blanc; le devant du cou et de la poitrine sont d'un blanc teinté de roussâtre; tout le surplus du dessous du corps est d'un blanc pur, ainsi que les sus-caudales; la queue, moyenne, presque carrée, est composée de douze pennes; la base des deux médianes et les deux tiers supérieurs des latérales sont d'un blanc pur; le surplus est d'un noir profond; les tarses sont noirs, grêles, comprimés et un peu plus longs que le doigt médian; ils sont recouverts d'une seule plaque; les doigts sont médiocres; les ongles sont courts, faiblement courbés et aigus; les pieds, le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 16 centimètres.

En automne, après la mue, le gris des parties supérieures est glacé de roussâtre; les parties inférieures sont nuancées de roussâtre; les ailes et la queue sont d'un brun noirâtre; les rémiges et les couvertures alaires sont plus ou moins bordées de roussâtre.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, est en dessus d'un gris cendré; les sourcils sont d'un blanc roussâtre; les lorums et la région parotique sont bruns; tout le dessous du corps est d'un roux clair plus foncé à la poitrine que sur les autres parties; les sus-caudales sont blanches.

Les jeunes ont les parties supérieures nuancées de roussâtre, de gris et de brun, avec quelques taches blanches sur la tête et sur les ailes; le croupion est blanc; le dessous du corps est pointillé de roux et finement rayé de brun noirâtre; les couvertures alaires et les rémiges sont brunes, bordées et terminées de roussâtre; après la mue, les jeunes ressemblent beaucoup aux femelles.

Il se rencontre des variétés accidentelles, blanches, cendrées, isabelles ou tapirées de ces diverses couleurs.

Le Motteux vulgaire est commun en Algérie, où il est sédentaire; il se plaît dans les jachères et sur les coteaux d'une médiocre élévation; posé sur une motte de terre, il semble la frapper en agitant sa queue et en faisant entendre son cri, qui est assez sourd et qu'on peut exprimer par les syllabes *tireu*, *far-far-far-far*, qu'il répète d'une manière précipitée;

son vol est bas, rapide et court; lorsqu'on le fait partir, il va se poser sur un monticule peu éloigné, et, comme la partie blanche de son corps est la plus apparente lorsqu'il vole, elle l'a fait désigner presque partout par l'appellation vulgaire de Cul-blanc; sa nourriture consiste principalement en insectes et en vermisseaux, que son bec menu à la pointe et large à la base le rend tout particulièrement propre à saisir et à avaler.

On voit souvent cet Oiseau suivre les sillons ouverts par la charrue, et dès que son œil perçant lui fait découvrir une Fourmi, un Grillon, un Vermisseau, il court ou plutôt s'élance à sa poursuite par une suite de petits sauts. Il semble éviter les haies et les buissons sur lesquels il ne se perche que rarement; il vit par couple et place son nid sous une motte de terre, sous les pierres ou dans quelque trou; il le compose de mousse, d'herbes fines et le tapisse de plumes, de laine et de toutes sortes de matériaux; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un blanc bleuâtre clair sans taches; leur grand diamètre est d'environ 21 millimètres, le petit de 16 millimètres.

Le mâle, suivant Buffon, pourvoit à la nourriture de la femelle lorsqu'elle couve; il cherche à éloigner les passants du lieu qui recèle sa famille, en allant très-près d'eux et en faisant de petits vols, comme s'il était blessé pour tâcher de les attirer plus loin, et quand il les voit à une grande distance, il fait un long détour pour revenir au nid.

Le Motteux vulgaire est recherché pour la délicatesse de sa chair, surtout lorsqu'il est gras.

106. Motteux Stapazin — *Saxicola Stapazina.*

Saxicola Stapazina, Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 239; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 383; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 413; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LIX; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 171; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXIII; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 486, sp. 216; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 303, sp. 4, et *Cat. Parzud.* p. 5, sp. 132; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 64, sp. 98.

Vitiflora rufa, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. III, p. 459, sp. 37.

Motacilla Stapazina, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 332; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 966.

Sylvia Stapazina, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II; — Temm. *Man. d'Ornith.* 1re édit. (1815), p. 137.

Œnanthe Stapazina, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXI, p. 428, et *Faun. Fran.* (1828), p. 189.

Vitiflora Stapazina, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 16.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 199.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 91.

Le Motteux Stapazin a le bec semblable à celui du Motteux vulgaire, le dessus de la tête, du cou et du corps d'un blanc un peu teinté de roussâtre; toute la gorge, la région des yeux et des oreilles ainsi qu'un petit trait qui part du bec et borde la paupière supérieure, sont d'un noir profond; les ailes, dont la première grande rémige est plus courte que la

quatrième, sont d'un beau noir; la poitrine est d'un blanc un peu lavé de nankin; l'abdomen et les sous-caudales sont blancs; le croupion est d'un blanc éclatant, ainsi que les couvertures supérieures de la queue; cette dernière a ses deux pennes médianes entièrement noires, toutes les autres sont blanches à leur partie supérieure et noires à leur extrémité seulement, à l'exception de la plus externe de chaque côté, sur laquelle le noir occupe la moitié inférieure des barbes externes et le tiers inférieur des barbes internes. Les pieds, le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 16 centimètres.

Après la mue d'automne, le blanc du dessus de la tête, du cou et du corps devient d'un roux assez vif; la gorge, la région des yeux et des oreilles sont noires avec les plumes du bas de la gorge terminées de grisâtre; les ailes d'un noir brun ont leurs couvertures bordées de roussâtre; l'abdomen et les sous-caudales sont d'un joli roussâtre pâle; le croupion et les sus-caudales sont blancs; la queue est comme au printemps, mais toutes ses pennes sont terminées par un petit liséré blanchâtre. A mesure que la saison s'avance l'usure fait disparaître la bordure des plumes des ailes et de la queue et le roux du dessus et du dessous du corps, de sorte qu'au moment de la mue l'Oiseau semble entièrement blanc et noir et ne conserve que quelques légères nuances roussâtres.

La femelle a la tête d'un brunâtre clair; la nuque et le dos d'un roussâtre terne; la gorge noirâtre; les yeux sont surmontés d'un sourcil blanchâtre; les ailes sont d'un brun noirâtre et bordées de roussâtre; le devant du cou et de la poitrine sont d'un roussâtre pâle; l'abdomen et les sous-caudales sont blanchâtres; la queue a ses deux pennes médianes d'un noir un peu brunâtre, toutes les autres, blanches à leur base, ont le noir de leur partie inférieure plus étendu que chez le mâle. Selon la saison, ces nuances sont plus ou moins vives.

Les jeunes ont le dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun roux plus foncé sur la tête; le noir de la gorge est terne et peu étendu; les couvertures des ailes sont largement frangées de roussâtre; les rémiges secondaires sont bordées de grisâtre et les primaires ont leur fine extrémité blanchâtre; toutes les pennes de la queue sont terminées de blanchâtre et offrent le même système de coloration que chez les adultes.

Le Motteux Stapazin que nous avons rencontré dans la province d'Alger jusque vers Boghar, se reproduit dans les environs de Milianah, son chant est varié et assez agréable; son cri est moins sourd que celui du Motteux vulgaire. Son nid, qu'il place dans les endroits rocailleux, est peu profond et de forme évasée; les œufs, au nombre de trois à cinq, sont d'un joli bleu verdâtre et parsemés de petites taches d'un roux brunâtre peu intense; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 15 millimètres.

Les mœurs et les habitudes de cet Oiseau sont celles de ses congénères, il se nourrit de Vermisseaux et d'Insectes qu'il saisit au vol ou à la course, et ce n'est qu'accidentellement qu'il mange des baies; il se plaît dans les localités arides et montagneuses; il aime à se poser sur de petites éminences et se laisse assez difficilement approcher.

107. Motteux oreillard — *Saxicola albicollis.*

Saxicola albicollis, Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 303, sp. 5; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 65, sp. 99.

Vitiflora rufescens, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. III, p. 457, pl. 25, fig. 4.

Saxicola aurita, Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 241; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 171; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXIV; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 488, sp. 217.

Œnanthe albicollis, Vieill. *Faun. Fr.* (1828), p. 190.

Vitiflora aurita, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 16.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 200.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 93.

Le Motteux oreillard, presque semblable au Motteux Stapazin, n'en diffère guère que par la coloration de la gorge qui, au lieu d'être noire comme chez ce dernier, est toujours blanche chez l'espèce qui nous occupe. Au printemps, le Motteux oreillard a le front, la gorge et le devant du cou d'un blanc pur; le vertex, la nuque et le dos d'un blanc teinté de roussâtre; les lorums, la région des yeux et des oreilles sont d'un noir profond; les ailes, semblables à celles du Stapazin, sont d'un beau noir; le croupion et les sus-caudales sont d'un blanc pur; la poitrine et les flancs sont d'un blanc un peu teinté de roussâtre; le milieu du ventre et les sous-caudales sont d'un beau blanc; la queue, blanche à sa partie supérieure, a la presque totalité des deux rectrices médianes, le quart inférieur des autres et la moitié du bord inférieur des deux plus latérales d'un noir profond; le bec, l'iris et les pieds sont noirs; la taille est d'environ 16 centimètres.

Après la mue d'automne, les parties supérieures sont d'un roux assez vif; les lorums, la région des yeux et des oreilles sont d'un beau noir; les couvertures des ailes sont lisérées de roussâtre; les rémiges sont terminées de grisâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un beau blanc; toutes les parties inférieures sont d'un roussâtre plus foncé à la poitrine que sur les autres parties; la queue a toutes ses pennes terminées de blanchâtre. Comme dans l'espèce précédente, lorsque arrive le printemps, l'usure des plumes en a fait disparaître les bordures, et la livrée est alors entièrement blanche et noire, variée seulement d'une légère nuance roussâtre à la poitrine.

La femelle a toutes les parties supérieures d'un blanc roussâtre légèrement teinté de brunâtre; la région auriculaire est d'un brun mélangé de roux; les ailes sont d'un brun noirâtre; la gorge est d'un blanc sale, toutes les parties inférieures sont d'un blanchâtre fortement teinté de roussâtre à la poitrine; le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont blancs; les rectrices ont le noir de leur partie inférieure tirant sur le brunâtre et un peu plus étendu que chez le mâle; en automne, les teintes des parties supérieures et inférieures sont d'un roussâtre plus foncé et les couvertures des ailes sont frangées de roux.

Les jeunes, avant la mue, ont les plumes des parties supérieures brunâtres, variées de taches d'un blanc roussâtre et bordées de roussâtre; toutes les couvertures alaires sont largement bordées de roux; le croupion et les sus-caudales sont d'un blanc sale; la gorge est blanchâtre et toutes les parties inférieures sont d'un gris roussâtre varié de taches blanches et d'une bordure brune à chaque plume; le milieu de l'abdomen et les sous-caudales sont d'un jaunâtre terne; le bec, l'iris et les pieds sont bruns; après la mue les jeunes diffèrent peu des femelles.

Le Motteux oreillard, que quelques auteurs n'ont considéré que comme une variété du Motteux Stapazin ou même comme la femelle de ce dernier Oiseau, est bien réellement une espèce distincte. En Algérie, où tous les deux se rencontrent dans les mêmes localités, et où, au printemps, nous avons été à même d'examiner un grand nombre d'individus des deux espèces, l'autopsie nous a convaincu qu'il n'était pas possible de les confondre, ayant trouvé, aussi bien chez l'Oreillard que chez le Strapazin, des mâles et des femelles chez lesquels les organes de la génération avaient acquis leur plus grand développement.

Le Motteux oreillard se plaît dans les lieux élevés, arides et rocailleux; il semble d'humeur peu sociable et l'on voit fort rarement plusieurs individus réunis; sa voix est très-agréable, et son chant, quoique différant peu de celui du Stapazin, a plus de force et d'étendue; son vol est irrégulier et peu élevé; il se pose souvent sur une petite éminence, où il fait quelques mouvements de tête et de queue, puis se met à courir après quelques Grillons, quelques Mouches ou quelques autres petits Insectes; son joli plumage si doux à l'œil, sa belle queue qu'il étale par un mouvement leste en s'inclinant et en se relevant brusquement, et son chant en feraient un hôte agréable pour nos volières; mais sa nourriture presque exclusivement animale rend sa conservation difficile; les Vers de farine et les œufs de fourmis sont indispensables pour lui faire supporter la captivité, et encore il ne s'y résigne guère que lorsqu'il a été pris au nid.

Cet Oiseau place volontiers son nid sur la lisière des bois qui se trouvent sur les montagnes, sous l'abri de quelque pierre; il construit son nid avec les matériaux qu'il trouve sur place, petits morceaux de bois, menues racines, herbes sèches, assez grossièrement assemblés en forment l'extérieur; l'intérieur est tapissé de quelques plumes; la femelle couve seule, mais le mâle, qui semble lui être très-tendrement attaché, lui apporte des Insectes et des Vermisseaux; il se tient le plus habituellement aux environs du nid et ne s'en éloigne guère que pour aller à la recherche de leur nourriture; les œufs, au nombre de quatre, sont d'un bleu un peu verdâtre avec quelques petites taches brunâtres et rougeâtres formant une espèce de couronne au gros bout; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 15 millimètres.

Le père et la mère, après l'éclosion, s'occupent beaucoup de leurs petits avec lesquels ils vivent en famille jusqu'au printemps suivant, époque à laquelle ils ne veulent plus être que par paire et isolés aussi bien des individus de leur espèce que des espèces voisines.

108. Motteux en deuil — *Saxicola lugens.*

Saxicola lugens, Licht. *Catal. des doubl. du Mus. de Berl.* (1823), p. 33; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. 67, sp. 62; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 303, sp. 7; *Catal. Parzud.* (1856), p. 5, sp. 161, et *Rev. et Mag. de Zool.* (1857), p. 60; — Buvry, *Zeitschr. f. allg. Erdk.* Neue Folge, Bd. XI, *Mitth. aus Alg.* (1856), p. 309.

Saxicola leucomela, Temm. et Laug. pl. col. 257.

Le *Saxicola lugens*, confondu par la plupart des auteurs avec le *Saxicola leucomela,* en a été distingué par Lichtenstein, par M. Von der Mühle et en dernier lieu par le prince Ch. Bo-

naparte, qui considère notre espèce africaine comme étant le *S. lugens*, et l'espèce de la Russie méridionale, de l'Oural et de la Sibérie comme le véritable *M. leucomela* de Pallas.

Le *Saxicola lugens* a le dessus de la tête et du cou d'un blanc pur; l'espace entre le bec et l'œil, la gorge et le devant du cou d'un noir profond; le dos et les ailes d'un brun noirâtre; le croupion et les sus-caudales d'un blanc pur, ainsi que le dessous du corps; le bas-ventre et les sous-caudales sont d'un roux ferrugineux; la queue a ses deux tiers supérieurs d'un beau blanc, le tiers inférieur et les deux rectrices médianes sont d'un beau noir; le bec, les pieds et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 155 millimètres.

La femelle a le dessus de la tête et du cou d'un gris roussâtre, le dessus du dos d'un brun grisâtre; les ailes sont d'un brunâtre sale; le croupion et les couvertures de la queue sont blanchâtres; la gorge et le devant du cou sont d'un grisâtre sale; la poitrine, le ventre et les sous-caudales sont d'un grisâtre un peu teinté de roussâtre; la queue est semblable à celle du mâle, mais le noir tire sur le brunâtre; le bec, les pieds et l'iris sont d'un brun noirâtre.

Les jeunes ont le dessus de la tête varié de blanc et de brun; les plumes du dos bordées de roux brunâtre; la gorge et le devant du cou rayés de roussâtre et de noir; les couvertures des ailes bordées de roussâtre et toutes les parties inférieures d'un blanchâtre sale; le jeune mâle a les flancs grisâtres.

Cette espèce, que nous n'avons rencontrée que dans l'extrême sud de l'Algérie, y semble assez peu nombreuse en individus; comme tous les Saxicolés, elle se nourrit particulièrement d'Insectes et se plaît dans les localités montueuses et accidentées; il est difficile de l'approcher, et le moindre mouvement la met en fuite; cet Oiseau place son nid dans les fentes des pierres et le compose avec assez peu de soin de quelques petites herbes entrelacées et de plumes; ses œufs, au nombre de quatre, sont d'un bleu assez vif et parsemés de quelques points et de petites taches roussâtres; leur grand diamètre est d'environ 19 millimètres, le petit de 15 millimètres.

109. Motteux du désert — *Saxicola desertii.*

Saxicola desertii, Rupp. *Reis. Nord. Atl.*; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 303, sp. 11, et *Rev. Zool.* (1857), p. 60; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 65, sp. 100.

Temm. pl. col. 359, fig. 2.

Le Motteux du désert, que nous avons d'abord rencontré en Algérie, près de Sidi Maklelouf et de Laghouat, puis dans les environs de Tuggurt, a de très-grandes analogies avec le Motteux Stapazin, avec lequel, cependant, il n'est pas possible de le confondre; l'Oiseau qui nous occupe a le dessus de la tête et du cou d'un gris brunâtre glacé de roussâtre; le front est blanc, ainsi qu'une bande qui part du bec, passe sur les yeux et se prolonge jusqu'à l'occiput; les joues, la gorge, les côtés et le devant du cou, ainsi que les côtés de la poitrine sont d'un noir profond; le dessus du corps et les couvertures des ailes sont d'un joli roux isabelle; toutes les rémiges primaires sont noirâtres et légèrement terminées de

grisâtre; les secondaires sont lisérées et terminées de roussâtre; les scapulaires sont largement frangées de roussâtre et de blanchâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont blancs; la poitrine et les côtés de l'abdomen sont roussâtres; le ventre et les sous-caudales sont blancs; la queue est noire sur presque toute son étendue et blanche seulement à la partie basale; les pieds, le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 17 centimètres.

En automne, après la mue, les parties supérieures sont d'un brun roussâtre plus foncé; le noir de la gorge et du cou est varié de roux, les plumes étant légèrement bordées de cette couleur; la poitrine et les côtés de l'abdomen sont d'un roux fauve; les couvertures des ailes, les rémiges et les rectrices sont bordées de blanchâtre et de grisâtre.

La femelle, au printemps, a le dessus de la tête et du cou d'un brun roussâtre; la gorge, le devant du cou et les côtés de la poitrine d'un blanc grisâtre; le dessus du corps d'un roux terne; les couvertures des ailes sont variées de roussâtre et de brunâtre; les rémiges sont d'un brun terne, bordées de roussâtre et terminées de grisâtre; les scapulaires sont brunâtres au centre et roussâtres sur leurs bords avec leurs barbes externes frangées de blanchâtre; le croupion et les couvertures de la queue sont d'un blanc teinté de jaunâtre; la poitrine et les côtés de l'abdomen sont brunâtres; le milieu de l'abdomen, le bas-ventre et les sous-caudales sont d'un blanchâtre sale, teinté de fauve; la queue est d'un brun noirâtre, hors la base, qui est d'un blanc roussâtre.

En automne, après la mue, toutes les teintes sont plus foncées, les bordures des plumes sont plus larges et les pennes de la queue sont lisérées de roussâtre. Les jeunes ont les plumes des parties supérieures variées de roux, de brun et de grisâtre; les parties inférieures sont d'un roux assez foncé sur la poitrine et les flancs, et plus pâle sur la gorge, le cou et les parties inférieures; des mouchetures brunes se remarquent sur quelques plumes de la poitrine; quelques autres sont bordées de brunâtre terne; les ailes et la queue sont d'un brun noirâtre; les pennes sont bordées et terminées de roussâtre; le bec et les pieds sont d'un brun rougeâtre; l'iris est brun.

Les mœurs et les habitudes du Motteux du désert ne diffèrent en rien de celles de ses congénères; comme eux il se nourrit d'Insectes, de Vers et de petits Colimaçons; son chant très-agréable égaye les immenses solitudes où il se plaît à vivre, et son extrême vivacité le fait seule remarquer au milieu de ces contrées arides avec lesquelles sa livrée roussâtre aide tant à le confondre; sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un bleuâtre assez intense et sans taches ou montrant seulement quelques rares petits points brunâtres vers le gros bout; leur grand diamètre est de 21 millimètres, le petit de 16 à 17 millimètres.

C'est à propos des sujets de cette espèce que nous l'avions prié de vouloir bien examiner et spécifier, que le prince Lucien Bonaparte a dit (*Rev. zool.*, 1857, p. 61) : « *Saxicola deserti*, Rupp. de Sidi-Maclou et El-Aghouat. La teinte gris roussâtre et la queue entièrement noire distinguent de suite cet Oiseau du *Saxicola Stapazina* avec lequel nos voyageurs l'ont confondu. Plusieurs exemplaires, sans doute très-adultes, portent un large croissant noir sur le haut du dos. »

110. Motteux salina — *Saxicola salina.*

Saxicola salina, EVERSMANN, *Addend. Zool. Rus. Asia.* (1852), fasc. III, pl. 8, fig. 2; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 65, sp. 101.

Le Motteux salina, que nous avons rencontré en Algérie dans les environs d'Aïn-el-Bel et dans le Sahara, a tout le dessus de la tête et du cou d'un blanc éclatant; les lorums, les joues, la gorge, le dessous et les côtés du cou sont d'un noir profond; le dessus du dos est d'un noir moins brillant; les ailes sont d'un brun un peu grisâtre; toutes les grandes rémiges sont finement liserées en dehors de blanchâtre et terminées de roussâtre; les rémiges secondaires sont terminées de blanc; les petites couvertures sont bordées de blanchâtre; les grandes couvertures sont noires; les scapulaires sont brunes et frangées de blanc roussâtre; le croupion, les sus-caudales et toutes les parties inférieures du dessous du corps sont d'un beau blanc; les flancs sont noirs près de la poitrine et blancs près de l'abdomen; la queue a ses deux pennes médianes noires sur les trois quarts de leur étendue et blanches sur leur quart supérieur; toutes les rectrices latérales sont d'un beau blanc jusqu'à environ un centimètre de leur extrémité et d'un brun noirâtre sur leur partie terminale; le bec, l'iris et les pieds sont d'un noir brun; la taille est d'environ 17 centimètres.

La femelle a le dessus de la tête et du cou d'un gris roussâtre; la gorge et le dessous du cou blanchâtre; le dos et le dessus des ailes d'un brun noirâtre et toutes les parties inférieures d'un roussâtre sale; le croupion et les sus-caudales sont d'un blanc un peu teinté de jaunâtre; les rémiges et l'extrémité des rectrices sont brunâtres; les couvertures des ailes, les rémiges et les rectrices sont terminées de roussâtre.

Le jeune mâle a le dessus de la tête et la nuque d'un beau roux marron; les côtés de la tête et la gorge sont noirs; le haut du dos et la poitrine sont blancs; le milieu du dos et le dessus des ailes sont noirâtres; toutes les rémiges sont d'un brunâtre clair; les grandes couvertures et les scapulaires sont bordées de roux vif; les côtés de la poitrine et les flancs sont noirâtres; le croupion et les sus-caudales sont d'un blanc pur; l'abdomen et toutes les parties inférieures sont d'un blanchâtre lavé de roussâtre; la queue est colorée comme chez les adultes; mais le brun noirâtre de sa partie terminale est un peu plus étendu; les pieds et le bec sont d'un brun noirâtre.

La jeune femelle n'a pas de noir à la gorge; toutes les plumes du dessus de la tête et du cou sont bordées de roussâtre et ont leur centre brunâtre; celles du haut du dos sont d'un fauve sale; le milieu du dos et le dessus des ailes sont d'un brun noirâtre terne; les couvertures des ailes sont bordées de roussâtre, ainsi que les scapulaires; les rémiges sont terminées de grisâtre, ainsi que les rectrices; le croupion et les sus-caudales sont d'un blanc jaunâtre; le dessous du corps est d'un roussâtre pâle, teinté de brunâtre et de grisâtre.

Le Motteux salina a beaucoup de ressemblance avec le Motteux en deuil, mais il en diffère particulièrement par sa taille plus grande, par les plumes du bas-ventre et les sous-caudales qui, dans l'espèce qui nous occupe, sont d'un blanc éclatant au lieu d'être d'un

roux ferrugineux, et par le blanc de la queue, beaucoup plus étendu chez le *S. salina,* où il occupe les cinq sixièmes de la longueur des rectrices latérales.

Comme pour les espèces précédentes, c'est d'après les sujets dont nous avons doté l'Exposition permanente d'Alger, que nous établissons nos descriptions de cet Oiseau.

Nous avons retrouvé près de Tuggurt ce Motteux que nous avions primitivement capturé dans les environs d'Aïn-el-Bel et de Laghouat; il se plaît particulièrement dans les localités où le sol se recouvre d'efflorescences salines et il se tient d'ordinaire sur de petites dunes de sable; il établit son nid à l'abri d'une pierre ou d'une excavation du sol et le compose, sans beaucoup de soins, de menues racines, d'herbes sèches, de quelques petites tiges d'*ephedra altissima* et de quelques menus flocons de laine mélangés de plumes; les œufs, au nombre de quatre, sont d'un joli bleu verdâtre avec quelques petites taches rougeâtres peu apparentes; leur grand diamètre est d'environ 21 millimètres, le petit de 16 à 17 millimètres.

Cet Oiseau se laisse très-difficilement approcher; aussitôt qu'on l'inquiète il part en poussant un petit cri que les syllabes *tar, tar, tir* rendent assez bien et va se poser à quelque distance, puis disparaît en courant dans les irrégularités du sol, dont il est difficile de le distinguer. Les allures et les habitudes du Motteux salina sont peu différentes de celles des autres Motteux; on le rencontre presque toujours seul, posé sur une petite élévation ou poursuivant quelque Insecte, qu'il saisit très-prestement; son vol nous a semblé plus élevé et plus rapide que celui des *Saxicola lugens* et *desertii;* c'est surtout le matin, de bonne heure, et le soir, un peu avant le coucher du soleil, que le mâle se plaît à faire entendre son chant, qui est très-agréable et qui réjouit d'autant plus que l'aridité des lieux qu'il fréquente inspire un pénible et indéfinissable sentiment de tristesse dont on a beaucoup de peine à se défendre.

Genre Traquet — *Pratincola,* Koch.

111. Traquet Tarier — *Pratincola rubetra.*

Pratincola rubetra, Koch, *Baier. Zool.* (1816), tom. I, p. 191; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 304, sp. 1; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 65, sp. 102.

Motacilla rubetra, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 332; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 969.

Sylvia rubetra, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 525; — Temm. *Man. d'Ornith.* 1re édit. (1815), p. 139.

Saxicola rubetra, Bechst. *Nat. Deutschl.* (1801-1808), tom. III, p. 684; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 252 B; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 244; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 392; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 413; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 16; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LIX; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840),

tom. I, p. 172; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXIV; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 493, sp. 220; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 17.

Œnanthe rubetra, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXI, p. 427, et *Faun. Fr.* (1828), p. 193.

Le grand Traquet ou *Tarier*, Buff. pl. enlum. 678, fig. 2.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 203.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 93.

Vulgairement le Traquet Tarier, le Tarier, le Grasset.

Le Traquet Tarier a le bec plus court que la tête, large à la base, courbé à la pointe qui est échancrée, et plus robuste et moins effilé que celui des Motteux; le bec a, comme celui de ces derniers, la base garnie de quelques soies; les narines sont en partie cachées par les plumes du front; toutes les plumes qui recouvrent les parties supérieures sont d'un brun noirâtre et bordées de roussâtre; une bande blanche qui part de la mandibule supérieure du bec, passe sur les yeux où elle forme un large sourcil et aboutit à la nuque; les joues sont noirâtres; la gorge est d'un blanc pur, ainsi que les côtés du cou et le bas des joues; les ailes sont longues et arrondies avec une grande tache oblongue et un miroir blanc; les petites et les moyennes couvertures sont d'un noir profond, les grandes couvertures et les rémiges sont brunes, lisérées de roussâtre; le devant du cou et la poitrine sont d'un roux vif; les flancs et les côtés de l'abdomen sont d'un roux pâle, le milieu de l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanchâtre sale; la queue est moyenne et presque carrée; les deux rectrices médianes sont brunes sur les trois quarts de leur étendue et la base en est blanche; toutes les rectrices latérales sont blanches à leur base, sur environ les deux tiers de leur longueur, le tiers inférieur est d'un brun noirâtre et faiblement bordé de roussâtre; les tarses de la longueur du doigt médian, sont minces et recouverts d'une seule plaque; les doigts sont médiocres, les latéraux égaux et le pouce le plus fort; les ongles sont courbés et aigus; le bec, les pieds et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 13 centimètres.

La femelle ressemble au mâle, mais elle a le brun des parties supérieures moins foncé, avec la bordure roussâtre des plumes plus étendue; le blanc des sourcils, de la gorge et du cou est moins pur; la tache et le miroir blanc de l'aile ont moins d'étendue; le roux des parties inférieures est plus terne; la queue a ses deux rectrices médianes entièrement brunes et le blanc des latérales n'occupe que la moitié supérieure de leur étendue.

En automne, le mâle et la femelle ont les plumes des parties supérieures brunes, bordées de roux et terminées de grisâtre, ce qui fait que tout le manteau paraît moucheté; les sourcils, la gorge et les côtés du cou sont d'un blanc jaunâtre; la poitrine est pointillée de noirâtre sur un fond roux; le jeune mâle se distingue de la femelle par une tache blanche au-dessous des joues.

Les jeunes, avant la première mue, ont toutes les teintes plus pâles que les adultes et un plus grand nombre de taches sur la poitrine; les taches et le miroir blanc des ailes sont peu apparents; les rémiges et les rectrices sont bordées de roux.

Le Traquet Tarier est très-commun dans toutes les parties septentrionales de l'Algérie; mais ce n'est que très-accidentellement qu'on en rencontre quelques individus isolés dans les parties méridionales et je ne crois pas qu'il en ait été vu dans le Sahara. Cet Oiseau se plaît

particulièrement dans les contrées fertiles et verdoyantes, coupées de ruisseaux; il aime à se percher sur les buissons, les petits arbustes, les branches mortes et les souches des arbrisseaux; son naturel est moins farouche que celui des Motteux et il se laisse assez facilement approcher; son cri d'appel est très-fort et son chant, qui a quelque rapport avec celui du Chardonneret, est très-agréable; les Vers, les Colimaçons, les Insectes sont sa nourriture habituelle; en été, il y ajoute des baies et des fruits, et prend alors beaucoup d'embonpoint; c'est au pied d'un buisson, sous une touffe d'herbe ou une motte de terre que cet Oiseau place son nid qui, comme celui des Motteux, est construit sans beaucoup d'art avec des brins d'herbes, de la mousse, des crins et quelques plumes; la ponte est de cinq ou six œufs d'un bleu verdâtre pâle, sans taches ou avec quelques petits points d'un brun roux, très-peu apparents; leur grand diamètre est d'environ 18 millimètres, le petit de 13 millimètres.

Les parents ont pour leurs petits une tendresse extrême, et mettent en œuvre une foule de ruses et de précautions pour éloigner de leur nid les observateurs; la femelle vole d'un arbre à l'autre en s'éloignant de plus en plus, puis s'abat sur le sol, court, s'agite, repart de nouveau et finit, quand elle croit avoir été perdue de vue, par regagner son nid, en courant et en se dissimulant parmi les accidents du sol. Le mâle, de son côté, ne reste pas inactif, il cherche à attirer sur lui l'attention, en poussant des cris et en exécutant un manége analogue à celui de la femelle.

Le Traquet Tarier, très-vif et très-gai en liberté, est toujours en mouvement, il voltige sans cesse d'un arbuste à l'autre, s'élève brusquement en agitant ses ailes et retombant sur la cime d'un arbrisseau ou d'une plante élevée, en faisant sur lui-même une espèce de pirouette : hors le temps de la propagation, il vit isolément. Cet Oiseau peut s'apprivoiser, mais il perd en captivité toute sa vivacité et sa gaieté, et ce n'est qu'à la condition de lui fournir une nourriture de son choix et dans laquelle les Insectes entrent pour une notable partie, qu'on peut le conserver en volière.

M. Malherbe indique le Traquet Tarier comme commun; nous avons capturé les sujets qui font partie des collections zoologiques de notre Musée, dans la province d'Alger, près de l'Oued Boutan.

112. Traquet rubicole — *Pratincola rubicola.*

Pratincola rubicola, Koch, *Baier. Zool.* (1816), tom. I, p. 188; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 304, sp. 2; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1850), p. 65, sp. 103.

Motacilla rubicola, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 332; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 969.

Sylvia rubicola, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 523; — Temm. *Man. d'Ornith.* 1re édit. (1815), p. 140.

Saxicola rubicola, Bechst. *Nat. Deutschl.* tom. III, p. 694; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 253 B; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 246; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 382; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 413; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 16; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LIX; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I,

p. 173; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 495, sp. 221; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 17.

Œnanthe rubicola, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXI, p. 429, et *Faun. Fr.* (1828), p. 191.

Le Traquet, BUFF. pl. enlum. 678, fig. 1.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 201, 202.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 94.

Vulgairement le TRAQUET, le TRAQUET RUBICOLE, le TRAQUET PATRE, le GROUILLEUR.

Le Traquet rubicole, dont le bec est semblable à celui du Tarier, a toute la tête, la gorge et le devant du cou d'un noir profond; les plumes qui recouvrent la nuque et le dos sont noires et bordées de roux; les ailes sont d'un noir brun avec une grande tache longitudinale d'un blanc pur; les rectrices sont finement lisérées de grisâtre; les côtés du cou et de la poitrine sont d'un blanc pur; la poitrine est d'un roux très-foncé; le milieu du ventre est blanchâtre; les côtés de l'abdomen et les flancs sont d'un roux assez vif, qui passe au fauve vers la queue; le croupion est blanc; les sus-caudales sont variées de blanc, de brun et de roux; la queue est entièrement d'un noir un peu brunâtre; les pieds, le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 12 centimètres.

La femelle a toutes les parties supérieures brunes, avec les plumes bordées de roux; le blanc des côtés du cou et des ailes est moins étendu et moins pur que chez le mâle; la gorge et le devant du cou sont d'un noirâtre varié de roussâtre et de grisâtre; le roux des parties inférieures est moins vif que chez le mâle, et les pennes de la queue sont bordées de roussâtre.

Les mâles et les femelles, après la mue d'automne, ont toutes les plumes des parties supérieures bordées de roussâtre, celles des parties inférieures sont d'une nuance plus claire sur leurs bords qu'au centre; l'usure des plumes fait disparaître ces bordures, et au printemps l'Oiseau a repris ses nuances pures et tranchées.

Les jeunes, avant la première mue, ont le dessus du corps d'un brun grisâtre avec des taches blanchâtres à l'extrémité des plumes; les parties inférieures sont d'un gris jaunâtre, varié de brun noirâtre; les plumes blanches des côtés du cou sont terminées de roussâtre; la tache de l'aile est d'un blanc pur, mais elle a moins d'étendue que chez les adultes; les rémiges et les rectrices sont bordées et terminées de roux.

Les petits sont couverts d'un duvet noirâtre.

Comme chez beaucoup d'autres espèces, on rencontre accidentellement des individus partiellement ou entièrement atteints d'albinisme.

La nourriture de cet Oiseau, comme celle du Traquet Tarier, consiste en Vers et en Insectes; il niche parmi les rochers ou dans quelque dépression du sol, son nid ne diffère pas de celui des Motteux; ses œufs, au nombre de cinq ou six, sont d'un bleu verdâtre pâle, avec des taches et des points roussâtres peu apparents au gros bout; leur grand diamètre est d'environ 15 à 16 millimètres, le petit de 13.

Le Traquet rubicole est commun en Algérie, mais de même que l'espèce précédente, il ne s'avance pas jusqu'aux régions méridionales de cette contrée, il recherche particulièrement les localités arides et incultes, les collines un peu boisées et les rochers où se trouvent des broussailles; plus sauvage que le Tarier, il ne se laisse guère approcher, et voltige cons-

tamment d'un arbuste à l'autre ou de pierre en pierre; son cri, qui peut s'exprimer par les syllabes *fi-chtra-tra*, lui a valu, parmi les Provençaux, la dénomination de Bistratra. M. Malherbe le mentionne dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*, comme étant commun en ce pays.

Genre Rouge-queue — *Ruticilla*, Brehm.

113. Rouge-queue de muraille — *Ruticilla phœnicura*.

Ruticilla phœnicura, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 15, et *Consp. av.* (1850), p. 296, sp. 1; — Durazzo, *Ucc. lig.* (1840), p. 40; — Gerbe, *Dict. univ. de l'hist. nat.* (1848), tom. XI, p. 259; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 14; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 66, sp. 104.

Motacilla phœnicurus, Linn. *Syst. nat.* 12ᵉ édit. (1766), tom. I, p. 335; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 987.

Sylvia phœnicurus, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 511; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 244; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2ᵉ édit. (1820), tom. I, p. 220; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* tom. XI, p. 267, et *Faun. Fr.* p. 200; — Cuv. *Règ. an.* 2ᵉ édit. (1829), tom. I, p. 384; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 416; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 191.

Lusciola phœnicurus, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LVIII; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXI.

Erithacus phœnicurus, Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 502, sp. 224.

Le Rossignol de murailles, Buff. pl. enlum. 351, fig. 1 et 2.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 209-210.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 95.

Vulgairement le Rouge-queue de muraille, le Rossignol de muraille, le Bec fin de muraille.

Le Rouge-queue de muraille a le bec plus court que la tête, large à la base, qui est garnie de quelques poils et graduellement comprimé jusqu'à la pointe; les narines sont basales, arrondies et percées dans une membrane; le dessus de la tête et du cou, ainsi que le haut du dos, sont d'un cendré bleuâtre; le front et les sourcils sont d'un blanc pur; les lorums, les joues, la gorge, le devant et les côtés du cou, ainsi que le haut de la poitrine, sont d'un noir profond; les ailes sont allongées et arrondies et les quatrième et cinquième rémiges sont les plus longues; les rémiges primaires sont brunes et lisérées de grisâtre; les secondaires sont largement lisérées de gris roussâtre; le bas du dos est d'un bleuâtre nuancé de roussâtre; le croupion et les sus-caudales sont d'un roux ardent; le bas de la poitrine est d'un roux brillant; l'abdomen est blanc; les flancs et les sous-caudales sont d'un roux clair; la queue, qui est longue, ample et échancrée, a ses deux pennes médianes brunes; toutes les autres sont d'un beau roux ardent; les tarses sont un peu plus longs que le doigt

médian, ils sont recouverts d'une seule squamelle; les doigts sont courts et grêles; les pieds sont brunâtres; le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 14 à 15 centimètres.

La femelle a les parties supérieures d'un cendré nuancé de roussâtre; la nuque, les joues et le devant du cou sont d'un cendré un peu bleuâtre; la gorge et le ventre sont blancs; les ailes sont brunes et bordées de roussâtre; la poitrine est rousse; les flancs et les sous-caudales sont roussâtres; la queue est d'un roux moins vif que chez le mâle.

En automne, le mâle et la femelle ont les parties supérieures plus nuancées de roussâtre qu'au printemps; le mâle a les plumes blanches du front et des sourcils bordées de cendré bleuâtre, les bordures des ailes plus étendues et les plumes du dessous du corps bordées de gris et de blanchâtre; la femelle a le roux des parties inférieures plus prononcé et les plumes plus molles qu'au printemps.

Les jeunes sont d'un brun noirâtre en dessous avec une tache d'un roux d'ocre au centre des plumes; toutes les parties inférieures d'un roux plus ou moins vif et toutes les plumes qui recouvrent ces parties terminées de brun noirâtre; les sous-caudales sont d'un roux vif.

La livrée varie beaucoup selon l'âge et la saison, et même d'individu à individu.

Le Rouge-queue de muraille se rencontre dans beaucoup de localités de l'Algérie, mais toujours en petit nombre; il se plaît dans les endroits cultivés et se rapproche volontiers des habitations; sa nourriture habituelle consiste en Insectes et en baies qu'il recherche dans les haies, les buissons et jusque dans les jardins; il se perche souvent sur quelque débris de muraille ou sur les ruines d'un gourbi, pour faire entendre son chant, qui est agréable, quoique mélancolique; vif et toujours en action, cet Oiseau fait à chaque pas des inclinations et remue la queue; il accompagne ces fréquents mouvements d'un petit cri doux et sonore qui le signale de loin. Le Rouge-queue de muraille place son nid, qu'il construit avec peu de soin, dans les crevasses des rochers, dans les trous des murailles, sous le chaume des gourbis ou dans le creux des vieux arbres; sa ponte est de cinq ou six œufs, d'un joli bleu céleste sans taches; leur grand diamètre est d'environ 18 millimètres, le petit de 13 millimètres.

La femelle seule s'occupe de l'incubation; mais, pendant toute sa durée, le mâle, affectueux et dévoué, placé à peu de distance, fait entendre, même la nuit, son chant doux et mélodieux, et n'interrompt ces accents d'amour que pour aller à la recherche de sa nourriture et de celle de la femelle. Lorsque les petits sont éclos, il pourvoit à leurs besoins et cherche à détourner d'eux le danger en l'attirant sur lui-même.

Son chant agréable et nocturne lui a probablement valu la dénomination de Rossignol de muraille, sous laquelle il est souvent désigné. Cet Oiseau imite avec facilité le chant du Pinson et celui de la Fauvette à tête noire; il n'est pas farouche et devient promptement familier; mais il supporte difficilement la captivité et on a de la peine à le conserver longtemps, à moins de soins excessifs et continuels.

Nous avons rencontré le Rouge-queue de muraille dans les environs d'Alger; M. Lucas, membre de la commission d'exploration scientifique de l'Algérie, dans un séjour de trois mois qu'il fit en 1850 à Boghar, pendant les mois de mars, avril, mai et juin, y rencontra cet Oiseau, ainsi qu'il l'indique dans une notice publiée par lui dans la *Revue zoologique* de 1851, numéro de janvier. M. Malherbe, de son côté, qui avait reçu cet Oiseau de la province

de Constantine, le dit « *de passage toute l'année, mais en petit nombre.* » C'est à Drariah que nous avons capturé le sujet qui figure dans les galeries zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger.

114. Rouge-queue marginé — *Ruticilla mesomela.*

Ruticilla mesomela, EHRENB. *Cab. journ. für Ornith.* tom. II, p. 446; — CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1856), p. 18, sp. 19, Append. pour les Ois. de l'Alg. non compris au catal. des Européens.

Ruticilla marginella, CH. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1854), tom. XXXVIII, p. 8, Notes sur les collections Delattre.

Ruticilla Bonapartii, VON MULLER, *Beiträge zur Ornith. af.* tom. XIV; — *Cab. journ. für Ornith.* Mai 1855, p. 207.

Très-voisine du Rouge-queue de muraille, l'espèce qui nous occupe en diffère par le noir de la gorge, qui est beaucoup plus profond et occupe un espace plus étendu ; mais ce qui surtout la différencie, ce sont ses rémiges qui, au lieu d'être bordées de gris roussâtre comme chez le Rouge-queue de muraille, sont bordées de blanc argenté; cette bordure est surtout remarquable sur les rémiges secondaires; la taille de la *Ruticilla mesomela* semblait aussi un peu plus forte et mesurait, sur le sujet qu'il nous a été donné d'examiner, environ 16 centimètres.

C'est aux gluaux et près d'Alger que cet Oiseau a été capturé; il est supposable qu'il nous visite assez fréquemment, mais que la grande analogie de livrée qu'il présente avec le *Phœnicura*, avait fait rapporter l'Oiseau qui nous occupe à cette dernière espèce.

115. Rouge-queue Tithys — *Ruticilla Tithys.*

Ruticilla Tithys, BREHM, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), tom. I, p. 186; — CH. BONAP. (1838), p. 16; — GERBE, *Dict. Univ. d'hist. Nat.* (1848), tom. XI, p. 259; — MALH. *faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 14; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 66, sp. 105.

Motacilla Tithys, LINN. *Faun. Suec.* (1746), p. 262.

Sylvia Tithys, SCOPOL. *Ann. hist.* I (1768), p. 157, n° 233; — LATH. *Ind. Ornith.* (1796), tom. II, p. 512; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 241; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 218; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* tom. XI, p. 269, et *Faun. Fran.* (1828), p. 199; — SCHINZ, *Eur. Faun.* tom. I, p. 190.

Motacilla Gibraltariensis, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 987, et *Motacilla atrata*, p. 988.

Sylvia Gibraltariensis et atrata, LATHAM, *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 513 et 514.

Phœnicura Tithys, JARD. et SELBY, *Illust. Zoolog.* pl. 86.

Lusciola Tithys, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LIX; — SCHLEGEL, Rev. crit. des *Ois. d'Eur.* (1844), p. 31.

Erithacus Tithys, DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 504, sp. 225.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 208.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 96.

Vulgairement Rouge-queue Tithys, le Bec fin Tithys, le Ramoneur.

Le Rouge-queue Tithys a les parties supérieures d'un joli cendré bleuâtre; l'espace entre le bec et l'œil, les joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un noir profond; les ailes sont brunes; les rémiges primaires sont lisérées de grisâtre; les secondaires sont frangées de blanc pur à la partie supérieure, et leur réunion forme sur l'aile une tache ou miroir assez étendu; l'abdomen et les flancs sont d'un cendré bleuâtre; le croupion, les couvertures de la queue et les pennes caudales sont d'un roux ardent, à l'exception des deux rectrices médianes, qui sont brunes; le bec, l'iris et les pieds sont noirs; la taille est d'environ 15 centimètres.

La femelle a les parties supérieures d'un cendré brunâtre foncé; le dessous du corps d'un cendré roussâtre, passant au blanchâtre sur l'abdomen; les plumes des ailes sont bordées de gris cendré; les couvertures et les pennes de la queue sont d'un roux terne, à l'exception des deux rectrices médianes, qui sont brunes.

En automne, le mâle et la femelle ont les plumes bordées de blanchâtre, de grisâtre et de roussâtre.

Les jeunes sont d'un cendré roussâtre plus clair en dessous qu'en dessus; le ventre est roussâtre, avec les plumes bordées de brun; les sous-caudales sont jaunâtres; les pennes de la queue sont d'un roux terne, les deux médianes sont brunes; le bec est brunâtre en dessus et jaunâtre en dessous; les pieds et l'iris sont noirâtres.

Après la mue, les jeunes mâles ont les parties supérieures d'un cendré un peu bleuâtre sur la tête et le cou; les rémiges sont bordées et terminées de gris; les parties inférieures sont d'un grisâtre nuancé de brun et de roussâtre. La jeune femelle, d'un brun cendré plus clair que chez le mâle, est nuancée de roussâtre à la poitrine et sur les couvertures de la queue.

Le Rouge queue Tithys est assez commun en Algérie, surtout dans les localités montagneuses; vers l'époque des nichées, il se rencontre particulièrement dans les environs de Boghar, dans le Djebel Zaccar et dans la grande Kabylie; sa nourriture consiste en Insectes, Larves, Vers, Mouches, etc., qu'il attrape avec beaucoup de dextérité, et qu'il poursuit, soit à terre, dans les herbes et les buissons, soit dans les aspérités et les fissures des rocher; il aime à se percher sur les pointes des rochers et sur les toits des maisons, et c'est dans leurs crevasses qu'il établit son nid, composé de brins d'herbes, de feuilles, de mousse, et qu'il garnit à l'intérieur de laine, de crins et de plumes; la ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc pur et lustré, dont le grand diamètre est d'environ 18 millimètres, le petit de 13 millimètres.

Dès l'aube du jour on voit cet Oiseau posé sur un point élevé, voisin de son nid; là, il fait entendre un chant assez agréable et qui, s'il ne peut pas soutenir la comparaison avec celui du Rouge-queue de muraille, a du moins l'avantage de ne pas cesser avec la saison des amours, car cet Oiseau chante presque toute l'année; son naturel est un peu sauvage, et, si on l'inquiète, il abandonne facilement la localité pour n'y plus reparaître; en hiver, il descend sur le littoral et se tient volontiers dans les vallées entourées de buissons

et de broussailles, où il se retire au moindre bruit; outre son ramage, il a un petit cri d'appel, et, quand il le pousse, il imprime à sa queue un mouvement de vibration très-vif.

Le Rouge-queue Tithys se reproduit avant d'avoir revêtu la livrée d'adulte, qu'il ne prend qu'à sa troisième année, ce qui a donné lieu de considérer comme espèce distincte, sous la dénomination de *Ruticilla Cairii*, de jeunes individus de l'espèce qui nous occupe.

Comme chez un grand nombre d'Oiseaux, les vieux individus du Rouge-queue Tithys sont les premiers à s'accoupler et à vaquer aux soins de la reproduction; à mesure qu'ils avancent en âge, ils recherchent pour nicher des localités plus élevées dans la contrée qu'ils habitent, et ne souffrent pas que de jeunes couples viennent s'établir dans leur voisinage; nous les avons vus souvent, dans les montagnes de l'Atlas, comme nous l'avions déjà observé dans celles qui avoisinent Barréges, poursuivre obstinément et faire déguerpir les individus moins avancés en âge qui étaient venus à l'étourdie se fixer à leur proximité.

116. Rouge-queue Moussier — *Ruticilla Moussierii.*

Ruticilla Moussierii, Ch. Bonap. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1854), tom. XXXVIII, p. 8, et *Cat. Parzud. append. pour les Ois. de l'Alg.* (1856), p. 18, sp. 18; — Malherbe, *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 14; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 66, sp. 106.

Erithacus Moussierii, Leon-Olph-Galliard, *Annales de la Soc. d'Agr. et d'hist. nat. de Lyon* (1852), IV, pl. 11, fig. 1, mâle, et fig. 2, femelle, et *Naumania*, 3e cah. (1852), p. 68.

Pratincola Moussierii, Baldamus, *Journ. d'Ornith. de M. Cabanis* (1853), Extra-Heft 1, p. 7.

Le Rouge-queue de Moussier, que notre ami M. Léon-Olph Galliard a le premier signalé en Algérie, a par lui été décrit dans les *Annales de la Société d'agriculture et d'histoire naturelle de Lyon* (1852), et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire sa description et les observations dont il l'a fait suivre.

« *Erithacus Moussierii.*

« Caractères généraux :

« *Bec* comme chez les autres *Erithacus,* seulement un peu plus grêle, toute proportion gardée.

« *Ailes* atteignant le tiers environ de la longueur de la queue; première rémige très-courte, la quatrième la plus longue.

« *Queue* de moyenne longueur et faiblement étagée, présentant les deux pennes intermédiaires brunes dans leurs deux tiers inférieurs.

« Coloration : *mâle*, tête, dessus du cou, dos, petit trait au-dessus du bec, tour des yeux, région auriculaire et ailes d'un noir brunâtre; extrémité des barbules de chaque plume colorée de roussâtre clair; rémiges brunes lisérées de la même nuance, mais plus clair; front ceint d'un bandeau blanc qui se prolonge au-dessus des yeux et se continue en s'élargissant de chaque côté du cou jusque sur le dos, où il s'arrête brusquement; sur le

milieu de l'aile se trouve un large miroir blanc qui occupe le milieu des barbes extérieures de chaque rémige, à partir de la cinquième. Croupion et couvertures supérieures de la queue d'un roux ardent; rectrices de la même couleur; les deux pennes intermédiaires brunes dans leurs deux tiers inférieurs. Gorge, poitrine et flancs d'un roux un peu plus jaunâtre que chez l'*Erithacus phœnicurus*. Bec et pieds noirs.

« *La femelle*. Parties supérieures d'un brun cendré, légèrement nuancé de bleuâtre; rémiges de la même couleur, mais un peu plus foncée; barbes extérieures bordées de cendré bleuâtre d'une manière plus marquée à l'endroit qu'occupe le miroir blanc chez le mâle; abdomen blanchâtre; couvertures inférieures de la queue jaunâtres; les supérieures, le croupion, les rectrices d'un roux moins ardent que chez le mâle; les deux pennes du milieu de la queue aussi moins foncées que chez ce dernier; bec noir; tarses paraissant avoir été brunâtres.

« Longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue, 12 centimètres; du bec, 1 centimètre environ; de la queue, 4 centimètres; de l'aile, depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des rémiges, 6 centimètres environ; du tarse, 2 centimètres.

« Cet Oiseau, ajoute M. Olph Galliard, a été rencontré au mois de février par M. Moussier dans la province d'Oran, où il est rare. Il est plus farouche que les Traquets, avec lesquels il voyage; se posant de préférence sur les asphodèles, il aperçoit de loin l'objet qui lui porte ombrage, et disparaît souvent avant que le chasseur ait pu l'approcher à portée de fusil.

« Quoique la disposition des couleurs de cet Oiseau semble rappeler celle de notre Traquet tarier (*Saxicola rubetra*), il me paraît que l'ensemble de ses caractères le rapproche du genre Rubiette (*Erithacus*) plus que des *Saxicola*. L'analogie la plus frappante paraît être dans les couleurs de la femelle, qui semblent avoir été copiées sur celles de la femelle de l'*Erithacus Tithys* et de l'*Erithacus phœnicurus*. Il reste à signaler les différences qui existent entre le *Saxicola rubicola* et l'Oiseau de cet article. Je me bornerai aux plus saillantes : première rémige très-courte; la deuxième plus longue que la quatrième; queue blanche à la base, brune dans le reste de son étendue. La femelle ressemble presque au mâle. En outre, dans cette espèce, la tête est proportionnellement plus grosse, le corps plus ramassé, les ailes plus courtes.

« Ce serait une espèce à ajouter au catalogue des Oiseaux d'Europe, s'il faut en croire un chasseur espagnol, qui affirmait à M. Moussier, ex-chirurgien major au 1er bataillon de la légion étrangère, l'avoir déjà remarqué en Espagne. »

Sans nous arrêter à cette dernière assertion et sans la discuter, puisqu'elle est sans importance au point de vue qui nous occupe, nous ferons observer que beaucoup d'espèces sont communes à l'Espagne et à l'Algérie, et que le Rouge-queue Moussier ayant en Algérie un habitat assez étendu, il ne semble pas improbable qu'il puisse se rencontrer en Espagne, dont la province d'Oran est si rapprochée.

M. Baldamus fait remarquer que M. Moussier a appelé cet Oiseau Traquet à bandeau, tandis que M. Galliard, le rangeant parmi les Rubiettes, le nomme *Erithacus Moussierii*, et que d'autres auteurs croient qu'il serait préférable d'appeler cette espèce *Pratincola Moussierii* (Journ. für Ornithol. 1853, Extra heft, 1, p. 7).

Le prince Ch.-Lucien Bonaparte, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1854), p. 8, dit à propos de cet Oiseau :

« Outre le *S. Phœnicura* d'Europe, il existe en Algérie une espèce encore plus distincte, noir bleuâtre à miroir blanc. C'est *Ruticilla Moussierii*, Léon-Olph Galliard, *Journ. de la Soc. d'hist. nat. de Lyon*, 2 avril 1852, Ex Algeria. Nigra subtus eum uropygio, tectricibus « caudæ, rectricibusque (mediis exceptis) intense rufus, vitta sub frontalis in superciliis « producta, colli lateribus, et speculo alari latissima candidis. »

L'Oiseau sur lequel M. Léon-Olph Galliard a établi sa description ayant été tué au mois de février, n'avait pas encore revêtu sa livrée complète de printemps. Les individus que nous avons obtenus pendant les nichées avaient le noir des parties supérieures très-pur et très-profond; le blanc du bandeau, du cou et des ailes était comme satiné; le roux du croupion et de tout le dessous du corps était très-ardent et les rémiges ne conservaient aucune trace de bordure.

La femelle avait également toutes les nuances de sa livrée, plus pures qu'en hiver.

Les jeunes ont les parties supérieures d'un brun noirâtre, avec l'extrémité des plumes roussâtre; le dessous du corps d'un roux un peu terne, le miroir de l'aile grisâtre; toutes les plumes terminées de roussâtre; le bec brun noirâtre et les pieds rougeâtres.

Le Rouge-queue Moussier que nous avons rencontré dans les environs de Mostaganem, de Sidi-bel-Abbès et dans le Sahara algérien, se plaît particulièrement dans les localités incultes, où existent de petites broussailles, sous lesquelles il recherche sa nourriture, qui se compose d'Insectes et de Vers; comme le Rouge-queue Tithys, lorsque cet Oiseau est posé il imprime à sa queue un balancement assez rapide, puis reste ensuite quelques instants immobile; il se tient d'ordinaire sur les sommités des petits arbustes, si on l'inquiète il part, va se cacher sous une broussaille et ne se montre plus au sommet; son chant est haut et clair; il le fait entendre dès le point du jour et jusqu'à la nuit; outre son chant il a un petit cri d'appel, *cuip-cuip,* qu'il fait entendre assez fréquemment. C'est presque toujours isolé ou par couple que l'on rencontre ce joli petit Oiseau, dont la vivacité, le doux ramage et la jolie livrée prêtent une agréable animation aux solitudes sahariennes, dans lesquelles il se plaît. Cet Oiseau établit son nid dans les excavations entre les pierres près d'une touffe de broussailles, il le compose de petites fibrilles, d'herbes sèches, de laine et de plumes; ses œufs au nombre de quatre ou cinq sont d'un blanc un peu nuancé de bleuâtre, surtout lorsqu'ils viennent d'être vidés; plus tard cette teinte bleuâtre disparaît et ils deviennent d'un blanc pur; leur grand diamètre est d'environ 18 millimètres, le petit de 13 millimètres.

Le mâle paraît très-attaché à sa femelle, il se tient constamment près d'elle pendant toute la durée de l'incubation et l'égaye par ses chants, il ne s'en éloigne que pour aller chercher sa nourriture, et lorsque les petits sont éclos il aide la femelle dans les soins dont ils ont besoin.

C'est près de Ras-Nili, que nous avons capturé le beau mâle adulte qui fait partie des collections zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger.

Genre Gorge bleue — *Cyanecula*, Brehm.

117. Gorge bleue ordinaire — *Cyanecula Suecica*, Brehm.

Cyanecula Suecica, Brehm, *Handb. Nat. Vög. Deuts.* (1831), p. 503; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 15, et *Conspect. Av.* (1850), p. 296, sp. 1; — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XI, p. 15; — Malherbe, *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 16; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. en Alg.* (1858), p. 67, sp. 107.

Motacilla Suecica, Linn. *Faun. Suec.* (1746), p. 83, et *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 336; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 989.

Sylvia Suecica, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 521; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 216; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* tom. XI, p. 273, et *Faun. Fr.* p. 198.

Sylvia Cyanecula, Mey. et Wolf. *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 240; — Schinz, *Faun. Eur.* (1840), tom. I, p. 191.

Sylvia Wolfii, Brehm, *Lehrbuch der Nat.* (1823), et *Hand.* (1831), p. 532.

Lusciola Cyanecula, Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXII.

Erythacus Cyanecula, Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 510, sp. 227.

La Gorge bleue, Buffon, pl. enlum. 361, fig. 2, et 610, 1, 2, 3.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 207.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 97.

Vulgairement la Gorge bleue, le Bec fin a gorge bleue, le petit Maréchal.

Le Gorge bleue a le bec plus court que la tête, droit à partir du front, très-légèrement courbé à la pointe et presque aussi haut que large à la base qui est garnie de quelques soies; les narines sont basales, arrondies et découvertes; les plumes qui recouvrent toutes les parties supérieures sont d'un cendré noirâtre un peu plus foncé au centre; un petit sourcil blanchâtre surmonte l'œil; la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine sont d'un beau bleu d'azur brillant, avec une tache d'un blanc argenté et comme nacré au milieu; une bande transversale d'un noir velouté succède au bleu de la poitrine, cette bande est suivie d'une bande plus large et d'un roux vif; les flancs sont d'un gris cendré; les ailes qui sont noirâtres et n'arrivent qu'au tiers supérieur de la queue sont traversées par une bande roussâtre; l'abdomen est blanc; les sous-caudales sont rousses; la queue est ample et arrondie, ses deux rectrices médianes sont d'un brun noirâtre, toutes les latérales sont d'un roux vif depuis leur insertion jusqu'au milieu de leur étendue, leur partie inférieure est d'un brun noirâtre; les tarses sont minces, de la longueur du doigt médian et sans squamelles distinctes; les doigts sont longs, les latéraux égaux; le pouce, assez fort, est armé d'un ongle recourbé et aigu, les pieds et le bec sont noirs, l'iris est brun, la taille est d'environ 15 centimètres.

La femelle a toutes les parties supérieures d'un cendré noirâtre un peu teinté] de roussâtre; la gorge est blanche, entourée par une bande noirâtre; le cou est d'un blanc un

peu roussâtre varié de chaque côté par une raie longitudinale d'un noir bleuâtre; la poitrine est traversée par trois zones successives et irrégulières; la plus haute est d'un noir bleuâtre, l'intermédiaire blanchâtre et la dernière rousse; le ventre est blanchâtre; les sous-caudales sont d'un roux terne; les rémiges et les rectrices sont frangées de grisâtre.

En automne, le mâle et la femelle ont l'extrémité des plumes d'un gris roussâtre, cette bordure, par l'usure des plumes, disparaît au printemps.

Les jeunes ont les plumes des parties supérieures rousses au centre et d'un brun noir sur les bords et l'extrémité, celles de la poitrine et du devant du cou sont également rousses au centre et largement bordées de noir; le ventre est d'un blanc un peu roussâtre et strié finement de brun noirâtre; les sous-caudales sont rousses; les plumes des ailes et de la queue sont bordées de brunâtre; le bec et les pieds sont bruns.

Peu répandu en Algérie, cet Oiseau ne s'y rencontre guère que dans quelques localités marécageuses où il court avec vitesse, en relevant la queue de temps en temps; il est peu farouche et se laisse assez facilement approcher; ce n'est jamais qu'isolé ou par couple qu'on le rencontre; sa nourriture consiste en Insectes et en Vermisseaux; il niche sur les petits arbustes qui croissent dans les lieux humides, son nid, construit sans art, est composé de fibres radicales et d'herbes entrelacées; la ponte est de cinq à six œufs d'un joli bleu pâle sans taches; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 15 millimètres.

Dans le temps des amours, le mâle a un chant très-doux et très-agréable qu'il fait entendre même la nuit; il se tient d'ordinaire dans le voisinage du nid sur un petit arbuste et souvent par un petit vol il sélève droit en l'air en chantant, pirouette sur lui-même et retombe sur le rameau d'où il était parti; quand les petits sont éclos, le mâle concurremment avec la femelle pourvoit à leur nourriture; cet Oiseau aime beaucoup à se baigner et se tient toujours de préférence dans le voisinage des eaux. Outre son chant le Gorge bleue a un petit cri d'appel qu'il fait souvent entendre en courant, il relève comme par un ressort sa queue, qu'il étale en éventail et agite constamment ainsi que ses ailes en poussant son petit *fide-fide - tac-tac-tac;* il n'est pas difficile de l'apprivoiser et il devient promptement familier, mais il est indispensable de lui procurer une nourriture de son choix; il aime beaucoup les Vers de farine et ne tarde pas à venir les saisir entre les doigts lorsqu'on les lui tend : malheureusement, il perd en captivité le joli bleu de la poitrine qui rend sa livrée si coquette.

C'est sur les bords de l'Oued-Chélif, que nous avons capturé les sujets dont nous avons enrichi les galeries de l'Exposition permanente d'Alger.

Le prince Ch. Bonaparte cite comme se trouvant en Algérie :

La Gorge-Bleue orientale — *Cyanecula leucocyana*, Cat. Parzud. (1856) p. 18, sp. 20, Append. pour les Ois. non compris au Cat. des Eur.

Nous n'avons point été à même de distinguer cette espèce de celle qui se rencontre habituellement en Algérie, aussi ne l'indiquerons-nous qu'à titre de renseignement.

Le Prince, rapporte avec un point de doute, cette Gorge-Bleue à la *Cyanecula orientalis* de Brehm et aussi à la *Dichrosterna* du même auteur, mais, de l'avis de beaucoup de naturalistes, ces Oiseaux ne peuvent être considerés que comme des variétés accidentelles de la *Cyanecula Succica,* et ne seraient pas même des races locales.

Nous avons souvent été à même de constater de très-grandes différences dans l'étendue

ou la couleur de la tache de la gorge chez des individus qui appartenaient incontestablement à la *Cyanecula Suecica,* lorsque nous habitions les environs de Brouage, où cette espèce était alors excessivement commune, et il nous est arrivé de trouver des individus chez lesquels la tache d'un blanc nacré n'existait pas, d'autres l'avaient roussâtre, la dimension de la tache était rarement de la même étendue chez tous les sujets et si on eût voulu prendre la tache pour caractère différentiel il eût fallu faire presque autant d'espèces que d'individus.

Ces considérations nous obligent à différer d'admettre parmi les oiseaux de l'Algérie, la Gorge-bleue orientale, jusqu'à ce qu'il nous soit bien démontré, qu'elle est réellement une bonne espèce et qu'elle se rencontre en Algérie.

Genre Rouge-gorge — *Rubecula,* Brehm.

118. Rouge-gorge ordinaire — *Rubecula familiaris.*

Rubecula familiaris, Blyth, *Anim. Kingd. describ. arrang. conf. with. org. Birds* (1840); — Ch. Bonap. *Catal. Parzud.* (1856), p. 5, sp. 170; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 67, sp. 108.

Motacilla rubecula, Linn. *Syst. nat.* 12ᵉ édit. (1766), tom. I, p. 337; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 993.

Sylvia rubecula, Latham, *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 520; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 238; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 270, et *Faun. Fran.* p. 197; — Temm. *Manuel d'Ornith.* 2ᵉ édit. (1820), tom. I, p. 245; — Cuvier, *Rég. anim.* 2ᵉ édit. (1829), tom. I, p. 384; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 215; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), p. 192.

Dandalus rubecula, Boie, *Isis* (1826), p. 972; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 15; — Durazzo, *Uccel. Lig.* (1840), p. 40.

Lusciola rubecula, Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXII.

Erythacus, rubecula, Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 509, sp. 226; — Malherbe, *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 16.

Rubecula rubecula, Ch. Bonap. *Conspect. Av.* (1850), p. 295, sp. 1.

Le Rouge-gorge, Buffon, pl. enlum. 361, fig. 1.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 206.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 98.

Vulgairement le Rouge-gorge, la Rubiette rouge-gorge.

Le Rouge-gorge a le bec court et légèrement recourbé sur toute sa longueur; la pointe est un peu échancrée et quelques poils entourent la base; les narines sont basales, latérales et percées en forme de fente longitudinale à découvert dans une membrane; le front, les

joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un roux ardent et un peu orangé; toutes les parties supérieures sont d'un brun olivâtre; les ailes qui sont arrondies et dont les quatrième et cinquième rémiges sont les plus longues, atteignent l'extrémité des couvertures caudales; les rémiges sont noirâtres; les couvertures sont semblables au manteau, mais les moyennes sont terminées chacune par une petite tache jaune, dont la réunion forme sur l'aile une bande transversale; les côtés du cou et de la poitrine sont d'un joli gris cendré; les flancs sont brunâtres; le ventre est d'un blanc pur et lustré; la queue est médiocre et échancrée; les rectrices sont brunes et les deux médianes sont bordées d'olivâtre; les tarses, grêles et de la longueur du doigt médian, ne sont munis que d'une seule squammelle; les doigts latéraux sont minces et soudés à leur base; le pouce est long; l'ongle en est recourbé et aigu; les pieds sont bruns; le bec est noirâtre et l'iris brun roux; la taille est d'environ 14 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par le roux de sa livrée, qui est moins vif et moins étendu.

Les jeunes ont les plumes des parties supérieures brunes et mouchetées de roux; le roux du dessous du corps est tacheté de brun olivâtre, et le ventre est d'un blanc terne.

Assez commun en Algérie, surtout à l'époque des passages, le Rouge-gorge s'y plaît dans les endroits humides, les bois, les vergers, et jusque près des habitations; aucun Oiseau n'est plus familier, et il se laisse approcher de si près qu'on croirait pouvoir le prendre à la main, mais il n'en est rien pourtant, et, dès qu'on est à sa portée, il va se poser un peu plus loin et recommence souvent ce manége, sans paraître le moins du monde effrayé; sa nourriture consiste principalement en Insectes et en Vermisseaux, mais il mange aussi des baies et aime à boire et à se baigner souvent. Cet Oiseau est toujours le premier éveillé dans les bois, et, dès l'aube du jour, on entend son doux ramage, comme c'est encore lui qu'on entend le dernier, le soir. Dans le temps des nichées, le chant de cet Oiseau est si léger, si tendre, si suave, si délié, animé de modulations si éclatantes et coupé par des accents si gracieux et si touchants, que l'on a pu le mettre en parallèle avec celui du Rossignol et le regarder comme une parfaite expression des plus doux désirs d'amour; mais, à cette époque, le Rouge-gorge devient fort exclusif, la société de sa femelle lui suffit, et il ne souffre dans son voisinage aucun autre Oiseau. Il poursuit avec vivacité même les individus de son espèce, qu'il force à s'éloigner du canton qu'il a choisi; aussi ne rencontre-t-on jamais sur le même buisson deux nids de Rouge-gorge.

C'est près de terre, entre les racines des arbustes, dans une touffe d'herbes, au pied d'un buisson ou même à terre que cet Oiseau place son nid, composé de mousse, de feuilles, d'herbes et de crins entrelacés, et garni à l'intérieur de plumes; les œufs, au nombre de cinq ou six, sont d'un blanc jaunâtre et marqués de taches et de points rougeâtres; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 15 millimètres.

Cet Oiseau fait habituellement deux pontes par an. Willughby prétend qu'après avoir achevé son nid, le Rouge-gorge le remplit de feuilles sèches et ne laisse sous cet amas qu'une entrée étroite et oblique qu'il a soin de boucher en sortant, au moyen d'une feuille. Le mâle s'éloigne peu du nid pendant l'incubation, et lorsque les petits sont éclos, il partage avec la femelle les soins à leur donner et les défend avec beaucoup de courage même contre des ennemis beaucoup plus forts que lui; le vol du Rouge-gorge est court et peu

soutenu; on le voit souvent voltiger comme un Papillon autour d'une feuille sur laquelle il aperçoit une Mouche; il court à terre avec beaucoup de prestesse et par petits sauts, en faisant constamment des espèces de révérences, qu'il effectue en relevant sa queue, abaissant ses ailes, inclinant son corps et poussant un petit cri *stirii, stirii,* d'une voix retentissante.

En hiver, le Rouge-gorge s'approche des habitations, et Buffon assure, sur la foi d'un de ses correspondants, que dans les bois il aime à suivre les voyageurs, les précédant ou les suivant pendant un assez long temps. C'est aussi à cette époque qu'il deviendrait le compagnon du bûcheron; il s'approche pour se chauffer à son feu; il becquète dans son pain et voltige toute la journée à l'entour de lui en faisant entendre son petit cri; mais si le froid augmente, il vient jusque dans nos maisons, frappe du bec aux vitres, comme pour demander un asile, qu'on lui donne volontiers et qu'il paye par la plus aimable familiarité, venant ramasser les miettes de la table, paraissant reconnaître et affectionner les personnes de la maison, et prenant un ramage moins éclatant, mais encore plus délicat que celui du printemps, et qu'il soutient pendant les frimas comme pour saluer chaque jour la bienfaisance de ses hôtes et la douceur de sa retraite; il y reste avec tranquillité jusqu'à ce que le printemps, de retour, lui annonçant de nouveaux besoins et de nouveaux plaisirs, l'agite et lui fait demander sa liberté.

Dans cet état de domesticité passagère, le Rouge-gorge se nourrit à peu près de tout; on lui voit ramasser également les mies de pain, les fibres de viande et les grains de millet (Buffon).

En Algérie, où l'hiver n'est qu'un agréable printemps, ce joli petit Oiseau n'est jamais contraint par les frimas, qui nous sont inconnus, à rechercher le séjour de nos habitations, mais il anime nos jardins, et sa familiarité et sa curiosité sont telles, qu'il donne aisément dans tous les piéges qui lui sont tendus; malheureusement la délicatesse de sa chair le fait rechercher pour la table, et l'on détruit chaque année, à l'époque du passage d'automne, un nombre considérable de ces charmants Oiseaux, que Toussenel s'indigne de n'avoir été chantés par aucun poëte, et auxquels il a consacré une de ses pages les mieux inspirées. Nous joignons notre faible voix à la sienne pour demander qu'on épargne cet utile gardien de nos récoltes, cet aimable et charmant chanteur qui, outre tous ses agréments, nous délivre de tant d'Insectes désagréables et nuisibles; aussi n'est-ce pas sans répugnance que nous ajouterons qu'en cage son chant devient encore plus agréable, plus étendu, plus parfait, en un mot, que si on le laisse librement courir dans la chambre.

Il est très-difficile de tenir le Rouge-gorge en volière avec d'autres Oiseaux, car son caractère jaloux et insociable occasionne des combats continuels, qui finissent toujours par occasionner la mort de l'un des combattants.

Genre Philomèle — *Philomela,* Brehm.

119. Philomèle Rossignol — *Philomela Luscinia.*

Philomela Luscinia, Selby, *Brit. Ornith.* (1833), tom. I, p. 206; — Ch. Bonap. *Consp. Av.* (1850), p. 295, sp. 1, et *Cat. Parzud.* (1856), p. 5, sp. 172; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 67, sp. 109.

Motacilla Luscinia, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 328; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 950.

Sylvia Luscinia, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 506; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 221; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 243, et *Faun. Fran.* p. 202; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 195; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 180; Malherbe, *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 11.

Luscinia Philomela, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 15.

Lusciola Luscinia, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LVIII; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXI.

Erythacus Luscinia, Degland, *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 499, sp. 222.

Le Rossignol, Buff. pl. enlum. 615, fig. 2.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 211.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 116.

Le Bel-Bel des Arabes, Oumel Hassen des Marocains, le Rossignol des Européens.

Le Rossignol a le bec de la longueur de la tête, déprimé dans sa moitié supérieure et comprimé dans le surplus de sa longueur; l'arête de la mandibule supérieure est saillante entre les narines et infléchie jusqu'à la pointe; les narines sont elliptiques, percées de part en part et recouvertes par une membrane qui est en partie engagée sous les plumes du front; toutes les parties supérieures sont d'un brun roux uniforme; le bord des paupières est blanchâtre; les ailes sont médiocres, sub-obtuses et à penne bâtarde courte et étroite; les troisième et quatrième rémiges sont les plus longues; toutes sont de la même couleur que le dos sur leurs barbes externes et d'un brun terne sur leurs barbes internes; la gorge est blanche; la poitrine et les flancs sont roussâtres; le ventre est blanc; les sous-caudales sont roussâtres; la queue, allongée et légèrement arrondie, est d'un roux de rouille assez vif; les tarses sont longs et les doigts grêles; le pouce, y compris l'ongle, égale la longueur du doigt médian; les pieds sont bruns; le bec, brun en dessus et à sa pointe, est jaunâtre à la base de la mandibule inférieure et sur les côtés; la taille est d'environ 16 centimètres.

La femelle ne se distingue pas du mâle par sa livrée.

Les jeunes sont en dessus d'un brun moucheté de roux clair; le dessous du corps est blanchâtre ondé de brunâtre, avec les flancs nuancés de gris brun.

Le Rossignol n'est pas sédentaire en Algérie; il y arrive au printemps et en repart à l'automne; nous nous sommes souvent demandé quel est l'instinct qui porte les Rossignols à nous abandonner à une époque où la température est si agréable et si douce, que le plus

rigoureux de nos hivers est de beaucoup préférable au printemps dont jouissent les pays les plus favorisés de l'Europe? Ce n'est pas assurément pour éviter le froid qu'ils quittent les alentours d'Alger, où jamais le thermomètre n'a marqué moins de 8 degrés au-dessus de zéro! Ce n'est pas non plus le défaut de nourriture qui les force à émigrer : à aucune époque les Larves, les Chrysalides, les Vermisseaux, les Insectes aquatiques ou autres dont ils sont si friands, n'ont été plus abondants. Ils trouveraient encore des figues et des petits fruits sucrés, et pourtant ils nous quittent, mais non pas, heureusement, sans espoir de retour; ils reviennent au printemps, et le jeune ne manque pas non plus de venir s'établir dans le bosquet qui l'a vu naître; les localités fraîches et ombragées sont celles qu'il préfère; les lisières des bois, les broussailles, les buissons touffus situés même dans le voisinage des habitations, sont ses retraites de prédilection. Le Rossignol est un Oiseau solitaire et qui n'aime pas la société des autres Oiseaux; lorsqu'il est apparié, il étend même jusqu'à ses semblables cette espèce d'aversion, et il ne souffre jamais un de ses pareils dans le canton qu'il s'est approprié; il est probable que la nécessité de trouver dans un terrain de chasse avoisinant sa nourriture et celle de sa famille, plus que la jalousie, est le motif de cette exclusion; cependant on a remarqué que les Rossignols voyagent seuls, soit au départ, soit au retour.

C'est dès le commencement d'avril que cet Oiseau commence à faire son nid, qu'il place dans une bonne exposition, un peu au levant, autant que possible dans le voisinage des eaux et sur les branches les plus basses des arbustes, sur une touffe d'herbe et même tout à fait à terre; il le compose de feuilles sèches, de fibres radicales et d'herbes grossières à l'extérieur, de fibrilles, de bourre et de crins à l'intérieur; le nid est très-profond; les bords en sont minces et irréguliers; les feuilles à l'extérieur sont comme collées entre elles, mais leur adhérence n'est pas très-forte, et le nid n'a pas une très-grande solidité; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un vert olivâtre sombre ou d'une couleur de bronze plus ou moins foncée et entièrement unicolore; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 15 millimètres.

Le Rossignol fait ordinairement deux pontes par an.

La femelle seule couve et ne quitte le nid que pressée par la faim, et pour aller chercher à manger; pendant son absence, qui n'est jamais de longue durée, le mâle semble avoir l'œil sur le nid; lorsque les petits sont éclos, la mère leur dégorge la nourriture, à la manière des Serins, et elle est aidée par le mâle dans ces intéressantes fonctions. Pendant la durée de la nichée et de l'incubation, le mâle fait entendre son chant, dont la beauté et l'harmonie enchanteresse, la mélodieuse et éclatante variété atteignent à des effets sublimes; c'est surtout pendant nos belles soirées, pendant nos nuits si magnifiques et si étoilées que ce divin coryphée fait entendre ses plus délicieux accents; après l'éclosion, les mâles ne chantent plus guère, ils s'occupent alors de leurs petits, auxquels ils semblent fort attachés; si quelqu'un s'approche du nid, leur crainte se trahit par des cris qui augmentent le danger de la couvée; on dit que, pendant l'incubation, le mâle chante rarement près du nid, de peur de le faire découvrir.

Quand le Rossignol marche, c'est par sauts mesurés et successifs; lorsqu'il en a effectué un certain nombre, il s'arrête, agite sa queue avec grâce, l'étale un peu, remue les ailes, incline la tête à plusieurs reprises, relève encore la queue, qu'en général il porte relevée

au-dessus de la pointe des ailes, et poursuit son chemin; son attitude a quelque chose de fier et ses actions semblent réfléchies, mais, malgré son air sérieux et circonspect, il donne dans tous les piéges qui lui sont tendus! Il ne faut que remuer un peu la surface du sol pour le voir aussitôt quitter sa branche et accourir chercher les Insectes que son instinct lui dit être faciles à rencontrer dans la terre fraîchement remuée; s'il en aperçoit un, il saute dessus fort prestement et le saisit avec habileté, mais, avant de l'avaler, il le considère un instant et semble se demander s'il est prudent de le manger; si quelque objet attire son attention, il penche la tête de ce côté et l'observe attentivement, mais le plus souvent d'un seul œil.

Les Rossignols passant les nuits du printemps à chanter, les anciens en avaient inféré qu'ils ne dormaient point durant toute cette saison; observés de plus près, on a reconnu que ces Oiseaux dorment le jour pendant la saison du chant.

Si quelques Oiseaux chanteurs ont une voix qui, en quelque partie, puisse être comparée à celle du Rossignol, on est forcé de reconnaître qu'aucun autre ne possède comme lui cette prodigieuse variété de ramage qui fait qu'il ne se répète jamais servilement; il réussit dans tous les genres, exprime tous les sentiments et sait toujours charmer; nous ne pouvons mieux faire que de transcrire quelques-unes des pages que notre illustre et grand Buffon a consacrées à cet Oiseau :

« Ce coryphée du printemps, dit cet incomparable écrivain, se prépare-t-il à chanter l'hymne de la nature, il commence par un prélude timide, par des tons faibles, presque indécis, comme s'il voulait essayer son instrument et intéresser ceux qui l'écoutent; mais ensuite, prenant de l'assurance, il s'anime par degrés, il s'échauffe, et bientôt il déploie dans leur plénitude toutes les ressources de son incomparable organe : coups de gosier éclatants, batteries vives et légères, fusées de chant où la netteté est égale à la volubilité; murmure intérieur et sourd qui n'est point appréciable à l'oreille, mais très-propre à augmenter l'éclat des sons appréciables; roulades précipitées, brillantes et rapides, articulées avec force et même avec une dureté de bon goût; accents plaintifs, cadencés avec mollesse; sons filés sans art, mais enflés avec âme; sons enchanteurs et pénétrants; vrais soupirs d'amour et de volupté, qui semblent sortir du cœur et font palpiter tous les cœurs, qui causent à tout ce qui est sensible une émotion si douce, une langueur si touchante. C'est dans ces tons passionnés que l'on reconnaît le langage du sentiment qu'un époux heureux adresse à une compagne chérie, et qu'elle seule peut lui inspirer; tandis que dans d'autres phrases, plus étonnantes peut-être, mais moins expressives, on reconnaît le simple projet de l'amuser et de lui plaire, ou bien de disputer devant elle le prix du chant à des rivaux jaloux de sa gloire et de son bonheur.

« Ces différentes phrases sont entremêlées de silences, de ces silences qui, dans tout genre de mélodie, concourent si puissamment aux grands effets; on jouit des beaux sons que l'on vient d'entendre et qui retentissent encore dans l'oreille; on en jouit mieux parce que la jouissance est plus intime, plus recueillie et n'est point troublée par des sensations nouvelles. Bientôt on attend, on désire une autre reprise; on espère que ce sera celle qui plaît le plus; si l'on est trompé, la beauté du morceau que l'on entend ne permet pas de regretter celui qui n'est que différé, et l'on conserve l'intérêt de l'espérance pour les reprises qui suivront. Au reste, une des raisons pour lesquelles le chant du Rossignol est plus remarqué et produit

plus d'effet, c'est, comme le dit très-bien M. Barrington, parce que, chantant la nuit, qui est le temps le plus favorable, et chantant seul, sa voix a tout son éclat et n'est offusquée par aucune autre voix. Il efface tous les autres Oiseaux, suivant le même M. Barrington, par ses sons moelleux et flûtés et par la durée non interrompue de son ramage, qu'il soutient quelquefois pendant vingt secondes. Le même observateur a compté dans ce ramage seize reprises différentes, bien déterminées par leurs premières et dernières notes, et dont l'Oiseau sait varier avec goût les notes intermédiaires, et il assure que le cercle que remplit la voix n'a pas moins d'un mille anglais de diamètre, surtout lorsque l'air est calme, ce qui égale la portée de la voix humaine. Il est étonnant qu'un si petit Oiseau, qui ne pèse pas une demi-once, ait tant de force dans les organes de la voix : Hunter a observé que les muscles du larynx étaient plus forts à proportion que dans toute autre espèce; et même plus forts dans le mâle, qui chante, que dans la femelle, qui ne chante point.

« Aristote et Pline disent que le chant du Rossignol dure dans toute sa force quinze jours et quinze nuits sans interruption, dans le temps où les arbres se couvrent de verdure; ce qui ne doit s'entendre que des Rossignols sauvages et n'être pas pris à la rigueur, car ces Oiseaux ne sont pas muets avant ni après l'époque fixée par Aristote; à la vérité ils ne chantent pas alors avec autant d'ardeur ni aussi constamment. Ils commencent d'ordinaire au mois d'avril et ne finissent tout à fait qu'au mois de juin, vers le solstice; mais la véritable époque où leur chant diminue beaucoup est celle où leurs petits viennent à éclore, parce qu'ils s'occupent alors du soin de les nourrir, et que dans l'ordre des instincts, la nature a donné la prépondérance à ceux qui tendent à la conservation des espèces. Les Rossignols captifs continuent à chanter pendant neuf ou dix mois, et leur chant est non-seulement plus soutenu, mais encore plus parfait et mieux formé; de là M. Barrington tire cette conséquence que, dans cette espèce ainsi que dans bien d'autres, le mâle ne chante pas que pour amuser sa femelle, ni pour charmer ses ennuis pendant l'incubation, conséquence juste et de toute vérité. En effet, la femelle qui couve remplit cette fonction par instinct, ou plutôt par une passion plus forte en elle que la passion même de l'amour; elle y trouve des jouissances intérieures dont nous ne pouvons bien juger, mais qu'elle paraît sentir vivement et qui ne permettent pas de supposer que, dans ces moments, elle ait besoin de consolation. Or, puisque ce n'est ni par devoir ni par vertu que la femelle couve, ce n'est point non plus par procédé que le mâle chante; il ne chante pas, en effet, dans la seconde incubation; c'est l'amour et surtout le premier période de l'amour qui inspire aux Oiseaux leur ramage. C'est au printemps qu'ils éprouvent et le besoin d'aimer et celui de chanter; ce sont les mâles qui ont le plus de désirs, et ce sont eux qui chantent le plus; ils chantent la plus grande partie de l'année, lorsqu'on sait faire régner autour d'eux un printemps perpétuel, qui renouvelle incessamment leur ardeur, sans leur offrir aucune occasion de l'éteindre. C'est ce qui arrive aux Rossignols que l'on tient en cage, et même, comme nous venons de le dire, à ceux que l'on prend adultes; on en a vu qui se sont mis à chanter de toutes leurs forces peu de temps après avoir été pris. Il s'en faut bien cependant qu'ils soient insensibles à la perte de leur liberté, surtout dans les commencements; ils se laisseraient mourir de faim les sept ou huit premiers jours, si on ne leur donnait la becquée, et ils se casseraient la tête contre le plafond de leur cage si on ne leur attachait les ailes; mais, à la longue, la passion de chanter

l'emporte, parce qu'elle est entretenue par une passion plus profonde. Le chant des autres Oiseaux, le son des instruments, les accents d'une voix douce et sonore les excitent aussi beaucoup; ils accourent, ils s'approchent attirés par les beaux sons; mais les duos semblent les attirer encore plus puissamment, ce qui prouverait qu'ils ne sont pas insensibles aux effets de l'harmonie. Ce ne sont point des auditeurs muets : ils se mettent à l'unisson et font tous leurs efforts pour éclipser leurs rivaux, pour couvrir toutes les autres voix et même tous les autres bruits. On prétend qu'on en a vu tomber morts aux pieds de la personne qui chantait; on en a vu un qui s'agitait, gonflait sa gorge et faisait entendre un gazouillement de colère toutes les fois qu'un Serin qui était près de lui se disposait à chanter, et il était venu à bout, par ses menaces, de lui imposer silence : tant il est vrai que la supériorité n'est pas toujours exempte de jalousie!

« M. Le Moine a aussi remarqué que les siens poursuivaient avec colère un Serin privé qu'il avait dans la même chambre, lorsque celui-ci s'approchait de leur cage; mais cette jalousie se tourne quelquefois en émulation; car on a vu des Rossignols qui chantaient mieux que les autres, parce qu'ils avaient entendu des Oiseaux qui chantaient de manière à les étonner. Serait-ce par une suite de cette passion de primer que ces Oiseaux sont si attentifs à prendre leurs avantages, et qu'ils se plaisent à chanter dans un lieu résonnant ou bien à portée d'un écho?

« Tous les Rossignols ne chantent pas également bien : il y en a dont le ramage est si médiocre, que les amateurs ne veulent pas les garder; on a même cru s'apercevoir que les Rossignols d'un pays ne chantaient pas comme ceux d'un autre. Cette diversité de ramage, dans des Oiseaux d'une même espèce, a été comparée, avec raison, aux différences qui se trouvent dans les dialectes d'une même langue : il est difficile d'en assigner les vraies causes, parce que la plupart sont accidentelles. Un Rossignol aura entendu, par hasard, d'autres Oiseaux chanteurs : les efforts que l'émulation lui aura fait faire auront perfectionné son chant, et il l'aura transmis, ainsi perfectionné, à ses descendants; car chaque père est le maître de chant de ses petits; et l'on sent combien, dans la suite des générations, ce même chant peut être encore perfectionné ou modifié par d'autres hasards semblables.

« Passé le mois de juin, le Rossignol ne chante plus; il ne lui reste qu'un cri rauque, une sorte de croassement où l'on ne reconnaît point du tout la mélodieuse Philomèle.

« Dans l'espèce du Rossignol, comme dans toutes les autres, il se trouve quelquefois des femelles qui participent à la constitution du mâle, à ses habitudes, et spécialement à celle de chanter. J'ai vu une de ces femelles chantantes qui était privée; son ramage ressemblait à celui du mâle, cependant il n'était ni aussi fort, ni aussi varié; elle le conserva jusqu'au printemps; mais alors, subordonnant l'exercice de ce talent, qui lui était étranger, aux véritables fonctions de son sexe, elle se tut pour faire son nid et sa ponte, quoiqu'elle n'eût point de mâle.

« Un musicien, dit Frisch, devrait étudier le chant du Rossignol et le noter : c'est ce qu'essaya jadis le jésuite Kircher, et ce qu'a tenté nouvellement M. Barrington; mais, de l'aveu de ce dernier, ç'a été sans succès. Ces airs notés, étant exécutés par le plus habile joueur de flûte, ne ressemblaient point du tout au chant du Rossignol. M. Barrington soupçonne que la difficulté provient de ce qu'on ne peut apprécier au juste la durée rela-

tive, ou, si l'on veut, la valeur de chaque note. Cependant, quoiqu'il ne soit point aisé de déterminer la mesure que suit le Rossignol lorsqu'il chante, de saisir ce rhythme, si varié dans ses mouvements, si nuancé dans ses transitions, si libre dans sa marche, si indépendant de toutes nos règles de convention, et, par cela même, si convenable au chantre de la nature, ce rhythme, en un mot, fait pour être finement senti par un organe délicat, et non pour être marqué à grand bruit par un bâton d'orchestre. Il me paraît encore plus difficile d'imiter avec un instrument mort les sons du Rossignol, ses accents si pleins d'âme et de vie, ses tours de gosier, son expression, ses soupirs. Il faut, pour cela, un instrument vivant et d'une perfection rare, je veux dire une voix sonore, harmonieuse et légère, un timbre pur, moelleux, éclatant, un gosier de la plus grande flexibilité, et tout cela guidé par une oreille juste, soutenu par un tact sûr, et vivifié par une sensibilité exquise : voilà les instruments avec lesquels on peut rendre le chant du Rossignol. J'ai vu deux personnes qui n'en avaient pas noté un seul passage, et qui cependant l'imitaient dans toute son étendue et de manière à faire illusion : c'étaient deux hommes; ils sifflaient plutôt qu'ils ne chantaient; mais l'un sifflait si naturellement qu'on ne pouvait distinguer, à la conformation de ses lèvres, si c'était lui ou son voisin qu'on entendait; l'autre sifflait avec plus d'effort; il était même obligé de prendre une attitude contrainte ; mais, quant à l'effet, son imitation n'était pas moins parfaite. Enfin on a vu, à Londres, un homme qui, par son chant, savait attirer les Rossignols, au point qu'ils venaient se percher sur lui et se laissaient prendre à la main.

« On ne se douterait pas qu'un chant aussi varié que celui du Rossignol est renfermé dans les bornes d'une seule octave ; c'est cependant ce qui résulte des observations d'un homme de goût, M. le docteur Rémond, qui joint la justesse de l'observation aux lumières de l'esprit. A la vérité, il a remarqué quelques sons aigus qui allaient à la double octave, et passaient comme des éclairs, mais cela n'arrive que fort rarement et lorsque l'Oiseau, par un effort du gosier, fait octavier sa voix, comme un flûteur fait octavier sa flûte, en forçant le vent. Le même observateur y a reconnu des batteries à la tierce, à la quarte et à l'octave, mais toujours de l'aigu au grave ; des cadences toujours mineures sur presque tous les tons; mais point d'arpéges ni de dessein suivi.

« Cet Oiseau est capable, à la longue, de s'attacher à la personne qui a soin de lui ; lorsqu'une fois sa connaissance est faite, il distingue son pas avant de la voir; il la salue d'avance par un cri de joie, et, s'il est en mue, on le voit se fatiguer en efforts inutiles pour chanter, et suppléer, par la gaieté de ses mouvements, par l'âme qu'il met dans ses regards, à l'expression que son gosier lui refuse. Lorsqu'il perd sa bienfaitrice, il meurt quelquefois de regret ; s'il survit, il lui faut longtemps pour s'accoutumer à une autre; il s'attache fortement, parce qu'il s'attache difficilement. Un Rossignol dont j'avais fait présent à M. Le Moine, ne voyant plus sa gouvernante, cessa de manger, et fut bientôt aux abois; il ne pouvait plus se tenir sur le bâton de sa cage; mais, ayant été remis à sa gouvernante, il se ranima, mangea, but, se percha et fut rétabli en vingt-quatre heures. On en a vu, dit-on, qui, ayant été lâchés dans les bois, sont revenus chez leur maître.

« D'après Pline, les fils de Claude, Drusus et Britannicus, avaient des Rossignols qui parlaient grec et latin. Gessner cite des actes extraordinaires d'intelligence attribués à plusieurs de ces Oiseaux.

« Les Rossignols peuvent vivre fort longtemps en captivité, surtout s'ils ont été pris avant d'être appariés. M. Weissenborn a cité, dans le *Magasin of natural History*, un cas extraordinaire de longévité d'un Rossignol qui ne vécut pas moins de trente ans en cage à Weimar. Un autre y a vécu jusqu'à sa dix-septième année ; il avait commencé à grisonner à l'âge de sept ans; à quinze ans, il avait aux ailes et à la queue des pennes entièrement blanches; ses tarses avaient beaucoup grossi, et il avait des nodus aux doigts, comme les goutteux ; de temps en temps il fallait lui rogner la pointe du bec supérieur, mais il n'avait que cela des incommodités de la vieillesse; il était toujours gai, toujours chantant comme dans son plus bel âge.

« L'on assure que les aliments échauffants et les parfums excitent les Rossignols à chanter, que les Vers de farine leur conviennent lorsqu'ils sont gras, et les figues lorsqu'ils sont maigres, que les Araignées, à la dose de cinq ou six, sont pour eux un excellent purgatif, et que le sel leur est très-nuisible.

« A l'automne, les Rossignols prennent beaucoup de graisse et sont, dit-on, un manger fort délicat, ce qui, malheureusement, contribue à leur destruction.

« Le goût singulier d'Elagabale pour les langues de Rossignols est un fait historique, ainsi que le plat du comédien Esophe, composé d'un nombre considérable d'Oiseaux chanteurs ; Pline dit, liv. IX, que ce plat fut estimé 600 sesterces. Un Rossignol blanc, qui, suivant lui, fut offert à Agrippine, femme de Claude, avait coûté 6,000 sesterces. »

Nous n'avons jamais rencontré en Algérie une seconde espèce de Rossignol, que le prince Ch.-Lucien Bonaparte a inscrite au Catalogue de Parzudaki, sous le nom de *Philomela major*, Brehm, et que M. Malherbe, a indiqué dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*, sous la dénomination de *Sylvia Philomela*, Bechst., avec la mention « Commun en Espagne ».

SOUS-FAMILLE DES SYLVINÉS

SYLVINÆ.

Genre Fauvette — *Curruca*, Briss.

120. Fauvette à tête noire — *Curruca atricapilla*.

Curruca atricapilla, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. III, p. 380; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 14, et *Conspect. av.* (1850), p. 294, sp. 1 ; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 68, sp. 110.

Motacilla atricapilla, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 332; — Gmel. *Syst. nat.* 1788), tom. I, p. 970.

Sylvia atricapilla, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 508; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.*

(1810), tom. I, p. 223; — TEMM. *Man.* 2ᵉ édit. (1820), tom. I, p. 201; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 224, et *Faune fran.* (1828), p. 207; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 417; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LVII; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXV; GERBE, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XII, p. 111; — DEGLAND, *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 525, sp. 231; — MALHERBE, *Faune Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 11.

La Fauvette à tête noire, BUFFON, pl. enlum. 580, fig. 1, 2.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 215.

JARD. et SELB. *Illust. Zool.* tab. 94, fig. 2.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 120.

Vulgairement FAUVETTE A TÊTE NOIRE.

La Fauvette à tête noire a le bec moins long que la tête, comprimé sur les côtés dans sa moitié antérieure, légèrement infléchi à la pointe et entouré de quelques poils à la base; les narines sont ovales, operculées et percées sur le côté; la langue est effilée et fourchue; tout le dessus de la tête est d'un noir profond; le bas de la nuque est d'un gris cendré; le bord libre des paupières est blanchâtre; la gorge est d'un gris blanchâtre; le devant du cou, la poitrine et les flancs sont d'un gris sombre; le ventre et les sous-caudales sont d'un blanc pur; le dos et les sous-caudales sont d'un brun olivâtre; les ailes sont de la couleur du manteau, courtes, et n'atteignent pas le milieu de la queue; la penne bâtarde est presque nulle; les troisième et quatrième rémiges sont les plus longues; les rémiges secondaires sont frangées d'olivâtre clair; la queue est allongée, ample et carrée; toutes les rectrices sont brunes; les tarses sont de la longueur du doigt médian, scutellés et assez forts; les doigts latéraux sont égaux; l'interne est soudé à sa base avec le médian; le pouce est robuste; les ongles sont faibles et recourbés; le bec et les pieds sont d'un gris de plomb; l'iris est d'un brun noirâtre; la taille est d'environ 14 centimètres.

La femelle diffère du mâle par le dessus de sa tête qui, au lieu d'être noir, est roux, et par les teintes de sa livrée qui sont beaucoup plus nuancées d'olivâtre au dos, à la poitrine et au cou, et d'un blanc moins pur au ventre et aux sous-caudales.

Les jeunes ont le dessus de la tête d'un roux plus pâle que chez la femelle et lui ressemblent pour le surplus du plumage.

La Fauvette à tête noire est sédentaire en Algérie, où elle recherche les lieux frais et ombragés; les bois, les bosquets, les broussailles sont les endroits qu'elle préfère, mais on la rencontre jusque dans les jardins situés à l'intérieur des villes; sa nourriture consiste particulièrement en Insectes et en Larves, mais elle mange aussi des baies. Cet Oiseau place son nid sur de petits arbustes à peu de distance du sol; il le compose d'herbes sèches, de feuilles et de crins; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont un peu courts et d'un blanc rougeâtre plus ou moins foncé, avec de petites taches et des points bruns, gris et jaunâtres, leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 15 millimètres.

Le mâle aide la femelle dans les soins de l'incubation, il couve alternativement avec elle et lui apporte des Mouches, des Vers ou des Fourmis; il a pour elle, les plus tendres soins, se tient près d'elle et l'égaye par ses chants. Lorsque les petits sont éclos il pourvoit à leurs besoins; les jeunes grandissent très-vite; et dès qu'ils ont quelques plumes, si on les inquiète, ils quittent le nid pour n'y plus revenir.

La Fauvette à tête noire, fait habituellement en Algérie, deux pontes par an.

Le chant de cet Oiseau est remarquable par sa douceur et sa mélodie ; ses modulations sans être étendues, sont bien nuancées et très-agréables ; s'il n'a pas le timbre, la force et l'expression de celui du Rossignol, il a sur lui l'avantage de se faire entendre bien plus longtemps. La femelle elle-même a un chant que l'on peut comparer à celui du Rouge-gorge, ce qui, joint à la calotte rousse qui recouvre sa tête, l'a fait prendre par plusieurs auteurs pour une espèce particulière, sous le nom de Fauvette à tête brune. Le cri d'appel est une sorte de claquement, *tac-tac*, répété plusieurs fois et vivement. Bechstein assure que la vue subite d'un objet inconnu, d'un danger imminent, fait pousser à la Fauvette à tête noire un cri de frayeur rauque et désagréable, assez semblable à celui d'un Chat qu'on pince. Un jeune mâle, dit cet auteur, que j'avais placé dans la serre chaude en hiver, recevait de ma main, chaque fois que j'entrais, un Ver de farine ; il y était tellement accoutumé, qu'aussitôt mon arrivée il se plaçait auprès du petit vase dans lequel je conservais ces Vers. Si je faisais semblant de ne pas m'apercevoir du signe qu'il me faisait, il prenait son vol, et venait me passer exactement sous le nez, allant aussitôt se remettre à son poste ; ce qu'il réitérait, me frappant même souvent de l'aile, jusqu'à ce que je satisfisse enfin ses désirs et son impatience.

De tous les Oiseaux qu'on peut mettre en volière, dit Olina, cette Fauvette est l'une des plus aimables. « L'affection qu'elle marque pour son maître est touchante ; elle a pour l'accueillir un accent particulier, une voix affectueuse ; à son approche, elle s'élance vers lui contre les mailles de sa cage, comme pour s'efforcer de rompre cet obstacle, et de le joindre. Par un continuel battement d'ailes accompagné de petits cris, elle semble exprimer l'empressement et la reconnaissance. » (Buffon.)

Le beau mâle qui fait partie des collections de l'Exposition a été capturé par nous sur les hauteurs boisées du Boudzaréah près d'Alger. M. Malherbe dit qu'il se rencontre dans les montagnes de l'Edough, près Bône.

121. Fauvette Rüppel — *Curruca Rüppelli.*

Curruca Rüppelli, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 14, et *Conspect. av.* (1850), p. 294, sp. 2 ; — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XII, p. 113 ; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 68, sp. 111.

Sylvia Rüppelli, Temm. *Man. d'Ornith.* 3ᵉ partie (1835), p. 129 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LVII ; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXV ; — Degland, *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 542, sp. 141.

Sylvia capistrata, Rupp. *Mus. Senk.* tom. II, p. 181.

Temm. et Laug. pl. col. 245, fig. 1.

Rupp. *Atl.* tab. 19.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 122.

Vulgairement Fauvette Ruppel.

La Fauvette Ruppel ne se rencontre que fort accidentellement en Algérie; elle a le dessus de la tête, la gorge et le devant du cou d'un beau noir; les joues sont d'un gris cendré foncé; un trait blanc, qui part des commissures du bec, passe sur les côtés du cou et encadre le noir de la gorge; le dessus du cou et du corps est d'un gris foncé; les ailes sont d'un brun noirâtre; les rémiges secondaires et les grandes couvertures sont bordées de blanchâtre; le dessous du corps est blanc teinté de rose à l'abdomen; les côtés du corps sont d'un blanc teinté de gris cendré; la queue est allongée; la rectrice la plus externe de chaque côté est blanche et marquée d'une tache noire à sa base; la suivante est noire, variée à son extrémité par une tache blanche; les huit rectrices médianes sont noires; les pieds sont d'un brun clair; le bec est noir en dessus et à la pointe; la mandibule inférieure est blanchâtre à sa base; l'iris est jaune; la taille est d'environ 14 centimètres.

La femelle a le dessus de la tête d'un gris noirâtre; la gorge est blanche; le dessus du cou et du corps sont d'un gris un peu terne; le dessous du corps est d'un blanc grisâtre et un peu teinté de rose à la poitrine; le bec est noirâtre en dessus et à la pointe, et blanchâtre en dessous; les pieds sont jaunâtres; l'iris est jaune.

D'après Temminch, les jeunes mâles ont les plumes noires de la tête et du devant du cou bordées plus ou moins largement de blanchâtre, et le ventre d'un blanc pur sans teinte rose.

La Fauvette Ruppel se plaît particulièrement dans les localités un peu boisées; sa nourriture consiste en Insectes, Vers et Vermisseaux; elle mange aussi les baies du pistachier-lentisque; son séjour en Algérie n'est pas de longue durée, cependant quelques individus s'y reproduisent. Temminch dit : « Habite les bords de la mer Rouge et ses îlots, dans les localités boisées ; se trouve rarement le long du Nil; vit aussi, soit de passage régulier ou seulement accidentel, dans les îles de l'Archipel. Nourriture et propagation inconnues. »

[illegible] rencontré dans les environs de Milianah un couple de ces Oiseaux, ils [illegible] r nid sur les basses branches d'un jujubier, à peu de distance du sol; il [illegible] forme de coupe peu profonde, avec des herbes sèches et menues, des [illegible], du crin, le tout assez artistement enlacé. Les œufs, au nombre de quatre, [illegible] c un peu jaunâtre; de petits points lustrés, bruns, rougeâtres et d'un roug[illegible]-apparent, formaient au gros bout une large couronne, au centre de laquelle o[illegible]vait le fond blanchâtre de la coquille; leur grand diamètre était d'environ 19 millimètres, le petit de 14 millimètres.

122. Fauvette des jardins — *Curruca hortensis.*

Curruca hortensis, PENNANT; — KOCH, *Baier. Zool.* (1816), tom. I, p. 155; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 14; — DURAZZO, *Uccel. Lig.* (1840), p. 38; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 68, sp. 112.

Motacilla hortensis, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 955.

Sylvia hortensis, variété. LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. 2, p. 507.

Sylvia hortensis, BECHST. *Nat. Deutsch.* (1801-1807), tom. III, p. 524; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 224; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 206; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 248; CUVIER, *Règn. anim.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 387; — LESSON,

Traité d'Ornith. (1831), p. 416; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LVII; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 186; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXV; — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XII, p. 111; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 527, sp. 232; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 13.

Sylvia Ædonia, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 162, et *Faun. Fr.* (1828), p. 221.

Adornis hortensis, G. R. Gray, *Gen. of Birds* (1841), p. 29.

La petite Fauvette, Buff. pl. enlum. 579, fig. 2.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 221.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 121.

Vulgairement la Fauvette des jardins, le Bec-figue.

La Fauvette des jardins est assez commune en Algérie particulièrement dans les environs d'Alger. Elle a toutes les parties supérieures d'un gris brun uniforme, teinté d'olivâtre ; le tour des yeux est blanc ; la gorge et l'abdomen sont d'un blanc pur; la poitrine et les flancs sont d'un blanchâtre nuancé de grisâtre; les ailes, de la même couleur que le dessus du corps, ont leurs rémiges secondaires frangées d'olivâtre clair; le pli de l'aile est blanc; les côtés du cou sont cendrés ; les sous-caudales sont blanches avec une tache longitudinale d'un gris roussâtre qui suit la baguette des plumes; la queue est d'un brun noirâtre; les pennes ont leur fine extrémité grisâtre; les pieds sont d'un gris de plomb; le bec est brun avec la base de la mandibule inférieure un peu jaunâtre; l'iris est brun; la taille est d'environ 14 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par les teintes des parties supérieures, qui sont un peu moins nuancées d'olivâtre, et celles des parties inférieures, qui sont plus claires.

Les jeunes sont d'un gris brunâtre en dessus; les parties inférieures sont blanchâtres; la poitrine et les flancs sont teintés de roussâtre.

La Fauvette des jardins se plaît dans les bois, les bosquets, les vergers et les jardins ombragés et humides. Sa nourriture consiste principalement en Insectes, Larves, baies et fruits sucrés; elle aime beaucoup les figues, ce qui lui a valu probablement la dénomination de Bec-figue, sous laquelle elle est connue dans certains départements du midi de la France. Le chant du mâle est très-agréable ; d'ordinaire il le fait entendre caché dans le feuillage, mais quelquefois il quitte cette retraite et, placé au sommet d'un arbre élevé, il prodigue ses accents, qui sont flûtés et assez étendus; outre son chant, cet Oiseau a un petit ramage assez monotone et entrecoupé par la syllabe *tip*, *tip* fréquemment répétée; c'est en voletant et en sautillant dans les buissons qu'il exécute ce petit ramage.

Cet Oiseau construit son nid dans les buissons ou sur de petits arbrisseaux isolés; il le compose d'herbes sèches et de fibres radicales ; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un blanc grisâtre nuancé de fauve avec des taches rousses et brunâtres; quelques-unes sont cendrées et peu apparentes, avec un point noir au centre; elles sont plus nombreuses et plus rapprochées au gros bout où elles forment parfois une sorte de couronne; leur grand diamètre est d'environ 19 millimètres, le petit de 14 millimètres.

Le mâle et la femelle concourent à l'érection du nid et à l'éducation des petits.

L'*Écho du monde savant* (1835) a rapporté le fait suivant : « Un *Sylvia hortensis* a offert un exemple remarquable de l'intelligence des Oiseaux. Il avait fait deux fois son nid dans un

buisson de lierre accolé au mur d'un jardin, et deux fois le vent le lui avait renversé. Pour empêcher cet accident de se renouveler, il apporta un ruban de laine et l'attacha de telle manière à deux branches du buisson, que le souffle destructeur ne put plus rien contre sa solidité. »

123. Fauvette Orphée — *Curruca Orphea.*

Curruca Orphea, Boie, *Isis* (1822), p. 552; — Brehm, *Handb.* (1831), p. 423; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 14, et *Consp. av.* (1850), p. 294, sp. 4; — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XII, p. 111; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 68, sp. 113.

Sylvia Orphea, Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), p. 198; — Savi, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 248; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXII; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 182; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXV; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 530, sp. 235; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 12.

Sylvia grisea, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 188, et *Faun. Fr.* (1828), p. 209.

La Fauvette, Buff. pl. enlum. 579, fig. 1.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 213.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 119.

Vulgairement la Fauvette, la grande Fauvette, le Bec-fin Orphée, la Colombeaude.

La Fauvette Orphée a le dessus de la tête d'un noir profond; le dessus du cou et du corps d'un joli gris cendré un peu teinté d'olivâtre; la gorge et l'abdomen sont blancs; la poitrine et les flancs sont d'un rose très-clair; les ailes, dont les deuxième et troisième rémiges sont égales et les plus longues, sont colorées comme le dessus du corps; les grandes rémiges sont noirâtres et bordées de cendré brun; les secondaires, également noirâtres, sont frangées de gris roussâtre; quelques-unes des sus-caudales sont roussâtres; les sous-caudales sont d'un roux clair; la queue a toutes ses pennes médianes noirâtres, la plus extérieure de chaque côté est blanche sur toutes ses barbes externes et sur une partie des barbes internes; les deux ou trois suivantes sont terminées de blanc; toutes ont la tige noire; les pieds sont d'un gris de plomb; le bec est noir en dessus, la mandibule inférieure est jaune à sa base; l'iris est brun; la taille est d'environ 17 centimètres.

La femelle a le dessus de la tête et du corps d'un cendré lavé de roussâtre, un peu plus rembruni sur la tête; le front et les lorums sont noirs; un tout petit trait blanc aboutit à l'œil; les parties inférieures sont d'un blanc teinté de roussâtre à la poitrine et sur les flancs; la queue ne diffère de celle du mâle que par une teinte plus terne et par l'extrémité des pennes latérales, qui est d'un blanc moins pur.

Les jeunes ressemblent à la femelle.

La Fauvette Orphée se rencontre dans les trois provinces de l'Algérie, particulièrement dans les endroits couverts de broussailles; c'est au plus épais de leurs massifs qu'elle aime à placer son nid à une hauteur moyenne; elle le construit, comme ses congénères, avec des herbes sèches et un peu de crin; la ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc parfois un peu jaunâtre et marqué de taches peu étendues, brunes, noirâtres, grises ou jaunâtres assez

rapprochées au gros bout, où elles forment une sorte de couronne : leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 15 millimètres.

Le mâle est plein d'attention pour la femelle, tant que dure l'incubation, et il la seconde dans les soins qu'exigent les petits. Les Insectes forment la base de sa nourriture, mais il mange aussi des baies et des fruits sucrés; il aime à boire la rosée et à se baigner dans les gouttes qui ont été déposées sur les feuilles pendant la nuit. Cet Oiseau a les allures vives et sémillantes et il est remarquable par l'élégance de ses formes et sa jolie livrée; ses mœurs sont douces et timides; son chant est moins doux et moins varié que celui de la Fauvette à tête noire et même que celui de la Fauvette des jardins, cependant il est agréable et empreint de gaieté; souvent on croit entendre sa voix, qui est forte et un peu rude, d'un autre côté que celui où se tient l'Oiseau, car elle semble changer de direction sans que lui-même ait changé de place.

Cette espèce semble un peu plus sauvage que les précédentes, elle se rapproche moins des habitations et il est excessivement rare de l'apercevoir dans les jardins.

Genre Sylvie — *Sylvia,* Lath.

124. Sylvie babillarde — *Sylvia Curruca.*

Sylvia Curruca, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 509; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2ᵉ édit. (1820), tom. I, p. 209; — Vieill. *Faun. Fr.* (1828), p. 205; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 417; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 14, et *Consp. av.* (1850), p. 293, sp. 1; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LVII; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXIV; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 529, sp. 234; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 12; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 69, sp. 114.

Curruca garrula, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. III, p. 384; — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XII, p. 111.

Motacilla Curruca, Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 954.

Sylvia garrula, Bechst. *Nat. Deutschl.* (1807), tom. III, p. 540; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 226; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 165.

Motacilla Sylvia, Pallas, *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. I, p. 488.

La Fauvette babillarde, Buff. pl. enlum. 380, fig. 3.

Naumann, *Vög. Eur.* tab. 77, fig. 1.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 216.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 125, fig. 2.

Vulgairement la Fauvette babillarde, le Bec fin babillard, la Babillarde garrule.

La Sylvie babillarde a le bec moins long que la tête, comprimé sur les côtés dans les deux tiers de sa longueur à partir de la base, à arête formant un angle mousse et infléchi

à la pointe, qui est échancrée; les narines sont oblongues, operculées et ouvertes de part en part; le dessus de la tête et les joues sont d'un cendré foncé et un peu bleuâtre; le dessus du corps est gris cendré; le dessous du corps est d'un blanc pur nuancé de roussâtre sur la poitrine et sur les flancs; les ailes, qui atteignent le milieu de la queue, sont brunes; les couvertures sont bordées de cendré roussâtre; les rémiges, dont la deuxième est la plus longue, sont brunes et frangées de cendré; la queue est allongée et un peu arrondie; la penne la plus extérieure est blanche sur ses barbes externes, grise, bordée et terminée de blanc sur ses barbes internes; les deux suivantes sont d'un brun noirâtre avec un petit espace blanc à leur extrémité; toutes les latérales sont noirâtres; les tarses sont scutellés et de la longueur du doigt médian; le pouce est allongé et muni d'un ongle plus fort que ceux des autres doigts, mais recourbé comme eux; les pieds sont d'un gris de plomb; le bec est noir; l'iris est d'un brun roussâtre; la taille est d'environ 14 centimètres.

La femelle ne se distingue pas du mâle.

Les jeunes ont les teintes du plumage plus pâles que les adultes.

La Sylvie babillarde, que nous avons rarement rencontrée en Algérie, y serait très-commune d'après M. Malherbe; elle affectionne les localités boisées et solitaires et se tient de préférence dans les fourrés, d'où l'on a assez de peine à la déloger; sa nourriture consiste en Insectes et en petits fruits sauvages; son ramage est court et un peu monotone, mais l'Oiseau le répète fréquemment, ce qui, vraisemblablement, lui a valu ce nom de Babillarde qui lui est assez généralement appliqué. La Sylvie babillarde paraît très-craintive et se tient loin des habitations; on la voit, dans les broussailles, voltiger de branche en branche, s'élever en l'air, pirouetter sur place et retomber en faisant entendre son petit gazouillement; son nid, qu'elle place dans les arbustes épineux et touffus, est construit en forme de demi-sphère et assez solidement avec des herbes sèches, du crin et un peu de laine; les œufs, au nombre de cinq ou six, sont d'un blanchâtre un peu grisâtre, avec de petites taches et des points noirâtres, brunâtres et cendrés; leur grand diamètre est d'environ 17 millimètres, le petit de 13 millimètres.

Pendant l'éducation des petits, les parents font une grande destruction d'Insectes, de Vers et surtout de Chenilles; ce n'est guère que vers la fin du mois de mai que cette Sylvie se livre aux soins de la propagation; elle ne fait qu'une ponte par an et abandonne très-facilement ses œufs et ses petits, s'ils ont été touchés.

125. Sylvie grisette — *Sylvia cinerea.*

Sylvia cinerea, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 514; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 225; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 207; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 172, et *Faun. Fr.* (1828), p. 220; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 407; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LVII; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXIII; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 534, sp. 237; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 13; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 69, sp. 115.

Curruca cinerea, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. III, p. 376; — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XII, p. 112; — Chenu, *Encyclop. d'hist. nat. Oiseaux*, 4e part. (1853), p. 204.

Motacilla Sylvia, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 330; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 956.

La Fauvette grise ou *Grisette*, Buff. pl. enlum. 579, fig. 3, et 581, fig. 1.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 220.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 25, fig. 2.

Vulgairement Fauvette grisette, Fauvette cendrée, la Grisette.

La Sylvie Grisette a le dessus de la tête et du cou d'un cendré un peu bleuâtre ; les paupières sont blanches ; les joues et le dessus du corps sont d'un gris brun roussâtre ; la gorge et l'abdomen sont blancs ; les ailes, de la même couleur que le dessus du corps, ont leurs couvertures et leurs pennes secondaires frangées de roux vif ; les rémiges sont brunes, la première est lisérée de blanchâtre en dehors, les autres sont bordées de roux ; la poitrine et les flancs sont d'un cendré lavé de roussâtre rosé ; la queue est brune, à l'exception de la rectrice la plus externe qui est blanche sur son bord externe, à la pointe et sur une partie de ses barbes internes ; la suivante est brune et variée de blanchâtre à la pointe seulement ; les pieds sont couleur de chair ; le bec est cendré et l'iris d'un brun roux ; la taille est d'environ 14 centimètres.

La femelle, fort semblable au mâle, a ses teintes un peu moins nettes et la poitrine plus fortement teintée de roussâtre.

En automne, la livrée des adultes est un peu plus sombre qu'en été, et les pieds sont brunâtres. Les jeunes ont le dessus du corps d'un brunâtre fauve sans teintes grises ; la gorge et le milieu du ventre blanchâtres ; le haut de la poitrine, les flancs et les sous-caudales d'un roussâtre pâle ; les pieds et le bec d'un brun livide.

La Sylvie Grisette se plaît particulièrement dans les petits bois d'oliviers, les broussailles, les taillis ; sa nourriture consiste en Larves d'Insectes, Chenilles, Mouches et petits Coléoptères ; à l'arrière saison, elle mange aussi des olives et des figues ; son naturel est vif et remuant ; le chant du mâle est agréable et il ne cesse de le faire entendre tant que dure la saison des amours ; c'est alors qu'on le voit sans cesse s'élancer perpendiculairement dans l'air, s'y maintenir en chantant, pirouetter, retomber sur son buisson en continuant son ramage, disparaître, puis revenir bientôt pour s'agiter et se trémousser de nouveau au bout d'une branche et toujours en répétant sa chanson. Cet Oiseau place son nid assez près de terre, sur de petits arbustes et même sur les ronces, presque toujours à découvert ; il est construit avec assez d'art avec des tiges de petites graminées et de menues plantes, et revêtu à l'intérieur d'un peu de laine, de crin et de petites herbes fines et sèches ; sa forme est celle d'une coupe assez profonde ; la ponte est de cinq ou six œufs d'un blanchâtre sale ou d'un grisâtre terne, quelquefois nuancés de verdâtre avec de petites taches et des points cendrés, bruns ou roussâtres en plus grand nombre au gros bout ; leur grand diamètre est d'environ 18 millimètres, le petit de 14 millimètres.

C'est particulièrement au printemps et pendant l'été que l'on rencontre la Grisette en Algérie : en hiver, s'il en reste quelques individus, une cause accidentelle a pu seule les empêcher d'émigrer en automne.

C'est près d'Husseyn Dey que nous avons rencontré le mâle adulte qui fait partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger.

Cet Oiseau est peu farouche, il s'apprivoise facilement, chante toute l'année et avec une grande émulation, cherchant par ses éclats de voix à couvrir le chant des autres Oiseaux placés près de lui.

Genre STERPAROLE — *Stoparola,* Ch. Bonap.

126. Sterparole à lunettes — *Stoparola conspicillata.*

Stoparola conspicillata, CH. BONAP. *Uccel. Eur.* (1842), p. 37, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 6, sp. 181; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 69, sp. 116.

Sylvia conspicillata, DE LA MARMORA, *Mem. dell' Acad. di Torino* (1819); — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 210; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 14, et *Consp. av.* (1850), p. 294, sp. 3; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXI; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 188; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 538, sp. 239; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 13.

Curruca conspicillata, BOIE, *Isis* (1822), p. 552; — GERBE, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XII, p. 112; — CHENU, *Encycl. d'hist. nat. Ois.* 4e part. (1853), p. 205.

Sterpazzola di Sardegna, SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 263.

TEMM. et LAUG. pl. col. 6, fig. 1.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 126.

La Sterparole à lunettes a le bec moins long que la tête, plus large que haut à la base, qui est garnie de quelques poils, à arête peu saillante, comprimé à son extrémité et légèrement infléchi à la pointe qui est un peu échancrée; les narines sont ovalaires et percées dans une membrane; le dessus de la tête, du cou et les joues sont d'un joli gris cendré bleuâtre; les paupières sont blanches; les lorums et le tour des yeux sont d'un beau noir; la gorge est blanche; le devant du cou est d'un blanc grisâtre; la poitrine et les flancs sont d'un rose vineux; le manteau, le dos et les sus-caudales sont d'un gris bleuâtre nuancé de roussâtre; les ailes sont courtes et brunâtres; les deuxième et troisième rémiges sont égales et les plus longues; les couvertures et les rémiges secondaires sont bordées de roux vif; les rémiges primaires sont d'un brun noirâtre; le ventre et les sous-caudales sont blancs; la queue qui est allongée, un peu arrondie et composée de douzes pennes, a sa rectrice la plus externe, de chaque côté, brune à sa base et blanche sur ses deux tiers inférieurs, la suivante est blanche seulement à sa pointe, le surplus de son étendue est d'un brun noirâtre ainsi que la totalité des rectrices médianes; les tarses sont jaunâtres; le bec est noir en dessus et à sa pointe; la base de la mandibule supérieure et les bords sont jaunes; l'iris est brun; la taille est d'environ 12 centimètres.

La femelle a le dessus de la tête d'un gris cendré, le front roussâtre, les lorums blan-

châtres, les parties supérieures d'un roussâtre teinté de grisâtre ; la poitrine et les flancs sont d'un roussâtre isabelle pâle ; l'abdomen est blanc.

En automne, le mâle et la femelle sont moins distincts ; la livrée du mâle étant moins pure qu'en été et les plumes du dessus du corps plus fortement nuancées de roussâtre.

Cette espèce que nous avons rencontrée dans les trois provinces de l'Algérie y est peu nombreuse en individus, elle se plaît dans les broussailles et les fourrés où elle se dérobe facilement à la vue en passant d'un arbuste à un autre par un petit vol saccadé ; son chant est doux et agréable, mais peu étendu; son nid, qu'elle cache dans les petits arbustes touffus, est peu profond, en forme de coupe et construit assez négligemment avec de petites tiges de graminées et des herbes déliées ; ses œufs au nombre de quatre ou cinq sont blanchâtres et parsemés de points grisâtres et roussâtres plus rapprochés au gros bout ; leur forme est un peu arrondie ; leur grand diamètre est d'environ 15 millimètres, le petit de 12.

La nourriture de la Sterparole à lunettes consiste en petits Insectes, Pucerons, Larves, etc., ses mouvements sont vifs et fréquents et elle s'élève souvent en poussant son petit cri qu'on peut rendre par le mot *terrr-trrr,* puis revient se placer à l'extrémité d'un rameau et continuer son ramage : au moindre bruit ou à la moindre inquiétude elle s'enfonce dans un fourré et il devient très-difficile de l'en faire sortir.

C'est dans les environs de Milianah, où cet Oiseau se reproduit, que nous avons capturé le mâle et la femelle qui font partie des collections zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger.

127. Sterparole passerinette — *Stoparola subalpina.*

Stoparola subalpina, Ch. Bonap. *Catal. Parzud.* (1856), p. 6, sp. 182 ; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 69, sp. 117.

Sylvia subalpina, Bonelli, Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 214 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 14, et *Consp. av.* (1850), p. 294, sp. 4.

Sylvia subalpina et passerina, Boie, *Isis* (1822), p. 552.

Sylvia passerina, Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1835), 3e part. p. 138 ; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 536, sp. 238 ; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 12.

Sylvia leucopoogon, Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1822), tom. III, p. 91 ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 189.

Sylvia mystacea, Menet. *Cat.* p. 34 et Rectific.

Curruca passerina, Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XII, p. 112 ; — Chenu, *Encycl. d'hist. nat. Ois.* 4e part. (1853), p. 205.

Temm. et Laug. pl. col. 6, fig. 2, et 251, fig. 1, 2 et 3.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 218.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 124.

La sterparole passerinette a les parties supérieures d'un gris cendré, nuancé de bleuâtre à la tête, sur les côtés du cou et au croupion ; le tour des yeux est rougeâtre ; la gorge, le

devant du cou et la poitrine sont d'un beau roux marron vif; un trait blanc, en forme de moustache, part du bec et sépare le cendré bleuâtre du dessus du corps du roux de la gorge; les ailes sont brunes, avec le bord extérieur du poignet d'un blanc pur; les couvertures et les rémiges sont finement liserées de roussâtre; les flancs et les cuisses sont d'un roux marron clair; l'abdomen est blanc; la queue est brune avec la rectrice la plus externe de chaque côté, blanche sur la moitié inférieure de son étendue, et les deux suivantes terminées de blanc; les pieds sont couleur de chair; le bec est brun en dessus et à la pointe, et rougeâtre en dessous; l'iris est jaune; la taille est d'environ 12 centimètres.

La femelle est en dessus d'un brun clair teinté d'olivâtre; les côtés du cou et les flancs sont roussâtres; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un gris roussâtre; l'abdomen est blanc; les ailes sont brunes et bordées de grisâtre; la queue est comme celle du mâle, mais le blanc de la penne externe est moins pur.

En automne, le mâle et la femelle ont leur livrée respective, plus nuancée d'olivâtre qu'en été, et les parties inférieures de nuances plus pâles.

Les jeunes ont les parties supérieures d'un cendré roussâtre; les côtés de la poitrine et les flancs d'un gris roussâtre, le devant du corps blanchâtre; les ailes brunes, frangées de roussâtre terne; la queue brune, avec la rectrice externe bordée et terminée de blanchâtre sale.

Répandue dans toute l'Algérie, la S. passerinette s'y rencontre jusque dans le Sahara, elle affectionne particulièrement les localités montueuses et couvertes de broussailles, les lieux incultes et accidentés; ses mœurs et ses habitudes sont les mêmes que celles de la *S. conspicillata;* on la voit rarement à découvert, et, dès qu'on l'approche, elle disparaît avec la rapidité d'un trait, dans le plus profond du fourré; peu après elle remonte de branche en branche, en faisant entendre son petit gazouillement, puis disparaît de nouveau. Le mâle et la femelle ont un petit cri d'appel strident, *ké-ké-ké,* qui s'entend de fort loin et décèle leur présence. Leur nourriture consiste principalement en Insectes et accessoirement en petits fruits sucrés. Cet Oiseau place son nid assez près de terre, dans les massifs de broussailles, à l'enfourchure des basses branches des arbrisseaux; il le construit en forme de coupe peu profonde, et le compose assez grossièrement à l'extérieur de petites fibres radicales et d'herbes sèches, et à l'intérieur des mêmes matériaux mélangés d'un peu de bourre et de laine, et plus régulièrement arrangés; ce nid est toujours très-bien caché et fort difficile à trouver. La ponte est ordinairement de quatre œufs, d'un blanc un peu jaunâtre et parsemé de très-petits points d'un gris brun ou d'un gris roussâtre, et réunis en plus grand nombre vers le gros bout, où ils forment une sorte de couronne; leur grand diamètre est d'environ 15 millimètres, le petit de 12.

Cette jolie petite espèce a en Algérie un habitat beaucoup plus étendu que celui de l'espèce précédente, car nous l'avons rencontrée jusque près de Tuggurt en 1856 et 1857; les teintes du plumage sont un peu plus vives chez les sujets qui proviennent de l'extrême sud de nos possessions que chez ceux que nous avons capturés dans les environs d'Alger. Cet Oiseau est sédentaire en Algérie, et ne semble pas y être plus commun en été qu'en hiver.

128. Sterparole du désert — *Stoparola desertii.*

Stoparola desertii, Loche, *Rev. et Mag. de Zool.* (1858), p. 394, pl. 11, fig. 1.

La Sterparole du désert a toutes les parties supérieures de ce joli fauve isabelle, qui caractérise d'une manière si remarquable toutes les productions sahariennes ; les ailes sont d'un fauve isabelle, un peu teinté de brunâtre sur les grandes rémiges ; toutes les parties inférieures sont blanches ; la queue est brunâtre, frangée d'isabelle ; les deux rectrices médianes sont entièrement isabelles ; la plus externe de chaque côté est blanche, la suivante est blanche sur ses barbes externes et à sa pointe ; le bec est brunâtre en dessus, jaune en dessous ; les pieds et l'iris sont jaunes ; la taille est d'environ 12 centimètres.

La femelle a les parties supérieures un peu teintées de grisâtre, et les parties inférieures d'un blanc moins pur que celui du mâle.

Les jeunes nous sont inconnus.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire, que de reproduire *in extenso* la description que nous avons donnée de cet Oiseau, dans la *Revue zoologique* (numéro de septembre 1858), où nous l'avons figuré, après l'avoir soumis à l'examen de l'Académie des sciences, qui l'a considéré comme nouveau.

« *Stoparola desertii.* — Bec grêle, peu allongé, assez fendu, un peu plus large que haut à la base, qui est garnie de quelques poils, comprimé vers la pointe, à arête peu saillante, avec une échancrure peu profonde à la pointe ; narines ovalaires, à moitié fermées par une membrane ; tarses longs, scutellés ; doigts déliés : celui du milieu, y compris l'ongle, moins long que le tarse ; ongles faibles, comprimés et arqués ; ailes médiocres ; queue légèrement arrondie, composée de douze pennes ; taille 12 centimètres.

« Parties supérieures d'un joli isabelle clair uniforme, devenant un peu plus intense au croupion et aux sus-caudales ; parties inférieures blanches ; pennes alaires d'un brunâtre glacé d'isabelle et lisérées de cette dernière couleur ; première rémige très-courte et impropre au vol ; deuxième égale à la sixième ; la troisième égalant presque la quatrième, qui est la plus longue ; pennes caudales d'un brun noirâtre frangées d'isabelle ; les deux médianes d'un isabelle uniforme ; la penne latérale de chaque côté est entièrement blanche, et la suivante, blanche à son extrémité et sur les barbes externes, est brune sur les barbes internes ; bec jaunâtre, avec la pointe brunâtre ; tarses, pieds et iris d'un beau jaune.

« C'est dans les K'sours du sud de l'Algérie que nous avons rencontré ce charmant petit Oiseau, qui se plaît particulièrement dans les touffes d'alfa, *Stipa tenacissima* et d'*Artemisia herba alba,* qui croissent sur les dunes et dans lesquelles il se tient presque constamment. Son nid, qu'il cache avec soin, dans ces touffes, est très-artistement construit et matelassé ; ses œufs sont d'un gris un peu verdâtre, et recouverts de petites taches peu apparentes et d'une nuance un peu plus foncée que celle de la coquille.

« Son chant, peu étendu et peu éclatant, est doux et très-agréable ; il a quelque rapport

avec celui de la *Stoparola conspicillata,* à côté de laquelle cette espèce se place. Sa nourriture principale consiste en petits Insectes ailés. »

Nous n'avons plus grand'chose à ajouter à ce que nous disions alors sur cet Oiseau, qui, ne se rencontrant que dans les localités les plus méridionales de l'Algérie, ne peut que bien rarement être observé; son vol est court et saccadé, et sa vivacité extrême. La femelle a, comme le mâle, un petit cri d'appel assez perçant, l'un et l'autre le répètent fréquemment, on les rencontre d'ordinaire, par couple isolé, et comme leur couleur ne permet guère de les distinguer du milieu dans lequel ils vivent, il est difficile de les capturer. L'individu qui a servi de type à la description insérée dans la *Revue,* ainsi qu'à la figure 1, de la planche XI, du même ouvrage, fait partie des collections zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger.

Genre Pyrophthalme — *Pyrophthalma,* Ch. Bonap.

129. Pyrophthalme mélanocéphale — *Pyrophthalma melanocephala.*

Pyrophthalma melanocephala, Ch. Bonap. *Uccel. Eur.* (1842), p. 37; *Consp. av.* (1850), p. 293, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 6, sp. 183; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 70, sp. 118.

Motacilla melanocephala, Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 970.

Sylvia melanocephala, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 509; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 203; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 14; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LVII; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXIV; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 540, sp. 240; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 11.

Sylvia ruscicola, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 186, et *Faun. Fr.* (1828), p. 203.

Curruca melanocephala, Boie, *Isis* (1822), p. 553; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 417; — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XII, p. 112; — Chenu, *Encycl. d'hist. nat. Ois.* 4e part. (1853), p. 206.

Meloziphilus melanocephalus, Caban. *Mus. Orn. Hein.* pars I, *Osc.* (1850), p. 35.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 214.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 129.

Vulgairement Fauvette mélanocéphale, Fauvette des fragons.

La Pyrophthalme mélanocéphale a le bec de la longueur de la tête, légèrement comprimé; les narines sont basales et elliptiques; les paupières sont nues, saillantes et rougeâtres; le dessus de la tête jusqu'à la nuque et au-dessous des yeux est d'un beau noir; le dos est d'un cendré foncé et bleuâtre; la gorge, le devant du cou et le milieu du ventre sont blancs; la poitrine et les flancs sont d'un gris un peu brunâtre; les ailes, courtes et subobtuses, ont les deuxième et troisième rémiges égales et les plus longues; les rémiges sont

brunes et bordées de roussâtre; la queue est longue et étagée; les rectrices sont noirâtres; la plus externe de chaque côté est bordée de blanc en dehors, et son extrémité est blanche; les deux suivantes sont blanches seulement à leur pointe; les tarses sont grêles et de la longueur du doigt médian; les pieds sont bruns, le bec est brun avec la base de la mandibule inférieure jaunâtre; l'iris est rougeâtre; la taille est d'environ 135 millimètres.

La femelle a le dessus de la tête d'un gris cendré obscur; tout le dessus du corps est d'un gris brunâtre; le dessous du corps est blanc; les flancs sont d'un gris roussâtre; la poitrine est teintée de gris rosé.

Les jeunes sont d'un brun roussâtre en dessus et d'un blanchâtre sale en dessous, avec la poitrine et les flancs teintés de gris roussâtre, le bec brun en dessous; et la base de la mandibule inférieure est jaunâtre ainsi que les commissures; les tarses et l'iris sont brunâtres.

La Pyrophthalme mélanocéphale est très-commune en Algérie, où elle est sédentaire; elle aime les localités élevées, arides et boisées, et se tient constamment dans les broussailles. Elle construit son nid avec art dans les buissons ou parmi les massifs de petits arbustes; elle le cache avec soin parmi les basses branches et le compose extérieurement de fibres radicales et de tiges de graminées entrelacées avec peu de soin; l'intérieur est revêtu des mêmes matériaux mélangés d'un peu de crin et arrangés avec plus de régularité; la forme est celle d'une coupe assez profonde et un peu resserrée à l'ouverture; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont habituellement d'un gris jaunâtre avec des points fauves et olivâtres plus rapprochés au gros bout; mais on trouve parfois des nids de cet Oiseau dans lesquels les œufs sont d'un gris verdâtre ou d'un verdâtre pâle avec des points et des petites taches roussâtres réunies en plus grand nombre au gros bout.

Cet Oiseau niche d'assez bonne heure et fait souvent deux pontes par an.

Le ramage du mâle est assez agréable; son vol est bas et saccadé; il est très-vif, très-pétulant et il relève la queue à chaque mouvement qu'il fait; il aime à se tenir caché près du sol, sous les buissons ou les broussailles épaisses; son petit cri souvent répété et qu'il fait entendre toutes les fois qu'on l'oblige à déloger, peut se rendre par la syllabe *cre, cre,* plusieurs fois répétée; le mâle et la femelle ont le même cri d'appel exprimant aussi l'inquiétude, et qui, lorsqu'il est poussé d'une voix forte, est immédiatement répété par tous les Oiseaux de cette espèce qui l'ont entendu.

La nourriture de la Pyrophthalme mélanocéphale consiste principalement en Insectes et accessoirement en baies et fruits. On rencontre souvent dans un rayon peu étendu plusieurs couples vivant en très-bonne intelligence. Cet Oiseau ne s'éloigne jamais beaucoup du littoral, nous l'avons souvent observé dans les massifs de notre jardin, à Alger.

130. Pyrophthalme sarde — *Pyrophthalma sarda.*

Pyrophthalma Sarda, Ch. Bonap. *Uccel. Eur.* (1842), p. 37, *Consp. av.* (1850), p. 293, sp. 2, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 6, sp. 184.

Sylvia Sarda, De la Marmora, *Mem. dell' Acad. di Torino* (1819); — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit.

(1820), tom. I, p. 204; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 14; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LVII; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXIV; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 545, sp. 242; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 13.

Curruca Sarda, Boie, *Isis* (1822), p. 553.

Melizophus Sarda, Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XII, p. 113; — Chenu, *Encycl. d'hist. nat. Ois.* 4e part. (1853), p. 207.

Temm. et Laug. pl. col. 24, fig. 2.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 127.

N'ayant constaté en Algérie que la capture d'un seul individu de cette espèce, nous emprunterons à Temminch la description de cet Oiseau et les observations dont il l'a fait suivre.

« Bec fin sarde. — *Sylvia Sarda* (Marmora).

« Le *mâle*, d'un cendré noirâtre sur la gorge; la *femelle*, d'un cendré clair sur cette partie; bec faible et court.

« Front, sommet de la tête, joues et devant du cou d'un cendré noirâtre, plus profond au front et près des yeux; manteau, dos et croupion d'un cendré noirâtre; nuque, côtés du cou, poitrine et flancs d'une teinte plus claire qui prend un ton roussâtre ou vineux à la région des cuisses; milieu du ventre d'un blanc légèrement teint de vineux; ailes et toutes les pennes de la queue noirâtres; la seule penne caudale extérieure porte un liséré blanc très-étroit; orbites nus, d'un beau vermillon; base de la mandibule inférieure jaunâtre, le reste noir; pieds jaunâtres. Longueur, 5 pouces (14 centimètres). Le *vieux mâle*.

« La *femelle* diffère beaucoup par les teintes généralement plus claires; il n'existe de couleur noire qu'entre le bec et les yeux, tout le reste est d'un ton cendré foncé; la seule penne extérieure de la queue a un liséré très-fin comme dans le mâle; les parties inférieures ne diffèrent aussi que par des teintes plus claires; sous la mandibule inférieure du bec sont quelques petites plumes blanchâtres.

« Nous devons à M. le chevalier de la Marmora la connaissance de cette espèce nouvelle décrite dans les *Annales de l'Académie de Turin;* elle se rapproche beaucoup par le plumage et la nudité du cercle des yeux de la *Sylvia mélanocephala,* dont elle se distingue par son bec, qui est faible et grêle comme celui du *Pittchou;* on peut encore trouver les moyens de la distinguer par la queue, dont la seule penne extérieure est lisérée, tandis que dans le *Bec fin mélanocéphale* toute la barbe extérieure et le bout des deux premières pennes sont blancs; la couleur de la gorge sert aussi de moyen pour ne point confondre ces deux espèces très-voisines.

« *Habite :* les petits buissons dans les lieux incultes et déserts; très-commun dans certains districts de la Sardaigne; ne se trouvant jamais dans d'autres; vit *probablement* aussi dans le royaume de Naples et en Sicile.

« *Nourriture :* très-petites Mouches et autres Insectes qui s'attachent aux feuilles.

« Propagation : inconnue. »

Lors de la publication de notre *Catalogue des Mammifères et des Oiseaux observés en Algérie,* nous n'avions aucune certitude que cet Oiseau eût été capturé en ce pays, et nous

ne l'avions, par conséquent, inscrit que dans la liste supplémentaire, destinée aux espèces qui nous avaient été indiquées comme se trouvant en Algérie, mais que nous n'y avions pas rencontrées; la capture constatée depuis est venue nous prouver que la Pyrophthalme sarde visite quelquefois l'Algérie; mais que ses apparitions doivent y être accidentelles et fort rares, à moins que l'analogie de sa livrée avec celle de la Mélanocéphale ne l'ait fait confondre avec ce dernier Oiseau.

Genre Mélizophile — *Melizophilus,* Leach.

131. Mélizophile Pitchou — *Melizophilus provincialis.*

Melizophilus provincialis, Leach. *Mus. Brit.* (1816); — Selby, *Brit. Orn.* (1833), tom. I, p. 219; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 14, et *Consp. av.* (1850), p. 293; — Durazzo, *Ucc. lig.* (1840); — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XII, p. 113; — Chenu, *Encycl. d'hist. nat. Ois.* 4ᵉ part. (1853), p. 207; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 70, sp. 119.

Motacilla provincialis, Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 958.

Sylvia Dartfordiensis, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 517.

Melizophilus Dartfordiensis, Leach. *Syst. Cat. Mam. and Birds Brit. Mus.* (1816), p. 25.

Sylvia ferruginea, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 209, et *Faun. Fr.* (1828), p. 218.

Sylvia provincialis, Temm. *Man. d'Ornith.* 2ᵉ édit. (1820), tom. I, p. 211; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 417; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), tom. I, p. 189; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXIV; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 544, sp. 242; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 12.

Curruca provincialis, Boie, *Isis* (1822), p. 553.

Le Pitchou, Buff. pl. enlum. 655, fig. 1.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 219.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 129.

La Mélizophile Pitchou a le bec allongé et un peu échancré à la pointe de la mandibule supérieure; les narines sont basales et ellipsoïdales; le dessus de la tête et les côtés du cou sont d'un gris cendré teinté de bleuâtre; les paupières sont orangées; le dessus du corps est d'un gris cendré nuancé d'olivâtre; la gorge, la poitrine et les flancs sont d'un roux vineux foncé varié à la gorge de quelques petites taches blanches; le milieu de l'abdomen est d'un blanc lustré; les ailes sont brunes, courtes et ne dépassent pas de beaucoup la base de la queue; les troisième et quatrième rémiges sont égales et les plus longues, la première est un peu plus courte que la sixième et plus longue que la septième; toutes les couvertures supérieures et les rémiges secondaires sont noirâtres et lisérées de roussâtre; la queue, qui est longue, étroite et étagée, a toutes ses pennes d'un brun noirâtre, à l'ex-

ception de la plus externe de chaque côté, qui est blanche en dehors et à l'extrémité; les tarses sont de la longueur du doigt médian; les pieds sont jaunâtres; les ongles sont minces, le postérieur est le plus gros; le bec est brun en dessus et jaunâtre en dessous; l'iris est jaune; la taille est d'environ 13 centimètres.

La femelle a les parties supérieures d'un gris cendré terne et teinté d'olivâtre; la gorge, d'un roux vineux un peu pâle, est variée de fines taches allongées et blanchâtres; la poitrine et les flancs sont d'un roux ferrugineux clair; le milieu du ventre est blanc.

En automne, le mâle et la femelle se ressemblent beaucoup; la gorge est alors d'une teinte lie de vin et variée de taches blanches plus larges et plus nombreuses.

Les jeunes ont les parties supérieures d'un gris olivâtre et les plumes des parties inférieures bordées de blanchâtre; le bec est brunâtre et l'iris brun.

La Mélizophile Pitchou est vive et pétulante; elle recherche les lieux arides et incultes, et, soit qu'elle perche ou qu'elle coure à terre, elle tient constamment sa queue relevée; son vol est bas et s'exécute par soubresauts; elle se tient presque constamment cachée dans le plus épais des broussailles; sédentaire en Algérie, mais peu nombreuse en individus, la Pitchou y niche dans les broussailles près de terre; elle construit son nid, avec assez d'art, en forme de coupe, le compose d'herbes sèches, de laine et de crin, et le garnit à l'intérieur de duvet; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont blanchâtres, parfois teintés de grisâtre ou de roussâtre, et toujours marqués de petits points roux, bruns ou rougeâtres plus rapprochés vers le gros bout; leur grand diamètre est d'environ 16 millimètres, le petit de 12 millimètres.

La nourriture de cet Oiseau consiste en Chenilles, petites Mouches et menus Insectes; son ramage est peu étendu, et le mâle pousse souvent un petit cri en relevant sa longue queue. Son nom générique de Mélizophile (j'aime à chanter ou plutôt à moduler) conviendrait tout aussi bien à chacune des autres espèces de Sylvinées qu'à celle qui nous occupe; mais celui de Pitchou, que Temminch écrit Pitte-chou, lui aurait été donné, selon quelques auteurs, parce qu'il a l'habitude de rechercher, sur les feuilles de chou, les Chenilles qui abondent sur ces plantes. En provençal, Pichoun signifie petit, et l'Oiseau qui nous occupe est sédentaire en Provence, où ce nom lui a probablement été imposé en raison de sa petite taille. Il y a encore le cri de cet Oiseau qui, au dire de quelques personnes, a motivé son appellation, car ce cri peut se formuler par le mot *pchâa*, *pchâa*. Reste à choisir entre ces étymologies.

Genre Pouillot — *Phyllopneuste,* Meyer.

132. Pouillot siffleur — *Phyllopneuste sibilatrix.*

Phyllopneuste sibilatrix, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 13, et *Consp. av.* (1850), p. 289, sp. 2; — Durazzo, *Ucc. lig.* (1840), p. 38; — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XII, p. 116; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 70, sp. 120.

Sylvia sylvicola, Lath. *Ind. Ornith.* supp. (1802), p. 53; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 239, et *Faun. Fr.* (1828), p. 210.

Sylvia sibilatrix, Bechst. *Nat. Deutschl.* (1802-1808), tom. III, p. 561; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 247; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 223; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 220; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 194.

Ficedula sibilatrix, Koch, *Baier. Zool.* (1816), tom. I, p. 159; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LVI; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXVI; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1853), p. 13.

Phyllopneuste sylvicola, Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 552, sp. 245.

Temm. et Laug. pl. col. 245, fig. 3.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 225.

Ch. Bonap. *Faun. Ital.* tab. 27, fig. 1.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 131, fig. 3.

Vulgairement le Pouillot siffleur, le Pouillot sylvicole.

Le Pouillot siffleur a le bec droit, petit, subulé, aigu et à peine échancré à la pointe; les narines sont oblongues et recouvertes par une membrane; le dessus de la tête, du cou et du corps sont d'un vert olive clair, un peu nuancé de jaunâtre; un trait brun part du bec et passe sur les yeux; les sourcils, les joues, la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine sont d'un beau jaune; les ailes sont allongées et dépassent le milieu de la queue; elles sont pourvues d'une petite penne bâtarde très-courte et très-étroite; la deuxième grande rémige est la plus longue, la première dépasse un peu la quatrième, toutes les rémiges sont en dehors, bordées de jaune verdâtre; le bas de la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc argentin; les flancs sont blanchâtres et lavés de grisâtre; les cuisses sont d'un jaune verdâtre; la queue est échancrée et dilatée à son extrémité; toutes ses pennes sont brunes et lisérées en dehors de jaune verdâtre; les tarses sont longs, grêles et d'un brun jaunâtre ainsi que les pieds, dont les doigts sont grêles; le bec est d'un brun jaunâtre; l'iris est roux noisette; la taille est d'environ 12 centimètres.

La femelle a les teintes des parties supérieures moins pures et le jaune des parties inférieures de nuance plus pâle passant au blanchâtre.

Les jeunes ont toutes les teintes du plumage plus affaiblies que les adultes.

Le Pouillot siffleur n'est pas très-commun en Algérie, où on ne le rencontre guère que dans les localités boisées; il est peu farouche et se laisse assez facilement approcher; sa nourriture consiste en petits Insectes ailés et en Larves; il est d'une grande vivacité et constamment en mouvement; on le voit souvent voltiger de branche en branche pour s'emparer des Mouches, et fureter parmi les feuilles pour y chercher des Insectes; il imprime à sa queue un petit balancement mesuré et de haut en bas; pendant le printemps et l'été il fait entendre un petit ramage plein de douceur, en planant et en battant des ailes au-dessus des grands arbres de nos bois ou de nos jardins; ce chant n'est qu'une petite phrase sifflée, mais répétée de temps en temps et qui lui a probablement valu son nom de siffleur. Outre son chant, cet Oiseau a un petit cri d'appel, *tuit-tuit,* qui est le seul qu'il fasse entendre en automne et en hiver. Son nid, qu'il place soit entre les tiges d'un buisson, soit à terre dans une petite dépression sous une pierre ou une touffe d'herbes, est composé

de fibrilles, de tiges d'herbes, de feuilles et de crins, le tout assemblé en forme de sphère, avec une ouverture latérale proportionnée à la taille de l'Oiseau : les œufs au nombre de cinq ou six sont d'un blanc un peu rosé et recouverts de points bruns et rougeâtres, plus étendus et plus rapprochés vers le gros bout où ils forment une sorte de couronne; leur grand diamètre est d'environ 15 millimètres, le petit de 12 millimètres.

Le Pouillot siffleur aime la société de ses semblables et vit en famille, ce n'est qu'à l'époque des nichées, et pour s'apparier, que les individus qui ont été réunis pendant l'hiver se séparent. A aucune époque, les Pouillots ne touchent aux fruits ni aux graines, ce qui fait qu'il est assez difficile de les conserver en captivité.

133. Pouillot Fitis — *Phyllopneuste Trochilus.*

Phyllopneuste Trochilus, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 13, et *Consp. av.* (1850), p. 289, sp. 3; — DURAZZO, *Ucc. lig.* (1840), p. 37; — GERBE, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XII, p. 117; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 549, sp. 243; — CHENU, *Encycl. d'hist. nat. Ois.* 4e part. (1853), p. 158; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 71, sp. 121.

Motacilla Trochilus, LINN. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 338; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 995.

Sylvia Trochilus, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 550; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 224; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 271; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 195.

Sylvia Fitis, BECHST. *Nat. Deutsch.* (1801-1808), tom. III, p. 643; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 237, et *Faun. Fran.* (1828), p. 217.

Phyllopneuste Fitis, MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 248.

Ficedula Fitis, KOCH, *Baier. Zool.* (1816), p. 150.

Phylloscopus Trochilus, BOIE, *Isis* (1826), p. 972.

Ficedula Trochilus, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LVI; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXV; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 13.

Le Pouillot ou *le Chantre*, BUFF. pl. enlum. 651, fig. 1.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 228.

CH. BONAP. *Icon. del. Faun. Ital.* tab. 27, fig. 2.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 131, fig. 1.

Le Pouillot Fitis a toutes les parties supérieures d'un olivâtre clair un peu nuancé de grisâtre; les sourcils sont d'un blanc jaunâtre; la gorge et le milieu de l'abdomen sont d'un blanc pur; les joues et le devant du cou sont jaunâtres; la poitrine et les flancs sont nuancés de blanc, de gris et de jaune, formant des mèches longitudinales; les sous-caudales sont d'un jaune pâle; les ailes qui dépassent très-légèrement le milieu de la queue ont leur penne bâtarde presque nulle; la première grande rémige est un peu plus courte que la quatrième et un peu plus longue que la cinquième; toutes les rémiges sont brunâtres et bordées d'olivâtre; le bas des jambes est d'un jaune verdâtre; la queue, très-légèrement échancrée, est d'un gris brunâtre et bordée de verdâtre; les pieds sont olivâtres en avant

et sur les côtés, jaunâtres en arrière et sous les doigts; le bec est brunâtre en dessus et jaunâtre en dessous; l'iris est brun; la taille est d'environ 125 millimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par une taille un peu inférieure et des nuances un peu moins nettes.

Les jeunes ont toutes les parties supérieures d'un cendré olivâtre, et les parties inférieures d'un joli jaune jonquille.

En automne, toutes les parties supérieures sont d'un cendré jaune verdâtre; les sourcils sont d'un jaune vif; une bande d'un cendré jaunâtre traverse les yeux; tout le dessous du corps est d'un jaune vif plus intense à la poitrine, plus clair au milieu du ventre et aux sous-caudales; les bordures des ailes et de la queue sont jaunâtres; les tarses sont grisâtres en avant et jaunâtres en arrière; le bec est brun en dessus et roussâtre en dessous; l'iris est brun. A mesure que l'on approche du printemps, le jaune pâlit, et vers la fin de l'été, la raie sourcilière, la gorge et le ventre arrivent à être entièrement d'un blanc pur.

Le Pouillot Fitis est très-commun en Algérie, surtout en automne, il se plaît particulièrement dans les bois à l'époque des nichées; dans les autres saisons, on le rencontre partout et jusque près des habitations; on l'entend alors dans nos jardins répéter son petit *tuitz-tuitz* d'un ton plaintif; outre ce cri le Pouillot Fitis a un chant fort doux, fort agréable et assez soutenu. Ce chant, dit Buffon, a trois ou quatre variations la plupart modulées: c'est d'abord un petit gloussement entrecoupé, puis une suite de sons argentins détachés, semblables au tintement réitéré d'écus qui tomberaient successivement les uns sur les autres; Willughby et Albin ont comparé ces sons au bruit strident des Sauterelles : c'est après ces deux efforts différents que l'Oiseau fait entendre son chant plein et agréable, qui lui aurait valu le nom de Chanteur ou de Chantre.

La nourriture de cet Oiseau, comme celle de tous les Pouillots, se compose exclusivement de petits Insectes, de Larves, de Moucherons, et on le voit sans cesse s'élancer à leur poursuite à la manière des Gobe-mouches; il ne touche jamais ni aux fruits ni aux baies, mais il sait très-bien découvrir, sous les feuilles et les rameaux, son aliment de prédilection; il est vif et agile, et chez lui le mouvement semble être une nécessité. C'est à terre, parmi les herbes, entre les racines des arbres ou au-dessous d'un buisson épais, que cet Oiseau construit un nid, qu'il a soin de bien cacher et qu'il compose de feuilles, de brins d'herbes, de laine, de crin et de plumes; le tout bien recouvert et ayant extérieurement la forme d'une boule, avec une petite ouverture latérale, que la femelle bouche avec une feuille chaque fois qu'elle est obligée de quitter ses œufs; ces derniers sont ordinairement au nombre de cinq ou six et d'un blanc pur ou légèrement teinté de jaunâtre, avec quelques petites taches et des points peu nombreux et d'un rouge de brique; leur grand diamètre est d'environ 15 millimètres, le petit de 12 millimètres.

134. Pouillot veloce — *Phyllopneuste rufa.*

Phyllopneuste rufa, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 13, et *Consp. av.* (1850), p. 289, sp. 4; — Durazzo, *Ucc. lig.* (1840), p. 37; — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XII, p. 117; — Degl. *Ornith.*

Eur. (1849), tom. II, p. 551, sp. 244; — CHENU, *Encycl. d'hist. nat. Ois.* 4e part. (1853), p. 155; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 71, sp. 122.

Curruca rufa, BRISSON, *Ornith.* (1760), tom. III, p. 387.

Motacilla rufa, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 955.

Sylvia rufa, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 516; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 249; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 225; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 292; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 195.

Sylvia collybita, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, et *Faun. Fr.* p. 214.

Ficedula rufa, KOCH, *Baier. Zool.* (1816), p. 160; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LVI; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXVI; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 13.

Sylvia Hypolais, PENNANT, *Brit. Zool.* tom. I, p. 508.

La petite Fauvette rousse, BUFF. *Ois.* vol. V, p. 146.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 223.

CH. BONAP. *Icon. del. Faun. Ital.* tab. 27, fig. 3.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 131, fig. 2.

Vulgairement le POUILLOT VÉLOCE, le BEC FIN COLLYBITE.

Le Pouillot véloce a toutes les parties supérieures d'un gris brun olivâtre; les sourcils et les paupières sont jaunâtres; la gorge et le devant du cou sont d'un blanchâtre sale; en avant et en arrière des yeux est une petite tacheb runâtre; la poitrine, l'abdomen et les flancs sont d'un blanc terne varié de brunâtre et de jaunâtre, sous forme de petites flammèches; les ailes ne dépassent pas le milieu de la queue, elles sont d'un brun gris, bordé de verdâtre; les troisième et quatrième rémiges sont égales et les plus longues; la première est plus courte que la sixième; les sous-caudales sont d'un jaune clair; la queue est d'un gris brunâtre et bordée de verdâtre; les tarses sont noirâtres; le bec est brun avec les bords jaunâtres; l'iris est brun; la taille est d'environ 12 centimètres.

La femelle a le jaune des parties inférieures de nuance plus pâle que chez le mâle.

Les jeunes sont en dessus d'un gris brun très-rembruni; les parties inférieures sont jaunâtres et les flancs nuancés de brun.

Le Pouillot véloce, qui est souvent confondu avec le Pouillot Fitis dont il a les mœurs et les habitudes, s'en distingue par ses ailes plus courtes et la proportion de leurs rémiges, ainsi que par la couleur des tarses et les flammèches jaunes qui en tout temps recouvrent les parties inférieures de l'espèce qui nous occupe; comme ses congénères, le Poulliot véloce, pendant l'hiver, vit en famille et, dès le printemps, retourne avec la compagne qu'il s'est choisie dans l'épaisseur des bois, afin de s'y livrer aux soins de la reproduction; il établit son nid à terre, au pied des arbrisseaux et le compose d'herbes, de feuilles et de beaucoup de plumes à l'intérieur; sa ponte est de cinq ou six œufs blancs, semés de petits points noirs plus nombreux et plus rapprochés au gros bout; leur grand diamètre est d'environ 15 millimètres, le petit de 11 à 12 millimètres.

Le Pouillot véloce se plaît en hiver dans les localités marécageuses, il est farouche et d'une grande utilité pour les jardins qu'il purge des Insectes qui en attaquent les feuilles; on le voit sans cesse sautillant sur les rosiers et les petits arbustes en faisant entendre son petit *zip-zip,* plusieurs fois répété.

D'après M. Sweet, la captivité ne semble pas affecter péniblement le Pouillot véloce. « On en prit un, dit-il, et on le vit manger tout aussitôt; on lui apprit à boire du lait dans une cuiller; au bout de deux ou trois jours, ce breuvage lui plut tant, qu'il prenait son vol et poursuivait autour de la chambre la personne qui tenait la cuiller, et il se perchait sur sa main sans montrer la moindre crainte. De temps en temps, il s'élançait aussi vers le plafond, et chaque fois revenait avec une Mouche; enfin ce petit prisonnier devint si familier, qu'il s'endormait près du feu sur le genou de son maître. On ouvrait les fenêtres, et il ne cherchait pas à s'échapper. On risqua alors de l'attirer dans le jardin pour voir s'il retournerait; l'Oiseau se décida avec peine à franchir la porte, bien qu'on lui montrât de loin la cuiller et le lait. Deux fois après avoir fait cette promenade il revint dans la maison; la troisième il s'établit dans un arbre, d'où il redescendit sur la main de son maître et but du lait dans la cuiller, puis il alla se baigner dans une auge, et se réfugia dans un buisson pour se sécher; ce fut là que l'instinct de la liberté sembla l'emporter sur les séductions domestiques; on l'entendit encore, mais il ne revint plus, et ce fut en vain qu'on l'appela. »

135. Pouillot Bonelli — *Phyllopneuste Bonellii.*

Phyllopneuste Bonellii, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 13, et *Consp. av.* (1850), p. 289, sp. 5; — Durazzo, *Ucc. lig.* (1840), p. 37; — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XII, p. 117; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 554, sp. 246; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 71, sp. 123.

Sylvia Bonellii, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXVIII, p. 91, *Tabl. Encycl. Ornith.* (1823), tom. XI, p. 468, et *Faun. Fr.* (1828), p. 216.

Sylvia Nattereri, Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 227; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 193.

Ficedula Bonellii, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LIV; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXVI.

Ficedula Nattereri, Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 13.

Temm. et Meyff. Laug. pl. col. 24, fig. 3.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 226.

Ch. Bonap. *Icon. del. Faun. Ital.* tab. 27, fig. 4.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 134.

Le Pouillot Bonelli ou Natterer est sédentaire en Algérie; il a le sommet de la tête et le dos d'un cendré brun; les joues sont grisâtres; un sourcil blanc, assez large, part du bec et s'étend jusque dernière l'œil; les ailes qui atteignent à peine le milieu de la queue ont leur deuxième grande rémige la plus longue; la première est plus longue que la sixième et égale à peu près la cinquième; toutes les rémiges sont brunes et bordées de jaune verdâtre; les couvertures également brunes sont bordées de grisâtre; le bas du dos est nuancé d'olivâtre et le croupion de jaunâtre; les parties inférieures sont d'un blanc pur et lustré; les côtés de la poitrine sont un peu teintés de grisâtre et les flancs d'un peu de jaunâtre; la queue est d'un brun un peu plus clair que celui des ailes; les rectrices sont bordées de

jaune verdâtre; les tarses et les pieds sont d'un brun grisâtre; le bec est brunâtre en dessus et blanchâtre en dessous; l'iris est brun; la taille est d'environ 11 centimètres.

La femelle et les jeunes ne diffèrent du mâle adulte que par des teintes un peu moins nettes.

Comme chez les espèces précédentes, la nourriture du Pouillot Bonelli est exclusivement composée de petits Insectes, dont il s'empare avec beaucoup d'adresse; il est très-vif et très-familier, et, pendant l'hiver, c'est par petites troupes qu'on le voit parcourir nos jardins et nos campagnes, cherchant activement sous les feuilles et entre les rameaux les Insectes et les Larves dont il se nourrit; son chant n'est alors qu'un petit sifflement qu'il répète sans cesse sur le même ton et qui semble exprimer le mot *thi-ri-ri-ri*. Une fois apparié, il recherche les bois situés sur les coteaux et y établit son nid à l'abri de quelque accident de terrain dans un endroit peu élevé; il le construit avec beaucoup de soin et en forme de sphère, avec une ouverture latérale; les matériaux qu'il y emploie sont des petites tiges de graminées, des feuilles et quelques crins très-bien entrelacés; il le cache très-artistement en le recouvrant de feuilles; les œufs, au nombre de cinq ou six, sont d'un blanc un peu rosé, avec des points d'un brun rouge assez vif, qui, au gros bout, sont plus nombreux et plus rapprochés; leur forme est un peu arrondie, et leur grand diamètre d'environ 15 millimètres; le petit mesure 12 millimètres.

Le Pouillot Bonelli a été décrit pour la première fois par Vieillot en 1815, sur une dépouille qui provenait du Piémont; en 1820, Temminch, dans son *Manuel*, le décrivit comme espèce nouvelle et lui donna le nom de M. Natterer, naturaliste qui avait trouvé près d'Algésiras les sujets qui servirent à ses descriptions. Cette espèce, qui est beaucoup plus méridionale que ses congénères, n'a pas été rencontrée dans le nord de l'Europe; elle est assez répandue en Algérie où nous l'avons capturée jusque dans le Sahara.

SOUS-FAMILLE DES CALAMOHERPINÉS

CALAMOHERPINÆ.

Genre Rousserolle — *Calamoherpe,* Boie.

136. Rousserolle turdoide — *Calamoherpe turdoides.*

Calamoherpe turdoides, Boie, *Isis* (1822), p. 552; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 13, *Consp. av.* (1850), p. 284, sp. 1; — Durazzo, *Ucc. lig.* (1840), p. 35; — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XI, p. 238; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 570, sp. 253; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 71, sp. 124.

Turdus arundinaceus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 296; — Brisson, *Ornith.* (1760),

tom. II, p. 219; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 834; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 334; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 212; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 1re édit. (1815), p. 96; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XX, p. 240, et *Faun. Fr.* (1828), p. 160.

Sylvia turdoides, MEYER, *Vög. Liev. und Esthl.* p. 116; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 181; — CUV. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 385; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 174.

Turdus junco, PALLAS, *Zoog. Rus. Asiat.* (1811), tom. I, p. 458.

Arundinaceus turdoides, LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 419.

Salicaria turdoides, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LIII; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1853), p. 11.

Acrocephalus arundinaceus, G.-R. GRAY, *List. of the Gen. of Birds* (1841), p. 28.

Salicaria Turdina, SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXVII.

La Rousserolle, BUFF. pl. enlum. 513.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 165.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 106.

La Rousserolle turdoïde a le bec large à la base, comprimé sur les côtés, à arête saillante formant une carène vers le front et échancré à la pointe; les narines sont basales et ovalaires; toutes les parties supérieures sont d'un brun olivâtre un peu plus foncé sur la tête et sur le cou; un sourcil blanc assez large s'étend du capistrum à la région parotique; les ailes, assez longues et sub-aiguës, ont toutes leurs plumes brunes avec de larges bordures roussâtres; la région du croupion est teintée de roussâtre; toutes les parties inférieures sont d'un blanc plus moins pur, lavé de cendré à la poitrine et sur les côtés du cou, où se remarquent quelques petites stries brunes qui passent au roux sur les flancs; la queue, longue et un peu arrondie, est de la même couleur que le dessus du corps et terminée de grisâtre; les tarses sont brunâtres et un peu grêles; les doigts sont allongés; les ongles sont assez robustes, celui du pouce est plus long que ce doigt; le bec est brun en dessus et à la pointe et jaunâtre en dessous; le bord libre des paupières est jaune et l'iris d'un brun roux; la taille est d'environ 19 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent; l'un et l'autre ont, en automne, les parties supérieures d'un brun roux et le blanc des parties inférieures lavé de jaunâtre.

Les jeunes ont les plumes des parties supérieures bordées de roussâtre pâle et les parties inférieures d'un roux d'ocre plus foncé à la poitrine, aux flancs et aux sous-caudales; la gorge est blanchâtre.

La Rousserolle turdoïde est très-commune en Algérie, dans le voisinage des Lacs, où elle est sédentaire; elle se plaît dans les joncs qui croissent sur le bord des eaux, et on la voit sans cesse les parcourir de la base au sommet avec une adresse et une agilité extraordinaires; c'est surtout le matin et le soir que l'on aperçoit les Rousserolles sautillant et furetant parmi les grandes plantes aquatiques. Il est curieux de les voir grimper sur les tiges droites, perpendiculaires, à surface polie et glissante des roseaux; elles sautillent, sans s'arrêter, de l'une à l'autre, progressant ainsi tout le long d'une rive avant de se fixer, et ne se posant jamais, comme les autres oiseaux, sur un plan horizontal, car c'est tou-

jours le plan vertical qu'elles adoptent de préférence. La nourriture de la Rousserolle est essentiellement insectivore; les Libellules, les Mouches, les Moustiques et les autres Insectes aquatiques forment la base de son alimentation. Le chant de cet Oiseau, qui ne se compose que des syllabes *tri, tra, tree, tri trée,* n'est ni agréable ni varié et c'est avec effort et avec des mouvements du corps très-prononcés que, du matin au soir, cet Oiseau le fait entendre pendant toute la saison des amours. Son nid, artistement construit et très-profond, est composé de tiges de graminées fort habilement entrelacées, serrées, comme tressées et fixées à quelques joncs au moyen de petites herbes marécageuses; l'intérieur en est garni de panicules sèches de roseaux, de feuilles minces et de bourre; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un blanc verdâtre ou bleuâtre, avec des taches et des points brunâtres, grisâtres et violacés; leur grand diamètre est d'environ 23 millimètres, le petit de 19 millimètres.

La Rousserolle turdoïde est peu farouche et se laisse assez facilement approcher. Si on la tire sans l'atteindre, elle disparaît dans les plantes, mais reparaît presque aussitôt sur le sommet d'une tige, en répétant son *tri, tra, tri, trée*. Cet Oiseau ne souffre guère d'autres espèces dans son voisinage et chasse avec colère celles qui viennent pour s'y établir. Nous avons trouvé toute l'année, au lac Halloula, la Rousserolle turdoïde; nous l'avons également rencontrée près du lac Fetzara et sur les bords de nos principaux Oueds.

137. Rousserolle effarvatte — *Calamoherpe arundinacea.*

Calamoherpe arundinacea, Boie, *Isis* (1826), p. 972; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 13, et *Consp. av.* (1850), p. 285, sp. 2; — Durazzo, *Ucc. lig.* (1840), p. 35; — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XI, p. 238; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 572, sp. 254; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 72, sp. 125.

Curruca arundinacea, Briss. *Ornith.* (1760), tom. III, p. 378.

Motacilla arundinacea, Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 992.

Sylvia arundinacea, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 510; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 191; — Savi, *Ornith. Tosc.* (1827), p. 285; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1853), p. 11.

Sylvia strepera, — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 182, et *Faun. Fr.* (1828), p. 219.

Salicaria arundinacea, Selby, *Brit. Ornith.* (1833), tom. I, p. 203; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LIII; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXVII.

La Fauvette des roseaux, Buff. pl. enlum. 581, fig. 2?

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 227.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 108.

Bouteille, *Ornith. du Dauph.* pl. 23, fig. 5.

La Rousserolle effarvatte, la petite Rousserolle, l'Effarvatte des Européens.

L'Effarvatte a les parties supérieures d'un brun roussâtre olivâtre, plus clair et plus roux sur le croupion et les sus-caudales; les lorums, une raie sourcilière et le bord libre des paupières sont d'un blanc un peu roussâtre; les ailes sont brunes et bordées de cendré

roussâtre ; la plus longue des rémiges primaires dépasse d'environ 16 millimètres la plus longue des rémiges secondaires ; la gorge est d'un blanc pur, ainsi que la partie médiane du ventre ; le surplus des parties inférieures est blanchâtre lavé de roussâtre à la poitrine et de grisâtre sur les flancs ; la queue, longue, très-arrondie et de même couleur que le dessus du corps, a toutes ses pennes bordées de gris roussâtre ; les tarses et les pieds sont d'un brunâtre clair ; le bec est brun en dessus et jaunâtre en dessous ; l'iris est noisette ; la taille est d'environ 13 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent ; les jeunes ont les teintes plus pâles en dessus, plus jaunâtres en dessous que les adultes ; les sourcils n'existent pas et la taille est un peu moins forte.

Cet Oiseau se plaît particulièrement dans les localités marécageuses ou arrosées par des cours d'eau ; quelques individus sont sédentaires en Algérie, mais au printemps il s'en effectue des arrivages assez considérables ; on le rencontre alors dans tous les endroits un peu humides, où il se montre rarement à découvert ; mais comme les Insectes aquatiques forment la base de sa nourriture, on le voit quelquefois s'élancer du milieu des plantes pour les saisir au vol ; il fait alors entendre un petit chant assez agréablement modulé et qu'il répète à des intervalles à peu près égaux, même pendant la nuit, ce qui lui a probablement valu la dénomination de Rossignol des saules, qui lui est donné dans divers pays, car son ramage est loin de pouvoir être comparé à celui du Rossignol et ne se compose guère que des syllabes *tran*, *tron*, *trin*, *trin*, *tiri*, *tiri*, *haups*, *haups*, répétées avec des modulations différentes.

Cet Oiseau construit son nid avec grand soin parmi les roseaux et les plantes aquatiques, auxquels il l'attache au moyen de longues herbes souples ; ce nid est très-profond et de forme oblongue ; l'épaisseur du fond est plus considérable que celle des bords. Les matériaux qui servent à sa construction sont des tiges de graminées très-bien entrelacées, et dont les plus souples garnissent l'intérieur. Les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un blanc lavé d'olivâtre ou de grisâtre et variés de taches assez étendues d'un brun olivâtre ou cendré, plus nombreuses et plus rapprochées au gros bout ; leur grand diamètre est d'environ 18 millimètres, le petit de 14 millimètres.

Le mâle et la femelle pourvoient aux besoins des petits, et il suffit de toucher ces derniers pour qu'ils quittent le nid, même sans avoir encore leurs plumes.

L'Effarvatte aime à dominer dans les lieux où elle habite et elle chasse de son voisinage les autres Oiseaux qui cherchent à s'y fixer.

C'est dans les environs de Bouffarick que nous avons capturé le beau mâle et les œufs qui font partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger.

138. Rousserolle verderolle — *Calamoherpe palustris.*

Calamoherpe palustris, Boie, *Isis* (1826), p. 972 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 13, et *Consp. av.* (1850), p. 285, sp. 3 ; — Durazzo, *Ucc. lig.* (1840), p. 35 ; — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XI, p. 238 ; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 574, sp. 255.

Sylvia palustris, Bechst. *Nat. Deutschl.* (1801-1808), tom. III, p. 639; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 237; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 192; — Vieill. *Faun. Fr.* (1828), p. 418; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 175.

Sylvia strepera, Vieill. 2e Race, *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 182.

Salicaria palustris, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LIII; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXVII.

Naumann, Neue Ausg. tab. 81.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 109.

Vulgairement la Verderolle.

La Rousserolle Verderolle a les parties supérieures d'un brun olivâtre, un peu nuancé de cendré; le croupion et les sus-caudales sont d'un olivâtre clair; les lorums sont blanchâtres ainsi que les sourcils; les ailes sont brunes et bordées de cendré; la plus longue des rémiges primaires dépasse d'environ 20 millimètres la plus longue des rémiges secondaires; les parties inférieures sont blanchâtres, nuancées de roussâtre sur le haut de la poitrine et de grisâtre sur les flancs; la queue est brune et lisérée de grisâtre; les pieds sont d'un gris brunâtre; le bec brun en dessus est jaunâtre en dessous; l'iris est noisette; la taille est d'environ 13 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent, les jeunes ont les parties supérieures d'une teinte verdâtre plus prononcée que chez les adultes, et les parties inférieures plus uniformément roussâtres.

Il y a de si grands rapports de forme, de taille et de plumage entre cette espèce et la précédente, qu'elles ont souvent été confondues par les naturalistes et que nous n'avions pas cru devoir mentionner dans notre catalogue des Oiseaux de l'Algérie la Rousserolle Verderolle, cependant nous avons dû reconnaître que les deux espèces se rencontrent en ce pays où chacune a un habitat bien différent : ainsi l'espèce qui nous occupe, en dépit du nom qui la désigne comme un Oiseau de marais, ne se rencontre guère que dans les localités montueuses, humides et boisées; elle établit son nid dans les buissons ou parmi les hautes herbes, assez près de terre; ce nid est très-profond et très-artistement construit, avec des tiges souples et sèches de graminées, l'intérieur est garni de bourre et de duvet de plantes, telles que chardons et composées; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un blanc un peu verdâtre, avec des taches brunes, grisâtres et verdâtres; leur grand diamètre est d'environ 19 millimètres, le petit de 14 millimètres.

Nous avons rencontré cette Rousserolle dans les parties les plus élevées et les moins accessibles des montagnes de la Chiffa; elle s'y tient dans les parties déclives et couvertes d'herbes et de broussailles parmi lesquelles les eaux se frayent un passage; sa nourriture consiste en Insectes qu'elle recherche fort activement dans les herbes et sous les buissons où elle court sans cesse à leur poursuite; elle se montre rarement à découvert, et l'on entend souvent, sans apercevoir l'Oiseau, son chant qui est agréable et varié. D'après quelques auteurs, la Verderolle aurait la faculté de s'approprier le ramage des autres Oiseaux qui vivent dans son voisinage et l'imiterait à s'y méprendre.

139. Rousserolle brachyptère — *Calamoherpe brachyptera.*

Calamoherpe brachyptera, Jaubert, *Rev. et Mag. de Zool.* (1855), p. 70; — Ch. Bonap. *Catal. Parzud.* (1856), Append. pour les Ois. de l'Alg. non compr. dans le Catal. des Europ. p. 18, sp. 21.

Hypolais fucescens de Selys.

Brachypteri species? Sw.

La Rousserolle brachyptère, que M. le docteur Jaubert a reçue de la province d'Oran, et dont un jeune individu, dont il n'indique pas la provenance, lui avait été communiqué par M. de Selys-Longchamps, sous le nom d'*Hypolais fucescens,* a été ainsi décrite par lui sous le nom de *Calamoherpe brachyptera* dans la *Revue zoologique*.

« Cette espèce, par ses teintes générales, se rapprocherait de la *C. palustris;* mais elle s'en distingue par les caractères suivants :

« Longueur totale 12 à 13 centimètres; aile fermée 58 millimètres, la première rémige égalant à peine en longueur la cinquième; queue 55 millimètres; arète frontale 13 millimètres; tarses 22 millimètres; les doigts et les ongles sont grêles et de couleur brun clair; le bec est comprimé. Toutes les parties supérieures sont d'un brun olivâtre, donnant sur le verdâtre; toutes les parties inférieures, y compris le sourcil, d'un blanc assez pur, légèrement roussâtre sur les flancs; les ailes, courtes et arrondies, sont bordées de roux vif.

« Le jeune, en hiver, présente la même analogie que les espèces européennes correspondantes; les teintes seraient d'un brun moins verdâtre, la poitrine et les flancs ochracés; les ailes d'un gris brun foncé, bordées de brun plus clair. »

Nous avons cru devoir rapporter ce que le savant et sagace observateur, qui le premier a fait connaître cet Oiseau, a publié à son sujet, car nous n'avons été à même d'examiner qu'un trop petit nombre de dépouilles, pour pouvoir en donner une description plus caractéristique. Les différentes espèces de Rousserolles, à l'exception de la Turdoide, que sa grande taille différencie au premier coup d'œil, ont entre elles de si grandes affinités qu'il est excessivement difficile de donner de chacune d'elles une bonne diagnose. L'Effarvatte et la Verderolle ne se différencient guère que par la proportion des rémiges, et toutes les deux diffèrent de la Brachyptère par leur taille un peu plus grande, et surtout par leurs ailes beaucoup plus longues et dont la première grande rémige égale à peu près la troisième, tandis que dans l'espèce qui nous occupe la première grande rémige égale à peine la cinquième.

Les mœurs et les habitudes de la Rousserolle brachyptère ne différeraient guère non plus de celles de ses congénères; si nous devons nous en rapporter au dire de quelques chasseurs, elle vit le plus souvent à terre où elle court sans cesse dans les herbes et dans les broussailles, à la recherche des petits Insectes qui forment sa nourriture; son naturel est vif et assez farouche, son chant agréable et varié, et parfois entrecoupé par quelques cris rauques. Ce n'est jamais qu'en très-petit nombre que l'on rencontre les individus de cette espèce, sur la nidification de laquelle nous n'avons obtenu aucun renseignement certain.

Genre Phragmite — *Calamodyta,* Meyer et Wolf.

140. Phragmite des joncs — *Calamodyta phragmitis.*

Calamodyta phragmitis, Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810-22), tom. I, p. 234; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 12, et *Consp. av.* (1850), p. 287, sp. 1; — Durazzo, *Ucc. lig.* (1840), p. 34; — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XI, p. 240; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 584, sp. 259; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 72, sp. 126.

Sylvia phragmitis, Bechst. *Nat. Deutschl.* (1807), tom. III, p. 635; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 189; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 379; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1853), p. 12.

Sylvia Schœnobœnus, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 196, et *Faun. Fr.* (1828), p. 224.

Calamoherpe phragmitis, Boie, *Isis* (1822), p. 552.

Salicaria phragmitis, Selby, *Brit. Ornith.* (1833), tom. I, p. 201; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXVIII.

Savigny, *Descript. de l'Égyp.* pl. 13, fig. 4.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 230.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 110.

La Phragmite des joncs, le Bec fin phragmite, la Phragmite des roseaux.

La Phragmite des joncs a le bec de la longueur de la tête, droit, étroit, légèrement comprimé, à arête mousse et fléchie, avec la pointe de la mandibule supérieure un peu échancrée; les narines sont presque rondes et recouvertes par un opercule bombé; les plumes qui recouvrent le dessus de la tête sont noirâtres et bordées de roux un peu olivâtre; de larges sourcils d'un blanc jaunâtre, surmontés d'une bande noire, s'étendent jusque vers la nuque; le dessus du cou et le dos sont d'un gris olivâtre, marqué d'une tache brunâtre sur le centre de chaque plume; les ailes sont courtes et arrondies, les petites couvertures sont pareilles au manteau, les grandes sont bordées et terminées de gris jaunâtre; les rémiges sont d'un brun foncé et frangées de roussâtre; le dessous du corps est d'un blanc pur à la gorge, teinté de jaunâtre à la poitrine et de roussâtre sur les flancs; le croupion et les sus-caudales sont d'un roux de tan unicolore; la queue est moyenne et arrondie; toutes ses pennes sont brunes et bordées d'une nuance plus claire; les sous-caudales sont roussâtres; les tarses sont bruns, minces et de la longueur du doigt médian; les doigts sont déliés et armés d'ongles longs et comprimés, celui du pouce est sensiblement plus long que ce doigt; les pieds, l'iris et le bec sont brunâtres; la taille est d'environ 12 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent; après la mue les parties supérieures sont moins brunes, et le dessous du corps est plus nuancé de roux, la poitrine est alors variée de quelques taches brunâtres.

Les jeunes ressemblent aux adultes en automne, mais ils ont le dessous du corps de

nuances plus pâles, les taches de la poitrine sont plus nombreuses et plus larges, les pieds sont olivâtres.

La Phragmite des joncs se rencontre en Algérie, dans le voisinage des lacs, et se plaît dans les joncs et les broussailles; sa nourriture consiste principalement en Insectes et en petits Escargots, auxquels elle adjoint occasionnellement des petits fruits sucrés et des graines de plantes aquatiques; son chant est une espèce de gazouillement à notes pressées, aiguës et parfois discordantes que le mâle fait entendre jour et nuit, pendant la saison des amours. La Phragmite des joncs établit son nid à peu de distance du sol, entre les tiges de petits arbustes ou dans des touffes d'herbes; sa forme est celle d'une coupe peu profonde, à bords épais et à base large et fortement matelassée; il est composé extérieurement de fibres radicales et de tiges de graminées assez grossièrement assemblées, et en dedans de laine, de crins et de bourre de plantes, disposés avec soin; les œufs au nombre de quatre ou cinq, sont aigus à leur petite extrémité et d'un blanchâtre sale ou d'un gris roussâtre, avec des petites taches d'un brunâtre fauve, très-nombreuses, peu apparentes et presque confondues; parfois un ou deux petits traits sinueux et noirâtres, se font voir vers le gros bout; leur grand diamètre est d'environ 18 millimètres, le petit de 14 millimètres.

Cette espèce n'est pas très-commune en Algérie, nous l'avons rencontrée à l'époque des nichées, sur les bords du lac Halloula, où le mâle se faisait entendre pendant que la femelle était occupée à couver. « Fixé sur le bord des ruisseaux couverts de joncs, il chante sans s'arrêter jour et nuit dans la saison de l'amour et de l'incubation, imitant par son chant clair, mais pressé, tantôt le Moineau, tantôt l'Hirondelle, tantôt l'Alouette. La nuit est calme et sereine, et, par un miracle, notre Oiseau est muet comme la nuit; mais jetez une motte de gazon dans l'oseraie où il dort, et il se réveille en sursaut pour recommencer à chanter avec sa gaieté accoutumée. » (*Rev. Brit.* (1841). Extr. du *New Mont. Mag.*)

141. Phragmite aquatique — *Calamodyta aquatica.*

Calamodyta aquatica, Ch. Bonap. *Uccel. Eur.* (1842), *Consp. av.* (1850), p. 287, sp. 2, et *Cat. Parzud.* (1856), p. 6, sp. 196; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 586, sp. 260; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 72, sp. 127.

Motacilla Schœnobœnus, Scopol. *Ann. hist. nat.* (1768), ann. I, n° 235.

Motacilla aquatica, Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 179.

Sylvia aquatica, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 510; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 188; — Savi, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 227; — Schinz, *Faun. Eur.* (1840), tom. I, p. 179; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1853), p. 12.

Sylvia salicaria, Bechst. *Nat. Deutschl.* (1807), tom. III, p. 625; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 232.

Sylvia paludicola, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 202, et *Faun. Fr.* (1828), p. 225.

Calamodyta Schœnobœnus et *Cariceti*, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 12; — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XI, p. 241.

Salicaria aquatica, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LIV; — Schlegel, *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXVIII.

Savigny, *Descript. de l'Égyp.* pl. 13.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 231.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 111.

La Fauvette aquatique, Sonnini, *Nouv. édit. de Buff.*

La Phragmite aquatique se distingue particulièrement de l'espèce précédente par une bande d'un blanc roux qui, partant de la base du bec, s'étend en arrière jusqu'au vertex et qui, de chaque côté, est accompagnée d'une bande noire longitudinale, au dessous de laquelle se voit un large sourcil blanc ; les côtés du cou sont d'un joli gris cendré ; le dos et les couvertures alaires, d'un gris roussâtre, ont de grandes taches longitudinales noirâtres sur le centre des plumes ; le dessous du corps est d'un jaune roussâtre plus ou moins clair, tirant au blanc à la gorge et à l'abdomen, avec des traits bruns peu apparents sur les côtés de la poitrine et sur les flancs ; les ailes sont courtes et arrondies ; les rémiges sont noirâtres et lisérées de gris cendré ; le croupion et les sus-caudales sont roussâtres avec des taches oblongues noirâtres ; la queue est étagée et cunéiforme ; toutes les pennes sont acuminées et d'un brun noirâtre lisérée de gris roussâtre ; les tarses sont jaunâtres ; l'iris est noisette ; le bec est noirâtre en dessus et jaunâtre en dessous ; la taille est d'environ 12 centimètres.

Le mâle et la femelle sont semblables ; tous les deux sont en automne plus nuancés de roux que pendant l'été ; la poitrine et les flancs sont alors variés de traits bruns plus nombreux et plus apparents, mais la mue ruptile fait insensiblement disparaître ces taches.

Les jeunes ressemblent aux adultes en automne, mais avec les taches de la poitrine d'un brun plus intense.

Cet Oiseau, comme le précédent, se rencontre particulièrement en Algérie dans le voisinage des lacs ; nous l'avons aussi trouvé sur les rives du Chélif ; ses mœurs et ses habitudes sont les mêmes que celles de la Phragmite des joncs, mais son chant diffère et offre quelque analogie avec celui de la Rousserolle effarvatte, quoique plus faible. Son nid est construit avec soin, parmi les buissons et les joncs qui croissent sur les bords des lacs et des rivières ; il est un peu plus profond que celui de l'espèce précédente ; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, d'un grisâtre un peu jaunâtre, sont variés de points et de très-petites taches brunâtres et olivâtres, peu distinctes ; leur grand diamètre est d'environ 17 millimètres, le petit de 13 millimètres.

La Phragmite aquatique n'est pas très-répandue en Algérie, où cependant elle se reproduit, et, si on la voit sautillant parmi les roseaux qui bordent les oued et les lacs, ou grimpant après leurs tiges pour saisir les petits Insectes dont elle fait sa nourriture principale, ce n'est jamais que très-accidentellement, car elle se dérobe facilement.

Nous avons vainement essayé de conserver cet Oiseau en volière.

Genre Lusciniole — *Lusciniola*, Gr.

142. Lusciniole luscinoïde — *Lusciniola Savii.*

Lusciniola Savii, Ch. Bonap. *Catal. Parzud.* (1856), p. 6, sp. 198; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 72, sp. 128.

Sylvia luscinoïdes, Savi, *Nuov. Gior. de lett.* (1824), n° XIV; — 1825, n° XXII, et *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 270; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1835), 3e part. p. 120; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 176; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1853), p. 13.

Pseudo-luscinia Savii, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 12; — Durazzo, *Ucc. lig.* (1840), p. 34.

Salicaria luscinoides, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LIII; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXVIII.

Lusciniopsis Savii, Ch. Bonap. *Uccel. Eur.* (1842), n° 153, et *Consp. av.* (1850), p. 288, sp. 1.

Cettia luscinoides, Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XI, p. 240; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 580, sp. 257; — Chenu, *Encycl. d'hist. nat. Ois.* 4e part. (1853), p. 184.

Savigny, *Descript. de l'Égyp.* pl. 13, fig. *a*.

Ch. Bonap. *Icon. del. Faun. Ital.* tab. 30, fig. 2.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 104.

La Lusciniole luscinoïde a le bec de la longueur de la tête, mince, droit, aigu et comprimé; les narines étroites et ovalaires; toutes les parties supérieures sont d'un brun châtain un peu nuancé d'olivâtre et sans taches; la gorge est d'un blanc éclatant; les joues, le tour des yeux et les côtés du cou sont blanchâtres; les ailes de la même couleur que le dos sont courtes, et les rémiges, dont la deuxième est la plus longue, sont d'une teinte un peu plus claire en dehors et à leur extrémité que sur leurs barbes internes; la poitrine est d'un blanchâtre teinté de roussâtre; les flancs sont d'un roussâtre brunâtre; le milieu du ventre est d'un blanc pur; les sous-caudales sont d'un blanc sale; la queue, ample et très-arrondie, est composée de douze pennes qui sont du même brun que le dessus du corps, mais coupées transversalement par des raies d'un brun intense et comme gaufré, qui ne sont visibles que dans un certain jour; les tarses, de la longueur du doigt médian, sont assez robustes; les doigts sont grêles et les ongles faibles, celui du pouce qui est recourbé et de la longueur de ce doigt est le plus robuste; les pieds sont d'un brunâtre couleur de chair; le bec est brunâtre en dessus et rougeâtre en dessous; l'iris est brunâtre; la taille est d'environ 14 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ne diffèrent des adultes que par les teintes plus enfumées de leur plumage.

La Lusciniole luscinoïde n'est pas sédentaire en Algérie; quelques individus de cette espèce viennent dès le commencement du printemps s'établir dans les localités marécageuses qui avoisinent les lacs et s'y livrent aux soins de la reproduction; leur habitat est fort restreint, ces Oiseaux choisissent un petit canton à leur convenance, bien couvert de

grandes plantes herbacées, de petites broussailles et entouré le plus souvent de terrains submergés; c'est là que la Lusciniole établit son nid qui est caché au milieu des touffes et très-difficile à découvrir; ce nid est profond et composé d'herbes, de feuilles et de joncs entrelacés très-mollement, les œufs, au nombre de quatre, sont d'un blanc roussâtre avec de petites taches et des points d'un brun obscur; leur grand diamètre est d'environ 18 millimètres, le petit de 14 millimètres.

La Lusciniole n'est pas farouche et elle se laisse assez facilement approcher; mais comme elle se tient constamment dans les grandes herbes et les joncs, ce n'est que lorsqu'elle grimpe après leurs tiges qu'on peut la tirer; son vol est court et précipité, et si on la poursuit elle aime mieux se réfugier dans les branches des petits arbustes que de partir de nouveau; son chant est sourd et peu étendu, c'est bien plutôt un chuchotement à voix basse qu'un ramage; sa nourriture consiste en Insectes et en petits Vermisseaux qu'elle recherche fort activement et on la voit parfois, lorsqu'elle les poursuit, se montrer un instant au-dessus des herbes et y disparaître de nouveau très-prestement.

Nous avons rencontré cet Oiseau près de l'Harrach et dans les environs du lac Halloula, depuis le mois de mars jusqu'à la fin de septembre; passé cette époque et avec quelque soin que nous l'ayons recherché il nous a été impossible d'en apercevoir un seul; mais le printemps suivant en ramenait toujours quelques couples dans la localité très-circonscrite où il s'en était déjà trouvé l'année précédente.

J'avais déjà, en France, fait cette même observation dans les environs de Bayonne, où, chaque année, plusieurs paires venaient nicher sur l'emplacement d'un petit étang qui avait été desséché et qui était le seul endroit où je fusse parvenu à rencontrer cet Oiseau.

Le bel individu qui fait partie des collections zoologiques de l'Exposition permanente a été tué par nous près de l'Harrach.

Genre Lusciniopse — *Lusciniopsis.*

143. Lusciniopse fluviatile — *Lusciniopsis fluviatilis.*

Lusciniopsis fluviatilis, Ch. Bonap. *Uccel. Eur.* (1842), n° 152, *Consp. av.* (1850), p. 288, et *Cat. Parzud.* (1856), p. 6, sp. 199.

Sylvia fluviatilis, Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 229; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 183, et 3e part. (1835), p. 111; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 186; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 177.

Locustella fluviatilis, Gould, *Birds of Eur.* (1836), pl. 102; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 12; — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XI, p. 242; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 592, sp. 262.

Salicaria fluviatilis, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LIII; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXVIII.

Acrocephalus stagnatilis, Naumann, *Vög.* p. 202?

Savigny, *Descript. de l'Égypt.* pl. 13, fig. 3.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 102.

La Lusciniopse fluviatile a le bec un peu épais à la base, droit, comprimé dans toute son étendue et échancré à la pointe de la mandibule supérieure; les narines sont étroites et ovalaires; les parties supérieures sont d'un olivâtre un peu brunâtre et sans taches; la raie sourcilière est blanchâtre; les ailes, médiocres et dont la première rémige est la plus longue, sont d'un brun légèrement teint d'olivâtre moins verdâtre que le dos; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont blancs et grivelés de nombreuses taches longitudinales d'un olivâtre rembruni; le bas de la poitrine est d'un blanc lavé d'olivâtre; le milieu du ventre est d'un blanc pur; les flancs sont d'un olivâtre clair sans taches; les sous-caudales sont d'un brun olivâtre et terminées par un grand espace blanc; la queue, très-étagée, est d'un brun olivâtre et traversée par des bandes plus foncées qui ne s'aperçoivent qu'en plaçant l'Oiseau obliquement; les tarses sont assez épais; les doigts sont allongés, les ongles sont médiocres, celui du pouce est de la même longueur que ce doigt et très-courbé; les pieds sont d'un rougeâtre pâle; le bec est brun en dessus et à la pointe; la base de la mandibule inférieure est jaunâtre; l'iris est brun clair; la taille est d'environ 14 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par les taches de la gorge, qui sont moins étendues et moins foncées.

Après la mue d'automne, le mâle et la femelle ont les plumes des parties supérieures lisérées de gris cendré; l'usure des plumes fait insensiblement disparaître cette bordure, dont il ne reste plus de traces au printemps.

Cet Oiseau, que nous n'avions pas compris parmi les espèces dont la présence avait été constatée en Algérie lors de la publication de notre catalogue, se montre très-accidentellement en ce pays; nous en avons vu deux sujets tirés près des étangs de S'Bah. Sa nourriture consiste en petits Insectes, Mouches et petits Éphémères aquatiques. Nous ne pensons pas que cette Lusciniopse se reproduise en Algérie; elle habite l'Égypte et les bords du Danube. Son nid est construit, dit-on, avec assez d'art et placé parmi les roseaux; la ponte serait de quatre œufs d'un blanc tantôt grisâtre et tantôt roussâtre et varié de taches peu nombreuses grises et d'un brun foncé; leur grand diamètre mesurerait environ 19 millimètres, et le petit 15 millimètres.

Le prince Ch. Bonaparte a compris cette espèce parmi celles qu'il indique comme se trouvant en Algérie.

Genre Cettie — *Cettia*, Ch. Bonap.

144. Cettie Bouscarle — *Cettia sericea.*

Cettia sericea, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 12, et *Consp. av.* (1850), p. 287, sp. 1; — Chenu, *Encycl. d'hist. nat. Ois.* 4e part. (1853), p. 184; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 73, sp. 129.

Sylvia Cettii, La Marmora, *Mem. dell' Acad. di Torino* (1840), tom. XXV, p. 254; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 176; — Savi, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 273; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 176; — Gerbe, *Mém. sur la Sylvia Cetti. Mag. de Zool.* (1840), pl. 21.

Sylvia sericea, Natterer, Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 197; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1853), p. 12.

Cettia altisonans, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 11; — Durazzo, *Ucc. lig.* (1840), p. 39; — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XI, p. 239.

Salicaria Cetti, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LV.

Salicaria Cettii, Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1840), p. XXIX.

Cettia Cetti, Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 578.

La Bouscarle, Buff. pl. enlum. 655, fig. 2.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 212.

Ch. Bonap. *Icon. del. Faun. Ital.* pl. 29, fig. 3.

Gerbe, *Mag. de Zool.* pl. 21, mâle.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 114.

La Cettie Bouscarle a le bec mince, droit, aigu, comprimé, plus haut que large dans toute son étendue; la mandibule supérieure a une arête très-prononcée et la pointe en est échancrée de chaque côté; les narines sont oblongues et étroites; toutes les parties supérieures sont d'un brun marron uniforme; un petit trait blanchâtre, qui part du bec, passe sur les yeux; les ailes, courtes et arrondies et à penne bâtarde moyenne, sont de la même couleur que le dos; les rémiges, dont les deuxième, troisième et quatrième grandes sont égales et les plus longues, sont brunes et finement lisérées de marron en dehors; la gorge, le devant du cou et le milieu du ventre sont d'un blanc argentin; les joues, les côtés du cou et la poitrine sont d'un blanc teinté de jaunâtre; les flancs, le bas-ventre et le bas des jambes sont d'un brun roussâtre; les sous-caudales sont rousses et ont leur pointe blanchâtre; la queue, ample, soyeuse et étagée, est d'un brun uniforme; les tarses sont de la longueur du doigt médian; les doigts sont assez robustes et les ongles forts et courbés, celui du pouce est de la longueur de ce doigt; les pieds sont d'un brunâtre rougeâtre; le bec est noirâtre en dessus et à la pointe, et jaunâtre à la base de la mandibule inférieure; l'iris est brun; tout le plumage est soyeux et décomposé; la taille est d'environ 13 à 14 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par une taille plus petite.

Les jeunes ont les teintes plus rembrunies et moins brillantes que les adultes.

La Cettie Bouscarle est assez commune en Algérie, où elle est sédentaire; elle vit dans le voisinage des eaux, parmi les broussailles et les herbes touffues qui croissent sur leurs bords, se tenant habituellement cachée dans leur épaisseur, les parcourant en tous sens pour y chercher sa nourriture, qui consiste en Vers, Larves et divers petits Insectes ailés; parfois elle grimpe le long des tiges et sautille de branche en branche en relevant sa queue par un mouvement vif et précipité, puis, partant d'un vol court et saccadé, elle va s'enfoncer dans un fourré voisin. Cet Oiseau, mal organisé pour le vol, se fatigue très-facilement; aussi, lorsqu'il est poursuivi, cherche-t-il plutôt son salut en se tenant caché sous les broussailles dans une complète immobilité que dans la fuite, et il est difficile de le faire partir lorsqu'il a déjà été levé une ou deux fois; son chant, qu'il fait entendre toute l'année, est doux, éclatant et sonore, mais saccadé, brisé, de peu d'étendue et très-peu varié; aussi ne justifie-t-il pas les noms de Rossignol de rivière et de marais que Cetti et Savi lui avaient appliqué. C'est dans les petits massifs de tamaris que la Cettie place son nid, composé de fibrilles, de tiges de graminées et d'herbes, la texture en est peu serrée et les bords assez épais; l'intérieur est revêtu de laine et de duvet; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un rouge de brique uniforme et un peu lustré; leur grand diamètre est d'environ 19 millimètres, le petit de 14 millimètres.

C'est pendant les mois de juin et juillet que nous avons vu en Algérie cet Oiseau se livrer aux soins de la reproduction, soit sur les bords de l'Harrach, soit sur ceux du Chélif, de l'Oued-el-Kébir ou de la Seybouse.

C'est près de la Maison-Carrée que nous avons capturé les sujets qui font partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger.

Genre Chloropète — *Chloropeta,* Smith.

145. Chloropète olivicole — *Chloropeta olivetorum.*

Chloropeta olivetorum, Ch. Bonap. *Catal. Parzud.* (1856), p. 6, sp. 201.

Sylvia olivetorum, Strickl. Temm. *Man. d'Ornith.* 4e part. (1840), p. 611.

Calamoherpe olivetorum, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 13.

Salicaria olivetorum, Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXVI, et 56, sp. 51.

Hypolais olivetorum, Gerbe, *Rev. zool.* (1844), p. 440, (1846), p. 434, et *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XI, p. 237; — de Selys, *Rev. et Mag. de Zool.* (1847), p. 123; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 563, sp. 250; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 288, sp. 1.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 107.

Vulgairement Bec fin des oliviers, Hypolais des oliviers.

La Chloropète olivicole a le bec allongé, large à la base, à arête peu prononcée, déprimé sur toute son étendue, à mandibule supérieure un peu inclinée vers sa pointe, qui est légèrement échancrée; quelques soies noires se voient à la base du bec, entre les narines et ses commissures; les narines sont ovales; les côtés de la tête et du cou, ainsi que les parties supérieures du corps, sont d'un gris brunâtre teinté d'olivâtre; le bord libre des paupières est garni de quelques petites plumes blanches; une petite raie sourcilière, étroite et jaunâtre, surmonte les yeux; les ailes sont courtes et atteignent à peine le milieu de la queue; leur penne bâtarde est courte et étroite; la troisième rémige est la plus longue; la première et la quatrième sont égales; le dessus des ailes est brunâtre à reflets grisâtres; les petites couvertures sont bordées de grisâtre et les secondaires de blanc; les grandes rémiges sont brunes et bordées de blanc; les troisième et quatrième rémiges sont rétrécies à l'extrémité de leurs barbes externes; toutes les parties inférieures sont d'un blanchâtre nuancé de jaune, d'argile à la poitrine et à l'abdomen et de gris jaunâtre sur les flancs; les sous-caudales, d'un blanc terne, sont tachetées longitudinalement de gris brunâtre; la queue, un peu arrondie et d'un brun à reflets grisâtres, a sa rectrice la plus externe de chaque côté terminée de blanc, et les deux ou trois suivantes ont leurs barbes internes et leurs pointes lisérées de cette couleur; les tarses sont plus longs que le doigt médian; les doigts sont grêles et les ongles sont faibles, celui du pouce est moins long que ce doigt; les tarses sont d'un brun de corne et munis par devant de scutelles; le bec est, en dessus et à la pointe, d'un brunâtre qui s'affaiblit sur les bords, et en dessous d'un jaunâtre un peu rougeâtre; l'iris est brun; la taille est d'environ 16 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ont les parties supérieures plus rembrunies et les parties inférieures plus pâles.

La Chloropète olivicole ne se rencontre qu'accidentellement en Algérie, où elle se plaît particulièrement dans les bois plantés d'oliviers. Sa nourriture consiste principalement en petits Insectes qu'elle saisit au vol, et accessoirement en baies et petits fruits sucrés; sa voix est forte et étendue, et son nid, qu'elle place souvent sur les oliviers, est construit en forme de coupe profonde et composé de fibrilles, d'herbes sèches, de laine et de toiles d'Araignées; l'intérieur est fortement matelassé avec du duvet de plantes cotonneuses; la ponte est de quatre ou cinq œufs d'un joli lilas rosé avec quelques points noirs clairsemés et d'inégale grandeur; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 16 millimètres.

146. Chloropète grecque — *Chloropeta elæica.*

Chloropeta elæica, Ch. Bonap. *Catal. Parzud.* (1856), p. 6, sp. 202.

Salicaria elæica, Lindermayer, *Isis* (1843), n° 5, p. 342.

Sylvia elæica, de Lafresnaie, *Rev. zool.* (1843), p. 212, d'ap. Lindermayer.

Ficedula ambigua, Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXVI.

Hypolais elæica, Gerbe, *Rev. zool.* (1844), p. 440, et *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XI, p. 237; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 565, p. 251.

Vulgairement Bec fin ambigu, Hypolais ambigue, Hypolais grecque.

La Chloropète grecque a le bec grand et déprimé ; les parties supérieures sont d'un gris olivâtre clair, lavé de brun au dos ; la région parotique est d'un brun olivâtre lavé de jaunâtre ; les lorums et une petite raie sourcilière sont d'un gris jaunâtre ; les joues sont d'un blanc jaunâtre ; les ailes atteignent à peine le milieu de la queue, la troisième rémige est la plus longue, la première est moins longue que la quatrième et plus longue que la cinquième ; les couvertures sont brunâtres et bordées de gris roussâtre ; les rémiges, d'un brun grisâtre, sont bordées de grisâtre pâle ; les parties inférieures sont d'un blanc jaunâtre, très-pâle à la gorge et aux sous-caudales, nuancé de gris brunâtre à la poitrine et sur les flancs ; la queue, très-légèrement arrondie, est d'un brun grisâtre, avec la penne la plus externe de chaque côté d'un gris roussâtre clair sur ses barbes externes ; les tarses sont d'un brun jaunâtre, ainsi que les pieds ; le bec est brun en dessus et d'un jaune orangé en dessous ; l'iris est brun ; la taille est d'environ 13 centimètres.

Ce n'est qu'accidentellement que cette espèce, comme la précédente, a été rencontrée en Algérie ; ces deux Oiseaux, qui présentent à peu près le même système de coloration, diffèrent notablement par la taille ; la Chloropète grecque se nourrit particulièrement d'Insectes, et ce n'est qu'accidentellement qu'elle mange la pulpe de quelques fruits sucrés. On la trouve sur les coteaux plantés d'oliviers, sur lesquels elle place son nid composé de fibrilles, d'herbes sèches, de toiles d'Araignées, de crin et de laine, et dont l'intérieur est revêtu d'une couche épaisse de matière duveteuse provenant des plantes. Les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un gris rose ou lilas, avec des points espacés rougeâtres ou noirâtres ; leur grand diamètre est de 17 millimètres, le petit de 14 millimètres.

147. Chloropète pâle — *Chloropeta pallida.*

Chloropeta pallida, Ch. Bonap. *Catal. Parzud.* (1856), p. 6, sp. 203 ; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 73, sp. 130.

Hypolais pallida, Gerbe, *Rev. et Mag. de Zool.* (1852), p. 174 ; — Jaubert, *Rev. et Mag. de Zool.* (1855), p. 69 ; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 13.

Hypolais fucescens, de Selys-Longchamps.

Vulgairement Hypolais pale, Bec fin blafard.

La Chloropète pâle a le bec long et déprimé ; toutes les parties supérieures sont d'un grisâtre légèrement teinté d'olivâtre très-pâle ; les ailes, à penne bâtarde, ont leurs deuxième et troisième grandes rémiges égales et les plus longues ; la première est de la longueur de la sixième ; les couvertures sont de la même couleur que le dos ; les rémiges sont brunes, lisérées d'une nuance plus claire ; les parties inférieures sont d'un blanc pur à la gorge et au milieu de l'abdomen, et teinté de grisâtre à la poitrine et sur les flancs ; la queue est longue et arrondie ; toutes les rectrices sont d'un brun grisâtre, les deux plus latérales de chaque côté sont blanchâtres sur le bord de leurs barbes internes ; les tarses sont longs, les doigts faibles et les ongles petits, celui du pouce est le plus robuste et le plus courbé, il est moins long que ce doigt ; les pieds sont d'un brunâtre clair ; le bec

est brunâtre en dessus et jaunâtre en dessous; l'iris est brun clair; la taille est d'environ 13 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ne diffèrent des adultes que par une taille moins forte.

Cette Chloropète est très-commune en Algérie, surtout sur le littoral, à partir du commencement de mai jusqu'à la fin de septembre; mais, passé cette époque, ce n'est plus que très-accidentellement qu'on en rencontre quelques rares individus. Familière et peu craintive, elle se plaît particulièrement dans les jardins et les vergers. Son chant est agréable, étendu et éclatant; cet Oiseau le fait entendre en se tenant sur les branches des arbres. La vivacité et la gentillesse de cette jolie petite Chloropète sont extrêmes; elle se plaît plutôt sur les arbres élevés que sur les arbustes, et on l'y voit sans cesse en mouvement. Sa nourriture consiste principalement en Insectes ailés qu'elle saisit au vol très-adroitement; son nid, qu'elle place sur des arbustes élevés, est construit avec soin, comme celui de ses congénères; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un rougeâtre pâle ou d'un grisâtre rosé et parsemés de quelques points d'un brun noirâtre; leur grand diamètre est d'environ 18 millimètres; le petit de 14 millimètres.

Le jardin Marengo, celui du Hamma, les coteaux de Mustapha et de Kouba sont, dans les environs d'Alger, les localités de prédilection de cette jolie petite espèce, et, pendant tout l'été, nous avons le plaisir de la voir et de l'entendre dans le jardin contigu à notre habitation, où notre présence ne semble nullement l'importuner; elle sautille de branche en branche et se laisse approcher presque à proximité de la main; elle ne s'éloigne que par de petits vols successifs et à mesure qu'on l'inquiète.

Nous avions précédemment rencontré cette espèce dans les environs de Béhobie sur la frontière d'Espagne à l'époque du passage d'automne, et nous en avions tué un sujet près de Marseille.

C'est M. Gerbe qui, dans la *Revue zoologique,* a, le premier, fait connaître cet Oiseau, et nous croyons ne pouvoir mieux faire que de reproduire la notice que ce savant et sagace observateur lui a consacrée.

« Sous le rapport de la taille, l'*Hippolais pallida* diffère peu des *H. icterina* et *polyglotta ;* sous celui des couleurs, elle ressemble beaucoup à l'*H. elæica;* mais elle se distingue de ces trois espèces par un bec qui est presque aussi long que celui de l'*H. olivetorum*, quoique l'oiseau ait une taille bien moins forte; par une queue plus étendue; par des tarses sensiblement plus allongés; par la longueur notablement plus grande de l'ongle du pouce et de la première rémige, et par la distance qui existe entre l'extrémité des sus et sous-caudales et la pointe des rectrices.

« Elle diffère des *H. icterina* et *polyglotta* par des couleurs beaucoup plus pâles, par un liséré blanchâtre qui occupe le bord interne des deux rectrices les plus latérales de chaque côté et par la forme arrondie que présente la queue à son extrémité.

« Quant à l'*H. olivetorum*, elle s'en distingue trop, et par la taille, et par la longueur de l'aile, et même par la coloration, pour qu'on puisse la confondre avec elle.

« Comme cette espèce, que je crois nouvelle, doit faire partie d'un travail général sur les *Hippolais* d'Europe, je limiterai aujourd'hui ce qui la concerne aux indications que je viens de donner et à la courte diagnose suivante :

« Hippolaïs pallida, Z. Gerbe Hippolais pâle). — Hipp. supra pallide griseo-olivacea, « subtus ex albo-flavescens ; oculorum ambitu superciliisque sordide flavescentibus ; « remigum secunda sexta breviora ; rectricibus duabus utrinque extimis margine interno « albidis.

« Colore et conformatione cum Elæica convenit ; ab illa autem discrepat magnitudine, « qua eam antecellit, longitudine rostri, alarum, caudæ, remigumque proportione. Habitat « in Hispania.

« Par le nom spécifique que je donne à cet Oiseau, j'ai voulu indiquer ce caractère par- « ticulier de son plumage, d'offrir des teintes très-affaiblies, caractère qui le distingue « sinon de tous ses congénères, du moins des deux espèces (*icterina* et *polyglotta*) que nous « avons en France. »

Genre Hypolais — *Hypolais*, Brehm.

148. Hypolais ictérine — *Hypolais salicaria.*

Hypolais salicaria, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 13, et *Consp. av.* (1850), p. 288, sp. 3 ; — Jaubert, *Lettres sur l'Ornith. de la Fr. mérid. Rev. et Mag. de Zool.* (1855), p. 67.

Sylvia icterina, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 194, et *Faun. Fr.* p. 211 ; — Degl. *Mém. de la soc. d'hist. nat. de Lille* (1840), p. 266.

Hypolais polyglotta, de Selys, *Faun. Belge* (1842), p. 99.

Hypolais icterina, Gerbe, *Rev. Zool.* (1844), p. 440 (1846), p. 433, et *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XI, p. 237 ; — de Selys, *Rev. Zool.* (1847), p. 122 ; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 561, sp. 249.

Buff. pl. enlum. 581, fig. 1.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 227 *bis.*

Ch. Bonap. *Icon. del. Faun. Ital.* pl. 28, fig. 2.

O. Desmurs, pl. 58, fig. 1.

Vulgairement Bec fin ictérine, Hypolais ictérine.

L'Hypolais ictérine a le bec court, très-large à la base ; déprimé dans toute son étendue ; la mandibule supérieure est renflée à arête peu saillante et légèrement échancrée à son extrémité ; les bords des deux mandibules sont droits ; les narines sont ovales ; le front est d'un olivâtre jaune ; le dessus de la tête, du cou et du corps sont d'un gris olivâtre ; l'espace entre le bec et l'œil, le tour des yeux, les sourcils, les joues et les côtés du cou sont jaunes ; les ailes qui dépassent le milieu de la queue sont brunes ; la première grande rémige, presque égale à la troisième, dépasse la quatrième d'environ 3 millimètres ; les couvertures sont bordées de gris olivâtre ; les rémiges primaires sont bordées en dehors

de gris verdâtre et les secondaires sont largement frangées de blanchâtre; le croupion est d'un cendré verdâtre clair; toutes les parties inférieures sont d'un joli jaune clair un peu lavé de grisâtre sur les flancs; la queue qui est légèrement fourchue est brune en dessus et grise en dessous avec le bord de ses rectrices frangé de gris verdâtre et sa penne la plus latérale de chaque côté d'une teinte moins foncée que les autres; les tarses sont bleuâtres et plus longs que le doigt médian; les doigts et les ongles sont médiocres; le dessus des pieds est jaunâtre; le bec est brun clair en dessous et jaunâtre en dessus; l'iris est brun foncé; la taille est de 13 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes avant la première mue sont en dessus d'un cendré brun légèrement teinté d'olivâtre sur le bord des plumes; les couvertures des ailes et les rémiges sont brunes et largement frangées de cendré roussâtre; les parties inférieures sont d'un cendré blanchâtre nuancé de jaunâtre; les lorums et le tour des yeux sont d'un blanchâtre un peu jaunâtre; la queue est d'un brun grisâtre plus pâle sur le bord des plumes et à leur extrémité.

Après la mue d'automne, les jeunes ont davantage de verdâtre et moins de cendré.

L'Hypolais ictérine n'est pas très-commune en Algérie ou je n'en ai vu que quelques rares individus, peut-être est-elle souvent confondue avec la Polyglotte dont il est assez difficile de la distinguer et qui est beaucoup plus répandue en Algérie que l'Ictérine; les mœurs et les habitudes des deux espèces sont identiques, ce sont des Oiseaux hargneux et querelleurs, qui sont sans cesse en mouvement et se laissent difficilement approcher; leur nourriture consiste principalement en Insectes ailés, qu'ils saisissent au vol à la manière des Gobe-Mouches; vers la fin de l'été ils mangent aussi quelques baies et des fruits sucrés.

L'Hypolais ictérine a un chant varié et assez fort qui a quelque rapport avec celui de la Rousserolle verderolle, mais qui est plus vif et plus gai. D'après M. de Selys-Longchamps, cet Oiseau imiterait le chant du Verdier, le cri d'appel de l'Hirondelle de cheminée et un peu aussi ceux du Loriot et de la Pie-Grièche rousse, ce qui en certaines contrées lui a fait donner le nom de *Contrefaisant*. Outre son chant cet Oiseau a un petit cri d'appel qui peut s'exprimer par la syllabe *tuit*.

L'Hypolais ictérine aime les bosquets bien exposés et un peu humides, elle établit son nid sur les arbustes et le construit avec beaucoup d'art en forme de coupe avec des herbes sèches, de la laine, des toiles d'Araignées, du crin, etc., l'intérieur est revêtu d'une couche épaisse de bourre cotonneuse de plantes et de coques de chrysalides; les œufs au nombre de quatre ou cinq, sont d'un rose un peu violacé avec des points arrondis, plus ou moins étendus et assez espacés, d'un brun noirâtre; leur grand diamètre est d'environ 18 millimètres, le petit de 15 millimètres.

Souvent c'est dans l'intérieur des jardins de la ville, que l'Hypolais ictérine vient établir son nid; le mâle se place d'ordinaire sur une branche située au-dessus du nid, pour faire entendre son chant fort et accentué. On a remarqué que, si l'on tue un mâle, un ou deux jours après, il est remplacé par un autre, et M. Degland affirme qu'un de ses amis en tua ainsi successivement six dans un jardin situé près de la rivière, et fut très-surpris d'en entendre ensuite chanter un septième qu'il laissa nicher.

Cet Oiseau qui est d'un caractère vif, colère et jaloux, ne souffre pas dans son voisinage d'autres individus de son espèce. Il niche en juin et juillet.

149. Hypolais polyglotte — *Hypolais polyglotta.*

Hypolais polyglotta, Gerbe, *Rev. Zool.* (1844), p. 440, et *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XI, p. 237; — de Selys, *Rev. Zool.* (1847), p. 123; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 559, sp. 247; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 289, sp. 4; — Jaubert, *Rev. et Mag. de Zool. Lettres sur l'Ornith. de la Fr. mérid.* (1855), p. 69; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 73, p. 131.

Sylvia polyglotta, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XI, p. 200, et *Faun. Fr.* (1828), p. 212; — Degl. *Mém. de la soc. d'hist. nat. de Lille* (1840), p. 266.

Sylvia Hypolais, Savi, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 287; — Durazzo, *Ucc. lig.* (1840).

O. Desmurs, pl. 43, fig. 1.

Schleg. *Bigdrag. Dierk.* (1848), tab. fig. eximia.

Vulgairement Hypolais polyglotte, Hypolais lusciniole.

L'Hypolais polyglotte a le bec large, déprimé et un peu plus long que celui de l'espèce qui précède; toutes les parties supérieures sont d'un cendré olivâtre, nuancé de vert jaunâtre au croupion et aux sus-caudales; les sourcils et le tour des yeux sont d'un jaune pâle; les ailes qui n'atteignent pas le milieu de la queue et dont la première grande rémige est égale ou presque égale à la cinquième sont d'un brun terne et bordées de blanchâtre; le dessous du corps est d'un jaune paille sans taches et lavé d'un peu de gris sur les flancs; la queue, qui est égale et coupée carrément, est brune et bordée de blanchâtre; les pieds sont bleuâtres; le bec brunâtre en dessus et jaunâtre en dessous; l'iris est brun foncé, la taille est d'environ 124 à 125 millimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes avant la première mue sont d'un cendré roussâtre en dessus et d'un blanc lavé de jaunâtre en dessous, les ailes et la queue sont brunâtres, bordées et terminées de cendré. Après la mue, les jeunes ressemblent aux adultes.

L'Hypolais polyglotte est très-commune en Algérie, particulièrement dans les environs d'Alger où elle arrive dès les premiers jours du mois de mai, et, depuis son arrivée jusqu'à son départ qui s'effectue vers la fin de septembre, elle ne cesse de faire entendre son chant, dont les modulations agréables et très-variées, font le charme de nos jardins; son cri d'inquiétude est un petit bruissement ou murmure *bre-re-re-re,* qui a quelque rapport avec celui du Moineau, quoique moins prolongé : après l'avoir fait entendre, le mâle monte à l'extrémité du buisson qui le cachait, ou sur un arbre voisin pour mieux reconnaître le danger et fuit avec la femelle. Cet Oiseau se tient souvent sur une branche bien apparente et immobile, chante à plein gosier, imitant souvent le chant des autres Oiseaux qui habitent dans son voisinage; sa nourriture principale consiste en Insectes ailés, mais il y adjoint accidentellement des baies et des fruits sucrés, comme aussi quelques petits Colimaçons. Relativement à ce dernier aliment, nous avons souvent remarqué qu'à l'époque des nichées beaucoup d'Oiseaux, qui en toute autre saison n'en consommaient pas, les recherchaient très-avidement, ne serait-ce pas la nécessité de s'assimiler une certaine

quantité de calcaire, susceptible de pourvoir à la formation de la coquille des œufs, qui motive cette recherche? L'Hypolais polyglotte est querelleuse et assez farouche, elle ne souffre pas dans son voisinage d'autres individus de son espèce, elle niche dans les vergers et les jardins aussi bien que dans les bois et les broussailles; son nid, qu'elle ne prend guère la peine de cacher, est construit avec beaucoup de soin avec des herbes sèches, des crins, de la laine, des toiles d'Araignées, liés entre eux, et recouverts à l'intérieur par du duvet de plantes; il est ordinairement placé dans l'enfourchure des branches des petits arbres ou des grands arbustes; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un rose pâle et un peu violacé, et parsemés de points et de quelques traits irréguliers d'un brun noirâtre; leur grand diamètre est d'environ 17 millimètres, le petit de 14 millimètres.

150. Hypolais de Verdot — *Hypolais Verdoti.*

Hypolais Verdoti, JAUBERT, *Rev. et Mag. de Zool.* (1855), p. 70; — CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1856), Append. pour les Ois. de l'Alg. non compr. dans le Catal. des Europ. p. 18, sp. 22.

Nous reproduirons la description que M. le docteur Jaubert, qui le premier a fait connaître cette jolie petite espèce, a donnée dans la Revue de M. Guérin-Menneville. « *Hypolais Verdoti*, longueur totale 120 millimètres environ; de l'aile fermée 62 millimètres; du tarse 20 millimètres; de la queue 52 millimètres; du bec, arête supérieure, 11 millimètres; doigt postérieur, y compris l'ongle, 12 millimètres; la première rémige est égale à la cinquième, la troisième étant la plus longue. — Toutes les parties supérieures sont d'un brun très-pâle, un peu roussâtre vers le croupion; les parties antérieures sont d'un blanc argenté, légèrement roussâtre à la poitrine et sur les flancs; un large sourcil blanc sale passe au-dessus des yeux, qui sont d'un brun très-clair; la queue présente une tache blanche à l'extrémité des trois premières rectrices; la plus externe offre un étroit liséré blanc sur ses deux bords, et ce liséré existe aussi sur le bord interne de la seconde et de la troisième.

« Nourriture : Mouches et petits Insectes. — Habite les jardins dans le voisinage des ruisseaux...

La dépouille sur laquelle M. le docteur Jaubert a établi la description qui précède, avait été rapportée d'Égypte par M. le docteur Verdot, qu'une mort prématurée a enlevé à la science, et auquel M. Jaubert l'a dédiée.

Nous avons rencontré en Algérie cette jolie petite espèce d'Hypolais, que la description de M. Jaubert caractérise parfaitement et qu'il n'est pas possible de confondre avec ses congénères.

Genre Locustelle — *Locustella,* Kaup.

151. Locustelle tachetée — *Locustella nævia.*

Locustella nævia, Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 589, sp. 261; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 280, sp. 1, et *Catal. Parzud* (1856), p. 6, sp. 208; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 71, sp. 132.

Curruca cinerea nævia, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. VI, suppl. p. 112.

Sylvia locustella, Pennant, *Brit. Zool.* (1768), tom. I, p. 518; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 515; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 230; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 184; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* tom. XI, p. 184, et *Faun. Fr.* p. 226; — Savi, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 278.

Salicaria locustella, Selby, *Brit. Ornith.* (1833), tom. I, p. 199; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LIV; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXVIII.

Locustella Rayi, Gould, *Birds of Eur.* (1836), pl. 103; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 12, et *Crit. sur Degl.* (1850), p. 150, sp. 153; — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XI, p. 242.

L'Alouette locustelle, Buff. pl. enlum. 581, fig. 3.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 229.

Naumann, *Nat. neue,* tab. 13.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 103.

Vulgairement Locustelle tachetée, Bec fin locustelle.

La Locustelle a le bec de la longueur de la tête, droit, épais à sa base, comprimé dans toute son étendue et échancré à la pointe de la mandibule supérieure; les narines sont oblongues et ovalaires; toutes les parties supérieures sont d'un cendré olivâtre, avec des taches d'un brun noirâtre au centre des plumes; ces taches sont plus petites et plus rapprochées sur la tête, plus larges et plus rares sur le dos, et peu intenses aux sus-caudales; les sourcils sont grisâtres et les lorums cendrés; la gorge, le devant du cou et le milieu de l'abdomen sont blancs; quelques petites mèches brunes se voient parfois à la base du cou; la poitrine et les flancs sont d'un gris olivâtre, un peu teinté de roussâtre; les ailes sont médiocres et sub-obtuses; la première grande rémige égale la troisième, et la deuxième est la plus longue de toutes; les couvertures et les pennes des ailes sont d'un brun foncé et bordées de cendré olivâtre; les sous-caudales sont longues, grisâtres et flammées de brun à leur centre; la queue longue, brune, étagée et dont les pennes latérales dépassent à peine de 2 ou 3 millimètres les plus longues des sous-caudales, est marquée de raies transversales à peine visibles; les tarses sont épais, de la longueur du doigt médian et d'un gris jaunâtre; les doigts sont allongés; les ongles sont faibles, le postérieur est plus court que ce doigt; le bec est brun en dessus et jaunâtre en dessous; l'iris est brun; la taille est d'environ 14 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent, ils ont en automne les parties supérieures de

teintes plus rembrunies, les parties inférieures sont nuancées de jaune et les petites taches du bas du cou sont cachées sous les bordures des plumes.

Les jeunes, avant la première mue, ont de nombreuses taches au cou, et toutes les teintes du plumage moins pures et moins foncées que chez les adultes.

La Locustelle tachetée est peu répandue en Algérie, au temps des nichées, on en rencontre quelques individus dans les lieux humides, au bord des lacs ou des grands Oueds; elle se tient constamment cachée dans les herbes et dans les broussailles, d'où il est difficile de la faire sortir, et on l'y entrevoit parfois courant comme une Souris; son chant n'est qu'une sorte de bruissement continuel, tantôt clair et tantôt aigu, qui peut être comparé au bruit que produisent les Sauterelles ou à celui du grain sous la meule; sa nourriture consiste en Insectes aquatiques, Mouches, Colimaçons; c'est un Oiseau timide et défiant, doux et paisible, qui vit en bonne intelligence avec les autres individus de son espèce. Son vol est lourd et peu soutenu; son nid, placé près de terre dans un buisson, est construit, sans beaucoup de soin, avec des herbes sèches assez grossières; mais il est si bien caché, qu'il est très-difficile de le découvrir; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un gris rosé, avec des taches et des stries d'un brun rouge plus rapprochées vers le gros bout, où elles forment une espèce de couronne; leur grand diamètre est d'environ 18 millimètres, le petit de 13 millimètres.

White, dans une lettre à Pennant, a dit, en parlant de la Locustelle tachetée :

« Rien de plus amusant que le chuchotement de ce petit Oiseau, qui semble être là, à votre côté, quand il est à cinquante toises, et que l'on croirait très-éloigné quand il est très-près de votre oreille. Si je n'étais un peu entomologiste, et si je n'avais su que, dans cette saison de l'année, il n'y avait pas encore de Sauterelles, j'aurais été persuadé qu'un de ces Insectes murmurait dans les buissons. Les gens de la campagne se mettent à rire quand vous leur dites que ce léger bruissement est le gazouillement d'un Oiseau. C'est bien la créature la plus malicieuse; elle aime à se blottir au fond des plus épaisses charmilles, et elle chantera à deux pas de vous, pourvu qu'elle soit cachée. Essayez de faire passer quelqu'un du côté opposé de la haie, alors elle se mettra à trotter devant vous comme une Souris le long des ronces, pendant plus de deux cents pas. Jamais, pourtant, elle ne se présente franchement à vos yeux; mais le matin, de bonne heure, et quand on ne la trouble pas, elle chante au haut de quelque petite branche, ouvrant le bec et faisant frissonner ses ailes. »

Selon M. Gerbe, sa démarche est lente, gracieuse et mesurée; en marchant, elle a un petit tremblement de tout le corps, comme si ses jambes ne pouvaient la soutenir, et, lorsque quelque chose l'affecte, elle développe, par de petits mouvements brusques, sa queue en éventail.

M. Hardy prétend qu'elle pousse parfois un cri si prolongé, qu'il lui a valu aux environs de Beaupréau le nom de Longue-Haleine, et dans ceux de Dieppe celui de Crécelle, en raison de la ressemblance de ce cri avec le bruit des petites crécelles dont s'amusent les enfants; c'est, dit-il, en se tenant immobile sur le bout d'une branche, le cou tendu et le bec ouvert, que le mâle fait entendre, surtout après le coucher du soleil ou de grand matin, ce cri monotone, auquel, par une faculté de ventriloque, il semble donner à volonté plus ou moins d'extension, de manière à tromper souvent sur la distance qui le sépare de la per-

sonne qui l'écoute; chant d'amour qui s'éteint en été avec la vivacité des désirs dont il était l'expression.

C'est près de l'Arba que nous avons capturé le sujet qui fait partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger.

Genre Agrobate — *Ædon,* Boie.

152. Agrobate rubigineux — *Ædon galactodes.*

Ædon galactodes, Boie, *Isis* (1826), p. 972; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 286, sp. 1; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 74, sp. 133.

Sylvia galactodes, Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 182; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1853), p. 11.

Turdus rubiginosus, Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1823), tom. III, p. 66.

Sylvia rubiginosa, Temm. *Man. d'Ornith.* 3e part. (1835), p. 129; — Schinz, *Eur. Faun.* (1849), tom. I, p. 185.

Salicaria galactodes, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LV; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXIX.

Ædon rubiginosus, Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 567, sp. 252; — Chenu, *Encycl. d'hist. nat.* 4e part. (1853), p. 178.

Temm. et Laug. pl. col. 251, fig. 1.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 112.

L'Agrobate rubigineux a le bec de la longueur de la tête, comprimé dans toute son étendue, presque aussi haut que large à sa base, plus haut que large dans le surplus de sa longueur; la mandibule supérieure, à arête saillante, surtout, au front, qui est anguleux, est fléchie à la pointe et ses commissures décrivent une ligne courbe; les narines sont basales et ovalaires; toutes les parties supérieures sont d'un joli fauve roux assez vif et un peu plus foncé sur la tête que sur le dos; les lorums sont bruns; une raie sourcilière d'un blanc roussâtre part de la base du bec, passe au-dessus des yeux et se termine en arrière de la région parotique; les ailes sont médiocres, sub-obtuses, à penne bâtarde courte et étroite, la troisième grande rémige est la plus longue et dépasse à peine la deuxième et la quatrième, qui sont égales; la première est plus courte que la cinquième; les couvertures des ailes sont brunâtres et largement frangées sur leurs barbes externes et à leur extrémité d'un roussâtre pâle; les rémiges, également brunes, sont, en dehors, finement bordées de roux; les parties inférieures sont d'un blanchâtre sale teinté de roux sur les côtés du cou, à la poitrine et sur les flancs; la queue, longue, ample, arrondie et composée de douze pennes, est d'un beau roux vif, avec une grande tache noire arrondie

vers le bout des pennes latérales, qui sont terminées de blanc, cette dernière couleur, qui occupe environ un sixième de l'étendue de la penne la plus externe, diminue sur chacune des suivantes jusqu'à n'être plus, sur la cinquième, qu'un petit liséré; les deux pennes médianes sont unicolores et d'un roux vif, ainsi que les sus-caudales; les tarses sont plus longs que le doigt médian, l'ongle compris, et assez robustes; les doigts sont médiocres et les ongles faibles; celui du pouce, légèrement recourbé, est beaucoup plus court que ce doigt; les pieds sont d'un brun jaunâtre; le bec, brun en dessus, est jaunâtre en dessous; l'iris est d'un brun roux; la taille est d'environ 16 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ont le bec plus court que celui des adultes; ils ont toutes les parties supérieures d'un fauve isabelle clair; les plumes du dessous du corps sont blanches, mais celles qui recouvrent la gorge, le dessous du cou, la poitrine et le haut de l'abdomen sont bordées et terminées de brunâtre; la queue diffère de celle des adultes en ce que les taches noires des pennes latérales sont moins étendues et moins apparentes, surtout la première, les trois plus externes seulement sont terminées de blanchâtre, et les quatre rectrices médianes sont unicolores.

L'Agrobate rubigineux est très-commun en Algérie. Son naturel est doux et sociable, et l'on rencontre souvent dans le même canton plusieurs individus de cette espèce y vivant en fort bonne intelligence. Leur nourriture consiste particulièrement en Insectes, Chenilles et petits Vers, et on les voit souvent courir à terre à leur recherche. La vivacité de leurs mouvements est remarquable, notamment à l'époque des amours; le mâle, alors, tourne gracieusement autour de la femelle en tenant sa queue relevée perpendiculairement et bien étalée en éventail, exécutant une foule de petits mouvements rapides; sa démarche et son attitude ont quelque chose de fier et d'élégant; son chant est agréable et assez varié; c'est surtout dans la saison des amours qu'il le fait entendre; ce n'est guère qu'en juin et juillet qu'il se livre aux soins de la reproduction; il place son nid dans des buissons ou des broussailles touffues, et le compose de tiges de plantes et particulièrement de celles de l'immortelle sauvage; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un blanc un peu grisâtre et couverts de points et de taches brunes, cendrées et d'un violet brunâtre; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 16 millimètres.

Le mâle, aussitôt que les petits sont éclos, s'occupe avec la femelle, du soin de pourvoir à leur nourriture; il leur apporte des Chenilles et des Insectes qu'il saisit parfois au vol très-adroitement. Lorsque les jeunes ont quitté le nid, ils continuent à vivre en famille avec les parents jusqu'au retour du printemps, époque à laquelle ils s'apparient.

Genre Cisticole — *Cisticola,* Lesson.

153. Cisticole des roseaux — *Cisticola schœnicola.*

Cisticola Schœnicola, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 12, et *Conspect. av.* (1850), p. 286, sp. 1; — Durazzo, *Uccel. lig.* (1842), p. 34; — Gerbe, *Dict. univ. d'hist. nat.* (1848), tom. XI, p. 243; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 594, sp. 264; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 74, sp. 134.

Sylvia Cisticola, Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 228; — Vieill. *Faun. Fr.* (1828), p. 227; — Savi, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 280; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 177; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1853), p. 11.

Salicaria Cisticola, Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LV; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXX.

Temm. et Laug. pl. col. 6, fig. 3.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 232.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 113.

Vulgairement la Cisticole, la Castagnole, le Bec fin cisticole.

La Cisticole a le bec allongé, aigu à la pointe et comprimé dans sa moitié antérieure; la mandibule supérieure est recourbée dans toute sa longueur; les narines sont grandes et de forme oblongue; les parties supérieures sont d'un gris jaunâtre avec le centre de chaque plume noirâtre; les ailes sont courtes, obtuses et très-arrondies, l'extrémité des rémiges secondaires atteignant presque celle des primaires; les rémiges sont brunes et bordées de roux clair jusqu'aux deux tiers de leurs barbes externes; le croupion est roux; la gorge, le devant du cou et le milieu du ventre sont blancs; les côtés du cou, la poitrine, les flancs et les sous-caudales sont d'un jaune roussâtre; la queue, moyenne et étagée, est d'un brun noirâtre en dessus et grisâtre en dessous, avec une bordure rousse sur chaque plume et une tache noire arrondie vers l'extrémité, laquelle est blanche sur les latérales et d'un gris cendré sur les médianes; les tarses sont forts, les doigts sont minces et longs; les ongles sont peu recourbés et assez robustes, celui du pouce est sensiblement plus long que ce doigt; les pieds sont d'un brun jaunâtre; le bec est brun en dessus et jaunâtre en dessous; l'iris est brun; la taille est d'environ 10 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ont le plumage plus bouffant et plus clair-semé que les adultes, et leurs teintes sont plus pâles et moins pures.

La Cisticole est assez commune dans les contrées marécageuses de l'Algérie, et on l'y rencontre toute l'année; elle se plaît particulièrement dans les jonchaies, les hautes herbes et les tamaris, où on l'aperçoit sautillant, voletant et faisant adroitement son chemin sur le sol en poursuivant les Insectes dont elle fait sa nourriture; elle est sans cesse en mouvement; lorsqu'elle a happé quelques Insectes, elle s'élève dans les airs par petits bonds, en

décrivant des courbes et en poussant un petit cri perçant et répété, qui peut se rendre par *czii, czii, cziii;* elle s'arrête ensuite pendant quelques instants, et se balance doucement à la même place, puis continue son ascension en s'élevant parfois si haut, qu'on la perd entièrement de vue; peu après on la voit redescendre de la même manière jusque près du sol, où tout à coup elle se laisse tomber comme un trait. Son vol est saccadé comme celui d'un papillon, et son naturel vif, joyeux et rusé. Le chant du mâle est un petit gazouillement à notes aiguës qui n'est pas dépourvu de charmes, et qu'il fait entendre, soit lorsqu'il est posé sur quelque branche de tamaris ou sur l'extrémité de quelque carex, soit en s'élevant dans les airs et y exécutant ses évolutions. La femelle fait plusieurs couvées et, dès le mois de mars, commence le travail de la nidification. C'est au milieu des joncs, des roseaux et des carex qu'est établi son nid, dont la construction est excessivement remarquable; le mâle et la femelle concourent à son érection; ils le placent à trente ou quarante centimètres au-dessus du sol, en réunissant ensemble un certain nombre de tiges de carex qu'ils entrelacent avec les matières qui composent la paroi interne du nid; le tout forme une espèce de quenouille ou de bourse allongée, d'autant plus difficile à découvrir que rien ne distingue ce nid du milieu dans lequel il est placé; l'ouverture est en dessus sur le côté, et elle n'est pas fermée supérieurement; la paroi interne est composée de laine, de crins, de toiles d'Araignées, d'aigrettes de chardons et de bourre de diverses plantes; la base est épaisse et consiste en une couche de feuilles sèches et fines; les bords s'élèvent très-haut et vont en s'amincissant jusqu'à n'être plus à l'extrémité que quelques petits filaments; le tout forme un tissu transparent, élastique et très-solide; le faisceau de tiges qui forme la paroi externe du nid est réuni à la paroi interne au moyen de petits troùs que l'Oiseau y pratique avec son bec, et dans lesquels il passe des petits cordons qu'il fabrique avec du duvet de plantes et des toiles d'Araignées; ces cordonnets sont de grosseurs et de longueurs différentes; ils se divisent parfois en plusieurs brins, et chacun passe trois ou quatre fois d'une tige à l'autre; les bouts sont ensuite réunis, frisés et tortillés en manière de nœud par l'Oiseau, et les tiges de carex qui croissent immédiatement au-dessous du nid sont repliées sur elles-mêmes et entrelacées de façon à lui former un soutien élastique. Les nids varient quelquefois, et il s'en trouve de moins soignés les uns que les autres, mais ils sont toujours construits avec beaucoup d'art; le même nid sert habituellement pour toutes les pontes de l'année, qui sont d'ordinaire au nombre de trois : les nids le moins bien conditionnés proviennent vraisemblablement d'Oiseaux dont le premier établissement a été détruit par quelque cause accidentelle; les œufs sont au nombre de quatre ou cinq et offrent un phénomène physiologique assez remarquable; les uns sont d'un blanc pur ou d'un blanc rosé, d'autres d'un joli rose, quelquefois d'un blanc bleuâtre ou verdâtre, ou d'un joli bleu clair, les uns unicolores, les autres tachetés; le plus ordinairement, tous les œufs d'une même nichée sont assez semblables, mais il arrive aussi de trouver dans la même couvée des œufs de couleurs tout à fait différentes ou des œufs unicolores et quelques autres tachetés; ces derniers sont les plus communs, et leurs maculations présentent souvent de l'un à l'autre de notables différences; ainsi il en est qui n'ont que quelques petits points rouges ou brunâtres, clairsemés, d'autres ont des taches disséminées, chez quelques-uns elles recouvrent toute la coquille, tandis que chez d'autres elles forment une couronne au gros bout; en un mot, la couleur, la nuance ou la disposition des taches sont on ne peut plùs variables. La forme des

œufs de la Cisticole est ovée; leur grand diamètre est d'environ 16 millimètres et celle du petit de 11 millimètres.

Pendant l'incubation, le mâle ne s'éloigne guère de l'endroit où couve la femelle et il lui porte fréquemment quelque Fourmi, quelque Larve ou quelque petit Insecte ailé qu'il a saisi au vol; c'est en observant ses mouvements au-dessus des roseaux qui recèlent ses amours qu'on parvient à découvrir son nid, toujours si bien caché que la constante présence du mâle et son chant peuvent seuls l'indiquer. Lorsque les petits sont éclos, le mâle et la femelle en ont le plus grand soin et pourvoient alternativement à leurs besoins; dès que les jeunes peuvent quitter le nid, les parents les exercent à pourvoir eux-mêmes à leur nourriture; mais leur absence du nid est de courte durée, et ils reviennent y passer la nuit sous l'aile de la mère; même avant qu'ils soient bien emplumés, si quelque chose vient effrayer les petits, ils sautent hors du nid et se blottissent dans les hautes herbes où ils restent cachés jusqu'à ce que la cause de leur inquiétude ait disparu. Aux petits Coléoptères, Chenilles, Araignées, Moustiques et autres petits Insectes qui forment la base de sa nourriture, la Cisticole adjoint parfois de petites graines et des Vers.

Nous avons rencontré la Cisticole dans les trois provinces de l'Algérie.

Genre Drymoique — *Drymoica Swains.*

154. Drymoique du Sahara — *Drymoica Saharæ*, Loche.

Malurus Saharæ, Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 75, sp. 136, et *Rev. et Mag. de Zool.* (1858), p. 395, p. XI, fig. 2.

N'ayant point obtenu de nouveaux renseignements sur ce charmant petit Oiseau depuis que nous l'avons décrit et figuré dans la *Revue* de M. Guérin-Menneville, nous nous bornerons à transcrire ce que nous en avons dit dans cet ouvrage, mais en substituant à la dénomination générique de *Malurus,* que nous lui avions donnée alors, celle de *Drymoïca*, qui nous semble devoir lui être plus justement appliquée.

« *Malurus Saharæ.* — Bec mince, un peu comprimé dans sa moitié antérieure, garni de quelques poils à sa base; mandibule supérieure un peu recourbée, à arête mousse et sans échancrure à la pointe; narines oblongues; ailes courtes, obtuses, arrondies; queue longue, étagée, composée de dix pennes; tarses longs, assez robustes; doigts courts; ongles faibles, comprimés et arqués; celui du pouce de la longueur de ce doigt; taille, 11 centimètres.

« Dessus de la tête et du cou d'un grisâtre glacé de roux blanchâtre, avec la tige des plumes marquée d'une ligne longitudinale noirâtre, qui devient moins intense en descendant vers le dos; toutes les parties supérieures sont d'un gris roussâtre clair; gorge,

devant du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; parties latérales du corps d'un blanc roussâtre varié, sur les flancs, de taches longitudinales peu apparentes d'un roux plus vif; une petite ligne noirâtre part de la base du bec et traverse l'œil, en arrière duquel elle se termine; une autre fine ligne noire partant des narines circonscrit en dessus un large sourcil d'un blanc jaunâtre; ailes colorées comme le dos et légèrement bordées de gris blanchâtre; queue brunâtre, bordée de roussâtre, avec les deux pennes atérales bordées et terminées de blanc pur; bec brun de corne en dessus et à la pointe, jaunâtre en dessous et sur les côtés; tarses d'un brun jaunâtre; iris jaune brillant.

« C'est dans la partie du Sahara algérien qui avoisine le M'Zab, que nous avons rencontré ce singulier petit Oiseau, qui par sa physionomie, ses allures et son plumage rappelle en même temps les Cisticoles, les Mérions et les Grimpereaux. D'une vivacité excessive, ce joli petit Oiseau est dans une continuelle activité, courant prestement d'une touffe à une autre, les parcourant en tous sens, à la recherche des petits Insectes ailés, dont il fait sa nourriture. Craintif et défiant, ce n'est que lorsqu'il se croit seul qu'on peut le voir, ou lorsqu'il abandonne une touffe pour se porter dans une autre; il tient constamment sa queue relevée verticalement. Il niche très-près de terre, sur des buissons touffus; son nid, très-artistement construit, en forme de bourse allongée, se compose, à l'extérieur, de fibrilles, de radicules, et, à l'intérieur, de crins, de laine et de plumes. Sa ponte est de cinq œufs blancs, marqués de nombreuses petites taches d'un rouge de sang plus rapprochées au gros bout, où elles forment une couronne; assez semblables à ceux de certaines espèces de Mésanges, ces œufs sont un peu allongés et moins renflés.

« Le chant de cet Oiseau est doux et agréable, éclatant, sonore et retentissant, il a quelque analogie avec celui de la Cettie bouscarle (*Cettia sericea*); il le fait surtout entendre pendant la matinée. »

C'est près de Daït el Kossi que nous avons capturé le sujet type de cette description; il fait partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger.

SOUS-FAMILLE DES ACCENTORINÉS

ACCENTORINÆ.

Genre Pégot — *Prunella*, Vieill.

155. Pégot Mouchet — *Prunella modularis.*

Prunella modularis, Vieill. *Ornith. Élément.* (1816), p. 43; — Ch. Bonap. *Cat. Parzud.* (1856), p. 7, sp. 212; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 75, sp. 135.

Curruca Sepiaria, Brisson, *Ornith.* (1760), tom. III, p. 374.

Motacilla modularis, LINN. *Syst. nat.* 12[e] édit. (1766), tom. I, p. 339; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 952.

Sylvia modularis, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 511; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 245; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 1[re] édit. (1815), p. 121.

Accentor modularis, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1807), tom. III, p. 617; — CUV. *Règ. an.* 1[re] édit. (1817), tom. I, p. 368; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2[e] édit. (1820), tom. I, p. 249; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 420; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 15, et *Conspect. av.* (1850), p. 305, sp. 6; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LIII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 197; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XLIV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 520, sp. 230.

Tharraleus modularis, KAUPM. *Nat. Syst.* (1829), p. 137.

Le Mouchet traîne-buisson ou *Fauvette d'hiver*, BUFF. pl. enlum. 615, fig. 1.

Le Pégot Mouchet, VIEILL. *Faun. Fran.* p. 195, pl. 89, fig. 2 et 3.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 205.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 100.

Le Pégot Mouchet a le bec médiocre, droit, plus large que haut à sa base, incliné à la pointe et à bords rentrants ; les narines sont nues et percées dans une membrane ; le dessus de la tête et du cou sont cendrés, avec des taches brunes sur le vertex et la nuque ; les joues sont nuancées de roux; le dos et les ailes sont fauves avec des taches longitudinales noirâtres ; de petites taches blanches se voient sur l'extrémité de leurs moyennes et de leurs grandes couvertures; les rémiges sont d'un brun terne et bordées de roussâtre, les deuxième et troisième sont les plus longues, la première égale la cinquième; la penne bâtarde est très-petite; la gorge, les côtés du cou et la poitrine sont d'un gris bleuâtre; les côtés de la poitrine et les flancs sont gris cendré roussâtre avec des taches brunes au centre des plumes ; le ventre est d'un blanc pur ; les sous-caudales sont d'un cendré roussâtre et flammées de brun ; le croupion et les sus-caudales sont d'un brun roussâtre; la queue, de moyenne longueur, est composée de douze pennes, ces dernières sont brunes et bordées de roux; les tarses, recouverts de scutelles, sont de la longueur du doigt médian ; ce dernier est uni à sa base avec l'externe, l'ongle postérieur est assez fort et le plus long ; les pieds sont roussâtres ; le bec est d'un brun noirâtre plus foncé en dessus qu'en dessous; l'iris est brun; la taille est d'environ 14 centimètres.

La femelle se distingue du mâle par des teintes plus rembrunies, des taches brunes plus nombreuses à la tête et moins de roux sur le cou.

En hiver, le cendré des parties supérieures est moins pur chez les deux sexes; les mèches brunes sont plus nombreuses à la tête et les taches blanches des couvertures ont plus d'étendue.

Les jeunes ont le dessus du cou et la gorge d'un gris blanchâtre tacheté de noirâtre; le devant du cou et la poitrine d'un gris roussâtre avec de petites taches brunes et noirâtres et le ventre blanchâtre.

Le Pégot Mouchet ne se rencontre en Algérie que très-accidentellement, il habite l'Europe tempérée, il passe habituellement la belle saison dans les contrées septentrionales; en France il est sédentaire dans quelques localités. En été, il se plaît dans les bois et dans les jardins; sa nourriture se compose d'Insectes et de petits grains qu'il cherche

parmi les buissons et les hautes herbes en fouillant au pied des arbustes et sous les feuilles; en hiver, il se rapproche des habitations; il est d'un naturel doux et familier et se laisse très-facilement approcher; son chant, qui n'est pas très-étendu, est agréable quoique un peu plaintif et il l'accompagne habituellement d'un petit mouvement non interrompu des ailes et de la queue.

Cet Oiseau se reproduit dans les bois, dans les buissons, dans les haies; son nid, qu'il place assez bas, est assez grossièrement construit avec des brins d'herbes sèches, des fibrilles, des feuilles et quelques crins; ce nid est presque aussi grand que celui du Merle, est en forme de coupe à parois très-épaisses; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un bleu céleste sans taches, leur grand diamètre est d'environ 19 millimètres, le petit de 14 millimètres.

La femelle couve avec tant d'affection qu'elle se laisse prendre sur ses œufs plutôt que de les abandonner.

Buffon dit que, lorsqu'un Chat, un Chien ou quelque autre animal dangereux approche du nid, la mère, pour lui donner le change, se jette au-devant de lui et voltige terre à terre jusqu'à ce qu'elle l'ait suffisamment éloigné de sa petite famille.

Nous avons rencontré l'individu qui figure dans les collections zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger près de Milianah.

FAMILLE DES TIMALIDÉS

TIMALIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES CRATEROPINÉS

CRATEROPINÆ.

Genre Cratérope — *Crateropus*, Swains.

156. Cratérope numide — *Crateropus Numidicus.*

Crateropus Numidicus, Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 75, sp. 137.

Turdus fulvus, Desfontaines, *Not. sur la Barb. Mém. de l'Acad. des sciences* (1787).

Malurus Numidicus, Levaillant jun. *Explor. scientif. de l'Alg.* Atl. Ois. pl. 9, fig. 1; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 11.

Crateropus acaciæ, Malh. nec Rupp. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 18.

Crateropus fulvus, Ch. Bonap. ex Desfont. *Catal. Parzud.* (1856), Append. pour les Ois. de l'Alg. non compr. dans le Catal. des Eur. p. 18, sp. 23.

El Rebib-el-Hadjela (c'est-à-dire *le Fils adoptif de la Perdrix*, des Arabes.)

Le Cratérope numide (figuré pl. 9, fig. 1), a le bec moins long que la tête, fort, comprimé sur les côtés, courbé sur toute sa longueur, la mandibule supérieure à arête entamant les plumes du front; les narines sont larges, lunulées et recouvertes par une squamelle membraneuse; les plumes qui recouvrent le front sont courtes, serrées à tiges roides et d'un brun roussâtre, celles du dessus de la tête sont brunes au centre et bordées de roussâtre, ce qui les fait paraître comme striées longitudinalement de noirâtre; un petit trait d'un brun grisâtre peu apparent prend naissance à la base du bec au-dessus des narines et s'étend jusqu'à l'œil; tout le dessus du corps et des ailes est d'un roussâtre isabelle teinté de brunâtre au centre des plumes; lès ailes sont courtes et très-arrondies, les quatrième, cinquième et sixième rémiges sont presque égales et les plus longues, la première est très-courte, toutes sont d'un brunâtre pâle et bordées d'isabelle en dehors; la gorge est blanche, tout le surplus des parties inférieures est d'un joli fauve isabelle plus foncé sur les côtés du corps que sur le milieu de l'abdomen; la queue est longue, très-étagée et composée de douze pennes d'un brun roussâtre teinté d'isabelle à leur partie supérieure et comme barrées transversalement de nombreuses raies d'un brunâtre plus foncé mais peu visible; les rectrices latérales sont légèrement bordées en dehors de roussâtre pâle; les tarses sont robustes, plus longs que le doigt médian et recouverts de cinq larges squamelles; les doigts sont longs et forts, les latéraux sont égaux, le pouce, très-long et vigoureux, est muni d'un ongle crochu, long et robuste; les pieds sont d'un brun jaunâtre, les ongles sont bruns; l'iris est noisette; le bec d'un noir de corne; la taille est d'environ 25 centimètres.

La longueur de l'aile fermée est de	$0^{m}10$			
— de la queue	$0^{m}12$			
— du bec, à partir de l'angle . .	$0^{m}03$			
— du bec en suivant la courbure .	$0^{m}021$			
— du tarse	$0^{m}036$			
— du doigt médian sans l'ongle. .	$0^{m}02$,	longueur de l'ongle	. . . . . .	$0^{m}007$
— du doigt externe	$0^{m}012$,	— —	. . . . . .	$0^{m}006$
— du doigt interne.	$0^{m}012$,	— —	. . . . . .	$0^{m}005$
— du pouce.	$0^{m}014$,	— —	. . . . . .	$0^{m}009$

Le Craterope numide ne se rencontre en Algérie que dans les contrées méridionales; il se plaît particulièrement dans les oasis dans lesquelles il trouve sa nourriture, qui consiste en Insectes, en graines et en petites baies; ses allures sont très-vives et il court plus qu'il ne vole; pour se soustraire aux poursuites du chasseur il fuit d'un arbuste à l'autre en courant à terre; il ne se perche que sur des buissons peu élevés et son vol est court et saccadé; c'est presque toujours par petites troupes de 7 à 10 individus qu'on le rencontre; il est criard et très-mobile, son chant est une espèce de petit bruissement plaintif et souvent repété. Cet Oiseau niche près de terre sur les arbustes, son nid est grand et construit

sans beaucoup de soin avec les tiges des graminées qui croissent dans les oasis et quelques radicelles; l'intérieur est garni d'un peu de laine et de quelques plumes; les œufs, au nombre de trois ou quatre, sont d'un joli bleu d'azur clair et sans taches; leur grand diamètre est d'environ 24 millimètres, le petit de 19 millimètres.

Nous avons rencontré le Craterope numide dans les environs de Sidi Maklouf, de Laghouat, dans les oasis d'Alica, d'Aït el Chebrok et dans diverses autres localités sahariennes.

Les sujets qui figurent dans les galeries zoologiques de l'Exposition permanente sont dus à la généreuse obligeance de M. le docteur Reboud.

L'individu qui a servi de type à la planche de cet ouvrage a été rapporté de la province de Constantine par M. le commandant le Vaillant et déposé au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Nous avons vainement cherché en Algérie le *Crateropus acaciæ* de Ruppel, qu'il n'est pas possible de confondre avec l'espèce qui nous occupe, le Craterope des acacias ayant toutes les teintes du plumage beaucoup plus pâles, le bec beaucoup moins fort et jaune.

SOUS-FAMILLE DES BRACHYPODINÉS.

BRACHYPODINÆ.

Genre Turdoïde — *Ixos*, Temm.

157. Turdoïde obscur — *Ixos barbatus*.

Ixos barbatus, Ch. Bonap. *Catal. Parzud.* (1856), p. 7, sp. 216; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 76, sp. 138.

Ixos obscurus, Temm. *Man. d'Ornith.* 4e part. (1840), p. 608; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XLII; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 475, sp. 211; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 266, sp. 21; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 18.

Hæmatornis lugubris, Lesson, *Synops. av. Rev. zool.* (1840), p. 98.

Pycnonotus obscurus, Blyth. *Cat. Birds, Mus. As. Soc.*; — Chenu, *Encyclop. d'hist. nat. Oiseaux*, 3e part. (1852), p. 306.

Bourdayoul des Arabes, le Turdoide des Européens.

Le Turdoïde obscur a le bec moins long que la tête, courbé dès la base qui est garnie de quelques soies, comprimé sur les côtés vers la pointe qui est légèrement échancrée; les narines sont basales, ovoïdes et percées dans une membrane nue; le dessus de la tête, les

joues et la gorge sont d'un brun noirâtre; le dessus du cou, du corps et des ailes est d'un brun terne; les ailes, qui sont courtes, arrondies et à penne bâtarde, ont leurs troisième, quatrième et cinquième rémiges égales et les plus longues; la première est plus courte que la sixième, toutes les rémiges sont brunes et finement lisérées de brunâtre pâle; la poitrine est d'un brun clair; les flancs sont d'un grisâtre teinté de jaunâtre; le haut de l'abdomen est d'un gris blanchâtre; le milieu de l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur; la queue, longue, ample, très-légèrement arrondie et composée de douze pennes, est d'un brun foncé plus intense sur les rectrices latérales que sur les deux médianes; les tarses sont noirs, forts, et de la longueur du doigt médian, l'externe est soudé par sa base; les ongles sont courts et un peu courbés, celui du doigt médian est aussi long que celui du pouce mais moins robuste; les pieds, le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 22 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

A mesure que l'époque où la mue a eu lieu s'éloigne, le plumage se décolore, l'extrémité des plumes, devient d'une nuance plus pâle que la partie supérieure; les plumes, surtout sur le manteau et la poitrine, sont comme bordées de grisâtre et terminées en pointe, les rémiges sont alors, frangées de gris brunâtre lustré.

Les jeunes sont plus enfumés que les adultes, et leur taille est un peu moins forte, mais ce qui surtout les distingue est un plumage moins consistant et qui semble bouffant.

Le Turdoïde obscur est assez commun en Algérie, il affectionne particulièrement les localités fraîches et boisées, il est peu farouche et se laisse assez facilement approcher, son vol est court et peu soutenu, il se tient toujours sur les arbres où il est continuellement en mouvement, il saute de branche en branche, en faisant entendre son chant qui est agréable et sonore, c'est une répétition fréquente des mêmes syllabes prononcées sur des tons variés, *Toa-tu-tou-on, tou-tu-tou-on;* sa nourriture consiste en Insectes, en baies sauvages et en petits fruits; il est sédentaire et vit en famille dans le petit canton qu'il a choisi, ne volant guère que d'un arbre à un autre ou en poursuivant des Insectes; cet Oiseau niche tard et cache son nid avec grand soin, le plus habituellement dans les orangers; il le compose de fibrilles, de petites racines, de bourre et d'aigrettes de plantes; la ponte est de quatre œufs blanchâtres, tachetés de brunâtre peu apparent et parsemés d'innombrables petites taches irrégulières et de points d'un rose violacé ou d'un rouge brunâtre qui recouvrent presque entièrement la coquille, leur grand diamètre est de 22 millimètres, le petit de 18 millimètres.

Ce n'est qu'au mois de juin que cet Oiseau commence à nicher et nous avons souvent trouvé en août et en septembre des nids de Turdoïdes dans lesquels il y avait des œufs non encore couvés.

Les parents ont grand soin de leurs petits, ils leur apportent des Vers, des Chenilles et des Insectes et vivent avec eux en famille jusqu'à ce que l'époque des nichées les fassent se réunir par couples. C'est vers la fin de septembre que commence la mue.

Les sujets et les œufs qui font partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger et qui ont servi de types à ces descriptions, ont été capturés par nous sur le territoire des Beni-Moussa dans une Orangerie.

M. Malherbe dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie* dit que le Turdoïde obscur est commun le long des ruisseaux boisés, pendant toute l'année.

Nous n'avons rencontré cette espèce que près du littoral.

FAMILLE DES TROGLODYTIDÉS

TROGLODYTIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES TROGLODYTINÉS

TROGLODYTINÆ.

Genre Troglodyte — *Troglodytes*, Vieill.

158. Troglodyte d'Europe — *Troglodytes Europæus.*

Troglodytes Europæus, Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 390; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 11, et *Consp. av.* (1850), p. 221, sp. 1; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 598, sp. 266; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 76, sp. 139.

Motacilla Troglodytes, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 337; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 993.

Sylvia Troglodytes, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 547; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. II, p. 251 *a*; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 233.

Troglodytes parvulus, Koch, *Baier. Zool.* (1816), tom. I, p. 161.

Troglodytes Europæa, Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXIV, p. 511, et *Faun. Fr.* (1828), p. 232.

Troglodytes vulgaris, Temm. *Man. d'Ornith.* 3e part. (1835), p. 160; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 208; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 11.

Troglodytes Troglodytes, Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XLIV.

Le Troglodyte, Buff. pl. enlum. 65, fig. 1.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 237.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 130.

Le Troglodyte a le bec fin, subulé, pointu et légèrement arqué; les narines sont ovales et recouvertes d'une membrane; toutes les parties supérieures sont d'un roux marron

avec de nombreuses raies transversales étroites et noirâtres; une petite bande déliée et blanchâtre passe sur les yeux; les joues et les côtés du cou sont variés de brun et de blanc roussâtre; les ailes sont courtes, arrondies, concaves, les rémiges sont brunes, les cinq premières sont marquées extérieurement de taches alternatives noires et roussâtres; les parties inférieures sont d'un cendré roussâtre clair, tirant au bleuâtre sur la gorge et la poitrine, avec des raies transversales blanches et noirâtres sur le bas ventre, les flancs et les sous-caudales; la queue est courte et arrondie, toutes les pennes sont rayées transversalement de noir; les tarses sont longs, grêles et scutellés; les doigts latéraux sont égaux, le pouce est long et armé d'un ongle robuste et courbé; les pieds sont d'un gris roussâtre; le bec est d'un brun noirâtre plus foncé en dessus qu'en dessous; l'iris est brun; la taille est d'environ 10 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ont le plumage plus décomposé, les teintes moins vives et les raies moins distinctes.

Le Troglodyte est commun dans les trois provinces de l'Algérie; il se plaît dans les endroits obscurs, les trous, les broussailles, les tas de bois; son genre de vie et ses habitudes lui ont valu le nom de Troglodyte qui lui a été donné par les anciens; sa nourriture consiste en Mouches, Chenilles, Araignées, Chrysalides et divers petits Insectes qu'il recherche fort activement en furetant sous les feuilles, les buissons, les tas de fagots ou les bois morts; sa taille est courte et ramassée, et sa queue presque toujours relevée; son vol est court, bas et tournoyant, il est sans cesse en mouvement et on le voit constamment voltiger d'un endroit à l'autre, sautiller la queue en l'air, disparaître et reparaître aussitôt; il est si peu défiant et si familier, qu'il pénètre jusque dans les habitations et aime à vivre dans le voisinage de l'homme; sa voix est forte et très-agréable, il voltige et chante du matin au soir, son chant est composé de notes brèves et rapides et il l'accompagne d'un mouvement de queue précipité et de droite à gauche. Outre son chant le Troglodyte a un petit cri d'appel qu'il fait entendre fréquemment et qui peut s'exprimer par les syllabes *tre tre sidiriti,* qui le décèle souvent avant qu'on ait pu l'apercevoir. Le Troglodyte établit son nid parmi les herbes près de terre, au pied d'un buisson ou dans quelque creux d'arbre ou de rocher; il le construit en forme de bourse et le compose extérieurement de mousse, d'herbes et de fibrilles entrelacées; l'intérieur est revêtu de petites feuilles, d'herbes et de beaucoup de plumes, le tout forme une espèce de sphère assez volumineuse et dont l'ouverture est étroite; les œufs, au nombre de six à huit, sont assez gros relativement à la taille de l'oiseau et d'un blanc terne, semé de petits points bruns surtout au gros bout; leur grand diamètre est d'environ 16 millimètres, le petit de 12 millimètres. Le mâle et la femelle pourvoient aux besoins des petits; ces derniers sortent du nid avant d'être en état de voler et on les voit souvent courir comme de petits rats dans les broussailles et sous les buissons.

Dans son vieux et naïf langage, Belon a dit, en parlant de ce vif et joyeux petit Oiseau, « il est toujours allègre et vioge. »

En Algérie où la température est toujours si peu rigoureuse, le Troglodyte n'a pas besoin comme en Europe, de venir chercher un refuge jusque sous le toit de nos habitations, et son naturel sociable le porte seul à vivre dans notre voisinage et à fréquenter nos

jardins; mais, tout confiant qu'il est et quoiqu'on puisse aisément l'approcher, il ne se laisse pas prendre facilement; sa vivacité et son extrême petitesse lui font presque toujours éviter les piéges qui lui sont tendus. Cet Oiseau peut vivre en cage pendant plusieurs années et son chant qu'il fait entendre toute l'année et ses révérences continuelles en font un hôte très-agréable, car il a la voix très-forte relativement à sa petitesse.

FAMILLE DES CERTHIDÉS

CERTHIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES CERTHINÉS

CERTHINÆ.

Genre Grimpereau — *Certhia,* Linn.

159. Grimpereau familier — *Certhia familiaris.*

Certhia familiaris, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1866), tom. I, p. 184; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 469; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 280; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 130; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 410; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIII, p. 503; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 430; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 311; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 11, et *Consp. av.* (1850), p. 224, sp. 1; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLVII; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 268; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XLVII; — Degl. *Ornith. Eur.* (1840), tom. I, p. 604, sp. 270; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 11; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 76, sp. 140.

Le Grimpereau, Buff. pl. enlum. 681.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 239.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 237.

Le Grimpereau familier a le bec grêle, allongé, arqué, comprimé sur les côtés et pointu; les narines sont basales, demi-closes et placées dans un sillon longitudinal; les plumes qui recouvrent la tête, le cou et le dessus du corps sont blanchâtres au centre et bordées de brunâtre; un sourcil blanchâtre s'étend en s'élargissant en arrière des yeux; les joues sont d'un brun teinté de roussâtre; la gorge est d'un blanc soyeux; les ailes sont mé-

diocres, à penne bâtarde; la quatrième rémige est la plus longue, les petites et les moyennes couvertures sont d'un brun noirâtre et terminées de blanchâtre; le bord externe de l'aile est blanchâtre; les rémiges sont brunes avec une tache blanche à leur pointe; les cinq premières sont lisérées de grisâtre en dehors et les suivantes de roussâtre; toutes à l'exception des trois premières sont traversées par une bande d'un roux jaunâtre et bordées en dessus et en dessous de brun noirâtre assez intense; le croupion et les sus-caudales sont d'un roux assez vif; le devant et les côtés du cou sont d'un blanc pur; la poitrine est d'un blanc nuancé de cendré; l'abdomen est d'un blanc roussâtre; les flancs et les sous-caudales sont d'un brunâtre roux; la queue est longue, étagée et composée de douze pennes roides et terminées par une baguette dure et pointue; toutes les rectrices sont d'un brun roussâtre et lisérées de blanchâtre sur leurs barbes externes; les tarses sont de la longueur du doigt médian; les doigts sont minces, allongés, l'externe est plus long que l'interne, tous deux sont soudés à la base avec le médian; les ongles sont allongés et très-recourbés, celui du pouce est le plus long; les pieds sont d'un gris brun et ont trois doigts en avant et un en arrière; le bec est brun en dessus et jaunâtre pâle en dessous; l'iris est noisette; la taille est d'environ 13 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ont toutes les teintes du plumage plus ternes, les taches blanches des ailes et du corps d'une nuance jaunâtre, les pennes caudales bordées de roux et le bec plus court et moins arqué que les adultes.

Le Grimpereau familier est répandu dans toutes les localités boisées de l'Algérie, où il est sédentaire, ainsi que l'indique son nom; cet Oiseau est un grimpeur par excellence, il ne perche jamais sur les branches horizontales des arbres et même en dormant il garde une position verticale en se tenant accroché par les pattes; sa nourriture consiste en Larves, Fourmis, Punaises, Araignées et divers autres Insectes qu'il recherche fort activement dans les fentes et les trous des arbres et sous la mousse qui les tapisse; ils les parcourent de bas en haut avec une agilité extraordinaire en explorant les moindres fissures et grimpant prestement en s'aidant de sa queue, dont les pennes terminées par des pointes roides et élastiques lui servent d'arc-boutant; de temps en temps il jette un petit cri perçant surtout lorsqu'il passe d'un arbre à l'autre; outre ce cri le mâle a un petit chant monotone qu'il fait entendre en toute saison; le Grimpereau est rusé mais peu farouche, il fréquente volontiers les vergers et les jardins, dans lesquels existent de grands arbres, ne se montrant pas trop effrayé quand on l'approche; du reste, son extrême vivacité le fait promptement disparaître aux regards, et sans le petit cri aigu qui annonce sa présence on le découvrirait difficilement. Cet Oiseau place son nid dans les trous ou les fentes des arbres et le compose simplement d'herbes entassées; sa ponte est de cinq ou six œufs d'un blanc sale, tachetés et piquetés principalement au gros bout d'une multitude de petits points rougeâtres; leur grand diamètre est d'environ 17 millimètres, le petit de 12 millimètres.

Le Grimpereau niche de bonne heure et fait habituellement deux couvées par an. Les parents ont grand soin des petits et pourvoient abondamment à leurs besoins.

Un fait à remarquer, c'est que le Grimpereau escalade les arbres en commençant par

le pied, puis, lorsqu'il est arrivé au sommet et a visité toutes les branches, c'est en volant qu'il retourne à terre, pour recommencer le même manége : nous ne l'avons jamais vu descendre autrement qu'en volant.

FAMILLE DES SITTINÉS

SITTINÆ.

Genre SITTELLE — *Sitta,* Linn.

160. Sittelle Torche-pot — *Sitta cæsia.*

Sitta cæsia, MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 128; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 265; — CH. BONAP. *Consp. av.* (1850), p. 227, sp. 2, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 7, sp. 22, *b;* — CHENU, *Encycl. d'hist. nat. Ois.* 3e part. (1852), p. 137; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 77, sp. 141.

Sitta Europæa, TEMM. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 407; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXI, p. 329, et *Faun. Fr.* p. 324; — CUV. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 429; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 316; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLIV; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XLVIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 600, sp. 167; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 11.

Sitta affinis, BLYTH. *Journ. Asiat. Soc. Ben.* (1846), tom. XV, p. 228.

La Sittelle ou *Torche-pot,* BUFF. pl. enlum. 623, fig. 1.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 237.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 234.

La Sittelle Torche-pot a le bec de la longueur de la tête, droit, un peu renflé en dessus et en dessous, avec la mandibule inférieure un peu relevée à son extrémité; les narines sont basales, presque rondes et recouvertes par les plumes du front; toutes les parties supérieures sont d'un joli cendré bleuâtre; une bande noire partant du bec passe sur les yeux et s'étend au-delà de la région parotique; les ailes sont médiocres, à penne bâtarde courte et arrivent jusqu'à l'extrémité de la queue; les rémiges sont brunes et frangées de grisâtre; la gorge est blanche; la poitrine, les côtés du cou et le ventre sont d'un jaune un peu orangé; les flancs, les cuisses et les sous-caudales sont d'un roux marron, varié de blanc sur ces dernières; la queue est courte et carrée; les rectrices, faibles, larges et arrondies, sont en partie noires et en partie grises; la plus latérale a une grande tache blanche à sa partie moyenne et elle porte à son extrémité ainsi que les trois suivantes une tache

moins étendue et également blanche; les deux médianes sont d'un cendré bleuâtre; les tarses sont de la longueur du doigt médian; ce dernier est uni à sa base avec les latéraux; le pouce est long et armé d'un ongle robuste et recourbé, les doigts sont dirigés trois en avant et un en arrière; les pieds sont d'un gris jaunâtre; le bec est d'un noir bleuâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous; l'iris est roux; la taille mesure environ 13 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent, cette dernière a parfois les teintes moins vives.

Les jeunes ont les teintes plus rembrunies et la bande noire des côtés de la tête moins apparente.

La Sittelle n'est pas très-repandue en Algérie; nous en avons rencontré quelques individus sur le territoire des Beni-Menassed, elle y vit sédentaire dans les parties boisées; sa nourriture consiste en Insectes et en fruits; elle est prévoyante et accumule dans des trous des arbres des glands et diverses graines; elle grimpe le long des arbres par petits sauts successifs sans jamais se servir de sa queue pour s'appuyer comme le font les Grimpereaux; ses mouvements ont beaucoup de vivacité et elle monte et descend avec une égale facilité; elle va, vient, tourne autour des branches et prend toutes les positions pour saisir sa proie, qu'elle cherche à faire sortir en frappant de son bec avec force et à coups redoublés sur les arbres, et oblige ainsi les Insectes à déloger; sa langue, large, courte et bifide, les saisit aussitôt qu'ils paraissent et si les coups qu'elle frappe ne suffisent pas pour faire sortir les Insectes, elle introduit son bec dans une fente et produit alors un son si singulier qu'on croirait entendre l'arbre éclater. Cet Oiseau a deux cris distincts: l'un, qui peut se rendre par la syllabe *tui-tui* fréquemment répétée, est celui qu'il fait entendre en parcourant les branches, l'autre ressemble à un éclat de rire. Le vol de la Sittelle est très-doux et peu bruyant; sa marche est sautillante; sa vie est solitaire et on ne la rencontre guère que par couple. C'est dans des trous d'arbres que cet Oiseau place son nid en en retrécissant l'entrée à l'aide d'un peu de boue; le mâle et la femelle travaillent à l'établissement du nid qui consiste seulement en un léger matelas de mousse, de paille et de laine; les œufs sont au nombre de cinq ou six, d'un blanc un peu jaunâtre et semés de petites taches d'un brun rougeâtre; leur grand diamètre est d'environ 19 millimètres, le petit de 14 millimètres.

La femelle couve avec beaucoup d'assiduité, et le mâle lui apporte à manger; elle se laisserait saisir sur ses œufs plutôt que de les abandonner : si on la tracasse en introduisant une baguette dans son trou elle gonfle ses plumes et pousse un sifflement qu'on prendrait pour celui d'un serpent. Le mâle et la femelle s'occupent de l'éducation des petits, mais aussitôt que ces derniers peuvent se suffire, les parents les abandonnent et vont chacun de leur côté.

Le nom de Torche-pot ou Torche-pertuis aurait, dit-on, été donné à cet Oiseau en raison de l'art avec lequel il resserre et enduit l'ouverture du trou où il niche.

En captivité la Sittelle vit en bonne intelligence avec les autres Oiseaux enfermés avec elle et il est facile de la nourrir avec des Fourmis, des noisettes, des glands, des noix et des graines de chènevis concassées; elle conserve en cage l'habitude de frapper le bois de son bec et arrive souvent ainsi à pratiquer une brèche pour s'échapper; elle a dans la queue un mouvement alternatif de haut en bas, et lorsqu'elle s'accroche aux grilles de la volière c'est

presque toujours en travers ou la tête en bas; pour dormir elle se met dans un coin de la cage, la tête sous l'aile sur le plancher, s'il n'existe pas de trou dans lequel elle puisse se cacher; mais jamais elle ne se met sur les juchoirs : si on lui donne une noisette sans l'avoir cassée à l'avance, elle la fixe solidement dans une fente, et, s'y cramponnant avec les pieds, elle la perce à coups de bec.

FAMILLE DES PARIDÉS

PARIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES PARINÉS

PARINÆ.

Genre Mésange — *Parus,* Linn.

161. Mésange charbonnière — *Parus major.*

Parus major, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 341; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 1006; — Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 562; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 267; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XX, p. 211, et *Faun. Fr.* (1828), p. 98; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 287; — Cuv. *Règ. an.* 2e édit. (1829), tom. I, p. 401; — Lesson, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 456; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 19, et *Consp. av.* (1850), p. 229, sp. 16; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), tom. I, p. XLIII; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 216; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XLV; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 282, sp. 118; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 17; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 77, sp. 143.

Parus fringillago, Pallas, *Zoog. Ros. asiat.* (1811—1831), tom. I, p. 555.

La grosse Mésange ou *Charbonnière,* Buff. pl. enlum. 3, fig. 1.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 117 et 118.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 150.

Bou reziza des Arabes, la Mésange charbonnière des Européens.

La Mésange charbonnière a le bec plus court que la tête, presque conique, à arête supérieure et commissures courbées, l'arête inférieure se relevant à son extrémité, comprimé jusqu'à la pointe qui est aiguë, à bords tranchants, et entouré de quelques soies à sa base; les narines sont basales, arrondies et cachées sous les plumes du front qui se dirigent en

avant; la tête, le cou et le haut de la poitrine sont d'un noir profond et lustré; la région parotique est d'un blanc pur qui s'étend jusqu'à l'œil et forme une sorte de plaque triangulaire; le bas de la nuque est blanchâtre; le haut du dos est d'un vert-olive jaunâtre; le bas du dos et les sus-caudales d'un joli cendré bleuâtre; les ailes sont moyennes et à penne bâtarde, la première rémige est courte, les troisième et quatrième sont les plus longues; les petites et les moyennes couvertures alaires sont d'un gris cendré bleuâtre avec une bande blanche transversale sur l'extrémité de ces dernières où elle forme miroir; les grandes couvertures et les rémiges sont noires et bordées de gris bleuâtre; la poitrine et l'abdomen sont d'un jaune soufre avec une longue raie inégale d'un noir profond sur le milieu du ventre; les sous-caudales sont blanches; la queue, qui est assez longue et égale, est d'un cendré noirâtre avec la penne la plus latérale blanche en dehors et à son extrémité; les tarses sont d'un gris de plomb, de la longueur du doigt médian, forts et scutellés; le doigt externe et le médian sont unis à leur base par une membrane, l'ongle postérieur est robuste et beaucoup plus grand que les antérieurs; tous sont courbés et aigus; le bec est noir; l'iris est brun; la taille est d'environ 15 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par des teintes moins nettes.

Les jeunes ont toutes les teintes moins vives que les adultes et les plumes légèrement bordées de grisâtre.

La Mésange charbonnière est commune en Algérie où elle est sédentaire; elle se tient pendant la plus grande partie de l'année dans les bois, mais en hiver on la rencontre jusque dans les jardins; son naturel est méfiant et ses allures vives et remuantes; sa nourriture consiste principalement en Insectes et en Larves, mais elle mange aussi des graines, et lorsqu'elle peut se saisir de quelques petits Oiseaux, elle leur perce le crâne à coups de bec et leur mange la cervelle; lorsque la Mésange s'est emparée de petits fruits ou de graines, au lieu de les casser comme le font les autres Oiseaux, elle les assujettit sous ses petites serres et les perce à coups de bec. Très-avide d'Insectes, elle parcourt en tous sens les branches des arbres, furetant dans toutes les fissures et détruisant les œufs des Chenilles : elle rend ainsi de véritables services à l'agriculture. La voix du mâle ressemble un peu au grincement d'une lime et il la fait surtout entendre lorsque le temps se met à la pluie, mais au printemps il a un chant plus agréable et plus varié qui peut s'exprimer par les syllabes *ti-ti-pu-ti-ti-pu-ti-ti-pu*. C'est dès le mois de mars que la Mésange charbonnière s'apparie; elle niche dans les creux des arbres ou les trous des murailles; son nid n'est qu'un assemblage grossier de paille, d'herbes sèches, de feuilles, de crins, de plumes et de duvet; les œufs, dont le nombre s'élève jusqu'à quinze, sont d'un blanc un peu jaunâtre et recouverts de petits points d'un rougeâtre plus ou moins intense, leur grand diamètre est d'environ 19 millimètres, le petit de 14 millimètres.

L'incubation ne dure que douze ou treize jours, le mâle et la femelle nourrissent leur nombreuse famille avec un zèle et une activité infatigables, et on les voit souvent revenir au nid avec des Chenilles dans le bec : si d'autres Oiseaux attaquent leur progéniture, les parents la défendent avec intrépidité et arrivent souvent à force de courage à mettre l'ennemi en fuite. Les petits quittent le nid de quinze à vingt jours après leur naissance, mais ils restent longtemps dans le voisinage où ils font entendre un cri perçant et presque continu qui semble être un rappel entre eux, et ils restent ainsi attroupés jusqu'au printemps.

Les Mésanges charbonnières, même hors le temps des nichées, se retirent la nuit dans les trous des arbres, et si on essaye de les en faire sortir en les tracassant avec une baguette, elles poussent un petit sifflement de colère, mais ne quittent pas leur retraite.

La Mésange charbonnière vit très-bien en captivité, mais il n'est pas prudent de la renfermer avec d'autres Oiseaux en raison de ses instincts de férocité qui la portent à attaquer les plus faibles pour se repaître de leur cervelle. Cependant on en a vu qui avaient longtemps vécu en volière avec des Chardonnerets et des Tarins et ne leur avaient jamais cherché querelle. Les Mésanges sont faciles à nourrir; la viande, le pain, le fromage, les légumes, les fruits, les graines, tout leur convient, mais elles sont surtout avides de sang, de viande corrompue, de graisse rance et de chandelle; elles se suspendent souvent aux barreaux des cages et restent parfois assez longtemps la tête en bas; elles boivent beaucoup et aiment à se baigner; elles aiment aussi à faire des amas de provisions, et s'il se trouve quelque trou dans leur volière elles y portent et y entassent tout ce qu'elles peuvent enlever. Elles cherchent toujours les endroits les plus obscurs pour se coucher et dorment la tête sous l'aile.

La Mésange est susceptible d'un certain attachement et on peut lui apprendre à siffler de petits airs.

Les Mésanges donnent très-facilement dans les piéges qui leur sont tendus : il suffit d'en avoir une et de la faire crier pour que toutes les autres arrivent en foule ; aucun Oiseau n'attaque la Chouette avec autant de hardiesse, s'élançant sur elle avec fureur, les Mésanges cherchent à lui crever les yeux; leur action est accompagnée d'un renflement de leurs plumes, d'une succession rapide d'attitudes violentes et de mouvements précipités, qui expriment avec énergie leur petite fureur. Lorsqu'elles se sentent prises elles mordent vivement les doigts de celui qui les a saisies, le frappent à coups de bec redoublés et appellent à grands cris tous les autres Oiseaux de leur espèce qui se hâtent d'accourir.

Il est rare de rencontrer des individus isolés; les Mésanges vivent en troupe ou plutôt en famille, et quoiqu'on ait prétendu qu'il régnait entre elles moins d'attachement que de méfiance, elles semblent vivre en fort bonne intelligence, et s'il survient des disputes c'est lorsque quelque individu cherche à enlever une proie à l'autre.

162. Mésange Ledoux — *Parus Ledoucii.*

Parus Ledoucii, Malh. *Catal. rais. des Ois. de l'Alg. Mém. de la Soc. d'hist. nat. de la Moselle* (1842), *Rev. zool.* (1846), p. 45, et *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 17; — Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 229, sp. 15, et *Catal. Parzud.* (1856), Append. pour les Ois. de l'Alg. non compr. dans le Catal. des Europ. p. 18, sp. 24; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 78, sp. 144.

Bou reziza des Arabes, la Mésange Ledoux des Européens.

La Mésange Ledoux qui semble remplacer en Algérie la Mésange petite charbonnière, qui n'y a pas été rencontrée et dont elle serait l'homologue selon la judicieuse expression de M. le Docteur Pucheran, a le dessus de la tête, la gorge, le devant du cou et le haut de

la poitrine d'un joli noir lustré reflétant sur la nuque; les joues, les côtés et le derrière de la tête d'un jaune clair; les parties supérieures du corps sont d'un gris olivâtre; les ailes pareilles au dos sont traversées par deux raies blanches formées par l'extrémité des petites et des moyennes couvertures; les rémiges sont brunes et légèrement bordées de grisâtre; le bas de la poitrine et l'abdomen sont d'un joli jaune clair; les flancs et les sous-caudales sont jaunâtres et lavés de grisâtre; le croupion et les sus-caudales sont d'un cendré olivâtre très-clair; la queue, moyenne et fourchue, est d'un brun noirâtre et bordée d'olivâtre; les pieds sont d'un gris de plomb; le bec est noir; l'iris est brun foncé; la taille est d'environ 11 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ont les teintes moins vives, le noir est lavé de grisâtre et sans reflets, le jaune est plus terne et une légère bordure grise termine chaque plume.

M. Malherbe est le premier qui ait distingué cette jolie petite espèce africaine de la *Parus ater* d'Europe, nous reproduirons les lignes qu'il lui a consacrées.

« *Parus Ledoucii.* — P. pileo toto, nuchâ guttureque nigris; collo laterali, maculâ occi-«pitis, pectore abdomineque toto flavis; dorso cinereo-olivaceo.

« La Mésange Ledoux, que l'on a confondue avec le *Parus ater,* quoiqu'elle en diffère beaucoup tant par la taille moindre, que par le jaune qui colore ses parties inférieures et les cotés du cou, a le sommet de la tête et la nuque d'un noir à reflets olivâtres; gorge et devant du cou d'un noir profond; une très-large bande d'un jaune serin sur la partie latérale du cou. Le noir du devant du cou ne rejoint pas celui de l'occiput comme cela a lieu dans le *Parus ater.* Un espace jaune existe sur le milieu de la nuque; parties supérieures d'un vert cendré olivâtre, plus clair sur le croupion; deux bandes transversales blanches sur les ailes; flancs gris-jaunâtre; abdomen jaune-serin; queue plus fourchue que dans le *Parus ater;* iris brun foncé.

Longueur totale	. . . .	0m 11
—	du bec, depuis l'angle . . .	0m 01
—	de l'aile ployée	0m 059
—	de la queue.	0m 043
—	du tarse.	0m 015

« Ce sujet reçu de la province de Bône est une femelle, que je dois à l'obligeance de M. Ledoux, officier du génie, auquel j'ai dédié cette espèce. Cet officier qui s'occupe d'histoire naturelle avec un grand zèle et avec succès, a pris cette Mésange le 16 avril 1862, dans un nid profond de 15 centimètres pratiqué en terre dans la forêt de l'Edough. »

Les mœurs et les habitudes de cette jolie petite Mésange offrent avec celles de la Mésange noire les mêmes analogies que celles qui se remarquent entre leurs livrées; l'espèce qui nous occupe se nourrit de Chenilles, Larves, Punaises de bois, Insectes, baies, graines et de semences d'arbres résineux; elle grimpe le long des branches des arbres et s'y suspend dans toutes les positions possibles avec une admirable aisance; elle se plaît dans les grands bois et descend rarement dans les jardins; elle est peu farouche et se laisse assez facilement approcher; son chant est doux et très-agréable à l'époque des amours, et elle a en outre un petit cri d'appel *tzi-tzi,* bref et vibrant.

Nous avons rencontré la Mésange Ledoux dans toutes les parties boisées de l'Algérie, c'est sur le territoire des Beni S'liman que nous avons capturé le sujet dont nous avons été heureux d'enrichir la galerie zoologique de l'Exposition d'Alger.

Genre Cyaniste — *Cyanistes,* Kaup.

163. Cyaniste à dos bleu — *Cyanistes ultramarinus.*

Cyanistes ultramarinus, Ch. Bonap. *Consp. av.* (1850), p. 229, sp. 2, et *Cat. Parzud.* (1856), Append. pour les Ois. de l'Alg. non compr. dans le Catal. des Europ. p. 18, sp. 25; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 77, sp. 142.

Parus ultramarinus, Ch. Bonap. *Rev. zool.* (1841), p. 146, sp. 1.

Parus cœruleanus, Malh. *Rev. zool.* (1842), p. 46; — Gray et Mitch. *Gen. Birds*, pl. 52.

Levaillant jun. *Explor. scient. de l'Alg.* Atl. Ois. pl. 7, fig. 2.

Bou reziza des Arabes, la Mésange bleuatre ou a dos bleu des Européens.

La Cyaniste à dos bleu a le bec court, fort, épais, pointu et un peu comprimé; les narines sont rondes et cachées sous les plumes frontales; le front, les joues et la région parotique sont d'un blanc pur et lustré; la gorge et le dessous du cou sont noirs; le dessus de la tête est d'un bleu noirâtre lustré; une ligne blanche qui part du front et entoure cette espèce de calotte est suivie d'une bande d'un bleu noirâtre qui prend son origine à la base du bec, traverse l'œil, se prolonge jusqu'au-dessous de la nuque, et descendant en forme de collier sur la poitrine se confond avec le noir du dessous du cou; tout le dessus du corps est d'un joli bleu, ainsi que les ailes dont les couvertures sont terminées de blanc pur, ce qui forme une bande transversale ou miroir; la première rémige et la penne bâtarde sont brunes; les grandes rémiges, bleues et finement lisérées de blanc en dehors, sont brunes et bordées de blanc sur leur page interne; les secondaires sont terminées de blanc; les parties inférieures sont d'un beau jaune soufre; l'abdomen est traversé sur sa ligne médiane par une bande d'un noir intense; les flancs sont d'un jaune un peu teinté d'olivâtre; les sous-caudales sont d'un jaune clair; la queue qui est ample et coupée carrément est d'un bleu vif avec la rectrice la plus latérale de chaque côté lisérée de blanc en dehors; les pieds sont d'un brun noirâtre; le bec est noir et l'iris brun; la taille est d'environ 12 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent, cette dernière a parfois le noir de l'abdomen moins foncé.

Les jeunes ont toutes les teintes du plumage moins nettes, et le blanc nuancé de jaunâtre.

Le prince Ch. Bonap. qui le premier a décrit cet Oiseau en a donné la diagnose suivante: « *Parus ultramarinus.* — Cœruleus, subtus flavus : pileo, luto, loris, gutture, abdomineque medio, nigro-cyaneis; fronte, genis et corone exili alba; caudâ brevi truncatâ.

« Cette jolie espèce qui habite la Régence de Tunis, vers la limite tripolitaine, et notamment à Sfax, ressemble complétement, pour la taille et pour la forme, au *Parus cœruleus*, L., et notamment par la brièveté de sa queue, qui n'est nullement allongée ni étagée comme dans le *Parus cyaneus* de Sibérie. Elle n'en diffère réellement que par le bleu foncé de sa tête, dont les plumes sont plus serrées, et par le bleu clair de son dos, cette partie étant verte dans la *Mésange bleue* commune. »

M. Malherbe a de son côté, et peu de temps après le prince Ch. Bonap., publié (sous le nom de *Parus cœruleanus*) une description du même Oiseau : nous la reproduisons également. « *Parus cœruleanus.* — P. fronte, collo ad latera pure albis ; vertice nigerrimo, cœruleo obscure lavato, et lineâ albâ parvissimâ circum marginatâ ; mento, gulâ, nuchâ, vitta supra oculos ad nucham ductâ, colloque inferiore nigerrimis ; pectore flavo ; epigastrio, ventre crissoque flavis olivaceis, plumis ad basim nigricantibus ; dorso toto, tergo, uropygio, caudâ et alis cœruleis ; remigibus primariis intus brunescentibus. »

« La Mésange à dos bleu a le front, les sourcils et les tempes d'un blanc pur, sommet de la tête d'un noir profond à reflets bleuâtres, et entouré d'un cercle blanc très-étroit qui, partant du front, se réunit à l'occiput. Le menton et la gorge sont d'un noir profond qui forme un espace triangulaire, et de chaque côté part une bande noire qui, se réunissant à la nuque, y forme un assez large espace noir glacé de bleuâtre. Toutes les parties supérieures sont d'un joli bleu cendré, plus vif sur la queue et les rémiges secondaires ; les rémiges primaires sont brunes sur leur rebord interne, et leur rebord externe est bleu dans les deux tiers de la longueur, puis blanc vers l'extrémité ; les grandes rectrices et les rémiges secondaires sont bordées de blanc à leur extrémité ; la poitrine est d'un jaune assez vif, le reste des parties inférieures est d'un jaune plus pâle, et olivâtre sur les flancs et les couvertures inférieures de la queue ; la base des plumes des parties inférieures étant d'un noir cendré, on aperçoit quelquefois une ligne noirâtre au milieu de l'abdomen, ainsi que cela a lieu dans plusieurs espèces de Mésanges ; bec et pieds noirâtres ; ongles d'un cendré brun.

« Cette Mésange que M. Ledoux m'a envoyée de la province de Bône, y paraît peu rare à l'automne à l'époque du passage ; elle a été confondue avec le *Parus cœruleus*, dont elle se distingue facilement toutefois : 1° par sa taille plus petite, de 10 à 15 millimètres ; 2° l'aile n'ayant que 6 centimètres, tandis qu'elle a 7 à 8 millimètres de plus chez le *P. cœruleus ;* 3° par le noir de sa tête et de son collier qui sont d'un joli bleu clair chez le *Cœruleus ;* 4° enfin par le bleu cendré uniforme du dos et du croupion qui sont d'un vert olivâtre chez le *Cœruleus.* »

C'est sous la dénomination de *Parus cœruleanus*, Malh., que M. le commandant Levaillant a publié la figure 2 de la planche 7 de cet ouvrage. Le sujet, qui a servi de type pour cette figure, a été déposé au musée d'histoire naturelle de Paris. Celui dont nous avons enrichi l'Exposition d'Alger provient des environs de Milianah.

La Cyaniste à dos bleu fréquente les bois, les vergers et les jardins ; malgré la petitesse de sa taille elle est robuste et courageuse ; sa pétulance est extrême et son humeur fort querelleuse ; ses goûts sont très-carnassiers et lorsqu'elle peut s'emparer d'autres Oiseaux elle les tue et les dévore ; elle s'attaque même aux individus de son espèce qui sont faibles ou maladifs. Sa nourriture, comme celle de ses congénères, consiste en Insectes, petits

fruits, baies et graines; elle ne craint pas le voisinage des habitations et souvent sur des arbres, qui en sont fort rapprochés, on la voit prendre ses ébats, faire sa toilette au soleil et fureter sans cesse autour des branches à la recherche des Insectes et des Larves; elle niche dans des trous d'arbres et compose son nid de matières molles qu'elle y entasse; sa ponte est de six à huit œufs blancs marqués de petits points et de quelques taches d'un rouge de brique; leur grand diamètre est d'environ 16 millimètres, le petit de 12 millimètres.

Il est rare de rencontrer réunis plus de deux ou trois individus de cette espèce.

La Cyaniste à dos bleu vit très-bien en captivité et devient très-familière; mais si on a le malheur de la mettre en volière avec d'autres Oiseaux, sa férocité amène des combats meurtriers.

SOUS-FAMILLE DES RÉGULINÉS

REGULINÆ.

Genre Roitelet — *Regulus,* Cuvier.

164. Roitelet huppé — *Regulus cristatus.*

Regulus cristatus, Willughby, *Ornith.* (1676), p. 163; — Ray, *Synops. av.* (1710); — Briss. *Ornith.* (1760), tom. III, p. 579; — Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXIX, p. 420, et *Faun. Fr.* (1828), p. 229; — Temm. *Man. d'Ornith.* 3e part. (1835), p. 157; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 19, et *Consp. av.* (1850), p. 291, sp. 1; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LV; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XLIV; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 304, sp. 132; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 13; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 78, sp. 145.

Motacilla Regulus, Linn. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 338; — Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 995.

Sylvia Regulus, Lath. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 548; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 250; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 229.

Regulus crococephalus, Brehm, *Lehrbuch* (1823), tom. I, p. 275.

Regulus vulgaris, Flem. *Brit. an.* (1828); — Benoit, *Ornith. Sicil.* (1840), p. 76.

Regulus flavicapillus, Naumann, *Vög. Deutschl.* (1823), tom. III, p. 968; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 207.

Le Roitelet, Buff. pl. enlum. 651.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 234.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 148.

Le Roitelet huppé a le bec grêle, droit, légèrement échancré à la pointe, avec le bord des mandibules un peu rentrant; les narines, basales et ovalaires, sont recouvertes par des

petites plumes rigides et désunies; le front est d'un fauve grisâtre; le milieu du vertex est d'un jaune aurore, bordé en devant et sur les côtés de jaune capucine et de noir; les plumes longues et effilées qui composent cette espèce de huppe peuvent se relever à volonté; le tour des yeux, les joues et la gorge sont roussâtres, avec un peu de brun derrière la commissure du bec; les parties supérieures sont d'un olivâtre nuancé de jaunâtre, surtout au croupion; les ailes sont moyennes, à penne bâtarde courte, à quatrième et cinquième rémiges presque égales et les plus longues; elles portent deux bandes transversales blanches entre lesquelles existe une tache noire; les rémiges sont brunâtres; les primaires sont bordées de jaune verdâtre et les secondaires sont terminées de blanchâtre; la poitrine est d'un cendré lavé de roussâtre; l'abdomen et les sous-caudales sont blanchâtres; la queue, échancrée et composée de douze pennes, est noirâtre; les pennes sont extérieurement bordées d'olivâtre et intérieurement de blanchâtre; les pieds sont grêles et brunâtres; le bec est brun foncé, l'iris est noirâtre; la taille est d'environ 9 centimètres.

La femelle a le centre de la huppe d'un jaune citron; la bordure noire est un peu mélangée de gris, et les teintes de toute la livrée sont plus pâles que chez le mâle.

Les jeunes n'ont point de huppe; le dessus de leur tête est olivâtre; le surplus de leur est livrée ressemble à celle de la femelle.

Le Roitelet huppé est assez répandu en Algérie; il est vif, remuant, peu craintif; on le rencontre souvent par petites familles, et il n'est pas rare de le voir, en compagnie du Roitelet à moustaches, explorer les arbres et les buissons à la manière des Mésanges, en se suspendant et se cramponnant aux branches. La nourriture des Roitelets consiste en petits Insectes, Larves, baies et graines d'arbres verts. Ce sont les plus petits Oiseaux de l'Algérie, mais leur gentillesse ne leur permet pas d'y passer inaperçus; ils se plaisent sur les arbres, particulièrement sur ceux à feuillage persistant, où ils voltigent sans cesse en faisant entendre un petit cri doux et bref, *zi, zi, zi, zi*. Dans la saison des amours, ils ont un chant très-agréable, qui ressemble un peu à celui du Serin des Canaries, mais qui est beaucoup plus faible.

Le Roitelet est très-adroit dans la chasse qu'il fait aux petits Insectes, et il les attrape très-souvent au vol; il les cherche aussi dans leurs retraites, dans les fentes et sous les écorces, fouillant le terreau, courant après les Mouches, les Araignées et les Vermisseaux, dont il se montre très-friand, et rendant ainsi de grands services à l'agriculture, car il détruit une prodigieuse quantité de Larves, et ce n'est qu'à défaut de cette alimentation de choix qu'il recherche les petites graines, telles que celles du fenouil. C'est à la bifurcation des branches que le Roitelet place son nid; il le construit très-artistement en forme de sphère, et le compose de mousses, de lichens, de toiles d'Araignées, de crins et de laine; l'intérieur en est moelleusement garni de duvet végétal et de plumes; l'ouverture est placée en haut. Les œufs, au nombre de six à huit, sont d'un blanc un peu rosé lorsqu'ils sont frais et parfois parsemés de très-petits points gris ou roussâtres; leur grand diamètre est d'environ 13 millimètres, le petit de 9 millimètres.

Le mâle et la femelle ont grand soin de leurs petits et déploient une incroyable activité pour subvenir aux besoins de leur nombreuse famille. Lorsque les jeunes commencent à sortir du nid, on les voit quelquefois tous placés en rang sur une branche et serrés les uns contre les autres.

Guéneau de Montbelliard a dit de ce charmant petit Oiseau : « Le Roitelet ordinaire est si petit qu'il passe à travers les mailles des filets ordinaires, qu'il s'échappe facilement de toutes les cages, et que, lorsqu'on le lâche dans une chambre que l'on croit bien fermée, il disparaît au bout d'un certain temps et se fond en quelque sorte sans qu'on en puisse trouver la moindre trace ; il ne faut, pour le laisser passer, qu'une issue presque invisible. Lorsqu'il vient dans nos jardins, il se glisse subtilement dans les charmilles, et comment ne le perdrait-on pas bientôt de vue? la moindre feuille suffit pour le cacher. Si on veut se donner le plaisir de le tirer, le plomb le plus menu serait trop fort ; on ne doit y employer que du sable fin, surtout si on se propose d'avoir sa dépouille bien conservée. Lorsqu'on est parvenu à le prendre, soit aux gluaux, soit avec le trébuchet des Mésanges, ou bien avec un filet assez fin, on craint de trop presser dans ses doigts un Oiseau si délicat; mais comme il n'en est pas moins vif, il est déjà loin qu'on croit le tenir encore. »

165. Roitelet à moustaches — *Regulus ignicapillus.*

Regulus ignicapillus, Licht. *Cat. des Doubl. du Mus. de Berl.* (1823), p. 36 ; — Temm. *Man. d'Ornith.* 3ᵉ partie (1835), p. 158 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 19, et *Consp. av.* (1850), p. 291, sp. 2 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. LV ; — Schinz, *Faun. Eur.* (1840), tom. I, p. 207 ; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XLIV ; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 306, sp. 133 ; — Malh. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 13 ; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 78, sp. 146.

Sylvia ignicapilla, Temm. *Man. d'Ornith.* 2ᵉ édit. (1820), tom. I, p. 231, d'apr. Brehm.

Regulus pyrocephalus, Brehm, *Beitr.* II, p. 130, et *Lehrbuch* (1823), tom. I, p. 276.

Regulus mystaceus, Vieill. *Faun. Fr.* (1828), p. 231.

Le Roitelet, Buff. pl. enlum. 651, fig. 3.

Polydore Roux, *Ornith. Prov.* pl. 235.

Gould, *Birds of Eur.* tab. 148, fig. 2.

Le Roitelet à moustaches ressemble beaucoup au Roitelet huppé avec lequel il a été longtemps confondu. L'Oiseau qui nous occupe a le bec fort à sa base, comprimé et grêle à sa pointe; le front roussâtre; le milieu du vertex d'un jaune orangé vif, bordé en devant et sur les côtés de jaune capucine et de noir profond ; une bande longitudinale blanche existe de chaque côté de la tête immédiatement au-dessous de la bande noire qui encadre la huppe; de l'angle du bec à l'oreille une ligne d'un beau noir traverse l'aile et est elle-même suivie en dessous d'une petite bande blanche ; les joues sont grises ; le dessous du cou et du corps sont d'un vert olivâtre ; les ailes sont brunâtres, bordées de verdâtre et traversées par deux bandes blanches moins étendues que dans l'espèce précédente ; la gorge et le devant du cou sont d'un roussâtre clair; les côtés du cou sont d'un olivâtre lavé de jaune rougeâtre ; la poitrine et les flancs sont d'un gris roussâtre ; le ventre est d'un blanc sale; les sous-caudales sont teintées de fauve ; la queue est brunâtre, les pennes sont lisérées de verdâtre en dehors et de blanc intérieurement ; les pieds, le bec et l'iris sont noirâtres ; la taille mesure environ 9 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par des teintes moins vives, surtout à la huppe.

La livrée des jeunes est plus olivâtre que celle des adultes, et la huppe n'existe pas chez eux.

Les mœurs, les habitudes et le genre de vie du Roitelet à moustaches sont les mêmes que celles du Roitelet huppé, auquel il est souvent réuni et avec lequel il vit en très-bonne intelligence. Temminch prétend que le Roitelet à moustaches, au lieu de fréquenter la cime des arbres comme le fait son congénère, recherche les branches basses et les buissons; qu'il ne voyage pas en petites troupes comme le Roitelet huppé, mais seulement par paires. Nous avons été à même d'observer un grand nombre d'Oiseaux des deux espèces, et nous avons reconnu que leur manière de vivre est absolument identique.

Comme l'espèce précédente, l'Oiseau qui nous occupe niche sur les arbres élevés et de préférence sur les pins et les sapins et, comme lui aussi, construit fort artistement son nid. Ses œufs, au nombre de six ou huit, sont d'un blanc roussâtre, sans taches ou marqués de petits points et de taches rougeâtres très-peu apparents.

Ce petit Oiseau vit très-bien en captivité; placé dans une chambre, il y fait mille évolutions sans paraître s'inquiéter de ce qui l'entoure, courant après les Mouches et les Araignées dont il est très-friand; malheureusement le plus petit trou lui suffit pour s'échapper de sa prison. Il s'apprivoise bien vite et vient volontiers manger dans la main.

FAMILLE DES CINCLIDÉS

CINCLIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES CINCLINÉS

CINCLINÆ.

Genre Cincle — *Cinculus,* Bechst.

166. Cincle plongeur — *Cinclus aquaticus.*

Cinclus aquaticus, Bechst. *Nat. Deutschl.* (1802), tom. III, p. 103; — Meyer et Wolf, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 207; — Temm. *Man. d'Ornith.* 2e édit. (1820), tom. I, p. 177; — Savi, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 200; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 18, et *Consp. av.* (1850), p. 252, sp. 1; — Keys. et Blas. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLVII; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 168; — Schleg. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XLIII; — Degl. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 448; — Loche, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1855), p. 78, sp. 147.

Sturnus Cinclus, LINN. *Syst. nat.* 12e édit. (1766), tom. I, p. 290; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 803.

Merula aquatica, BRISSON, *Ornith.* (1760), tom. V, p. 252.

Turdus Cinclus, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 343.

Hydrobata albicollis, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. I, p. 219, et *Faun. Fr.* (1828), p. 166.

Le Merle d'eau, BUFF. pl. enlum. 940.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 178 et 179.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 83.

Le Cincle plongeur a le bec grêle, droit, emplumé et arrondi à la base, où il est un peu déprimé, comprimé sur les côtés, légèrement fléchi et échancré à la pointe; les narines sont oblongues et ouvertes en fente au bas d'une membrane; les parties supérieures sont d'un brun foncé lavé de roussâtre à la tête et au cou et de bleuâtre à l'extrémité des plumes du dos; les ailes, courtes et cependant aiguës, sont à penne bâtarde courte; les couvertures des ailes sont d'un gris de plomb avec des écailles d'une teinte plus claire; les rémiges sont couleur de plomb foncé; les paupières, la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un blanc pur; le ventre et les flancs sont d'un brun roux; la queue, très-courte et coupée carrément, est composée de douze pennes noirâtres lavées de cendré; les tarses de la longueur du doigt médian sont nus à leur articulation avec la jambe; les doigts sont longs et robustes, l'interne est uni à sa base avec le médian; les ongles sont de médiocre longueur, mais robustes et très-arqués; les pieds sont couleur de corne; le bec est noirâtre; l'iris est gris de perle; la taille est de 19 centimètres.

Après la mue, lorsque la livrée est dans toute sa fraîcheur, les parties supérieures sont d'un brun rougeâtre avec l'extrémité des plumes du dos d'un joli cendré bleuâtre; le blanc des parties inférieures éclatant, et le ventre brun.

Les jeunes ont les plumes de la tête et du cou grises; celles du dos et du croupion sont bordées de noirâtre; les couvertures des ailes sont frangées de blanc et les plumes blanches des parties inférieures sont terminées par une bordure brune.

Le Cincle plongeur, que nous n'avons rencontré que très-accidentellement en Algérie, y semble excessivement rare, et il est supposable qu'il ne doit y être que de passage.

Les mœurs, les habitudes et le genre de vie du Cincle ne lui permettent guère de trouver en Algérie les conditions nécessaires à son existence. Cet Oiseau recherche les cascades, les rivières rapides et les ruisseaux dont l'eau coule claire sur un sol graveleux ou pierreux. Il aime à se plonger et à se submerger entièrement pour chercher sa nourriture, qui consiste en Vers, Insectes, Crustacés, Mollusques aquatiques et frai de Poissons, et ce n'est pas en nageant, mais en marchant au fond de l'eau qu'il procède à cette recherche. Nous n'avons été que deux fois à même d'observer en Algérie ce singulier Oiseau, mais comme il ne diffère en rien de celui d'Europe, que nous avions étudié avec beaucoup de soin dans les environs de Baréges, pendant plusieurs années, nous avons pu reconnaître la justesse des observations que M. Hébert avait communiquées à Buffon au sujet de ce bizarre et singulier Oiseau, observations qui ont été confirmées par M. Gerbe et que nous allons rapporter :

« Le Merle d'eau, dit Buffon, n'est point un Merle, quoiqu'il en porte le nom ; c'est un Oiseau aquatique qui fréquente les lacs et les ruisseaux des hautes montagnes, comme le Merle en fréquente les bois et les vallons ; il lui ressemble aussi par la taille, qui est seulement un peu plus courte, et par la couleur presque noire de son plumage ; mais il est aussi silencieux que le vrai Merle est jaseur ; il n'en a pas les mouvements vifs et brusques ; il ne prend aucune de ses attitudes et ne va ni par bonds ni par sauts ; il marche légèrement, d'un pas compté, et court au bord des fontaines et des ruisseaux, qu'il ne quitte jamais, fréquentant de préférence les eaux vives et courantes dont la chute est rapide et le lit entrecoupé de pierres et de morceaux de roche. On le rencontre au voisinage des torrents et des cascades, et particulièrement sur les eaux limpides qui coulent sur le gravier.

« Ses habitudes naturelles sont singulières : les Oiseaux d'eau, qui ont les pieds palmés, nagent sur l'eau ou se plongent ; ceux de rivage, montés sur de hautes jambes nues, y entrent assez avant sans que leur corps y trempe ; le Merle d'eau y entre tout entier en marchant et en suivant la pente du terrain, on le voit se submerger peu à peu, d'abord jusqu'au cou et ensuite par dessus la tête, qu'il ne tient pas plus élevée que s'il était dans l'air ; il continue de marcher sous l'eau, descend jusqu'au fond et s'y promène comme sur le rivage sec. C'est à M. Hébert que nous devons la première connaissance de cette habitude extraordinaire, et que je ne sache pas appartenir à un autre Oiseau. Voici les observations qu'il a eu la bonté de me communiquer :

« J'étais embusqué sur les bords du lac de Nantua, dans une cabane de neige et de branches de sapin, où j'attendais patiemment qu'un bateau qui ramait sur le lac fît approcher du bord quelques canards sauvages ; j'observais sans être aperçu. Il y avait devant ma cabane une petite anse dont le fond en pente douce pouvait avoir deux ou trois pieds de profondeur dans son milieu. Un Merle d'eau s'y arrêta et y resta plus d'une heure : j'eus le temps de l'observer tout à mon aise ; je le voyais entrer dans l'eau, s'y enfoncer, reparaître à l'autre extrémité de l'anse, revenir sur ses pas ; il en parcourait tout le fond et ne paraissait pas avoir changé d'élément ; en entrant dans l'eau il n'hésitait ni ne se détournait ; je remarquai seulement à plusieurs reprises que, toutes les fois qu'il y entrait plus haut que les genoux, il déployait ses ailes et les laissait pendre jusqu'à terre ; je remarquai encore que, tant que je pouvais l'apercevoir au fond de l'eau, il me paraissait comme revêtu d'une couche d'air qui le rendait brillant, semblable à certains Insectes du genre des Scarabées, qui sont toujours dans l'eau au milieu d'une bulle d'air ; peut-être n'abaissait-il ses ailes en entrant dans l'eau que pour se ménager cet air ; mais il est certain qu'il n'y manquait jamais, et il les agitait alors comme s'il eût tremblé. Ces habitudes singulières du Merle d'eau étaient inconnues à tous les chasseurs auxquels j'en ai parlé, et, sans le hasard de la cabane de neige, je les aurais peut-être aussi toujours ignorées ; mais je puis assurer que l'Oiseau venait presque à mes pieds, et pour l'observer longtemps, je ne le tuai point. »

« Il y a peu de faits plus curieux dans l'histoire des Oiseaux que celui que nous offre cette observation. Linné avait bien dit qu'on voit le Merle d'eau descendre et remonter les courants avec facilité ; et Willughby, que, quoique cet Oiseau ne soit pas palmipède, il ne laisse pas de plonger ; mais l'un et l'autre paraissent avoir ignoré la manière dont il se submerge pour marcher au fond de l'eau. On conçoit que pour cet exercice il faut au Merle

d'eau des fonds de gravier et des eaux claires, et qu'il ne pourrait s'accommoder d'une eau trouble et d'un fond de vase; aussi ne le trouve-t-on que dans les pays de montagnes, aux sources des rivières et des ruisseaux qui tombent des rochers. Il se pose volontiers sur les pierres entre lesquelles serpentent les ruisseaux; il vole fort vite en ligne droite, en rasant de près la surface de l'eau comme le Martin pêcheur. En volant il jette un petit cri, surtout dans la saison de l'amour; au printemps, on le voit avec sa femelle; mais en tout autre temps on le rencontre seul.

« Cet Oiseau a les ongles forts et courbés, avec lesquels il se prend au gravier en marchant au fond de l'eau; du reste il a le pied conformé comme le Merle de terre et les autres Oiseaux de ce genre.

« Avec le bec et les pieds courts et un cou raccourci, on peut imaginer qu'il était nécessaire que le Merle d'eau apprît à marcher sous l'eau pour satisfaire son appétit naturel et prendre les petits Poissons et les Insectes aquatiques dont il se nourrit; son plumage épais et fourni de duvet paraît impénétrable à l'eau, ce qui lui donne encore la facilité d'y séjourner; ses yeux sont grands, et il doit les tenir ouverts pour distinguer sa proie. »

Si extraordinaires que puissent sembler les faits qui précèdent, ils n'en sont pas moins exacts et ont été confirmés par les observations de M. Gerbe qui, pendant longtemps, a étudié les mœurs et les habitudes du Cincle. Ce savant et consciencieux naturaliste auquel la science est si redevable a conservé chez lui de jeunes Cincles qu'il avait élevés, et il les a toujours vus s'immerger le plus tranquillement du monde et de la même manière que celle rapportée par M. Hébert. Ils restaient, affirme-t-il, à se promener sous l'eau pendant plus d'une minute, rarement à une profondeur de plus de vingt à trente centimètres, et à chaque caillou qu'ils rencontraient, ils en exploraient du bec tout le contour pour prendre les Insectes réfugiés sous cet abri; il n'a jamais vu le Cincle nager au fond de l'eau avec ses ailes, mais il a remarqué qu'au lieu d'aller en tous sens comme l'a avancé Buffon, il marche toujours dans une direction contraire à celle de l'eau.

M. le docteur Degland dit, à propos du Cincle : « M. Gerbe m'écrit que cet Oiseau ne se montre que très-accidentellement sur les bords des torrents, qu'il fuit les endroits fangeux et recherche les lits graveleux à pente douce; que si, en le poursuivant, on le pousse au-delà des limites qu'il paraît s'être imposées, aussitôt il abandonne la rivière, gagne les bois ou les grands arbres voisins, et ne reparaît que longtemps après; que son chant, qui est excessivement doux, offre une grande analogie avec celui des Merles saxicoles, et qu'indépendamment de ce chant il fait entendre deux cris différents, l'un aigu, fort semblable à celui que pousse le Martin pêcheur, l'autre dur, crépitant et si peu sensible qu'on le dirait intérieur; ce n'est que quand deux Cincles se poursuivent par suite de l'empiétement de l'un sur le canton de l'autre qu'on entend ce dernier cri.

M. de la Fresnaye et quelques autres ornithologistes ont contesté des observations que celles de M. Gerbe sont venues confirmer. Si nous osions nous citer après d'aussi éminents naturalistes, nous dirions que nous avons constaté la parfaite vérité de leurs remarques et que nous, non plus, nous n'avons jamais vu le Cincle se servir de ses ailes comme de nageoires à la manière des Harles et des Cormorans. Nous devons ajouter que le Cincle, comme l'ont avancé ces naturalistes, remonte en effet le courant de l'eau, mais en marchant et non en nageant.

Les plumes du Cincle sont enduites d'une substance grasse; aussi lorsqu'ils sont dans l'eau voit-on sur eux une foule de petites bulles d'air, et si on les y plonge et qu'on les retire ensuite, l'eau retombe en globules sans avoir mouillé les plumes.

C'est au bord des eaux, dans les trous des rochers ou dans les enfoncements des berges que le Cincle établit son nid qu'il construit avec des herbes sèches, de la mousse, des feuilles et des petites racines entrelacées; il garnit l'intérieur de plumes et de duvet, et le recouvre d'une espèce de dôme voûté; l'ouverture en est latérale et garnie avec de la mousse. Ce nid est arrondi et très-gros; il a un peu l'apparence d'un petit four; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un blanc pur; leur forme est oblongue; leur grand diamètre est d'environ 25 millimètres, le petit de 19 millimètres. Il est très-difficile de trouver le nid qui est caché avec grand soin, et ce n'est qu'après avoir longtemps observé le manége du mâle et de la femelle que l'on peut parvenir à le découvrir.

M. Toussenel, dans le *Monde des Oiseaux*, 2e partie, page 271, a dit, à propos du Cincle : « C'est ici que le savant ordinaire a beau jeu pour se retrancher derrière l'impénétrabilité des voiles de la nature, sa fin de non recevoir habituelle; mais l'ornithologiste passionné, qui sait que Dieu ne présente jamais à l'homme de rébus indéchiffrable, ne jette pas sa langue aux chiens aussi vite, et il voit dans la création du Merle d'eau une des conséquences les plus logiques du grand principe d'unité qui régit tous les règnes : Dieu a créé un Merle plongeur pour qu'il y eût un Oiseau d'eau qui chantât et un Oiseau chanteur qui plongeât, et, pour prouver par un exemple de plus que tout se tient dans la nature à tous les degrés de l'échelle, même les êtres qui semblent au premier abord les plus antipodiques. Puis, tous les Merles aiment le vin et les liqueurs fortes (raisin, groseille, kirsch), c'était bien le moins qu'il y en eût un dans la famille qui fît profession d'aimer l'eau et jeunât pour les autres. »

C'est près de l'Oued-el-Kébir que nous avons capturé les deux sujets dont nous avons enrichi les galeries zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger.

FIN DU TOME PREMIER DE L'HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX.

Paris – Typographie de Ad. R. Lainé et J. Havard, rue des Saints-Pères, 19.



